HISTOIRE ANCIENNE
I

A. MORET
HISTOIRE DE L'ORIENT
I





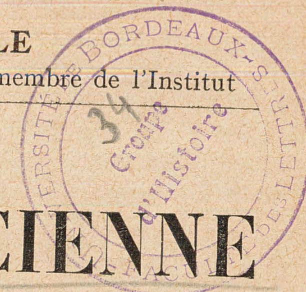
HISTOIRE ANCIENNE

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE DE L'ORIENT



HISTOIRE GÉNÉRALE
publiée sous la direction de GUSTAVE GLOTZ, membre de l'Institut



HISTOIRE ANCIENNE

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE DE L'ORIENT

PAR

Alexandre MORET
Membre de l'Institut, professeur au Collège de France

TOME I

PRÉHISTOIRE
IVe ET IIIe MILLÉNAIRES

ÉGYPTE - ÉLAM - SUMER ET AKKAD - BABYLONE



LES PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
PARIS, 49, BOULEVARD SAINT-MICHEL

1936

UXORI DILECTISSIMAE
NECNON LABORIS SOCIAE

A. M.

AVANT-PROPOS

Le fascicule I de cette Histoire de l'Orient a paru en 1929; le deuxième en 1932; le troisième était achevé d'imprimer au début de 1934. Ils constituent le tome I du présent ouvrage. Le tome II a été composé de 1934 à 1936. Dans ces intervalles, certaines dates et informations de détail, données au début, ont pu être révisées d'après les recherches en cours. Ces corrections ont été incorporées au texte du tome II et reportées, à la fin de ce tome, aux *Errata et Addenda*, aux *Tableaux chronologiques* et à l'*Index*.

1er Février 1936.

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE DE L'HISTOIRE DE L'ORIENT

I. — Égypte

1. — Bibliographies

H. Jolowicz, *Bibliotheca Ægyptiaca*, 1858, *suppl.* 1861, cite tous livres sur l'Égypte, classés chronologiquement et par sujets, ce qui permet de suivre l'historique des découvertes et du déchiffrement (*indices*). Après 1861, cf. S. de Ricci, *Esquisse d'une bibliographie égyptologique* (jusqu'à 1916 inclus), ap. *Revue archéologique*, 1917-18, avec tables analytiques.

Une bibliographie presque complète, avec tables analytiques des grandes publications et périodiques, est fournie par le *Catalogue* 61, 1924-25, publié par la librairie orientaliste Geuthner, Paris.

Des bibliographies annuelles paraissent : Depuis 1887 dans l'*Orientalische Bibliographie*, Berlin ; de 1893 à 1912, dans l'*Archaeological Report*, publié par l'Egypt Exploration Fund [Eg. E. F.] ; depuis 1914, ce rapport est remplacé par une *Bibliography, Ancient Egypt and Graeco Roman Egypt*, chaque année, dans le *Journal of Egyptian Archaeology* [J. E. A.], organe de *The Egypt Exploration Society* [Eg. E. S.], qui a succédé à l'Eg. F. E. ; classement par matières et analyses sommaires.

2. — Sources classiques

A) *Bibliographie* des éditions : A. Schaefer, *Abrisz der Quellenkunde der griech. und römischen Geschichte* ;

B) *Critique* : A. Wiedemann, *Ægyptische Geschichte*, p. 102 ; A. Moret, *Le Nil*, p. 1.

Hérodote, Histoire, surtout l. II ; édit. Didot, 1844, avec trad. latine. Trad. fr. Giguet, 1864. Commentaires : G. Maspero, ap. *Bibliothèque égyptologique*, t. VII, p. 333 suiv., A. Wiedemann, *Herodots zweites Buch*, Leipzig, 1890.

Diodore, *Bibliothèque historique*, surtout l. I ; édit. Didot, 1842. Trad. fr. Hœfer, 1851.

Strabon, *Géographie*, surtout l. XVII ; édit. Didot, 1852. Trad. fr. Tardieu, 1867.

Plutarque (attribué à) *Sur Isis et Osiris*, éd. Parthey avec com. ; Berlin, 1850. Trad. fr. Ricard : Œuvres morales, t. V, 1844 ; nouvelle trad. par Mario Meunier, Paris, 1924.

Les fragments de Manéthon, *Ægyptiaca*, dans *Fragmenta historicorum graecorum*, t. II [F. H. G.], éd. Müller, 1878 (Didot). Cf. E. Havet, *Sur la date et les écrits de Bérose et de Manéthon*, Paris, 1873.

3. — Sources hiéroglyphiques

En dehors des *collections* réunies en Égypte, au début du XIXe siècle, pour les Musées d'Europe et les particuliers, les fouilles se font sous le contrôle du Service des Antiquités, depuis 1860 ; après l'occupation de l'Égypte par les Anglais (1882), ce contrôle est devenu plus rigoureux. L'Égypte a été explorée méthodiquement par les savants, délégués de Sociétés ou Instituts archéologiques. Énumérer toutes les publications serait fastidieux : Voir les bibliographies citées p. VII. Nous n'indiquerons ici que les sources principales, c'est-à-dire les publications par les Sociétés, ou Instituts, responsables des fouilles.

A) *Premiers recueils généraux.*

Avant le déchiffrement des hiéroglyphes, les savants qui accompagnent Bonaparte en Égypte, publient la *Description de l'Égypte* ou *Recueil des observations faites en Egypte par l'expédition de l'armée française*, 8 vol. et 894 pl. folio, Paris, 1809-12. Nous citerons le *texte* de la 2e édit. in-8° [D. E.] : *antiquités*, 10 vol.

Après son déchiffrement, Champollion publie, selon un plan *géographique*, ses *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, 4 vol. folio de pl., Paris, 1834-35 (Ch. ME], et *Notices descriptives*, 2 vol. fol., Paris, 1846-89 [Ch. N. D.].

R. Lepsius réunit des matériaux analogues, mais classés *chronologiquement* par dynasties : *Denkmaeler aus Ægyptén und Æthiopien*, 12 vol. folio de pl., Berlin, 1859-58, et *Text* in-4° en 5 vol. 1897-1913 [L. D.]. Lepsius donne des textes plus corrects, mais des dessins moins fidèles que ceux de Champollion.

B) *Publications des Instituts archéologiques.*

1° Le *Service des Antiquités de l'Égypte*, créé par A. Mariette, organisé par G. Maspero, J. de Morgan, Loret, Lacau, etc., a publié tout d'abord les résultats des fouilles par sites : Mariette, *Abydos* (1869-80), *Karnak* (1875), *Deir-el Bahari* (1877), *Dendérah* (1870-75). Puis J. de Morgan commence, avec G. Legrain, un *Catalogue de Monuments et Institutions de l'Égypte antique*, dont 3 tomes (d'Assouan à Kom-Ombos) ont seuls paru, Caire, 1894-1909. Depuis, le *Service* publie les résultats des fouilles grâce à une collaboration internationale, surtout : A) *Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire*, nombr. vol. avec photos, pas de traduction [*Cat. Caire*]; B) *Annales du Services des Antiquités*, depuis 1899 [*Annales*]. Tables analytiques dans Ricci, *l. c.*, p. 10, 33 ; C) série des *Temples immergés de la Nubie* (depuis 1909) ;

2° L'*Institut français d'archéologie orientale au Caire* [I. F. A. O.], dénommé d'abord *Mission archéologique française au Caire* [Miss. A. F.] a publié : 1° *Mémoires de la Miss. A. F.*, depuis 1881, 17 tomes in-4° [*Mém. Miss. A. F.*] ; série remplacée, depuis 1902, par 2° les *Mémoires de l'I. F. A. O.*, env. 50 vol. in-4° [*Mém. I. F. A. O.*] ; 3° une Bibliothèque d'étude [*B. ét. I. F. A. O.*] ; 4° un Bulletin [*Bul. I. F. A. O.*]. Tables analytiques : Ricci, *l. c.*, p. 5-7 ;

3° L'*Egypt Exploration Fund* [Eg. E. F.], fondée après l'occupation de l'Egypte par les Anglais (1882), continuée depuis 1914 par l'*Egypt Exploration Society* (E. E. S.], a publié depuis 1885 : *a*) une série d'*Excavations memoirs* [*Excav.*] résultats de fouilles annuelles par Petrie, Naville, etc., avec plans, figures, traductions des textes et commentaires succincts., 50 vol. in-4° parus. Table analytique, Ricci *l. c.*, p. 7 ; b) *Archaeological Survey* (*Arch. S.*), mémoires consacrés à la publication *in extenso* d'un temple ou d'une nécropole, par Newberry, Griffith, G. Davies, Blackman, etc., sous la direction de Griffith ; plans, figures, traduction ; 25 vol. in-4° parus. Table analytique, Ricci, *l. c.*, p8.

c) *Annual archaeological Report*, cf. supra, p. VII ; d) le *Journal of Egyptian Archaeology* (Voir les tables, dans les bibliographies citées).

D'autre part, la *British School of Archaeology in Egypt*, dirigée par W. M. Flinders Petrie, a publié : *a*) sous le titre *Egyptian Research Account* [Eg. R. Ac.], des mémoires dont Petrie est le principal auteur ; table analytique, Ricci, *l. c.*, p. 9 ; *b*) un périodique : *Ancient Egypt*. (Tables, *op. cit.*) ;

4° La *Deutsche Oriental Gesellschaft* [D. O. G.], a subventionné et publié des *Ausgrabungen*, faites par F. von Bissing, Borchardt, Steindorff, Scharff, etc., à Abousir, Gizeh, Saqqarah, etc. ;

5° L'Académie des Sciences de Wien a subventionné les fouilles de Junker à Tourah, Gizeh et en Nubie (El-Kubanieh). Publiées dans les *Denkschriften Akad. Wien* ;

6° L'Université de Californie (E. U.) a subventionné les fouilles de Reisner, Randall Mac Iver, Woolley, Griffith en Nubie. (Table, dans *Catalogue* 61 de Geuthner, n° 2593) ;

7° L'Université Harvard et le Museum of fine arts de Boston (E. U.) ont subventionné les fouilles importantes de Reisner au Soudan, à Kerma et Napata, et à Gizeh (rapports publiés par le *Bulletin of Museum of fine arts*, Boston.) ;

8° Le Metropolitan Museum de New-York subventionne les fouilles impor tantes de Lythgoe, Winlock, à Thèbes et à Deir-el-Bahari (*Bulletin of Metropolitan Museum*, et *Publications* of Met. Mus.).

En outre du Musée du Caire, les *Musées* des Deux Mondes contiennent une part essentielle de la documentation. A part le Caire et Leyde (Pays-Bas), aucun Musée n'a publié ses monuments d'une manière moderne, ou complète, avec photos. Pour les publications de détail, voir la *Muséographie* établie par S. de Ricci, *l. c.*, p. 33.

4. — Histoire générale

A) *Sur l'ensemble de l'Ancien Orient*

Des ouvrages, écrits au XIXe siècle, nous ne citerons que la grande *Histoire ancienne des Peuples de l'Orient classique*, de G. Maspero, 3 vol. Paris, 1895. Cette œuvre, qui a fait époque, est aujourd'hui dépassée, dans toutes ses parties, mais surtout pour *les origines* (t. I), par les découvertes incessantes depuis trente-cinq ans. Elle garde sa valeur pour l'exacte utilisation des sources classiques, le dépouillement des textes avant 1895, et par sa riche illustration. [G. Maspero, *H.*].

On consultera surtout les grands ouvrages suivants, au courant de la documentation, à la date indiquée :

1° Ed. Meyer, *Geschichte des Altertums*. T. I, 1° Einleitung, Anthropologie; 2° Die aeltesten Geschichtlichen Völker und Kulturen bis zum XVIe Jahrh., 3e édit. 1913. T. II, 1° Die Zeit der Ægyptischen Grossmacht (3e édit. 1928); 2° Bis auf die Perserkriege. Supplément au t. I, 2 : Die æltere Chronologie Babyloniens, Assyriens, und Ægyptens, 1925. [Meyer, *Gesch.*].

Trad. fr. sous le titre *Histoire de l'Antiquité* :

T. I. *Introduction à l'études des Sociétés anciennes* (tr. M. David) ;
T. II. *L'Égypte jusqu'à l'époque des Hyksos* (tr. A. Moret) ;
T. III. *La Babylonie et les Sémites jusqu'à l'époque cassite* (tr. Et. Combes).
Ces traductions se réfèrent à des éditions antérieures à 1914. [Meyer, *Histoire*].

2° *Cambridge Ancient History* : t. I, *Egypt and Babylonia* to 1580 (1923); t. II : *The Egyptian and Hittite Empire, to* 1000 (1924) ; t. III : *The Assyrian and*

Persian Empires, to 478 *B. C.* (1925). Rédigée par divers spécialistes de premier ordre (Hall, Peet, Breasted, Langdon, etc.) ; cette histoire est au courant, bonnes cartes et bibliographie détaillée par sujets. Pas de références en notes [*Camb. H.*]

Exposés synthétiques succincts dans :

HALL, *The Ancient history of the near East*, 1 vol. 8° Londres, 4e éd., 1919 ; cartes et fig. planches. Bon exposé, bien informé.

A. MORET et G. DAVY, *Des Clans aux Empires* (collection *Évolution de l'Humanité*, vol. 6, Paris, 1923). Étudie l'organisation sociale chez les primitifs, et sa survivance dans l'Orient historique; grandes lignes de l'histoire et des institutions, avec références aux textes essentiels [M. D., *Clans*].

G. FOUGÈRES, G. CONTENAU, P. JOUGUET, etc. *Les premières civilisations*, Paris, 1926. Exposés sommaires dans un plan très étendu ; sans références.

A. ROSTOVTZEFF, *A history of the ancient world*, vol. I. Oxford, 1926 ; suggestif, très sommaire ; pas de références ; belle illustration.

J. DE MORGAN, *La Préhistoire orientale*, 3 vol., Paris, 1923-27 ; exposé intéressant, parfois tendancieux, utile illustration.

Pour la Céramique, l'Union académique internationale a entrepris la classification des céramiques antiques et publie un *Corpus Vasorum Antiquorum*; le 1er vol. comprend l'Égypte, avec notice sur *La Céramique égyptienne*, par J. CAPART.

B) *Sur l'Égypte*

1° Deux précis très secs, mais d'excellente documentation :

A. WIEDEMANN, *Ægyptische Geschichte*, 2 vol., 1 suppl., 1888; à compléter par PETRIE, *A History of Egypt*, les 3 premiers vol. sur l'Égypte pharaonique, le tome Ier refondu en 1923 (10e édit.) avec figures.

Une brillante histoire narrative : J. BREASTED, *A History of Egypt*, remaniée 1923, avec pl. ; traduite, mais sur la 1re édition de 1908 : *Histoire de l'Égypte*, Bruxelles, 1926. Les références se rapportent à une très importante collection de textes historiques traduits et annotés, des origines à la conquête perse : BREASTED, *Ancient Records of Egypt*, 5 vol., Chicago, 1906 ; c'est le seul grand recueil de textes historiques traduits, avec introduction sur le caractère de la documentation hiéroglyphique, sur la chronologie, et des notes critiques importantes, avec des indices très complets (tome V). Instrument de travail indispensable, malheureusement vieilli et incomplet depuis 1906 [A. R.] ;

2° Sur la civilisation : G. JÉQUIER, *Histoire de la civilisation égyptienne*, 2e éd., Paris, 1923, avec fig. Bien illustrée, clair, sans références ;

Ad. ERMAN et H. RANKE, *Ægypten und Ægyptisches Leben*, avec pl. et références, Tubingen, 1923. Bon exposé, classé historiquement. Plus succinct : A. WIEDEMANN, *Das alte Ægypten*, Heidelberg, 1920, bonne bibliographie, fig. ;

3° Sur l'évolution des institutions politiques, religieuses, sociales : A. MORET, *Du caractère religieux de la royauté pharaonique*, avec fig., Paris, 1903. A. MORET, *Le Nil et la Civilisation égyptienne*, Paris, 1926 (Collection *Évolution de l'humanité*, vol. 7), avec fig. Références aux documents essentiels, traduction de nombreux textes (MORET, *Nil*) ;

4° Sur la période préhistorique : J. DE MORGAN, *Préhistoire orientale*, II ; *L'Humanité préhistorique*, Paris, 1922, (*Évolution de l'humanité*, vol. 2), et surtout A. SCHARFF, *Grundzüge der Ægyptischen Vorgeschichte, Leipzig*, 1927;

5° *Collection d'études historiques* : La plus importante est éditée par Kurt Sethe : *Untersuchungen zur Geschichte und Altertumskunde Ægyptens* (SETHE *Unters.*), Leipzig, depuis 1896, monographies par Sethe, Gardiner, Schæfer, etc. Peu accessible aux non-égyptologues. (Table, RICCI, *l. c.*, p. 11.) ;

6° *Collection de textes historiques hiéroglyphiques*. Il n'existe rien de pareil au C. I. G ou à la Keilinschriftliche Bibliothek, à cause de la dispersion, du nombre infini des textes, difficiles à classer, car ici religion et histoire se confondent. Cependant, pour quelques périodes, les textes essentiels ont été réunis par G. STEINDORFF, *Urkunden des Ægyptischen Altertums*, Leipzig, depuis 1903. Elles comprennent : K. Sethe, *Urkunden der Alten Reichs*, 2 vol. sans traduction *Urk.* I, 1903; K. Sethe, *Urkunden der* 18e *dyn.*, jusqu'à la fin de Thoutmès III, 1905; une traduction du premier tiers a seule paru. En majeure partie, accessible aux seuls égyptologues.

Il en est de même pour le *Thesaurus inscriptionum Ægyptiacarum* d'H. BRUGSCH, Leipzig, 1883-86, 6 vol. : Astronomie, calendrier, géographie, mythologie, histoire, divers.

La grande collection des *Books on Egypt and Chaldea*, dus à E. A. W. BUDGE (Londres, depuis 1899, 31 vol.), textes hiéroglyphiques, avec traductions, doit être consultée avec circonspection. (Table, RICCI, *l. c.*, p. 10).

5. — CHRONOLOGIE

L'ouvrage moderne est : Ed. MEYER, *Die Ægyptische Chronologie*, 1 vol. avec 7 pl., Berlin, 1904. Une édition remaniée par l'auteur et augmentée, a été traduite par A. Moret : *Chronologie égyptienne*, Paris, 1912, avec pl. dans Musée Guimet, *Bibl. ét.* XXIV, 2 [MEYER, *Chron.*]. On y ajoutera *Die aeltere Chronologie*, citée *infra*, p. IX.

La chronologie courte, préconisée par Ed. Meyer et que nous adoptons. est confirmée par R. WEILL, *Bases, méthodes et résultats de la chronologie égyptienne*, Paris, 1926.

Tous les monuments datés par les noms et chiffres de règne des Pharaons, sont inventoriés par H. GAUTHIER, *Le Livre des Rois d'Égypte*, 5 tomes in-4°, 1907-1917, ap. *Mém.* I. F. A. O. [GAUTHIER, L. R.].

6. — GÉOGRAPHIE HISTORIQUE. CARTES

Le matériel avant 1880 a été réuni par H. BRUGSCH, *Dictionnaire géographique*, 2 vol. in folio, 1879-80 ; [Brugsch, D. G.].

Le sujet a été repris et mis au courant par H. GAUTHIER, *Dictionnaire des noms géographiques*, 5 tomes parus en 1928. [Gauthier D. N. G.].

Cartes historiques sommaires : *Atlas Vidal Lablache* ; surtout : *atlas Schrader*, avec textes par G. MASPERO. Bonnes cartes dans *Cambridge History*.

Les excellents guides du voyageur en Égypte, par G. BÉNÉDITE (Guide Joanne), et l'*Égypte* de G. STEINDORFF (Bædeker, 1928) rendront de très grands services ; bonnes cartes et plans de monuments.

7. — ARCHÉOLOGIE

A) Les ouvrages vieillis : PERROT et CHIPIEZ, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, tome I, l'*Égypte* (1882), et G. MASPERO, *L'Archéologie égyptienne* (1887), sont encore bons à relire. On utilisera de préférence :

G. MASPERO, *L'Égypte* (dans coll. *Ars Una*, Paris, 1912) avec bonne bibliographie et illustration réduite. Du même, le *Guide du Visiteur au Musée du Caire*, 4e édit., fr. Caire, 1914, est un excellent manuel d'archéologie pratique.

Manuels très sommaires, mais substantiels : SPIEGELBERG, *Geschichte der Ægyptischen Kunst*, Leipzig, 1903, G. BÉNÉDITE, *L'art égyptien dans ses lignes générales*, Paris 1922.

Techniques et complets sont les divers ouvrages où J. CAPART discute les problèmes archéologiques : *Leçons sur l'art égyptien*, Bruxelles, 1902 ; *L'art égyptien*, études et histoire, I (1924). Pour la période pré- et protohistorique, *Les débuts de l'art en Égypte*, 1904. H. SCHAEFER, *Von Ægyptischer Kunst*, 2 vol. Berlin, 1919, approfondi, mais d'une lecture difficile.

Sur la technique : PETRIE, *The arts and crafts of Ancient Egypt*, Londres, 1909; traduit par J. Capart, *Les arts et métiers de l'A. Eg.*, Bruxelles, 1912 ; excellent manuel. De même, G. JÉQUIER, *Manuel d'archéologie égyptienne*, tome I, seul paru : *Les éléments de l'architecture*, Paris, 1924, avec bibliographie.

B) *Grandes publications* documentaires, avec notes critiques : F. VON BISSING, *Denkmäler Ægyptischer Skulptur*, 125 pl. folio, Munich, 1910. W. WRESZINSKI, *Atlas zur altægyptische Kulturgeschichte*, paraît depuis 1924, Leipzig. J. CAPART, *Documents pour servir à l'étude de l'art égyptien*, Bruxelles, 1926. G. JÉQUIER, *Les Temples memphites et thébains*, folio, Paris, 1922.

C) *Albums réduits*, avec introductions : J. CAPART, *L'Art égyptien*, 2 vol., Bruxelles, 1909, 1911. HEDWIG FECHHEIMER, *Die Plastik der Ægypter*, 1920, et *Kleinplastik der Ægypter*, 1921. CH. BOREUX, *L'art égyptien*, Paris, 1926. Le plus complet est celui de G. STEINDORFF, *Die Kunst in alten Ægypten*, 1928.

Les thèmes plastiques dans les bas-reliefs et peintures des tombeaux ont été classés très utilement par Luise KLEBS, *Die Reliefs des Alten Reichs* et *Die Reliefs und Malereien des Mittleren Reichs*, Heidelberg, 1915 et 1922.

8. — RELIGION

A) *Textes essentiels* :

a) Sur le culte funéraire : 1° Pour l'Ancien Empire : G. MASPERO, *Les Inscriptions des Pyramides de Saqqarah*, Paris, 1894, textes et traduction. Nouvelle édition critique du texte seul : KURT SETHE, *Die altægyptischen Pyramidentexte*, Leipzig, 1910 et suiv. Nous citerons les § de cette édition [*Pyr.* §...]. Une traduction nouvelle et un très utile index hiéroglyphique sont dus à L. SPEELERS, Bruxelles (1923) ;

2° Moyen Empire : les textes des sarcophages du M. E. ont été publiés surtout par P. LACAU, *Textes religieux* (dans le R. T., t. XXVI et suiv.), sans traduction ;

3° Nouvel Empire. Les livres des Morts sont édités par Ed. NAVILLE, *Das Ægyptische Todtenbuch* (Leipzig, 1886), et pour l'époque saïte, par LEPSIUS, *Das Todtenbuch der Ægypter* (1842). Ce texte est traduit par PIERRET, *Le Livre des Morts*, Paris, 1882., ouvrage très vieilli, et mieux par LEPAGE-RENOUF, *The Book of Dead* (Paris, 1904). BUDGE, *The Book of Dead* a donné les textes thébains, traduction et index, 3 vol., Londres, 1910.

Le rituel funéraire thébain est dans E. SCHIAPARELLI, *Il Libro dei funerali*, avec trad. et atlas, Turin, 1890.

b) Sur le culte des dieux dans les temples : A. MORET, *Le rituel du culte divin journalier en Égypte*, texte avec trad. et fig., Paris, 1902 (Musée Guimet, B. d'études, t. XIV).

B) *Exposé des doctrines.*

Le meilleur livre d'ensemble est : Ad. ERMAN, *Die Ægyptische Religion*, 2e éd., 1909, que Vidal a mal traduite en fr. sur la 1re édit : *La religion égyptienne*, Paris, 1907. On consultera aussi : PH. VIREY, *La religion de l'Ancienne*

Égypte, Paris, 1910 ; ED. NAVILLE, *La religion des anciens Égyptiens*, Paris, 1907, dans Musée Guimet, Bibl. de Vulgarisation, t. XXIII.

L'ouvrage fondamental de H. BRUGSCH, *Religion und Mythologie der alten Ægypter* (1891) utilise surtout les matériaux de basse époque, où triomphent le syncrétisme et le symbolisme. Plus réaliste et historique, est la conception de G. MASPERO, dans ses excellentes *Études de mythologie et d'archéologie égyptienne, Bibliothèque égyptologique*, t. 1-8, [MASPERO, M. A.].

L'évolution des croyances a été retracée par J. BREASTED, *Development of religion and Thougt in Ancient Egypt*, 1912. Le dernier état des recherches se trouve dans A. MORET, *Le Nil*, Paris, 1926.

Sur le culte des dieux agraires, on lira J. G. FRAZER, *Adonis Atys et Osiris*, trad. fr. : Musée Guimet, B. d'études, t. XXIX-XXX.

Un exposé détaillé des grands problèmes religieux avec les références aux documents essentiels, dans : A. MORET, *Au temps des Pharaons, Rois et Dieux d'Égypte, Mystères égyptiens*, 3 vol., Paris, 3e éd., 1923 ;

C) *La Magie* a été étudiée dans son ensemble par F. LEXA, *La Magie dans l'Égypte antique*, 2 vol. et planches, Paris 1924-25; plus succinct, avec le texte essentiel : A. MORET, *Horus Sauveur*, ap. *Revue Histoire des Religions*, nov. 1915.

Des extraits des sources les plus importantes ont été réunies dans une traduction lisible, par G. ROEDER, *Urkunden zur Religion der Alten Ægypten*. 1915 [ROEDER, *Urk. Relig.*] ;

D) *L'iconographie religieuse* a son seul répertoire dans l'ouvrage mal autographié de LANZONE, *Dizionario di Mitologia egizia*, Turin 1881-86, vieilli et incomplet. Compléter par G. DARESSY, *Statues de divinités*, Cat. Caire, 2 vol, Cf. quelques articles de G. ROEDER, dans RORSCHER, *Lexicon*, depuis la lettre S

9. — LITTÉRATURE

A) La plupart des textes littéraires, importants pour l'histoire de la vie sociale et religieuse, sont dans AD. ERMAN, *Die Literatur der Ægypter*, Berlin, 1923. [Erman, *Lit.*].

Les textes relevant du folklore sont bien traduites dans G. MASPERO, *Les Contes populaires de l'Ancienne Égypte*, 4e éd., Paris, 1910. [Maspero, C. P.] et par G. ROEDER, *Altægyptische Erzählungen und Märchen* (1927) ;

B) Pour la langue et la grammaire, les ouvrages modernes sont : AD. ERMAN, *Die Ægyptische Grammatik*, Berlin, 4e édit., 1928; ALAN H. GARDINER, *Egyptian Grammar*, 1927 ;

C) Historique du déchiffrement : A. MORET, *Nil*, p. 8 et suiv. SOTTAS ET DRIOTON, *Introduction à l'étude des hiéroglyphes*, Paris, 1922.

II. — L'Asie occidentale

1. — BIBLIOGRAPHIES

Les éléments d'une bibliographie détaillée se trouvent dans G. CONTENAU, *Manuel d'archéologie orientale*, I, p. 491 et suiv., Paris, 1927 [C. *Manuel*, I], et surtout dans WEIDNER, *Die Assyriologie*, Berlin, 1914-22.

Des bibliographies annuelles paraissant dans l'*Orientalische Bibliographie*, dep. 1887; l'*Orientalistische Literaturzeitung*, depuis 1899 et dans *Archiv für Orientforschung* (tous les deux mois), Berlin, depuis 1924 [Arch. F. O.].

2. — Sources classiques

On les trouvera réunies dans Holzhey, *Assur and Babel*, Munich, 1921 Théodore Reinach, *Textes grecs et latins relatifs au Judaïsme* (1895). Les textes avec trad. latine, ap. F. H. G., t. II.

Pour la critique des sources : Hérodote, Diodore, Strabon, cf. *supra* p. V. Pour Hécatée, Ctésias, etc., cf. Prášek, *Geschichte der Mäder...*, au début des tomes I et II. Sur Bérose et Josèphe, cf. supra, p. VII et Lehmann-Haupt, *Berossos Chronologie*, ap. *Klio*, XVI, 1920.

3. — Sources indigènes. Fouilles. Histoire et archéologie

Les fouilles — qui ont fait surgir des millions de tablettes écrites en cunéiformes, et des monuments figurés par milliers — sont, au début, l'œuvre de consuls européens en Orient et de missions spéciales. Une organisation locale des recherches commence seulement vers 1878 pour la Palestine, vers 1890 dans les autres domaines asiatiques, par l'action de Sociétés scientifiques : *Palestine Exploration Fund*, *Society of Biblical Archaeology*, *Deutsche Orient Gesellschaft*, etc. D'autre part, la France obtient le monopole des fouilles, en Perse méridionale (Élam) et déborde sur la Mésopotamie. Le Musée du Louvre, le British Museum, le Musée oriental de Berlin, les Universités américaines et anglaises, suivent l'exemple, en Mésopotamie, Assyrie, Asie Mineure, Palestine, et partagent les résultats des fouilles avec le Musée ottoman de Constantinople.

Le gouvernement ottoman, ayant créé un Service archéologique pour la protection des monuments anciens, et un musée des antiquités à Stamboul (dirigé par Hamdy-Bey, Halil Edhem) s'est réservé, depuis 1884, la propriété des antiquités et le contrôle des fouilleurs. Des fouilles ont été dirigées par Hamdy-Bey à Sidon, par Macridy-Bey à Sidon et Boghaz-Keuï.

Après la guerre mondiale 1914-18, le mandat français ayant été institué en Syrie, le mandat britannique en Mésopotamie (Irak), et en Palestine, des fouilles méthodiques succédèrent aux recherches superficielles; elles sont actuellement en plein rendement.

Sur les voyages, explorations, fouilles particulières, avant 1904 : Fossey, *Manuel d'Assyriologie*, I, Paris, 1904. Hilprecht, *Explorations in Bible Land during the 19th Century*, Philadelphie, 1903 (Orient asiatique et Égypte). Contenau, *Manuel d'archéologie orientale*, t. I, p. 13 et suiv., poursuit l'historique des fouilles jusqu'en 1927.

La documentation historique résulte des publications de fouilles ; aussi citerons-nous simultanément les ouvrages archéologiques et historiques, par régions.

1. *Élam* (*et Mésopotamie*).

Au début, fouilles de Marcel Dieulafoy, qui publie l'*Acropole de Suse*, Paris, 1893. Puis, le monopole des fouilles est attribué à une *Délégation française*, qui exhume la Suse préhistorique et publie, depuis 1900, les *Mémoires de la Délégation française en Perse*, 18 vol. parus, par J. de Morgan, Scheil, Mecquenem, Pottier, etc. [*Délégation*]. Suse, en dehors de l'archéologie élamite, a fourni de magnifiques monuments mésopotamiens, trophées de guerre,

arrachés aux Sumériens et aux Sémites : Scheil, Code d'Hammourabi, Stèle de Narâmsin, etc.) Cf. J. de Morgan, *Préh. orientale*, t. III, Paris, 1927.

2. *Mésopotamie* : *Sumer et Babylonie*.

A) *Fouilles*.

D'abord, Loftus, *Travels and Researches in Chaldea and Susiana*, Londres, 1857.

Puis, à Tello (Lagash), fouilles de E. de Sarzec, publiées par lui et Léon Heuzey, *Découvertes en Chaldée*, Paris, 1884-1912. Travaux continués par G. Cros, publiées par Cros, Heuzey, F. Thureau-Dangin, *Nouvelles fouilles de Tello*, Paris, 1910-1914.

Pour le Louvre, le Père Scheil fouille à Sippar, *Mémoires de l'I.F.A.O.* 1902 et H. de Genouillac, à Kish (*Premières recherches à Kich*, Paris, 1924-25. L'Université de Pensylvanie envoie à Nippour Hilprecht : *Die Ausgrabungen in Bel-tempel zu Nippur*, Leipzig, 1903, et réunit des milliers de tablettes, qu'elle publie. Les Universités de New-Haven et de Yale, d'Oxford, recueillent surtout des tablettes cunéiformes. La D. O. G. s'attaque à Babylone : Koldewey, *Das viedererstehende Babylon*, 4e éd., Leipzig, 1925, et à Ourouk : Jordan, *Uruk-Warka*, 1928. Sur cette période des fouilles, cf. Zehnpfund, *Babylonien in den wichtigsten Ruinenstätten* (Alte Orient, XI, 1910).

De concert avec l'Université de Pensylvanie, le British Museum rouvre, depuis 1918, des chantiers à Our, Éridou, Ourouk, Kish, qui renouvellent l'archéologie sumérienne, par les fouilles de Langdon, Hall et Woolley : Cf. Langdon, *Ausgrabungen in Babylonien seit 1918* (Alte Orient), Leipzig, 1928, Pour le détail des publications, voir la bibliographie dans *Cambridge History*. I, p. 645-652, et C. *Manuel*, I, p. 498.

B) *Histoire et archéologie*.

Le matériel historique, jusqu'en 1905, est traduit par F. Thureau-Dangin, *Les Inscriptions de Sumer et d'Akkad*, Paris, 1905, et tr. allemande, 1907, ouvrage fondamental. A compléter par Léon Legrain, *Le temps des rois d'Our*, Paris, 1912 ; Charles Jean, *Les Lettres de Hammurapi*, Paris, 1913. (Pour les textes juridiques, cf. *infra*, p. XIX).

Des tableaux d'ensemble de l'histoire mésopotamienne sont dus à : King, *A History of Sumer and Akkad*, suivi de *A history of Babylon*, Londres, 1910 et 1915 ; très estimé ; bonnes cartes et illustrations. Un précis clair et bien renseigné, est celui de L. Delaporte, *La Mésopotamie, la civilisation babylonienne et assyrienne* (collection : *Évolution de l'humanité*, vol. 8). Paris, 1923. Pour les origines, cf. Ed. Meyer, *Sumerier und Semiten in Babylonien*, Berlin, 1906, bien informé, parfois tendancieux.

Pour l'archéologie, Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art*, t. II : *Chaldée et Assyrie*, 1884, est périmé en bien des parties ; à compléter, par Léon Heuzey, *Origines orientales de l'art*, Paris, 1891-95 et surtout par G. Contenau, *Manuel d'archéologie orientale* tome I, Paris, 1927. On consultera aussi H. Scheafer et W. Andrae, *Die Kunst des alten Orients*, Berlin, 1925. Albums pratiques : G. Contenau, *L'art de l'Asie occidentale ancienne*, Paris, 1928 ; Hall, *La sculpture babylonienne et assyrienne au British Museum*, Paris, 1928.

Pour *la glyptique* (sceaux et cylindres), L. Delaporte, *Catalogue des cylindres orientaux du Louvre*; O. Weber, *Altorientalischen Siegelbilder* (ap. *Alte Orient*).

3. *Assyrie*.

A) *Fouilles*. Les premières recherches ont dégagé Ninive, la capitale de l'empire assyrien du Ier millénaire : Botta et Flandrin, *Les monuments de Ninive*, 5 vol. fol., Paris, 1845-50, Place, *Ninive et l'Assyrie*, 3 vol. fol., Paris, 1867 ;

fouilles qui ont enrichi le Louvre. Parallèlement, LAYARD, *The monuments of Niniveh*, fol., Londres, 1849-53, exhume des palais et la fameuse « bibliothèque » d'Assourbanipal, pour le British Museum.

Les fouilles récentes ont fait revivre une Assour des IVe-IIIe milliénaires, par les efforts de la D. O. G., qui publie les résultats : *Mitteilungen*, dep. le t. XIV, et dans ses *Wissenschaftliche Veröffentlichungen*. Cf. ANDRAE, *Die archaischen Ischtartempel in Assur*, Leipzig, 1922 ;

B) *Histoire* : Ajouter aux ouvrages cités plus haut (p. XV) : OLMSTEAD, *A History of Assyria*, New-York, 1923, et *Assyrian Historiography*, 1916.

C) Pour la dernière période de cette histoire : BEZOLD, *Ninive und Babylon*, 3e éd., 1909 ; GADD, *The fall of Niniveh*, Londres, 1923.

Des manuels encyclopédiques (qui traitent l'ensemble de la civilisation mésopotamienne) le plus complet est : MEISSNER, *Babylonien und Assyrien*, 2 vol., Heidelberg, 1920-25.

4. *Asie Mineure et Syrie du Nord.*

L'Asie Mineure se rattache à notre sujet en tant que siège de colonies sémitiques en Cappadoce à une date très ancienne, et comme centre du royaume Hittite, qui a débordé sur la Syrie du Nord.

A) *Fouilles* : 1° Les premières découvertes sont dues à Georges PERROT, *Exploration archéologique de la Galatie*, Paris, 1872, et à CHANTRE, *Mission en Cappadoce*, Paris, 1893-98 ; elles mettent en lumière les monuments et inscriptions de Kara-Euyuk et de Boghaz-Keuï, en Asie Mineure ; mais leur date et leur signification historique n'apparut que plus tard ;

2° Pour la Cappadoce, des tablettes cunéiformes et la céramique révélèrent des colonies sémites vers 3.000 : G. CONTENAU, *30 tablettes cappadociennes*, Paris, 1919 ; H. DE GENOUILLAC, *La céramique cappadocienne*, Paris, 1926 ;

3° D'autre part, les monuments de Kara-Euyuk, de Karabel, furent reconnus apparentés à ceux de Boghaz-Keuï, après que WINCKLER eut découvert, en 1906, à Boghaz-Keuï, les archives très riches des rois Hittites du IIe millénaire.

La D. O. G. et le Musée oriental de Berlin ont subventionné fouilles et publications. On les trouvera dans : WINCKLER et PUCHSTEIN, *Excavations at Boghaz-Keuï*, Smithsonian Report, 1908 ; PUCHSTEIN, *Boghaskoï*, Leipzig, 1921. Les textes hittites, soit idéographiques, soit écrits en cunéiformes, sont publiés par la D. O. G. dans les *Wiss. Veröffentl.* de 1916 à 1923 : *Keilschrifttexte aus B.*, et par le Musée de Berlin : *Keilschrifturkunden aus B.*, depuis 1922.

La langue de ces textes se rattache à l'indo-européen par sa grammaire : HROZNY, *Boghaz Koï Studien* I : *Die Sprache der Hethiter*, 1917, et II : *Hethitische Keilschrifttexte*, 1919. Dès lors fut manifeste la parenté de ces textes avec certains documents de la trouvaille d'El-Amarna (*infra*, p. XVII) qu'avait publiés KNUDTZON, *Die Zwei Arzawabriefe*, 1902. Le domaine de la culture hittite se révéla donc aussi à Carchemish et en Syrie-Nord ;

4° D'où l'extension des fouilles de la D. O. G. à cette région : LUSCHAU, HUMANN, KOLDEWEY, etc., *Ausgrabungen in Sendschirli*, Berlin, 1893-1911. Suivirent des fouilles du British Museum : HOGARTH, *Carchemish I*, 1914 et WOOLLEY, *Carchemish II*, 1921.

Depuis que la Syrie nord est sous mandat français, le *Service des Antiquités de Syrie* a exhumé des villes hittites dans la vallée de l'Oronte : M. PÉZARD, *Mission archéologique à Tell Nebi Mend*, en 1921 (*Syria*, III, 1922); CTE DU MÉNIL DU BUISSON, *Les ruines d'El-Mishrife, Fouilles à Qatna* (*Syria*) qui confirment le fait révélé par les tablettes d'El-Amarna : l'existence d'un royaume de Mitanni, antérieur à celui des Hittites, en Syrie Nord ;

B) *L'utilisation historique de ces documents* apparaît au fur et à mesure dans :

GARSTANG, *The Land the of Hittites*, 1910 ; Ed. MEYER, *Reich and Cultur des Chetiter*, Berlin, 1914, bon exposé, bien illustré ; COWLEY, *The Hittites* (Schweich Lectures) Londres, 1918, important pour le côté philologique ; GÖTZE, *Das Hettiter Reich* (Alte Orient, 20), Leipzig, 1919. Au point de vue archéologique : G. CONTENAU, *La Glyptique syro-hittite*, Paris, 1923 ; POTTIER, *L'Art hittite*, Paris, 1926.

G. CONTENAU, *Eléments de bibliographie hittite*, Paris, 1922, montre la complexité des questions soulevées par les documents hittites.

5. *Syrie et Phénicie*

Le sol n'a livré que fort peu de monuments indigènes, et un nombre infime de textes. Ce que nous savons de plus précis ressort des textes retrouvés en Mésopotamie, à Boghaz-Keuï, et en Égypte.

1° Pour la période antérieure au IIe millénaire, la documentation est presque exclusivement archéologique : FRANKFORT, *Studies in Eearly Pottery of the Near East*, 2 vol. surtout I, *Mesopotamia, Syria and Egypt and their earliest interrelations*, 1924.

A Byblos, les fouilles de P. MONTET ont révélé une colonisation égyptienne de la côte aux IIIe et IIe millénaires. *Les Égyptiens à Byblos* (*Monuments Piot* t. 25, 1922), et *Byblos*, Paris, 1928.

Les données des textes mésopotamiens ont été utilisés pour proposer l'hypothèse d'un empire d'Amourrou, rival de l'empire sumérien : CLAY, *The Empire of Amorites* (Yale Oriental Series), Londres, 1919. L'iconographie de cette période apparaît sur les sceaux et cylindres : OTTO WEBER, *Altorientalische Siegelbilder* (Alte Orient, 17-18) Leipzig, 1920.

2° Pour le IIe millénaire, si l'on excepte les monuments de Byblos (MONTET, ap. *Syria*, t. V), la documentation est surtout étrangère ; le pays est aux mains successivement des Mitanniens, Hyksos, Hittites, Égyptiens, Assyriens ; l'intérêt local s'efface devant la politique internationale. C'est l'époque des tentatives d'empire que révèlent, d'une part les archives de Boghaz-Keuï, et les monuments de Sendschirli et Carchemish (déjà cités p. XVI) ; d'autre part, les archives retrouvées en Égypte, à Tell El-Amarna, correspondance diplomatique, en cunéiformes, des Pharaons avec les puissances asiatiques et les villes de Syrie. La dernière édition est : KNUDTZON, *Die El-Amarna Tafeln*, Leipzig, 1915. Pour le commentaire, cf. NIEBUHR, *Die El-Amarna Zeit* (A : Orient). Les témoignages des textes égyptiens sur l'Asie sont groupés par R. WEILL : *L'Asie dans les textes égyptiens* (*Sphinx*, 1905) ; et, pour la période de l'empire égyptien en Asie : MÜLLER (W. Max) *Asien und Europa in altäg. Denkmaelern*, 1893. Les questions soulevées par l'invasion des Hyksôs en Égypte sont traitées par R. WEILL, *La fin du Moyen Empire égyptien* : I, *Les Hyksôs et la restauration nationale*, Paris, 1918. Bonne documentation ; thèse tendancieuse. L'ensemble des rapports de l'Égypte et des puissances asiatiques est exposé, en dernier lieu, par A. MORET, *Clans*, IIIe partie, et BILABEL, *Geschichte Vorderasiens und Ægyptens, vom 16-11 Jahr.*, Heidelberg, 1927 ,

3° Depuis le Ier millénaire, l'intérêt se concentre sur la côte phénicienne, où se développent les royaumes de Sidon et de Tyr, que convoitent les Assyriens. La documentation indigène, d'époque récente, reste très peu importante ; elle provient de trouvailles locales : inscriptions d'Eschmunazar à Sidon (1856), Iehaumilk, à Byblos (1869). Les expéditions scientifiques sont celles de : E. RENAN, *Mission de Phénicie*, Paris, 1864 ; CLERMONT-GANNEAU, *Mission en Palestine et Phénicie en* 1881, Paris, 1883. HAMDY-BEY et THÉODORE REINACH, *Une nécropole royale à Sidon*, Paris, 1892. Tout dernièrement, G. CONTENAU, *Mission archéologique à Sidon*, Paris, 1921 et 1924.

Les témoignages des textes assyriens sont groupés par : A. DELATTRE, *L'Asie occidentale dans les Inscriptions assyriennes*, ap. *Revue des Questions historiques*, 1884-85.

Le tableau d'ensemble de la civilisation phénicienne est dans : l'ouvrage vieilli de PIETSCHMANN, *Geschichte der Phönizier*, 1889 ; ED. MEYER, article *Phœnicia*, dans Cheyne, *Encyclopedia biblica* (1902) ; à compléter par G. CONTENAU, *La civilisation phénicienne*, Paris, 1926.

Les rapports des Phéniciens avec la Crète et la Méditerranée, qui sont en dehors de notre sujet, sont exposés dans : V. BÉRARD, *Les Phéniciens et l'Odyssée*, 2 vol., Paris, 1902-3 ; R. DUSSAUD, *Les civilisations préhelléniques*, 2e édit., Paris, 1914 ; G. GLOTZ, *La civilisation égéenne* (Collection : *Evolution de l'humanité*, vol. 9), Paris, 1923. Pour les races et les langues, on trouvera des hypothèses intéressantes, mais hardies, dans AUTRAN, *Les Phéniciens*, *Mém.* I. F. A. O, 1920.

6. *Palestine*

Après les missions de Renan et Clermont-Gauneau, on se préoccupa d'organiser l'exploration scientifique de la Palestine. Successivement se constituent le *Palestine Exploration Fund*, la *Society of Biblical Archaeology* (1878), le *Deutscher Palestina Verein* (1878). Bientôt les Dominicains de *Saint-Etienne de Jérusalem* fondent un Institut de recherches bibliques, avec la *Revue biblique* (R. B.) qui publie les résultats de fouilles, des articles de fond, et d'utiles analyses bibliographiques.

A) *Les fouilles* scientifiques suivirent.

Pour le compte du Palestine E. F., Petrie et ses collaborateurs explore la côte palestinienne : Petrie, *Tell el Hesy*, 1891, continué par BLISS et MACALISTER, *Excavations in Palestine*, 1902 ; MACALISTER, *Gezer*, 1912.

La région de Taanach et Magedo, célèbre dans les Annales militaires des Pharaons, est fouillée par l'autrichien SELLIN, *Tell Ta'annek* (ap. *Denkschriften Akademie Wien*, 1904-06) et SCHUMACHER-STEUERNAGEL, *Tell el Mutesellim*, 1908, La D. O. G. publie dans ses *Wiss. Veröff.* de 1913, le *Jericho* de SELLIN et WATZINGER. L'université de Harvard subventionne des fouilles à Samarie : REISNER, FISCHER, LYONS, *Harvard Excavations at Samaria*. A Jérusalem, des savants français, le Père H. VINCENT fouille *Jérusalem antique*, 1902, et R. WEILL, *La cité de David*, 1920. Les résultats sont décevants au point de vue historique ; une seule inscription de l'époque royale à Jérusalem, quelques tablettes cunéiformes à Taanach, et des stèles égyptiennes de Séti I et Ramsès II à Beishan. Toutefois, la civilisation cananéenne commence à se révéler dans ses grandes lignes, depuis le IIIe millénaire, grâce à la céramique et aux petits monuments archéologiques.

On trouvera des exposés d'ensemble dans : MACALISTER, *A History of civilisation in Palestine*, Cambridge, 1912, et surtout dans Père H. VINCENT, *Canaan d'après l'exploration récente*, 2e éd., 1914 ;

B) *L'intérêt historique* principal est dans l'histoire des Israélites. Les monuments contemporains *in situ* sont jusqu'ici en nombre infime ; les documents proviennent soit des textes mésopotamiens, soit des textes égyptiens (stèle de Ménephtah, dite d'Israël), soit de papyrus araméens retrouvés à Eléphantine, au temps des Perses : COWLEY, *Aramaïc Papyri of the fifth Century*, 1923. La trame historique est donc à rechercher surtout dans la *Bible*, pour laquelle la critique s'est attachée à fixer les dates vraisemblables de rédaction du Pentateuque et du Deutéronome : E. RENAN, *Histoire du Peuple d'Israël*, 5 vol., 1887-94, et surtout WELLHAUSEN, *Prolegomena zur Geschichte Israels*. Le plus récent exposé d'ensemble est : GUTHE, *Geschichte des Volkes Israel*, 3e éd., 1914, et DESNOYERS, *Histoire du peuple hébreu des Juges à la Captivité*, Paris, dep. 1922. L'étude des origines, plus ou moins légendaires, met aux prises les historiens qui ménagent la tradition biblique : SELLIN, *Geschichte des isr. jud. Volkes*, I, 1924, et ceux qui refusent un caractère historique aux récits sur les patriarches, et aux faits antérieurs au Ier millénaire : ED. MEYER, *Die Isrealiten und ihre Nachbarstämne*, 1906, et G. HÖLSCHER, *Geschichte der Isr. und Iüd. Religion* 1922 ;

C) *L'époque des Hyksôs* et la question de l'*Exode* sont des points critiques de l'histoire palestinienne. Consulter : KING, *Nile and Jordan, the archaeological and historical Interrelations between Egypt and Canaens*, 1921 ; SPIEGELBERG, *Der Aufenthalt Israels in Ægypten*, Strasbourg, 1904 ; GARDINER (ALAN H), *The Geography of the Exodus* (ap. *Recueil Champollion*), Paris, 1922, et, du point de vue traditionaliste, A. MALLON, *Les Hébreux en Egypte*, Rome, 1921 ;

D) *Pour l'archéologie* : PERROT et CHIPIEZ, t. III, *Phénicie, Chypre*, t. IV, *Judée, Syrie*. A compléter par P. VINCENT, *Canaan*.

On trouvera un très bon choix de textes et de monuments sur les rapports historiques des Israélites avec les peuples voisins, dans : H. GRESSMANN, *Altorientalische Texte*, et *Altor. Bilder, zum Alten Testament*, 2e éd. Berlin, 1926-1927.

La bibliographie générale est tenue à jour de 1895 à 1924, par Thomsen, *Die Palestinaliteratur*, 4 vol.

7. *Perse.*

A) *Fouilles*. En dehors de la Perse méridionale (Élam), que l'on ne peut guère séparer de la Mésopotamie, l'exploration archéologique est encore très peu poussée jusqu'ici, et se limite aux grands monuments de la Perse achéménide. STOLZE a fouillé à *Persepolis*, 2 vol., 1882. SARRE et HERZFELD ont publié *Iranische Felsenreliefs*, 2 vol. 1910. Au dernier de ces auteurs, HERZFELD, on doit des recherches, encore inédites, qui démontreraient que la céramique de Suse I et de Suse II aurait ses origines dans une civilisation néolithique, disséminée sur tout le plateau de l'Iran (conférence au Musée Guimet, octobre 1928) ;

B) *L'histoire et l'archéologie*, pour l'époque étudiée ici, se basent l'une sur les inscriptions cunéiformes des Achéménides à Suse, Béhistoun, Persépolis, qui ont servi de point de départ au déchiffrement des cunéiformes ; l'autre sur les palais et tombeaux des rois perses dans les mêmes localités. Les textes sont traduits par WEISSBACH, *Die Keilinschriften der Achämeniden*, 1911. Sur l'architecture et l'art : M. DIEULAFOY, *L'art antique de la Perse*, Paris, 1884-85 ; PERROT et CHIPIEZ, *Histoire de l'art*, t. V, *Perse*, 1890, sont encore utiles, quoique vieillis. On consultera surtout : SARRE, *Die Kunst der alten Persiens*, 1922, et HERZFELD, *Pasargadae, Untersuchungen zur persische Archaeologie*, 1908.

L'exposé des destinées historiques des populations iraniennes se trouve dans PRÁŠEK, *Geschichte der Meder and Perser biszum makedonischen Eroberung*, 2 vol. Gotha, 1906-1910. Compléter par NOELDEKE, *Aufsätze zur persischen Geschichte*, 1887, en partie sur la période achéménide. PRÁŠEK a publié, dans l'*Alte Orient*, des essais plus courts sur *Dareios I, Kambyses, Kyros der Grosse*, 1912-1914. Sur la civilisation en général : HUART, *La Perse antique et la civilisation iranienne*, 1925 (collection : *L'évolution de l'humanité*, vol. 24).

4. — LÉGISLATION

L'Asie occidentale est le pays des contrats et des codes, tandis que l'Égypte est très pauvre en documents de cette sorte.

Pour la Babylonie et l'Assyrie : V. SCHEIL a publié et traduit *Le Code des lois de Hammourabi*, ap. *Délégation*, t. IV, 1902 ; et *Nouveaux fragments*, ap.

Mémoires Acad. I^ons, 1918 ; du même, *Recueil de lois assyriennes* qui provient des fouilles de la D. O. G. à Assour.

Hrozny a retrouvé à Boghaz-Keuï un *Code Hittite provenant de l'Asie Mineure*, I, Paris, 1922.

Le Pentateuque de la Bible comprend les *Lois* du *Lévitique*. On doit à Johns (C. H. W.) une étude sur *The Relations between the Laws of Babylonia and the Laws of the Hebrew People*, Londres, 2e éd., 1917.

Koschater a publié des études de droit comparé à propos du code de Hammourabi : *Rechtsvergleichende Studien zur Gesetzgebung Hammurapis*, Leipzig, 1917. Schaeffer compare à ces lois *The social legislation of the primitive Semites*, New-Haven, 1915.

5. — Recueils de textes historiques traduits

Les sources cunéiformes de la Mésopotamie et de l'Assyrie sont rassemblées et traduites dans deux recueils, accessibles aux non-assyriologues.

1° *Keilinschriftliche Bibliothek*, publiée sous la direction de E. Schrader, par Abel, Bezold, Jensen, Peiser, Winckler, 6 vol. 1889-1900, comprenant : I et II, textes assyriens ; III, textes babyloniens ; IV, textes juridiques et économiques ; V, tablettes d'El-Amarna ; VI, textes religieux ;

2° *Vorderasiatische Bibliothek*, 20 volumes prévus. Ont paru : I, F. Thureau-Dangin, *Die sumerischen und Akkadischen Königsinschriften*, 1907 (trad. de l'édition française de 1905). II, Knudtzon, *Die El-Amarna Tafeln*, 2e éd., 1915. IV, Langdon, *Die neu-babylonischen Königsinschriften*, 1912. V, Schorr, *Urkunden des Altbabylonisches Zivil-und Prozessrechts*, 1913. VI, Ungnad, *Babylonische Briefe aus der Zeit des Hammurapi-Dynastie*, 1914. VII, Strack, *Assurbanipal*, 1916.

6. — Géographie historique. — Cartes

On trouvera des esquisses géographiques et cartes dans J. de Morgan, *Préhistoire orientale*, surtout t. III, et Ramsay, *The historical geography of Asia Minor*, Londres, 1891. Dussaud a publié une *Topographie historique de la Syrie antique et médiévale* (1927).

L'*Atlas Schrader* a des cartes historiques avec texte par G. Maspero. Pour la Syrie-Palestine, existe un utile *Baedeker* ; le guide *Isambert* pour l'Orient est périmé. Ces cartes n'ont pas toujours les noms des champs de fouilles modernes. On trouvera de bonnes cartes, au courant, dans la *Cambridge History*.

7. — Chronologie générale

Sur les bases mathématiques de la Chronologie orientale : Ginzel, *Handbuch der Mathemat. und technische Chronologie*, Leipzig, 1906.

Pour les diverses régions, consulter :

Babylonie : Ed. Meyer, *Die aeltere chronologie Babyloniens, Assyriens, and Ægyptens*, Stüttgard, 1925. (Cf. *supra*, p. XI). Lehmann-Haupt, *Berosses' chronologie und die Keilinschrift Neufunde* (ap. *Klio*, XVI, p. 172 et 242), 1920. King a publié les *Chronicles concerning early Babylonian Kings*, Londres, 1907. Nous suivrons dans cette histoire les computs adoptés par F. Thureau-Dangin. *La Chronologie des Dynasties de Sumer et d'Akkad* et *Chronologie de la 1re dynastie babylonienne*, ap. *Revue d'Assyriologie*, 1928 et 1917.

Assyrie : La liste chronologique des rois a été établie par Weidner, *Die Könige von Assyrien*, 1921-22, reproduit par Meissner, *Babylonien und Assyrien*, t. II, 1925.

8. — Religion

Généralités : pour l'ensemble de l'Orient ancien, on trouvera : 1° Un bon exposé sommaire dans Chantepie de la Saussaye, *Lehrburch der Religions geschichte*, 4e éd., 1925. La première édition, traduite en français, n'est plus utilisable ;

2° Une série de monographies dans : *Die orientalische Religionen*, qui comprend : Lehmann-Haupt, *Die Anfange der Religion, und die Religion der primitiven Völker* ; Ad. Erman, *Die Ægyptische Religion* ; Bezold, *Die Babylonisch-Assyrische Religion* ; Oldenberg, *Die Indische Religion* (1906).

Par pays : 1° pour la Mésopotamie : Père Dhorme, *La religion assyro-babylonienne*, Paris, 1910, et un utile *Choix de textes religieux assyro-babyloniens*, Paris, 1907. A compléter par : Jastrow, *Die Religion Babyloniens und Assyriens*, 2 vol. 1905-12. Sur la mythologie : King, *The legends of Babylonia and Egypt* (Schweich Lectures) 1918.

Sur les sciences magiques, très en honneur : Fossey, *La magie assyrienne*, Paris, 1902. Ch. Virolleaud, *L'astrologie chaldéenne*, Paris, 1908-12 ;

2° Pour les Sémites : Père Lagrange, *Etudes sur les religions sémitiques*, 2e édit., Paris, 1905 ;

3° Sur les cultes palestiniens : Dussaud, *Les origines cananéennes du sacrifice israélite*, Paris, 1921. J. G. Frazer *Le Folklore dans l'Ancien testament*, Paris, 1924 ;

4° Sur *La religion d'Israël*, deux manuels sous ce titre, celui de A. Loisy, Paris, 1908, et celui de Kreglinger, Bruxelles, 1922.

On complétera par Stade, *Die Religion Israels und die Entstehung des Judentums*, 1905. A. Loisy, *Les mythes babyloniens et les premiers chapitres de la Genèse*, Paris, 1901 ; *id. Les Mystères païens et le mystère chrétien*, 1919 ; *id. Essai historique sur le sacrifice*, 1920. Le *Dictionnaire de la Bible* par Vigouroux est une riche encyclopédie pour l'Orient entier ;

5° Cultes phéniciens : J. G. Frazer, *Adonys, Atys* (*et Osiris*) ; Baudissin, *Adonis und Eschmun*, 1911 ;

6° Pour la Perse, J. Darmsteter a traduit les livres sacrés : *Zend Avesta*, Paris, 1892-93. Jackson a étudié la personnalité de *Zoroastre*, New-York, 1899. Sur *La Religion des Perses* en général, voir les articles du Père Lagrange, ap. *Revue Biblique*, 1904, p. 40, et 188. Les rapports entre les doctrines, depuis les temps archaïques, et l'état social ont été mis en lumière par A. Meillet, 3 *conférences sur les Gâthâ de l'Avesta*, ap. *Musée Guimet, Bibl. de Vulgarisation*, t. 44, 1925.

9. — Littérature

A) *Sur les langues asianiques, sémitiques, indo-européennes* : Meillet et Cohen, *Les langues du Monde*, Paris, 1924. Brockelmann (traduit par Marçais et Cohen) : *Précis de linguistique sémitique*, Paris, 1910, donne les éléments communs aux diverses langues sémitiques.

B) *Sur l'écriture* : F. Thureau-Dangin, *Recherches sur l'origine de l'écriture cunéiforme*, Paris 1898-99 ; Barton, *The origin and development of Babylonian Writing*, Leipzig, 1913 ; Sayce, *The Decipherment of the Hittite Hieroglyphic Texts* (*J. R. A. S.*, 1922, p. 537).

C) *Sur l'alphabet* : E. de Rougé, *Mémoire sur l'origine égyptienne de l'alphabet phénicien*, 1874 ; Ph. Berger, *Histoire de l'écriture dans l'antiquité*, Paris, 1891 ;

GARDINER (ALAN H.), *The egyptian origin of the Semitic alphabet* (*J. E. A.*, III, 1916) ; DUSSAUD, *Les inscriptions phéniciennes du tombeau d'Ahiram, roi de Gebal* (*Syria*, V, 1924).

D) Recueils de textes littéraires : MEISSNER, *Die babylonische-assyrische Literatur*, et O. WEBER, *Die Literatur der Babylonier und Assyrier*, 1907 ; Ch. JEAN, *Le milieu biblique avant J. C.*, t. II, Littérature, Paris, 1923.

III. — Principaux périodiques

Une grande partie de la documentation historique : textes originaux, ou mémoires, est publiée dans les périodiques.

A) *Pour l'Égypte* : *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, Paris, depuis 1870, 40 vol. [R. T.] ; contient très peu d'assyriologie. A cessé de paraître en 1925.

Revue Égyptologique, Paris, depuis 1880, 16 vol. [R. Eg.] ; a cessé de paraître depuis 1925. Ces deux revues sont remplacées par *Revue de l'Égypte ancienne*, Paris, dep. 1925, 2 vol. *Sphinx*, revue critique d'égyptologie, a cessé de paraître en 1920.

Bibliothèque Égyptologique, 30 vol. depuis 1893 contient des réimpressions des petits mémoires épuisés, ou dispersés, de Maspero, Lefebure, Rougé, Mariette, Chabas, etc. [B. Eg.].

Zeitschrift für Ægyptische Sprache und Altertumskunde ([A. Z.], Leipzig, depuis 1867, 64 vol.

Journal of Egyptian archaeology (J. E. A.], Londres, depuis 1914, 14 vol.

Ancient Egypt, Londres, depuis 1914.

Annales du Service des Antiquités (*Annales*).

B) *Pour l'Asie occidentale* :

Babylionaca, Paris, depuis 1907.

Revue d'assyriologie, Paris, depuis 1886 [R. Ass.].

Revue biblique, Paris, depuis 1902. [R. B.]

Syria, Paris, depuis 1920 : publie les rapports du Service des Antiquités] de Syrie.

Journal asiatique, Paris, depuis 1822 [J. A.].

American Journal fo Semitic Languages and Literatures, Chicago, depuis 1895 [A. J. S. L.].

Journal of the royal Asiatic Society, Londres, dep. 1834 [J. R. A. S.].

Proceedings of Society of Biblical Archaeology, Londres, depuis 1879.

Transactions of Society of Biblical Archaeology, Londres, 1872-1893 [P. S. B. A. et T. S. B. A.].

Ces deux périodiques comprenaient aussi de nombreux articles d'égyptologie. Ils ont cessé de paraître, remplacés par le J. E. A.

Mitteilungen des Vorderasiatischen Gesellschaft, Berlin, depuis 1896 [M. D. O. G.].

Alte Orient [A. O.], mémoires publiées par la D. O. G., Leipzig, depuis 1903.

Zeitschrift für Assyriologie, Leipzig, depuis 1886 [Z. A.] *Zeitschrift der Deutschen Morgenländischer Gesellschaft*, Leipzig, depuis 1872 [Z. D. M. G.].

3° *D'intérêt général* :

Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres [C. R.]

Revue archéologique [R. A.].

Orientalistische Literaturzeitung [O. L. Z.].

Archiv für Orientforschung [ARCH. F. O.].

CHAPITRE PREMIER

Introduction à l'histoire de l'Orient

I. — Définition de l'Orient

Les pays que nous appellerons l'Orient ancien, et, pour abréger, l'Orient tout court, appartiennent à la région méditerranéenne du Sud-Est, berceau de notre civilisation. Par rapport à la Grèce et à l'Italie, c'est le domaine du soleil levant, du soleil qui brille avec toute sa force dans la zone sub-tropicale (Basse-Égypte, Syrie, Mésopotamie) et tropicale (Égypte, Arabie)[1].

L'aire de l'Orient ancien part du Nil et de la Méditerranée sud-orientale, s'arrête au pied des plateaux de l'Anatolie et de l'Iran, et aux côtes du golfe Persique[2]. Là subsistent l'isthme bref (aujourd'hui coupé par le canal de Suez) qui soude l'Asie à l'Afrique, et le pont d'îles (aujourd'hui démantelé) qui, par-dessus la mer Égée, reliait l'Europe à l'Asie.

Les trois continents trouvent donc ici le centre unique de leurs communications terrestres et maritimes. L'Orient ancien est, par excellence, le *carrefour de l'Ancien Monde*.

RÔLE HISTORIQUE DE L'ORIENT Des deux côtés de l'isthme, charnière minuscule qui agrafe deux continents démesurés, la nature a concentré et fait germer, sur

---

* BIBLIOGRAPHIE

a) Géographie et géologie. 1° Générale : E. de MARTONNE, *Traité de géographie physique*, 4e éd. 1926; Ed. SUESS, *La face de la terre*, trad. fr., t. I à III; *Cambridge ancient History*, t. I (1923), chap 1er, par J. I. MYRES ; J. de MORGAN, *La Préhistoire orientale*, t. I (1925), avec cartes; 2° L'EUBA, *Introduction à la géologie*, 1925 (petit manuel au courant des dernières recherches); J. par régions : BLANKENHORN, *Geschichte der Nilstroms*, ap. *Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde*, 1902; LAFERRIÈRE, *La faille du Jourdain et le fossé syro-africain*, ap. *Revue Biblique*, 1924, p. 85 sq. P. VINCENT, *Canaan*² (1914), ch. VI. R. WEILL, *La presqu'île de Sinaï* (1908);

b) Paléontologie et Anthropologie : Marcelin BOULE, *Les hommes fossiles*² (1923); L. JOLEAUD, *Eléments de Paléontologie*, t. II, (1924), excellent exposé des travaux les plus récents et des recherches personnelles de l'auteur sur la flore, la faune, les races humaines des temps préhistoriques ; J. DÉCHELETTE, *Manuel d'archéologie préhistorique*, t. I-III (1908-1913), ouvrage fondamental; G. GOURY, *Origine et Évolution de l'homme*, 1927, bonne illustration.

1. Le tropique du Cancer passe à la 1re cataracte du Nil, à Assouan.

2. Limite nord : le 37e degré de latitude nord (région de l'Amanus). Limite sud, variable : région de Méroé sur le Haut-Nil, et Océan Indien.

des sols privilégiés : Égypte, Syrie, Mésopotamie, non pas, sans doute, les plus anciens des hommes, mais, du moins, les premières populations « historiques », celles dont l'histoire, en outre, se relie sans discontinuité à la nôtre. Là s'est élaborée une culture qui, d'abord locale, est devenue universelle en se propageant surtout vers l'Europe occidentale, où elle constitue encore la base de notre civilisation. Le rôle de l'Orient ancien dans l'histoire de l'humanité est en puissance dans la définition de son emplacement géographique.

DÉSERT CENTRAL; OASIS DU POURTOUR

Dans son aspect actuel, l'Orient paraît assez mal équilibré pour servir de centre à l'Ancien Monde. Cette région semble, à première vue, dépourvue d'unité intrinsèque. Les vallées du Nil et de l'Euphrate, où se pressent des populations très denses, sont aux extrémités occidentale et orientale ; des obstacles sérieux les séparent. Un long fossé, la mer Rouge, coupe l'Afrique de l'Asie ; l'isthme de Suez n'est qu'un désert pierreux, qui conduit au grand désert syro-arabe. Celui-ci occupe le vrai centre de l'Orient ; la superficie inhabitable dépasse grandement celle des terres cultivables. Les hommes se fixent seulement au pourtour du désert, là où des fleuves, issus des profondeurs de l'Asie Mineure et de l'Afrique, fertilisent le sol. En particulier, Égypte et Mésopotamie sont des oasis, sans communication directe, des asiles « bien fortifiés par la nature[3] ». D'où l'impression, longtemps ressentie et exprimée par les historiens, que les premières populations de l'Orient se sont développées isolément à l'écart les unes des autres, et comme en vases clos.

Ce sont là des vues à priori. Fions-nous plutôt aux monuments : ils surgissent nombreux d'un sol où la sécheresse les conserve merveilleusement intacts, et ils nous démontrent qu'entre les oasis de la périphérie, le désert n'est, pas plus que la mer, un espace répulsif. Quoique difficiles aux environs de l'isthme, les communications ont été recherchées à toute époque, et sont, dès les temps très anciens, fréquentes et continues. Si les pistes du désert sont périlleuses, d'autres chemins naturels s'ouvrent : par les voies maritimes, et, le long de la côte méditerranéenne, par le « croissant fertile[4] », que suivent les hommes et les animaux en migration. L'Orient est une région de passages entre trois continents ; son histoire est celle de peuples en mouvement, à inter-

3. Diodore, t. I, 30-31, à propos de l'Égypte.
4. Expression familière à l'historien J. H. Breasted.

valles répétés et souvent rapprochés. Dans cette région — dont le centre est inexistant, puisqu'il y règne le vide[5], — une certaine unité sociale et politique a été, au cours de plusieurs siècles, ardemment préparée, parfois réalisée, par des fondateurs d'Empire, venus des diverses civilisations de la périphérie. La situation géographique, en dépit des obstacles naturels, commandait ces rapports de peuple à peuple et cette aspiration à l'unité.

II. — Unité de formation géologique et tectonique de l'Orient

UNITÉ GÉOLOGIQUE

L'unité foncière de l'Orient résulte de ses origines physiques[6].

L'Égypte, l'Arabie, la Syrie, la Mésopotamie et le désert ont comme base commune un plateau tabulaire, encadré entre les 37e et 20e degrés de latitude nord ; ce plateau n'est lui-même que la portion centrale d'une immense savane, devenue « récemment » désertique, notre Sahara qui s'étend, sous divers noms, de l'Atlantique à la Mongolie.

Selon les géologues ces terres sont émergées en bonne partie depuis la fin de l'ère primaire. Rattachées à l'Amérique du Sud, d'une part, à l'Inde et à l'Australie, d'autre part, elles constituèrent un continent dit de Gondwana[7]. Jusqu'à la fin de l'ère secondaire, ce continent garde son aspect tabulaire, sans subir de forts plissements, ni d'importantes dislocations. Il n'existait point encore d'océans perpendiculaires tels que notre Atlantique. Par contre, une Méditerranée que les géologues appellent Mésogée ou Téthys baignait, mais beaucoup plus au Nord qu'actuellement, les rives septentrionales de Gondwana[8].

FORMATION TECTONIQUE

La croûte terrestre est affectée par des poussées latérales, qui produisent des plissements, et des poussées verticales. De ces dernières les unes, positives, soulèvent les terres ; les autres, négatives, provoquent des affaissements. Gondwana fut atteinte par ces phénomènes vers la fin du Secondaire. Dès lors, l'aire de notre Orient va se préciser.

5. Pour les Égyptiens, un des noms du désert est « le vide », *shou*.
6. La tectonique de l'Orient a été établie par les travaux classiques de Ed. Suess (*La Face de la terre*), Blankenhorn et Gregory. On en trouvera un exposé dans un article du P. Laferrière, *La faille du Jourdain et le fossé syro-africain*, *R. B.*, 1924, p. 85 sq..
7. Gondwana, province de l'Inde occidentale où abondent les dépôts de fougères Glossopteris, flore caractéristique de ce continent primaire.
8. Carte de Gondwana, ap. E. de Martonne, *Géographie physique*, p. 598; carte des divers aspects de la Téthys, *Cambr. H.* t. I, p. 16, map I.

Les dislocations d'où naquirent l'Atlantique et l'Océan Indien, avant l'ère tertiaire, délimitèrent une Afrique encore soudée à l'Arabie. L'Égypte reste terre ferme, mais, au milieu de l'ère secondaire (jurassique), et jusqu'au miocène[9], des mers déposent leurs sédiments calcaires sur la Syrie-Palestine et la Mésopotamie. Un relèvement graduel fait émerger lentement ces terres; puis, vers le milieu de l'ère tertiaire, les contractions de l'écorce terrestre créent les reliefs et dépressions qui donnent à l'Orient ses traits actuels les plus caractéristiques.

ACTIONS DES PLISSEMENTS ALPINS

De l'oligocène au pliocène, des forces orogéniques, s'exercent autour du globe, depuis l'Afrique du Nord actuelle jusqu'à l'Australie. Il en résulte les plissements dits *alpins* : ceux du Nord, qui s'étendent des Pyrénées aux Carpathes; ceux du Sud, qu'on appelle *dinariques*. Ceux-ci partent de l'Atlas, soulèvent la Sicile et les Apennins, se nouent dans la région dinarique; de là, par les îles de l'Égée, la Crète, Rhodes, ils atteignent l'Asie Mineure. Les arcs du Taurus et Anti-Taurus, les arcs iraniens, en se soulevant, font surgir et encadrent les plateaux d'Anatolie et de Perse qui délimiteront notre Orient, puis, par l'Hindou-Koush et l'Himalaya, poursuivent leur action jusqu'aux îles de la Sonde.

RÉSISTANCE DES BUTOIRS. FRACTURES

Ces ondes mouvantes du sol présentent, comme les ondes sonores, des nœuds et des ventres, qui expliquent les dilatations et rétrécissements des plis montagneux, par exemple, ceux de l'Anatolie et de l'Iran. Elles se heurtent aussi, par endroits, à de solides plates-formes de terrains plus anciens, qui limitent l'expansion des plis, ou les font dévier.

Deux de ces butoirs intéressent l'Orient. Au Nord, la plate-forme russe dont la limite est à Azov; au Sud, la plate-forme égypto-arabique-syrienne, dont le centre peut être localisé au Sinaï. Ces deux môles de résistance[10] ont localisé les ondes orogéniques à l'Ouest de l'Inde. Ainsi s'explique le fait que le plateau rigide de l'Orient, «consolidé de bonne heure, section extraordinairement ferme de l'écorce terrestre[11]», n'ait pas été plissé par les plis dinariques.

---

9. *L'ère secondaire* se divise, chronologiquement, en périodes : triasique, jurassique, crétacée. *L'ère tertiaire*, en périodes : paléocène, éocène, oligocène, miocène, pliocène. *L'ère quaternaire* débute avec le post-pliocène et le pléistocène, époque des glaciations dans l'hémisphère nord.

10. Suess appelle *Horst* la plate-forme qui sert de butoir, et *Graben* la ligne de rupture, le fossé qui résulte souvent du choc.

11. *R. B.*, 1924, p. 101.

Toutefois, le heurt des ondes contre ces butoirs a déterminé de terribles commotions, suivies de fractures formidables de l'écorce terrestre. Ces lignes de rupture, et les effondrements massifs qui les accompagnent, ont donné aux territoires de l'Orient les dépressions qu'ils offrent encore aujourd'hui.

Nous n'insisterons pas sur les accidents qui ont pour origine la résistance du butoir russe : il s'agit de territoires hors de notre sujet.

LIGNE DE RUPTURE SYRO-ÉRYTHRÉENNE

De l'Anatolie part une ligne de rupture qui rejoint une grande cassure provoquée par la résistance du butoir égypto-arabique. On suit, aujourd'hui encore, cette rupture, depuis le Taurus, le long de l'Amanus et par le fossé syrien (Oronte, Jourdain), la mer Morte, la mer Rouge (fosse érythréenne) ; elle entame le continent africain actuel par la dépression de l'Afar, se poursuit à travers les lacs de l'Afrique orientale, jusqu'au Mozambique et au cap Corrientès[12]. Elle mesure 6.122 kilomètres de long ; elle produit entre les rives et les fonds de la mer Rouge des dénivellations de 3.950 mètres. Ce fait explique pourquoi la mer Morte, le Fayoum, certains lacs d'Abyssinie, sont aujourd'hui en contre-bas du niveau de la Méditerranée.

RUPTURE ET SOULÈVEMENTS LATÉRAUX

Ces mouvements orogéniques ont provoqué des ébranlements énormes dans le plateau oriental.

A l'Ouest de la grande ligne de rupture, les plis égéens s'effondrent; seules, subsistent des îles, piliers isolés, survivant aux ponts qui soudaient au Taurus les chaînes dinariques. Entre l'Égypte et la côte de Phénicie, se creuse une fosse méditerranéenne. Par mouvement compensateur, ce qui reste de côte s'élève, rocheuse au Nord (Phénicie), plateau ondulé au Sud (Palestine). De part et d'autre de la ligne de rupture, les lèvres se redressent (Liban et Anti-Liban). A l'Est, des affaissements préparent les dépressions de Palmyre, de Damas et de la Mésopotamie, tandis que l'effondrement du golfe Persique et de la porte Bab-el-Mandeb silhouette les contours sud de l'Arabie.

Au Sud l'Égypte est, dès lors, séparée de l'Arabie par la fosse érythréenne[13]. D'autres dépressions, moins profondes, mais d'une singulière importance historique, sillonnent le continent africain, paral-

---

12. *R B.*, 1924, p. 86, sq. C'est la « great rift valley » de Gregory.

13. La mer Rouge, à l'origine golfe méditerranéen, reçut l'Océan Indien, après l'effondrement de la porte de Bab-el-Mandeb

lèlement à la mer Rouge : elles deviendront les vallées du Nil, du Bahr-el-Joseph, les Oasis et le Fayoum[14]. Des mouvements positifs redresseront, par contre-coup, le Sinaï à plus de 2.500 mètres, et le plateau d'Arabie, à près de 1.500 mètres.

Nous ne saurions entrer dans les détails, malgré leur intérêt pour l'Orient, de ces études tectoniques. Ces mouvements orogéniques se sont produits en plusieurs phases. La première, au début du Pliocène, prépare l'effondrement syro-égéen et érythréen. La seconde voit l'affaissement définitif du golfe Persique et de la mer Rouge. La troisième, à l'extrême fin du Pliocène, donne aux reliefs et effondrements syriens, leur forme presque définitive et redresse les bords de la mer Rouge.

Par les fractures s'épanchent des nappes de laves, basaltes, trachytes, accompagnant les gîtes métallifères d'Assouan, du Sinaï, de l'Anatolie et de l'Iran[15], les basaltes du golfe Persique, de l'Arabie, de la région damascène : matériaux précieux pour l'art et l'industrie des futurs Orientaux.

IRRUPTION DE LA MÉDITERRANÉE QUATERNAIRE

En dehors de l'action des plissements et des fractures, d'autres modifications dans l'aspect de l'Orient sont dus à l'irruption de la Méditerranée par les fractures voisines des côtes. La cassure, où le Nil coulera plus tard, devient golfe marin depuis l'époque pliocène; sur ses bords, des sédiments éocènes formeront les falaises de la Moyenne-Égypte. Vers le milieu de la côte syrienne, une fracture transversale, où coulera le Nahr-el-Kebir, laisse la Méditerranée envahir la ligne de rupture syrienne, tandis que le golfe Persique inonde la future Mésopotamie. L'isthme de Suez est franchi par l'Océan Indien et, dans des cuvettes lacustres, s'amoncellent, depuis l'Égypte jusqu'en Palestine, les sables à mélanopsis[16]. Par suite du redressement des terrains, les golfes marins devinrent des lacs d'eau saumâtre; la concentration des eaux produisit d'énormes dépôts de sel et de gypse, par exemple, le long de la mer Morte qui, tendue d'abord sur 300 kilomètres, fut réduite progressivement à son aire actuelle[17]. La Mésopotamie, au cours de l'ère quaternaire, comme le Delta d'Égypte, redevient partie du domaine terrestre.

14. J. de Morgan, *Préhistoire orientale*, t. I, p. 204.
15. E. de Martonne, *G. P.*, p. 599.
16. *R. B.*, 1924, p. 99.
17. Vincent, *Canaan*, p. 363. E. de Martonne, *G. P.*, p. 496.

COMPARTIMENTS ACTUELS

En résumé, les grandes transformations en cours dès la fin du tertiaire ont sectionné la table orientale en ses compartiments actuels : dépression du Nil, couloir syrien, dépression mésopotamienne, plateau d'Arabie, isolé entre la mer Rouge et le golfe Persique.

CHANGEMENTS CLIMATÉRIQUES

Depuis l'époque quaternaire, d'autres changements, dont l'homme a été témoin, sont dus, en Orient, à des variations climatériques.

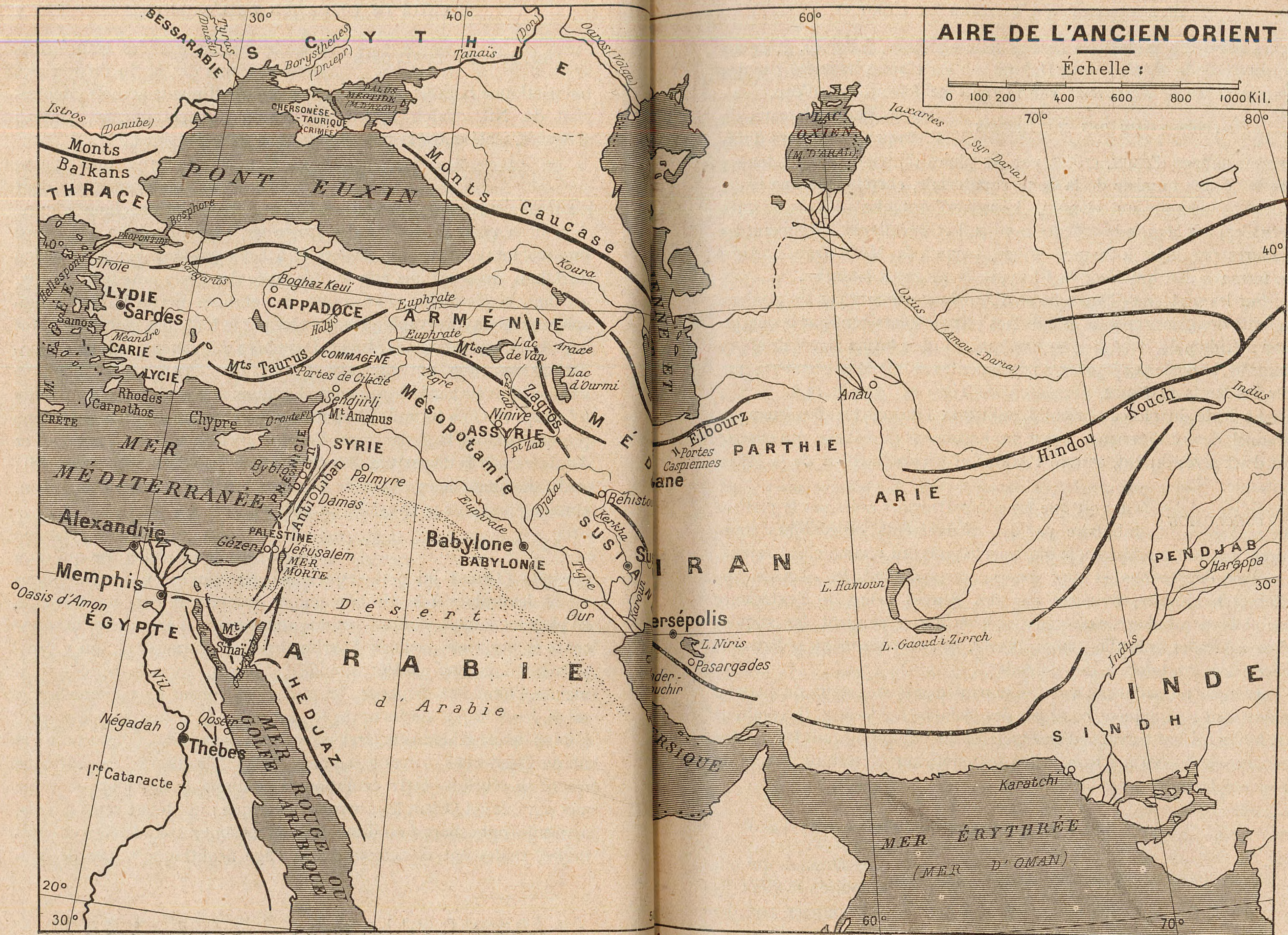
Par sa position voisine des tropiques, l'Orient ancien a échappé presque totalement, aux glaciers et à leurs érosions. Seule, la région du Liban, mais sur une aire limitée, avec des effets purement locaux, a connu la glaciation. Par contre, les grandes perturbations atmosphériques et hydrographiques amenées par la fonte des glaces, pendant des siècles, ont intéressé l'Orient. Des pluies diluviennes, suivies d'inondations immenses, ont submergé et raviné plateaux et vallées ; l'homme semble en avoir gardé le souvenir et comme une tradition d'épouvante (*cf.* chap. v). On a formulé l'hypothèse que ces catastrophes ont amené presque partout la destruction des plus anciennes races d'hommes et d'animaux, et la disparition des civilisations paléolithiques (cf. p. 28) ; seuls, quelques lieux élevés de l'Orient, tels que la région du Liban, auraient servi de « districts de survivance[18] ».

DESSÉCHEMENT DE L'ORIENT

Aux pluies diluviennes succéda une période de sécheresse qui dure encore : l'Orient lui doit ses régions désertiques et des conditions moins favorables à la vie humaine et animale. A l'époque tertiaire, le plateau émergé s'offrait comme une savane à mimosées, arborescente et herbeuse, peuplée d'herbivores et de carnassiers, qui y prospéraient dans une chaleur humide[19]. Voici qu'après la période diluvienne, l'humidité disparaît, les pluies deviennent exceptionnelles, le sol se dessèche, et, siècles après siècles, passe de la savane à la steppe, puis au désert sablonneux (*erg*), ou rocheux (*hammada*). Commencée à la fin du Pléistocène — vers le moment où la civilisation du Paléolithique récent se révèle — cette évolution se continue de nos jours et donne aux pays de cet Orient leur aspect historique : un désert semé d'oasis.

Seules ont échappé au dessèchement, et sont restées fertiles et habitables, seules ont été colonisées, à l'âge néolithique[20], par de nou-

18. J. de Morgan, *Pr. Or.*, t. I., p. 145, sq.
19. Joleaud, *Eléments de Paléontologie*, t. II, p. 114-120. J. de Morgan, *Pr. or.*, p. 206 à 218.
20. Joleaud, *El. Pal.*, II, p. 155 ; E. de Martonne, *G. P.*, p. 670, 678, 472.



CARTE I. — AIRE DE L'ANCIEN ORIENT

velles races d'homme[21] les régions montagneuses, humides, grâce au voisinage de la Méditerranée (Liban), ou les plaines irriguées par des fleuves *venus de l'extérieur*, car l'Orient ne fournit pas d'eau.

IRRIGATION ISSUE DES MONTAGNES

Sur les hauts plateaux de l'Afrique centrale, d'immenses nappes d'eaux, créées par les pluies diluviennes, entretenues par le régime humide de la zone équatoriale, cherchaient une issue. Elles trouvèrent un chemin, hérissé d'obstacles (les cataractes actuelles) par la grande rupture nord-sud et dévalèrent, en suivant les cassures parallèles à la mer Rouge, jusqu'à la Méditerranée. Ainsi se forma le Nil qui féconda l'Égypte et les oasis latérales.

Sur les plateaux d'Anatolie et d'Arménie, atteints par les glaciers, la fonte des glaces créa de grands lacs ; ils se déversèrent par la dépression méridionale, dans le golfe Persique. Ainsi se forma l'oasis de Mésopotamie, irriguée par les neiges permanentes et les pluies régulières qui, sur les hauts plateaux, alimentent le Tigre et l'Euphrate.

Le reste du plateau oriental, subissant l'inexorable dessèchement graduel, devint l'immense désert, prolongement du Sahara, qui enserre les deux rives du Nil, couvre l'Arabie et sépare la Syrie de la Mésopotamie.

CONCLUSION

On voit que les compartiments créés sur le plateau tabulaire par les mouvements orogéniques fournirent les cadres propres à la vie, sous le nouveau régime climatérique. Aux dépressions et aux fossés correspondent les régions fertiles et habitables, irriguées par des fleuves venus de l'extérieur ; au plateau tabulaire, resté en surélévation, répondent les steppes désertiques et infertiles, impropres à un établissement sédentaire, accessibles toutefois à des nomades.

Comme nous l'avons vu, ces remaniements successifs du plateau oriental ne s'expliquent point par des phénomènes locaux. Ils résultent de forces qui ont travaillé d'ensemble, et qui ont agi sur tout le domaine territorial, du Nil à l'Iran. Ainsi se fonde, sur la nature, l'unité de l'ancien Orient.

III. — Le peuplement de l'Orient

ANTIQUITÉ DU PEUPLEMENT DE L'ORIENT

Les hommes qui ont colonisé l'Orient y ont fondé les plus vieilles sociétés qui nous soient connues par des

21. Les Méditerranéens et les Montagnards dont il sera question, p. 29.

textes et des monuments historiques. Ces peuples ont passé très longtemps pour être les plus anciens de la terre. Telle est déjà l'opinion qu'avaient d'eux-mêmes les Égyptiens[22] : ils montraient avec orgueil leurs archives, où tous les rois, depuis Ménès, étaient classés par noms et chiffres de règne[23]. Nous admettons, aujourd'hui encore, que, si l'on s'en tient aux sources écrites et aux monuments figurés, proprement historiques, il n'existe nulle part de documents plus anciens que ceux qu'on a retrouvés en Orient. Tout au plus est-il loisible de discuter lesquels sont les plus anciens : ceux d'Égypte ou de Mésopotamie. La discussion s'est avivée du souci qu'apportent certains érudits à démontrer l'antériorité, ou la prédominance, de telle civilisation sur ses voisines. Pour J. de Morgan, l'Élam et la Mésopotamie sont les plus antiques foyers de civilisation en Orient ; leurs habitants sont les initiateurs des inventions qui ont progressé, par la suite, en Égypte. Edouard Meyer et Breasted soutiennent énergiquement que l'Égypte est, de toute civilisation, la plus ancienne, et ne doit rien d'essentiel à ses voisins. Ainsi posé, le problème des origines est insoluble, actuellement, car nul ne peut prévoir quels documents décisifs sortiront des fouilles futures, en faveur de l'Égypte ou de la Mésopotamie. La question, nous semble-t-il, doit se poser sous un autre aspect.

LA PRÉHISTOIRE EN ORIENT

Il ne suffit plus d'utiliser les monuments écrits et les documents historiques. Nous devons interroger la préhistoire qui, depuis vingt-cinq ans, en Orient comme ailleurs, a surgi du sol. Des populations incomparablement plus anciennes que les premiers de ces Égyptiens ou Mésopotamiens, créateurs des monuments historiques, se sont révélées à nous par un outillage rudimentaire, parfois par des ossements. Documentation anonyme, et qui ne s'accompagne encore d'aucun témoignage écrit ; mais les géologues et les paléontologues nous apprennent à les sérier. Nous les datons par les couches de terrain où on les trouve, par les fossiles végétaux ou animaux qui les accompagnent ; puis, les anthropologues classent ces hommes en races, d'après les caractères de leurs crânes et de leurs squelettes.

CARACTÈRES COMMUNS DE LA PRÉHISTOIRE EN ORIENT ET EN OCCIDENT

Or, voici le résultat le plus important, au point de vue historique, de ces découvertes et de ces investigations préhistoriques :

22. Hérod., II, 2.
23. *Id.*, *ib.*, 99-100.

il n'existe aucune différence fondamentale entre les outillages des Préhistoriques, que ceux-ci soient des Orientaux ou des Occidentaux, des habitants de la Malaisie, de l'Afrique australe, de l'Europe, de l'Égypte ou de la Mésopotamie. Les matériaux utilisés : silex éclatés ou taillés, pierres polies, os affûtés ; la technique de fabrication et les formes des percuteurs, grattoirs, couteaux, haches, pointes, sont rigoureusement comparables et témoignent d'une évolution similaire, quels que soient les lieux et les temps relatifs. D'autre part, les types humains quel que soit leur habitat, se réduisent à un petit nombre de races qui ont essaimé partout. Cela explique que, pour désigner les objets préhistoriques retrouvés au Fayoum, dans le Delta, ou en Syrie, nous usons de la nomenclature qui a été créée lors des premières trouvailles faites à Chelles, à Saint-Acheul, à Aurignac, etc., sur le sol de France. Tel silex sera dit du type chelléen, tel grattoir sera acheuléen, telle parure aurignacienne, bien qu'ils proviennent des sables nilotiques ou du site de Gézer.

La conséquence, c'est que ni l'Égypte, ni la Mésopotamie ne peuvent plus être considérées comme des foyers uniques et primordiaux de civilisation. Ce sont, nous le verrons, des foyers plus favorisés par la nature, mieux conservés et mieux explorés que d'autres, dans l'état actuel des recherches ; mais ils dépendent, les uns et les autres, d'une civilisation mondiale, répandue sur une aire immense et nullement localisée en Orient. Dès lors, n'est-il pas oiseux de rechercher quelle serait la plus antique, soit la culture de Mésopotamie, soit la culture d'Égypte ?

De même que le plateau oriental a pris sa forme actuelle sous l'action de phénomènes orogéniques et climatériques qui intéressent l'univers entier, de même, les civilisations les plus anciennes de l'Orient se rattachent à une évolution mondiale dont, *au début* tout au moins, nous ne devons pas les séparer.

Avant d'étudier l'état actuel de la Préhistoire en Orient, il convient donc de tracer un cadre général de la Préhistoire humaine, à laquelle l'Orient se raccorde étroitement.

TABLEAU DU QUATERNAIRE.

POSTPLIOCÈNE....	Ancien
	Moyen (Scanien) : 1e et 2e périodes glaciaire
	Récent : 1ere période interglaciaire

TABLEAU DU QUATERNAIRE (*suite*)

PLÉISTOCÈNE.....	Ancien (Rissien-Saxonien) : 3e période glaciaire ; maximum d'extension..		Préchelléen...	1° Temps préhistoriques. Paléolithique ancien.
	Moyen : 2e période interglaciaire.......		Chelléen......	
	Récent (Wurmien-Mecklemburgien) : 4e période glaciaire.		Moustérien....	
NÉOPLÉISTOCÈNE..	Ancien.	Période postglaciaire...	Aurignacien...	Paléolithique récent.
		Pluies diluviennes....	Solutréen.....	
		Assèchement de l'Europe.....	Magdalénien ..	
		Desséchement de l'Orient	Azilien ou Robenhausien.	Néolithique.
Vers l'an 20000	Age de la pierre polie			
Vers l'an 5000 en Égypte...	Age du cuivre........................			2° Temps protohistoriques et historiques.
Vers l'an 2000 en Égypte...	Age du bronze........................			
Vers l'an 1200 en Égypte...	Age du fer..........................			

IV. — **Définition de la préhistoire mondiale et orientale**

I. — ORIGINES PRÉSUMÉES DE L'HOMME

Les paléontologues nous apprennent que les origines de l'homme pourraient être cherchées dans un groupe de mammifères, les Primates tertiaires, qui comprend cinq séries. Dans l'une d'elles, celle des Anthropoïdes, figurent les Hominiens, à côté des Gibbons et des Chimpanzés. Ces Hominiens, qui ne sont pas encore les « Hommes », vivaient dans des forêts du type que nous appelons aujourd'hui tropical. La faune et la flore qui les entouraient — avec lesquelles ils forment une association biologique, sont celles qui se retrouvent encore actuellement en Indo-Malaisie et en Afrique australe. Nous avons vu (p. 3) que ces régions, aujourd'hui disjointes, furent longtemps réunies dans le continent de

Gondwana qui s'étendait jusque dans l'hémisphère nord. Tant que les conditions climatériques l'ont permis, c'est-à-dire jusqu'aux périodes glaciaires, les Hominiens, ainsi que la faune et la flore qui constituent leur milieu, ont pu se propager sur une surface immense, où le domaine territorial de l'Orient était ébauché. Aujourd'hui, ce n'est plus qu'en Indo-Malaisie et en Afrique australe que l'Hominien trouverait des conditions de vie analogues.

De là l'intérêt qu'a provoqué la découverte au Trinil (Java), en 1890, par Dubois, d'un squelette du « Primate hominien ». Le fameux *Pithecanthropus erectus* n'est pas encore l'Homme, mais un intermédiaire entre un Anthropoïde, tel que le chimpanzé ou le gibbon, et l'homme archaïque. Toutefois, l'Homme véritable coexistait peut-être déjà avec le Pithécanthrope : près du Trinil, on a retrouvé une molaire humaine fossilisée[24].

Avant le milieu du Tertiaire, les Primates anthropoïdes ont pu se différencier des autres Primates ; mais, dans l'état actuel des connaissances, le véritable homme fossile n'apparaît pas avant le Quaternaire moyen.

CLASSEMENT DES HOMMES FOSSILES

Le classement des os fossilisés ne peut s'effectuer que selon les méthodes des géologues et des anthropologues : 1° par la date relative du terrain où ils sont trouvés ; 2° par les caractères de la faune (fossile aussi) avec laquelle les hommes ont été en contact ; 3° par les traits propres aux crânes ou aux squelettes ; 4° par l'outillage retrouvé avec les débris humains.

L'outillage a une importance exceptionnelle : il est très abondant, et sa présence seule en un site, même sans fossiles subsistants, suffit à prouver l'existence de l'homme.

2. — Outillage lithique et ages de la pierre

Le premier outillage, abstraction faite du matériel en bois, qui a dû exister dès l'origine, mais n'a pu subsister, étant périssable, a été fourni par la pierre : il a duré jusqu'à nous, étant incorruptible. D'où le nom, *Age de la pierre*, donné à la période la plus reculée de l'existence de l'homme, en toutes régions. La période *lithique* de la civilisation humaine comprend plusieurs étapes :

24. Joleaud, *El. Pal.*, t. II, p. 123-126 ; M. Boule, *Les hommes fossiles* (1923)

1° Le Paléolithique, ou âge ancien de la pierre, qui correspond à l'usage d'outils, faits de pierre éclatée et taillée ; on distingue :

a) Le Paléolithique ancien, caractérisé par les outillages chelléen et moustérien.

b) Le Paléolithique récent, caractérisé par les outillages aurignacien, solutréen et magdalénien.

2° Le Néolithique, ou âge nouveau de la pierre, qui montre l'emploi d'outils faits en pierre polie ; la céramique est créée ; l'usage des métaux s'y adjoint progressivement, d'où le nom Enéolithique, âge de pierre et cuivre, que l'on donne à la dernière phase du Néolithique.

Ces divisions sont applicables à l'évolution de toute civilisation humaine. Elles intéressent donc l'Orient comme l'Occident.

A) Paléolithique ancien

LE SILEX

L'homme a utilisé tout d'abord, comme armes et outils, les éclats de pierre, la pierre éclatée. Dans tous les sols à sédiments calcaires, la nature en fournit un type, remarquable par sa dureté, sa forme appropriée à l'usage d'outil, la facilité avec laquelle il peut être taillé et livrer des instruments coupants et piquants : c'est le silex, rognon de silice agglomérée dans des pierres calcaires. Une fois détaché de sa gangue, le rognon, globuleux ou amygdaloïde, peut être empoigné, ou emmanché entre deux branches et servir ainsi de percuteur (marteau) ou de massue. Dans les pays chauds, et dans ceux qui connaissent les écarts brusques de température, les rognons se détachent parfois naturellement de la gangue : la nature fournit ainsi des percuteurs immédiatement utilisables. D'autre part l'érosion, produite par l'action du vent ou des eaux, arrive à façonner, tailler les silex et à en détacher de petits éclats ; c'est encore la nature qui transforme les percuteurs en outils tranchants et piquants.

On appelle *éolithes* ces silex à cassures superficielles, qu'on trouve en Orient et en Occident, associés à la faune, dès l'époque tertiaire. Leur présence a suscité bien des hypothèses sur l'existence de l'homme à cette époque, selon qu'on interprète les cassures, à peine ébauchées, comme d'origine humaine, ou naturelle. Disons que la présence des éolithes ne saurait attester l'existence de l'homme, quoique l'homme ait pu utiliser ces outils tout préparés par la nature[25].

25. oleaud, *El. Pal.*, t. II, p. 126 ; cf., Morgan ; *Pr. or.*, t. I, p. 16.

SILEX CHELLÉENS ET ACHEULÉENS

Les silex dénotent, au contraire, par leur seule présence, l'outillage de l'homme le plus ancien, quand ils présentent des retouches intentionnelles. Tels sont les silex retrouvés par B. de Perthes à Chelles (Seine-et-Marne) et qui furent, les premiers, l'objet d'une étude et d'un classement rigoureux. Désormais, on appela « chelléen » l'outillage constitué par des silex de ce type; les spécimens les plus grossiers et les plus primitifs reçurent le nom de « préchelléens ».

Les silex *préchelléens* n'offrent que des retouches peu distinctes ; ils remontent, semble-t-il, au *Pléistocène ancien*, ce qui correspond, dans l'hémisphère nord, à la troisième période de glaciation (glaciation maxima), et vers l'hémisphère sud, au début du dessèchement en Orient.

Les silex *chelléens* ont la forme de percuteurs globuleux, qu'on maniait à pleine main, d'où leur nom de « coups de poing » ; ils sont taillés, soit sur une seule face, soit, plus rarement, sur les deux, par martelage, au moyen d'autres pierres : ils prennent ainsi une forme amygdaloïde. En Europe, le chelléen se retrouve au *Pléistocène moyen*, deuxième période interglaciaire.

Un perfectionnement ultérieur donne aux coups de poing, retaillés plus finement des deux côtés, l'aspect de lames, aplaties, en forme de limandes. Le gisement de *Saint-Acheul* (Somme) en a fourni des spécimens caractéristiques, d'où le nom « acheuléen » donné à cette variante plus récente du matériel en pierre taillée, qui correspond à la fin du Pléistocène moyen.

AIRE COUVERTE PAR LE CHELLÉEN ET L'ACHEULÉEN

Cet outillage primitif se retrouve sur un territoire très étendu qui comprend : Europe moyenne et méridionale, Asie antérieure, Sibérie sud, Inde, Ceylan, Australie et toute l'Afrique. Les animaux dont les ossements voisinent avec ces silex appartiennent à une faune de pays chauds, indo-africaine, comprenant, entre autres, l'éléphant et le rhinocéros. Or, c'est dans la vallée du Zambèze et dans le Vaal que l'industrie chelléenne se retrouve, au sein des terrains les plus anciens, avec les formes les plus archaïques; aurait-elle pris naissance en Afrique du Sud pour se répandre de là en Asie et en Europe[26] ?

L'homme de la civilisation chelléenne pourrait donc provenir de

26. Joleaud, *l. c.*

l'Afrique méridionale. L'Orient ancien est inclus dans le domaine qu'il a parcouru; nous verrons que l'Égypte fournit de nombreux outils chelléens (p. 35). Toutefois, jusqu'à présent, aucun squelette humain de cette période n'a été retrouvé en Orient. C'est *en Europe* que, jusqu'ici, gisent les fossiles des « premiers hommes ». A Mauer, près de Heidelberg a été exhumé, en 1908, la mâchoire inférieure de l'*Homo heidelbergensis* : ses caractères rappellent ceux des singes inférieurs, et même des Lémuriens, ou du Pithécanthrope de Java. En 1912, à Piltdown, près de Newhaven (Sussex), apparurent les fragments de deux crânes plus évolués, qui seraient les plus anciens des restes de l'*Homo sapiens*. Près de Weimar (Saxe), à Ehringsdorf, d'autres os fossiles attestent l'existence de races déjà variées. Tous ces témoins datés par le terrain, la faune et l'outillage, remontent au Pléistocène moyen.

SILEX MOUSTÉRIENS

Au Pléistocène récent (voir le tableau) se manifestent des perfectionnements dans l'industrie lithique ; les spécimens caractéristiques en ont été, tout d'abord, étudiés dans les grottes du Moustier (Dordogne). Les coups de poing sont plus petits, plus plats, à tailles plus fines ; des *pointes* triangulaires et des *racloirs* les complètent. Des outils en *os* apparaissent ; ils proviennent d'une faune chaude : éléphants, rhinocéros, hippopotames, dont une partie (mammouth) va s'adapter à un climat qui devient de plus en plus froid.

C'est l'époque de la quatrième et dernière glaciation, dans l'hémisphère nord. Aussi l'Européen dut-il s'enfermer dans des cavernes. Dans l'hémisphère sud, l'homme, échappant aux glaces, se développe plus normalement; il ne vit pas en reclus, mais parcourt les vastes savanes à mimosées.

AIRE DE LA CIVILISATION MOUSTÉRIENNE

En Europe et en Asie, elle est plus réduite que l'aire du chelléen, par suite de l'énorme extension des glaciers ; elle comprend l'Europe moyenne et méridionale (en dehors des massifs alpins) l'Anatolie, la Syrie, l'Afrique entière.

Les fossiles humains associés à l'industrie moustérienne sont assez nombreux. On y rattache le crâne de l'*Homo neanderthalensis*, découvert à Néanderthal, près de Dusseldorf, en 1856. Cet homme, au front très bas, aux orbites développées, n'est pas reliable aux races d'aujourd'hui : il pourrait être le descendant attardé, au milieu de l'humanité quaternaire, d'un type tertiaire[27]. D'autres fossiles com-

27. *Id.*, *ib.*, p. 146.

parables proviennent de Namur, de Gibraltar, etc. En 1908, un squelette entier à la Chapelle-aux-Saints (Corrèze) ; en 1909, un squelette à la grotte du Moustier (Dordogne) ; en 1911, plusieurs squelettes entiers à la Quina (Charente, fouilles du Dr Henri Martin), confirment le caractère archaïque de cette race et ses contacts avec une faune chaude, d'origine indo-éthiopienne. « C'est donc dans l'Afrique méridionale, ou dans l'Indo-malaisie, que doit être recherché le berceau de l'humanité[28] », représentée par cette race. A l'appui de cette hypothèse, on citera ce fait : des fouilles récentes ont mis à jour, dans le Broken Hill, au nord de la Rhodésie (Afrique australe), un crâne semblable, mais dont l'âge géologique n'a pu être encore exactement défini[29]. L'Orient a connu aussi cette race. En 1925, on a trouvé à Tabgha, en Galilée, avec des silex acheuléens, un crâne du type *Homo neanderthalensis* ; c'est le plus ancien témoin humain du Paléolithique dans le domaine oriental[30].

B) Paléolithique récent

Races nouvelles — La fin de la quatrième et dernière période glaciaire voit, en Europe du Nord, le recul des glaciers ; mais le froid persista longtemps. Les plaines, devenues des toundras giboyeuses, sont occupées par une faune où les animaux indo-africains de jadis sont remplacés par le mammouth, l'ours, le cheval, le bison, le chamois, le bouquetin, l'élan, et surtout le renne. On donne parfois le nom *Age du Renne* à cette période. Dans le classement géologique, elle correspond au début du Néopléistocène. Au point de vue de l'industrie lithique, des perfectionnements notables annoncent l'ère du Paléolithique récent. Il se divise en trois phases : l'*aurignacien*, le *solutréen*, le *magdalénien*. Chacun de ces noms caractérise l'outillage d'une race d'hommes, nouveaux venus, sans parenté directe avec les races du Paléolithique ancien. Leur immigration est bien marquée dans l'Europe occidentale, mais leur développement est moins distinct en Orient. Ces hommes sont des chasseurs en migration perpétuelle ; ils vivent des animaux et les poursuivent partout où ceux-ci pénètrent.

---

28. *Ib.*, p. 136.
29. *Ib.*, p. 143, fig. 31.
30. *R. B.*, 1925, p. 583 ; Contenau, *Manuel d'archéologie orientale*, t. I, p. 89-90, fig. 41. On trouvera des photos, une bibliographie, et une bonne carte, d'après Obermaier, de l'Europe au temps paléolithique, avec les points où ont été retrouvés les restes des premiers hommes, dans : Weidenreich, *Entwicklung und Rassentypen des* Homo primigenius, ap. *Natur und Museum*, feb. 1928, p. 51, (com. par M. Joleaud).

1° Les Négroïdes et l'Aurignacien — La zone méditerranéenne et l'Europe sont d'abord submergées par des Négroïdes de petite taille, du type des Hottentots et des Boschimans actuels. Ils sont vraisemblablement originaires de l'Afrique australe et centrale, où leur race est encore représentée aujourd'hui. Les squelettes les mieux conservés sont ceux de *Grimaldi* (près de Menton, Alpes-Maritimes) et d'*Aurignac* (près de Saint-Gaudens, Haute-Garonne). Pour la première fois, des figurines d'hommes viennent compléter, par des indications plastiques, les données fournies par les squelettes. Ce sont des statuettes en calcaire, d'un art réaliste, servi par une technique surprenante ; elles représentent surtout des femmes nues, trapues, monstrueusement adipeuses, véritables « Vénus hottentotes ». Ce sont, peut-être, des talismans, qui évoquent la fécondité désirée pour la race et annoncent les déesses nues des Néolithiques[31].

L'outillage de silex s'enrichit de lames, perçoirs, grattoirs, burins ; les pointes et épingles en os se multiplient. Les Négroïdes, avant de pénétrer jusqu'en Europe par les ponts de Sicile et de l'Égée, qui s'effondreront peu après leur passage (au début du Néopléistocène avaient peuplé l'Afrique du Nord[32]. Leur influence reste persistante en Égypte, en Tunisie et dans le bassin méditerranéen, ju qu'au Néolithique et aux temps proto-historiques. Nous les retrouverons lorsque nous étudierons spécialement l'Orient. Leur migration de l'Afrique australe dans l'hémisphère nord s'explique probablement par les perturbations climatériques dont l'Afrique équatoriale et septentrionale a été victime, en contre-coup de la crise post-glaciaire du Nord (*supra*, p. 7)[33].

La rupture des derniers ponts méditerranéens rendit, par la suite plus difficile le transport en Europe des races habitant l'Afrique ou l'Inde. Aussi les migrations, en provenance du Sud, que nous avons constatées jusqu'ici, depuis le Paléolithique ancien jusqu'à l'aurignacien, vont-elles cesser, ou, plutôt changer de point de dépar . C'est de l'Asie septentrionale et centrale que les deux races suivantes arrivent ; elles n'auront que peu ou point de rapports directs avec l'Orient.

---

31. Statuettes de Brassempouy, de Laussel, de Menton, de Willendorf, et surtout de Lespugne (fouilles du Dr. R. de Saint-Périer) etc. ; cf., Joleaud, *El. Pal.*, t. II, p. 152, fig. 33, et Goury, *Origine...*, p. 164-171, pl. IV à VI.
32. Joleaud, *l. c.*, p. 156.
33. Joleaud, *l. c.*, p. 170 : « Ce serait, au début du Pléistocène, au moment où se dessinait peut-être un assèchement assez général d'une grande partie de l'Afrique, que des Négroïdes auraient reflué jusque dans l'Europe méridionale, avant que le Sahara ne devînt un désert », c'est-à-dire un obstacle presque infranchissable aux migrations.

2° *LES CAUCASIQUES ET LE SOLUTRÉEN* Une race de chasseurs dolichocéphales, du type caucasique actuel, a suivi les Négroïdes à courte distance. L'aire occupée par elle s'étend, selon nos connaissances actuelles, de la Bohême à l'Afrique du Nord, mais son lieu d'origine doit être le Caucase, et elle a eu un centre de développement en France, de la Dordogne aux rives de l'Adour. Nous l'appelons la race de Cro-Magnon (grottes décorées près des Eysies, Dordogne) ; depuis la découverte de la sépulture de Solutré (Saône-et-Loire), où des squelettes entiers sont couchés, la face dirigée vers l'Orient, dans de véritables tombes de pierre, avec leur mobilier funéraire et leurs chevaux, c'est le terme de *solutréen* qui a prévalu. L'outillage en silex est très évolué : ce sont de véritables outils de précision que les pointes de flèches et de lances, de longue taille, en forme de feuilles de laurier, et que les pointes munies de crans. De même, les aiguilles en os, percées d'un chas, les épingles et autres objets en ivoire, témoignent d'une technique en progrès considérable[34].

3° *LES MONGOLOÏDES ET LES MAGDALÉNIENS* Une troisième race de chasseurs nomades se superpose aux deux précédentes : petits hommes dolichocéphales, leur aspect est celui des Esquimaux actuels. Venus de l'Asie centrale[35], ils laissent leurs traces, depuis l'Oural et la Baltique, jusqu'en Asie Mineure et Phénicie, d'une part, et dans toute l'Europe occidentale jusqu'en Espagne, d'autre part. Leur outillage est nouveau et ne dérive point du solutréen ; plus de lourds outils en pierre ; ils ne taillent que des petits silex ; leurs pointes et leurs aiguilles sont en os ; des propulseurs, en os, témoignent d'une technique spéciale pour lancer, sans arcs, les traits et les flèches. Ils sont pêcheurs autant que chasseurs et fabriquent des harpons barbelés, en bois de renne. Enfin, décorateurs artistes, ils taillent des palettes, ils font des mortiers pour étaler et malaxer leurs couleurs ; ils étaient déjà maîtres du feu, car ils s'éclairent dans leurs cavernes avec les lampes, et ils y sculptent l'argile, le bois, l'ivoire, l'os et la pierre. Les squelettes les plus remarquables, déposés dans des cavernes merveilleusement décorées, ont été retrouvés en Dordogne et en Charente. De là les noms qu'on leur donne : race de Chancelade (près de Périgueux) et race de la Madeleine (Dordogne). Ce sont les Magdaléniens.

34. Joleaud, t. II, p. 173 sq. Goury, *l. c.*, p. 179, 199.
35. Sur la race mongoloïde et son extension, cf. *Cambr., H.* t. I, p. 22 ; Joleaud, t. II, p. 162 sq.

L'ART DU PALÉOLITHIQUE Ces artistes du Paléolithique récent créent la *première grande époque de l'art dans le monde ancien*. Bien que leur inspiration et leur technique aient complètement disparu en Europe dans la période suivante, elles n'ont pas été sans influence sur la civilisation néolithique de l'Orient. Aussi devons-nous en retracer les caractères essentiels[36].

Ils usent de couleurs minérales, tirées de l'argile rouge, de l'ocre rouge et jaune, de l'oxyde de fer, de l'oxyde de manganèse ; ils les broient sur des palettes de schiste ou dans des mortiers. A l'aide de spatules en os, ces couleurs sont appliquées sur la peau des corps et servaient peut-être à des tatouages. On a retrouvé des cadavres saupoudrés de grains rouges. Les corps étaient mis en état de défense et protection magiques par des talismans dessinés sur la peau et par des couronnes, colliers, bracelets, composés de coquillages et de dents de mammifères.

Les parois des cavernes étaient décorées, comme les corps. Ici, la décoration a un thème favori, presque exclusif : la reproduction des animaux, parmi lesquels les chasseurs aurignaciens, solutréens, magdaléniens ont vécu, dont ils tiraient leur subsistance, et contre lesquels ils devaient se défendre. Les artistes étaient aussi habiles à sculpter sur bois une tête de cheval (grotte du Mas d'Azil), ou, sur pierre, des mammouths (grottes de Dordogne) qu'à peindre, en couleurs polychromes, des hardes de sangliers et des troupeaux de bisons (Altamira), ou encore à modeler, dans la terre glaise ou l'argile, appliqués aux murs, des bisons (Ariège ; fouilles Bégouen), des ours, des lions (Haute-Garonne). La figure humaine est presque toujours absente de ces représentations, sauf au temps des Aurignaciens qui ont sculpté les statuettes stéatopyges avec un réalisme frappant ; celui-ci évoluera, au cours du Solutréen et du Magdalénien, vers une stylisation où se reconnaît un goût et une technique de plus en plus affinés.

QUEL EST LE BUT DE CES ŒUVRES D'ART ? Questions d'un haut intérêt : elle se pose, dès nos plus lointains ancêtres, et ce problème des origines de l'art nous préoccupera aussi en Orient.

On ne peut dénier à ces Paléolithiques le goût de l'art pratiqué pour lui-même ; cela est prouvé par des œuvres dont la technique ferait honneur aux plus grands des artistes modernes, tout en possédant un accent de sincérité, une originalité et une fraîcheur propres, qui sont

36. Goury, *Origine...*, p. 258 et suiv.

inimitables. Pourtant, nous n'admettrons pas que la recherche de la pure satisfaction esthétique soit ici primordiale, ni qu'elle ait inspiré les chefs-d'œuvre de Grimaldi, des Eysies et d'Altamira. M. Boule voit dans ces réalisations l'instinct et le besoin d'imiter les gestes des êtres vivants, si développé chez les singes [37]. Ajoutons qu'une intervention consciente de l'esprit a dirigé ce don d'imitation. M. Joleaud observe, d'autre part, que « ces œuvres marquent, avant tout, le désir de perpétuer les choses vues ou vécues ; elles correspondent donc à des manifestations de la mémoire, trait essentiel de la psychologie humaine [38] ». Et il voit, dans la stylisation graduelle de ces figures, l'origine des premiers signes idéographiques, qui constitueront les écritures pictographiques de la protohistoire.

A ces explications très justes, il convient de joindre celle-ci, formulée depuis longtemps, par les archéologues folkloristes, en particulier par Salomon Reinach : les sculptures, gravures et peintures de l'Age du Renne ont été exécutées pour des buts magiques. Dans les demeures rupestres des hommes, elles font revivre, par des images, que les magiciens prétendent rendre vivantes, les animaux dont les chasseurs se nourrissent ; elles mettent, pour ainsi dire, dans la main des hommes, ces nourriciers, ou auxiliaires, indispensables, que l'on pourchasse sans répit, de la Mongolie à l'Espagne, avec qui et par qui l'homme vit et meurt. Quant aux fauves, hostiles à l'homme, les magiciens sauront les réduire à l'impuissance, à condition de pouvoir agir sur leurs images ressemblantes. De cette protection par la magie, l'homme jouira pendant son existence terrestre, et après la mort, car ces demeures décorées sont aussi, parfois, des sépultures.

Ces raisons se complètent, loin de s'exclure. Pour résumer, nous dirons : c'est par besoin d'imitation, inné dans sa nature, mais perfectionné par le sentiment esthétique ; c'est par goût de notation linéaire, né de sa faculté de mémoire et d'observation, et qui créera, plus tard, l'écriture ; c'est enfin par croyance magique, pour assurer sa défense, soit par l'aide des animaux, soit contre eux, que l'homme a inventé les parures zoomorphiques des corps, des maisons et des tombes, auxquelles nous devons les premiers chefs-d'œuvre de l'art. Cet art, selon toute vraisemblance, crée une prophylaxie magique où la parure, appliquée aux individus et à ce qui les entoure, sert de talisman : celui-ci protège et orne. Nous retrouverons

37. Boule, *Les Hommes fossiles*, p. 262, n. 2.
38. *El. Pal.*, t. II, p. 172-3.

encore ces caractères sur les plus anciens monuments de l'Orient.

ORGANISATION SOCIALE PRIMITIVE L'existence même de tels artistes atteste une organisation sociale. Ici, nous souscrivons entièrement les conclusions de M. Joleaud :

« Les artistes de l'Age du Renne, placés, pour exécuter leur travail, dans des conditions particulièrement défavorables, cavernes profondes et humides, sans air, sans lumière, consacrèrent certainement un temps énorme à tracer ces tableaux. Pendant leurs longues journées de labeur, leur subsistance devait être assurée par leurs contemporains. Nous avons donc là une preuve d'un rudiment d'organisation sociale.

« Il est bien difficile aujourd'hui de se représenter la forme que pouvaient avoir ces premiers groupements humains de quelque importance. Ce devait être quelque chose comme des clans où, peut-être, certains personnages exerçaient déjà une action plus ou moins prédominante. Chefs et magiciens tout à la fois, peut-être aussi prêtres d'un semblant de religion, ces hommes seraient ceux qui auraient fait exécuter, ou exécuté eux-mêmes, les peintures et les gravures des grottes : sans doute, l'autorité qu'ils possédaient était-elle en relation directe avec la chasse, préoccupation essentielle d'hommes déjà singulièrement civilisés, si on les compare à ce que dût être l'homme primitif, et, cependant, infiniment loin encore des Néolithiques pasteurs ou agriculteurs [39] ».

Les artistes paléolithiques ont donc vécu en un temps où ils pouvaient travailler avec continuité, sécurité, durée. Ces conditions supposent une organisation sociale où prévaut une autorité, soit collective (clan), soit déjà individualisée (chef de clan). Il paraît certain que ces artistes devaient être dégagés des obligations matérielles, inhérentes à la vie des chasseurs ; ils travaillaient, en effet, non pas seulement pour leur plaisir esthétique, ou celui de leur maître, mais dans l'intérêt collectif, pour protéger hommes et demeures par la puissance magique que l'imitation habile, l'art expressif et vivant, confèrent sur les hommes et les animaux.

DU PALÉOLITHIQUE AU NÉOLITHIQUE En Orient, les civilisations du Paléolithique récent n'ont pas laissé de témoins comparables à la floraison de l'Aurignacien et du Magdalénien d'Europe. Jusqu'à ces dernières années, on a cru qu'un vaste hiatus s'ouvrait, en Égypte comme en Mésopotamie,

39 *El. Pal.*, t. II, p. 172.

après le Chelléen jusqu'au Néolithique. On supposait, toutefois, que la technique aurignacienne, importée d'Afrique en Europe par des Négroïdes (p. 19), aurait été connue par les Orientaux. Pourquoi ne retrouvait-on ni crânes, ni outillage ? Voici l'hypothèse fournie : « A l'époque chelléenne, les chasseurs négroïdes vivaient dans la steppe saharienne et syrienne, où leurs silex sont encore en place. Aux époques suivantes — qui sont celles du Paléolithique récent en Europe — la steppe d'Orient devient un désert ; les animaux et les hommes, poussés par la faim et la soif, descendent dans les vallées du Nil et de l'Euphrate que le desséchement graduel des lacs et marais rend, précisément alors, accessibles et habitables ; mais les traces de leurs premiers établissements, leurs ossements, leur outillage sont maintenant enfouis sous une couche épaisse du limon déposé annuellement par les fleuves ; elles restent, jusqu'à ce jour, inaccessibles aux recherches. Si, par contre, les pays montagneux, voisins de la Méditerranée (Liban, Atlas) ont gardé des gisements du Paléolithique récent, c'est que, le desséchement ne les ayant pas atteints au même degré, ils sont restés constamment habités, sur des sites plus accessibles pour nous. Depuis 1924, les découvertes du Père Bovier-Lapierre, dans les limons de l'Abassiyeh, près du Caire, ont confirmé nettement ces prévisions. Nous verrons plus loin que, du préchelléen à l'azilien, l'Égypte recèle, par places, tout l'outillage paléolithique. Néanmoins, jusqu'ici c'est en Europe-Nord, mieux qu'en Orient, qu'il est possible d'observer le développement de la civilisation des Négroïdes, suivis des Caucasiques et des Mongoloïdes.

V. — Le Néolithique et les races historiques, en Orient et en Occident

I. — Les inventions des hommes Néolithiques

Nous passerons par-dessus la période de transition, l'Azilien, qui intéresse surtout l'Afrique du Nord (sous le nom de Capsien) et la Méditerranée occidentale ; nous y reviendrons à propos de l'Égypte.

Après l'Azilien, commence un nouvel âge de la pierre, le Néolithique. Il est caractérisé par des inventions capitales ; elles ont pour cause les conditions plus favorables où vit l'homme, après le recul des glaces en Europe, et le retrait des eaux stagnantes dans les vallées d'Orient.

L'Européen sort de ses cavernes dans le même temps que l'Oriental s'évade des régions qui se transforment en désert. Tous les deux reviennent en contact étroit avec le sol de la terre féconde : celle-ci est recouverte, dans la zone nord, par des forêts épaisses ; dans la zone sud, par une végétation aquatique. L'exploitation du sol se révèle à eux comme une tâche ardue et démesurée, mais ils l'entreprennent, et ils créent pour cela un outillage approprié, ils inventent une technique qui marque l'adaptation intelligente du cerveau humain à une situation nouvelle.

LE BOIS ET LA PIERRE POLIE — Pendant la période paléolithique, l'homme, exclusivement chasseur ou pêcheur, vivait surtout par et avec les animaux. Le voici en présence du monde végétal qui ouvre à son travail des perspectives inattendues, des richesses insoupçonnées. Pour défricher le sol, pour utiliser le bois, en faire des armes, des outils, des matériaux de construction il faut, tout d'abord, des instruments propres à couper et scier. L'outillage de pierre ne disparaît pas, mais il se transforme ; à la pierre tendre, soit éclatée, soit taillée, on substitue la pierre dure qu'on polit pour lui donner du tranchant. Avec des haches, on abat et on débite les arbres ; avec des ciseaux et des scies dentelées, on travaille ensuite le bois. Ainsi nous arrivons *à l'âge de la pierre polie*, qui marque le dernier progrès de la civilisation lithique.

LA VANNERIE — Les lianes et les fibres souples de l'osier et des roseaux, tressées et liées, fournissent des tissus végétaux, aptes à donner cordes, liens, vêtements, parures, décor d'habitation, paniers, vases, récipients variés, tout ce que la vannerie aux milles emplois peut réaliser entre des mains exercées. Elle s'inspire d'abord des modèles que l'homme a sous les yeux. Les objets fabriqués imitent les fruits à écorce dure, qui fournissent, une fois vides, gourdes, bols, récipients ; ils en reproduisent les dessins symétriques par les combinaisons des fibres, qui se prêtent à toutes les fantaisies de figures et de couleurs ; de ces essais sortira le *style* soi-disant *géométrique*, dont le décor de tous les arts sera influencé [40].

LA CÉRAMIQUE — Les récipients en vannerie, légers et résistants, ont un défaut : ils sont longs à fabriquer et ne gardent pas les liquides. L'homme s'est aperçu qu'il pouvait les renforcer en les garnissant de cette terre imperméable, l'argile, qui conserve l'eau au sous-sol des forêts. Un vase d'osier dont les trous sont cal-

---

40. Cf. Heuzey, *De la décoration des vases chaldéens*, ap *R. Ass.*, VI, p. 59 sq..

fatés de terre glaise conserve les liquides. D'autre part, l'argile prend la forme du récipient d'osier ; aussi s'avisa-t-on d'utiliser des vases de terre, modelés sur la forme ligneuse. Les nouveaux ustensiles gardaient en creux, sur leurs parois, les dessins « géométriques », les figures des fibres tressées. Enfin, on s'aperçut que la cuisson au feu donnait à la terre modelée une forme rigide, une consistance inaltérable, tout en augmentant son imperméabilité. Ainsi se perfectionna l'invention de la céramique, qui transforma les conditions de la vie humaine, en assurant aux hommes un mobilier propre à tous usages, de fabrication rapide et dont le sol fournissait la matière inépuisablement.

Ajoutons qu'au point de vue archéologique la céramique va désormais procurer une documentation inestimable. Que faire des vases de terre hors d'usage ? On les jette autour des habitations, et on ne prend guère la peine de les déplacer ; ils s'accumulent là pendant des générations, et sans s'altérer. Ils réservent donc aux fouilleurs de l'avenir une documentation restée *in situ*, d'un intérêt analogue à celui des fossiles, un moyen de datation relative, car on peut classer les générations humaines d'après les formes successives de cette céramique, son décor et la place qu'elle occupe dans tel ou tel terrain[41].

LES PLANTES ALIMENTAIRES ET TEXTILES

L'homme qui se fixe au sol y trouve des aliments permanents ou périodiques : fruits des arbres, plantes de la terre ou des marais, telles que les tubercules des papyrus et lotus d'Orient ; dans des plaines fertiles, des céréales comme l'orge, le blé, le millet, tous produits aptes aux usages comestibles, ou industriels. Comment l'homme a-t-il appris à distinguer les bonnes plantes, et à prendre pouvoir sur elles, à les multiplier par la culture, à provoquer leur germination là où elles manquaient, par le labourage de la terre ensemencée ; comment sut-il en faire une nourriture perfectionnée, grâce à la moisson, au dépiquage, au broyage du grain, au pétrissage et à la cuisson de la farine ? C'est là une histoire merveilleuse qui semble dépasser les possibilités humaines. Aussi les peuples primitifs en ont-ils fait un événement d'origine divine ; en Orient, des dieux « agraires » sont censés avoir révélé à l'homme les miracles et les mystères de l'agriculture, et lui avoir enseigné à s'assurer une réserve périodique de nourriture, au prix d'un travail discipliné et organisé.

41. Sur l'importance de la céramique comme témoin archéologique, voir, en dernier lieu, Frankfort, *Studies in Early Pottery of the Near East*, t. I, p. 1-5.

A côté des plantes alimentaires, d'autres espèces, les plantes « textiles », procurent à l'homme des fils, qui, tissés et teints, composent des vêtements plus souples, plus chauds, ou plus légers que la vannerie, ou que les peaux d'animaux.

LA DOMESTICATION DES ANIMAUX

L'activité de l'homme s'étend aussi désormais sur les animaux, non plus seulement pour les tuer, par besoin de se défendre ou de s'alimenter, mais pour les utiliser comme auxiliaires de son travail. Le bœuf est dressé à tirer la charrue ; le mouton donne sa toison et sa chair ; le porc, sa viande ; la chèvre, son lait et sa peau, comme la vache ; en Orient, plus spécialement, le chameau et l'âne serviront à porter les charges et faciliteront les migrations, le commerce, les guerres, rôle dévolu, dans le Nord, au cheval. On enferme les animaux dans des parcs comme réserve de nourriture et on y entreprend l'élevage, la reproduction sélectionnée des espèces les plus utiles, tandis que les bêtes sauvages sont refoulées par les chasseurs dans le désert ou les montagnes.

L'AGE DES MÉTAUX

Au cours de la période néolithique, mais à dates variables suivant les pays, l'emploi des métaux, à commencer par le cuivre, l'or et l'argent, amènent des transformations si considérables qu'on peut mesurer les progrès des peuples par leur adaptation successive à l'âge du cuivre, à l'âge du bronze, à l'âge du fer. — Le terme de cette évolution du Néolithique, dénommé *Enéolithique*[42] (ou *Chalcolithique*) dès que l'usage des métaux (or et cuivre) a remplacé, au moins partiellement, l'outillage de pierre, — c'est le commencement de la *période protohistorique*.

CIVILISATION HISTORIQUE ET ÉCRITURE

Ces transformations, que nous venons d'esquisser, n'ont pu se réaliser qu'au sein d'une société de plus en plus organisée. Les hommes, en se groupant plus nombreux, ont dû s'imposer une discipline et admettre la soumission collective à une autorité humaine et divine. Les chefs, quels qu'il soient, ont centralisé les expériences individuelles, maintenu la continuité de l'effort et donné ses cadres matériels à la société naissante, en construisant des édifices collectifs : palais, greniers, forteresses, tombeaux et temples. Ils se sont ingéniés, en outre, à ne pas laisser perdre, mais à recueillir la « tradition », laquelle se conservera d'abord oralement, de père à fils, jusqu'au jour où, devenue une doctrine, elle sera matérialisée par des signes mné-

42. J. de Morgan, *L'humanité préhistorique*, p. 106.

motechniques conventionnels, scènes figurées, pictographie, idéographie.

L'invention de l'écriture phonétique permettra enfin aux hommes de créer des documents grâce auxquels l'expérience, dans tous les domaines, ne sera plus perdue : elle fixera la pensée, le calcul du temps, les ordres des chefs et des dieux.

Avec l'écriture, commence l'Histoire. Pour la lointaine postérité, qui retrouvera le sens des écritures antiques, celles-ci seront un témoignage irrécusable et catégorique : elles nous expliqueront les monuments, les institutions, les croyances, tous les aspects de la civilisation. Dès ce moment, aux méthodes expérimentales des anthropologues, des géologues, des paléontologues qui classent des témoignages inertes et inconscients, vient s'adjoindre la méthode historique qui interroge des témoins animés, datés et conscients.

IMPORTANCE DE L'ORIENT POUR LA PÉRIODE NÉOLITHIQUE

Si, au temps du Paléolithique récent, c'est l'Europe occidentale, en particulier la région de la France sud-ouest et l'Espagne, qui permettent de suivre le développement de la civilisation magdalénienne, au contraire, à partir de la période néolithique, l'Orient prend la première place dans la course au progrès. Dès que les Orientaux ont réussi à s'établir comme sédentaires sur le sol naturellement fertile des vallées du Nil et de la Mésopotamie, ils se sont trouvés infiniment favorisés par rapport aux Européens : ceux-ci avaient à lutter contre les effets du cataclysme diluvien qui a suivi la période post-glaciaire ; ils ont dû disputer le sol, soit à la sylve envahissante, soit aux eaux des lacs et marais. La défense de la nature contre les hommes était moins redoutable en Égypte et en Mésopotamie. La civilisation prit donc en Orient une avance décisive, et c'est en Égypte principalement que l'historien pourra constater le progrès continu des inventions des Néolithiques, qui s'acheminent vers la civilisation historique.

II. — Les races néolithiques

Quels sont les hommes qui ont réalisé l'évolution décisive, dont nous sommes encore aujourd'hui tributaires ?

Ce ne sont pas les descendants des Paléolithiques récents. Les races de ceux-ci, sauf quelques groupes sporadiques, ont disparu de l'aire orientale et européenne, au cours des siècles — longueur difficile à apprécier — qui séparent le Magdalénien du Néolithique. Des Négroïdes et de la race des Cro-Magnon, peut-être trouverait-on quelques survivants, ceux-ci en Susiane et sur le Haut-Nil, ceux-là chez les Basques[43]; quant aux Mongols, ils n'ont pas fait souche durable dans le domaine méditerranéen. Point n'a subsisté davantage leur art prodigieux de décorateurs. Dans les inventions néolithiques, l'art fait une place plus grande à l'intelligence pratique, à l'utilité.

C'est à de nouveaux venus que, dans la région méditerranéenne, la culture néolithique, puis son héritière, notre civilisation antique et moderne — devra ses progrès. En effet, au cours de la période néolithique et de l'âge des métaux, nous assistons à la mise en place de races nouvelles qui peupleront l'Asie occidentale, l'Afrique du Nord, et l'Europe, et qui défricheront, en particulier, l'Orient ancien. Trois races vont se succéder, se superposer, et s'amalgamer, au cours d'une immense période, qui a duré peut-être vingt millénaires, de son début jusqu'à l'ère chrétienne.

1° LES HOMMES DU TYPE MÉDITERRANÉEN

Ce sont des dolichocéphales à face longue, bruns, de taille moyenne et dont l'origine est inconnue, qu'on trouve en Syrie-Palestine, Mésopotamie, Arabie (Sémites), en Égypte, Libye, Éthiopie (Kouchites-Hamites), en Berbérie, Ibérie, Corse, Sardaigne, Sicile, Italie du Sud, Crète. L'arrivée de ces hommes, et les débuts du Néolithique, se produisent à intervalles discontinus dans la zone méditerranéenne. On peut les signaler, très approximativement, vers 20000 avant J.-C., en Égypte et en Mésopotamie; vers 14000 en Crète ; vers 9000 en Ibérie ; 7500 en Europe occidentale ; 4000 en Suisse (époque des palafittes). Pendant toute cette phase néolithique, la civilisation orientale et occidentale a des origines communes, se présente encore sous le même aspect, mais n'offre pas de synchronisme ; car l'Orient, nous l'avons dit, garde une forte avance à cause des conditions climatériques qui l'ont favorisé.

2° LES HOMMES DU TYPE ALPIN, OU MONTAGNARDS

Ils semblent venir des régions de l'Oural et de l'Altaï, et des confins du Caucase, et commencent à se déplacer vers l'Ouest dès la fin des temps glaciaires, et après avoir traversé, d'autre part, l'Arménie et l'Iran, ils s'infiltrent aussi dans le domaine oriental, par vagues successives et à date très variables. Les premiers arrivés seraient, croit-on, les Élamites et les Sumériens, en place du Ve au IVe millénaire; les Assyriens

43. M. Boule, *Les Hommes fossiles*, p. 341 ; Joleaud, *El. Pal.*, t. II, p. 181.

ont colonisé la haute vallée du Tigre pas beaucoup plus tard, vers 4000 (?); les Arméniens, les Hittites, les Arabes de Mésopotamie, les Juifs appartiennent, en partie, à cette race qui s'est mêlée de bonne heure aux Sémites de Syrie. Tous ces hommes sont brachycéphales, à tête globuleuse, nez proéminent et souvent en bec d'aigle, narines charnues, lèvres épaisses ; leur nuque se relie en ligne droite avec le cou. D'autres brachycéphales n'ont pas ce nez caractéristique, mais présentent simplement une tête ronde, un nez droit et aux traits bien marqués; tels nous apparaissent certains Sumériens et les habitants du Delta d'Égypte, vers 3000.

Les Montagnards sont les inventeurs probables, des métaux cuivre et bronze, dans l'Orient ancien; d'autre part, ils y introduisent le cheval et l'usage de la roue. Le cuivre et l'or apparaissent vers 5000 en Mésopotamie et en Égypte; vers 3000 en Crète ; vers 2500 en Europe occidentale. Ces dates, très approximatives, coïncident avec l'arrivée des Montagnards, du moins des tribus métallurgistes de cette race, dans le domaine oriental.

3° *LES HOMMES DU TYPE NORDIQUE (DE L'EUROPE ACTUELLE)* ont formé la masse des Celtes, Germains, Doriens, Cimmériens, Scythes au Nord, et les Persans, Afghans, Hindous, au Sud. Ce sont de grands dolichocéphales blonds, à face longue; au point de vue ethnique, on les classe sous le nom d'Asianiques, Indo-Européens. Partis de la Russie centrale et de la Sibérie, ils auraient gagné, au fur et à mesure de la fonte des glaciers, les rivages de la Baltique, et, à une date plus récente, ceux de la Méditerranée. Ils amènent avec eux l'industrie du *fer*. Nous les voyons refouler les Brachycéphales d'Europe et d'Asie dans les massifs montagneux, et les Méditerranéens, dans le sud des péninsules, ou le long des côtes et dans les îles de l'Égée. Leur marche progressive à travers le domaine oriental peut être décelée par l'introduction du fer. Celui-ci devient d'un emploi régulier et généralisé en Mésopotamie et en Égypte, vers l'an 1200 ; dans les îles de l'Égée, vers l'an 1000 ; sur les côtes méditerranéennes, vers 900.

VI. — Grandes divisions de l'histoire de l'Orient

L'histoire de l'Orient est celle des établissements successifs de ces trois races dans le domaine oriental, à intervalles inégaux, qui mesurent parfois de longs siècles, depuis les origines les plus lointaines jusqu'à la conquête de l'Orient tout entier, et son annexion à la Grèce, par Alexandre le Grand.

Les divisions les moins arbitraires de cette histoire seront marquées par la prépondérance successive, ou les interventions, de chacune de ces trois races.

I. Des origines à l'an 2000 environ, les *Méditerranéens*, représentés en Orient surtout par les Égyptiens, créent la civilisation égyptienne, tandis que, en Mésopotamie, les *Montagnards* créent, de concert avec les *Sémites*, les civilisations élamite et suméro-akkadienne qui soumettent le reste de l'Orient à leur influence balancée.

II. De l'an 2000 à 1200 environ, des migrations successives d'autres *Montagnards*, les Hittites, les Kassites, les Hyksos, s'infiltrent en Mésopotamie et en Égypte, y dominent pour des temps variés et provoquent une riposte des Égyptiens, qui essayent d'organiser un Empire, protecteur des anciennes civilisations.

III. De l'an 1200 à 600 environ, une migration des *Nordiques* met fin à l'Empire égyptien, bouleverse les Hittites, favorise la création en Asie de petits royaumes indépendants (Phénicie, Israël, Damas), enfin, prépare le champ pour la domination militaire des Assyriens qui réalisent vers 660 une conquête complète, mais éphémère de l'Orient.

IV. De l'an 606 à 332, une nouvelle migration *nordique*, celle des Mèdes et des Perses, détruit l'Assyrie et Babylone, soumet les petits royaumes, conquiert l'Égypte et organise l'Orient total en Empire, mais ce sera au profit final d'Alexandre.

Dans ce plan schématique du développement de la civilisation orientale, on retrouvera l'interdépendance entre les divers pays d'Orient qui existait, en fait, depuis les temps paléolithiques. Un autre fait sera mis en lumière : c'est le rôle successif des grandes races dont la mise en place autour de la Méditerranée et la civilisation initiale commune remontent aux temps du Néolithique. C'est ainsi que son passé préhistorique prédestinait l'Orient aux actions et réactions des peuples de l'Histoire.

CHAPITRE II

*La Préhistoire en Orient**
(avant 3500)

DÉFINITION ET DATES

Après avoir esquissé, au chapitre premier, la situation de l'Orient par rapport à l'ensemble de l'ancien monde préhistorique, nous devons préciser les caractéristiques de la Préhistoire en Orient même.

Nous appellerons « Préhistoire orientale » les temps antérieurs aux monuments figuratifs, puis écrits, avec lesquels commence l'histoire proprement dite. Or, l'écriture apparaît, sous sa forme d'abord figurative, puis phonétique, en Égypte et en Mésopotamie, vers 3.500,

---

* BIBLIOGRAPHIE.

I. *Ouvrages généraux* : J. de MORGAN, *L'humanité préhistorique* (t. II de l'Évolution de l'Humanité, 1921); *La Préhistoire orientale*, t. I, II, III, Geuthner, Paris, 1926-1927 (refonte d'ouvrages antérieurs : *Recherches sur les origines de l'Egypte* 1896, et *Les premières civilisations*, 1900 ; nombreuses illustrations) ; *Cambridge ancient History*, vol. I, 1923, chap. II, VII MYRES) ; VI (PEET) et VIII (HALL) ; A. MORET, *Des Clans aux Empires*, p. 136; *Au Temps des Pharaons*, p. 89 ; BOSCH-GIMPERA, *Historia de Oriente*, chap. II et III, Barcelone, 1927 (bonnes photographies et illustrations); G. CONTENAU, *Manuel d'archéologie orientale*, Paris, 1927, avec une excellente et nombreuse illustration. On trouvera un bon exposé de la Préhistoire orientale, comparée à la Préhistoire mondiale, à propos d'une collection de Berlin, dans la *Prehistorische Zeitschrift*, XVIII (1927), p. 91, avec planches : BAUMGÄRTEL UND BROTZEN, *Steinzeitliches Material aus dem südlichen Mittelmeerländern*, im Museum für Völkerkunde.

II. Sources principales. *Égypte* : les publications des fouilles faites en Égypte par J. de MORGAN, *Le Tombeau royal de Négadah* (Paris, 1897) ; Flinders PETRIE, *Diospolis Parva*, 1901 expose la théorie des séquences dates) ; (avec QUIBELL), *Nagada and Ballas*, 1896 ; *Gizeh and Rifeh*, 1907 ; *Tarkhan*, t. I et II, 1913-1914 ; (avec WAINWRIGHT) *The Labyrinth, Gerzeh and Mazghuneh* 1911 ; ENGELBACH, *Harageh*, 1923 ; A. SCHARFF, *Die archaeologischen Ergebnisse des Graberfeldes von Abusir el Meleq*, Leipzig, 1926.

Elam : *Mémoires de la Délégation française du ministère de l'Instruction publique en Perse*, 14 volumes depuis 1904.

Pour la Céramique en général : *Corpus vasorum antiquorum* (Classification des Céramiques antiques), I.

III. *Ouvrages spéciaux* : *Égypte* : Flinders PETRIE : *Prehistoric Egypt*, London, 1920 ; *Prehistoric Pottery*, London, 1921 ; *The Stone Age in Egypt*, (Ancient Egypt 1915, p. 59 sq.) ; A. SCHARFF, *Grundzüge der Ægyptischen Vorgeschichte* (Morgenland, Heft 12), Leipzig, 1927, le meilleur résumé des résultats actuels ; J. CAPART, *Les débuts de l'Art en Égypte*, Bruxelles, 1904, le recueil le plus commode pour l'illustration.

Palestine : P. VINCENT, *Canaan d'après l'exploration récente*, 2e édit., Paris 1924 (chap. VI, archéologie préhistorique, et chap. V, la céramique).

Élam, Mésopotamie, Syrie : H. FRANKFORT, *Studies in Early Pottery of Near East*, I : Mesopotamia, Syria and Egypt, in their earliest relations (Royal anthropological Institute, occasional papers), London, 1924 (exposé suggestif, parfois aventureux, qui touche à toutes les questions).

selon les données de la chronologie courte que nous adoptons (cf. chap. III). La Préhistoire finit donc en Orient à cette date approximative : 3500.

Quand commence-t-elle ? La date des premiers témoignages sur l'existence de l'homme est entièrement incertaine, et varie suivant les contrées. Nous verrons, au cours de ce chapitre, quelles évaluations paraissent les moins aventureuses.

D'une façon générale, les cadres de la Préhistoire orientale sont ceux de la Préhistoire mondiale. Nous distinguerons, ici encore, une période paléolithique et une période néolithique, elles-mêmes subdivisées.

DATE DU PEUPLEMENT

Le Paléolithique à ses débuts ne peut être daté que par une approximation déduite de la géologie. Le peuplement initial de la région méditerranéenne s'opère déjà pendant la deuxième période interglaciaire (Pléistocène moyen), peut-être vers 100000 avant notre ère. A ce moment, les communications terrestres existent entre les trois continents, par Malte et l'Égée. Si l'on admet, d'après l'hypothèse résumée p. 13, que les premiers hommes vinrent d'une région indo-africaine, l'Orient peut avoir été peuplé avant l'Europe. Encore cela dépend-il de l'itinéraire prêté aux migrations animales et humaines. Nous savons que certaines races n'ont pu passer en Europe par l'Afrique, à cause de l'effondrement de la mer Rouge qui a coupé les communications, à une date récente, entre l'Afrique et l'Inde. Ainsi, les animaux européens qui manquent à la faune égyptienne : ours, campagnols, lapins, cerfs, ne sont parvenus dans le reste de l'Afrique du Nord que tardivement, par l'itinéraire : Arabie, Asie Mineure, Europe-Sud, Espagne, Afrique[1]. Ceci nous explique l'hypothèse de Blankenhorn : en Afrique du Nord, l'homme n'arrive que pendant la dernière période de pluies, moment qui correspond à la quatrième et dernière glaciation en Europe. Dans cette hypothèse, l'Europe aurait reçu certaines races avant l'Orient[2].

Quoi qu'il en soit de ces opinions, l'humanité, au début du Paléolithique, évolue de même façon, en Orient comme en Europe; nous la considérerons, pratiquement, comme synchronique, au nord comme au sud de la Méditerranée.

---

1. Joleaud, *Notice de ses travaux*, p. 75.
2. Blankenhorn, *Die Steinzeit Palestina-Syriens und Nordafrikas*, p. 10.

ASPECT DE L'ORIENT

Le plateau oriental présentait déjà ses effondrements et ses reliefs (cf. p. 5) mais son aspect général était tout autre qu'aujourd'hui ; il n'a d'ailleurs cessé de varier au cours du Paléolithique, subissant le contre-coup des périodes où les glaciations alternaient en Europe avec les réchauffements successifs. A chaque glaciation européenne correspond une période de pluies en Orient ; à chaque période interglaciaire, l'assèchement oriental progresse derechef.

C'est l'Afrique du Nord, la mieux étudiée, qui nous servira de type pour l'Orient entier. Le Paléolithique ancien (chelléen) y fut très chaud et très humide ; le Paléolithique moyen (moustérien) relativement froid, mais encore très humide. Au Paléolithique récent (fonte des glaces en Europe centrale) le climat, plus chaud et assez sec, commence à évoluer vers le dessèchement continu. Nous avons déjà vu que le plateau oriental était alors une savane à mimosées ; son aspect était celui d'un immense parc boisé où les plaines herbeuses alternaient avec des buissons d'*acacia gummifera*, d'*euphorbia resinifera*, et des forêts claires d'*acacia tortilis* et de *palmiers*. On y trouve des mammifères tels que girafes, antilopes variées, buffles, rhinocéros blancs, éléphants, zèbres, ânes ; ils cohabitent avec des carnassiers : lions, hyènes, chacals qui ne quittent guère les herbivores, puisqu'ils trouvent, parmi eux, leur proie et nourriture. Déjà, l'hippopotame a disparu de la savane trop sèche et gagne les lacs très étendus qui occupent les futures vallées du Nil et de Mésopotamie. L'homme chasseur vit, lui aussi, des animaux et les suit dans leurs migrations. Ce n'est donc point dans les plaines « historiques » encore submergées — que nous retrouverons ses traces, au début du Paléolithique ; mais dans la savane, sur les plateaux aujourd'hui déserts, dans les régions montagneuses de Syrie et d'Élam, à proximité de l'eau et sur les rives des lacs aujourd'hui desséchés[3].

I. — Le Paléolithique ancien

C'est surtout l'Égypte qui nous fournit l'outillage paléolithique ; mais cette richesse relative indique-t-elle que l'homme y soit plus ancien qu'en Syrie ou en Élam ? Non. Tout au plus dirons-nous que

3. Les descriptions des différents aspects de l'Orient aux temps géologiques sont empruntées aux études variées de L. Joleaud sur la faune et la flore orientales, qu'il a résumées dans ses *Eléments de Paléontologie*, et dans une *Notice* de ses travaux scientifiques (1928).

l'Égypte est mieux explorée et mieux connue que les pays voisins.

Sans parler des éolithes qui, en Orient comme ailleurs, ont pu fournir à l'homme des instruments tout faits, nous retrouvons ici l'outillage chelléen, caractérisé par les coups de poing en silex.

EN ÉGYPTE

J. de Morgan, G. Legrain, sur les plateaux qui dominent la vallée des Rois à Thèbes[4]; G. Schweinfurth, sur les hauteurs qui dominent Gournah ; Flinders Petrie, à Abydos ; Stern dans l'ouady Hammamat ; Vignard, à proximité de Nag Hamadi, ont ramassé les percuteurs bulbeux du Chelléen ; amygdaloïdes, de l'Acheuléen ; les silex plats, pointus, trapézoïdaux, du Moustérien[5]. Aucun débris de squelette humain n'est apparu : seuls, les ateliers de taille du silex sont les témoins de la population qui vécut là. Dans le sable du désert actuel, ou à l'air libre, s'éparpillent, parfois sur plusieurs kilomètres, des milliers d'outils en silex que le soleil a parés d'une splendide patine brune.

De tous ces sites, longtemps négligés, mais recherchés aujourd'hui avec un intérêt passionné, le plus instructif est celui qui vient d'être repéré sur la colline de l'Abbassieh, près du Caire. Le Père Bovier-Lapierre, en ouvrant une tranchée dans les sables et graviers d'une terrasse lacustre, a mis à jour une série de dépôts, successifs et superposés, contenant des restes d'industries paléolithiques. A 10 mètres de profondeur : de grossiers outils préchelléens; de 5 à 3 mètres : les chelléens ; de 3 à 1 mètre : les bi-faces acheuléens ; près de la surface : les moustériens. Toutes ces pièces proviennent des hauteurs voisines et ont été transportées en contre-bas par les eaux torrentielles des ouadys, aujourd'hui asséchés, mais qui déversaient leurs flots au Préhistorique récent[6].

Cette planche de démonstration, à étages rigoureusement superposés, que la vieille Égypte offre dans la terrasse de l'Abbassieh, confirme que, en Orient, le Paléolithique a présenté les mêmes étapes qu'en Europe.

EN PALESTINE ET EN SYRIE

Le même outillage se retrouve, mais sporadiquement, dans les grottes du Liban, sur la côte rocheuse, ou sur le plateau bombé

4. Sur les premières recherches concernant l'âge de la pierre en Égypte, de 1869 à 1895, cf., A. Moret, *Au Temps des Pharaons*, p. 92 sq...

5. Pour l'outillage paléolithique ancien de l'Égypte, voir les planches données par J. Capart, *Les débuts de l'Art*, passim ; J. de Morgan, *L'Humanité préhistorique*, p. 37 à 54 : A. Scharff, *Gründz. Aeg. Vorgeschichte*, pl. I, *d*, où des spécimens européens sont comparés aux égyptiens.

6. Communication faite au Congrès de Géographie du Caire, en 1925, résumée et commentée par Joleaud, *Revue générale des Sciences*, 31 décembre 1926 ; Père Bovier-Lapierre, *Les gisements paléolithiques de l'Abbassieh*, ap. *Bulletin Institut d'Égypte*, VIII (1926), p. 257.

du Sud. Blankenhorn, Flinders Petrie, Macalister, Sellin et d'autres, ont dégagé du sol les coups de poing chelléens, surtout acheuléens, et les grattoirs moustériens dans la Chéphélah, à Tell-el-Hésy, à Taanach, etc.[7]. L'exploration commence à peine, et il est légitime d'attendre de l'avenir des résultats non moins probants qu'en Égypte.

Entre Égypte et Palestine, dans la région de Petra et le désert au nord du Sinaï, il y a des gisements paléolithiques anciens qui marquent une liaison entre les populations d'Afrique et d'Asie[8]. Dans le désert syro-arabique, J. de Morgan a retrouvé l'outillage paléolithique ancien.

EN MÉSOPOTAMIE-ÉLAM

Rien encore n'a surgi de cette époque; ici nous devons réserver aussi l'avenir : n'est-il pas permis de supposer que les plateaux à l'est de l'Euphrate ont été peuplés aussi anciennement que l'Égypte ?

L'homme fossile du Paléolithique ancien n'a été jusqu'ici retrouvé qu'en *Galilée*, où les gisements de silex sont cependant bien plus rares qu'en Égypte. En 1925, M. Turville Petre, explorant l'Ouady-el-Amoud qui se déverse dans le lac de Tibériade, déblaya, non loin de Tabgha, une caverne, située à 30 mètres de hauteur, dont la voûte écroulée avait protégé les couches du sol sous-jacent. Des débris, sur 1 m. 50 de hauteur, représentaient la couche « historique » et la poterie néolithique ; au-dessous : des silex moustériens, avec ossements fossilisés de gazelles, cerfs, hippopotames, ours, faune de savane humide ; enfin, un peu plus bas, mêlé à des silex moustériens et acheuléens, sous deux quartiers de roche, surgirent un crâne aplati, quelques vertèbres et fragments de côtes, des éléments de la main, épars au milieu de débris de cuisine, le tout attribuable au début du Moustérien. Or, le crâne à front fuyant et aux arcades sourcilières énormes de cet *Homo galilensis* présente les caractéristiques de cette race de Néanderthal, intermédiaire entre l'*Homo sapiens* et le Pithécanthrope (*supra*, p. 17), qui s'est étendue de l'Afrique du Sud à l'Europe centrale[9]. On voit l'intérêt de ce témoin oriental : l'hypothèse du caractère commun aux races, non seulement de l'Orient, mais de l'univers paléolithique, hypothèse déjà confirmée par l'identité de l'outillage, est renforcée par l'identité des types humains, en Europe, en Galilée

7. Vincent, *Canaan*, p. 394 ; Neophytus, *La Préhistoire en Syrie-Palestine* (L'Anthropologie, 1914 et 1917). J. de Morgan, *Pr. or.*, t. III, p. 2-10.
8. Fl. Petrie, *Researches in Sinaï*, p. 227 et 267.
9. *Bulletin of British School in Jerusalem*, t. VII, 1925 ; cf. *R. B.*, 1925, p. 583. G. Contenau a reproduit les photographies du crâne et du site, dans son *Manuel*, t. I, p. 89-90.

en Afrique australe. Le synchronisme supposé entre Paléolithiques anciens d'Europe et d'Orient en paraît aussi mieux établi. Jusqu'à présent, l'*Homo galilensis* est le plus ancien homme connu en Orient.

3. — Du Paléolithique récent au Néolithique, en Orient, par le Capsien

PREMIÈRES DIFFÉRENCIATIONS

Le Paléolithique récent ne présente pas, en Orient, les trois périodes, avec trois races (Négroïdes = Aurignacien ; Caucasiques = Solutréen ; Mongoloïdes = Magdalénien) — que nous avons énumérées plus haut. Le synchronisme de l'Orient avec l'Occident — pour l'évolution dans le temps, disparaît aussi. L'outillage n'est plus rigoureusement parallèle, parmi les Orientaux, comme chez les Occidentaux. Toutefois, les ressemblances restent nombreuses ; elles prouvent que des circonstances extérieures ont, seules, modifié la marche d'une civilisation qui reste foncièrement apparentée à celle de l'Occident, et de même nature.

Les variations climatériques du Paléolithique récent expliquent cette différenciation. Au nord de la Méditerranée, la dernière glaciation força la population à se réfugier dans les cavernes et a marqué d'un caractère spécial la flore et la faune. En dehors des glaces, la terre n'est plus qu'une toundra gelée ; la liaison s'établit entre les plaines froides d'Europe et Asie septentrionales et celles, jadis tempérées, de l'Europe occidentale ; les mammouths et les rennes y circulent de bout en bout et s'y multiplient. Quant aux hommes leur évolution, manifestée par l'outillage, est ralentie ; elle représente l'apport de trois migrations successives : Négroïdes d'Afrique, Caucasiques, Mongoloïdes.

Au contraire, l'Orient échappe aux glaces, sauf dans les districts très étroits du Liban et de l'Atlas. Le reste du plateau oriental, après la dernière période pluviale qui correspond, au Nord, à la dernière glaciation, subit un assèchement qui sera désormais ininterrompu. Une savane à mimosées, quand la chute d'eau annuelle oscille entre 500 et 200 millimètres, devient une steppe à graminées, où domine la *stipa tortilis*, avec une faune dont les mammifères se réduisent aux gazelles, aux petits rongeurs, à quelques carnassiers et aux reptiles. C'est ce qui est arrivé sur le plateau oriental à cette époque. Par contre, les herbivores vont recherchant l'eau dans les vallées, là où le terrain,

colmaté par les fleuves, devient accessible. Les hommes les suivent et se rapprochent aussi du Nil, de l'Euphrate et des fraîches vallées syriennes. L'évolution, de longue durée, qui va transformer les chasseurs nomades de la savane en sédentaires agriculteurs, est commencée.

LE MÉSOLITHIQUE EN ORIENT

Ce changement de vie précipitera les transformations de l'outillage de pierre, lequel, en Orient, devra s'adapter à l'agriculture (*supra*, p. 25). D'où il suit que les longues étapes, parcourues par l'industrie lithique dans l'Europe occidentale, sont écourtées en Égypte et en Mésopotamie. La période de transition entre le Paléolithique récent et le Néolithique, ce que J. de Morgan appelle le Mésolithique[10] est beaucoup moins marquée au sud de la Méditerranée. D'ailleurs les gisements sont fort rares. Les ossements et les outils des premiers hommes descendus dans les vallées sont aujourd'hui recouverts par les 25 ou 30 mètres de limon qui représentent l'apport ultérieur du Nil ou de l'Euphrate. Ce n'est que depuis peu d'années que leur présence, longtemps mise en doute, est véritablement démontrée.

LES NÉGROÏDES EN ORIENT

Ces premiers colons des vallées orientales sont des Négroïdes, originaires des régions indo-africaines, chassés vers le Nord par la transformation des forêts en savanes, puis en steppes. Nous avons vu (p. 19) qu'ils ont peuplé l'Europe méridionale et occidentale et créé l'outillage aurignacien. Leur présence dans l'Afrique du Nord et dans l'aire orientale est attestée, depuis le Paléolithique récent, jusqu'au cours du Néolithique, par les mêmes gisements qu'en Europe, mais non par des squelettes (sauf en Berbérie), ce qu'explique probablement la destruction de leurs établissements dans les vallées.

EN ÉGYPTE

Celles des stations de Négroïdes aurignaciens qui ont échappé au limon et subsisté, se trouvent à mi-hauteur entre la vallée et le désert actuels, donc, sur la route suivie par les migrateurs, zone de transition entre la vie dans la savane et la vie sur les terres d'alluvions. A Nag-Hamadi, et surtout à Sébil (Haute-Égypte, au nord de Kom-Ombo), M. Vignard a récemment dénombré les silex amygdaloïdes, les lames à encoche, les grattoirs, les os affûtés et éclatés, qui caractérisent l'Aurignacien, mêlés à d'autres instruments dont il a fait une catégorie spéciale, le *Sébilien*[11]. Par malechance, ces

10. *Hum. préh.*, p. 76. En Europe, le mésolithique n'apparaît qu'à la fin du magdalénien après le retrait des glaces, et sous le nom d'*Azilien*.
11. Vignard, *Bull.* I.F.A.O., t. XVIII, p. 1 à 18, avec pl. ; t. XXII, p. 1 à 76, avec 24 pl.

dépôts n'ont pas conservé les figurines stéatopyges, comme celles que nous connaissons en Europe, dans les femmes de Grimaldi. Toutefois, nous retrouverons en Égypte, au début de la protohistoire (ch. III) des « Vénus hottentotes », survivances probables des Négroïdes qui vivaient à Sébil.

En Mésopotamie, aucun gisement attribuable à cette période ne nous est encore parvenu.

En Syrie-Palestine, l'Aurignacien n'est pas rare[12], mais il se confond, ainsi qu'il arrive le plus souvent en Égypte même, avec l'outillage d'une civilisation spécifiquement africaine, le *Capsien.*

LE CAPSIEN

Ce nom caractérise, dans tout l'Orient méditerranéen, la transition entre le Paléolithique récent et le Néolithique. Le centre de fabrication se trouve en Tunisie, sur le site de Gafsa, la Capsa romaine. L'outillage lithique s'amenuise ; il consiste surtout en éclats-pointes retouchés, qui prennent forme de trapèzes, triangles, demi-lunes, enfin de lames à tranchant latéral et transversal ; on en fait des grattoirs, des mèches à percer, des couteaux à découper, des pointes pour flèches lancées par des arcs, et non par propulseurs. Ces instruments de précision s'accompagnent d'os, taillés en poinçons, aiguilles, pointes, mais qui sont dépourvus d'ornements et de sculptures, ce qui les différencie des os magdaléniens[13]. Naturellement, les os de renne sont ici inconnus, cet animal ne vivant que dans la zone froide. Des tas de coquilles vides apparaissent dans ces gisements ; ils annoncent les « débris de cuisine » des Néolithiques. De petits silex, à décor géométrique se retrouvent parmi ces coquilles.

Les dépôts mis à jour par Vignard à Nag-Hamadi et à Sébil montrent que l'Aurignacien d'Égypte se rattache au Capsien ; il en est de même pour les gisements découverts récemment par le P. Bovier-Lapierre à Tourah, et, jadis, à Hélouan par J. de Morgan, où les premières pointes de flèches en silex, ont la forme archaïque de croissant.

EXTENSION DU CAPSIEN

L'important, c'est que le véritable centre de la civilisation capsienne, se trouve au point médian de l'Afrique du Nord. De là, cet art capsien s'est étendu à l'Ibérie, à la Sicile, à l'Italie du Sud, d'une part ; à la Libye, à l'Égypte, à la Syrie-Palestine, d'autre part. En Afrique

12. Vincent, *Canaan*, p. 398.
13. Les belles pointes de lances et de flèches, « en feuilles de laurier », produits des Solutréens d'Europe, n'apparaissent point en Orient, à cette époque.

même, le Sahara, le Soudan, l'Afrique centrale et australe sont en partie sous son influence. Il est remarquable que, partout où existaient des reliefs montagneux permettant à l'homme d'habiter les cavernes, un art décoratif pariétal se soit développé chez les Négroïdes, comme chez les Magdaléniens d'Europe. Sur les rocs, ou à l'intérieur des grottes, des dessins rupestres, au trait, représentent des combats de buffles antiques, des luttes entre éléphants et lions ; dans le sud-oranais et l'Atlas, des peintures figurent des chasses à l'antilope, au taureau et à l'autruche, où l'on voit des chasseurs utilisant l'arc, et peut-être déjà servis par le chien[14]. Quelques-unes de ces peintures méritent d'être comparées aux plus belles œuvres de nos Magdaléniens d'Europe ; d'autres se caractérisent par un art abstrait, aux figures schématisées, qui évoluent vers la stylisation dite géométrique.

Les Capsiens d'Égypte, que le climat n'oblige pas à vivre à l'abri, et à qui la nature n'offre point de cavernes, ne nous ont pas laissé de spécimens d'art pariétal sauf en Lybie. Néanmoins, la seule tombe rupestre et décorée de peintures, qui soit connue en Égypte, se trouve appartenir à l'époque préhistorique (de même que les statuettes stéatopyges) ; elle provient peut-être de Capsiens.

DIFFUSION DU COTÉ DE L'ORIENT

Par la Sicile, la Sardaigne et les côtes de la Méditerranée orientale, l'industrie capsienne se répand largement en Palestine et en Syrie, où les sites d'Antélias (cavernes du Liban, près de Beyrout), de Muraret-el-Abed, en Galilée, ont révélé des silex pygmées, grattoirs, petites lames, tandis qu'ailleurs on retrouve des coquillages et même des gravures rupestres dont l'âge, toutefois, n'a pas été bien déterminé[15].

CONCLUSION

L'Orient, solidaire de l'Europe occidentale, pendant le Paléolithique ancien, en est isolé par les phénomènes glaciaires, au cours du Paléolithique récent. Le climat plus favorable accélère l'évolution des Négroïdes qui, mis en contact plus tôt qu'ailleurs avec les terres arables, sont devenus des sédentaires. Aussi la civilisation capsienne supprime-t-elle les étapes du Solutréen et du Magdalénien, auxquelles s'attarderont, pendant des millénaires, Caucasiques et Mongoloïdes.

---

14. Joleaud, *El. Pal.*, t. II, p. 169 ; G. B. Flamand, *Les Pierres écrites, Gravures et Inscriptions rupestres du Nord-Africain*, 1921 ; P. Pallary, *Le Préhistorique saharien*, L'Anthropologie, 1907. On trouvera des reproductions des peintres rupestres de l'Afrique du Sud dans Bosch-Gimpera, *Historia de Oriente*, t. I, p. 135-138.

15. J. de Morgan, *l. c.*, t. III, 12 ; Vincent, *Canaan*, p. 398-412, sous la rubrique Solutréen-Magdalénien.

Par contre, le développement de l'Orient reste uni à celui de l'Afrique du Nord et des régions méditerranéennes. Au cours de cette période de transition, le dessèchement a forcé l'Oriental à quitter le plateau tabulaire pour descendre dans les vallées fluviales ou montagneuses qui découpent ces régions en compartiments. Alors l'Oriental devient, ici l'Égyptien ; là, le Syrien ; là-bas, l'Arabe ; plus loin, le Mésopotamien. Aucune de ces régions ne manifeste encore de supériorité marquée sur ses voisines, mais c'est en Égypte qu'on peut suivre, avec le plus de continuité, sinon l'avance, du moins les traces progressives de l'homme.

II. — Le Néolithique en Orient

1. — Aspect de l'Orient néolithique

Nous avons vu plus haut qu'à ce moment l'Orient commence à revêtir l'aspect souvent désertique qu'il offre aujourd'hui. La steppe à graminées, lorsque la chute d'eau annuelle tombe au-dessous de 200 milimètres devient un désert. La végétation, rare et clairsemée, se compose surtout d'arbrisseaux à feuilles coriaces, parmi des buissons épineux, des plantes grasses, des plantes à racines pivotantes ou traçantes ; au cours des siècles, ces essences végétales finissent même par disparaître complètement. Suivant les lieux, le désert découvre une ossature de pierres et cailloux : *hammada* (Sinaï, rives de la mer Rouge et du Nil, partie sud du désert syro-arabe) ; ou bien, il consiste en dunes de sable : *erg*, dans la région du plateau libyque et le nord syro-arabe. L'erg est moins hostile à la vie, car la dune abrite souvent des eaux souterraines, qui apparaissent en sources vives dans les *oasis*, ou que l'homme peut atteindre par des puits forés (*points d'eau*). Si l'eau sourd, la végétation repousse instantanément ; il suffit d'une ondée fortuite, comme il s'en produit, même au désert lors des orages, pour faire surgir des plaques de graminées éphémères, là où, avant et après la pluie, le sable règne seul.

La faune de l'erg est réduite à quelques mammifères : guépard, gerboise, gazelle blanche ; à des oiseaux, parmi lesquels l'autruche a longtemps tenu une place importante ; à des reptiles. La faune de l'hammada n'a que de petits rongeurs, des oiseaux et des reptiles.

La transformation du plateau tabulaire en désert a peu progressé au début du Néolithique — épisode un peu plus froid que le Paléolithique récent et presque aussi sec — ; elle a été plus marquée vers

la fin du Néolithique, où le climat devint de plus en plus sec et chaud ; elle s'est accélérée depuis la période historique. Bien des régions, aujourd'hui dépourvues de vie végétale et animale, étaient encore herbacées et giboyeuses au temps de l'ancien Empire égyptien (*infra*, ch. IV), en Arabie, en Syrie, comme en Afrique. En dehors des causes naturelles, l'extension du désert a été due aussi à l'activité destructrice de l'homme, vis-à-vis des forêts, et des grands quadrupèdes « immolés à la chasse, capturés pour la domestication, et, plus tard, pour les jeux du cirque » (Joleaud). Le déboisement des montagnes syriennes et des forêts claires d'Afrique a été hâté, jadis comme aujourd'hui, par les voraces troupeaux de chèvres et de moutons que, depuis le Néolithique, l'Oriental a poussés devant lui, de place en place, au détriment des arbrisseaux et des rares pâturages.

Ainsi l'homme a contribué à précipiter l'œuvre du climat, dans le dessèchement de l'Orient, de sorte que le sol productif s'est limité à ces oasis et ces vallées, où nous allons le voir travailler.

2. — Races anciennes et nouvelles

Les Néolithiques d'Orient proviennent-ils, comme ceux de l'Europe occidentale, de races nouvelles ? La réponse doit être affirmative, mais avec moins de rigueur qu'au nord de la Méditerranée. Les recherches récentes ont établi que la civilisation capsienne s'est prolongée, en Afrique et en Ibérie, jusqu'au Néolithique récent : avec l'outillage de cette époque, on retrouve fréquemment des tessons de poterie grossière, ce qui indique la liaison des Capsiens avec les Néolithiques. Les plus anciennes nécropoles de l'Afrique, y compris celles de l'Égypte, révèlent des squelettes d'hommes de petite taille, à crânes dolichocéphales, narines aplaties, qui sont franchement négroïdes, mais non pas des nègres véritables. Nous reconnaissons en eux les descendants des Négroïdes du Paléolithique récent. Ils survivent, encore aujourd'hui, dans une race qui évolua moins brillamment que les Négroïdes aurignaciens : ce sont les Négrilles arboricoles du Soudan égyptien et de l'Afrique équatoriale, les pseudo-pygmées (dont nous trouverons mention dans les textes hiéroglyphiques de la VIe dynastie), et les Boschimans et Hottentots de l'Afrique méridionale[16]. En Susiane, des Négritos, encore représentés actuellement, attestent aussi la persistance de la petite race négroïde, depuis les origines jusqu'aux temps historique.

16. Joleaud, *l. c.*, p. 156. Pour les Négritos actuels de la Susiane et de la Malaisie, cf. J. de Morgan, *Hum. préh.*, p. 29.

A cet élément, déjà ancien sur le sol d'Afrique et d'Asie, se mélangèrent des hommes nouveaux, de plusieurs races, mais originaires d'une souche commune, qui, sous des noms divers, s'implantèrent dans les divers compartiments de l'Orient.

1° *Kouchites-Hamites.* — Dans la région érythréenne — comprenant l'Abyssinie, la Nubie, l'Égypte haute et moyenne, le plateau dit arabique, entre Nil et mer Rouge, le plateau libyque sur la rive opposée du Nil — nous trouvons, dès le temps des premières nécropoles égyptiennes, des dolichocéphales de taille élevée et élancée, à nez aquilin et profil finement tracé, visage ovale, les yeux noirs, les cheveux noirs coupés court — sauf une mèche longue retombant sur la tempe — moustaches et barbiche pointue. Ce sont les premiers Égyptiens du Sud ; les Lybiens et Nubiens (peuples de *Kouch*), et les Troglodytes (*Iountiou*) des textes historiques ; les Somalis, Gallas et Béjas actuels.

2° *Sémites.* — Ceux-ci sont dolichocéphales, plus petits que les précédents, à profil accentué, cheveux longs, barbe longue, moustache rasée. Leur habitat est l'Arabie, la Palestine (Canaan), la Syrie et son désert (Amourrou) ; plus tard, la Mésopotamie du Nord (Akkad). Ce sont les *Amou* des textes égyptiens ; ils sont représentés aujourd'hui par les Arabes orientaux, une partie des Syriens et des Juifs.

Les Hamites, comme les Sémites, se rattachent aux dolichocéphales du Sud qui comprennent encore les voisins proches, à l'Est et à l'Ouest du groupe oriental.

Parmi les peuples qui pourraient être en rapport avec nos Orientaux, citons : 1° les Dravidiens du Dekkan (Mélano-Hindous), à l'est de la Mésopotamie ; 2° les Berbères du nord-ouest africain ; 3° les Ibéro-insulaires de l'Espagne, Corse, Sardaigne, Sicile et Italie du Sud (squelettes de la période azilienne)[17].

L'ensemble de ces races constitue les *hommes du type méditerranéen*, dolichocéphales bruns, à face longue, de taille élancée au Sud, surtout en Égypte, et plus courte au nord de la Méditerranée. A ces hommes appartient l'évolution du Néolithique ancien (Robenhausien d'Europe), dans le domaine oriental, à l'exclusion de l'industrie des métaux, invention qu'on attribue principalement aux Montagnards.

17. Voir sur ces questions les exposés détaillés de Bosch Gimpera, *Historia de Oriente*, I, p. 31-40, avec types ethniques (photos) ; Contenau, *Manuel*, I, chap. III, p. 80 sq.

3. — DIVISIONS, DATATION

Le Néolithique en Orient comprend deux périodes : la plus longue, et la moins connue, précède l'industrie des métaux, c'est le Néolithique proprement dit ; la seconde période fait simultanément usage de pierre et de métal ; c'est l'Énéolithique, ou Chalcolithique, âge de la pierre et du cuivre.

Nous fixerons, avec une approximation assez vraisemblable, l'usage des métaux vers l'an 6000 dans la région du Caucase et du Turkestan (Anau), d'où le cuivre gagnera l'Élam, vers 5500; puis l'Égypte, vers 5000. Ceci nous donne la date finale du Néolithique. Quant à son début, il fait l'objet d'appréciations très divergentes.

Si l'on veut dater le Néolithique de l'apparition des premiers tessons de poterie, alors il faut prendre en considération la trouvaille de Schweinfurth dans le delta égyptien, près de Damiette ; sous 25 à 30 mètres de limon, il a dégagé des poteries, des briques et même un crâne humain[18]. D'après les calculs sur l'exhaussement annuel du sol par le limon, ces potiers vivaient, selon Montélius, 20000 ans ; selon Breasted, 16000 ans avant notre ère. L'évolution du Néolithique en Égypte, jusqu'à l'usage du cuivre, n'aurait pas duré moins de 11 à 15000 ans.

Ces chiffres sont contestés et paraissent démesurés, surtout depuis qu'on a essayé de dater le Néolithique d'Europe occidentale par une autre observation naturelle. Récemment, G. de Geer, a établi une chronologie pour la période glaciaire des pays nordiques, d'après le nombre des feuillets annuels d'argile glaciaire[19], sorte d'alluvion des glaciers, analogue aux dépôts annuels des fleuves orientaux. Ce calcul fixerait la dernière glaciation vers l'an 10000 sur la Baltique ; vers l'an 15000-14000 en France (Moustérien), et la fin de la glaciation en Suède, vers l'an 5000. Le Néolithique d'Europe commencerait vraisemblablement à cette date, et l'Enéolithique d'Europe, vers 2500.

Cette observation du savant suédois a ramené l'attention sur la date très ancienne que suggérait, pour le Néolithique égyptien, la trouvaille de Damiette. On admet généralement que l'Orient ait été très en avance dans son évolution pour les raisons de climat signalées plus haut ; mais que cette avance se chiffre par 15000 ans, ou 11000 ans

18. Schweinfurth, cité par Blankenhorn, ap. *Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde*, 1902, p. 761.
19. G. de Geer, *Zur Chronologie der letzten 12.000 Jahre*, ap. *Geologische Rundschau*, 1912, p. 457.

cela nous paraît, comme à d'autres, une prétention excessive[20]. Sans vouloir arbitrer ce conflit, nous concluerons que le Néolithique pur commence en Orient à une période fort ancienne, mais difficile à préciser, et qu'il se termine à l'introduction du cuivre, avant 5000. A cette date, l'Europe ne ferait que commencer à connaître la pierre polie et la céramique.

LE NÉOLITHIQUE PUR EN ÉGYPTE Notre incertitude sur la durée réelle du Néolithique proprement dit, en Orient, s'aggrave du fait que les gisements réellement néolithiques, sans mélange de métal, n'ont été relevés que tout dernièrement. En Palestine, Syrie, Mésopotamie, l'outillage est toujours *énéolithique* ; J. de Morgan considère le néolithique pur comme douteux aussi en Égypte, Élam, Perse[21]. Un des récents historiens de l'Égypte préhistorique, Alexandre Scharff, écrit en 1927[22] : « On ne peut pas parler du néolithique pur en Égypte, car, même dans les plus anciens tombeaux, on trouve des aiguilles et, parfois, des vases de cuivre. » Aussi écrivions-nous, en 1923 : « En Égypte on passe, sans intermédiaire, des stations paléolithiques aux stations néolithiques, qu'il vaudrait mieux appeler énéolithiques, puisque le cuivre et l'or y apparaissent déjà... il y a là un problème encore non résolu[23]. »

Cependant, voici quelques jalons sur la route inconnue. J. de Morgan avait déjà retrouvé au Fayoum des stations néolithiques *sans métal*, mais ses conclusions parurent, plus tard, douteuses ; or, les fouilles, reprises depuis 1925, par Miss Caton Thompson leur donnèrent confirmation. Une population hamitique se révèle dans des villages étagés au-dessus des rives du lac Moeris ; elle taille des haches en silex et en pierre polie, fabrique une céramique grossière (*red ware*) non décorée, mais ne connaît ni les palettes de schiste, ni les métaux. Ces sédentaires ont domestiqué le cochon, la chèvre, le bœuf, dont on retrouve les ossements ; ils se nourrissent aussi de poissons du lac et de coquillages marins venus de la Méditerranée et de la mer Rouge (débris d'arêtes et tas de coquilles). Ils labourent les terres fertiles du Fayoum avec des pics et des socs de charrue en silex, sèment le blé et l'orge, d'une espèce qui est probablement africaine, moissonnent avec des faucilles de silex et conservent les grains dans des

20. A. Scharff, *Grundzüge der Ægyptischen Vorgeschichte*, p. 10, sqq.
21. *Hum. Préhist.*, p. 75 et 96, n° 2-3.
22. *Gründz.*, p. 16.
23. *Des Clans aux Empires*, p. 138.

silos, aux parois revêtues de paille tressée, sortes de grands paniers enfouis en terre, retrouvés intacts[24].

D'autre part, en 1925, le P. Bovier-Lapierre exhume, à El-Omari, près d'Hélouan, une station robenhausienne, avec tout l'outillage néolithique, sans cuivre, ni autre métal[25]. Enfin, Flinders Petrie a découvert à El-Badari (près d'Assiout, Haute-Égypte), une station de transition entre des gisements énéolithiques et des dépôts antérieurs, riches en céramique primitive et appartenant, semble-t-il, au néolithique pur[26].

LA CÉRAMIQUE INSTRUMENT DE DATATION

Si rares que soient encore ces premières stations néolithiques, elles livrent toutes des fragments d'une poterie rude et grossièrement ornée : bols et vases, en argile rouge, au bord supérieur noirci, du fait de la cuisson dans les cendres, embouchure en bas. Flinders Petrie qui, de 1883 jusqu'à ces dernières années, a fait l'exploration archéologique de l'Égypte entière, a reconnu que, depuis cette première apparition de céramique jusqu'à la première dynastie (c'est-à-dire de 20000 [peut-être ?] jusqu'à 3300 environ), la céramique présente, dans ses formes et son décor, une évolution régulière. Celle-ci permet d'établir une chronologie relative, apte à dater les gisements, d'après les types céramiques qui se succèdent dans le temps. Petrie a donc dressé un tableau des types de poterie[27], dans leur évolution progressive, en leur attribuant des numéros qui vont de 1 à 80.

Les dates 1 à 30, réservées à la période la plus reculée du Néolithique pur, sont restées tout d'abord vacantes, sans spécimens connus.

De 30 à 38, sont classés les types de céramique grossière, à commencer par les vases rouges à bords noirs : ils correspondent à des tombeaux témoins d'une *première civilisation énéolithique*.

De 39 à 63, nous assistons à l'apogée de la céramique primitive, représentée par une poterie claire à décor peint, à formes variées, expression d'une *deuxième civilisation énéolithique*, où le cuivre et l'or jouent déjà un rôle important dans la vie économique.

De 64 à 80 la céramique, en décadence, n'offre plus que des formes utilitaires, sans décor peint, et cède la place à des vases en pierre dures

---

24. Premières fouilles au Fayoum : *Annales*, t. V, p. 143-186. Fouilles de Gardner et Caton-Thompson : voir le rapport, avec planches, *The recent geology and neolithic industry of the northern Fayum Desert*, ap. *Journ. of the Royal Anthropological Institute*, 1926, p. 327; A. Scharff, ap. *J. E. A.*, XIV, p. 165.

25. Joleaud, *Revue générale des Sciences*, 31 déc. 1926.

26. Fl. Petrie, *Ancient Egypt*, 1924, p. 33.

27. Fl. Petrie, *Sequence in prehistoric romains*, ap. *Journal of Anthopological Institute*, XXIX, (1900), p. 295; *Diospolis Parva*, p. 4-12. Cf. Capart, *Débuts de l'art* p. 19.

et en métal. C'est la *période protohistorique*; elle aboutit, avec la série 80 à la première dynastie.

Ce système de *sequence dates*, dates successives, permet de classer tout matériel archéologique et de lui fixer dans la chronologie une place correspondant au degré d'évolution de la céramique. Depuis que cette méthode est appliquée, les découvertes successives ont prouvé son utilité, et les monuments sont venus s'inscrire régulièrement, à leur place adéquate, dans ce cadre théorique. Au moment où Petrie élaborait ses *sequence dates*, il réservait pour les fouilles de l'avenir, la période 1-30 encore vide et sans exemples connus. Aujourd'hui, nous savons qu'en Orient, le néolithique pur existe, dans la nuit des temps : il convient donc de placer avant la date 30 les gisements du Fayoum, d'El-Omari, et la première couche d'El-Badari, que nous décrivions plus haut.

III. — L'Énéolithique en Égypte

DATE ET LOCALISATION DES DÉCOUVERTES

L'Égypte est, jusqu'ici, le pays des plus anciennes stations énéolithiques, en Orient. Dès l'arrivée en Égypte de J. de Morgan, comme directeur du Service des Antiquités, une exploration des plus anciens sites habités par l'homme a été tentée. Depuis 1890 environ, des prospections, suivies de fouilles méthodiques, ont été conduites à Gournah et Négadah par J. de Morgan, Legrain, Jéquier ; à Hiéraconpolis, par Quibell ; à Abydos, par Amélineau et Flinders Petrie ; à Diospolis Parva, El-Amrah, Ombos, Ballas, Koptos, par Flinders Petrie et les membres de la British School of Archæology. Tous ces sites appartiennent à la région centrale de la Haute-Égypte, autour de Thèbes. Des fouilles pratiquées en Nubie, de la première à la quatrième cataracte, par Junker (surtout à Kubanieh) et par Reisner (surtout à Kerma), y ont révélé des monuments de même style. Peu à peu, les origines de la civilisation égyptienne s'éclairaient, à partir de l'énéolithique jusqu'à la IIIe dynastie memphite ; mais l'enchevêtrement des matériaux et des époques déroutait la discussion et a causé une longue période de confusion. Ce n'est véritablement que depuis des fouilles toutes récentes, principalement celles de Flinders Petrie à El-Badari, de G. Moeller et A. Scharff à Abousir-el-Meleq, qu'il semble possible de faire le départ entre ce qui revient au néolithique pur, à l'énéolithique, à la période protohistorique et, enfin, à la période his-

torique. Nous renvoyons le lecteur, pour tous les détails, aux exposés les plus récents et complets de Flinders Petrie : *Prehistoric Egypt* (1924), et de Alexandre Scharff : *Grundzüge der Ægyptischen Vorgeschichte* (1927).

Désormais, nous distinguerons donc deux phases de civilisation ancienne en Égypte, dues à deux races différentes, que nous désignerons sous les noms de *Première civilisation énéolithique* S. D. 30 à 38, et *Deuxième civilisation énéolithique* S. D. 39 à 63[28].

I. — La première civilisation énéolithique, S. D. 30-38 (environ 7500 a 5000, centre : Négadah).

Établissements permanents

La vie humaine s'est transformée : les chasseurs nomades sont devenus sédentaires et fondent, à proximité de la vallée, au-dessus de la limite atteinte par les crues du Nil, des villages et des nécropoles.

Les Villages ne sont reconnaissables qu'en de très rares emplacements (surtout à El-Omari). Fonds de cabanes circulaires, avec foyer central, débris de cuisine, ossements d'animaux brisés pour en extraire la moelle, un outillage de silex perfectionné et une céramique grossière, voilà l'aspect d'une de ces agglomérations humaines. Si pauvres soient-elles, ces habitations dénotent, par leur groupement et leur stabilité, les débuts d'une organisation sociale.

Les Nécropoles, creusées à la lisière du désert, sont mieux conservées. Les villages des morts nous donnent une idée de ce que pouvaient être les villages des vivants. Ce sont de grands cimetières avec fosses ovales ou rondes, à même le sable ; quelques-unes sont surmontées d'un petit tertre circulaire. Les squelettes y sont déposés, parfois à plusieurs, dans la même fosse ; çà et là, des chiens accompagnent leurs maîtres. Le groupement par familles s'entrevoit dans ces associations d'hommes, suivis dans la tombe par le premier animal domestiqué.

Rites funéraires

On les discerne dans l'attitude régulière qui est donnée aux cadavres. Parfois, les squelettes semblent avoir été dépouillés de leurs chairs, les os désarticulés et finalement disposés en tas, la tête par-dessus. Dans ce cas, on admet la pratique d'un double ensevelissement : le cadavre est déposé en terre jusqu'à ce que la corruption ait achevé son œuvre ; les

28. S. D. = Séquence dates, dates successives, suite chronologique, selon le système de Petri.

ossements sont alors exhumés, nettoyés, puis, après élimination des chairs, inhumés à nouveau.

Ces rites, qui ne sont pas spéciaux à l'Orient, mais usités à un certain stade de civilisation, par presque toutes les races, sont, çà et là, remplacés par d'autres, qui persisteront jusqu'à la période historique. Le cadavre est couché dans une position dite contractée, ou embryonnaire, semblable à un dormeur, ou pareil au fœtus dans le sein de la mère ; le corps repose sur le côté gauche, les genoux ramenés à hauteur de l'estomac, les bras pliés, portant les mains vers la face. A cette époque, la tête est orientée vers le Sud ; puisque le cadavre est sur le côté gauche, les yeux sont dirigés vers l'Occident, région du soleil couchant, domaine traditionnel de la Mort, pour le soleil et pour les hommes. Les nécropoles ne sont pas encore affectées spécialement à la rive occidentale ; on les retrouve des deux côtés du Nil.

La race

Elle peut être déterminée d'après le crâne et les squelettes. Ceux-ci portent les caractères d'une population dolichocéphale, de taille élevée, tels que nous les avons définis pour la race kouchite-hamitique (*supra*, p. 43). On y retrouve cependant des brachycéphales et des mésaticéphales. En somme, la race est *mélangée* (caractère commun à toutes les périodes de l'histoire égyptienne), mais l'élément hamitique est dominant.

La répartition géographique des nécropoles importe pour caractériser la race. Toutes les nécropoles du type décrit se localisent *au centre de la Haute-Égypte*, entre Gau-el-Kébir et Hiéraconpolis. D'autre part, on retrouve les mêmes éléments ethniques en Nubie, avec le même matériel archéologique. Nous sommes donc en présence d'une race spécifiquement *africaine*, à dater du moment où elle nous apparaît, et quelle que soit, d'ailleurs, son origine primordiale. Elle englobe les Nubiens et Libyens de l'époque historique ; son centre géographique est la région thébaine. Nous verrons plus tard quelles raisons permettent de dire que, dans cette région, l'organisation sociale la plus ancienne semble localisée à Ombos (aujourd'hui Ballas), à proximité de la nécropole fameuse de Négadah, où sera retrouvé aussi, par J. de Morgan, le premier grand tombeau royal de l'époque historique. Nous caractériserons cette période sous la rubrique : *race et civilisation de Négadah.*

Matériel archéologique

On le retrouve principalement dans les nécropoles. Le mort est enterré avec son mobilier : armes, outils, parures, meubles, provisions alimentaires. Nous en concluons que ces hommes croyaient à la survie après la mort.

1° *LE SILEX ET LA PIERRE POLIE* Ils constituent encore l'élément fondamental de l'outillage, comme au Néolithique pur. Les *silex* ne sont plus employés que pour fournir aux flèches et aux lances des pointes acérées, taillées et retouchées avec une grande minutie et une perfection technique hors pair. Les pièces les plus « africaines » sont des pointes de flèches, non plus tranchantes, en demi-lune, mais pointues, les unes avec pédoncules s'engageant dans le roseau, les autres, avec double crochet, pour enserrer le haut de la hampe. On taille aussi le silex en forme de poignard, à une ou deux pointes[29]. La *pierre polie* est fournie par les blocs de calcaire, de grès et de schiste qui forment la falaise longeant la vallée ; plus tard on choisira, de préférence, les roches ignées, granit, serpentine, diorite, pour les haches tranchantes : d'abord, le taillant seul, puis la surface entière, sont soigneusement polies par frottement. Ces pierres, arrondies, donnent aussi des masses d'armes dont, parfois, on aplatit et aiguise le pourtour supérieur, ce qui donne à l'objet la forme caractéristique d'une assiette pleine[30] ; un trou central, foré par la rotation d'un galet, permet d'y introduire le manche.

2° *PALETTES DE SCHISTE* Elles servent, comme chez les Magdaléniens d'Europe (*supra*, p. 21), à étaler l'ocre rouge et jaune, les morceaux de galène et de malachite broyés, l'antimoine et le peroxyde de fer, dont la population use pour se farder les yeux et le visage, pour tatouer le corps de talismans, pour décorer le mobilier et les maisons. Les plus anciennes de ces palettes sont taillées en losange (*rhomboïdales*) et sans nul ornement ; plus tard, on décore leur partie supérieure de figures talismanisques, telles que la tête barbue d'un homme (magicien ?), ou des têtes d'animaux ; parfois la palette entière prend les contours d'un hippopotame, d'une tortue, d'un poisson ou d'un oiseau. L'évolution de ce décor se poursuivra de la première à la deuxième civilisation, et se continuera dans l'époque historique, où les palettes de schiste, quelques-unes avec hiéroglyphes, compteront parmi les plus importants des monuments figurés[31].

3° *VASES EN PIERRE DURE* Ils apparaissent, pour la première fois, sous deux formes spécifiquement africaines, car elles se retrouvent dans les tombes libyennes et à El-Badari :

29. J. de Morgan : *Hum. Préh.*, p. 86 ; Scharff, *l. c.*, pl. 4, *n.*
30. Capart, *Débuts*, fig. 61-62. Scharff, pl. 4, *o.*
31. Capart, *Débuts*, p. 20, fig. 7, 49 et suiv., Scharff, pl. 4, *g. m.*

a) Un récipient cylindrique, bas et à fond légèrement cintré, à goulot ceint d'un bourrelet ; *b*) un calice à pied détaché[32]. Ces formes de vases démontrent la solution heureuse de problèmes techniques difficiles. Elles seront imitées par les potiers qui vont façonner de la terre, et créer ainsi un mobilier moins durable, mais de fabrication plus aisée et rapide, et indéfiniment renouvelable.

4° *LA CÉRAMIQUE* C'est la nouveauté la plus originale, comme dans toutes les civilisations néolithiques.

La matière plastique n'est pas du kaolin blanc, mais une argile ferrugineuse, jaunâtre, contenant 7 à 15 pour 100 de peroxyde de fers Le vase était façonné à la main, non au tour, poli avec des cailloux plat. (qui laissent leurs traces), recouvert d'une engobe qui le rend imperméable. La cuisson se faisait à feu libre et non au four. Le tour et le four ne seront en usage en Égypte que depuis la III[e] dynastie, 3000 ans avant notre ère. Le vase, une fois cuit, devenait dur ; sa couleur tournait au *rouge sombre*, le peroxyde de fer, déshydraté par la cuisson, devenant rouge. D'autre part le vase, n'ayant pas d'ordinaire un fond horizontal, était placé dans le foyer debout, retourné sur son goulot ; les parties voisines de l'orifice, en contact direct avec les cendres, ou avec les gaz de combustion, s'oxydaient plus vivement et tournaient au *noir brillant*. D'où le nom qu'on donne à cette première forme de la céramique : *vases polis rouge sombre, à goulot noir*[33].

Les formes sont simples et probablement dérivées de récipients fournis par la nature. Nous avons dit, au chapitre précédent, que la vannerie s'était inspirée des végétaux, des fruits creux, plats, ovoïdes, offrant mille formes commodes. Gourdes et calebasses, moitiés de noix de coco ou de melon, etc., furent reproduits de même en gobelets, bouteilles, assiettes, écuelles. Point de bords au goulot, point d'anses, et, au début, point de décor.

Des vases, à décor blanc incisé, marquent un progrès dans la fabri cation. Le fond rouge brillant reçoit un décor blanc, rarement jaune, ou rouge, qui est peint soit à la chaux, soit à l'hématite, et qui copie les dessins de vannerie[34]. Celle-ci a précédé, en effet, la céramique, mais les récipients, coffres, tentures, etc., composés avec des fibres et lianes, matériel périssable, ont disparu. La poterie, moulée au début dans des bases de fibres tressées, en a reproduit l'empreinte en creux, d'où le décor de lignes droites, croisées, ondulées, cintrées, auquel on a

32. Scharff, pl. 4 *e* et *f*.
33. Morgan, *Hum. préhist.*, p. 113, fig. 47, n[os] 39 à 45 ; Scharff, pl. 4, *a*.
34. Capart, *Débuts* p. 103, fig. 71 ; Scharff, pl. 4, *b*.

donné à tort le nom de décor géométrique ; la géométrie n'a rien à voir ici, mais seulement le rythme et la symétrie, nécessaires au travail du vannier. Les creux de la céramique moulée ont été rehaussés de peinture à la chaux (blanche), ou à l'hématite (rouge) ; puis, la technique se perfectionnant et supprimant le moulage, le décor peint est resté comme souvenir. Dans certains vases, le dessin rappelle nettement un réseau de vannerie qui protégeait l'argile et qui servait à la suspension (comme dans nos fiaschi actuels d'Italie et d'Espagne).

DÉCOR NATURALISTE

Par une évolution, qui se constate partout ailleurs, ce décor prétendu géométrique devient un décor naturaliste qui représente le paysage, la flore, la faune, et, plus rarement, les hommes que les potiers avaient sous les yeux. Les figures sont toujours rendues par des lignes droites ou ondulées, parallèles ou croisées. Ainsi, les dénivellations de terrain figurant la ligne de sol deviennent des triangles ou des pyramides ; les eaux sont des traits ondés ou en zigzag ; les arbres sont rendus par des lignes droites hérissées de traits obliques. Quant aux animaux et aux hommes, on les figure aussi, avec grand souci d'exactitude, quoique sans art, par un tracé linéaire : le corps, l'intérieur du dessin sera rempli de hachures, bourré de traits rectilignes ou obliques.

Ce décor est instructif, il nous met en présence des hommes et de tout ce qui entourait les hommes. Voici une écuelle dont les bords, décorés de triangles, figurent les ondulations du désert[35] : un homme y marche, armé de l'arc, la tête ornée d'une mèche, le torse muni d'un étui phallique (détails du costume libyen) ; il part pour la chasse, menant en laisse quatre chiens de race africaine. Sur un bol, le pourtour, en lignes ondées, évoque les eaux où barbotent quatre hippopotames[36]. Une amphore montre, sur un sol uni, un taureau à longues cornes, poursuivi par quatre chiens[37]. Une assiette rassemble, sur un fond étroit, un décor nilotique complet : hippopotame, crocodile, scorpion, poisson, ibis, tortue, attaqués par des chiens ; un des côtés est occupé par une longue barque, munie de deux cabines centrales, d'un château d'avant, et propulsée par sept rames[38]. Enfin, le long d'un haut gobelet des figures humaines, les bras levés, semblent danser ; l'homme porte la longue mèche et l'étui phallique des Libyens, une

35. Scharff, pl. 6, *b*. C'est le sol du désert, avec ses buttes de sable ; l'écriture hiéroglyphique donnera à ce signe le sens de « pays étrangers, désert. »
36. C'est l'eau des signes hiéroglyphiques : Scharff, pl. 6, *g* ; cf. Capart, p. 107, fig. 74.
37. Scharff, pl. 6, *f*.
38. *Ibid*., pl. 6, *c*. ; Capart, fig. 76, 109.

femme (?) plus petite, laisse sa chevelure dénouée et flottante[39]. Comme sur les peintures magdaléniennes, l'humanité lointaine nous apparaît ici, en action, dans son milieu naturel.

Une troisième catégorie de bols, *vases noirs à décor blanc*, où l'argile noire, polie, est incisée de traits dits géométriques, recouverts de peinture blanche, se retrouve rarement en Égypte, mais plus fréquemment en Nubie. L'intérêt de cette série est sa diffusion dans le bassin méditerranéen[40].

5° OS ET IVOIRE

Signalons des harpons en os, à une pointe et un crochet, des aiguilles et épingles tirées d'os éclatés et affûtés. L'ivoire des éléphants et des dents d'hippopotame est utilisé pour des parures, bracelets, pièces de collier, peignes, etc., et surtout pour des figures d'hommes à longue barbe (magiciens ?), taillés dans une défense d'éléphant[41].

6° CUIVRE

Enfin, ce qui nous permet de rattacher cette civilisation à la période énéolithique commençante, c'est la présence de quelques objets en cuivre : aiguilles et épingles pour retenir les peaux de bêtes, petits vases — beaucoup plus rares — et, parfois, des harpons. Le petit nombre de ces objets prouve que l'usage du cuivre était encore à ses débuts[42].

CARACTÈRE AFRICAIN DE CETTE PREMIÈRE CIVILISATION, ET SON EXTENSION EN MÉDITERRANÉE

La zone strictement limitée à l'Égypte du Sud et à la Nubie, de cette civilisation, le facies nettement hamitique des squelettes, les détails libyens du costume, les espèces purement nilotiques des animaux, et d'autres traits encore, contribuent à donner à la civilisation de Négadah un caractère spécifiquement africain, nous pouvons déjà dire, « égyptien ». Cette race et cette faune existaient en Afrique depuis un temps qui échappe à toute évaluation. L'homme a pu, au cours d'un développement régulier, se faire une culture originale ; son évolution, tout en suivant les lois immuables, communes au reste de l'humanité, ne semble pas cependant, à cette époque, avoir rien emprunté d'essentiel à l'extérieur.

Par contre, on peut admettre que la civilisation de Négadah ait rayonné dans tout le bassin de la Méditerranée. Certains traits carac-

39. Capart, p. 55, fig. 13 et Scharff, pl. 6, *d*.
40. Scharff, pl. 3.
41. Capart, p. 41 fig. 17 et Scharff, pl. 4.
42. Petrie, *Prehistoric Egypt*, p. 47, § 119, pl. 28 ; *Nagada*, pl. 65, n° 7-8.

téristiques de la culture azilienne et robenhausienne, qui s'est développée en Afrique du Nord et en Ibérie, pour envahir l'Europe occidentale à la fin du Paléolithique récent d'Europe, semblent empruntés à la première Égypte énéolithique. En céramique : le bol, à pied détaché, et le vase, à fond cintré[43] (que l'Égyptien fabrique en pierre dure) apparaissent plus tard dans les nécropoles hispaniques et, de là, gagnent la Crète (Minoéen ancien I), vers la fin du IVe millénaire, et Troie II, vers le milieu du IIIe millénaire. De même cette céramique, rare en Égypte, mais fréquente en Nubie, polie, noire, à décor blanc incisé, ou en forme de vase-tulipe[44], se retrouve, en Europe occidentale et dans le sud de l'Espagne (vase de Ciempozuelos), avec le même décor. Elle gagne la Crète et Troie au début du IIIe millénaire.

Or, les recherches ethnographiques de Bosch-Gimpera et de Pokorny rattachent les Ibères de ce temps aux races hamitiques. La civilisation de Négadah étant incontestablement plus ancienne, il paraît assuré qu'un courant de civilisation est parti d'Égypte avant le Ve millénaire et s'est propagé, par l'Afrique du Nord, à l'Ibérie, puis de là, au reste du monde méditerranéen, sans que nous puissions savoir, cependant, si la Syrie-Palestine et la Mésopotamie en ont été influencées.

2. — DEUXIÈME CIVILISATION ÉNÉOLITHIQUE, S. D. 39-63, (ENVIRON 5000-3500, CENTRE : ÉGYPTE NORD).

Une deuxième civilisation se développe entre les S. D. 39-63 ; d'abord, parallèlement à la première, puis en contact avec elle (41-43) ; enfin, les deux s'amalgament et aboutissent à la culture protohistorique.

LOCALISATION PRÈS DU DELTA Jusqu'à ces dernières années, la deuxième civilisation n'était connue qu'après la prise de contact avec la première, et dans les mêmes sites, la région de Négadah. Des fouilles récentes ont révélé une période antérieure, où les tombeaux-témoins sont constatés dans le nord de la Haute-Égypte, à 100 kilomètres au sud du Caire, à 400 kilomètres de distance, par rapport à Négadah.

Le site le plus important est Abousir-el-Meleq[45], exploré par G. Moeller et A. Scharff ; il est encadré au Nord par la nécropole de Gerzeh, fouillée par Wainwright, au Sud par celle d'Harageh, fouillée par Engelbach. Ces stations constituent-elles l'avant-garde d'une nouvelle population venue d'Asie et arrivée dans le Delta ? En tout cas, le Delta même ne nous a encore rien révélé.

43. Scharff, pl. 4, *e*.
44. Scharff, p. 24, pl. 4, *f*.
45. La description qui suit est empruntée à Scharff, *l. c.*, p. 29, qui donne la bibliographie.

NÉCROPOLES Il y a progrès sensibles. On constate les débuts de l'architecture. Les fosses dans le sable sont devenues des caveaux rectangulaires, avec murs en briques crues, toiture en bois ou en nattes. Le cadavre n'est plus en contact direct avec le sol ; un cercueil de bois le renferme ; au delà des pieds, il y a une place ménagée pour les offrandes,

Les rites funéraires évoluent. Les nécropoles sont régulièrement sur la rive occidentale, comme à l'époque historique ; les corps ne subissent plus l'ensevelissement en deux phases. Non disloqués, ils sont couchés sur le côté gauche, dans la position accroupie, enveloppés non plus dans des peaux, mais dans des nattes et des toiles de lin. La tête, placée au Nord, regarde maintenant l'Orient, c'est-à-dire le soleil levant. Il est vraisemblable que ce changement est en relation avec le culte solaire qui a son centre, très ancien, dans le voisinage, à Héliopolis. L'opposition qui commence, et se développera entre les horizons d'Orient et d'Occident, régions de vie et de mort, nous annonce qu'une doctrine s'élabore et se fonde sur l'antagonisme entre dieux des vivants et dieux des morts.

MATÉRIEL Voici quel matériel archéologique les nécropoles fournissent :

L'outillage de pierre se retrouve encore dans le mobilier funéraire, mais il a évolué.

1° *Silex*. Les pointes de flèches disparaissent ; les pointes de lances et les couteaux de grande taille deviennent des armes de luxe, travaillées avec un soin minutieux : double taille au recto, le verso plat, le manche détaché[46]. Beaucoup sont brisés, comme le seraient des objets qu'on « tue », pour les faire passer dans l'autre monde. On a l'impression que ces magnifiques pièces ne servaient pas et n'étaient plus que des ex-votos. C'est l'époque des plus grands progrès techniques ; aucune civilisation ne peut soutenir la comparaison avec l'Égypte dans la fabrication de ces œuvres d'art, trop fragiles pour servir à des usages pratiques. Quant aux outils d'usage[47], ce sont des grattoirs, scies, fines lames, pics (hoyaux), socs de charrue, faucilles, faites d'une mâchoire d'animal avec dents de

46. Scharff, pl. 5, *n*. et J. de Morgan, *Hum. préh.*, p. 93, 94.
47. Scharff, pl. 5, *q*, *r*, *s* ; Morgan, *l. c.*, p. 97.



CARTE 2. — ÉGYPTE ET PALESTINE PRÉHISTORIQUES ET PROTOHISTORIQUES

silex ; ce matériel est créé pour l'industrie agricole, alors en sa nouveauté.

2° *La pierre dure* fournit des masses d'armes en forme de poire, ou divisées en protubérances [48] et des vases. On recherchait surtout les belles pierres : calcaire nummulithique, quartz, aragonite (albâtre rubané), — que fournit le sol du désert, soit dans la région du O. Hammamat, soit au nord du Fayoum — et aussi diorite, granit, basalte, schiste vert, pour en façonner des bases de style. Le choix et la beauté de la matière, la diversité de la couleur, l'engouement pour des pierres qui ne seront plus utilisées par la suite, voilà ce qui caractérise l'art de cette époque. Par le polissage au sable, et l'emploi de mandrins, mus au moyen d'archets, l'Égyptien assouplissait, avec une rare patience, les matières les plus revêches [49].

Les formes des vases sont d'une variété et d'une fantaisie admirables. Il y a des vases pour l'usage courant, dont la belle matière se dispense de décor : globuleux ou allongés en jarres, le goulot en est saillant ; deux anses latérales, plates et percées, servent à leur suspension, car on ne pourrait les poser sur le fond qui est rarement plat [50]. Les plus intéressants sont *anthropomorphes* : ils reproduisent des têtes d'hommes, avec yeux incrustés, le nez et la bouche indiqués par un trait [51] ; d'autres sont *thériomorphes* et figurent des oiseaux, surtout des canards, portant un orifice ménagé sur le dos ; ou bien des poissons, des grenouilles [52], etc. La faune représentée est strictement africaine.

L'industrie des vases en pierre fera tort à la céramique. Dans les tombeaux où l'on trouve les premiers en abondance, il n'existe que peu de poteries.

LA CÉRAMIQUE (S. D. 39 à 63) Elle arrive à un degré de développement qui n'a jamais été dépassé en Égypte par la suite : en effet, on lui demande de répondre à tous les besoins ; on lui confie le soin de conserver les grains, les fruits, les liquides, les tissus, les corps eux-mêmes, ensevelis dans des jarres. Parallèlement aux formes persistantes de la première civilisation, deux séries nouvelles caractérisent cette époque :

A. Des vases en argile claire (depuis S. D. 40), à goulot saillant, et qui présentent, au tiers supérieur de la panse, un bourrelet rapporté, dans

48. Scharff, pl., 5, *o*, *p*.
49. Morgan, p. 77, fig. 159.
50. Morgan, p. 115, fig. 48 ; Scharff, pl. 5, *d*.
51. Capart, *l. c.*, p. 97 à 102, fig. 64.
52. Capart, *l. c.*, fig. 67 à 70.

lequel les doigts du potier ont imprimé des creux suivis de reliefs. Ces bourrelets servaient à la préhension du récipient ; à ce point de vue, ils jouent le rôle d'anses, d'où le terme : *vases à anses ondulées*. D'abord ovoïdes, ils prennent ensuite la forme cylindrique et la garderont à l'époque historique[53]. L'anse ondulée, au début très marquée, efface son relief et perd son utilité pratique ; on la remplacera, sous la première dynastie, par une ligne de points. Cette double évolution dans la forme du vase et dans l'anse a fourni à Petrie un de ses meilleurs arguments de datation, pour dresser ses *sequence dates*.

Cette catégorie de vases n'est pas, d'ordinaire, peinte. Cependant, les types cylindriques portent parfois, dessinés à l'ocre rouge-brun, un réseau de traits simulant un filet qui, à l'origine existait réellement : fibres de jonc entourant le vase, pour en faciliter la suspension.

La jarre cylindrique est, le plus souvent, déposée derrière la tête du mort. Les plus anciens spécimens, à Négadah par exemple, contiennent encore des résidus de matières grasses. Il est probable que c'étaient des huiles, ou corps gras, destinés à la nourriture ou aux onctions. Or, l'Égypte produisait-elle de l'huile à cette époque ? Les vases, ou du moins leur contenu, venaient-ils de l'extérieur ? Nous aurons à revenir sur cette question (p. 82).

B. Une céramique claire, peinte d'un décor rouge, apparaît au Fayoum, comme dans la nécropole de Négadah, en contact avec la céramique rouge à bord noir, ou à décor blanc, qu'elle remplacera progressivement, à partir de la « série » 38. La matière est une argile couleur jaune chamois, assez grossière ; elle reçoit un décor peint en rouge sombre, à l'ocre et à la limonite (peroxyde de fer hydraté = rouille). Petrie appelle *poterie décorée* cette fabrication qui est l'élément le plus caractéristique de la deuxième civilisation.

Il en existe trois formes principales :

a) Globulaires, à goulot saillant, à large fond cintré, avec anses percées ; *b*) Cruches ventrues, à goulot saillant, fond plat très peu large, sans anses ; *c*) Petits vases, jumelés ou quadruples, à anses percées[54].

Le décor peint en rouge est d'une grande variété :

1° Parfois, le potier imite les vases de pierre dure et rend, par des spirales, les coquilles du calcaire nummulithique ; par un pointillé

53. Scharff, pl. 5, *a*, *b*.
54. Capart, p. 111, sq. fig. 78, etc. ; Scharff, pl. 5, *c* à *f* ; pl. 7 ; J. de Morgan, *Hum. préh.*, p. 224, fig. 122.

les cristaux de quartz et le mica dans le granit ; ou, par une teinte noire uniforme, la diorite et le basalte[55] ;

2° Des lignes ondées rendent le décor de vannerie, ou imitent les anses de suspension[56] ;

3° Une peinture réaliste, empruntant à la nature des sujets variés, donne de la vie et du mouvement à la décoration inanimée des potiers de la première civilisation. C'est à cette série que va l'intérêt principal.

Le décorateur utilise encore les triangles montagneux et les flots ondulés pour situer son sujet sur terre ou sur le fleuve, mais il met toute son attention à reproduire des scènes de la vie. Rarement il représentera des arbres, des animaux, des hommes isolés ; il aime les replacer dans leur milieu, au cours d'une action concertée, et c'est cela qui donne à ces tableaux minuscules un sens historique ; un premier pas s'accomplit vers ces tableaux pictographiques, ces « monuments figuratifs » qui sont la première étape de l'écriture.

BARQUES ET EMBLÈMES SOCIAUX

Le sujet le plus curieux représente une ou plusieurs barques, à double cabine centrale[57], du type déjà décrit pour la première civilisation ; les rames sont dessinées de bout en bout de l'esquif, et l'on ne distingue pas toujours les avirons ordinaires de la rame-gouvernail[58]. Des flamants, des gazelles, des papillons circulent alentour ; çà et là, on voit des chasseurs armés d'arcs, des femmes aux fortes hanches, les bras levés comme pour exécuter une danse rituelle. Enfin, les deux cabines prennent l'aspect d'une porte encadrée d'une double tour ; au-dessus s'élèvent un ou plusieurs mâts, à banderoles, dont la pointe porte, haut dans l'air, un emblème varié, éléphant, faucon, poisson, scorpion, bucrâne, disque solaire, flèches en croix, triangles montagneux[59]. Ces emblèmes, dont nous verrons l'usage persister pendant toute l'époque historique, sont des signes ethniques ; à coup sûr les enseignes, et, fort probablement, les *totems* des villages énéolithiques auxquels appartiennent ces barques figurées. Nous voici pour la première fois en présence de groupements sociaux, qui se révèlent à nous, chacun sous son signe.

55. Scharff, *l. c.*, pl. 7.
56. Scharff, pl. 5, *a*, *b*.
57. J. de Morgan, *Hum. préh.*, p. 226 ; Capart, *l. c.*, p. 226 ; A. Moret, *Au Temps des Pharaons*, p. 120 ; *Clans* p. 142.
58. L'interprétation de ces figures a été longtemps discutée. On y a vu des villages fortifiés, des bateaux construits en pierre sur le sol, etc. La représentation peinte sur le plat négadien (*supra*, p. 52) démontre que ce sont bien les bateaux du Nil.
59. Scharff, pl. 5, *c* ; Morgan, *Hum. préh.*, p. 226, fig. 123 ; A. Moret, *Des Clans aux Empires* p. 142-143 ; *le Nil*, p. 53.

Les animaux représentés sont plus variés que sur les vases antérieurs ; peu de bêtes féroces : elles ont été refoulées ; mais voici des chèvres et des bouquetins, des antilopes, des flamants et autres animaux familiers, qui vivent au voisinage de l'Égyptien nilotique. On ne figure plus tant la chasse au désert, ni la pêche au marais ; le décor, c'est la plaine habitable, et réellement habitée par les sédentaires.

La technique présente aussi des innovations ; plus de figures au trait, où l'intérieur de la silhouette est rempli par des hachures ; toute la surface est peinte en teintes plates.

VASES ANTHROPOMORPHES ET THÉRIOMORPHES

On peut rattacher à la céramique de cette époque :

a) Des vases en forme humaine ; les femmes y sont figurées avec un relief exagéré des hanches (stéatopygie) ;

b) Des vases thériomorphes : oiseaux, parfois par couples ; poissons ; hippopotames, etc ;

c) Des statuettes d'hommes et de femmes, les membres collés au corps ; les hommes ont le faciès et le costume libyen ; les femmes présentent les formes stéatopyges de la race négroïde (cf. *supra*, p. 39)[60] ;

d) Des modèles de bateaux et de maisons, qui apparaissent vers le début de la période protohistorique et sur lesquels nous reviendrons plus loin au chapitre III.

PALETTES DE SCHISTE

L'usage s'en développe ; elles prennent une forme élargie en bouclier, propice à la décoration. La partie supérieure est parfois découpée en forme d'animal ; ailleurs, le champ entier est occupé par un bucrâne très stylisé[61], orné d'étoiles à la hauteur des yeux et à la pointe des cornes, ce qui indique quelque animal sacré, prototype vraisemblable de la vache Hathor, dame du ciel, l'Astarté cornue de l'Égypte. N'est-il pas intéressant de constater que le Faucon, qui sera plus tard le dieu du ciel, Horus, époux d'Hathor, apparaît aussi, dès cette époque[62], sous forme de figurine découpée, qu'on portait comme talisman ? Déjà, l'évolution se dessine, qui transformera d'abord en totems, puis en divinités, le faucon, la vache et d'autres enseignes de ces barques, peintes sur les poteries.

---

60. Capart, p. 124 à 160 ; fig. 91, 92-94, 109-116 ; Scharff, pl. 10-11
61. Scharff, pl. 5, *g*, *h*. ; Capart, p. 90 sq...
62. Scharff, pl. 5, *m*.

OBJETS EXOTIQUES

On retrouve, mélangés au matériel d'origine égyptienne pure : perles de lapis lazuli, pierre du haut bassin de l'Euphrate ; petites lames d'obsidienne, produit des îles de la mer Égée (Samos, Melos) et du Haut-Euphrate ; vases de faïence, dont la terre provient du Delta. Tous démontrent des rapports commerciaux avec les côtes méditerranéennes[63]. Les objets les plus significatifs sont d'élégantes amphores à col dégagé, munies de deux anses latérales[64] ; ce sont des imitations des vases fabriqués en Palestine, ou des importations directes de ce pays dans le Delta.

CUIVRE

Ce métal apparaît sous forme de lances, haches, aiguilles, épingles, parures, et aussi de vases, peu nombreux. Il y a même, à Gerzeh, une parure en perles de fer[65] : sans doute, ce fer provient-il d'un aérolithe, car le minerai de fer normal, produit asianique, ne sera connu des Égyptiens qu'à la fin du Nouvel Empire, vers 1250 avant notre ère.

3. — Diffusion de ces innovations par une race nouvelle

C'est entre les S. D. 40 à 42 que les innovations de la IIe civilisation se sont propagées jusqu'en Haute-Égypte, autour du centre hamitique de Négadah. A cette date relative, bien des objets, jusque-là communs, disparaissent : palettes en losange, massues en forme d'assiettes, figures humaines massives, peignes décorés d'oiseaux. Par contre, d'autres, exceptionnels avant S. D. 38, deviennent fréquents : masses d'armes en poire, amulettes découpées en faucon et en bucrâne, palettes en bouclier, nouvelles formes de couteaux (en silex) et de perles.

Ces nouveautés, qui apparaissent d'abord dans la zone d'Abousir-el-Meleq, ont pénétré, par la suite, dans la région de Négadah. N'ont-elles pas été introduites par une *race nouvelle* dont l'afflux aurait renouvelé le sang de la population égyptienne, et dont la supériorité entraînerait maintenant les Hamites vers la civilisation historique ?

CARACTÈRES ET ORIGINE ASIATIQUE DE LA RACE NOUVELLE

L'examen des squelettes retrouvés en contact avec le matériel nouveau, au nord de la Haute-Égypte et à Négadah, a fourni à Elliot Smith une réponse affirmative. Cet anthropologiste en trouve la preuve dans les

---

63. J. de Morgan, *Préhistoire orientale*, t. III, p. 20,
64. Scharff, pl 8, *c*, *e*.
65. *Gerzeh*, p. 15, pl. 4, nº 5.

derniers tombeaux préhistoriques. Petrie caractérise les nouveaux venus, d'après les squelettes exhumés à Tarkhan, comme étant de plus petite taille que les Hamites, brachycéphales, bruns ; selon lui, ils viendraient d'Élam, sans doute par le golfe Persique, la mer Rouge, et la route qui mène de Qoséir à Koptos = le Ouady Hammamat. Elliot Smith admet, d'autre part, que Sémites d'Arabie et Sumériens de Mésopotamie sont des rameaux d'une même race, brune, peu différente de la race hamitique[66]. D'après cette théorie, la nouvelle population serait donc lointainement apparentée à l'ancienne, dans la grande famille des Méditerranéens orientaux. C'est aussi l'opinion de J. de Morgan et de Frankfort, qui sont d'accord pour prêter aux populations de l'Élam une antiquité plus reculée qu'à celles de l'Égypte, et pour attribuer à leur arrivée dans la vallée du Nil l'impulsion décisive qui aboutit à la deuxième civilisation[67]. Leur venue par la route de Koptos expliquerait la présence de monuments protohistoriques dans ces localités et l'industrie prépondérante des vases de pierre, dont les matières variées se retrouvent, en effet, dans le désert rocheux, entre Nil et mer Rouge.

A cette thèse s'oppose une autre, plus récente, qui s'appuie sur la découverte, dans des nécropoles au nord de la Haute-Égypte, de squelettes mésaticéphales, de facies plutôt arménoïde. Ce type devient de plus en plus fréquent vers le début des temps protohistoriques, et se retrouve dans la nécropole de Gizeh. C'est une race à capacité cranienne beaucoup plus développée, fortement charpentée, à face courte, nez droit, dont les statues de l'Ancien Empire nous donneront des représentations saisissantes[68]. Apparentés aux Alpins (Montagnards), ces hommes seraient venus d'Asie par la mer, ou par l'isthme de Suez, après une étape en Syrie-Palestine. C'est d'eux que les Égyptiens de la deuxième civilisation tiendraient, d'une part l'outillage de cuivre, et, d'autre part, les vases palestiniens, à anses ondulées, et les amphores contenant l'huile d'olive (?) et les résines de Syrie-Palestine.

Ces conclusions, déduites des monuments retrouvés au nord de la Haute-Égypte, nous paraissent mieux étayées que les premières, bien qu'il leur manque encore un complément nécessaire de trouvailles dans la région du Delta et de l'isthme, où les Arménoïdes-Alpins auraient

66. *Cambr. History*, t. I, p. 254 (Peet) ; et Scharff, *l. c.*, p. 9, 41.
67. Cette hypothèse a été présentée sous diverses formes successivement. Voir A. Moret, *Au Temps des Pharaons*, p. 140 ; *Des Clans aux Empires*, p. 179; Voir aussi Frankfort, *Studies*, I, p. 100.
68. *Cambr. Hist.*, t. I, p. 263, sq. (Hall).

séjourné avant de gagner la Moyenne, puis la Haute-Égypte. Nous verrons plus loin que les traditions religieuses et historiques de l'Ancien Empire sont favorables à cette interprétation des faits[69].

L'avenir décidera du choix définitif à faire entre ces hypothèses. Les nouveaux venus viennent-ils de Mésopotamie par la mer Rouge, ou bien de Syrie par les voies du Nord ? Un fait du moins reste acquis : la deuxième civilisation est en relations avec l'Orient asiatique. Tournons-nous donc de ce côté, pour savoir à quel degré de développement ces voisins de l'Égypte étaient parvenus.

IV. — L'Énéolithique en Asie occidentale, depuis 5000

En Palestine, en Syrie et en Mésopotamie, les trouvailles paléolithiques qu'on a pu faire restent isolées (*supra*, p. 36), et ne sont pas reliables, comme en Égypte, à une évolution vers le Néolithique. Dans l'état actuel des recherches, une civilisation comparable à celle de l'Égypte n'existe qu'en Élam, sur le flanc oriental de la Mésopotamie, au commencement des temps énéolithiques.

CONDITIONS NATURELLES DE LA MÉSOPOTAMIE ET DE L'ÉLAM

Comme la vallée du Nil, la Mésopotamie et l'Élam ont été longtemps un golfe marin, puis un lac saumâtre. Au cours du quaternaire, la fonte des glaces et les pluies diluviennes dans l'Arménie et l'Iran envoyèrent de grands fleuves : l'Euphrate, le Tigre et le Kâroun (Susiane) déverser dans le golfe Persique leurs eaux, accompagnées d'un formidable afflux de graviers et de galets[70]. La cuvette lacustre fut ainsi comblée ; puis, lorsque les pluies diminuèrent, l'érosion s'atténua et le transport des limons succéda à celui des galets. Ainsi se formèrent les plaines d'alluvions qui constituent la Mésopotamie et la Susiane ; des marais y subsistèrent longtemps, et l'homme ne put s'y établir avant la régularisation du régime des fleuves.

Les premiers sites occupés par les hommes furent, à notre connaissance, les collines basses, de galets et d'argile, qui bordent en Susiane les lits de la Kerkha et du Kâroun, ainsi que les vallées du plateau iranien. Çà et là surgissent des buttes de décombres : les *tells* de Mésopotamie, les *tepeh* de Susiane. Ce sont les emplacements d'antiques cités, où les civilisations successives sont discernables par les couches de

69. *Le Nil*, p. 125.
70. J. de Morgan, *Préhistoire orientale*, t. III, p. 35, avec cartes.

débris superposés. En Élam, les restes les plus anciens connus sont à Suse (rive gauche de la Kherka), à Tepeh-Moussian, Tepeh-Aliabad, Tepeh-Goulam, etc. Les gisements de Suse sont très caractéristiques; les plus anciens nous font entrevoir, dans le recul des âges, deux civilisations successives que nous appellerons Suse I et Suse II.

I. — La civilisation de Suse I

LE SITE DE SUSE C'est une colline de décombres, haute de 25 mètres, sur un socle naturel de 10 mètres. Depuis 1897, J. de Morgan fut autorisé par le gouvernement persan à y fouiller; les produits de ces fouilles sont aujourd'hui au Musée du Louvre[71]. Des tranchées, menées à cinq niveaux différents, sondèrent l'énorme tertre. En 1907, on parvint au sol vierge, et l'on put constater que cinq lits de déblais se succédaient l'un au-dessus de l'autre. La couche la plus basse, épaisse de 3 mètres, est la ville de Suse I; la couche suivante, de 5 à 7 mètres, comprend une période intermédiaire (Suse I *bis*) et une seconde civilisation, Suse II, qui se prolonge jusqu'au règne de Narâmsin (vers 2750) ; une troisième couche mène à Hammourabi (vers 2050) ; une quatrième, aux Perses Achéménides; la cinquième couche persiste jusqu'à nos jours. Toute l'histoire de l'Orient asiatique se lit en raccourci dans la coupe du tell de Suse.

SUSE I La première couche comprend une *ville*, ceinte d'un mur d'argile battue, et une *nécropole*. La ville ne contient plus que des débris de constructions en briques, dont les murs sont ruinés; elle n'a livré que fort peu d'objets, au milieu des lits de cendres, de charbon, de bois et d'os calcinés, qui témoignent d'une destruction par le feu. La nécropole, dans la partie explorée, contenait plus de 2.000 tombes.

Les sépultures se composent de simples fosses, creusées à même le sol, très rapprochées les unes des autres, parfois confondues. Les corps y sont déposés, sans orientation rituelle, dans une position quelconque, parfois allongés, parfois accroupis. Les squelettes sont généralement décomposés, ou tombent en poussière, par suite de l'énorme pression des terrains superposés. Aucune indication de race n'a donc pu être

71. Le résultat des fouilles est publié dans les ***Mémoires de la Délégation française en Perse.*** Voir les exposés présentés, par J. de Morgan dans *Préhistoire Orientale*, t. III, et par Contenau, *Manuel d'Archéologie orientale*, t. I, p. 24.

72. Morgan, *Préh. or.*, t. III, p. 63-67.

fournie par l'examen des corps, car aucun crâne n'a été recueilli « dans un état satisfaisant ».

En revanche, un important mobilier funéraire a subsisté. Comme en Égypte on déposait, près de la tête du mort ou entre ses mains, les vases, outils, parures dont le défunt se servirait dans une autre existence. Les habitants de Suse I croyaient donc à une survie de quelque manière, après la mort; mais leurs rites funéraires ne paraissent pas aussi rigoureusement définis que chez les Égyptiens.

1° SILEX ET PIERRES POLIES L'outillage est celui de l'époque énéolithique. Les silex ont de fines retouches sur des lames, burins, poinçons, grattoirs; les outils les plus caractéristiques sont la scie de silex, dont on armait des faucilles de bois, et la meule à broyer les grains; ils confirment le fait que les Susiens étaient déjà agriculteurs. Une série de belles pointes de flèches et de lances, soigneusement taillées en feuilles de laurier, fournissent, à une époque relative bien plus récente qu'en Europe, le type solutréen[73]. D'autres pointes, à deux pédoncules et barbelées témoignent, au contraire, d'un art du silex arrivé à la dernière période.

Les pierres polies sont des haches, marteaux, spatules, couteaux, ciseaux, poinçons en silex, calcaire, grès, schiste, fournis par le pays, et en pierres ignées venues de l'Arménie et de l'Iran. Des petites lames tranchantes, de ce verre naturel qu'est l'obsidienne, proviennent des volcans de l'Ararat. Quelques outils portent encore les traces de bitume (abondant dans la plaine) qui les fixait à un manche de bois. De nombreuses masses d'armes présentent la forme ovoïde ou piriforme, parfois avec quatre protubérances, sculptées ou non, qui se retrouve aussi en Égypte (*supra*, p. 57)[74].

Cet outillage est celui d'un peuple de chasseurs qui manie l'arc et la lance[75], mais qui est devenu sédentaire et agriculteur; il ne présente que peu de formes particulières. L'originalité de Suse I apparaît dans l'outillage de cuivre et dans la céramique.

2° LE CUIVRE Les outils en métal paraissent encore très rares. Tous sont en cuivre pur (env. 99 pour 100), sans alliage d'étain[76]. Les formes sont dérivées des outils en pierre

73. Petrie tire parti de ce fait pour soutenir que Suse serait plus ancien que Négadah d'Égypte. Voir les réserves de Peet, *Cambr. Hist.* ; p. 250, 256 ; J. de Morgan n'admet à Suse que le stade énéolithique, t. III, p. 63, 74.

74. *Préh. or.*, t, III, p 68-73.

75. Silhouette d'homme maniant l'arc, sur un vase de l'époque, Contenau, *Manuel*, p. 306, fig. 211. Nous désignerons cet ouvrage par l'abréviation : C. M.

76. *Préh. or.*, t. III, p. 70-72, fig. 104 à 108 ; la pureté indique une technique évoluée.

polie : haches minces et larges, légèrement courbes et élargies au tranchant ; la plus grande mesure 0,22 centimètres de long sur 0,087 millimètres de large et 0,016 millimètres d'épaisseur. Certaines sont spatulées, larges au tranchant, à queue mince, comme leurs prototypes de pierre. Des ciseaux, poinçons, aiguilles à chas (de 0,18 centimètres) et des miroirs ronds, larges de 0,17 à 0,09 centimètres, jadis polis sur une face, se retrouvent souvent dans les tombes de femmes.

3° *TISSUS DE LIN*

Aucun de ces objets de cuivre ne porte trace d'ornementation. Cependant, on les considérait comme précieux. Pour éviter l'oxydation du sol humide, on enveloppait le cuivre dans des *toiles de lin* très fines, dont des parcelles, métallisées par l'oxydation, sont restées adhérentes aux outils. Le Susien connaissait donc déjà, non seulement les plantes alimentaires (fait déjà attesté par les faucilles et les meules), mais aussi les plantes textiles. La technique du filage et du tissage était résolue de façon brillante puisque, selon un spécialiste, « la finesse des fils est telle qu'avec nos machines les plus récentes, nous ne l'avons guère dépassée[77]. »

4° *VASES A FARD, PARURES, CYLINDRES*

Dans les sépultures de femmes, à côté des miroirs de cuivre, se trouvent des petits vases de pierre grise, en forme de cornets, hauts de 0,12 à 0,06 centimètres, larges de 0,04 à 0,03 centimètres, avec bouton saillant à la base. Quelques-uns renfermaient des traces d'une matière minérale grise, reste d'un fard décomposé[78].

Les parures comprennent de petites perles cylindriques blanches, grises ou noires, des anneaux de nacre, des coquilles percées ; elles sont d'ailleurs rares et très pauvres d'aspect.

Signalons des objets encore isolés, mais dont, par la suite, le développement sera prodigieux dans l'Asie antérieure : un *cachet* (unique), de calcaire blanc, en forme de bouton ; la base plate porte, gravé, un quadrupède sur un fond décoré de points[79]; puis, quelques petits *cylindres* en terre cuite, ornés de cercles, peints, de même nature que la poterie peinte dont il va être question.

5° *FIGURINES EN TERRE CUITE*

Elles montrent une première application de l'argile. La plus intéressante, quoique de facture grossière, est une femme à coif-

77. Lacaisne, *Note sur les tissus recouvrant les haches de cuivre*, ap. *Mém. Délég.*, t. XIII, p. 165
78. *Préh. or.* t. III, p. 57 fig. 72.
79. *Ibid.*, p. 58, fig. 75 et 77, et C. M., t. I, p. 406, fig. 208.

fure haute, à longue robe, les mains ramenées sur la poitrine : on y voit la figure, la plus ancienne connue, de la grande Déesse de la fécondité, la Grande Mère, dont le culte[80] sera prépondérant en Anatolie et Syrie septentrionale[81].

6° *LA CÉRAMIQUE*

Suse I révèle une céramique d'un art incomparable. On a recueilli dans les tombes explorées 4.000 vases, dont 2.500 sont décorés. L'argile est fine, de teinte claire, exempte de fer et de coloration brune. On la fabriquait sur plateau tournant, car les formes sont très régulières, et les parois étaient polies avec un racloir de bois à traces visibles. La cuisson, à basse température, laissait à la pâte sa couleur d'un blanc jaune et une certaine porosité. On en a conclu que les vases contenaient des substances solides plutôt que liquides, ou n'étaient, le plus souvent, que des objets d'ornementation.

La minceur extrême des parois fait croire aussi que cette céramique était surtout d'apparat; mais on vient de retrouver de nombreux vases portant traces de réparations; donc, malgré leur exquise fragilité, ils servaient aux usages courants d'un peuple artiste[82].

Les formes, simples et belles, se réduisent à trois types à fond plat : 1° Gobelets droits, hauts de 0,15 centimètres ; 2° bols-assiettes, hauts de 0,10 centimètres, larges de 0, 20 centimètres; 3° vases sphériques servant de bouteilles, avec, ou sans petites anses, percées, latérales près du col et parfois avec un bec latéral, rectiligne et court, En somme, ce sont le verre, l'assiette et la bouteille, nécessaires aux repas des vivants comme des morts[83].

Le décor est une peinture dessinée au pinceau, avec de la limonite, avant cuisson, sur l'argile sèche, non recouverte d'une engobe. La couleur est d'un noir brillant, mais la cuisson l'a fait passer au brun violacé, ou verdâtre. Cette technique s'est perdue après Suse I, et nous ne la rencontrons plus nulle part.

En somme, céramique peinte, monochrome, à décor noir ou vert sur fond clair : tel est son aspect caractéristique. Si l'on parcourt la salle des antiquités de la Susiane, au Louvre, où les merveilles sorties

80. *Préh. or.*, t. III, p. 51, fig., 63 ; et C. M., t. I, p. 429.
81. *Cambr. Hist.*, t. I, p. 91.
82. Nous suivons ici le célèbre mémoire de Ed. Pottier : *Etude historique et chronologique sur les vases peints de l'Acropole de Suse* (*Délégation*, t. XIII, 1912); cf. l'intéressant mémoire de Frankfort, *Studies in Early Pottery of the Near East* (1924), dont les conclusions sont parfois opposées. Cf. les observations de Pottier : *Une théorie nouvelle sur les vases de Suse*, ap. *Revue Archéologique*, t. XXIII, 1926 ; et C. M., t. I, p. 398.
83. Ces trois séries, dans *Préh. or.*, III, p 54-55 ; voir aussi C M., t. I, p. 399 ; pour les figures cf. p. 278 à 291, fig. 171 à 195.

du sol de Suse sont exposées, on est frappé par la *stylisation* systématique du décor, soit « géométrique », soit naturaliste.

STYLE GÉOMÉTRIQUE

Les figures dites géométriques s'inspirent comme ailleurs, de la vannerie, et, peut-être, d'une décoration faite de morceaux de cuirs découpés et rapportés. Elles utilisent les lignes droites, ondulées, en zigzags, les triangles, losanges, croix, chevrons, cercles, swastikas, que nous présente le décor de tous les peuples primitifs, et dont les Égyptiens de Négadah et d'Abousir-el-Meleq usaient aussi. Toutefois, la fantaisie, la hardiesse des traits, la combinaison de motifs variés, la beauté des lignes, le sens esthétique donnent au « géométrique » de Suse I une originalité hors de pair[84].

STYLE NATURALISTE

Les figures naturalistes prennent comme thèmes : les végétaux du pays (arbre, feuilles, rosaces) ; les animaux domestiqués ou familiers (oiseaux volants, échassiers, chiens courants, ânes, ibex, bouquetins au repos ou en action, insectes, reptiles, poissons ; parfois, des objets usuels, instruments agricoles (?), carquois à flèches (?) ; enfin, l'homme, rendu par une figure schématique allongée, à taille mince et fine, un peu dans le style qui sera, bien plus tard, celui des Créto-Égéens), à épaules horizontales ; mais les traits de la tête restent indistincts.

Ces figures sont, en effet, stylisées par un art conscient et volontaire. D'une part, les êtres réels (animaux, végétaux, hommes) ne sont pas situés dans un paysage réel, mais encadrés du décor pseudo-géométrique. D'autre part, la comparaison des vases montre que les décorateurs, partis d'un motif naturaliste bien observé et fidèlement rendu, se sont ingéniés à simplifier et schématiser, par la suppression de telle partie ou l'exagération de telle autre. Les animaux sont finalement ramenés à leurs traits les plus caractéristiques (les cornes pour le bouquetin, les pattes et le cou pour les échassiers), le reste du corps étant progressivement réduit jusqu'à disparaître complètement[85]. Sur tel vase, un bouquetin en terrain ondulé, sous un ciel étoilé (?) est figuré par ceci : un trait oblique, quadruple, en zigzag, d'où sortent deux cornes recourbées, encadrant une croix au centre ajouré[86].

Cette stylisation outrancière, d'un art hardi et fort, ne saurait

84. Morgan, *Préh. or.*, t. III, 53-56 ; C. M. I, 278 à 296, fig. 171 à 202 ; et Frankfort, *Studies*, t. I, pl. I et II ; Contenau, *L'art de l'Asie Occidentale*, pl. LIX.
85. *Préh. Or.*, t. III, p. 56, fig. 71.
86. C. M. t. I, p. 296, fig. 202.

être « primitive ». Pour arriver à des motifs aussi stylisés, « les artistes qui les ont tracés avaient déjà fait une longue suite de copies d'après des dessins plus anciens, chaque copie venant apporter à la précédente des modifications de détail qui, peu à peu, ont fait prendre la conception de l'image primitive[87] ». D'ailleurs, on voit au Louvre des vases où le même motif, de plus en plus simplifié, montre la genèse de cette stylisation. Une telle transformation des motifs ne suppose-t-elle pas des siècles d'essais et de répétitions ? La population de Suse I recule ainsi dans un passé très lointain, et presque insaisissable.

ORIGINE DE CETTE POPULATION

Ici pas d'observations craniologiques ; les squelettes tombés en poussière déjouant tout essai de les comparer aux races voisines[88]. Reste le mobilier funéraire : or, la comparaison ne peut s'instituer, à ces époques, qu'avec les Égyptiens de Négadah. On ne trouve que très rares éléments de similitude : masses d'armes à quatre protubérances ; décor géométrique et naturaliste. Encore, dans son principe, l'un ou l'autre style est-il commun à tous les décors primitifs. Une analogie de technique serait seule probante ; mais la technique de la poterie et de son décor diffèrent complètement à Suse I et à Négadah.

ANAU

Or, voici qu'un autre foyer de très ancienne civilisation s'est révélé — en dehors du domaine oriental que nous étudions — à Anau, dans le Turkestan, entre Askhabad et Merv. En 1908, Pumpelly y a découvert des tells, où trois couches de déblais superposés représentent, pour l'époque qui nous intéresse, trois civilisations successives. Anau I est habité par des agriculteurs d'âge énéolithique, qui ont une belle industrie du cuivre et fabriquent une fine poterie. On a émis l'hypothèse qu'Anau pourrait être la source d'où proviendraient la population et l'art de Suse I (et des Sumériens). Une analyse critique très serrée des diverses couches d'Anau amène Frankfort à la conclusion[89] que Suse I est plus ancienne que Anau I, et que la céramique du Turkestan, ni par la matière, ni par la technique de fabrication, ni par le décor, n'a rien de commun avec celle de l'Élam. Les ressemblances seraient plutôt avec l'Anatolie et la Syrie Nord où fleurit une céramique rouge qui caractérise toute une civilisation (c'est la *red ware culture* de Myres) dont l'extension aurait atteint, plus tard,

87. *Préh. or.*, t. III, p. 55.
88. *Préh. or.*, t. III, p. 51, 90, 97.
89. *Studies*, t. I, p. 76 sq..

la Mésopotamie et se serait étendue jusqu'au Turkestan. D'autre part, la race d'Anau est dolichocéphale[90] et s'apparenterait aux Méditerranéens. Il semble bien qu'Anau a moins donné qu'elle n'a reçu, dans la distribution de culture et de population en Asie occidentale.

ORIGINE IRANIENNE Tout dernièrement, un archéologue spécialisé dans l'exploration de l'Asie antérieure, le Dr Herzfeld, a retrouvé en place sur tout le plateau de l'Iran, spécialement à Persépolis, Pasargades, etc., une céramique du style Suse I, mais plus primitive encore pour la technique et le décor. Un outillage de silex et pierre polie, sans cuivre, accompagne cette céramique et permet de faire remonter les origines de l'art propre à Suse I jusqu'à l'âge néolithique. Des similitudes apparaissent avec une céramique très ancienne du Turkestan, de la Sibérie et de toute la Chine septentrionale. Selon Herzfeld, Suse I, rattachée à cette civilisation iranienne, dépendrait, en dernière analyse, d'une vaste civilisation néolithique, provenant de l'Asie centrale et septentrionale, qui aurait débordé en Asie Mineure, et, par l'Iran, jusqu'aux confins de la Mésopotamie, sans toutefois y pénétrer (Congrès d'Oxford, août 1928).

CONCLUSION La ville et la race de Suse I ne peuvent être datées que par rapport à la couche suivante du même tell, Suse II, qui, elle-même, entre en contact avec la première population *historique* d'Asie occidentale : les Sumériens. Antérieure à Suse II, Suse I précède donc toute période protohistorique d'Asie. Par rapport à l'Égypte, on peut la situer, dans le temps, à la hauteur de la première civilisation de Négadah mais à un niveau supérieur d'art et de culture.

2. — La civilisation de Suse II en Élam et en Mésopotamie

DÉFINITION Suse II se révèle, dès son début, par les traits suivants :

1° Des traces considérables de destruction par le feu séparent Suse I de Suse II ; une catastrophe naturelle, ou une invasion, semble avoir mis fin à la première civilisation. Il a paru, d'autre part, aux premiers fouilleurs, qu'une couche de 2 à 5 mètres, stérile, séparait Suse I de Suse II et témoignait d'un exode, ou d'un abandon complet et prolongé[91]. Les fouilles récentes semblent prouver que cette constatation était erronée : il n'y aurait pas hiatus entre les deux civilisations ; un style 1 *bis* servirait de transition entre le style et le style 2 des monuments retrouvés *in situ*[92] ;

2° Suse II n'est plus isolée dans le monde oriental. Sa céramique, et d'autres monuments caractéristiques se retrouvent en Élam, dans son voisinage immédiat, en Mésopotamie sumérienne, à Assour, en Syrie nord et en Palestine ;

3° La civilisation de Suse II s'étend, en évoluant, jusqu'à l'époque de Narâmsin. Elle aboutit donc à la période protohistorique, puis historique.

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE La période de transition et celle de plein développement de Suse II est attestée, en dehors de l'Élam, et parfois avec plus de précision qu'à Suse même, dans un certain nombre de localités, situées à 150 kilomètres au nord-ouest de Suse, entre les dernières ondulations et les crêtes maîtresses du plateau iranien, où s'abrite une large vallée bien arrosée. Là, de nombreuses buttes (tepeh) de décombres, autour d'un point central, Tepeh-Moussian, ont été fouillées par Gautier et Lampre, en 1903, pour le compte de la Délégation française en Perse. La découverte, *in situ*, d'un matériel analogue à celui de Suse II, décida M. de Morgan à élargir les recherches. En 1913, Maurice Pézard rechercha, sur le site de Bender-Bouchir, les rapports possibles avec les populations riveraines du golfe Persique[93]. Depuis 1918, les archéologues anglais ont retrouvé en Mésopotamie sud, dans le sous-sol de villes sumériennes des époques protohistorique et historique, l'outillage de Suse II : à Éridou, Our, Adab, Fara et Kish. A mesure que la détermination du matériel archéologique se précisait, on s'est avisé que des documents analogues existaient bien loin de l'Élam et de la Basse-Mésopotamie ; on en trouve en Haute-Mésopotamie : à Samarra, à Assour ; dans le Turkestan : à Anau ; en Cappadoce et dans le Taurus ; en Haute-Syrie ; à Sendjirli ; en Palestine, à Gézer, Taanach Tell-el-Hésy, etc...

NÉCROPOLES Les mieux conservées ne sont pas à Suse II, où les corps ont subi le même écrasement qu'à Suse I, mais dans la région de Tepeh-Moussian et de Tepeh-Aliabad. Un

90. C.M., t. I, p. 417.

91. C M., t. I, p. 414.
92. Le style I correspond naturellement à Suse I, etc.
93. Carte, ap. *Préhist. or.*, t. III, p. 87 ; *ibid.*, p. 107.

art architectural s'y révèle par des tombes rectangulaires, non plus creusées à même le sable, mais construites en briques crues, tantôt sans plafonds, tantôt recouvertes d'une voûte en encorbellement; elles contiennent des corps, les uns allongés sur le flanc droit, d'autres dans la position contractée, parfois avec traces de démembrement (qui témoignerait d'un ensevelissement en deux phases (*supra*, p. 48), parfois avec restes d'incinération. Des sarcophages d'argile, dans des tombes analogues, ont été retrouvés à Fara[94].

Le *mobilier funéraire*, outre l'outillage en silex (sciences, faucilles, grattoirs) et en pierre polie (calcaire, granit, obsidienne), avec les haches et les masses d'armes déjà connues pour Suse I, comprend des séries nouvelles, ou transformées, qui caractérisent Suse II.

EMPLOI DES MÉTAUX

En dehors du cuivre pur (haches, marteaux, pointes de lances, poignards) l'or est exhumé, pour la première fois, sous forme de perles et d'anneaux, dans une amphore du second style à Suse. C'est un vase à couvercle intact, et qui contenait tout un trésor : des cylindres-sceaux; des vases de cuivre que le temps avait revêtus d'une patine d'un beau bleu d'outre-mer; des armes, des outils de cuivre; des perles d'or et des anneaux d'or ; des vases d'albâtre et un simple fragment de vase en terre émaillée vert foncé. « Tout le mobilier de cette cachette forme donc, au point de vue chronologique, un bloc homogène pour la détermination de l'époque[95]. »

On a cru, sans preuve décisive, que, dès Suse II, le *bronze* fait, *peut-être*, son apparition. Cependant, J. de Morgan note qu'il n'en a trouvé à Suse que de vagues traces dans les couches inférieures, avec des vases peints, du style II[96] ; « ce n'est que plus haut, vers l'époque de Narâmsin, qu'il devient possible d'être affirmatif ». A Tepeh-Khazineh, dans des sépultures d'aspect fort archaïques, à côté de haches en pierre polie, apparaissent des haches, des pointes de lances et une fine coupe, en *bronze* habilement travaillé. De même, à Tepeh-Aliabad[97].

CÉRAMIQUE DE SUSE II

Comparée à la précédente, c'est une poterie assez grossière, d'un style beaucoup moins artistique et raffiné. La décadence de la céramique,

94. *Préhist. or.*, t. III, p. 91 à 93 ; fig. 130 à 135.
95. *Ibid.*, p. 86.
96 C. M., p. 415, et fig. 233, p. 325.
97. *Préhist. or.*, t. III, p. 90, 94.

à mesure que d'autres techniques se perfectionnent, est un fait que nous avons déjà signalé en Égypte, après la deuxième civilisation (*sup.* p. 57); il se vérifie en Élam, comme en Mésopotamie et en Palestine[98], à des dates qui ne sont pas forcément synchroniques, mais qui attestent une évolution similaire.

Le second style est marqué, dans tout l'Orient asiatique, par deux séries de poteries :

1° *Une céramique commune* grossière, monochrome, rouge (c'est la *red ware* des archéologues anglais), mais qui quelquefois tourne au gris, et même au noir, par la cuisson. Cette poterie est faite à la main (l'empreinte des doigts est parfois visible) et se présente sous trois formes principales :

a) Le vase arrondi, à bec rectiligne latéral (type déjà ancien, *supra*, p. 67), qu'on retrouve surtout en Élam et Mésopotamie[99]; *b*) une jarre, de taille et courbe variable, à fond plat, munie de deux anses de suspension, percées, placées au bas du goulot ; *c*) une amphore, plus haute, à fond plat, sans anses, qui se développe en une courbe ovoïde ou piriforme, élégante, avec goulot à col étroit et bien détaché[100].

Ces deux dernières formes se retrouvent aussi bien en Élam, en Mésopotamie, à Assour qu'en Palestine. Parfois, une anse portante rejoint le goulot à la panse de l'amphore ; cette addition caractérise surtout la céramique de Canaan[101].

DÉCOR INCISÉ

Cette céramique commune n'est pas peinte et n'a, tout d'abord, d'autre ornement que la couleur rouge de sa matière. Cependant de nombreux spécimens portent des stries horizontales autour du goulot et sur la panse. Obtenues à l'aide d'un grattoir de silex, ces stries forment des réseaux grossiers de traits parallèles, obliques, simples ou doubles, ou associés en carrés, losanges, suivant un tracé de plus en plus compliqué. Ce décor incisé, que nous avons rencontré dans la céramique de la première civilisation égyptienne, retombe dans la série universellement connue du décor improprement appelé géométrique (*supra* p. 52). Heuzey[102] écrivait à ce sujet que ces combinaisons de lignes brisées, losanges, damiers « naissent presque d'elles-mêmes sous la main de l'ouvrier dans les

98. Cf. Vincent, *Canaan*, p. 319.
99. C. M., t I, p. 341, fig. 249 (Kish).
100. C. M., I, p. 424 et fig. 248 (Assour) ; Vincent, *Canaan*, p. 306-7, fig. 191-193 et pl. VI.
101. Vincent, *Canaan*, p. 189, fig. 134-135.
102. L. Heuzey, *De la décoration des vases chaldéens*, *R. Ass.*, VI, ap. p. 65.

industries du tissage, et plus facilement encore dans le travail de la vannerie, qui est un tissage rudimentaire ». Nous avons déjà dit, à propos de l'Égypte, que la vannerie peut avoir tracé son empreinte, mécaniquement, sur la céramique qui en aurait reçu ainsi son décor primitif ; il faut admettre, dans ce cas, que les paniers ont servi de moules à la poterie la plus ancienne. En effet, à Tepeh-Moussian, Gautier et Lampre ont exhumé un fond de vase, « modelé sur un panier servant de support à l'argile[103] ».

SUPPORTS DE VASES

La même argile commune sert à fabriquer des tubes ouverts aux deux bouts, cylindriques, bas, qu'on retrouve parfois surmontés d'une écuelle, souvent percés de petites fenêtres latérales, triangulaires : on a supposé qu'ils pouvaient servir de fourneaux portatifs[104]. Ce sont plutôt des supports de vases. Des spécimens, en calcaire et en bitume, à côté des modèles en céramique, se retrouvent à Suse, Moussian, Fara, Kish, Assour et Taanach. Les supports de même type apparaissent en Égypte à la deuxième civilisation et évoluent, sous l'Ancien Empire, vers une forme haute d'autels portatifs[105].

2° *La céramique artistique polychrome* s'oppose nettement à la céramique peinte de Suse I, et nous fournit le trait le plus saillant de la civilisation représentée à Suse II et dans son voisinage.

STYLE I BIS

C'est une question épineuse et encore débattue que de savoir si Suse II succède à Suse I sans transition, ainsi qu'il peut arriver en cas de destruction d'une ville par catastrophe naturelle, ou par invasion, à main armée, de nouveaux venus. Frankfort opine pour la destruction. Pottier la nie et fait valoir que le second style, quoique fort différent du premier, en procède, et qu'une période de transition, qu'on peut appeler le *style Ibis*, se révèle à Moussian et à Bender-Bouchir[106]. Là, en effet, on trouve, à la base des tells, des fragments de Suse I en tessons d'une argile mince et fine ; puis des vases d'une pâte plus épaisse et plus grossière, dont le décor, toujours stylisé et monochrome devient lourd et déjà malhabile ; il semble qu'il y ait eu imitation du premier style, puisque ces formes reproduisent celles de la première civilisation susienne : gobelet, bouteille et assiette. Quant au décor peint, il illustre, mieux qu'ailleurs, le passage d'un motif naturaliste au motif stylisé ; mais si la conception reste celle de Suse I, l'exécution s'alourdit, les traits s'empâtent, le décor perd la diversité originale et l'élégance vibrante de jadis[107].

103. Cité par Vincent, *Canaan*, p. 369, n. 1.
104. C. M., t. I, p. 344, fig. 255.
105 Frankfort, *Studies*, t. I, p. 129, fig. 13 ; Morgan, *Préh. Or.*, t. II, p. 284 et suiv.
106 Frankfort, *Studies*, t. I, 35-47 ; Ed. Pottier, *Revue Arch.*, 1926, suivi par C. M., t. I, p. 413.

STYLE II

La poterie peinte marque ensuite un second style, en décadence réelle. La *matière* est maintenant une argile assez grossière, non pas claire, mais de couleur rouge ; elle est employée en couches épaissies, et fournit une céramique d'usage[108].

Les *formes* ne présentent plus les trois aspects décrits plus haut (p. 73). On trouve maintenant : 1° la cruche à bec latéral (théière sans anse) ; 2° une amphore à large panse, plus souvent grande que petite, à fond plat ou cintré, à goulot rétréci ; parfois, une écuelle renversée lui sert de couvercle ; autour de la panse, un cordon en relief, souvent développé en oreilles saillantes et percées, facilite la préhension ou la suspension.

La *couleur* est nouvelle. Le fond est rouge (limonite), mais les grands vases reçoivent une seconde couche de couleur vermillon, qui contraste avec le rouge terne de la céramique commune. Le décor se détache en noir et jaune, d'où le nom de *polychrome*, par opposition au décor noir du premier style.

DÉCOR

Comme dans le premier style, il est pseudo-géométrique et naturaliste ; mais il est traité différemment et autrement réparti.

Du géométrique, Suse II emploie les traits rectilignes ou ondés, parallèles ou croisés, les triangles, losanges, cercles, etc., mais ces divers signes ne sont pas utilisés comme éléments uniques ou principaux du décor. Ils sont traités en accessoires, encadrant d'une ligne restreinte le pourtour de la panse ou du col, et ils servent à délimiter de vastes champs où s'étalent des motifs naturalistes. Le même système a été employé sur la céramique peinte de la deuxième civilisation égyptienne : les triangles semblent dessiner une ligne de sol accidenté, et les zigzags des flots ondulés ; ils ébauchent le paysage où évoluent des figures d'hommes et d'animaux[109].

Ces figures naturalistes sont l'élément principal du décor. La stylisation y est bien atténuée, l'observation réaliste s'y décèle, comme en Égypte. Les êtres vivants qui sont représentés ne sont plus tous les

107. C. M., t. I, p. 410, et pour les figures : 213 à 223 ; p. 309 à 319 ; Frankfort, *Studies*, p. 40.
108. C. M., t. I, p. 321, fig. 225 ; Frankfort, *l. c.*, pl. IV.
109. C. M., t. I, p. 323, fig. 227 à 233.

mêmes que par le passé[110]. Au lieu de l'échassier aux jambes démesurées, apparaissent le cygne, la perdrix aux pattes courtes, l'aigle aux ailes déployées, tenant dans ses serres de petits oiseaux ; la gazelle, le bouquetin, dont les cornes ne font plus négliger le reste du corps et qu'on figure dans ses attitudes naturelles : par exemple, l'animal tourne la tête en arrière pour écouter et regarder[111]. Des animaux domestiques, chèvre, chien, taureau, veau, voisinent comme par le passé, avec des poissons, des serpents. La faune dont l'homme vit, et les végétaux qu'il cultive, ou qui l'entourent, servent parfois de cadres à des scènes humaines. Les silhouettes de l'homme élancé, aux larges épaules, et de la femme, vêtue d'une robe longue, sont rudimentaires et n'offrent pas, pour caractériser la race, plus de ressources que n'en ont donné les squelettes mal conservés.

La technique du dessin, si hardie au style I, devient maintenant grossière. Si les figures animales ou humaines, peu stylisées, ne manquent pas de naturel, elles sont dessinées à traits lourds, avec des bavures ; l'intérieur des contours est rempli par des traits en grillage (cf. Négadah p. 52), ou largement barbouillé par le pinceau, en teinte plate (cf. Abousir-el-Meleq p. 60).

L'ART DE LA COMPOSITION

Par contre, un instinct original se révèle souvent dans la *composition*. Le décor n'est jamais touffu ; il laisse de grands espaces vides, ce qui met en valeur la beauté des contours. Là où il est plus abondant, le décor est bien divisé, par registres espacés où l'air circule. Aussi les motifs, détachés dans le champ, prennent-ils une valeur singulière : tels ces deux cygnes qui se laissent flotter, de conserve, au fil de l'eau, dans la solitude aquatique[112]. Parfois, les motifs sont présentés en bandes horizontales, près du goulot, dans un encadrement qui les fait ressortir, tels que des *métopes* sur une façade.

EXTENSION GÉOGRAPHIQUE

Cette céramique polychrome se retrouve dans toute l'Asie occidentale, souvent avec la céramique commune dont il a été question. *Les plus vieilles cités sumériennes* qui nous apparaîtront à l'époque protohistorique, chap. III : fouilles de Thompson et Hall, à Éridou (site actuel Abou-Sharein) ; de Hall et Woolley, à Our et Tell-el-Obéid; de Langdon

110. Parmi des motifs nouveaux, signalons les demi-cercles concentriques en « plumes de paon », qui évoquent le soleil levant égyptien (*khâ*). Signalons aussi les triangles réunis par la pointe, en forme de doubles haches.

111. C. M., fig. 213, (p. 309) et 242 (p. 332) ; J. de Morgan, *Préh. or.*, t. III, p. 75, et Frankfort, *Studies*, t. I, p. 41.

112. Vase du Louvre. C. M., t. I, fig. 230, p. 323 ; Frankfort, *l. c.*, pl. IV, 5, et p. 41.

à Kish — où, jusqu'à ces dernières années, toute trace de relations avec Suse II faisaient défaut — ont révélé, aux dernières fouilles, des tessons de céramique peinte, parfois dans le style 1 *bis* de Moussian, parfois, comme à Fara, dans le style des grosses jarres de Suse II[113].

Assour n'offre guère que la céramique commune, mais *en Haute-Syrie*, près de Sendjirli, dans la seconde couche au-dessus du sol vierge on a recueilli des fragments de céramique peinte, de même style[114].

C'est surtout en *Palestine* que l'on retrouve les formes, la technique, et les décors de Suse II. Les fouilles de Petrie à Tell-el-Hesy ; de Bliss et Macalister, à Gezer ; de Sellin, à Taanach ont révélé : 1° une poterie à couverte blanchâtre, sans autre décoration, qui caractériserait l'âge le plus ancien ; 2° une céramique évoluée, où le fond devient « marron lourd et sale, ou rouge-brique clair, ou brun. Là-dessus s'enlèvent, en noir lustré, en noir épais, à reflets bruns, en rouge indien très foncé, des dessins capricieux[115] ». Les motifs sont des figures animales, oiseaux, bouquetins, poissons, etc., dans un cadre « géométrique » ; l'épaisseur du dessin, les teintes plates, la polychromie sont celles de Suse II. Certains motifs, tels que celui des bouquetins, de part et d'autre d'un arbre (sacré ?) paraissent identiques ici et là. Notons toutefois que l'époque de ces spécimens semble plus récente que celle des exemplaires recueillis en Élam et en Mésopotamie.

VASES EN ALBÂTRE

Ils comptent aussi parmi les éléments d'un art asiatique général. Ce sont de petits vases pointus, ou ovoïdes, rectangulaires, globuleux, qui sont parfois jumelés, ou disposés par trois, en feuille de trèfle, ou conjugués latéralement. De petit contenu, ils semblent avoir été réservés aux fards et parfums. D'autres vases d'albâtre sont *thériomorphes*, soit que le vase soit muni d'une tête d'animal, soit qu'il reproduise l'animal entier ; dans ce cas, la cavité est ménagée dans le dos[116]. Parfois, plusieurs goulots sont taillés sur l'échine de l'animal représenté. Les animaux sont des oiseaux divers, mais on y voit surtout le canard, le hérisson, le bélier, le sanglier et des poissons.

Des vases de ce type se retrouvent, soit en pierre dure, soit en céramique, dans tout le domaine oriental, Égypte comprise. Alors qu'à Suse l'albâtre est la matière usuelle, en Égypte, c'est la pierre dure, telle que la serpentine; les spécimens égyptiens sont incomparable-

113. Cf. *infra*, p. 124.

114. C. M., t. I, p. 420 et fig. 245-246, p. 334.

115. P. Vincent, *Canaan*, p. 319 sq. ; Frankfort, *l. c.*, p. 41.

116. C. M., t. I, p. 437, fig. 274 ; Frankfort, *Studies*, I, pl. IX;

ment plus parfaits qu'ailleurs, supériorité qui s'affirme plus encore sous la Ire dynastie. En pays Sumer, ce matériel est fort rare; on trouve cependant à Bismya des fragments de vases thériomorphes.

Les vases-oiseaux sont très caractéristiques[117] des sépultures de la Syrie-Nord, et surtout des régions voisines. Frankfort a réuni les types retrouvés à Meskineh (Syrie-Nord), dans les Cyclades, à Djönii, au sud-est du Caucase ; il estime probable que la Syrie-Nord est le centre originel de cette céramique spéciale qui aurait influencé Suse II, la Palestine, et, plus tard, l'Égypte, au début de la période historique[118]. Or, Scharff a retrouvé un vase-oiseau en marbre des îles, et un vase-chameau, dérivé d'un prototype asiatique, à Abousir-el-Meleq[119].

SCEAUX-CACHETS ET CYLINDRES

Dès Suse I, et aussi à Moussian, nous avons constaté la présence de sceaux, gravés de figures ; Suse II est riche en spécimens de cet art spécial, la *glyptique* qui devait connaître en Asie un développement extraordinaire. Ces *sceaux-cachets* sont en argile, en calcaire, ou en pierre dure ; ils prennent diverses formes :

1° Plaquettes carrées ou rectangulaires, avec trous de suspension ; 2° segments de sphère, ou ovoïdes, à base plate, avec trous ; 3° boutons à courbe convexe, dont la face supérieure, plane, présente un renflement, percé horizontalement, comme nos boutons à queue.

Ces petits objets servaient à sceller et sont gravés de figures destinées à laisser une empreinte dans l'argile, le bitume, la cire, etc. Les cachets des deux premières catégories sont ornés de figures d'animaux opposés en tête-bêche (surtout des félins) ; celles-ci, gravées à la bouterolle, mue par un archet, sont formées d'une série de cupules rondes. Les boutons ne sont décorés que de signes géométriques[120].

2° On rattache à ces petits monuments des cachets, gravés à la base, dont la partie supérieure est modelée, ou découpée, en forme d'animal couché, vu de profil, ou le corps de profil, avec la tête ramenée de face[121]. Les yeux de ces figures sont rapportés et rendus par un morceau de coquille blanche, avec point central en bitume. Parfois, l'animal est réduit à un protome — tête et poitrail, — motif qui deviendra prépondérant dans l'art oriental.

Les cachets plats ont été longtemps considérés comme un produit

117. *Studies*, t. I, pl. VIII et pl. IX.
118. *Canaan*, p. 245 ; fig. 202.
119. Cité par Frankfort, *l. c.*, p. 112 ; et par Scharff, *l. c.*, p. 43.
120. C. M., t. I, fig. 267-269, p. 363 et 433 ; J. de Morgan, *Préh. or.*, III, p. 81.
121. C. M., t. I, fig. 270 et 329.

caractéristique de l'Élam et de la Mésopotamie. Récemment, Hogarth a soutenu que ces petits monuments sont spéciaux à l'Anatolie et à la Syrie-Nord, opinion confirmée par Frankfort[122]. La question d'origine est très controversée. Un fait hors de doute, c'est la propagation du cachet plat dans l'Asie antérieure tout entière, et même à l'Égypte, aux temps historiques tout au moins.

Les cylindres de terre cuite ou de pierre (calcaire, albâtre), petits rouleaux percés d'un trou de suspension dans le sens de la longueur, apparaissent à Suse II et feront, désormais, partie intégrante du matériel archéologique de toute époque, en Assyro-Babylonie.

Le cylindre sert à imprimer, sur matière molle, une figure ou des signes, gravés tout autour du fût. Les signes d'écriture n'apparaîtront qu'à l'époque historique. Tout d'abord, les figures sont, par leurs lignes simples, croisées, quadrillées, de style « géométrique », ou bien représentent, en style naturaliste, des antilopes, chèvres, cerfs, lions, taureaux, scorpions, etc., avec ou sans végétaux. Ces animaux sont parfois répétés, en file, parfois groupés en scènes. Sur les cachets de Suse[123], on voit déjà l'attaque du bouquetin ou du taureau par le lion, motif qui se répétera à satiété à toutes les époques de l'art oriental, car c'est une scène prise sur le vif, et que la nature a mise sous les yeux des hommes, depuis qu'il existe une faune où le sort des ruminants est d'être suivis et mangés par les fauves, et qu'il existe des hommes pour observer ce tableau. Aussi ancien est le motif des capridés, des taureaux ou des oiseaux, groupés symétriquement ou antithétiquement, de part et d'autre de l'arbre sacré[124]. Il apparaît aussi sur la céramique de Suse (style 1 et 2), et en Canaan[125].

Graduellement, les motifs se développent, jusqu'à devenir des scènes composées, une véritable p ctographie. Leur signification nous sera révélée à l'époque historique, dès que l'écriture précisera le sens des figures. Cette glyptique se révéle donc comme la première expression graphique d'une mythologie, encore transmise oralement.

Le cachet plat et le cylindre, attesteront, par ce décor, l'influence propagée par les grands peuples civilisateurs. Selon Contenau, « le cachet plat est le sceau le plus ancien de l'Asie occidentale, c'est-à-dire des populations asianiques qui l'habitaient à l'origine » ; d'autre

122. *Studies*, t. I, p. 37, 75.
123. C. M., t. I, 380-386 ; fig. 286-290.
124. C. M., t. I, p. 391-2, fig. 293-4.
125. Frankfort, I, p. 28, fig. 2 et p. 41 (Gézer).

part, le cylindre est lié à l'expansion sémitique, « il apparaît avec elle et ne cesse qu'avec le déclin de son influence[126] ».

LA QUESTION DE L'ORIGINE DE SUSE II

La civilisation de Suse II, séparée de la première par une couche stérile de terrains (dont l'épaisseur est discutée), diffère profondément de Suse I. Le meilleur connaisseur, en la matière, Ed. Pottier, croit cependant à la filiation archéologique de Suse I à Suse II, par l'intermédiaire du style 1 *bis* (Moussian). Toutefois, Frankfort développe ingénieusement la thèse contraire : Suse I a disparu par le fer et le feu, et une nouvelle civilisation, plus rude, mais plus variée, à fleuri dans Suse II. En contraste absolu avec la précédente, la nouvelle cité n'est plus isolée ; elle fabrique une céramique peinte, des vases d'albâtre, des petits monuments dont les formes et le décor se retrouveront un peu partout, en Mésopotamie et en Assyrie, surtout en Syrie-Nord et Palestine.

Dès lors, au point de vue historique, se pose une question capitale : Suse II est-elle l'initiatrice de cette seconde civilisation, ou l'a-t-elle reçue elle-même de ses voisines ; la Mésopotamie ou la Syrie-Palestine ? Ceux qui reconnaissent la filiation de Suse II par Suse I admettent par là même, que Suse II participe à l'antériorité reconnue à Suse I, et a enseigné les populations d'alentour. Ceux qui dénient cette filiation se demandent si Suse II n'a pas été fondée par les peuples chez qui la poterie rouge, les vases thériomorphes, les vases d'albâtre, les cylindres sont les plus communs, c'est-à-dire par les Sémites de la Syrie-Nord. Il est à noter que le sol, n'ayant conservé nulle part des squelettes en bon état, le problème ne peut être abordé par les méthodes de l'anthropologie. Nous ignorons encore à quelle race appartenaient les Susiens II, et, quant aux populations de Syrie et Mésopotamie, nous ne les connaissons — en Mésopotamie d'abord, et, bien plus tard en Syrie — qu'à partir de l'époque historique, à un stade plus récent que le début de Suse II.

Quelque solution que l'avenir réserve à ce problème — lié à d'autres énigmes, par exemple, l'origine des Sumériens et des Sémites eux-mêmes — voici un point acquis : à la fin de la période préhistorique, en gros vers 3500, une civilisation commune, dont le centre le plus ancien, actuellement connu, est Suse II, rayonnait entre l'Iran et le Sinaï, dans tout le domaine de l'Asie occidentale.

126. C. M., t. I, p. 437.

VII. — Conclusion sur la civilisation énéolithique en Orient

La civilisation énéolithique, avant la période protohistorique, s'est développée, en Égypte et en Élam, en franchissant, ici comme là, deux étapes : la première civilisation de Négadah, et la deuxième civilisation d'Abousir-el-Meleq, pour l'Égypte — Suse I et Suse II, pour l'Élam et les pays environnants.

Au point de vue de l'antiquité absolue, dans l'état actuel des recherches, l'Égypte révèle les gisements les plus anciens, ainsi qu'une évolution perceptible depuis le Paléolithique, par le Néolithique pur, jusqu'à l'âge des métaux. Ceci ne signifie pas que les débuts du peuplement ne soient point aussi reculés en Asie ; l'avenir, peut-être, nous l'apprendra. Au point de vue de la civilisation en soi, c'est l'Élam, ou l'Iran ? qui est en avance sur les autres Orientaux au début de l'énéolithique, vers 5000 avant notre ère. Cette supériorité qu'attestent la céramique et la métallurgie de Suse I, diminue avec Suse II. La civilisation qui, vers 3500, s'étend sur l'Asie antérieure, ne dépasse pas le niveau de celle qui continuait son développement en Égypte.

Les rapports de l'Égypte avec l'Asie occidentale ont été signalés, çà et là, au cours de notre exposé ; nous devons y revenir brièvement pour définir leur signification.

La première civilisation égyptienne du Sud (Négadah) ne montre, d'après notre savoir actuel, aucun rapport avec l'Asie occidentale. La céramique à décor géométrique blanc, sur fond rouge, diffère totalement de la céramique peinte de Suse I et de Suse II. Nulle influence étrangère n'y est apparente. Au contraire, elle semble avoir influencé la céramique ibérique et méditerranéenne, jusqu'aux abords de la Crète et de Troie.

Dans la deuxième civilisation égyptienne, qui se rapproche du Delta (Abousir-el-Meleq), le décor rouge, géométrique et naturaliste, de la céramique à fond clair présente quelque analogie avec celui de la poterie peinte de Suse II (dessin sommaire, peinture en teinte plate) ; mais la matière d'argile, la peinture et les formes sont différentes.

Par contre, des analogies intéressantes se retrouvent dans d'autres séries de monuments.

La céramique, à anses ondulées (*supra*, p. 58) n'apparaît, dans le monde oriental, qu'en Égypte et en Palestine. Les formes les plus anciennes sont pareilles ; le décor peint, figurant un filet rouge-brun, se

développe de même dans les deux régions. Toutefois, les vases d'Égypte poursuivront, jusqu'à la première dynastie, une évolution indépendante, différente de celle qu'on observe en Palestine, ce qui indique une fabrication propre à l'Égypte. Le contenu de ces vases est une matière grasse, huile ou fard. On a présumé que c'était de l'huile d'olive et l'on admet généralement que l'olivier n'existait pas en Égypte à cette époque. D'où la conclusion : l'Égypte importait de l'huile palestinienne dans des vases palestiniens ; par la suite, on a fabriqué aussi en Égypte ces vases qui ont évolué suivant le génie propre à l'art égyptien. L'hypothèse, développée surtout par Frankfort, se heurte à des difficultés : ignorance des moyens de transport commercial employés, absence totale de documents archéologiques dans l'isthme désertique qui sépare l'Égypte de la Palestine, incertitude sur la nature réelle du contenu des vases et sur l'absence réelle de l'olivier [127] en Égypte ; néanmoins, des rapports commerciaux entre les populations d'Égypte et de Palestine expliqueraient au mieux la présence simultanée de vases à anses ondulées, particuliers aux deux contrées.

Le même raisonnement s'applique à l'apparition simultanée, en Égypte et en Palestine, ainsi que dans les îles de l'Égée, de vases à formes rares, telles que l'amphorisque, à anses latérales percées, et le petit pot, muni d'une anse de goulot, l'un et l'autre décorés d'un filet vertical rouge-brun [128]. Scharff y voit une fabrication de l'Égypte-Nord ; Frankfort y discerne une fabrication palestinienne : dans les deux hypothèses, les rapports de l'Égypte avec la Méditerranée orientale sont évidents.

Enfin, les vases en pierre ou en argile, thériomorphes, apparaissent en Égypte dès la deuxième civilisation, alors qu'ils prédominent en Asie antérieure, depuis Suse II.

Rappelons que l'Égypte reçoit du lapis lazuli de l'obsidienne, venus des marchés asiatiques, et que la masse d'armes à quatre protubérances, stylisées en quatre têtes d'animaux, très rare en Égypte, fréquente en Asie occidentale, provient, elle aussi, de relations commerciales. Le cuivre est encore très rare en Élam et Mésopotamie, plus encore en Égypte ; mais cette dernière est beaucoup plus distante des gisements importants ; peut-être importe-t-elle le cuivre d'Asie.

127. M. Joleaud estime, contrairement à l'opinion courante, que « l'olivier est incontestablement indigène dans toute l'Afrique du Nord », et que les Egyptiens ont pu connaître l'huile d'olive de Marmarique, tout aussi bien que celle de Palestine (*L'Anthropologie*, t. XXXVIII, 1928, p. 352.)

128. Scharff, *l. c.*, pl. 8, *c*, *e* (Égypte), *d*, *f* (Palestine).

Concluons que les données de l'archéologie sont insuffisantes pour que nous puissions discerner si c'est l'Égypte, ou si c'est l'Asie qui donne le plus ou qui reçoit davantage. Ce qui n'est pas douteux, c'est que, dès l'époque énéolithique, une culture, aux traits plus rapprochés que dissemblables, évoluait dans tout l'Orient méditerranéen, et que des échanges variés unissaient l'Élam, la Syrie-Palestine et l'Égypte.

CHAPITRE III

*La protohistoire en Égypte et Mésopotamie**
(3500-3200)

I. — Caractères de la période protohistorique

DÉFINITION

Nous appelons Protohistoire la période de transition entre les civilisations préhistoriques — telles que Négadah et Abousir-el-Meleq en Égypte ; Suse I et II en Élam — et l'époque des Ire et IIe dynasties thinites et des premières cités de royauté sumériennes. Pour dater, relativement, ces périodes où la notation du temps existait de quelque façon, mais nous échappe, nous dirons que cette phase prend place entre les S. D. 63 à 80, approximativement de 3500 à 3200 avant notre ère.

Ce qui caractérise la période protohistorique, c'est le passage d'un état social élémentaire, constitué par de petits groupements, clans,

* BIBLIOGRAPHIE.

ÉGYPTE. — *a*) Monuments : on les trouvera reproduits, les plus anciens, dans J. CAPART, *Les Débuts de l'art en Égypte*, et dans A. SCHARFF, *Gundzüge der aeg. Vorgeschichte* (1927), pour les trouvailles récentes. Les palettes ont été bien étudiées par G. BÉNÉDITE, *Une nouvelle palette de schiste* (Mon. Piot, X) et *Le couteau de Gebel-el-Araq* (Mon. Piot, XXII) ;

b) Histoire : Ed. MEYER, t. II ; *Cambridge ancient History*, t. I ; A. MORET, *Des Clans aux Empires*, p. 133 sqq...

c) Écriture : A. MORET, *L'écriture hiéroglyphique en Égypte* (*Scientia*, XIII, fév. 1919) ; H. SOTTAS et DRIOTON donnent le syllabaire et l'histoire du déchiffrement dans *Introduction à l'étude des Hiéroglyphes*, 1922. Pour la philologie : CHAMPOLLION, *Précis du système hiéroglyphique* (1824), *Grammaire égyptienne* (1840), d'une lecture passionnante, encore aujourd'hui. Les dernières grammaires sont : Ad. ERMAN, *Ægyptische Grammatik*[4], 1928 ; Alan H. GARDINER, *Egyptian Grammar*, 1926, avec l'histoire du déchiffrement, de l'écriture, et tableaux de signes ;

d) Calendrier et chronologie : Ed. MEYER, *Chronologie égyptienne*, trad. fr. par A. MORET 1913, est l'ouvrage fondamental, rectifié et complété récemment par *Die ältere Chronologie Babyloniens, Assyriens und Ægyptens* (1925). Voir les discussions et confirmations de la chronologie courte, ap. R. WEILL, *Bases, méthodes et résultats de la chronologie égyptienne*, 1926 — Les *Excerpta* et tables dynastiques de Manéthon, ap. *Fragmenta Historicorum Graecorum*, t. II ; cf. l'ouvrage encore utile de BRUNET DE PRESLES, *Examen critique de la succession des dynasties égyptiennes* (1850).

MÉSOPOTAMIE. — *a*) Monuments : reproduits pour la plupart dans CONTENAU, *Manuel d'archéologie orientale*, t. I ; cf. FRANKFORT, *Studies in Early Pottery of the Near East*, I, (1924) ; pour les fouilles récentes : LANGDON, *Ausgrabungen in Babylonien seit 1918* (*Alte Orient*, XXVI, 1928) avec pl. et bibliographie ;

b) L'histoire : mêmes ouvrages que pour l'Égypte ;

c) Écriture : THUREAU-DANGIN, *Recherches sur l'origine de l'écriture cunéiforme*, 1898 ; Ch. FOSSEY, *Manuel d'Assyriologie* t. I, 1904 (avec l'histoire du déchiffrement), et *Les nouvelles provinces du domaine cunéiforme* (*Scientia*, août 1922). Le tome II du *Manuel* donne le syllabaire (1927) ;

d) Calendrier et Chronologie : Ed. MEYER, *Die ältere Chronologie*, citée pour l'Égypte ; L. DELAPORTE, *la Mésopotamie*, 1re partie, ch. III, et tableaux des dynasties, p. 65. THUREAU-DANGIN a discuté et établi : *La chronologie des dynasties de Sumer et d'Akkad* (*R. Ass.* 1918) et *La chronologie des 3 premières dynasties babyloniennes* (*R. Ass.* 1927, p. 181). Pour les listes dynastiques récentes, A. T. CLAY, *The Antiquity of babylonian civilisation*, ap. *J. A. O. S.* t. XLI (1918). Sur le prisme LANGDON, cf. l'utile article du P. DHORME, *L'aurore de l'histoire babylonienne*, *R. B.*, 1924 et 1926, avec discussion des témoignages de Bérose, dont les *Excerpta* se retrouvent, comme ceux de Manéthon, dans F. H. G. t. II.

ou familles[1], à un état social évolué, à une organisation par cités et royaumes. L'individu s'y efface progressivement devant la collectivité ; le clan ou la famille deviennent l'État.

MÉTHODE D'INVESTIGATION

Pour suivre cette évolution, nous ne devons pas, à l'époque protohistorique, compter sur des textes : ils manquent, l'écriture n'existant pas encore. Toutefois, l'historien n'est pas démuni de sources, s'il sait interroger les représentations figurées et les édifices d'un type nouveau qui surgissent. On n'a guère jusqu'ici étudié les uns et les autres que du point de vue archéologique, pour leur signification d'art ; cependant, ce sont aussi des monuments révélateurs de la vie sociale : maisons des familles, nécropoles, villes des clans, temples palais, forteresses, greniers, instruments de locomotion tels que navires maritimes, ne définissent-ils pas l'évolution d'une société, les moyens accrus des collectivités humaines et de leurs chefs ? De même, les scènes, gravées ou peintes, figurant des expéditions de chasse, de guerre, de cérémonies de culte, ne montrent-elles pas les progrès d'une action collective, sous la conduite de chefs divins ou humains ? De telles représentations ont la valeur d'inscriptions pictographiques. L'invention de l'écriture phonétique, à la fin de la période protohistorique, nous permettra d'en comprendre toutes les intentions.

L'ÉCRITURE

Elle est en voie de formation dans les représentations figurées qui sont, en fait, des spécimens d'écriture pictographique. Lorsque celle-ci, en dernière étape, deviendra phonétique, c'est-à-dire permettra de rendre les articulations et les nuances du langage parlé, alors l'histoire proprement dite commence : l'écriture dira les noms des êtres et des choses, le récit des événements, les intentions des hommes, les conceptions religieuses, politiques, sociales ; elle fixera l'âge des hommes et la date au moins relative des faits par le calendrier et la chronologie. Naturellement, cette évolution intellectuelle se poursuit parallèlement avec l'évolution sociale, l'une étayant, ou entraînant, l'autre. L'écriture appa-

1. Dont nous pourrons parler, à l'aide des textes, au chapitre IV.

2° *SCÈNES DE LA VIE COLLECTIVE*

Elles apparaissent vers la même date relative, S. D. 63, dans une peinture sur les parois d'une tombe rupestre, à Kom-el-Ahmar (à 100 kilomètres au sud de Thèbes)[8]. Autour de trois bateaux du Nil, à cabines doubles, comme ceux qui sont figurés sur les poteries peintes, on voit des scènes de chasse au lion, et le dressage d'animaux du désert (antilopes à l'attache). Plus bas, des combats individuels sont engagés entre hommes armés de bâtons et de boucliers en peaux de bêtes ; un vaincu est renversé, en tête-bêche, par rapport au vainqueur (position typique d'animaux ou d'hommes sur les sceaux asiatiques) ; un homme debout assomme de sa massue trois adversaires à genoux. Tout en lui désigne le chef ; son geste deviendra, par la suite, le « motif » du Pharaon vainqueur, mille fois répété, jusque par les Césars romains. Aucune inscription n'explique le tableau ; deux détails sont significatifs :

a) Un homme, debout, sépare de ses bras deux lions dressés sur leurs pattes de derrière, formant un groupe symétrique : motif essentiellement sumérien ; *b*) un bateau, différent des barques fluviales, présente une poupe arrière verticale, d'un type étranger, spécial aux bateaux de mer et probablement mésopotamien. D'où l'hypothèse : le chef vainqueur, figuré ici, entretient des rapports maritimes avec l'Asie ; il est vraisemblablement venu d'une région maritime, Delta, ou mer Rouge, pour livrer combat en Haute-Égypte.

3° *NAVIRES DE MER*

Les navires du type mésopotamien doivent retenir notre attention parce qu'ils soulèvent des problèmes multiples. En plus de la fresque de Kom-el-Ahmar, ils apparaissent sur deux vases décorés, sur le couteau de Gebel-el-Araq (dont il va être question), sur un vase d'albâtre, et sur quelques tablettes d'ivoire des rois de la première dynastie[9]. Les traits qui les distinguent des bateaux fluviaux, jusque-là dessinés sur les poteries, sont : *a*) une proue et une poupe relevées verticalement, et un franc-bord surélevé, ce qui convient à des navires de haute mer ; *b*) ils portent une ou plusieurs cabines autrement réparties ; *c*) plusieurs mâts ou mâtereaux, terminés par des croissants et surmontés d'un emblème indistinct, s'érigent à l'avant et à l'arrière. Or, le relèvement vertical de l'avant et de l'arrière, et les mâts terminés par des croissants, se retrouvent, et là seulement, sur les navires stylisés que

8. Quibell-Green, *Hierakonpolis*, pl. 75-79 ; Capart, *l. c.* p. 200 ; fig. 146 A et B.
9. Frankfort, *Studies*, I, 140, fig. 15, et texte, p. 139.

figurent les empreintes de cylindres sumériens de la période protohistorique, ou du début de période historique[10].

L'arrivée, par bateaux, d'envahisseurs, est figurée sur le manche d'ivoire d'un couteau retrouvé à Gebel-el-Araq (S. D. 63 de Petrie), peut-être le monument le plus significatif de l'Égypte protohistorique[11]. Le couteau est une belle arme en silex, à double taille, qui n'a jamais servi à un usage pratique, probablement un *ex-voto*. Le manche d'ivoire est sculpté des deux côtés, en relief accusé, d'un style merveilleusement sobre et expressif. Au verso, en deux registres superposés, une lutte est engagée entre des hommes de taille égale vêtus, les uns et les autres, du pagne court avec étui phallique, mais dont les uns, Méditerranéens à grosses têtes, assomment avec des massues leurs adversaires, à tête plus fine et portant mèche retombante sur l'épaule, à la mode libyenne. Deux registres inférieurs montrent, superposés, deux bateaux de mer « étrangers », et, au-dessous, trois bateaux fluviaux et nilotiques, surmontés de guerriers renversés sur la rive. Il n'est pas douteux que les combattants sont les équipages des deux flottes adverses, et que les vaincus soient les Libyens. Mais de quelle race sont les vainqueurs ? Leur type est méditerranéen, mais au recto du manche, sont gravés des motifs mésopotamiens : *a*) un personnage divin, coiffé du turban, vêtu de l'ample kaunakès dont les plis laissent une épaule nue, écarte, les bras étendus, deux lions musculeux dressés sur leurs pattes de derrière (cf. p. 88, la fresque de Kom-el-Ahmar). Au-dessous, deux chiens affrontés symétriquement, d'un type non commun en Égypte ; puis, des bouquetins dont l'un, esquissant un saut, replie une des pattes d'avant, selon un rythme usuel dans l'art mésopotamien ; enfin, un lion s'abat sur l'arrière-train d'un buffle qui retourne la tête placidement. Ces motifs resteront un thème permanent dans l'art sumérien et sémitique. En Égypte, ils apparaissent sur les monuments protohistoriques et au début des temps historiques, mais ils disparaissent complètement de l'art proprement égyptien après la première dynastie[12].

10. Frankfort, *l. c.*, pl. XIII, cite deux représentations parallèles très significatives. L'une, sur un vase décoré, égyptien, où le bateau de mer, muni d'une voile déployée, vogue sur les flots (traits ondulés) ; à côté, un flamant piétinant un serpent, et la tête penchée pour lui briser la tête de son bec ; au loin, une ligne de scorpions. L'autre, sur un vase d'albâtre de Tello, est décoré d'une bande circulaire où se retrouve, entre autres motifs, un navire de mer stylisé, avec mâts à croissants, et un échassier, cou baissé pour attaquer la tête d'un poisson qu'il piétine
11. Au Louvre, publié par G. Bénédite, *Le couteau de Gebel-el-Araq*, Mon. Piot, t. XXII). Cf. Frankfort, *l. c.*, I, pl. XII, 1 ; A. Moret, *Clans*, p. 187 et 245.
12. Frankfort, I, p. 122 et pl. XII, pour la comparaison du kaunakès, du turban et du bouquetin avec des motifs mésopotamiens. Voir pour les groupes symétriques des lions, les cylindres protohistoriques cités par C. M., t. I, p. 106, 210, 443, 459.

Pourquoi l'artiste égyptien a-t-il accumulé tous ces détails exotiques ? Pareille insistance est explicable si les vainqueurs pour qui il travaille sont, non pas des Mésopotamiens venus par mer sur les bateaux de haut bord, mais des Égyptiens du Delta utilisant navires mésopotamiens.

La route maritime qu'ont suivie ces navires pour rejoindre l'Égypte n'est pas connue et donne lieu à discussions. Frankfort est favorable à une route par le golfe Persique et la mer Rouge, ce qui suppose un débarquement à Qoséir, et l'accès au Nil par le Ouady Hammamat ; mais il convient que c'est là pure hypothèse[13]. Le seul indice propre à nous éclairer est un détail, observé déjà par G. Bénédite, qui a découvert le couteau. La poupe surélevée des navires de mer supporte un objet ovoïde que nous interprétons comme un fœtus ou placenta[14] ; ce signe passera plus tard dans l'écriture, et désignera l'emblème (ou le totem) de Létopolis, notable ville du Delta occidental (capitale du royaume mythique d'Horus dieu du ciel, aux temps protohistoriques *infra*, ch. IV). Or, ce même emblème figurera sur une des enseignes des premiers rois historiques (Nârmer, cf. p. 94). Les deux navires dépendent donc de Létopolis ; ils sont au service de chefs du Delta. D'où les conclusions : d'une part, les navires de type exotique devaient naviguer, non seulement sur la mer Rouge, mais sur la Méditerranée, car des rapports avec la Mésopotamie pouvaient aussi s'établir par la Syrie et la mer. — D'autre part, l'épisode représenté sur le couteau est un des combats livrés par les Égyptiens du Nord utilisant des navires de type mésopotamien, contre les Libyens de la première civilisation négadienne.

4° PALETTES A SCÈNES COLLECTIVES

Ces plaques de schiste, jadis rhomboïdales, se sont élargies en tablettes, qui ont forme de boucliers[17]. La plupart conservent, sur une des faces, la cavité centrale où l'on déposait les couleurs, huiles, fards rappelant l'usage primitif de ces « palettes à farder » ; mais les dimensions nouvelles se prêtent à un décor plus étendu, que l'artiste sait répartir harmonieusement autour de la cupule. Sur ce champ, il taille en relief, d'abord sans ordre apparent[18],

13. *Studies*, I, p. 141-2. Boreux, *Études de Nautique* (M. I. F. A. O., t. 50), p. 42.
14. A ce sujet, cf. A. Moret, *Mystères égyptiens*, p. 82.
13. A. Moret, *Le Nil*, p. 76.
16. Voir les rapports des rois de la 1re dynastie avec Byblos (chap. IV).
17. Les palettes protohistoriques ont été réunies et étudiées par Legge, *P. S. B. A*, XXII à XXVIII.
18. Capart, *Débuts*, p. 225, fig. 156.

des figures d'animaux traitées avec un mélange d'observation et de stylisation, puis des scènes de chasse ou de guerre, ordonnées avec un réel talent de composition. Quelle signification comportent ces tableaux ? Elle nous semble à la fois magique et mnémonique, comme dans les gravures rupestres des Magdaléniens. Quel est leur but ? Les figures exercent une action sur les animaux, gravent des talismans utiles et font connaître, par une sorte d'affichage, des faits vécus, des événements et des personnages qui intéressent la collectivité. Ainsi traitées, les palettes sont, pour l'historien, de véritables « monuments figurés » : ils expriment, par une pictographie assez facile à interpréter, ce que les Égyptiens ne savaient pas encore rendre par une véritable écriture, en signes phonétiques.

Le classement des palettes aujourd'hui connues donnerait, s'il était rigoureusement possible, le passage de la protohistoire à l'histoire. Nous pouvons seulement l'esquisser, en tenant compte de certains détails d'exécution et de style, qui semblent marquer un développement chronologique[19].

Les plus anciennes semblent être celles d'un style tout naturaliste, où le souci de composition artistique est à peine apparent : pas de divisions entre les figures, point de ligne du sol ou d'horizon. Une plaquette de pierre et un manche (en ivoire) de couteau en silex font défiler le catalogue des animaux avec lesquels vivent les Égyptiens, et que l'artiste met, en quelque sorte, « dans la main », à la disposition du propriétaire de la tablette ou du couteau : les oiseaux, quadrupèdes, reptiles, poissons sont classés par catégories, rangés par files parallèles et rendus avec une stricte fidélité[20].

Une autre palette témoigne d'une stylisation volontaire : deux grands chiens, dogues de type asiatique dressés, les pattes de devant entrelacées, composent un groupe symétrique qui encadre le haut de chaque face. Au verso, des lions mènent la chasse contre des hardes de

19. Voir l'excellente étude de G. Bénédite, à propos d'*Une nouvelle palette en schiste*, (Mon. Piot, X, p. 105.)
20. Palette de schiste : Maspero, *Égypte*, p. 25, fig. 40. Cf. Capart, *Débuts*, p. 90. Couteau de la collection Pittrivers, découvert près d'Edfou, et représentant la faune de l'Égypte. Voici les animaux figurés en 10 lignes, sur chaque face du manche :
I. Éléphants ; Autruches et Girafes ; Panthères ; Capridés ; Chacals ; Antilopes ; Porcs-épics ; Bœufs ; Hippopotames ; Antilopes.
II. Flamants et Salmonidés ; Capridés ; Panthères ; Capridés et Chien ; Anes ; Antilopes ; Chiens et Chacals ; Bœufs ; Porcs ou Sangliers ; Bœufs. Cf. J. de Morgan, *Humanité préh.*, p. 227, fig. 124. Capart a rassemblé des fragments d'ivoire où sont sculptés des animaux par série (*Débuts*, p. 131-149). G. Bénédite, *The Carnarvon Ivory* (ap. *J. E. A.*, V, 1918), réunit les divers spécimens des manches d'ivoire, à figurations animales, et analyse avec finesse leur signification.

gazelles, antilopes, bouquetins, où apparaissent aussi buffle et girafe, pêle-mêle. Deux animaux fantastiques traquent aussi les herbivores : l'un est un « griffon », quadrupède à tête d'oiseau de proie, avec deux ailes éployées sur le dos ; l'autre a un corps de panthère (?), surmonté d'un col allongé et torve comme un serpent, terminé par une tête de félin. Au recto, de chaque côté de la cupule à fard, les cous, longs et repliés en serpent, de deux panthères fantastiques décrivent des courbes harmonieuses et symétriques, tandis que, dans le bas, des lions harcèlent des herbivores. Enfin, au verso, un chacal (?) debout sur des jambes d'homme, tient avec ses pattes antérieures (qui sont des bras), une flûte dont il semble jouer. Est-ce un homme déguisé, un « charmeur », figuration qu'on retrouve sur les peintures rupestres des Magdaléniens, et sur les bas-reliefs mésopotamiens[21].

Outre les renseignements qu'il donne sur la faune en contact réel, ou supposé avec l'homme, le grand intérêt de ce monument réside en ceci : 1° les motifs du griffon et de la panthère à cou serpentin sont étrangers à l'art égyptien, et ils disparaîtront à l'époque historique ; ce sont, au contraire, des créations familières à l'art mésopotamien de toutes les époques, qui les utilise en figures symétriques : éléments et composition pourraient donc venir du dehors ; 2° le motif des panthères dont le cou encadre la cupule à fard[22] se retrouvera sur une palette du roi Nârmer où l'écriture apparaît, pour préciser les noms du roi et de divers personnages. Notre palette protohistorique se relie donc directement avec un monument historique.

Des serpents entrelacés et composant un groupe symétrique, soit figurés seuls, soit associés à d'autres animaux, décorent le manche d'ivoire, ou une feuille d'or entourant le manche, dans de beaux couteaux de silex[23]. La feuille d'or, au verso, représente deux fois le motif du lion attaquant par derrière une gazelle ou antilope ; un griffon, quadrupède ailé, à tête de rapace, figure, ici encore, à côté d'un bouquetin au naturel[24]. Donc, les mêmes éléments stylisés que nous trouvions sur le couteau de Gebel-el-Araq persistent sur des monuments ultérieurs, qui datent du début de l'époque historique, en Égypte. Nous verrons qu'il en est de même en Mésopotamie.

---

21. Palette aujourd'hui à Oxford, Les deux faces, ap. Frankfort, *l. c.*, I, pl. XI, 4-5 ; le verso ap. Capart, *l. c.*, p. 225, fig. 156. Sur les charmeurs, Goury, *Origines...*, p. 292, 350.
22. Un cylindre archaïque mésopotamien du Louvre, signalé par L. Heuzey, reproduit les panthères à cous serpentins entrelacés et le griffon ailé. Cf. Frankfort, *l. c.*, pl. XI, 3. Le motif du lion attaquant le ruminant reparaît ici, comme en Mésopotamie.
23. Capart, *Débuts*, p. 72, fig. 37.
24. Capart, *l. c.*, p. 68, fig. 33 et Morgan, *Humanité préh*, p. 228, fig. 125;

5° *EXPÉDITIONS COLLECTIVES* Des clans en chasse, ou à la guerre, sont figurés avec un souci de composition qui atteste un progrès dans la pictographie. C'est d'abord la fameuse palette des Chasseurs[25] qui représente une battue dans le désert, par deux bandes marchant à la suite de porteurs d'enseignes, qui font office de chefs de clans. De part et d'autre de la cupule à fard, l'artiste a gravé des Libyens, vêtus du pagne, avec ceinture à queue d'animal, chevelure et barbe longues, une plume dans les cheveux. Les uns portent casse-tête et boomerang ; d'autres, la double hache de pierre, emmanchée par le milieu, qui rappelle la double hache crétoise. D'autres brandissent des épieux dont la pointe est à tranchant horizontal (comme on n'en a retrouvé qu'à Abousir-el-Meleq et à Our) ; ceux-là portent des arcs, peut-être de forme crétoise, et des flèches à pointes rectangulaires, en silex[26]. Des chiens pourchassent gazelles, antilopes, autruches, lièvres ; mais les chasseurs, à l'aide de cordes, vont capturer des antilopes, ce qui indique, à notre avis, l'objet de la chasse : moins la mise à mort que le rabattage des animaux. Cependant on écarte, à coups de flèches, des lions avides de rester seuls maîtres de ce gibier que les hommes viennent leur disputer. Au sommet de la palette se dresse un édifice rectangulaire, à porte décorée de rainures parallèles ; c'est probablement l'entrée de l'enceinte où les animaux seront parqués[27] ; à côté, une figure stylisée, la seule de la palette, consiste en deux protomes de taureaux, réunis buste à buste, et formant un fantastique animal à deux têtes et à double avant-train[28]. Dans un tableau où les autres traits sont égyptiens, l'édifice et les protomes sont encore un motif de Mésopotamie[29] ; il s'y perpétuera dans l'art classique. En tête de divers groupes, de guerriers, des porteurs d'enseignes élèvent, au bout d'une hampe : un faucon, sur un socle décoré d'une plume d'autruche ; un lingot (?), planté sur une base creuse à deux pointes latérales. Ces emblèmes ont passé, par la suite, dans l'écriture hiéroglyphique où ils signifient :

---

25. En deux fragments dont l'un est au Louvre, l'autre au British Museum. Voir Capart *Débuts*, pl. I ; A. Moret, *Clans*, p. 48, fig. 3.
26. Sur l'armement de ces chasseurs, cf. les observations de H. Ranke, *Alter und Herkunft der Ægyptischen Jagdpalette* (Sitzungsber, der Heidelberg Akad, 1924-5 Abt. 5 ; et Scharff, *Gründz.*, p. 44.
27. Ces enceintes sont figurées de façon identique sur des cylindres susiens (C. M., fig. 302) et au bas de la palette de Narmer (*Clans*, p. 161, Capart, fig. 166).
28. On doit interpréter ce motif comme un décor de la porte, que l'artiste détache de l'édifice pour le mieux figurer ; même procédé en Mésopotamie : C. M., I, fig. 344.
29. Ces similitudes mésopotamiennes, et certains détails de costumes, qui sont assez semblables à ceux des premiers Sumériens, avaient amené L. Heuzey à étudier cette palette comme document sumérien : cf. *Revue archéologique*, 1890 : *Une Tribu asiatique en expédition* ; Contenau, *Manuel*, t. I, p. 454.

l'Occident (*Iment*) et l'Orient (*Iabt*)[30]. Les textes religieux de la période historique nous en diront la signification : ce sont les totems — ou les enseignes — de deux groupements politiques très anciens : les royaumes du Delta oriental et du Delta occidental. Ce que nous voyons ici, c'est une razzia dans le désert, une de ces expéditions de chasse ou de guerre, conduite par les porte-enseignes — peut-être les rois — des deux royaumes, associés dans une entreprise d'intérêt public, peut-être déjà confédérés, sinon unifiés sous un seul commandement.

CHEFS DE CLANS ET ROIS

La personnalité des chefs ne s'accuse pas encore ; ils restent « dans le rang », et ne se distinguent des autres chasseurs que par l'honneur de porter le totem. Il en va autrement sur certaines palettes où, non seulement la décoration s'achemine vers l'écriture figurative, mais où la beauté du style et la perfection de la technique marquent un progrès décisif de l'art sculptural. Un fragment de schiste, au Louvre, figure un grand taureau foulant aux pieds, et frappant de ses cornes, un Libyen projeté à terre ; dans des enceintes crénelées, des animaux enfermés sont peut-être les enseignes des forteresses conquises[31]. Une palette du British Museum[32] représente un champ de bataille où un grand lion abat sous ses griffes et dévore des vaincus, étendus tout nus sur le terrain ; des aigles et des vautours, ailes grandes ouvertes, accourent pour dépecer les cadavres, dont déjà d'autres oiseaux attaquent les yeux. Ces tableaux auront un équivalent chez les Sumériens à l'époque historique : c'est la fameuse Stèle des Vautours. Or, ici comme là, le seul combattant c'est le lion ou le taureau. Les bas-reliefs de l'époque historique nous apprennent que ces animaux symbolisent le roi. Même aussi tard que 1300, pour glorifier les faits d'armes de Séti Ier, on applique au roi des comparaisons, alors devenues des métaphores littéraires, mais qui, jadis, étaient des « figures » sur les monuments sculptés.

« Faucon divin aux plumes bigarrées, chacal à la démarche rapide, lion fascinateur, taureau puissant aux cornes acérées, qui piétine les Asiatiques et foule les Hittites, etc.[33]. »

La palette historique de Nârmer représentera aussi le roi par un taureau qui démolit de sa tête une enceinte crénelée, et foule aux pieds

30. Cf. Le *Nil*... p. 87 et 89, fig. 17 et 18.
31. Capart, p. 235, fig. 166, et A. Moret, *Mystères égyptiens*, pl. V, 1.
32. Capart, p. 232, fig. 163 ; A. Moret, *Le Nil*, p. 133, fig. 28 ; *Mystères égyptiens*, pl. IV.
33. *Mystères égypt.*, p. 167.

un Égyptien du Nord[34]. Que signifient ces images naïves, sinon la concentration du pouvoir entre les mains d'un chef qui accapare jalousement tout l'intérêt du tableau ? De telles images sont pour l'historien les jalons isolés qui signalent le chemin parcouru vers l'organisation centralisée.

Le premier Pharaon nous apparaît sur un tableau de ce genre ; la seule différence avec les précédents est dans l'art plus poussé de la composition, la figuration du chef, isolé du reste des hommes, et revêtu des insignes royaux (que nous savons tels par les monuments de l'époque suivante), et l'emploi encore très restreint d'une écriture idéographique pour nommer les individus représentés. Une masse d'armes sculptée, *ex-voto* retrouvé dans le temple archaïque de Hiéraconpolis, nous montre un personnage figuré moitié plus grand que ses compagnons[35], vêtu comme les chasseurs du Delta (*supra*, p. 93), mais coiffé d'une haute tiare (que nous savons être la couronne blanche de la Haute-Égypte), maniant le hoyau de ses deux mains pour ensemencer la terre, en présence de divers emblèmes, les totems des clans égyptiens. Derrière lui, deux flabellifères l'abritent du soleil, avec deux grands éventails de plumes d'autruches, montés sur hampe (insignes qui caractériseront, jusqu'à nos jours, la royauté). Au-dessus du roi, son nom est écrit par l'hiéroglyphe du *Scorpion*[36]. C'est le plus ancien roi dont le nom soit attesté par un monument ; de même, c'est ici l'emploi le plus ancien de l'écriture hiéroglyphique. Le roi Scorpion n'est encore roi que de la Haute-Égypte.

PALETTE DE NARMER, ROI DE HAUTE ET BASSE-ÉGYPTE

Dans le même temple de Hiéraconpolis, une palette votive, en forme de bouclier reproduit, aux deux faces, la commémoration d'une victoire remportée sur les Égyptiens du Nord par un chef dont le nom « Nârmer » est écrit par deux signes hiéroglyphiques inscrits dans le plan d'un palais : c'est de telle façon qu'on écrira — jusqu'à l'époque romaine — le premier nom royal de tous les Pharaons, après Nârmer.

Au recto, Nârmer, coiffé de la couronne blanche de la Haute-Égypte, assomme, d'un coup de massue, un adversaire du Delta ; au verso, Nârmer, coiffé de la couronne rouge de Basse-Égypte, est conduit par les porteurs d'enseignes vers la rive où, par-devant un vaisseau

34. *Clans*, p. 161, fig. 7.
35. Sur la palette des chasseurs, les porte-enseignes sont encore de même taille que les autres chasseurs.
36. Quibell, *Hierakonpolis*, pl. XXVI ; cf. A. Moret, *Clans*, fig. 5, p. 157.

de haut bord, sont étendus les cadavres liés de dix chefs ennemis décapités. Deux panthères fantastiques, du même style que celles que nous avons décrites précédemment, entourent, de leurs cous distendus, la cupule centrale de la palette. Au-dessous, le roi-taureau défonce d'un coup de sa tête cornue une forteresse et piétine un adversaire[37]. Ainsi s'affirme la liaison entre les monuments figurés protohistoriques et ceux de Nârmer, par la persistance des motifs. Çà et là, des signes hiéroglyphiques écrivent les noms, non seulement du roi, mais celui du vizir (?) qui l'accompagne, celui de son porte-sandales, ceux des vaincus et des sites où se déroulent les événements. Il est vraisemblable que la palette représente la réunion des deux couronnes sur le front de Nârmer, c'est-à-dire l'unification de l'Égypte, et la fondation de la première dynastie thinite. Nous retiendrons que le premier roi connu, d'après un monument consacré par lui-même, le Scorpion, apparaît en Haute-Égypte, et que c'est en Haute-Égypte également que le rassembleur des Deux-Égyptes, Nârmer, célèbre sa victoire.

La période protohistorique est finie (S. D. 80) ; nous arrivons aux temps historiques, vers 3300 avant notre ère, date approximative, qui va ressortir des monuments *écrits*.

2. — L'ÉCRITURE

L'évolution sociale que nous venons de suivre sur les premiers monuments figurés atteste un développement du cerveau humain qui s'affirme par une invention merveilleuse entre toutes : l'écriture phonétique, instrument nécessaire de la pensée et du progrès intellectuel.

L'ÉCRITURE ET LA CONCENTRATION DU POUVOIR

Dès l'époque du Scorpion et de Nârmer, les noms des rois nous sont révélés par des signes auxquels une valeur phonétique, conventionnelle, est attribuée. Si nous pouvons lire ces noms, c'est parce que ces mêmes signes ont subsisté, avec une valeur phonétique connue de nous, dans l'écriture des Égyptiens, jusqu'à la fin de leur civilisation. L'invention de l'écriture égyptienne est donc contemporaine de la première concentration du pouvoir politique et a servi, tout d'abord, à noter les noms des chefs. Serait-ce pur hasard ? Certainement non.

37. Quibell, *Hierakonpolis*, pl. XXIX. — Cf. Capart, *Débuts*, p. 236-237; A. Moret, *Clans* p. 158-161, fig. 6 et 7. Le sommet des palettes est décoré des bucrânes qui personnifient la déesse Hathor. Au temps de la deuxième civilisation, une palette avait déjà figuré cet emblème de la déesse (*supra*, p. 60).

Les liens qui rendent l'évolution intellectuelle solidaire de l'évolution politique sont aisément discernables. Avant l'écriture, l'autorité d'un chef ne s'appuie que sur traditions verbales, ne s'exprime que par ordres verbaux, ne se transmet, de bouche en bouche, qu'avec des chances multiples d'erreur ou de déformation. Sans doute, les ordres « verbaux » sont écoutés avec un grand respect : les Égyptiens rediront, après des millénaires : « Tout ce qui sort de la bouche d'un roi se réalise sur-le-champ[38] », en souvenir des temps où les transmissions d'ordres étaient exclusivement orales. Pourtant, quelle que soit, chez les primitifs, la fidélité de la mémoire, quel que soit le respect de l'ordre proféré, de la parole donnée, l'effet en est local et momentané. Le procédé qui fixe pour toujours, sans condition de temps ni de lieu, les termes d'un commandement, qui conserve l'expérience des Anciens, au profit des descendants, qui dénombre les êtres et les choses, qui chiffre le temps passé, le présent et le futur — l'écriture, en un mot — fut, chez tous les peuples, l'instrument décisif du progrès. Elle met au service des chefs un instrument de gouvernement d'une puissance illimitée ; elle étend leur sphère d'action dans l'espace et dans le temps.

L'Égypte est probablement la région du monde où nous pouvons le plus aisément suivre la genèse d'une écriture. La description que nous en donnerons vaut pour l'écriture de beaucoup de peuples, et, en tout cas, pour l'ensemble des Orientaux. Les moyens de réalisation diffèrent, suivant les peuples, mais le principe reste le même.

ÉCRITURE ET LANGAGE PARLÉ

Si prodigieuse que soit l'invention de l'écriture phonétique, celle-ci suppose nécessairement la constitution antérieure d'un langage parlé. Par ces mots, nous entendons non pas seulement l'émission de signes vocaux élémentaires, mais l'invention d'un langage clairement ordonné, soumis à des conventions qui règlent le rôle des mots dans une phrase, leur genre, leur nombre, ce que nous appelons une grammaire et une syntaxe. Combien a-t-il fallu de millénaires aux premiers hommes pour créer des langages évolués, nous l'ignorons. Mais il est évident qu'une écriture pictographique atteste déjà l'existence d'une syntaxe des propositions, par l'ordre des figures, correspondant à un ordre des mots, et qu'une écriture phonétique suppose la connaissance approfondie de certains phénomènes linguistiques, l'adoption de lois invariables en principe, et par conséquent, l'exis-

38. *Le Nil*, p. 184-186, 439.

tence d'une discipline sociale consentie, d'une autorité intellectuelle respectée.

A). De la Pictographie a l'Ecriture hiéroglyphique

La pictographie Telle que nous l'avons vue apparaître sur les vases et autres objets des 1re et 2me civilisations préhistoriques en Égypte, la pictographie est une grande écriture figurative : chasses, pêches, scènes à personnages relèvent d'une intention mnémotechnique[39]. Sur les palettes protohistoriques, nous avons constaté des progrès très sensibles dans l'art d'exprimer une succession de faits par des figures : celles-ci sont disposées dans un ordre qui doit imiter celui que le langage parlé avait adopté. Quand nous arrivons aux premiers monuments historiques, des signes phonétiques apparaissent pour préciser le sens des figures : cela permettra finalement de simplifier les tableaux, en remplaçant les figures par des mots. Cette évolution, qui mène *de l'écriture pictographique à l'écriture phonétique,* est visible dans la façon successive d'exposer le thème suivant, qui restera fréquent dans l'iconographie et l'écriture.

Sur une palette du Louvre[40], deux chacals, un ibis, un faucon, un foudre, plantés sur un pavois terminé par une main qui tient une corde, amènent, par cette corde, un prisonnier jusqu'à un taureau qui le piétine. Ce tableau signifie, à lui seul la phrase : « Un ennemi enchaîné est amené par les totems au roi-taureau qui le piétine. » Deux conventions essentielles apparaissent ici : 1° les figures définissent aussi bien des êtres ou objets (totems, corde) que des actions (amener à la corde, piétiner), nuances que le langage rend par des sons spéciaux qui distinguent le rôle d'un mot, soit comme nom (état), soit comme verbe (action) ; 2° des figures peuvent s'interpréter non seulement au sens direct (objet concret représenté), mais encore au sens étendu, ou symbolique, qui touche à l'abstraction : le taureau, par métaphore, dirions-nous, représente le roi, sa force, son pouvoir de tuer.

Un progrès se marque sur la palette de Nârmer qui, au début des temps historiques, reproduit le thème avec plus de précision : le dieu-faucon, Horus, dont une patte se termine en main amène, par une corde, un motif symbolique complexe qui figure le sol de Basse-Égypte,

39. *Supra*, p. 22, 59.
40. Voir notre article : *L'Ecriture hiéroglyphique en Égypte* (avec figures), ap. *Scientia*, XIII.

fleuri de lotus, et surmonté d'une tête humaine. En face, debout, le roi Nârmer, figuré non en taureau, mais comme un homme couronné, frappe de la massue le prisonnier qui est, maintenant, un homme complet, dégagé du sol. Ici apparaît l'invention capitale. Les grandes figures sculptées ne sont plus les seuls éléments qui définissent les faits : devant le roi, deux figures minuscules, celles d'un poisson et d'un outil (dont nous savons qu'ils se lisent *nâr + mer*), sont des signes d'une écriture phonétique. Dans la pictographie géante ils introduisent une pictographie réduite, dont le rôle spécial et conventionnel n'est plus de figurer des faits, mais d'écrire des sons, des mots. Donc, l'écriture intervient ici pour spécifier que le roi s'appelle Nârmer et que le prisonnier appartient au Nome du Harpon (province de Basse-Égypte). Cette palette reste un monument de transition : à part quelques noms de personnages, la pictographie domine encore ici.

Un tableau analogue est conservé dans le temple de Sahourâ (Ve dynastie), en pleine période historique. Des dieux anthropomorphes (avec têtes animales), Horus et Seth amènent, par une corde, des prisonniers au roi Sahourâ. Ici l'écriture définit non seulement les noms, mais toute la scène : chacun des dieux prend la parole et dit au roi : « Je t'ai donné le désert occidental et oriental, avec tous les Iountiou, tous les Monitou, tous les habitants du désert. » Ce que les palettes, autrefois, rendaient par des figures à la fois réalistes et symboliques, analogues à nos rébus, une phrase écrite le dit et beaucoup plus clairement[41]. C'est pourquoi le motif : sol sommé d'une tête humaine, pour exprimer le pays et ses habitants, motif à figures de sens complexe et obscur, n'est plus nécessaire pour l'intelligence du tableau : il disparaît, puisque l'écriture phonétique remplace ici l'écriture par rébus.

L'imprécision des rébus est, en effet, leur défaut capital. La difficulté est grande quand il faut rendre, non plus des phrases simples, mais des propositions subordonnées, des pensées nuancées, des abstractions, avec un matériel de figures concrètes, qu'elles soient juxtaposées ou combinées. Hérodote[42] nous a conservé un exemple fameux des méprises auxquels s'exposaient les interprètes des messages pictographiques :

Darius, poursuivant les Scythes insaisissables, reçut un homme envoyé par eux, qui apportait, non pas un message écrit, mais ces

41. Les trois tableaux sont reproduits dans *Scientia*, *l. c.*.
42. Hérod., III, 131-2.

présents singuliers : un oiseau, un rat, une grenouille et cinq flèches. Le messager se retira, laissant à la sagacité des Perses le soin d'en pénétrer le sens, car c'était bien là un message composé d'être vivants et d'objets tenant lieu de pictographie. Les conseillers de Darius prétendirent comprendre que les Scythes « lui donnaient la terre et l'eau comme gage de leur soumission. Ils le conjecturaient sur ce que le rat naît de la terre, que la grenouille s'engendre dans l'eau, que l'oiseau a beaucoup de rapport avec le cheval et qu'enfin les Scythes, en donnant au roi des flèches, lui livraient leurs forces ». Gobryas fut d'un autre avis et interpréta fort bien la menace des Scythes : « A moins de vous envoler dans les airs comme les oiseaux, ou si vous ne vous cachez pas sous terre comme les rats, ou si vous ne sautez pas dans les marais comme les grenouilles, vous ne reverrez jamais votre patrie, car vous périrez par ces flèches. »

B) L'écriture hiéroglyphique

L'écriture hiéroglyphique (qui se développe au temps de Nârmer) échappe à cette imprécision, grâce à un système complexe dont nous allons définir les trois éléments :

a) *IDÉOGRAMMES* La pictographie ne fut pas délaissée, mais, ramenée aux dimensions minuscules de signes graphiques, elle resta, au contraire, le fond principal de l'écriture. Tout être, tout objet, tout aspect du monde physique pourra être présenté par une image réduite, mais exacte, gravée, sculptée, ou peinte. L'écriture égyptienne comprend plusieurs milliers de ces signes figuratifs que les Égyptiens appelaient « paroles divines[43] », les Grecs, « images sacrées », hiéroglyphes, et que nous dénommons signes idéographiques, ou *idéogrammes* (ou figuratifs, signes-mots).

Dans toutes les écritures pictographiques, l'*idéogramme* = signe d'image, employé seul, peut signifier : 1° au sens propre, l'être ou l'objet qu'il représente ; 2° au sens dérivé, l'action exécutée ou supportée par l'objet ; 3° au sens symbolique, une qualité ou propriété attachée naturellement, ou conventionnellement, à cet être ou à cet objet. Dans chacune de ces acceptions, le langage parlé distingue les

43. A l'époque classique, on attribuait l'invention de l'écriture au dieu Thot. Les signes n'étaient que des « paroles divines » transcrites. De même, en Mésopotamie, l'écriture est une révélation du dieu Nabou, « celui qui tient le calame, qui porte la tablette des divins secrets, qui rend chère l'écriture » (C.M., p. 232).

sens par des mots différents. La notation figurative, employée seule, est inapte à marquer ces distinctions ; elle ne peut écrire que des *rébus*, avec toutes les diversités d'interprétations et confusions inhérentes à ce mode imparfait d'expression.

SIGNES POLYPHONES Chaque idéogramme correspond donc naturellement à plusieurs mots du langage parlé ; mais il est bien insuffisant à transcrire les rapports de dépendance, les manières d'être, toutes les nuances abstraites qu'exprime le plus simple des langages parlés. Ainsi, toute langue désigne, par des mots distincts — donc par des *sons* différents — l'état d'un être ou d'une chose (*nom*), et l'action qu'il exerce ou subit (*verbe*, actif ou passif). En égyptien, le langage parlé dénommait *ir(t)* l'œil, et *maa* l'action de voir ; *mesḏer* l'oreille, et *sḏem* l'action d'entendre. L'idéogramme œil, oreille, sera donc *polyphone* suivant le sens. Lequel de ces deux sons, de ces deux *mots*, l'idéogramme « œil » et « oreille » évoquera-t-il dans l'écriture figurative ? Impossible de le préciser, au moyen du seul signe d'image.

SIGNES HOMOPHONES D'autre part, la constructure du gosier humain limite voyelles et consonnes à quelques 24 sons élémentaires, les sons du langage parlé. Les combinaisons de ces éléments ne sont pas indéfinies. Il s'ensuit que des êtres, objets ou actions, absolument distincts, seront notés par des sons similaires. En français, par exemple, le signe 5 peut, comme rébus, évoquer le son de mots très différents, et se lire : cinq, sein, sain, saint, seing, ceint... De même pour les mots égyptiens. Un grand nombre d'idéogrammes sont *homophones* entre eux.

Le fait que la plupart des signes sont polyphones, et que beaucoup sont homophones, influença nécessairement les idéogrammes. Pour éviter les hésitations de lecture, il fallut un moyen d'exprimer à l'œil non plus le sens, mais le *son* réel du signe, dans l'acception où l'écrivain prétendait le faire lire. Le signe devait signaler non seulement une image, mais un *mot*. Dès lors, l'écriture figurative ou idéographique cesse d'être une pictographie pure et simple, et évolue vers l'écriture phonétique, qui note les sons.

b) *PHONOGRAMMES* Les signes phonétiques ne constituent pas un nouveau matériel de signes. Chaque figure d'être ou d'objet, sans cesser d'être un idéogramme, sans perdre sa valeur pictographique, dans des cas déterminés, — peut, dans d'autres cas, être employée pour écrire le son qui correspond à cette figure, donc pour sa seule valeur phonétique. D'idéogrammes, ces signes

peuvent devenir ainsi *phonogrammes*. Ainsi, dans le mot Nârmer, le poisson ne signifie plus que le son *nâr*, et l'outil, le son *mer*. En principe, quand un signe sera employé au sens idéographique, quand le tracé de l'œil signifiera bien œil, organe de la vision, on le fera suivre d'un trait vertical. Au contraire, si le trait manque, le signe œil n'écrit plus que le son *ir*, *ir*(*t*), et sera employé pour écrire tout mot où ce son entre en composition. Par exemple, dans *irtt* (mot qui désigne le lait,) *ir* sera rendu par l'œil, lequel n'exprime plus l'idée de vision, mais note seulement un son. Ces sons correspondront, suivant les mots, à une, deux, trois lettres, ou plus. Le phonogramme enregistrera donc le son de mots, unilitères, bilitères, trilitères, etc.

Mais, avons-nous dit, le dessin, le tracé de œil est un signe polyphone, comme la plupart des idéogrammes ; il peut se lire : *irt*, *maa*, etc. Comment l'écriture indiquera-t-elle, outre plusieurs sons possibles, celui auquel le lecteur s'arrêtera ? Les Égyptiens ont résolu la difficulté en écrivant, à côté du signe « œil », une ou plusieurs lettres du mot complet, soit *irt*, soit *maa* : par exemple, on écrira *i* + œil + *r*, pour indiquer que l'œil vaut ici *ir*(*t*). On écrira : *m*+œil+ *a*, pour la valeur *maa* ; ou bien, en plus court, *r* seul, ou *a* seul, après œil. Ces signes, qui ne servent qu'à compléter et fixer le son des idéogrammes, nous les appelons *compléments phonétiques*.

NOTATION DES SONS ÉLÉMENTAIRES

Pour créer ces compléments phonétiques, les Égyptiens avaient dû faire l'analyse précise des sons élémentaires de leur langage. Ils observèrent 24 sons simples ; leur notation offre cette particularité, propre aux dialectes orientaux, de n'admettre que des *consonnes*. Toutefois, la prononciation intercalait entre les consonnes des voyelles « furtives », non écrites (*matres lectionis*), et une voyelle accentuée, tonique. L'écriture hiérolyphique ne rend pas ces voyelles ; cependant, certaines consonnes, dites « faibles », correspondent à des aspirations douces ou fortes, comme l'*aleph*, l'*aïn*, le *waw* des langues sémitiques. D'autre part, la vocalisation deviendra lisible, à la basse époque, dans l'écriture copte, où l'égyptien est écrit avec voyelles furtives ou accentuées[44].

Voici le tableau des signes figurant les sons élémentaires auxquels les Égyptiens réduisaient le langage parlé :

44. Le copte est la langue égyptienne de la basse époque, écrite non plus en hiéroglyphes, mais en lettres grecques, qui usent de voyelles.

SIGNES DITS ALPHABÉTIQUES

Valeur comme idéogramme		Valeur comme phonogramme unilitère		
—		—		*Consonnes faibles*
Vautour égyptien............		ꜣ esprit doux	correspondant dans certains cas à	a
Panoncule de roseau stylisée....................		i (aleph) (et var. , ")		i, j
Bras........................		ʿ esprit rude (aïn)		â, ô
Poussin de caille (et variante linéaire)................	,	w (*ou* consonne)		ou
Jambe........................		b		*Labiales*
Natte........................		p		—
Céraste........................		f		—
Chouette........................		m		*Liquides*
Flot d'eau........................		n		—
Bouche........................		r		—
Fil tordu........................		ḥ		*Aspirées douces*
Labyrinthe........................		h		—
Crible (?)........................		ḫ (kh, χ)		*Aspirées fortes*
Utérus........................		h̲		—
Verrou........................		s		*Sifflantes*
Fil........................		ś (z)		—
Bassin........................		š (sh)		*Chuintante*
Plan incliné........................		ḳ (q)		*Gutturales*
Coupe à anse........................		k		—
Siège........................		g		—
Tertre........................		t		*Dentale*
Corde........................		ṯ (th)		—
Main........................		d		—
Serpent........................		ḏ (dj)		—

Ces signes de 24 sons simples permettent de noter la prononciation de tous les idéogrammes qui correspondent, suivant les cas, à des mots d'une, deux, trois, quatre, ou cinq lettres.

LES ÉGYPTIENS ONT-ILS CONNU L'ALPHABET?

Ainsi, les Égyptiens ont réalisé cette grande découverte que toute parole humaine se réduit à la combinaison de quelques sons. Pour rendre ces sons, ils ont choisi quelques signes simples correspondant à ce que nous appelons des « lettres ». Une telle découverte n'est rien moins que le principe de « l'alphabet ».

Arrivés à ce point, les Égyptiens auraient pu supprimer les idéogrammes et écrire tous les mots avec leurs 24 signes de sons élémentaires, ce qu'ont fait, bien plus tard, les Phéniciens. Or, il n'en est rien ; l'écriture égyptienne n'a jamais adopté exclusivement l'alphabet. Le système égyptien consiste, essentiellement, à additionner une écriture phonétique à une écriture idéographique, et non à remplacer l'idéogramme par le phonogramme. La précision phonétique est obtenue par une complication, non par une simplification de l'écriture. Les 24 signes des sons élémentaires ne constituent nullement ce que nous entendons par un alphabet. Voici pourquoi :

1° Les 24 signes des sons élémentaires ne sont pas des signes conventionnels tels que nos lettres ; ils restent des idéogrammes d'une consonne (unilitères). Le plus souvent, ils sont désaffectés de leur rôle figuratif, et spécialisés dans leur rôle phonétique ; toutefois, ils redeviennent idéogrammes à l'occasion, quand ils sont suivis d'un trait vertical ;

2° Parallèlement aux 24 signes unilitères, l'écriture emploie comme compléments phonétiques tous autres signes : les bilitères servent à exprimer les syllabes de deux consonnes, les trilitères, celles de trois, etc. Donc, à côté des premiers signes phonétiques, que nous pourrions appeler « alphabétiques », il y a des *syllabiques* variés. Par exemple, le nom Abydos, *Ibdou*, pourrait s'écrire, lettre à lettre, avec les signes unilitères : *i, b, d, w* ; mais le scribe peut, tout aussi bien, le rendre par deux syllabiques bilitères ; le vase *ib*, la montagne *dw* ; c'est ce qui arrive normalement. Toutefois, ces bilitères pouvant être polyphones, on adjoindra un signe unilitère à chacun pour spécifier leur prononciation. Dès lors, l'écriture du mot comporte : vase + *b* + montagne + *w*, c'est-à-dire un mélange de signes syllabiques et alphabétiques[45].

45. Ajoutons qu'un mot peut toujours être rendu par un signe idéographique, sans éléments phonétiques. Soit le signe du luth qui, au sens dérivé, signifie bon, beau, et se lit *nfr*. Un scribe pourra l'écrire 1° par le luth seul ; 2° par le luth accompagné de ses trois lettres *n, f, r* ; 3° par le

L'écriture phonétique des Égyptiens use donc autant de signes syllabiques que de signes alphabétiques. En fait, l'usage exclusif de signes unilitères pour écrire les sons n'a été pratiqué ni par les Égyptiens, ni par aucun peuple de l'Orient, avant les Phéniciens.

c) *LES DÉTERMINATIFS*

L'écriture égyptienne utilise encore une troisième catégorie de signes, qui s'ajoute aux idéogrammes et aux phonogrammes : ce sont les déterminatifs. Pour faciliter la compréhension des phonogrammes, l'habitude s'introduisit, relativement tard, au cours de la période memphite, de reporter à la fin du mot : 1° soit l'idéogramme figurant l'objet ou l'être en question ; 2° soit un figuratif désignant la catégorie d'êtres ou choses, la nature des concepts auxquels le mot appartenait : un nom propre sera ainsi suivi du signe de l'homme, de la femme, du dieu, de la déesse, du roi, de la reine ; un nom de ville, du signe spécial à la ville ; un nom de peuple, ou pays étranger, du signe « montagne-désert » ; un nom abstrait, du rouleau de papyrus (sur lequel on écrivait les abstractions), ou de l'homme qui porte la main à la bouche (parole = pensée), etc., etc. Les déterminatifs ne sont pas des signes nouveaux, mais seulement des figuratifs désaffectés (comme les phonogrammes). Placés en fin de mot, ils sont utiles au lecteur : 1° pour suggérer l'espèce d'être ou d'idées dont il s'agit ; 2° pour éviter les confusions de signes homophones ; et 3° pour aider à couper les mots.

FORMES VARIÉES D'ÉCRITURE

Des formes variées d'écriture apparaissent, suivant la matière qui sert de support. Dès l'origine, et à toute époque, des artistes spécialisés sculptent au ciseau, en creux et relief, ou peignent, sur pierre, bois, métal et toute matière dure, des images très soignées, dont chacune est une œuvre d'art, et qui sont les signes : c'est là l'écriture *hiéroglyphique* à proprement parler, réservée aux textes officiels, au décor des édifices, des statues, etc. Depuis les débuts de l'empire memphite, les documents administratifs, les textes littéraires, religieux, la correspondance peuvent être, de préférence, peints sur tablettes, peaux, bois, et surtout sur feuilles de papyrus, avec un calame en fibres de roseau, trempé dans l'encre noire ou rouge[46].

luth, avec *f, r* ; 4° simplement avec *r* ; 5° plus rarement, avec les seules lettres, sans le luth. Enfin, aux compléments phonétiques s'ajoute le déterminatif des abstractions (rouleau de papyrus).

On trouvera le tableau des hiéroglyphes idéographiques, phonétiques et déterminatifs, ap. : H. Sottas et Drioton, *Introduction à l'étude des hiéroglyphes*.

46. Cf., J. H. Breasted, *The physical process of writing in the Early Orient*, ap. *A. J. S. L.* July, 1916.

C'est là l'écriture des scribes ; les signes y sont abrégés, rendent seulement le contour des figures, non les détails ; le tracé ne se fait que de droite à gauche. Nous appelons, sans raison valable, écriture *hiératique*[47] cette abréviation des hiéroglyphes. Vers la fin de l'empire thébain, l'écriture, vulgarisée par un usage de plus en plus répandu, adopte pour les contrats, les textes littéraires et religieux, la correspondance privée, une forme très cursive, abréviation extrême du hiératique : nous l'appelons, après les Grecs, écriture populaire = *démotique*. Sous ces trois aspects, la nature des signes reste identique et comporte idéogrammes, phonogrammes et déterminatifs.

CONCLUSION : SYSTÈME COMPLEXE

En résumé, l'écriture hiéroglyphique a évolué de la notation figurative du langage à la notation phonétique ; mais si, au cours des siècles, elle a développé des moyens d'expression de plus en plus précis, elle n'a jamais renoncé aux éléments anciens, aux « images sacrées ». Les idéogrammes, phonogrammes et déterminatifs sont des inventions successives dont aucune n'a fait supprimer les précédentes. Ainsi, le procédé analytique de l'alphabet n'a jamais prévalu sur le procédé synthétique de l'écriture figurée.

De là, une complication réelle du système, où le même matériel de signes peut prendre la valeur diverse, soit d'idéogramme, soit de phonogramme, soit de déterminatif. Ce rôle multiple des signes n'est pas apparu tout de suite ; il a été une énigme qui abusa longtemps les chercheurs. Ceux-ci se persuadaient que l'écriture hiéroglyphique était à base simple : pictographique seulement, ou phonétique et alphabétique seulement. Champollion, le premier, eut l'intuition géniale de son vrai caractère, et le résuma dans cette lapidaire définition :

« L'écriture hiéroglyphique est un système complexe, une écriture tout à la fois figurative, symbolique et phonétique, dans un même texte, une même phrase, je dirais presque, dans le même mot[48]. »

QUI A INVENTÉ L'ÉCRITURE HIÉROGLYPHIQUE ?

C'est certainement un peuple établi de longue date sur le Nil, car tous les signes concrets, représentant la faune et la flore, sont nettement africains et nilotiques[49]. Mais, sur le sol d'Égypte, les inventeurs furent-ils les Libyens-Nubiens

47. On croyait, à tort, que cette écriture était réservée aux textes religieux.
48. *Précis du système hiéroglyphique*, p. 327 (1824). Pour l'histoire du déchiffrement, cf. A. Moret, *Le Nil*, p. 8-16 ; Sottas et Drioton, *Introduction à l'étude des hiéroglyphes*.
49. Il n'y a aucune vraisemblance à faire dériver les hiéroglyphes égyptiens des idéogrammes sumériens, comme l'a suggéré J. de Morgan, *Préh. Or.*, t. II, p. 337.

de Négadah, ou ces Méditerranéens de l'Égypte du Nord de la deuxième civilisation, qui étaient déjà en rapports avec l'Asie ? Certains hiéroglyphes qui apparaissent dès le début, tels que la masse d'armes piriforme, l'instrument à pointe de silex quadrangulaire, l'outil mû par l'archet pour forer les vases de pierre, représentent des créations, ou des apports, de la deuxième civilisation du Nord. Il est donc possible que l'écriture pictographique, commune aux Deux-Égyptes, ait évolué plus vite chez les populations du Nord, mieux douées et plus civilisées, qui peut-être avaient déjà fait connaître à l'Égypte une autre invention essentielle : l'industrie des métaux.

A QUELLES LANGUES VOISINES L'ÉGYPTIEN PARLÉ EST-IL APPARENTÉ ?

Voilà un renseignement de grande importance historique que peut fournir l'écriture phonétique. Avant l'apparition de l'écriture avec signes phonétiques, nous ne pouvons rien savoir du langage parlé par les Égyptiens ; mais, dès les textes les plus anciens, ceux, du moins, qui nous donnent non des mots isolés, mais des phrases utilisables pour l'analyse grammaticale, vers 2800 ou 3000 avant notre ère, le langage parlé, transcrit par l'écriture, révèle une synthèse d'éléments hétérogènes. Des analogies fondamentales avec les langues sémitiques sont évidentes : pronoms personnels, désinence du féminin au singulier *t*, et pluriel *out*, duel en *i*, prépondérance des consonnes, conjugaison où les verbes sont classés suivant le nombre des consonnes ; le vocabulaire, enfin, atteste un grand nombre de racines communes. D'autre part, des similitudes de vocabulaire et de syntaxe ont été relevées entre l'égyptien, le berbère et de nombreux dialectes africains. La langue égyptienne tiendrait donc de l'africain du Nord, de l'africain du Centre, et surtout du sémitique[50]. Ces éléments composites se retrouvent aussi dans la race, comme nous l'avons vu précédemment.

3. — Chiffres, Datation, Calendrier

NOTATION DES CHIFFRES

Elle est contemporaine de l'invention de l'écriture. L'Égyptien a tiré des dix doigts de la main humaine son système numérique usuel, qui est

50. Erman, *Ægyptische Grammatik*, § 1-4, énumère les éléments grammaticaux communs à l'égyptien et aux langues berbères, ainsi qu'aux langues de l'Afrique orientale (bischari). Mlle Homburger publiera prochainement une étude approfondie sur la survivance du vocabulaire et de la syntaxe des Égyptiens dans les langues africaines actuelles (Congrès des orientalistes, Oxford, 1928).

décimal. Le doigt levé, schématisé sous la forme d'un trait vertical, a fourni à l'écriture figurative le signe 1 ; jusqu'à 9 inclus, les nombres de 1 à 9 s'écrivent par autant de traits verticaux. *Dix* est marqué par un signe nouveau ; les dizaines s'écrivent par la répétition jusqu'à neuf de ce même signe. *Cent, mille, dix mille, million,* s'expriment par des signes distincts. Le tableau des chiffres est ainsi complet et suffit à toutes les combinaisons[51]. La lecture phonétique de ces chiffres démontre, le plus souvent, une étroite parenté entre les noms de nombre des Égyptiens et ceux des Sémites, comme des Africains[52].

DATATION DU TEMPS

Elle s'exprime, dès les textes des plus anciens, par des mots qui définissent :

1° L'année, dont le signe figuratif est une nervure de feuille de palmier (arbre qui s'accroît annuellement d'un échelon de palmes) ; 2° le mois, qui s'écrit par un croissant de lune ; 3° le jour, noté par le disque solaire, divisé en 12 heures de nuit et 12 de jour. Il n'y a point de semaine de 7 jours, mais, sous l'Ancien Empire, on mentionne les décades et le demi-mois, pour la célébration des fêtes religieuses[53].

LE CALENDRIER

C'est l'application pratique que les Égyptiens ont tirée de la datation du temps ; il repose sur l'observation des astres et le calcul de leur course visible au ciel. La lune a, tout d'abord, servi de métronome dans le comput du mois, puisque le signe du mois est le croissant de la nouvelle lune. Toutefois, le véritable régulateur est le soleil : son lever et son coucher divisent le temps en jour et en nuit. Les saisons naturelles, c'est-à-dire, en Égypte, la crue du Nil, la saison tempérée, la saison chaude, qui se succèdent de 4 lunaisons en 4 lunaisons, sont sous l'influence directe du soleil et dépendent de sa proximité ou de son éloignement relatif, par rapport à la terre; enfin, au bout de 12 lunaisons et quelques jours, le soleil revient — après un déplacement suivi de retour — à la même place apparente de l'horizon.

L'ANNÉE ÉGYPTIENNE

A ce jour précis, qui, pour la région de Memphis-Héliopolis, tombait, au Ve et au IVe millénaires, le 15 juin grégorien = 19 juillet julien, les astronomes égyptiens remarquaient dans le ciel un « signe » éclatant : la plus brillante étoile du matin, Sothis-Isis (notre Sirius), rencontre à

51. Erman, *l. c.*, § 240, sq. Alan H. Gardiner, *Egyptian Grammar*, p. 191
52. Cf., K. Sethe, *Von Zahlen und Zahlworten bei den alten Ægyptern.*
53. Cf. Gardiner, *l. c.*, p. 203 : *The divisions of time and method of Dating.*

l'aube, dans l'horizon oriental, le soleil levant qui se trouve, pour un temps, à la même hauteur que Sothis, au-dessus de l'horizon. Ce phénomène céleste « la montée de Sothis » (que nous appelons « lever héliaque de Sothis ») a, sur terre, une contre-partie surprenante : en ce même jour, les habitants de Memphis voyaient arriver dans le lit du Nil, presque à sec après les longs mois d'aridité, « le premier flot de l'eau nouvelle[54] », début de la crue annuelle qui arrache l'Égypte à l'emprise du désert. Quoi de plus naturel pour les vieux Égyptiens que de déduire un rapport de cause à effet dans la conjonction du lever de Sothis et de la crue : « c'est Sothis qui « crée le renouveau de végétation », dit un texte des Pyramides[55]. En fait, à ce jour mémorable, un renouveau de vie est apporté par le Nil et la nature ; une période finit, une période recommence. Nul jour ne convenait mieux comme point de départ d'un comput, ce que nous appelons l'année (ég. *renpet*), qui dénombrerait les jours nécessaires au retour de Sothis, en lever — héliaque, dans le ciel, — et du Nil en crue, sur terre; notions condensées en cette phrase : « Sothis crée le renouveau de la végétation (*renpout*), en son nom de *Renpet* « celle qui se renouvelle » (= l'année)[56].

ANNÉE VAGUE ET ANNÉE SOTHIAQUE

Les astronomes égyptiens surent calculer qu'il fallait à Sothis 365 jours 1/4 pour revenir occuper la même position par rapport au soleil. Ainsi fut établie une année sothiaque, — dont l'existence se déduit des textes, comme nous le verrons plus loin, — année qui est normale et *fixe*, parce que conforme à « l'ordre du monde » et à l'ordre des saisons naturelles. Or, cette année qui a 365 jours 1/4 (comme l'année julienne)[57] n'est pas applicable telle quelle à la vie pratique. Elle peut être utilisée par des calculateurs et des savants, mais, pour le paysan et l'artisan (dont le travail se règle sur la présence du soleil) le temps se compose de l'alternance de jours et de nuits entiers; 1/4 de jour, après 365 jours entiers, ne saurait entrer en ligne de compte. Aussi constatons-nous dans la pratique l'usage d'un calendrier basé sur une année de 365 jours : 12 mois de 30 jours (360 jours), plus 5 jours « mis en tête de l'année » (les épagomènes des Grecs). Ces 12 mois sont répartis en trois saisons : 4 mois de Crue (*akhet*) ; 4 mois de Végétation

54. Textes des *Pyramides*, édition Sethe, § 507-589 ; cf., A. Moret, *Le Nil*, p. 95-6.
55. *Pyr.*, § 477.
56. *Pyr.* § 477.
57. Voir les chiffres astronomiques, dans R. Weill, *Bases*, p. 24.

(*pert*) ; 4 mois de Chaleur (*shemou*), plus les épagomènes[58]. Telle fut l'année du calendrier égyptien, dite année civile, année *vague*.

En effet, cette année qui a son point de départ théorique le jour du lever héliaque de Sothis (15 juin grégorien = 19 juillet julien), ne coïncide que très exceptionnellement avec la course de Sothis et les saisons naturelles, puisque Sothis évolue en 365 jours 1/4, et l'année du calendrier en 365 jours seulement. Donc, à dater d'un premier jour de l'an normal (lever héliaque de Sothis), le calendrier est en avance de 1/4 de jour par an sur Sothis. Au bout de 4 ans, Sothis se lève le deuxième jour de l'an ; au bout de 8 ans, le troisième jour, etc. L'année du calendrier devient *vague*, car elle divague continuellement par rapport à la mécanique du monde céleste. D'autre part, le calendrier ne sera pas davantage en concordance avec la crue, ni avec les saisons de la nature ; viendra un moment où les mois d'été tomberont en hiver, et réciproquement. Ce n'est qu'après 1.460 années vagues, révolues, au début de la 1461e année, que le premier jour du calendrier reviendra en concordance (pendant 4 ans seulement) avec le lever héliaque de Sothis et le début de la crue. Ces 1.460 ans sothiaques, ou 1.461 années vagues, nécessaires pour ramener d'accord l'année vague et l'année sothiaque, nous les appelons « période sothiaque ». Au cours de l'histoire d'Égypte, la coïncidence s'est produite seulement vers 4241, 2781, 1321 avant J.-C., et 141 après J.-C.[59].

CALENDRIER FIXE ET CALENDRIER VAGUE

Cette discordance fondamentale n'avait pas échappé aux Égyptiens. C'était un lieu commun littéraire que de se lamenter « sur l'année fâcheuse où l'hiver vient à la place de l'été, où les mois s'en vont hors de leur place[60] ». On a cru longtemps que les Égyptiens s'étaient accommodés, sans réagir, d'un inconvénient aussi fâcheux que cette dissociation de l'année civile et de l'année astronomique. Pour corriger ce désaccord et ramener l'harmonie entre le calendrier vague et la nature, il aurait fallu intercaler un sixième jour épagomène tous les 4 ans ; ainsi aurait-on supprimé l'avance de l'année

58. Voici les noms des mois, conservés par le copte :

I. *Crue*	II. *Végétation*	III. *Chaleur*
1. Thot	1. Tybi,	1. Pachons
2. Paophi	2. Mechir	2. Payni
3. Athyr	3. Phamenoth	3. Ephiphi
4. Choiak	4. Pharmouthi	4. Mesori

Les noms sont tirés de fêtes en l'honneur des dieux (Thot, Hathor, Râ, etc.); la terminologie copte dérive directement de mots hiéroglyphiques, attestés depuis le Nouvel Empire (Cf. *A. Z.*, 39, p. 128).

59. Cf. Ed. Meyer, *Chronologie égyptienne*, chap. 1er.

60. Pap. Anastasi, III, pl. 10, l. 1. ; cf. Maspero, *Et. de Mythologie*, V, p. 285.

civile sur Sothis. Jusqu'ici, aucun texte ne nous assure que cette réforme ait été édictée par un Pharaon, avant l'époque ptolémaïque. En fait, la seule tentative de corriger le calendrier vague est celle de Ptolémée III Evergète, en 238 avant J.-C. Il prescrit « d'ajouter un jour, tous les 4 ans, aux 5 épagomènes, afin que les saisons suivent une règle absolue, par rapport à l'ordre actuel du monde, pour qu'il n'arrive point que certaines fêtes solennelles (qui doivent être) célébrées en hiver le soient jamais en été, — la marche de l'astre (Sothis) avançant d'un jour tous les 4 ans — et que d'autres fêtes d'été soient célébrées en hiver, comme cela est déjà arrivé auparavant et arrivera encore, si l'année demeurait composée de 360 jours et des 5 jours épagomènes[61] ».

Malgré le silence des textes, il est peu probable que les Égyptiens se soient contentés du seul calendrier de l'année vague pendant 4.000 ans d'histoire. Bien avant les Ptolémées, nous avons, de l'époque thébaine, des listes de fêtes, sur papyrus ou sur les murs des temples, où les dates du calendrier vague sont mises en parallèle avec le jour exact du lever de Sothis : les prêtres et l'administration d'État faisaient donc usage d'un calendrier fixe, basé sur l'année sothiaque de 365 jours 1/4[62]. Les rites des cultes agricoles y tombaient à leur place correcte par rapport aux saisons naturelles et à « l'ordre du monde ». Comment calculer ce calendrier fixe, sinon par l'intercalation d'un sixième épagomène, tous les 4 ans[63] ? L'édit de Ptolémée III ne serait qu'un essai de réforme, d'ailleurs éphémère, probablement non réalisé, pour introduire le calendrier fixe officiel, dans les habitudes des paysans et des artisans, qui réglaient leur travail sur le calendrier vague.

DATE ET ORIGINE DU CALENDRIER

Le point de départ de l'année fixe, ou vague, est, nous l'avons vu, le lever héliaque de Sothis. Il nous faut admettre que, lorsqu'on créa le calendrier égyptien, le premier jour de l'an tomba réellement le 19 juillet. Cette coïncidence, répétons-le, ne fut effective, pour l'année vague, que vers 4241, 2781, 1321 avant J.-C. Or, les textes des Pyramides, rédigés depuis la Ve dynastie, vers 2500, mentionnent les jours épagomènes et le rôle de Sothis au début de l'an-

61. *Décret de Canope*, texte hiéroglyphique, *l.* 17 ; texte grec, ligne 18.

62. Voir les textes réunis par R. Weill, *Bases*, p. 113, sq.

63. Le fait, que Ed. Meyer admettait implicitement (*Histoire*, II, § 159, note), a été mis en lumière par K. Sethe, et commenté dans le détail par R. Weill, *Bases...*, p. 112, 128, 173. Il faut corriger dans ce sens l'exposé de Ed. Meyer, *Chronologie égyptienne*, p. 22, 39-48.

née ; d'autre part, dès la Ie dynastie thinite, on fait usage d'une datation par année. Donc, 2781, certainement postérieur aux rois thinites, ne peut avoir été la date inaugurale ; 4241, au contraire, satisfait à ces exigences et nombre de savants considèrent cette date comme « l'année où l'on a introduit le calendrier[64] ».

Quant à l'origine, rappelons-nous que la date du 19 juillet (julien), pour le lever héliaque de Sothis, est celle que pouvaient calculer des astronomes placés, au Ve et IVe millénaire, sous le parallèle de Memphis et Héliopolis. Des observateurs situés en Haute-Egypte auraient vu le lever héliaque de Sothis à d'autres dates, par exemple, à Koptos, le 15 juillet[65]. Donc, le calendrier est une invention des Égyptiens de Basse-Égypte, protagonistes de la deuxième civilisation. Ils ont imposé, par la suite, leur date locale du 19 juillet (julien) comme premier jour de l'an normal, à toute l'Égypte conquise et civilisée par eux.

4° Chronologie historique

La datation historique, ou chronologie des événements, devient possible dès l'invention de l'écriture et du calendrier. Cependant, la chronologie des peuples de l'Orient en général, et singulièrement celle des Égyptiens, nous cause maintes déceptions parce qu'elle diffère complètement de nos méthodes modernes de comput. Les Égyptiens, pas plus que les autres peuples de l'Orient, ne font usage d'une *ère*, c'est-à-dire d'un compte d'années continu, qui part d'un fait considéré comme base d'un classement chronologique des événements. Les faits ne sont pas datés « telle année », à partir de 4241, point de départ putatif du calendrier ou d'un autre événement quelconque ; l'unité de temps, c'est l'année de règne du roi : tel fait s'est produit « l'an 3, sous la Majesté du roi N », et le comput recommence après chaque règne. A l'origine, on ne chiffrait même pas les années de règne ; on désignait chaque année, par un événement marquant, une victoire, une construction d'édifice, une fête, un recensement des revenus de l'État, etc[66]. Cet usage a persisté en Égypte jusqu'à la XIIe dynastie environ ; en Babylonie, il subsiste pendant des milliers d'années, combiné

64. Ed. Meyer, *Histoire*, II, § 159. Borchardt et Scharff se refusent cependant à admettre un usage aussi ancien du calendrier, et ramènent cette date au début du IIIe millénaire (*Grundzüge*, p. 54).
65. Ed. Meyer, *Chronologie*, p. 19.
66. Sur cet usage, Sethe, *Beitraege zur altesten Geschichte Ægyptens* ; Ed. Meyer, *Chronologie*, p. 165, 190.

avec l'éponymie des chefs locaux. A partir de la XIIe dynastie, l'usage s'est définitivement établi en Égypte, de chiffrer les années des rois régnants en recommençant le comput, après l'avènement de chaque souverain.

LISTES DE ROIS AVEC ANNÉES DE RÈGNES Pour établir sur ces données une chronologie, il faudrait une de ces deux conditions : ou avoir retrouvé des monuments aux noms de tous les rois, avec toutes les années de leur règne (sur une période qui couvre près de 4.000 ans !) — ou bien posséder des listes royales complètes. L'une et l'autre possibilités nous échappent.

Il existait cependant de telles listes royales[67] pour les besoins de l'administration : par exemple, des Annales, gravées sur pierre, sous la Ve dynastie, vers 2600, notaient les règnes avec événements par années, depuis le début des temps protohistoriques jusqu'au roi Neouserrâ[68]; mais les fragments conservés ne correspondent qu'à 1/8 de l'ensemble. Sous la XVIIIe et la XIXe dynastie, on a dressé des listes de rois morts qui avaient droit au culte des ancêtres : Chambre des Ancêtres de Thoutmès III, 1re et 2e Table d'Abydos (Séti Ier), Table de Saqqarah (Ramsès II). La plus étendue de ces listes donne 76 noms depuis Ménès ; mais le choix des noms est soumis au caprice des rois donateurs[69] ; aucune de ces tables n'est complète, et aucune date, ni chiffres d'années, n'accompagnent les noms.

Un seul document, le *Papyrus royal* (de Turin) donnait une liste de tous les rois d'Égypte, reconnus officiellement comme tels au temps de Ramsès II (vers 1280). Il commence par les dieux qui ont régné parmi les hommes et auxquels succèdent les Pharaons humains. Ceux-ci sont classés par groupes, appelés parfois « maisons », c'est-à-dire familles. Chaque roi était noté par son nom, avec ses années de règne ; à la fin de chaque groupe, un total à l'encre rouge ; de place en place, de grandes divisions historiques. Par exemple, de Ménès à la fin de la VIIIe dynastie, les années sont totalisées au chiffre de 955 ans ; le total de la XIIe dynastie est de 213 ans. Ce précieux document, retrouvé intact, est tombé en débris au cours du transport ; il présente aujourd'hui des lacunes irrémédiables.

Comparées avec le témoignage des monuments restés *in situ*,

67. A ce sujet, voir la bibliographie, dans Le *Nil*, p. 20 sq.
68. C'est la pierre dite de Palerme, parce qu'elle est conservée au musée de cette ville.
69. Les tables royales et des fragments du papyrus de Turin sont reproduits dans les planches de la chronologie de Meyer.

les données de ces listes, même celles du papyrus, ne sont pas concordantes. Les listes citent parfois des noms royaux qui ne sont nullement attestés par les monuments; ceux-ci font, à leur tour, connaître des rois régnants qui ne figurent pas sur les listes. Les mêmes discordances se retrouveront en Mésopotamie.

MANÉTHON ET LE CADRE DES DYNASTIES

Ces listes hiéroglyphiques prouvent tout au moins que l'historiographie était, dès l'Ancien Empire, un service officiel dans l'administration des Pharaons. Nous en avons un autre témoignage probant : après la conquête grecque, Ptolémée II Philadelphe confia à Manéthon, prêtre égyptien de Sébennytos, le soin de rédiger, d'après les archives hiéroglyphiques royales[70], une histoire écrite en grec, pour rendre accessible aux Hellènes le passé de l'Égypte, suivant les traditions authentiques. L'ouvrage, composé après 271 avant J.-C. comprenait, sous le titre Αἰγυπτιακά, trois tomes. Les rois y étaient classés en XXXI *dynasties*, c'est-à-dire par familles (ou maisons, selon le terme égyptien), dont les XXVI premières comprenaient les Pharaons indigènes, avant la conquête perse[71]. Ce cadre est, en même temps, géographique, car une épithète s'ajoute à chaque dynastie : thinite, memphite, hérakléopolitaine, thébaine, etc., suivant que telle famille royale a résidé à Thinis, Memphis, Hérakléopolis, ou Thèbes. Dans le texte original, les années, mois, jours de règne, pour chaque roi, étaient notées. Il y avait aussi des totaux, par dynasties, et des tableaux synchroniques pour les rois des autres peuples de l'Orient.

Par malheur, Manéthon ne nous est parvenu qu'en lambeaux et de seconde main. Quelques courts fragments du texte sont cités par l'historien juif, Josèphe (né en 37 après J.-C.), avec une liste de 21 rois, de Thoutmès Ier à Ramsès IV. Des listes, soi-disant complètes, d'après Manéthon, ont été reproduites par des apologistes et chronographes chrétiens, soucieux de comparer et d'accorder, si possible, les Annales des Orientaux avec celles des Israélites. De là, un tableau sommaire des Dynasties, l'*Épitomé*, conservé par Sextus Julius Africanus (l'Africain), vers 220 de notre ère ; par l'évêque de Césarée, Eusèbe (270-340) ; et, bien plus tard, par George le Syncelle

70. Hérodote, Diodore et les autres historiens grecs prétendent avoir puisé leurs renseignements auprès des prêtres conservateurs de ces archives : *Le Nil*, p. 3, 67-8.
71. Les abréviateurs de Manéthon classent les rois perses, de Cambyse à Xerxès, dans la XXVIIe dynastie. Des rois indigènes, insurgés contre les Perses, constituent les dynasties XXVIII, XXIX et XXX ; les derniers rois perses, d'Artaxercès Okhos à Darius Codoman, forment la XXXIe dynastie.

(vers 800)[72]. L'*Épitomé* ne reproduit pas tous les noms, ni tous les chiffres du texte original de Manéthon. Il ne cite que les rois les plus marquants, avec les années de leurs règnes; pour certaines dynasties, les noms manquent, mais la somme des règnes est totalisée. Ces renseignements, quoique réduits, auraient pu être précieux; malheureusement, les chiffres ont été remaniés par les abréviateurs pour les mettre d'accord avec la chronologie de l'Ancien Testament. L'arrangement est si arbitraire que les chiffres partiels de règnes additionnés ne donnent presque jamais les totaux attribués aux dynasties. Si la chronologie de Manéthon est défaillante, du moins le cadre des dynasties paraît-il authentique ; il a été adopté par les historiens modernes pour le classement général des Pharaons, — les noms de ceux-ci et leurs années de règne restant à vérifier par le témoignage des monuments datés[73].

POINTS DE REPÈRE POUR DATER LES DYNASTIES

Nous avons fait allusion plus haut (p. 111) à des textes qui établissent une concordance entre certaines dates du calendrier vague et les levers héliaques de Sothis, et d'autres phénomènes naturels. Ces renseignements sont extrêmement précieux. Quand on possède une de ces « dates doubles », les tables astronomiques modernes qui retracent, avec une précision mathématique, la courbe de Sothis dans le ciel, avant notre ère, nous permettent de fixer un point de repère certain, à travers la chronologie amorphe des Égyptiens. Or, jusqu'ici, trois dates doubles nous sont livrées avant l'ère chrétienne[74].

a) Sous Thoutmès III, cinquième roi de la XVIIIe dynastie, un lever héliaque de Sothis est tombé le vingt-huitième jour du mois Epiphi, au lieu du 1er Thot (premier jour de l'an). Cet écart s'est produit au cours des années 1474 à 1471, d'après nos tables astronomiques. Donc, le règne de Thoutmès III doit inclure ces années-là.

b) Le papyrus médical Ebers mentionne que sous l'an 9 d'Aménophis Ier (deuxième roi de la XVIIIe dynastie), le lever héliaque eut lieu le 9 Epiphi, au lieu du 1er Thot. Cet écart s'est produit au cours des années 1550 à 1547. L'an I d'Aménophis tombe entre 1558 et 1555 ; le début de la XVIIIe dynastie, vers 1580.

c) Un papyrus de Kahoun révèle que, sous Senousret III (cinquième roi de la XIIe dynastie), le lever héliaque fut observé le 16 Pharmouti, au lieu du 1er Thot. Cet écart s'est produit de 1882 à 1879. Senousret

72. On trouvera le texte de Manéthon aux *Fragmenta historicorum græcorum*, t. II.
73. Pour plus de détails, *Le Nil*, p. 4-6.
74. Cf. Ed. Meyer, *Chronologie*, p. 56-79 ; *Le Nil*, p. 24.

a commencé son règne de 1888 à 1885; la XII[e] dynastie (Moyen Empire) débute vers 2000[75].

La fixation de l'an 2000 pour le début approximatif de la XII[e] dynastie permet de calculer aussi la durée des dynasties précédentes (Ancien Empire), d'après le papyrus de Turin. De la I[re] à la VIII[e] dynastie, incluse, il y aurait eu 955 ans. En attribuant 360 ans aux dynasties IX à XI, chiffre hypothétique, mais raisonnable, on ferait remonter l'avènement de la I[re] dynastie thinite, c'est-à-dire le début des temps historiques, à 3315 avant J.-C., ou, du moins, entre 3400 et 3200, avec un battement possible de 200 ans.

Tels sont les résultats que préconise Édouard Meyer, dont les études chronologiques font autorité. Nous adoptons cette chronologie dans le présent volume, comme l'a fait G. Glotz, dans son tableau synoptique, de l'*Histoire grecque*, I, p. 60.

LES CHRONOLOGIES COURTE ET LONGUE

A la base de ce calcul, il y a un postulat : c'est que les « dates doubles » de la XVIII[e] et de la XII[e] dyn. se rapportent au même lever héliaque de Sothis, observé dans la même « période sothiaque », celle qui va de 2781 à 1321. Flinders Petrie combat la chronologie de Ed. Meyer ; il la trouve trop *courte* pour y insérer tous les noms de rois livrés par le papyrus de Turin, et les monuments si nombreux entre la XII[e] et la XVII[e] dynastie ; pour lui, la date double de Senousret III est à chercher dans la période sothiaque antérieure, soit de 4241 à 2781. D'où résulte une chronologie *longue*, qui place un intervalle considérable (Petrie : 1749 ans) entre les dynasties XII[e] et XVIII[e]. Du même coup, les dynasties antérieures à la XII[e] sont reculées si loin dans le passé que, pour Petrie, le début de la I[re] dynastie tombe vers 5546, celui de la XII[e] étant fixé vers 3579. L'accord entre ces deux chronologies, longue et courte, ne s'établit qu'au cours de la XVIII[e] dynastie, dont le début cependant diverge : 1830 pour Petrie, 1580 pour Ed. Meyer.

Un autre postulat de la chronologie courte est la lecture du chiffre « 955 ans », que, selon Meyer, le papyrus de Turin attribue au total de la I[re] à la VIII[e] dynastie (incluse). L. Borchardt fait remarquer qu'une lacune précède le premier chiffre, et qu'on pourrait supposer tout aussi bien : (1)955. D'autre part, se basant sur une appréciation (hypothé-

75. L. Borchardt, *Der zweite Papyrusfund von Kahun, und die zeitliche Festlegung des Mittleren Reiches* (ap. *A. Z.* 37 (1899), p. 89, sq. Le papyrus de Turin attribue 115 ans environ aux 4 prédécesseurs de Senousret III.

tique) des parties perdues de la Pierre de Palerme, Borchardt croit pouvoir attribuer précisément 1000 ans de plus aux dynasties I à VIII. Il place donc l'avènement de la I[re] dynastie vers 4200 avant J.-C. La concordance avec le système d'Ed. Meyer recommencerait aux environs de la XII[e] dynastie, dont le début est fixé par Borchardt à 1996, et, par Meyer, à 2000.

Ed. Meyer, critiquant à son tour Borchardt, dénie toute valeur à ses objections ; il admet seulement la rectification d'un chiffre pour la fin de la VIII[e] dynastie, et la fixe à 2242, au lieu de 2360. De ce fait, la chronologie courte, non seulement ne serait pas rallongée avant la XII[e] dynastie, mais deviendrait plus courte encore.

En somme, si la chronologie longue dépasse les bornes de la vraisemblance, la chronologie courte restreint peut-être trop les intervalles entre la XIII[e] et la VII[e], et entre la XIII[e] et la XVIII[e] dynastie[76].

On voit que, réduite aux sources indigènes, la chronologie égyptienne offre encore beaucoup d'obscurités. Il faudrait la découverte d'une « date double » pour l'Ancien Empire, relatant un lever héliaque de Sothis en regard d'une année de règne. Alors on pourrait, à l'aide des tables de nos astronomes, préciser la date exacte de ce règne et fixer définitivement à quelle période sothiaque appartient l'Ancien Empire. En attendant, nous avons adopté personnellement la chronologie courte, car il existe d'autres arguments en sa faveur.

Des synchronismes avec l'Orient proche viennent, à intervalles, confirmer, ou infirmer, les déductions tirées des dates doubles. Nous verrons plus loin que l'Égypte et la Mésopotamie ont subi des invasions et migrations dont le premier choc, reçu par la Mésopotamie, s'est propagé, par contre-coup, jusqu'à l'Égypte. L'invasion des Kassites et des Hittites, que les monuments mésopotamiens fixent vers 2500 et 2000, approximativement, ont leur répercussion en Égypte à la fin de la VIII[e] dynastie, puis, sous la XIII[e] dynastie, et préludent à l'invasion des Hyksôs — faits qui ne concordent qu'avec les dates assignées aux dynasties égyptiennes par la chronologie courte. De même, les relations — attestées par des monuments portant des noms royaux égyptiens — d'une part entre la Mésopotamie, la Syrie et l'Égypte, de la I[re] dynastie à la VI[e] ; d'autre part, entre la Crète et l'Égypte, sous

76. Sur ce sujet, cf. R. Weill, *Bases de la chronologie*, qui défend la chronologie courte. Pour les critiques contre cette dernière, cf. L. Borchardt, *Die Annalen und die zeitliche Festlegung der alten Reichs* ; voir la réponse d'Ed. Meyer, *Die ältere Chronologie Babyloniens Assyriens und Ægyptens* (1925).

l'Ancien et le Moyen Empire, s'ajustent au mieux dans le cadre de la chronologie courte. Les archives concordantes des Égyptiens, des Hittites, des Babyloniens et des Syriens, nous forcent à placer le début de la XVIII[e] dynastie vers 1600.

CONCLUSION La chronologie courte, sans donner aucune date certaine, est toutefois l'hypothèse la plus acceptable dans l'état actuel de la science.

TABLEAU DES DYNASTIES ÉGYPTIENNES.

	Chronologie courte d'après Ed. Meyer	Dates anciennes	Dates rectifiées (1925)
Empire thinite	Ie et IIe Dynasties	3315-2895	3197-2778
Ancien Empire Memphite	IIIe Dynastie	2895-2840	2778-2723
	IVe Dynastie	2840-2680	2723-2563
	Ve Dynastie	2680-2540	2563-2423
Première Période Intermédiaire	VIe Dynastie éléphantite VIIe Dynastie (fictive) VIIIe Dynastie memphite	2540-2360	2423-2242
	IXe et Xe Dynasties hérakléopolitaines	2360-2160	2242-2160
Moyen Empire thébain	XIe Dynastie thébaine	2160-2000	
	XIIe Dynastie thébaine	2000-1785	
	XIIIe Dynastie xoïte	1785-1660	
Deuxième Période Intermédiaire (Dynasties parallèles)	*a)* XIVe Dynastie xoïte *b)* XVe Dynastie Pasteurs d'Avaris XVIe Dynastie Pasteurs d'Avaris XVIIe Dynastie Pasteurs d'Avaris *c)* XVIIe Dynastie thébaine		1660-1580
Nouvel Empire Thébain	XVIIIe Dynastie thébaine		1580-1321
	XIXe Dynastie thébaine		1321-1200
	XXe Dynastie thébaine		1200-1100
Période de Décadence	XXIe Dynastie tanite et thébaine		1100-945
	XXIIe à XXIVe Dynastie bubastites et saïte		945-712
	XXVe Dynastie. Suprématie éthiopienne		712-663
	Suprématie assyrienne		670-663
	XXVIe Dynastie saïte		663-525
	Conquête de l'Égypte par les Perses		525-332
	Alexandre le Grand et les Ptolémées		332-30
	Les Césars depuis		30 av. J.-C.

N. B. — Toutes les dates sont approximatives, spécialement avant 2000 et à l'exception des dates 525, 332 et 30.

III. — La période protohistorique en Mésopotamie

1. — Les Sumériens

La période intermédiaire entre les temps préhistoriques et historiques se discerne en Mésopotamie moins sûrement qu'en Égypte, faute d'un nombre égal de monuments attribuables avec certitude à l'époque protohistorique. Il y existe cependant une évolution parallèle à celle que nous avons suivie chez les Égyptiens, et qui nous mène du stade énéolithique au stade « historique », celui où la civilisation possède un matériel perfectionné et une écriture qui révèle le développement intellectuel.

SITES ARCHÉOLOGIQUES Ceux des temps protohistoriques se révèlent ailleurs qu'en Élam[77]; bien que Suse II reste prospère, c'est maintenant la Mésopotamie qui devient foyer principal. Le fait apparut dès les fouilles françaises à Tello (Lagash) ; mais, depuis le mandat britannique en Irak (1918), des fouilles anglaises et américaines ont exhumé des monuments aussi anciens que Suse II, dans les couches profondes de la plupart des cités sumériennes qui se développeront à l'époque historique : au sud de la Mésopotamie, Éridou (Tell-Abou-Scharein), Our, et dans son voisinage Tell-el-Obéid ; dans le centre, Ouroukh, Shourroupak (Tell Farah), Adab (Tell-Bismaya) ; jusqu'au nord, Kish, et, plus loin, en Haute-Mésopotamie, Samarra et même Assour. La plupart de ces chantiers sont encore en pleine activité[78].

SUMÉRIENS Une race nouvelle, en contact avec les Élamites de Suse II, mais distincte de ceux-ci, a fourni les premiers occupants des cités mésopotamiennes. Nous reconnaissons en elle les Sumériens de l'époque historique : même type physique, même civilisation à un stade plus élémentaire ; nous en suivons le progrès, jusqu'à son plein épanouissement au III[e] millénaire. Le Sumérien[79], un des hommes les mieux doués parmi les Orientaux, est de taille

---

77. Rappelons que la population, encore non identifiée, qui a créé Suse I, semble être la plus ancienne connue jusqu'ici en Asie occidentale.

78. Un résumé très précis des fouilles anglo-américaines en Mésopotamie, de 1918 à 1927, est donné par Langdon, *Ausgrabungen*. Nous utiliserons de préférence cet exposé.

79. Le terme « sumérien » est moderne. Nous l'avons tiré du nom *sémitique* donné par les Akkadiens à la Mésopotamie du Sud : *Shoumer*; en langue sumérienne, ce même nom est *Kengi*.

moyenne, trapu, musculeux ; sa tête sort d'épaules « en portemanteau », par un cou large et court : le crâne, brachycéphale, est globu-



CARTE 3. — BASSE MÉSOPOTAMIE PROTOHISTORIQUE

leux et se relie au cou par une nuque droite, sans saillie ; le nez, fort et proéminent, plutôt qu'aquilin, prolonge le front fuyant ; l'arcade sourcilière, peu saillante, découvre l'œil à fleur de tête. A l'époque la

plus ancienne, la chevelure, longue, couvre le cou et les épaules ; parfois, un chignon, consolidé par un ruban qui ceint la tête, retient les mèches sur la nuque ; la barbe en collier tombe des joues sur la poitrine, en longues touffes divisées ; la moustache est rasée. Vers le IIIe millénaire, la mode prévaut de raser crâne, joues et menton. Alors la face glabre, aux traits saillants, devient caractéristique du Sumérien.

Le costume est ce que les Grecs appellent le *kaunakès*, transcription d'un mot sumérien *gu-en-na*. C'est une pièce d'étoffe à lourdes mèches pendantes, dérivée d'une toison laineuse ; elle comporte des bandes étroites, étagées et cousues les unes aux autres, de 3 à 10 rangs. On l'enroule sur le corps en forme de tunique longue qui laisse l'épaule et le bras droit à nu, ou bien on la drape autour du torse, en large jupon tombant jusqu'aux chevilles. La coiffure, quand on en porte, est un bonnet, un turban, un casque — ornés de plumes, de cornes, d'attributs variables, sur la tête des chefs et des dieux[80].

ORIGINE DES SUMÉRIENS

C'est un problème encore non résolu. Si haut que nous remontions dans le passé en Mésopotamie, la civilisation sumérienne y apparaît déjà évoluée. Or, ses éléments ne semblent pas tous adaptés au pays et quelques-uns doivent venir d'ailleurs. Le kaunakès de lourde laine convient mal à la chaleur humide et indique, à l'origine, un habitat plus froid[81] ; de même, la technique très avancée de la métallurgie, que nous signalerons plus loin, n'a pu s'apprendre sur un sol dépourvu de minerais. Avant de coloniser la Mésopotamie, les Sumériens ont dû séjourner dans une région froide et métallifère, parmi celles qui entourent la plaine des Deux-Fleuves, telles que Anatolie, Caucase, Iran.

De là, des hypothèses diverses sur les contacts très anciens des Sumériens avec d'autres populations. Tout d'abord, il faut écarter, si tentante soit-elle, toute connexion entre les Sumériens et les créateurs de Suse I d'une part, et les Sémites d'autre part. Leur langage, dès que l'écriture le révélera, apparaît isolé et sans rapport avec aucun

80. Iconographie de la fin du IVe millénaire, pour le type, le costume, dans Contenau, *Manuel*, t. I, p. 7, 94, 103-105, 453.
81. Frankfort (*Studies*, I, p. 87), d'après Langdon, juge, au contraire, que le kaunakès indique une origine méridionale (Inde), parce que le Sumérien garde souvent le buste nu, ou parfois se montre complètement nu. C'est confondre l'origine d'un vêtement et son adaptation à un climat. La robe de laine, chaude et lourde, convient à un pays froid ; si les Sumériens tout en la conservant, laissent à nu l'épaule ou le buste, c'est, semble-t-il, pour corriger les inconvénients du kaunakès sous un climat plus chaud. Quant à la nudité complète, elle s'explique par un usage rituel, et on ne peut rien en inférer pour la vie pratique. (Cf. à ce sujet C. M. I, p. 322.)

idiome voisin. Leur céramique indigène diffère de celle qu'on a retrouvée à Suse I, en Syrie et à Anau[82]. Par contre, des analogies qui ne sauraient être toutes fortuites, se constatent dans l'emploi des briques, le décor céramique, la forme des cachets, le style pictographique, entre les Sumériens et des populations fort anciennes de la Russie méridionale et du Kouban d'une part, et celles du Pendjab d'autre part[83]. Certains crânes retrouvés en Mésopotamie sont du type caucasique, comme ceux du Kouban et du Pendjab. Le Sumérien s'apparente à l'*Homo Alpinus*, montagnard brachycéphale, brun, de petite taille, dont l'habitat principal est encore (pour l'Asie) les montagnes et hauts plateaux du Caucase, d'Anatolie, de l'Iran.

Si les Sumériens sont des Caucasiques, ils ont dû participer aux migrations collectives de ceux-ci. Aussi, une hypothèse en faveur les fait-elle arriver au pays des Deux-Fleuves par l'Arménie. L'Asie centrale serait le lieu d'origine des Brachycéphales ; ils en seraient sortis pour occuper tout d'abord les montagnes métallifères de la région du Caucase et se seraient répandus, par la suite, de la mer Noire à l'Indus, à travers l'Anatolie, l'Iran, l'Afghanistan, pour peupler la Mésopotamie, l'Élam, au moins partiellement (après Suse I) et le Pendjab[84].

Une seconde hypothèse, constatant les différences archéologiques entre l'Élam et Sumer, et par contre, les affinités raciales et archéologiques entre Dravidiens et Sumériens, s'appuyant en outre sur la présence en Mésopotamie d'animaux domestiqués du type indien, sur l'usage très caractéristique de la nacre et de la columelle de coquilles marines, suppose que les Sumériens viennent du Pendjab par voie de terre, et aussi par voie de mer, avec relais sur la côte sud-ouest du golfe Persique, où existent d'abondants gisements de minerais (pays de Magan)[85].

Pour d'autres enfin, les Sumériens auraient trouvé, en Mésopotamie, une population sémitique déjà en place[86]. Leurs arguments, basés sur le costume, le port de la barbe et des cheveux, le type physique qui apparaissent sur les monuments, au début du IIIe millénaire ne sont valables que pour une époque relativement tardive ; ils ne

82. Frankfort, *Studies*, I, p. 80.
83. Contenau, *l. c.*, p. 122.
84. Hall, *History of Near East*, 1916, p. 173; Fouilles de Sir J. Marshall à Harappa, cf. Mackay, *Sumerian Connexions with Ancient India*, J. R. A. S., 1925, p. 697 et *Illustrated London News*, 20 sept. 1924, 4 oct. 1924.
85. Hall, *History N-E*, p. 173 ; Frankfort, *Studies*, I, p. 87, 91.
86. Ed. Meyer, *Histoire* (trad.), t. III, § 369 ; Frankfort, *l. c.*, op. 91.

tiennent plus, en présence des monuments figurés antérieurs, qu'on a découverts ces dernières années[87]. D'autre part, l'examen des crânes retrouvés à Our, Kish, etc., atteste qu'un peuple de type physique uniforme, non sémitique, apparenté aux Caucasiques[88] a occupé, avant les Sémites, la Mésopotamie. Ce peuple est bien les Sumériens.

Quoi qu'il en soit de leurs origines, les Sumériens se distinguent des Élamites qui les ont précédés à Suse et sur le versant oriental des Deux-Fleuves, et surtout des Sémites qui leur disputeront la Mésopotamie ; le développement de leur civilisation, commencée dans une région voisine, a trouvé son plein essor dans la plaine qui s'étend du golfe Persique à l'Antitaurus, pendant la période protohistorique.

2. — Les monuments et le développement social

Les éléments primordiaux de la civilisation sumérienne ne se sont précisés qu'au cours de ces dernières années, les fouilleurs étant arrivés au sol vierge, dans quelques cités historiques de Mésopotamie. Jusqu'ici les Sumériens, comme jadis les Égyptiens memphites, semblaient émerger du passé à l'âge adulte, en possession, dès le IIIe millénaire, d'une culture évoluée. Depuis 1920, on a ramené au jour, à Éridou, Our, Kish, Assour, un outillage, des édifices, des monuments figurés, plus archaïques, qui ont permis, en outre, de placer à une date synchronique le matériel similaire trouvé antérieurement à Suse, Moussian et Lagash.

Comme en Égypte, il est presque impossible de tracer une démarcation rigoureuse entre les monuments de l'époque protohistorique et les premiers de l'époque historique. Nous ne possédons qu'un critérium approximatif : *l'écriture*, et nous attribuerons à la protohistoire les monuments de type archaïque qui ne montrent aucune trace d'écriture.

PREMIER OUTILLAGE SUMÉRIEN Il a dépassé les stades paléolithique et néolithique, dont l'évolution s'est opérée ailleurs qu'en Mésopotamie : si haut qu'on remonte dans le passé, tout ce qu'on trouve en Mésopotamie est du stade *énéolithique*. Le matériel archéologique y est en contact, très rare-

87. C. M., t. I, p. 102, 125.
88. Conclusion de Keith, dans Hall-Woolley, *Ur-Excavations*, t. I (1927).

ment, avec la céramique peinte de Suse I, mais, le plus souvent, avec la poterie rouge (*red ware*), et la poterie polychrome de Suse II, comme dans toute l'Asie antérieure[89]. Nous débutons d'ordinaire, en Mésopotamie, avec la période de transition, Suse I *bis*, ce qui fixe approximativement la date : v^e millénaire, pour la venue des Sumériens dans la région des Deux-Fleuves.

Le développement des Sumériens rivalise dès lors avec celui des Élamites de Suse II, dont ils utilisent parfois les inventions ; mais ils se distinguent des Élamites par le costume (kaunakès au lieu du lin fin), par l'armement (qui ne comporte pas l'arc élamite), par la domestication des bovidés et de l'âne, qu'on ne retrouve pas encore figurés, à cette époque, en Susiane. Enfin, nous verrons que la langue et l'écriture distinguent les Élamites des Sumériens.

MOBILIER DES VIVANTS ET DES MORTS Il subsiste dans des fonds de cabane en terre battue et roseaux, et dans des tombes creusées à même le sol, premiers types d'établissements sédentaires[90]. Les squelettes mal conservés y sont déposés, soit étendus, soit contractés, rarement dans des sarcophages de terre cuite, le plus souvent enveloppés de nattes. Il ne semble pas que des coutumes rituelles définies existassent pour les sépultures, mais l'espoir d'une survie après la mort est attesté par le mobilier funéraire.

En silex et en pierre polie, ce sont couteaux, haches, pointes d'épieux, hoyaux, socs de charrue, meules à grains et faucilles. Une céramique grossière d'argile rouge fournit les trois formes : assiettes, gobelets, bouteilles. Certains vases ont pour décor l'oxydation noire produite par la cuisson (comme en Égypte préhistorique) ; çà et là, on trouve un décor géométrique ou naturaliste, noir sur fond vert. Les amphores polychromes du style de Suse II, sont manifestement importées de l'Élam, quant aux vases thériomorphes, ils n'apparaissent que très rarement. Langdon signale un seul exemple sumérien de vase thériomorphe (en forme de porc), à Kish.

Le cuivre est d'abord le seul métal en usage ; il complète l'outillage lithique et fournit, à l'état presque pur, des haches, pointes, poignards et vases. Plus tard l'or et l'argent apparaissent en quantité dans les tombes des chefs[91]. Les femmes recherchent les perles, les anneaux, bracelets et épingles de cuivre ; mais, pour la parure, elles font aussi

89. Le fait que la céramique de Suse I et surtout de Suse II, apparaît sporadiquement dans les couches anciennes de Sumer, n'est connu que depuis les fouilles anglo-américaines (1919-1927).
90. Voir ce qui a été dit *supra*, p. 71, à propos de Tepeh-Moussian.
91. Par ex. les trésors des premiers rois d'Our, au début de la période historique.

venir d'Anatolie et de l'Égée lapis-lazuli, cornaline, agate, obsidienne, en perles rondes ou cylindriques. Deux produits spéciaux à la région du golfe Persique fournissent une décoration à tous usages : la columelle nacrée de grandes *coquilles*, que l'on détache en plaquettes, et le *bitume* solidifié, que l'on découpe en fragments de toutes dimensions, ou le bitume, avant dessiccation, qui sert de support au décor de tout genre. Employés isolément, ou en incrustations, nacre et bitume donnent un coloris noir et blanc, auquel le lapis, la cornaline, le jaspe, l'agate ajoutent des touches rouge, bleu, orangé, d'une tonalité riche et dense, caractéristiques de l'art sumérien.

MONUMENTS D'USAGE COLLECTIF Les temples, palais, forteresses, magasins, commencent à dépasser en importance les manifestations d'art individuelles : preuve que la société policée s'organise. Près des grandioses monuments de l'époque historique, on vient de déblayer, à Our, Orouk Eridou, des temples et tombeaux plus anciens. Aucun d'eux n'est antérieur à l'usage de l'écriture ; toutefois, ils révèlent par l'usage de la pierre, à côté de la brique, par l'invention des voûtes à encorbellement (plus tard à voussoires et coupoles), par l'emploi des colonnes, bas-reliefs[92], une maîtrise architecturale telle qu'il faut bien concéder aux constructeurs plusieurs siècles pour l'apprentissage de cette technique, avant l'exécution des édifices datés par l'écriture. Or, deux monuments peuvent être attribués à cette période de préparation :

A Lagash (*Tello*) un édifice exhumé est sur plan rectangulaire très net, avec angles orientés par rapport aux points cardinaux. Deux chambres, séparées par un mur plein, avec portes indépendantes, forment le corps principal (8 mètres × 6 mètres) ; ce bloc est noyé jusqu'aux trois quarts de sa hauteur (dispositif qui se retrouvera en Égypte, aux tombeaux thinites) dans un massif rectangulaire de briques formant socle ; les murs subsistants des chambres dépassent ce socle de 3 mètres[93]. Toute la construction est en briques de petite taille (0,22 × 0, 13 centimètres), plan-convexes, plates sur une surface, convexes sur l'autre, profil caractéristique des plus anciens matériaux sumériens. Les briques sont crues ou cuites ; elles adhèrent entre elles, non par mortier, mais par une couche de ce bitume[94] que produit le pays. Des lits de gypse alternent avec des lits de briques ; le dallage du socle et des chambres est aussi de gypse (recherche de coloris connue

92. Cf. *infra* chap. IV.
93 C. M., t, I, fig. 319 et p. 451.
94. Technique décrite par Hérodote (I, 179), à propos de l'enceinte de Babylone.

aussi de l'Égypte thinite). On ne sait quelle destination avait cet édifice, ses dimensions permettent cependant de l'attribuer à un service public (magasins, trésor ?), et le plan s'en retrouve dans des édifices de l'époque historique[95].

A *Assour*, les fouilles du Dr Andrae ont révélé, au-dessous de la première couche historique (couche G) une période plus archaïque, la couche H, marquée par une céramique rouge à décor noir, et les substructures d'un édifice en briques, remanié au cours des siècles, que les textes des temps historiques désignent comme un temple à Ishtar[96]. Dans sa partie la plus ancienne, l'édifice présente un plan bien défini, qui se retrouvera, au début de l'époque historique, à El-Obéid[97], et dont le dispositif n'est pas sans rapport avec celui des plus anciens temples égyptiens : une porte monumentale donne accès à un couloir ; celui-ci monte obliquement vers le mur d'enceinte qu'il atteint, non en son milieu, mais sur un des côtés. Une cour rectangulaire, à ciel ouvert, précède un sanctuaire, réduit étroit et long, disposé en largeur; le long des murs court une banquette, socle pour des statues d'orants ; au fond, l'emplacement réservé aux statues divines ; sur le sol, un bassin d'eau lustrale, des tables d'offrandes, des socles de statues, en forme de sièges incrustés, etc.[98].

DÉCORS DES TEMPLES ARCHAÏQUES

Il a survécu çà et là dans des monuments isolés que les trouvailles d'Assour permettent de rattacher au mobilier religieux : statues, bas-reliefs, meubles décorés, qui outre leur intérêt archéologique, fournissent la preuve d'un développement intellectuel capable d'élaborer mythes, religion, culte. Des statuettes de terre cuite, du style le plus grossier, figuraient déjà, dans Suse I, la Grande Déesse de la fécondité, sous la forme d'une femme nue, aux bras ouverts, ou ramenés sur la poitrine pour soutenir ou presser les seins ; un triangle pointillé indique le pubis sexué[99]. La même technique apparaît pour les premières idoles en Égypte, en Syrie, dans l'Égée, à Chypre. Le temple d'Assour, déjà cité, a livré des statuettes d'albâtre de ce type, qu'y avaient déposées les dévots d'Ishtar[100]; aucune inscription ne les accompagne.

95. C. M., t. I, fig. 332, p. 436.
96. C. M., t. I, fig. 320 et p. 452.
97. C. M., t. I, fig. 333.
98. Voir la reconstitution proposée par Andrae, *Der Ischtartempel in Assur*, reproduite aussi par Bosch-Gimpera, *Historia de Oriente*, t. I, p. 187.
99. *Supra*, p. 67 et C. M., t. I, fig. 265-266, p. 429.
100. Andrae, *Ischtartempel*, pl. 31-42, 44, 48.

En pays Sumer, les progrès de la statuaire sont visibles dans de petites figurines, en cuivre pur, qui représentent le buste de la même déesse nue, bras croisés sous la poitrine, dont les jambes confondues s'effilent en forme de clou[101]. On plantait ces simulacres sous le pavage des sanctuaires, ou à l'angle ouest des temples. Ce sont des imitations améliorées des statuettes d'argile (*supra* p. 66); les détails de la coiffure, de la face montrent une évolution de l'art qu'on peut suivre, par des pièces semblables, jusqu'à l'époque historique.

Les porte-offrandes, cylindres en bitume, que nous avons signalés aussi en Élam, à Suse II, sont vraisemblablement des objets cultuels, destinés à supporter soit un plateau d'offrandes (destination que des instruments semblables ont, en Égypte, jusqu'à l'époque memphite), soit des vases qui ont une base en pointe. Ils sont décorés de figures qui conviennent à cette destination[102] : défilés de bovidés et capridés qui vont servir à la table du dieu, et animaux sacrés : tel l'aigle aux ailes déployées, qui sera défini plus tard, par des textes, comme l'attribut du dieu Nin-Girsou.

PALETTES DE PIERRE ET DE BITUME

Des plaques rectangulaires, à trou central, circulaire ou carré, qui apparaissent à la même époque, en Élam et à Sumer, semblent avoir joué le rôle d'ex-votos, suspendus aux murs des temples ou des tombeaux, pour une décoration mobile, antérieure peut-être au décor fixe des bas-reliefs de l'époque historique (comparer avec les palettes égyptiennes).

A Suse II, ce décor représente des animaux en style naturaliste, avec les épisodes usuels d'herbivores assaillis par le lion, ou les aigles hiératiques[103]. D'autres plaques, d'une technique grossière, figurent des hommes vêtus du kaunakès archaïque, à mèches laineuses, préparant des offrandes, au son de la harpe, parfois tuant des fauves, parfois dansant[104]. Par le style et le décor, ces plaques sont les prototypes de monuments tout pareils, mais définis et datés par des textes archaïques, où sont figurés des défilés d'offrandes animales, des scènes de libation à des dieux coiffés de couronnes et assis sur des trônes, des aigles hiératiques, motifs qui se retrouveront sur bas-reliefs dans les temples à Kish, Tell-el-Obéid, Tello, au début des temps historiques[105].

101. C. M., t. I, fig. 330 et p. 457
102. C. M., t. I, fig. 305 à 310.
103. *Ibid.*, fig. 315-6.
104. *Ibid.*, fig. 20-21, 317-18.
105. *Ibid.*, fig. 338 (Nippour), fig. 339, fig. 348, plaque datée d'Our-Nina (Lagash) ; fig. 350, l'aigle-totem de Lagash.

Au mobilier rituel des temples, nous rattacherons la « base circulaire » provenant de Tello : sur le pourtour de deux rouelles de pierre circulent des Sumériens à kaunakès velus, tête rase ou avec cheveux, les mains jointes, en attitude rituelle, conduits par deux personnages tenant, l'un une crosse (harpé?), l'autre un bâton de commandement : dans cette représentation collective d'une population qui célèbre des rites (mal définis, puisque l'écriture manque), les chefs ne se distinguent encore ni par la taille, ni par la couronne, mais seulement par leur place en tête du défilé, et par des insignes très archaïques de commandement[106]. Nous avons signalé des scènes de même style sur les palettes égyptiennes protohistoriques (*supra*, p. 93). Un autre fragment de Tello nous montre deux personnages dont l'un assis sur un trône, la tête ornée de cornes, représente un dieu qui porte à ses lèvres un gobelet ; l'autre, barbu, avec coiffure à chignon retenu par un ruban, assomme d'un coup de bâton un captif aux mains liées[107] ; c'est sans doute le chef, peut-être déjà le roi de Lagash, sacrifiant une victime humaine à son dieu. Déjà le style des figures annonce celui des premiers monuments à inscriptions.

THÈMES PLASTIQUES DES PETITS MONUMENTS

Ceux-ci ne retracent pas des scènes de la vie collective, mais révèlent plutôt des préoccupations individuelles, magiques ou religieuses. Sur la panse des vases peints, sur la nacre des coquilles, au revers des sceaux-cachets en argile (nombreux à l'origine), au pourtour des cylindres en argile, lapis, cornaline (qui remplacent les cachets depuis le IIIe millénaire), nous retrouvons le même décor, qui subit une évolution commune, mieux saisissable en Mésopotamie qu'en Égypte, grâce à la multiplicité de ces petits monuments.

Comme en Élam, à un décor prétendu géométrique s'ajoutent des tableaux de cette vie animale ou végétale, observée avec tant d'acuité par les premiers civilisés : taureaux paissant dans de calmes pâturages ; bouquetins, capridés rongeant les arbrisseaux, ou bien lancés à vive allure, ou encore jouant, luttant, bondissant dans une allégresse qu'interrompt soudain l'aigle qui fond du ciel sur leur dos, le lion qui les mord au muffle, ou qui étreint, de ses griffes puissantes, ses passives victimes[108]. Selon sa fantaisie, l'artiste aligne les animaux en défilés uniformes, ou les distribue en couples, antithétiques ou symé-

106 C. M., t. I, fig. 322-326 et p. 454.
107. *Ibid.*, fig. 327 et p. 455.
108. *Ibid.*, fig. 270, 271, 278 à 294, 302, 315, 318. Les palettes égyptiennes comportent ces mêmes motifs.

triques, de part et d'autre d'un arbre, d'un autre animal ou d'un homme[109]. Si exigeant que soit déjà le goût esthétique, de telles scènes ne sont pas peintes ou gravées pour l'amour de l'art pur : elles ont la valeur de phylactères, de talismans[110] ; ce sont des transcriptions pictographiques de formules magiques orales. Or, la reproduction, le tableau d'une formule magique n'est efficace qu'à la condition d'être identique à son modèle ; elle ne tolère pas de variantes (sinon intentionnelles), elle n'admet pas la liberté d'interprétation artistique.

A mesure que l'intelligence des Sumériens crée mythes, rituels magiques et religieux, ces scènes naturalistes s'efforcent d'en exprimer aussi le sens abstrait. Alors apparaissent les végétaux, qui symbolisent la vie, la floraison annuelle, la renaissance ; on imagine des animaux mythiques ou fabuleux, serpents entrelacés, griffons ailés, félins à cous de serpent, aigles léontocéphales, taureaux à tête humaine, protomes conjugués de bovidés, de capridés, soit traités isolément, soit en action combinée avec des êtres hybrides, des animaux anthropomorphiques, ou des types purement humains, pourvus d'attributs divins : tout un monde d'êtres mythologiques dont les faits et gestes gouvernent le destin des hommes ; ils serviront de thèmes[111], inépuisablement, à l'iconographie des temps historiques, où des textes préciseront leurs noms et leurs actes[112]. Aussi reconnaissons-nous déjà sur ces tableaux anépigraphes : l'arbre de vie, l'aigle d'Étana ou de Nin-Girsou, le taureau Enkidou, le bon héros Gilgamesh[113], etc. Figures à la fois talismaniques et mythiques, elles transcrivent, à leur façon, des récits mythologiques, qui se sont transmis de bouche en bouche et ont précédé la littérature écrite.

UNIFORMITÉ ET DIFFUSION DES THÈMES PLASTIQUES

Ainsi se constitue, au cours de la période protohistorique, un répertoire immense de thèmes plastiques, créé pour illustrer le sens, sinon le son, de formules magiques et de récits auxquels l'écriture phonétique n'avait pas encore fourni un moyen d'expression approprié.

Ce répertoire est remarquable par son uniformité et sa diffusion. Le caractère religieux des motifs explique qu'ils soient restés inchangés, et qu'on les utilise encore, après que l'écriture a précisé le sens des

109. Cf. *supra*, p. 88, le même décor en Égypte protohistorique.
110. Cf. *supra*, p. 91.
111. C. M., t. I, fig. 295, 303, 304, 331, 336, 345; Frankfort, *Studies*, t. I, pl. XI et VII; Weber, *Altorientalische Siegelbilder*, *passim*.
112. Cf. C. M., t. I, fig. 357, plaque de bitume datée d'Entéména.
113. *Ibid.*, fig. 112 à 115, 146, 148, 303, 316, 328 ; Weber, *l. c.*, *passim*.

figures, jusqu'aux temps les plus rapprochés de nous. Au cours des siècles, cependant, leur originalité s'épuise et se fige. Véritables poncifs, lieux communs d'un art qui n'avait pas encore de littérature écrite, ils sont comparables aux épithètes du genre « homérique », trouvailles savoureuses au début, qui, par leur répétition sempiternelle, dégénèrent en formules.

Cette uniformité est d'autant plus sensible que ces thèmes plastiques seront répandus, avec les mythes et la magie des Sumériens, par toute l'Asie antérieure, dans l'art de tous les peuples en contact avec les Sumériens, et que, jusqu'aux époques récentes, ils fourniront le décor des bas-reliefs, de la glyptique, de la céramique, des tissus, des bijoux, etc. Leur expansion atteindra l'Égypte, aux époques où les rapports avec l'Asie antérieure sont fréquents : déjà avons-nous retrouvé ces motifs sur les palettes et sur les petits monuments protohistoriques des Égyptiens du Nord ; ils y persisteront au début de la période thinite.

Comment expliquer cette durée et cette diffusion, sinon par la signification religieuse et utilitaire du premier art élamite et sumérien ?

CONCLUSION

Comme en Égypte, l'art plastique de la protohistoire est une pictographie, qui tend de plus en plus à l'abstraction, s'oriente vers l'invention capitale de l'écriture, dans le même temps que les grands monuments indiquent la concentration des moyens de pouvoir et l'organisation d'une vie sociale.

3. — L'ÉCRITURE

C'est aussi dans les cités sumériennes qu'on a retrouvé les premiers exemples de l'écriture mésopotamienne, aboutissement logique du progrès des premiers monuments figurés vers une expression graphique de la pensée.

A) De la Pictographie a l'Écriture cunéiforme

PICTOGRAPHIE ET IDÉOGRAMMES

A l'origine, cette écriture dérive de la pictographie. Aussi les inscriptions les plus anciennes[114] de la Mésopotamie sont-elles écrites en signes figuratifs, pictographies abrégées d'êtres ou d'objets, qui sont des *idéogrammes*, comparables de toute façon à ceux de l'Égypte. Déjà à Suse II et à Tello, on avait retrouvé des textes écrits en idéogrammes simplifiés — nous les appelons linéaires — mais où l'on reconnaissait encore main, pied humains, tête de taureau, vases, édifices. Les fouilles les plus récentes, qui ont pénétré sur bien des points jusqu'au sol vierge, ont exhumé un matériel beaucoup plus riche d'inscriptions pictographiques[115]. Le monument le plus caractéristique provient de Kish : tablette d'argile où sont gravés une tête humaine, de face et de profil, un pied, une main, un naos sur traîneau, un pilier, etc., signes non encore stylisés, qu'un Nilotique aurait pu interpréter aussi bien qu'un Mésopotamien[116]. Nous possédons là une inscription qui est déjà un texte écrit, mais qui reste, par sa facture, une pictographie.

Avant d'expliquer comment ces idéogrammes sont devenus des phonogrammes, notons que l'écriture mésopotamienne n'a pas respecté les formes réelles des êtres et des objets (ce que, au contraire, l'Égyptien a fait dans ses hiéroglyphes) ; dès la fin du IIIe millénaire, cette écriture évolue vers une stylisation qui se poursuit en deux étapes.

PREMIÈRE STYLISATION : SIGNES LINÉAIRES

L'origine de la stylisation est dans le matériel employé pour écrire. Bien que l'écriture mésopotamienne se rencontre sur pierre, sur bois, sur parchemin, sur papyrus même, à de rares moments, son support usuel est l'argile molle, produit inépuisable, fourni par le sol. Sur l'argile, on ne peut écrire que par incision, à l'aide d'une pointe, ou par impression, au moyen d'un cachet ou cylindre gravé. Laissons de côté le procédé de l'impression, parce que les caractères gravés sur cachets ou sur cylindres ont eux-mêmes suivi la même évolution que ceux écrits directement sur argile. Pour écrire sur l'argile, les scribes ont tout d'abord usé d'un instrument à pointe fine et de section ronde[117], capable de tracer des traits en lignes minces et d'un aspect uniforme. De là, le caractère linéaire des premières inscriptions.

Le dessin sur argile molle est malaisé. Il s'agit d'esquisser des figures d'êtres ou objets en les cernant de traits souples et sans rupture de continuité : cela, les dessinateurs égyptiens l'exécutaient avec une extrême virtuosité, sur papyrus ou sur pierre, avec leur pinceau ou

114. Les plus significatives de ces inscriptions sont énumérées dans Contenau, t. I, p. 208. L'auteur appelle *pictographe* ce que nous appelons *idéogramme*.

115. Langdon, (*Ausgr.*, p. 63, 73.

116. Langdon, *Kish*, t. I, p. 99 ; C. M., t. I, fig. 91.

117. Nous ne pouvons exactement définir la nature de ces pointes, aucun spécimen n'en ayant été retrouvé. Cf. C. M., t. I, p. 236.

calame; mais, sur l'argile les traits courbes ne peuvent être incisés sans bavures. C'est ce qui explique que bientôt les scribes mésopotamiens remplacèrent les lignes courbes et continues par des petits traits brisés et courts, les uns verticaux, d'autres obliques ou horizontaux et supprimèrent, par une simplification méthodique, tout détail difficile à exécuter. Nous appelons signes *linéaires* cette première stylisation graphique. Malgré la simplification poussée parfois très loin,

	1	2	3
Pied..........			
Bœuf..........			
Oiseau........			
Poisson........			
Étoile..........			
Bucrâne........			
Soleil..........			
Épi............			

Évolution de l'idéogramme au cunéiforme.
(D'après J. H. Breasted.)

1. Signes idéographiques linéaires ; 2. Stylisation linéaire, tournant au cunéiforme; 3. Stylisation cunéiforme.

les idéogrammes demeurent longtemps reconnaissables ; dans cet amas de petits traits, on distingue encore les êtres ou objets, prototypes des signes.

Cette écriture linéaire apparaît un peu avant le IIIe millénaire et persiste, plus ou moins localement, jusque vers 2500. Elle trace les noms des personnages, ou les légendes des scènes figurées, sur les monuments des premiers rois, ou dynastes sumériens : ainsi, des figures non datées, comme celles des monuments Blau, du « personnage aux plumes » de Lagash[118] ; d'autres pièces, telles que la masse d'armes de

118. C. M., t. I, p. 460 et fig. 89 et 321.

Mésilim, roi de Kish, les lances, vases, meubles des rois d'Our, des princes Our-Nina, Entéména de Lagash[119], ne restent plus pour nous anonymes, parce qu'elles sont surchargées de signes linéaires. Plus rarement, on découvre aussi des tablettes épigraphiques, sans personnages figurés, documents où l'écriture linéaire se suffit déjà à elle-même[120].

DEUXIÈME STYLISATION : LES CUNÉIFORMES

Dès la fin du IVe millénaire, on remarque, dans le rendu des signes linéaires, certains traits qui ont l'aspect d'un clou à tige mince et tête bifide[121]. C'est le début d'une stylisation encore plus systématique, qui s'affirme vers 3000 et semble en bonne voie d'achèvement dès le temps de Goudéa (vers 2500)[122] ; elle résulte d'une modification dans la pointe qui servait à inciser l'argile. L'expérience professionnelle détermina les scribes à choisir comme poinçon scripturaire ce que nous appelons le « style », fait d'un roseau dur, de section cylindrique, dont un des bouts reste tel, tandis que l'autre est taillé en biseau. Aucun *style* n'a été conservé jusqu'à nous ; des expériences faites pour reconstituer la technique de l'écriture sur argile permettent toutefois de savoir comment le scribe procédait. Il enfonçait dans la tablette d'argile molle le style, du côté taillé, puis dégageait son instrument par une légère traction de droite à gauche (s'il écrivait horizontalement), et de haut en bas (s'il écrivait verticalement) ; sur l'argile reste l'empreinte d'un coin (là où le style s'enfonce), suivi d'un trait mince (là où le style se relève) : c'est-à-dire le dessin d'un clou, couché, droit ou oblique. D'où le nom de *cunéiforme*, en forme de « clou », *cuneus*, donné par les modernes aux signes de cet aspect.

Sous cette armature hérissée de coins et de pointes, les figures primitives des idéogrammes ne sont plus reconnaissables[123], d'autant moins que la fantaisie des scribes s'exerça pour simplifier les contours, ou pour distinguer les signes les uns des autres, au moyen de traits, c'est-à-dire de clous additionnels[124]. La difficulté d'apprendre toutes les combinaisons de traits fut grande : nous nous en apercevons par le fait qu'on a retrouvé de nombreux répertoires des idéogrammes, devenus figures conventionnelles. La stylisation est poussée à un point tel que les scribes durent classer les signes, non selon leur espèce

119. *Ibid.*, fig. 86, 328, 338, 348, 357.
120. Par exemple, la stèle archaïque de New-York, C. M., t. I, fig. 90.
121. Voir certains signes dans les tablettes de Ournina et d'Eannatoum, C. M. fig. 348 et 86.
122. Incr. de Goudéa, où des cunéiformes remplacent la plupart des linéraires.
123. C. M., t. I, fig. 88.
124. A ce sujet, cf. C. M., t. I, p. 217. Sur la technique de l'écriture, cf. l'intéressant opuscule de J. H. Breasted (cité *supra*, p. 105, n. 46) qui étudie les cunéiformes après les hiéroglyphes.

naturelle (homme, animaux, végétaux, etc.), mais suivant un ordre arbitraire, qui ne tient compte que des apparences graphiques[125]. Les assyriologues modernes éprouvent naturellement les mêmes difficultés : aussi classent-ils les idéogrammes cunéiformes d'après le nombre de clous : signes d'un, deux, trois clous, etc. Telles sont les transformations au cours desquelles les pictographes primitifs sont devenus des signes complexes purement conventionnels. Dans ce passage du naturalisme à l'abstraction, nous retrouvons un penchant des Mésopotamiens, qui caractérise aussi le décor de leur céramique et de leur glyptique.

Les idéogrammes subsistent, cependant, dans cette écriture stylisée, et y conservent le même rôle que dans les hiéroglyphes d'Égypte. Sous leur aspect conventionnel, les assemblages complexes de cunéiformes gardent leur valeur de signes figuratifs. D'où l'habitude prise par les scribes mésopotamiens de dresser, à l'usage des étudiants, des tables de concordance, où nous voyons les signes pictographiques originels dessinés avec leurs contours naturels, et, en regard, leurs dérivés sous l'armature cunéiforme. Ces tableaux rudimentaires ont été largement continués par les assyriologues modernes qui s'efforcent de dresser la liste complète des prototypes primitifs et de leurs transformations successives en signes linéaires, puis en signes cunéiformes[126], — chapitre de la formation de l'écriture, dont l'intérêt vaut pour toute civilisation humaine.

B) Écriture figurative et phonétique

IDÉOGRAMMES ET PHONOGRAMMES

Quel que soit son aspect extérieur, linéaire ou cunéiforme, l'écriture mésopotamienne, telle l'écriture hiéroglyphique d'Égypte, comprend des signes figuratifs = idéogrammes, et des signes phonétiques = phonogrammes[127].

Comme nous l'avons vu en Égypte, l'écriture figurative utilise des *rébus*, mode imparfait d'expression.

Pour rendre toutes les nuances du langage parlé, préciser les sens variés d'idéogrammes polyphones ou homophones, il faut une notation phonétique ; l'écriture mésopotamienne eut besoin de *phonogrammes*.

125. C. M., t. I, fig. 95 (table mésopotamienne) et fig. 96 (table moderne).
126. Cf. Thureau-Dangin, *Recherches sur l'origine de l'écriture cunéiforme* ; et Ch. Fossey, *Manuel d'Assyriologie*, t. II.
127. Cf. *supra*, p. 100 sqq..

De même qu'en Égypte, les signes phonétiques mésopotamiens ne forment pas un matériel scripturaire nouveau. Ce sont aussi des idéogrammes désaffectés, auxquels on n'attache plus que la valeur du son qu'ils représentent dans le langage parlé.

SYLLABIQUES = COMPLÉMENTS PHONÉTIQUES

Pour réaliser dans la pratique cette notation phonétique, les scribes mésopotamiens ont adopté un système qui diffère de celui qui a prévalu en Égypte. Nous avons vu que les Nilotiques ont analysé les sons simples (alphabétiques) et les sons composés (syllabiques), et les ont notés par des signes qui correspondaient effectivement à une consonne (son alphabétique), ou à 2 ou plusieurs consonnes (sons syllabiques)[128]. Les Mésopotamiens décomposent leurs mots, non par consonnes isolées, mais par syllabes[129]. Soit le signe qui représente un *chemin* : il se diviserait, non pas en 6 lettres, mais en 2 syllabes : *che* (syllabe ouverte, terminée par une voyelle)+*min* (syllabe fermée, terminée par une consonne). Ceci admis, il fut convenu que l'idéogramme employé comme signe phonétique notera la valeur de sa *première syllabe*. Le signe du chemin vaudra *che*[130].

Tout idéogramme, ayant reçu comme valeur phonétique la première syllabe de son nom, en langage parlé, peut, dès lors, servir de *complément phonétique* (*supra*, p. 102), pour préciser la lecture et le sens d'un autre idéogramme polyphone. On prit pour règle de noter au moyen du complément phonétique le son de la *dernière syllabe* d'un idéogramme donné. Ainsi, dans le mot *manche*, *che* final serait écrit par le signe : che(min). D'autre part, pour écrire « chemin », on dessine l'idéogramme-cunéiforme voulu, et, pour faire lire « chemin » (et non : route, voie, allée, etc.), on ajoute un idéogramme désaffecté, devenu phonogramme, dont la première syllabe est *min* : par exemple, « min (ce) », ou même « main », pareils jeux de mots [étant admis, comme pour la lecture de nos rébus.

SYLLABAIRES

Pour écrire correctement les cunéiformes phonétiques (et aussi les hiéroglyphes), il fallait connaître très exactement toutes les lectures syllabiques que la langue parlée leur attribuait. Aussi rédigeait-on pour les élèves-scribes des tablettes, que nous appelons *syllabaires*, qui donnent sur plusieurs colonnes : 1° le signe cunéiforme ; 2° son nom ; c'est-à-dire ce qu'il représente

128. *Supra*, p. 104.
129. Dans ce système, la voyelle est, en principe, adhérente à une syllabe, donc s'écrit sans un signe spécial. Cependant, à certaines époques, il existe des signes pour rendre les voyelles *a*, *e*, *i*, *ou*.
130. C'est ce que nous appelons l'*acrophonie*, son de la première lettre ou syllabe d'un mot.

comme idéogramme, ou ce que signifie sa forme graphique ; 3° ses lectures phonétiques ; 4° sa signification, suivant la lecture[131]. Ces documents sont, comme on le pense, aussi utiles aux assyriologues modernes qu'ils l'étaient aux Mésopotamiens.

DÉTERMINATIFS

En Mésopotamie, comme en Égypte, ils s'ajoutent aux compléments phonétiques. Quand on les place en fin de mots, ils aident à préciser le sens (objet, animal, abstraction, etc.) ; quand ils sont en tête du mot, ils ne sont autre chose que l'idéogramme primitif. Le signe qui précède les noms de dieux est le signe : dieu ; celui qui est devant les noms des villes ou des pays, le signe : ville, ou pays, etc. La coupure des mots est aussi facilitée au lecteur par l'usage des déterminatifs[132].

CONCLUSION

Comme les hiéroglyphes, l'écriture mésopotamienne est un système complexe qui utilise conjointement : idéogrammes, phonogrammes et déterminatifs. Elle n'est jamais arrivée à l'alphabet phonétique : d'une part, elle use exclusivement de syllabiques ; d'autre part, elle n'a jamais renoncé aux idéogrammes, bien qu'ils soient devenus aussi conventionnels, sous l'aspect cunéiforme, que l'auraient pu être des signes algébriques ou alphabétiques[133].

LANGUES ÉCRITES EN CUNÉIFORMES

Elles sont variées, ce qui prouve la souplesse réelle de ce système graphique, en apparence d'application difficile :

1° La langue parlée par les *Sumériens* a été la première écrite en signes phonétiques linéaires, puis en cunéiformes. « C'est une langue simple, dont beaucoup d'éléments sont monosyllabiques et, par suite, homonymiques. Les nuances expressives et grammaticales s'obtiennent par addition d'éléments, non par flexions ; les constructions de propositions sont indiquées par l'ordre des mots dans la phrase. Ces caractères rattachent le sumérien aux langues dites agglutinantes[134], mais le vocabulaire semble ne présenter aucune parenté avec d'autres langues connues[135]. »

131. Voir une tablette syllabaire dans C. M., t. I, fig. 97. Retrouvés très nombreux en Mésopotamie, les syllabaires en Égypte sont presque inexistants.

132. C. M., t. I, p. 220-21.

133. Pour une étude comparée des écritures orientales, consulter les *Notices sur les caractères étrangers anciens et modernes de l'Imprimerie Nationale*, publiées par un groupe de savants, et réunies par Ch. Fossey.

134. Des tentatives toutes récentes ont été faites par M. Autran pour rattacher le sumérien à l'indo-européen, et par le Dr. Rivet pour y retrouver le vocabulaire océanien. Il faut attendre confirmation de ces recherches très intéressantes.

135. C. M., t. I, p. 164.

Le sumérien a disparu de l'usage courant dès la fin du IIIe millénaire, par suite de l'influence prépondérante des Sémites qui ont imposé à la Mésopotamie, avec leur domination politique, leur langage. Toutefois, le sumérien est resté en usage, chez les Sémites mêmes, comme langue sacrée, réservée surtout au culte et aux prêtres. On a donc continué à écrire en sumérien des textes religieux ; les copies que nous en avons sont souvent postérieures à 2500.

Ces particularités ont fait supposer à quelques savants (dont le plus notable fut Joseph Halévy) que le sumérien n'a pas réellement existé en tant que langue ; ce ne serait qu'une allographie (autre forme d'écriture) de la langue sémitique, laquelle a prévalu en Mésopotamie. Cette théorie, très combattue dès l'origine, n'est plus soutenable depuis que les dernières fouilles ont multiplié les textes épigraphiques très anciens, de type exclusivement sumérien[136].

2° La langue parlée par les *Sémites*, qui ont envahi la Mésopotamie au détriment des Sumériens, n'était pas écrite avant leur prise de contact avec les Sumériens. Les Sémites adoptèrent l'écriture linéaire, puis cunéiforme, mais non la langue sumérienne[137]. D'où il résulta que les idéogrammes et les phonogrammes qui correspondaient à un sens et à des sons déterminés par les Sumériens, signifièrent pour les Sémites des mots de même *sens*, mais de *sons* différents. Pour chaque cunéiforme, il y avait une lecture en sumérien, et une lecture en sémitique ; les syllabes étaient différentes dans l'une et l'autre langue. Par exemple, le nom en cunéiformes de la Mésopotamie du Sud se lisait *Ken-gi* pour les Sumériens, et *Shou-mer* pour les Sémites.

Nous appelons *akkadien* le dialecte sémitique parlé par les Sémites, du nom donné par eux à la partie nord de la Basse-Mésopotamie, pays d'Akkad (ou de la ville Agadé). Pour nous, ce nom *Akkadien* recouvre en réalité deux dialectes très voisins : 1° Le dialecte des Sémites de Basse-Mésopotamie, dont Babylone sera la ville la plus célèbre, non la plus ancienne, et qu'on appelle souvent le *babylonien* ; 2° le dialecte parlé par les Sémites établis plus au Nord, dans la région d'Assour, et que nous appelons l'*assyrien*[138]. Ces deux dialectes ne présentent entre eux que de faibles différences. Babylonien et assy-

136. Cf. Ch. Fossey, *Manuel d'assyriologie*, t. I, 280 sq, et C. M., t. I, p. 225 sq.

137. C. M. , t. I, p. 204.

138. L'écriture cunéiforme, en Assyrie, est devenue plus simple et plus régulière, par sélection des traits et élimination des traits obliques (Fossey, *Notices*, p. 13).

rien ont fourni la majeure partie des textes écrits en cunéiformes.

L'ASSYRIOLOGIE

Les textes et la civilisation de l'Assyrie ont été découverts et interprétés les premiers, après les fouilles de Botta en 1842 ; aussi a-t-on pris l'habitude d'appeler *Assyriologie* la science qui s'occupe de toutes les inscriptions cunéiformes. Or, les découvertes faites postérieurement en Basse-Mésopotamie ont assigné à la civilisation de Sumer et d'Akkad une importance primordiale et prépondérante. Le terme Assyriologie doit donc être compris avec un sens très étendu. Il est juste d'ajouter que des fouilles toutes récentes ont démontré que la civilisation, en Assyrie proprement dite, remontait elle aussi à une très haute antiquité.

3º D'autres langues, appartenant à des peuples voisins, qui sont entrés successivement en rapports avec les Mésopotamiens, ont été écrites avec le syllabaire cunéiforme[139]. Tout d'abord, la langue des *Hittites*. Ce peuple, qui possédait une écriture idéographique originale sans y renoncer, a cependant adopté l'écriture cunéiforme, du XVe au Xe siècle avant J.-C., pour ses rapports avec les Assyriens et les Babyloniens.

Beaucoup plus tard, à l'époque de la conquête perse, les cunéiformes servirent aussi à écrire le dialecte du groupe indo-européen que nous appelons le *vieux-perse*, et le dialecte du type agglutinant, parlé par les *Susiens*. Sur les ruines de Persépolis, au lieu nommé actuellement Béhistoun, Darius-le-Grand fit graver le récit de ses victoires en cunéiformes qui figuraient trois des langues parlées dans son vaste empire : l'akkadien, le vieux-perse, le susien. L'étude approfondie de cette inscription trilingue devait fournir la clef du déchiffrement pour tous les caractères cunéiformes[140].

A propos du *susien*, il est nécessaire d'ajouter que les Élamites usaient, à la plus ancienne époque, d'une écriture pictographique, voisine des pictogrammes ou idéogrammes sumériens, mais non identique à ceux-ci. Cette écriture, que nous appelons le *proto-élamite*, ou l'*anzanite*[140] évolua vers le phonétisme, tantôt au moyen de signes d'une invention personnelle, tantôt en empruntant les signes syllabiques cunéiformes, à diverses époques, mais surtout depuis les débuts de la période historique.

139. Ch. Fossey, *Les nouvelles provinces du domaine cunéiforme*, ap. *Scientia*, août 1922.

140. Pour l'histoire du déchiffrement des cunéiformes, cf. : Fossey, *Manuel d'assyriologie*, I, Contenau, *Manuel*, t. I, p. 239 sqq.. Le déchiffrement de l'anzanite, ou proto-élamite, écriture et langue, appartient au P. V. Scheil (*Mém. Délégation*, t. VI et XVII.)

4. — CHIFFRES, DATATION, CALENDRIER

LA NOTATION DES CHIFFRES

En Mésopotamie, elle est due aux Sumériens, comme l'écriture. De même que les Égyptiens, ils comptèrent d'abord sur leurs doigts. Le point de départ de la numération étant la main, les cinq doigts nommèrent les chiffres de 1 à 5. Pour les chiffres de 6 à 9, on reprit les noms des quatre premiers doigts, précédés d'un préfixe *i*; 10 et 20 reçurent des noms nouveaux. Avec ces deux noms, ils créèrent trois multiples : trois-dix = 30; deux-vingt = 40; deux-vingt et dix = 50, et ils s'arrêtèrent à 60, auquel fut donné un nom spécial[142].

Soixante devint le point de départ des multiples élevés, qui furent le carré de 60, appelé *sar* (3600); le cube de 60, et la quatrième puissance, le « grand sar », 12.960.000. Ainsi, la numération, partie de la main — au lieu d'aboutir, comme en Égypte, à la prépondérance du chiffre 10, système décimal — conduit les Sumériens à la prépondérance de 5, de 60 (5 × 12), et, finalement, de 12. D'où l'adoption du système sexagésimal, dont les spécialistes apprécient la commodité pour les grands calculs et les mensurations, qui tiennent en effet, une grande place dans l'activité des Sumériens et des Sémites[143].

Les signes des chiffres étaient obtenus, sur argile, par l'impression de la base cylindrique du style. Suivant l'angle donné au style, on traçait un demi-cercle = 1 ; un cercle = 10, et, avec un style plus gros, un grand cercle = 60. La combinaison et la répétition des chiffres 1, 10, 60, suffisaient à toute notation des nombres. Dès le IIIe millénaire, on substitua un style triangulaire au style cylindrique ; le demi-cercle devint un clou droit, et le cercle, un clou oblique[144].

Le même système sexagésimal se retrouve à la base des mesures de longueur, de surface, de capacité, et de la mesure du temps.

CALENDRIER

La datation du temps, chez les Sumériens, distingue les jours et les nuits comme unité, et les divise chacun en 12 heures. Il est vraisemblable que c'est de Mésopotamie que vient cette division, sexagésimale, encore en usage aujourd'hui (12 heures, 60 minutes, 60 secondes), et dont le principe fut adopté par les Égyptiens (*supra* p. 108).

141. C. M., t. I, p. 166.

142. Delaporte, *La Mésopotamie*, p. 251, sq.

143. Sur la numération sexagésimale des Sumériens, cf. Thureau-Dangin, C. R. Acad. Inscriptions, juillet 1928.

144. Delaporte, *l. c.*, p. 253.

Le compte des jours se fit par mois lunaires, et le compte des mois, par années. Ceci ramène au principe sexagésimal, car il faut compter 12 lunaisons pour assister à l'évolution normale des saisons naturelles : l'hiver, le printemps et l'été, et au retour des crues fluviales. En théorie, le mois lunaire fut compté 30 jours; mais 12 fois 30 jours donnent une année de 360 jours, qui est trop courte de 5 jours 1/4 par rapport à l'année solaire. De là, entre les mois et l'année solaire, le même désaccord fondamental qui se traduisit aussi dans l'année vague égyptienne (*supra*, p. 110) par une discordance fâcheuse entre le calendrier et les saisons naturelles.

Les Mésopotamiens sont arrivés tardivement à un comput de l'année correct, dans le genre du calendrier sothiaque des Égyptiens. Une telle réforme, pour être acceptée de tous, suppose un pouvoir centralisé, indiscuté, comme il l'a été en Égypte. Nous verrons qu'en Mésopotamie, a toujours subsisté une indépendance relative des cités et des individus. D'où il suit que, jusque vers le IIe millénaire, chaque cité avait un calendrier propre ; le nombre des mois variait de 12 à 25 ; le nom des mois, la date du début de l'année, l'intercalation de mois, ou de jours, pour supprimer le désaccord avec les saisons naturelles, étaient variables suivant les localités. Quelques noms anciens des mois sumériens nous sont connus ; mois de la récolte du grain ; mois de la tonte des troupeaux ; mois où l'on monte les roues hydrauliques ; ils attestent les rapports du calendrier sumérien avec la vie pastorale et agricole.

C'est seulement depuis Hammourabi (vers 2000) que le pouvoir central fut assez fort pour imposer le même nombre, les mêmes noms de mois dans tout l'empire mésopotamien; ce souverain décida aussi d'ajouter, quand il y avait lieu, un mois intercalaire à l'année en cours, pour corriger les erreurs du calendrier lunaire[145].

Il convient de remarquer que les questions relatives au calendrier mésopotamien sont mal connues, dans l'état actuel de la documentation.

5. — Chronologie historique

L'application de l'écriture à la datation officielle du temps se présente, en Mésopotamie, dans des conditions analogues à celles que nous avons décrites en Égypte.

145. Delaporte, *La Mésopotamie*, p. 239-258 ; *Cambr. H.*, t. I, p. 462.

Il n'y a jamais eu, jusqu'au VIIIe siècle avant J.-C., une *ère* en usage, qui fournisse un point de départ conventionnel au comput de l'histoire. Pour dater les années, on a usé de procédés variables selon les localités et selon les époques.

EN MÉSOPOTAMIE

Les plus anciens témoignages nous montrent les Sumériens, à Shouroupak, datant, vers la fin du IVe millénaire, avec le nom de magistrats locaux annuels. A Lagash, dès Éntéména (vers 2900), les patésis font marquer sur les documents officiels une date d'après telle année de leur vice-royauté, qui est viagère, non annuelle[146]. Deux siècles après, la dynastie sémite d'Agadé introduit un usage qu'elle semble emprunter à l'Égypte memphite : celui de désigner l'année par un fait important, conquête, fête solennelle, construction d'un temple, la rubrique est alors : « L'année après que Narâmsin, ou tel autre roi, a vaincu tel pays ou fondé tel édifice[147]. »

La fusion des deux procédés semble avoir été tentée dès la première grande centralisation administrative, opérée par la Ire dynastie de Babylone. Hammourabi fait noter son avènement « à l'année où Hammourabi devint roi » ; mais l'année 31 est celle où règne « le roi Hammourabi, après qu'il a vaincu le roi Rim-Sin ». L'association du nom du souverain régnant à la mention des faits historiques marque un progrès de méthode[148].

Ce n'est que bien plus tard (vers 1750), au cours de la dynastie kassite, que la règle s'établit de dater les documents par les années des rois successifs, le comput recommençant après chaque nouvel avènement[149]. La même réforme s'était consolidée en Égypte depuis l'an 2000.

EN ASSYRIE

Dès une haute antiquité, les années étaient datées par le nom d'un magistrat éponyme annuel : *limou* (titre que le roi peut prendre après sa première année de règne). Des listes d'éponymes embrassant, sans discontinuité, les années 893 à 666 avant J.-C., donnent une certitude absolue à la chronologie de cette époque récente. Pour les temps antérieurs, nous ne possédons que des mentions isolées de limous; toutefois, les tablettes cappadociennes, qui ont révélé l'existence d'une colonie sumérienne venue d'Assour en Cappadoce, vers le milieu du IIIe millénaire, mentionnent déjà l'éponymat annuel du limou.

146. Langdon, J. E. A., t. VII, p. 137.
147. A. Moret, *Clans*, p. 244.
148. *Cambr. H.*, t. I, p. 148.
149. Des textes isolés semblent montrer que déjà Lougalzaggisi, roi d'Oumma, aurait mis en pratique cette réforme. Cf. *Camb. H.*, t. I, p. 390. B. Meisner, *Babylonien*, I, p. 22.

La conséquence de ces systèmes de datation fut que, pour les besoins de l'administration royale, autant que par souci de conserver la tradition, la rédaction de listes officielles, contenant les noms de tous les rois, avec leurs années de règnes, devint une nécessité. D'où l'existence de listes et de chroniques abrégées qui nous montrent, en Mésopotamie, l'équivalent de ce que nous avons trouvé en Égypte : tables de Palerme, d'Abydos, papyrus de Turin, *Ægyptiaca* de Manéthon.

LISTES ROYALES ET CHRONIQUES

Les tablettes d'argile, gravées en cunéiformes, qui nous ont conservé les listes royales, proviennent des archives mésopotamiennes. Les unes ont un caractère général et notent les rois dont la domination s'est exercée sur le pays entier, Sumer + Akkad; d'autres ont un caractère local et citent les rois d'une ville isolée[150].

Les listes générales, quand nous en retrouvons les débuts, prétendent remonter à la création du monde, comme les chroniques de tous les peuples où la littérature historique n'a pas encore de fondements réels. Elles distinguent une période (mythique) avant le déluge, et une période après le déluge, où l'histoire, d'abord mélangée de légendes mythologiques, s'en dégage graduellement et devient objective. Les faits sont présentés d'une façon sommaire. Quelques mots disent quelles cités conquièrent successivement le pouvoir sur le pays entier, quels sont leurs rois et combien d'années leur sont attribuées ; les chiffres de règne, au début fantastiques, deviennent acceptables après le Déluge[151].

Les *Chroniques* ne sont guère plus développées ; elles donnent une place, cependant, à des récits, souvent de caractère fabuleux, qui accompagnent la sèche énumération des noms royaux et des chiffres de règne.

PREMIÈRES LISTES ROYALES

Jusqu'en 1920, les listes royales retrouvées ne s'accordaient pas avec les prétentions de l'historiographie babylonienne, car les fragments conservés commençaient à une date relativement récente :

1° La liste royale, appelée par Ed. Meyer liste A, a été déchiffrée par Pinches[152], sur une tablette à 4 colonnes provenant de la bibliothèque d'Assourbanipal. Elle contenait la liste complète des rois babyloniens depuis la Ire dynastie sémite de Babylone (vers 2105 avant J.-C.) jusqu'à la fondation du royaume de Chaldée (après la chute de Ninive). Malheureusement, il y a une cassure : 11 lignes manquent au

150. Par exemple, la chronologie de Larsa, publiée par Thureau-Dangin, *R. Ass.*, 1918.
151. Rédactions équivalentes à celles du papyrus royal de Turin et de Manéthon abrégé.
152. *P. S A. B.*, t. VI, p. 193.

début et plusieurs à la fin. Néanmoins, les totaux de toutes les familles royales (que nous appelons *dynasties*, d'après Bérose), sont conservés, sauf un, celui de la VIIIe dynastie. On distinguait dix dynasties, d'origine géographique variée, de 2105 à 625 (voir le tableau) ;

2° Les lacunes, au début de la liste A, sont en partie comblées par une autre tablette, publiée par Pinches, que Meyer appelle liste B[153]; elle donne au complet les noms des deux premières dynasties de Babylone.

D'autres lacunes ne sont que très partiellement réduites par des chroniques dont les plus importantes donnent : 1° le récit des faits, de 745 à 668; et 2° un tableau des guerres de frontières entre la Babylonie et l'Assyrie (dit *Histoire synchronique*) depuis le début du XVe siècle jusqu'à la fin du IXe[154].

LISTES ROYALES DES ORIGINES

Retrouvées plus récemment, elles ont révélé que la même documentation historique avait été réunie pour les périodes les plus anciennes :

1° *Entre le déluge et la Ire dynastie de Babylone*[155], des listes royales ont été reconstituées par l'apparition successive de tablettes fragmentaires ou complètes :

a) En 1906, Hilprecht, sur une tablette du fonds de Nippour, lit les noms de rois appartenant aux dynasties d'Our (III) et d'Isin, qui précèdent immédiatement la Ire de Babylone ;

b) En 1911, le P. Scheil repère, dans la collection Maimon, une tablette énumérant les rois de 6 dynasties encore antérieures : celles d'Akshak, Kish (IV), Ourouk (III), Agadé, Ourouk (IV), Goutioum, la dernière séparée d'Our III par une lacune ;

c) En 1912, Thureau-Dangin publie une tablette sur une dynastie d'Ourouk (V), qui comble la lacune entre Goutioum et Our III ;

d) En 1914, Poebel retrouve des tablettes de Nippour[156], où un scribe de la dynastie d'Isin donne les noms de 134 rois antérieurs. Un autre fragment précise que, du déluge à Hammourabi, il y eut 139 rois, à répartir entre *onze villes de royautés*, dont une, Ourouk, a fourni 5 dynasties, et d'autres 4, 3 et 1. Sur les 11 cités, 3 noms manquaient ;

e) En 1920, Léon Legrain exhume d'autres tablettes de Nippour, où une liste similaire donne les 3 noms manquants. La liste des 11 cités est dès lors complète (*infra*, p. 150) ;

153. *Ib.*, 1880, p. 20.
154. C'est sur l'ensemble de ces premiers documents que se fonde la chronologie suivie par Ed. Meyer dans la 2e édition de son tome III.
155. Pour la bibliographie de ces listes, Cf. A. T. Clay, *The Antiquity of Babylonian Civilisation*, ap. *J. A. O. S.*, t. 41 (1921), p. 241, sqq..
156. Collection de l'Université de Pennsylvania, qui a subventionné des fouilles à Nippour.

2° *Antérieurement au déluge.* — En 1924, Langdon publie un prisme de la collection Weld-Blundell, provenant de Larsa, où, en 400 lignes, sont énumérés tous les rois de Mésopotamie, depuis les origines de la royauté (avant le déluge, c'est-à-dire après la création du monde) jusqu'à la date de la composition du prisme (fin de la dynastie d'Isin, immédiatement avant la Ire dynastie de Babylone). Un duplicatum de la même collection complète les lacunes du début, en répétant les noms des rois antédiluviens[157]. Ces listes donnent les noms des cités de royauté antédiluviennes, les noms des rois et les chiffres de leurs règnes, d'un caractère mythique très accentué. Il y a deux traditions : 5 villes, 8 rois et 241.200 ans d'une part ; 6 villes, 10 rois et 456.000 ans d'autre part.

Nous discuterons plus loin la valeur de ces listes, dont l'histoire réelle, jusqu'à l'époque où des monuments permettent de contrôler les faits, tire peu de profit. Néanmoins, comme en Égypte, ces traditions mythiques ou historiques nous donnent, depuis la création du monde jusqu'à la conquête perse, le squelette onomastique et le cadre chronologique de l'histoire royale en Mésopotamie.

LES BABYLONIACA DE BÉROSE

La publication du prisme de Langdon a eu pour résultat inattendu d'attester l'authenticité indigène (souvent suspectée) des sources auxquelles a puisé le prêtre chaldéen, Bérose, lorsqu'il composa, vers 280 avant J.-C., une histoire en trois livres Βαβυλωνιακά dédiée à Antiochus Ier Soter.

L'œuvre de Bérose est contemporaine des Αἰγυπτιακά de Manéthon et se propose le même but. Comme on l'a dit, « la symétrie de ce qu'on raconte sur Bérose et Manéthon est fort singulière. Tous deux écrivent en trois livres, tous deux pour un roi ; tous deux ont lu Hérodote et les histoires grecques et se préoccupent de relever dans ces histoires telle ou telle assertion erronée sur l'Orient[158] ». D'autre part, les textes des deux ouvrages ne nous sont connus que par de courts extraits, cités par les mêmes abréviateurs. Nous ne possédons de Bérose que ce qu'en ont cité — et encore de seconde main[159] — Josèphe, l'historien juif du Ier siècle après J.-C., et l'évêque de Césarée, Eusèbe (abrégé par Georges le Syncelle). Autant en advint-il à Manéthon.

157. Langdon, *British Museum, Weld-Blundell Collections*, t. II, pl. I et VI, p. 8-21; cf P. Dhorme, ap. *R. B.*,1924, p. 534 sqq..
158. E. Havet, *Mémoire sur la date des écrits qui portent le nom de Bérose et de Manéthon*, 1873, p. 33. Le texte de Bérose est ap. K. Muller, *Fragmenta historicorum graecorum*, t. II.
159. D'après le polygraphe du Ier siècle av. J.-C., Alexandre Polyhistor.

Les extraits conservés de Bérose se rapportent :

1° A l'histoire légendaire des temps qui précèdent et suivent le Déluge ; les noms des rois et les durées, en chiffres mythiques de leurs règnes, sont donnés. Or, le prisme de Langdon révèle que noms et chiffres de la tradition authentique se rapprochent sensiblement de ceux qu'a transcrits Bérose[160];

2° A un tableau sommaire des rois, divisé en 7 dynasties, depuis les temps qui ont suivi le Déluge, jusqu'à Alexandre le Grand. Les chiffres des temps « historiques », de la IIe à la VIIe dynastie, sont d'ailleurs en en opposition complète, à quelques cas près, avec ce qui résulte des monuments ;

3° Aux rapports des Assyriens, depuis Sennachérib, avec les rois de Juda ; ici les faits sont correctement exposés et datés[161].

En somme, le témoignage de Bérose est souvent d'une grande valeur, car il a certainement puisé aux sources indigènes. Comme pour Manéthon, ses chiffres ont été remaniés par les Chronographes chrétiens et ne sont valables que s'ils sont confirmés par des témoignages directs. A Bérose, comme à Manéthon, l'historien moderne de l'Orient a emprunté le terme dynasties, mais les 7 dynasties de Bérose sont insuffisantes en nombre, et ne correspondent pas à la réalité des faits.

VALEUR DES LISTES ROYALES

Le contrôle des listes royales indigènes et de Bérose est donc nécessaire. Comment peut-il s'effectuer ? De même qu'en Égypte, par le témoignage des monuments datés de tels ou tels rois, dans les cités de royauté ou d'autres. *En Mésopotamie*, les textes historiques, qui sortent du sol en nombre croissant chaque jour, démontrent que les listes royales respectent la vérité historique en donnant la prééminence à des cités successives, et en nommant des rois, prédominants dans tout le pays. Toutefois, les listes ne présentent qu'un choix, déterminé par des raisons qui nous échappent (comme pour les tables royales d'Égypte). Des villes qui ont joué un rôle considérable (Lagash, Larsa), des rois dominateurs, tels que Mesilim, Doungi, etc., ne figurent pas sur les listes officielles. En outre, les listes se contredisent parfois, déplacent le rang de telles dynasties, ne concordent que rarement dans leurs chiffres (totaux ou partiels) et ne tiennent pas compte du fait que certains règnes sont parallèles ou simultanés.

160. Cf. *R. B.*, 1924, p. 534.
161. Ed. Meyer, *Gesch.*, t. III, 320 ; Cf. *Klio*, t. III, p. 131.

Par contre, l'*histoire de l'Assyrie et de la Chaldée*[161] possède une chronologie beaucoup plus précise. Les listes de *limous* éponymes (893-666), des Annales sur pierre, des cylindres, des prismes de pierre relatent des récits de guerre, par années de campagne ou par régions : ces documents de premier ordre établissent l'histoire, depuis le IXe siècle, sur une base assurée.

POINTS DE REPÈRE ASTRONOMIQUES

Si les monuments nous aident à vérifier la réalité des noms, des durées de règne, des faits, ils ne permettent pas de fixer la date exacte des événements, puisqu'il n'existe ni ère, ni comput continu. Les observations astronomiques interviennent alors pour fournir des points de repère espacés, comme les dates sothiaques en Égypte.

a) La liste des limous mentionne les phénomènes astronomiques importants de chaque année. Depuis des temps immémoriaux, les archives mésopotamiennes et assyriennes conservaient des observations très précises d'étoiles ; on en tirait des *omina*, présages applicables à toutes les circonstances de la vie sociale, politique ou individuelle. Ces recueils forment encore aujourd'hui une part considérable des sources cunéiformes. Ils étaient connus des Grecs. En particulier, les astronomes alexandrins avaient compilé les observations d'étoiles faites depuis le roi Nabonassar (747-734). Les dates et les jours, comptés à l'origine suivant le calendrier babylonien, avaient été reclassés selon le calendrier alexandrin de 365 jours. La première année 747 du roi, devint ainsi le point de départ d'un comput, soi-disant égyptien, que les astronomes romains appelaient *l'ère de Nabonassar*, ère que n'ont nullement connue les Babyloniens.

Or, la liste des rois de Babylone et de Perse, depuis 747 jusqu'à Alexandre, suivie de celle des Ptolémées et Césars (jusqu'à Antonin le Pieux), avec les observations d'étoiles et les éclipses, relatées à Babylone et à Alexandrie pour chaque règne, nous a été transmise par un géographe-astronome qui vivait, au IIe siècle de notre ère, à Alexandrie : Claudius Ptolémée. Le *Canon des Rois et les Phases des Étoiles*, tel est le titre de cette liste, conservée dans le recueil dit Almageste[162]. On a reconnu les dates astronomiques comme scientifiquement exactes. Le sont aussi les observations enregistrées dans la liste des *limou* ; elles coïncident avec le Canon de Ptolémée pour la partie

161. Le nom de Chaldée ne s'applique historiquement à la Mésopotamie qu'*après* 625.
162. Κάνων βασιλειῶν καὶ φάσεις ἀπλανῶν, édit. C. Müller, 1883.

commune, et leur correction a été vérifiée expérimentalement. Une éclipse de soleil, notée au mois de Sivan (= juin) en l'an 10 du roi Assourdan, correspond mathématiquement, selon les calculs modernes, au 15 juin 763 avant J.-C., ce qui permet de localiser toute la liste des *limou* entre 893 et 666, et d'obtenir des repères certains pour la chronologie assyrienne.

b) *Pour l'histoire antérieure* de Mésopotamie, certains jalons permettent de fixer, avec une précision approchée, la position chronologique de la Ire dynastie de Babylone (Hammourabi), et, par déduction, le début de la période historique.

1° Une tablette astronomique de la bibliothèque d'Assourbanipal a conservé, mêlées à des prophéties, des observations sur l'apparition et la disparition de la planète Vénus, à l'aube et au crépuscule ; cela pour une pérode de 21 ans, qui englobent l'an 8 du 10e roi de la Ire dynastie de Babylone, Ammisadouga, dont le nom est cité sur les listes royales, avec 21 ans de règne. Un astronome, le P. Kugler, a prouvé l'exactitude des observations consignées, et, tenant compte des années de règnes données par les listes, il a fixé le règne d'Ammisadouga de 1977 à 1957, et le début de la dynastie, à 2225[163].

Ce calcul, établi en 1912, a été rectifié par son auteur même. En 1922, le P. Kugler rabaisse ses chiffres de 176 ans, et fixe à 2049 la Ire dynastie de Babylone[164] ; mais, un autre astronome, le Dr Fotheringham conteste ces réductions et donne l'année 2169 pour le début de la Ire dynastie de Babylone. Enfin, le témoignage des textes contemporains entraîne des savants éminents à modifier les données provenant des listes admises par les astronomes, et, par suite, le réajustement de la Ire dynastie. Dès lors, Fotheringham préconise, pour le début, la date 2169 ; Kugler et Ed. Meyer préfèrent 2.049 ; Weidner propose 2057 ; Thureau-Dangin vient de défendre avec sagacité la date 2105, et reconstruit[165] toute la chronologie subséquente sur cette base, jusqu'en 1175.

Ces tâtonnements montrent que le point de repère trouvé par le P. Kugler, tout en réalisant un progrès immense, n'a pu que délimiter une zone de certitude approchée.

2° De la Ire dynastie, on remonte plus haut, par les chiffres des

163. Ed. Meyer, *Gesch.*, t. III, p. 328.
164. Cf. *R. B.*, 1926, p. 229 (P. Dhorme).
165. F. Thureau-Dangin, La *Chronologie des premières dynasties babyloniennes*, ap. *R. Ass.* 1927, p. 181.

listes royales, et au moyen d'autres repères non astronomiques, d'une exactitude parfois douteuse. Les rois assyriens ou babyloniens de la basse époque rappellent souvent des événements antérieurs, en citant des dates. Salmanasar Ier, reconstruisant le temple du dieu Assour (vers 1300), nous dit combien d'années auparavant, et sous quels rois, les édifices précédents avaient été bâtis. On remonte ainsi à un roi Ilousouma, qui guerroya avec le fondateur de la Ire dynastie de Babylone, à une date approximative de 2060[166]. Mais Asarhaddon (681-669) rapporte les mêmes faits, en donnant des chiffres plus courts pour le calcul des années antérieures. On voit que de tels renseignements, pour précieux qu'ils soient, ne sont pas sûrs et appellent le contrôle des monuments.

L'exemple le plus notable est le calcul de dates qu'a fourni un prisme d'argile, retrouvé à Sippar, gravé par le roi de Babylone, Nabonide (555-539). Il nous dit avoir reconstruit le temple de Sippar, que Hammourabi aurait édifié 700 ans avant le roi kassite Bournabouriash (qui débute vers 1390), soit vers 2090 ; d'autre part, il déclare que le roi Narâmsin, de la dynastie d'Agadé, a régné 3200 ans avant lui, soit vers 3755[167].

CHRONOLOGIE LONGUE ET COURTE

Ces données ont paru, tout d'abord, précieuses. En partant de la date élevée dans le passé, conférée par Nabonide à Narâmsin, on reportait les dynasties antérieures plus avant encore, et la période historique commençait vers 4000. C'est le système de la chronologie *longue*, encore en faveur auprès de quelques savants. Mais les calculs du P. Kugler en précisant, à 50 ans près, les débuts de la Ire dynastie de Babylone, ont prouvé l'impossibilité d'admettre le témoignage de Nabonide, contredit aussi par les listes dynastiques et les monuments retrouvés. Le règne de Hammourabi s'avéra fixé cent ans, et celui de Narâmsin, mille ans trop haut dans le passé. D'où la chronologie *courte*, adoptée, avec des variantes, par les historiens les plus récents, Ed. Meyer, Thureau-Dangin, Contenau, Delaporte, Langdon ; nous la suivrons au cours de la présente histoire. D'après ce système, le bloc de la Ire dynastie de Babylone, depuis 2105, et le bloc de la dynastie d'Agadé (Sargon-Narâmsin), depuis 2845, servent de bornes chronologiques sur la route des temps historiques, et permettent de fixer vers

166. Éd. Meyer, *Histoire*, III, § 327.
167. Thureau-Dangin, *R. Ass.*, 1927, p. 181 sq.

3100 la 1re dynastie d'Our et entre 3300 et 3000 (comme en Égypte), le début de la période historique.

Les synchronismes avec l'Égypte et d'autres pays orientaux, nous l'avons dit (*supra*, p. 117) sont très favorables à ce comput réduit. Les partisans de la chronologie courte considèrent donc que le prisme de Nabonide a été la source de graves erreurs pour dater les deux dynasties, pivots de la chronologie mésopotamienne, celle d'Agadé et la Ire de Babylone.

CONCLUSION SUR LA CHRONOLOGIE

La chronologie de l'Asie orientale est solidement établie du IXe siècle à l'ère chrétienne ; elle possède des points de repère scientifiques, mais de précision seulement approchée, en remontant plus haut que le 1er millénaire.

De même qu'en Égypte, aux époques anciennes, une question se pose : la protohistoire doit-elle être reculée dans le passé, au delà des points de repère connus, en Égypte, de 1460 ans (une période sothiaque), en Mésopotamie, de 1000 ans. Malgré l'impossibilité d'en donner une preuve mathématique, nous considérons que la question est tranchée au bénéfice de la chronologie courte : les résultats en sont plus conformes au témoignage des monuments retrouvés *in situ*, et au synchronisme des autres civilisations et au rythme du progrès, lorsque les civilisations entrent dans l'histoire.

CONCLUSION SUR LA PÉRIODE PROTOHISTORIQUE

Le développement de la civilisation protohistorique, en Égypte et en Mésopotamie, présente un remarquable parallélisme, et un synchronisme probable, si l'on en juge par les similitudes d'inventions — techniques et motifs plastiques — qui dénoncent des rapports fréquents entre peuples voisins et contemporains. L'Égypte et la Mésopotamie, arrivent vers 3300 à la période historique.

Des faits sociaux d'une signification considérable, tels que la mise en pratique d'un système complexe d'écriture et d'un calendrier officiel, y indiquent, par leur seule existence, qu'une discipline sociale s'impose aux élites, et qu'une concentration efficace du pouvoir est réalisée. Pour l'Égypte, comme pour la Mésopotamie, le temps des Rois est venu.

Tableau des Dynasties Mésopotamiennes

		TOTAUX	
Chronologie mythique (Prisme Langdon)	Création.		
	Anarchie	259.200 ans.	
	10 rois Antédiluviens	456.000 ; ou 8 rois 241.200 ans.	
	Déluge.		
	Les Onze Villes de royauté,	jusqu'à 2105.	
Chronologie mythique ou incertaine	1. Kish (dyn. I) en Akkad.	18000 et +	Etana.
	2. Ourouk (dyn. I) en Sumer	2171 et +	Doumouzi. Gilgamesh. Vers 3100?
	3. Our (dyn. I)	... + 71	
	4. Awan (Élam)	356	
	5. Kish (dyn. II)	3792	
	6. Hamazi (Élam)	7	
	7. Kish (dyn. III)	....	
	8. Our (dyn. II)	108	
	9. Adab (en Sumer)	90	
	10. Mari (moyen Euphrate).	30 et +	
	11. Ourouk (dyn. II)	....	
	12. Akshak (en Akkad)	99	
	13. Kish (dyn. IV)	106	
		DATES AVANT J.-C.	
Chronologie historique	14. Ourouk (dyn. III)	2870-2846	Lougalzaggisi.
	15. Agadé (Akkad)	2845-2649	Sargon. Narâmsin.
	16. Ourouk (dyn. IV)	2648-2623	
	17. Goutioum (à l'est du Tigre)	2622-2498	
	18. Ourouk (dyn. V)	2497-2475	A Lagash, Goudéa.
	19. Our (dyn. III)	2474-2358	Our-Engour, Doungi.
	20. Isin	2357-2132(?)	A Larsa, rois parallèles : 2357-2065.
	Babylone (dyn. I)	2105-1806	Hammourabi (2003-1961).
	Babylone (dyn. II)	1805-1751	Dyn. parallèle du Pays de la Mer 1952-1585
	Babylone (dyn. III kassite)	1750-1175	
	Babylone (dyn. IV)	1174(?)-1053	
	babylone (dyn. V)	1052-1032	
	Babylone (dyn. VI)	1031-1012	
	Babylone (dyn. VII élamite)	1011-1006	
	Babylone (dyn. VIII)	1005-762	
	Babylone (dyn. IX)	761-732	
	Babylone (dyn. X domination assyrienne)	732-625	
	Babylone (dyn. XI néo-babylonienne ou chaldéenne).	625-539	Nabuchodonosor II.
	Babylone (dyn. XII Perses Achéménides)	539-331	

N.-B. — Le tableau est composé d'après les données fournies par L. Delaporte, *La Mésopotamie*, p. 65. Depuis la Ire dynastie de Babylone, les dates, rectifiées, sont celles données par Thureau-Dangin (*Rev. Ass.* 1927), qui s'arrête à la fin de la IIIe dyn. babylonienne kassite. Avec la IVe dyn. babylonienne, nous reprenons le comput adopté par Delaporte.

CHAPITRE IV

L'Égypte sous l'empire thinite
(Dynasties I et II, 3315-2895)
*Les origines de la monarchie centralisée**

Le parallélisme que nous avons mis en lumière entre Égypte et Mésopotamie, au cours des périodes préhistorique et protohistorique, ne disparaît pas pendant la première époque historique. Toutefois, il sera manifeste que l'Égypte et la Mésopotamie vont se différenciant l'une de l'autre, dès la fin du IVe millénaire. Aussi exposerons-nous, en chapitres séparés, leurs destinées, tout en précisant, aux moments opportuns, leurs actions et réactions réciproques.

I. — Le pays et les habitants

1. La vallée du Nil[1]

A l'est du plateau africain, parallèlement à la ligne de rupture syro-érythérenne (cf. p. 5), s'ouvre une étroite fente sinueuse, longue de 5.000 kilomètres ; elle fournit à l'eau des grands lacs équatoriaux l'issue

---

*Bibliographie.

I. *Géographie.* Sources antiques : Hérodote, Diodore, surtout Strabon, ch. xvii. Descriptions modernes : surtout dans divers mémoires de Jollois, Jomard, etc., ap. *Description de l'Égypte*, 2e édit., in-8° (1821) ; E. Gautier a décrit les oasis et les conditions de la vie au désert dans un livre très suggestif : *Le Sahara* (1922). Cartes dans Baedeker.

II. *Monuments.* J. de Morgan, *Le tombeau royal de Négadah* (1897), et *Préhistoire Orientale*, t. III ; E. Amélineau, *Les Nouvelles Fouilles d'Abydos*, 4 vol. in-4°, (1899-1905) ; surtout Fl. Petrie, *The Royal Tombs of the first and earliest dynasties*, 2 vol. (1901-1903) : Eg. E. F. t. XVIII et XXI), et *Abydos*, t. I et II (1902-1903) : Eg. E. F. t. XXII et XXIV) Quibell, *Hierakonpolis* (1900-1902) : Eg. R. Ac. t. IV et V.

III. *Histoire.* 1° Généralités : Ed. Meyer, Hist., II, § 175 et suiv. ; Fl. Petrie, *History*, I ; A. Moret, *Du caractère religieux de la royauté pharaonique*, (1903) ; *Des clans aux Empires*, p. 148-186 ; *Le Nil*, p. 29-168. — 2° Ouvrages spéciaux : K. Sethe, *Beitraege zur Aeltesten Geschichte Aegyptens* (1905, Unters. III) ; R. Weill, *Des Monuments et de l'histoire de la IIe et IIIe dynastie égyptiennes* (1908) ; A. Moret, *La mise à mort du dieu en Égypte* (1927) ; *La Royauté dans l'Égypte primitive* (ap. *Mystères Égyptiens*).

1. En transcrivant les noms propres égyptiens, pour simplifier, nous rendons *t* (th) par t, et *d* (dj) par z (cf. tableau, pr. 103).

vers la Méditerranée. Là coule le Nil, le seul des fleuves africains qui ait réussi à traverser le Sahara. Encore le doit-il à des circonstances fortuites. L'émissaire des grands lacs équatoriaux, le Nil Blanc, aurait perdu sa force propulsive et dispersé ses eaux dans la nappe d'épandage du Bahr-el-Gazal (tel que le Chari dans le Tchad), si ses flots n'avaient recueilli le Nil Bleu. Celui-ci dévale de l'Abyssinie, château d'eau élevé à plus de 4.000 mètres, avec l'allure d'un torrent alpin, trouble, chargé du terreau arraché au sol granitique. Renforcé par l'Atbara, cet apport nouveau donne aux eaux décantées et paresseuses du Nil Blanc, l'impulsion utile pour briser les cinq barrières rocheuses des cararactes; il fournit encore le limon qui colmatera la fente rocheuse et la transformera en vallée fertile.

LA CRUE

Chaque année, les pluies d'hiver équatoriales font déborder les marécages du Nil Blanc ; de même, les pluies printanières d'Abyssinie grossissent le Nil Bleu. Les deux flots arrivent l'un après l'autre à Éléphantine depuis le début de juin [2]; pendant cent jours, ils submergent les rives étroites de la vallée et les plaines élargies du Delta; après le 15 octobre vient la décrue, puis l'appauvrissement graduel des eaux, sans que le Nil s'assèche jamais. L' « eau du renouveau » n'étanche pas seulement la soif de la terre et des êtres ; partout où elle séjourne, se dépose un limon extraordinairement fertile, cette « terre noire » qui donne à l'Égypte son nom indigène : *Kémi* [3]. Ainsi créée et ravitaillée par le Nil, l'Égypte est bien réellement un « don du fleuve [4]», venu de l'inconnu africain pour fertiliser cette vallée du désert.

Non seulement le Nil est étranger à l'Égypte, originairement, mais, depuis l'Atbara jusqu'à la mer, il ne reçoit plus aucun affluent de ses rives égyptiennes désertiques. Néanmoins il est assez fort pour alimenter d'importants bras dérivés, tels que le Bahr Yousouf, et pour remplir la grande dépression du Fayoum, effondrée à 44 mètres au-dessous du niveau de la mer, où il forme le lac *Moeris* (égypt. : *Mer-our*, « grand lac »).

VALLÉE ET DELTA

L'Égypte proprement dite va de la première cataracte (Éléphantine) à la mer [5], sur une longueur de 1.000 kilomètres. La nature l'a divisée en deux régions : 1° La Vallée, basse et resserrée entre deux falaises rocheuses, (lèvres

2. A la hauteur de Memphis, la crue se fait sentir le 15 juin ; l'année officielle commençait ce jour-là (1er Thoth).
3. *Égypte* vient de Αἴγυπτος qui, chez Homère, désigne le Nil.
4. Hérodote, II, 10.
5. Hérodote, II, 17-18.

des déserts libyque et arabique), couloir parfois réduit au seul lit du fleuve et qui, dans sa plus grande largeur (Edfou, Thèbes, Abydos) atteint à peine 10 kilomètres sur chaque rive. Nous l'appelons Haute-Égypte ; c'est la « terre du Sud » des Égyptiens.

2° Le Delta, qui ouvre sur la Méditerranée l'éventail des sept bouches nilotiques [6], à travers un immense cône de déjection : depuis des millénaires, le limon fait reculer la mer par ce delta, qui a 100 kilomètres de long et 600 kilomètres de pourtour. Plaine aquatique, sans relief, où canaux, marais, lagunes recoupent les grasses terres humides : telle est la Basse-Égypte, la « terre du Nord ».

SOLEIL, CLIMAT

Avec le Nil, le soleil règne en Égypte. De tous les pays de l'Ancien Orient, c'est le seul qui touche le tropique (à Éléphantine). Le climat de la Haute-Égypte correspond à un été perpétuel [7], avec la chaleur sèche et saine du désert, que ne tempère aucune pluie, mais seulement le refroidissement nocturne, le « vent délicieux du Nord », et, de juin à novembre, l'humidité de la crue. Dans le Delta, le souffle de la Méditerranée sur la côte élargie, la multitude des canaux et marécages, l'épandage des eaux étalées, créent un régime beaucoup plus humide et tempéré.

LES DEUX ÉGYPTES

Elles sont dissemblables par les conditions physiques et le climat, ici tropical, là maritime, l'une plus africaine, l'autre plus méditerranéenne. Aussi ont-elles toujours gardé leur personnalité, que la politique respecta en les dotant d'administrations distinctes, et parfois furent-elles rivales, sinon ennemies. Elles restent cependant inséparables et complémentaires l'une de l'autre. De superficie qui se balance, de ressources qui s'équilibrent, de populations égales, l'une donne l'accès à la mer et au monde méditerranéen; l'autre, à l'immense continent noir; chacune commande une porte de ce couloir de communication qu'est l'Égypte entre les terres équatoriales et tempérées.

A elles deux, les Égyptes ne constituent qu'un très petit pays; leur superficie habitable et cultivable ne dépasse pas celle de la Sicile.

2. Régions adjacentes

Ce n'est pas avec le Haut-Nil, séparé de la basse vallée par d'immenses étendues désertiques et la barrière des cataractes, que

6. Deux branches importantes : à l'O., celle de Canope-Rosette, à l'E., celle de Damiette.
7. Hérodote, II, 16.

les relations des Égyptiens sont importantes avant la fin de l'empire Memphite ; mais elles le deviendront progressivement et l'Égypte colonisera le Soudan, depuis le milieu du IIIe millénaire.

NUBIE

De la 1re à la 2e cataracte, la vallée étroite, rocheuse, encaissée, mal irriguée, que nous appelons Basse-Nubie, (*terre de Sti* des Égyptiens)[8], constitue, aux temps anciens, une marche extérieure à la Haute-Égypte, mais rattachée à celle-ci. Les habitants sont en majorité, des Libyens du Sud qui se nomment *Nehesiou*, et, plus spécialement dans le désert et les oasis libyques, *Temhou*. Depuis l'ère néolithique, ils ont une culture analogue à celle des Égyptiens; après l'Empire thinite, ils restent fort arriérés par rapport à ceux-ci.

KOUSH

En remontant vers la 2e cataracte, et jusqu'au confluent des deux Nils, s'étend la Haute-Nubie, qui mène au Soudan égyptien d'aujourd'hui. Les Égyptiens nommaient *Khent-hen-nefer* la vallée, de la 2e à la 3e cataracte, environ[9]. Plus au Sud, c'est le pays de *Kash*, nom connu surtout par la transcription hébraïque *Koush*, appellation qui s'étendra à l'Éthiopie-Abyssinie, jusqu'à la mer Rouge ; région de steppes marécageuses où pullulait le gros gibier : éléphants, hippopotames, girafes, autruches, lions, léopards, singes, antilopes, etc., et les espèces domestiquées, buffles, bœufs[10], etc., d'où le commerce des bestiaux, des peaux, plumes, de l'ivoire, du bois d'ébène. En outre, c'est une région de mines d'or sur roche, ou d'or de rivière, en grosses pépites, avec des filons de pierres précieuses[11]. La population comporte, à côté de tribus, aux noms variés, des Libyens du Sud, un élément d'abord négroïde, puis franchement nègre, à mesure qu'on remonte vers le Soudan; le nom *Nehesiou*, après le milieu du IIIe millénaire, finit par désigner les Nègres africains, aussi bien que les Libyens[12].

Cette population, de couleur plus ou moins foncée fournira aux Égyptiens une vigoureuse main-d'œuvre : ouvriers, serviteurs, soldats mercenaires, gendarmerie. Les Égyptiens, tantôt favorisent, tantôt limitent son émigration dans la basse vallée[13]. Depuis le Moyen Empire,

8. H. Gauthier, *D. N. G.*, V, p. 91.
9. *Ibid.*, IV, p. 183.
10. Les apports du pays de Koush sont figurés dans les tombes thébaines du Nouvel Empire : cf. G. Steindorff, *Blütezeit des Pharaonenreichs*, p. 67, 73 ; G. Maspero, *H.*, t. II, p. 269.
11. Voir l'inscription de l'île Sehel, attribuée par fraude pieuse, au roi Zeser, qui énumère les ressources des mines de Nubie : Roeder, *Urk. Relig.*, p. 181. Schiaparelli, *Geografia dell' Africa orientale* (1916) donne la liste des mines d'après des textes divers (p. 33 et suiv.).
12. Gauthier, *l. c.*, III, p. 97-98 ; à l'origine *nehesi* désigne les races de ton rouge-brun (Nubiens, Pount) et non les Noirs.
13. Stèle de Senousret III ; cf. Maspero, *H.*, t. I, p. 487.

Koush est administrée par les Pharaons ; après le VIIIe siècle, devenu le siège d'une dynastie libyenne indépendante, Koush conquiert l'Égypte (XXVe dynastie), puis en est refoulée, et se tournera délibérement vers l'Abyssinie sémitique et la mer Érythrée.

Néanmoins, l'Égypte ne sera qu'accessoirement l'émissaire, en Méditerranée, du monde africain noir. Les relations avec les Nègres et les marchés du Haut-Nil ont été tardives, resteront limitées, et ne correspondent pas à l'importance et l'immensité du marché africain, tel qu'il s'ouvre aujourd'hui.

DÉSERT ARABIQUE

Avec leurs riverains de l'Est et de l'Ouest, les rapports des Égyptiens sont autrement actifs et considérables. La verdoyante Égypte coupe, du sud au nord, le Sahara dont les sables infertiles assurent sa sécurité. Cependant les deux rives désertiques ne se ressemblent pas.

A droite, entre Nil et mer Rouge, le sol du désert, relevé par des mouvements consécutifs à l'effondrement érythréen, présente un aspect montagneux et raviné; des pitons atteignent 2.000 m.; de nombreux oueds quaternaires, quoique desséchés, recèlent encore des points d'eau[14], alimentent de maigres pâturages et quelques palmeraies. Cette région, sans être hospitalière, reste habitable pour les nomades Sémites du Sinaï (*Heriou-Shâ*, *Âmou*[15]), et de la région côtière, où les abris rocheux sont utilisés par les *Iountiou* = Troglodytes[16] et d'autres tribus vagabondes, les *Mentiou* et *Sentiou* (nos Bedjas et Bicharas), apparentés aux Sémites et aux Hamites. Tous vivent de l'élevage des chèvres et moutons qui pâturent d'oued en oued. La montagne désertique est assez riche en filons métallifères : du cuivre près de Koptos ; de l'or, çà et là, et surtout des pierres ignées, granit, diorite, porphyre, calcaire rubanné ou aragonite ; parfois, des gisements d'émeraude. Les Égyptiens les exploitent.

ROUTES VERS LA PALESTINE ET LE SINAÏ

Le désert, qui se prolonge jusqu'en Syrie, sépare le Delta de l'Asie par un isthme (de Suez), long de 120 kilomètres, interrompu par les lacs Amers qui prolongent une des cornes terminales de la mer Rouge, le golfe Héroopolite. Le lit desséché de l'ouady Toumilah ouvre une voie soit vers le plateau de Palestine, soit vers la péninsule montagneuse du Sinaï, où des mines de cuivre, et surtout de tur-

14. Cf. E. Gautier, *Le Sahara*, p. 80.
15 Littéralement « ceux qui sont sur les sables » et les « Asiatiques ».
16 Litt. « les gens du Pilier *Ioun*. Troglodytes est le terme utilisé par les Grecs.

quoises, auxquelles on accède par l'ouady Maghâra attirèrent, dès l'origine, les Égyptiens. Les nomades Sémites qui parcourent ces régions sont les *Âmou* et les *Heriou-shâ*.

Nous avons signalé précédemment l'extrême importance de ces voies de communication, soit par mer, soit par terre, avec la Palestine-Syrie, dès l'époque préhistorique (p. 62, 82).

ROUTES VERS LA MER ÉRYTHRÉE ET L'ARABIE

Au sud du golfe Héroopolite, nulle part le Nil n'est éloigné de la mer Rouge de plus de 300 kilomètres, trajet facile pour les Nomades qui font le transit à dos d'âne (à partir de l'époque romaine seulement, à dos de chameau) entre la mer et la vallée[17]. Des pistes, munies de puits et de stations[18], conduisent, en une semaine, de Koptos au port de Qoséir (égypt. : *Saou*); en deux semaines, de Koptos à Bérénice.

Or, ce que nous appelons encore mer Rouge n'est qu'un des flancs de la mer Érythrée (ἐρυθρός = rouge), telle que la concevaient les Grecs. Cette mer, nous disent-ils, ne baigne pas seulement le couloir étroit et torride qui sépare l'Afrique de l'Arabie ; sa portion essentielle encercle toute la côte sud de l'Arabie heureuse, et conduit de l'Égypte à la Mésopotamie, par les deux pointes symétriques, golfe Persique et golfe Arabique[19]. De toute antiquité, cette voie maritime fut ce qu'elle reste encore de nos jours : la plus grande route commerciale du monde. Elle relia nos petits peuples orientaux avec les fourmilières humaines de l'Inde et de l'Extrême-Orient, et avec les marchés du monde tropical[20].

LES MERVEILLES D'ARABIE ET DE POUNT

Pour nous en tenir aux pays les plus rapprochés de l'Égypte, l'Érythrée portait les navires tout autour de l'Arabie Heureuse, du Yémen au golfe Persique, région à laquelle le soleil et l'humidité bienfaisante de la mousson assurent une prodigieuse fertilité. Pays de civilisation très ancienne, encore très mal exploré au point de vue archéologique, sa richesse est accusée par les textes hiéroglyphiques et cunéiformes, dès les origines, sous les noms (qui couvrent une

17. Bonnes cartes dans Baedeker, *Égypte*, p. 370, 442.
18 Strabon, XVII, I, 45 (trad., t. III, p. 448). Cf. les excellents articles de G. W. Murray, *The roman roads and stations in the eastern desert of Egypt*, ap. *J. E. A.*, XI, p. 138, sqq., et P. Jouguet, *Dédicace grecque de Médamoud*, ap. *Bulletin IFAO*, t. XXXI (1930), p. 15 sqq. avec carte et bibliographie.
19. *Ibid.*, XVII, III, 1, trad. p. 354.
20. E. Gautier, *Le Sahara*, p. 146. Le court portage de l'isthme de Suez était coupé par un canal (de Suez aux lacs Amers et au Nil), probablement dès la XII[e] dynastie.

extension géographique variable) de *Pount, Magan, Meloukhkha*[21]. Une description très précieuse, quoique récente, nous en est donnée par Strabon, d'après Érastothène et Artémidore ; elle définit quels avantages trouvaient l'Égypte, la Mésopotamie et la Syrie, dans les rapports commerciaux avec l'Arabie. Strabon énumère avec émerveillement les côtes des Aromates (encens, myrrhe, cinnamone)[22], les régions des épices, des bois de senteur, des bois de luxe (ébène)[23], les mines d'or à grosses pépites[24], les rivières à sables aurifères[25], les pêcheries de perles[26] les mines d'émeraudes et de topazes[27], et aussi les territoires de chasse à l'éléphant[28] porteur d'ivoire, au lion, à la panthère et au léopard[29], porteurs de belles peaux, sans parler des fertiles régions agricoles[30] et des pâturages nourrissant d'immenses troupeaux[31].

COMMUNICATIONS TERRESTRES ET MARITIMES

Les produits de luxe, dont les Anciens étaient aussi friands que les Modernes, étaient à proximité de l'Égypte, soit au Yémen, soit sur la rive africaine d'en face, notre côte des Somalis, double région symétrique que les Égyptiens appelaient *Pount* ; à ce pays mystérieux, ils se sentaient rattachés par des affinités de race et par des traditions mythologiques, à tel point qu'ils l'appelaient la « terre du dieu (Horus) »[32]. Une population de marins, que les Grecs nomment Ichthyophages[33] — ceux que le désert ne peut pas nourrir, mais qui vivent de pêche et de cabotage — fournissait, sur les côtes, la main-d'œuvre maritime aux actifs commerçants arabes dont les bateaux légers (les boutres actuels)[34] sillonnaient sans cesse l'Érythrée. Ces Arabes sont, semble-t-il, des Phéniciens[35], avant l'exode d'une partie d'entre eux vers la Syrie ; ils s'enrichissaient prodigieusement, dès les temps très reculés[36], à centraliser parfums, bois, épices,

21. Cf. *infra* les conquêtes des Sumériens en ces pays. A rapprocher des traditions de conquêtes égyptiennes en Arabie citées par Strabon, XVI, IV, 4, trad. p. 361.
22. Strabon, XVI, *passim*, trad. p. 360, 372, 389, 382, 389.
23. D'après les textes égyptiens.
24. Strabon, p. 380.
25. *Id.*, 380.
26. *Id.*, 357.
27. *Id.*, 363, 383.
28. *Id.*, 364, 367, 369, 371.
29. *Id.*, 366, 373, 374.
30. *Id.*, 359.
31. *Id.*, 359-360.
32. Sur le pays de Pount et les « merveilles » (*biait*) qu'on en rapportait (les mêmes que d'Arabie), cf. un bon résumé par Ed. Naville, *R. A.*, t. XXIII (1926), p. 112.
33. Strabon, XVI, IV, 13, 17, trad. p. 369, 375. Cf. Hérodote, III, 19-23.
34. Strabon, XVI, 19, trad. p. 362, 382.
35. *Ibid.*, 27 et p. 393. Cf. Hérodote, I, 1 et VII, 89.
36. Strabon, XVI, 3, 19, 27, et p. 360, 382, 394. Cf. Gautier, *l. c.*, p. 146-148.

métaux, pierreries et à les convoyer, par navires et par caravanes, soit vers Sumer, par l'entrepôt de Gerrhéa sur le golfe Persique[37], soit vers l'Égypte, par l'entrepôt de Qoséir, sur le golfe Arabique (mer Rouge)[38], soit vers la Syrie par Leucécomé, dans le golfe Aelana (Akaba) et par Pétra[39].

Avec les marchandises passaient d'autres valeurs d'échange, celles qui touchent aux mœurs, aux idées, à l'art, à la religion. Par intervalles, des tribus en migration, des hordes d'envahisseurs prenaient ces mêmes routes. Tous ces apports venus de l'Arabie, de Mésopotamie et, peut-être même, par relais, des Indes et de l'Extrême-Orient, atteignent directement le centre de la Haute-Égypte : ce sera la région des métropoles religieuses et politiques : Koptos, Abydos, Thèbes.

DÉSERT LIBYQUE

En absolu contraste avec le désert arabique, le plateau libyque s'étend à l'infini, sans relief marqué, d'altitude toujours inférieure à 500 mètres. C'est seulement vu de la vallée, en contre-bas, que ses terrasses abruptes prennent un aspect montagneux.

Le grand Erg libyque, autrefois moins inhospitalier, nivelé par le vent, disloqué par les plissements, a perdu très tôt son réseau d'oueds quaternaires ; aussi, en dehors des oasis, n'a-t-il plus ni puits, ni pâturages, ni végétation. C'est véritablement la « terre de mort » ; depuis les origines, les Égyptiens y creusèrent leurs nécropoles. On ne peut y vivre, et c'est à grand'peine qu'on y passe, en portant l'eau. Nulle frontière d'Égypte n'est plus infranchissable[40].

SES OASIS

Cependant, en plein désert, à distances variables, (100 à 300 kilom.) de l'Égypte, une chaîne brisée d'oasis[41] s'égrène du Sud au Nord, parallèlement à l'oasis continue du Nil. C'est comme une autre vallée, perpendiculaire au Sahara, qui s'amorce et s'interrompt à cinq reprises, à Kharga, Dakhla, Farâfra, Baharia et Sioua[42]. En des points de l'Erg, où des effondrements font affleurer des terrains très anciens, « l'eau, jaillie inopinément de la profondeur, ruisselle avec une abondance paradoxale ; elle alimente, sous des palmeraies touffues, des jardins de rêve, qui semblent plus

37. *Ibid.*, XVI, III, 3, et p. 355.
38. *Ibid.*, XVI, IV, 24 et p. 387 ; XVII, 45 et p. 449.
39. *Ibid.*, 18, 23-24, et p. 377, 386.
40. E. Gautier, *l. c.*, p. 151, sq.
41. Le mot grec oasis vient de l'égyptien *ou(a)t*. Cf. Strabon, XVII, I, 41, trad. p. 445.
42. La fameuse oasis d'Amon, où Alexandre vint consulter l'oracle du dieu.

merveilleux encore par contraste avec les immensités mortes »[43].

L'importance de cette chaîne d'oasis n'a pas été suffisamment mise en évidence. Elle abrite des réserves de céréales, fruits, bétail, qui permettent aujourd'hui à 50.000 hommes de vivre en plein désert. A l'époque antique, les oasis étaient occupées par des Temhou ; elles servaient de pont entre les Libyens de Nubie et de Haute-Égypte, et un autre groupe de Libyens plus important, les *Tehenou* de la Marmarique.

L'OASIS D'AMON ET LA MARMARIQUE

L'Oasis la plus septentrionale (Amon = Sioua) est en contact avec la Marmarique, longue dépression, parallèle à la Méditerranée, desservie par le port de Paraethonium[44]. Une falaise continue arrête, au sud de cette dépression, les sables libyques ; des eaux rares, mais permanentes, alimentent des pâturages où les Bédouins mènent leur vie pastorale. C'est là qu'une palette protohistorique (cf. p. 93) montre les Égyptiens capturant, chez les Tehenou, bœufs, moutons, ânes, plants d'oliviers[45]. La Marmarique, qui s'étend d'Alexandrie à la Cyrénaïque, termine la chaîne des oasis, cette vallée fragmentaire, comme la Basse-Égypte couronne la vallée du Nil. L'oasis d'Amon est une porte de la région nilotique ouverte sur ce monde libyen, dont la force s'est concentrée surtout vers la Cyrénaïque et l'Afrique du Nord. Son importance est comparable à la porte orientale du Delta, côté Asie[46]. Aux temps préhistoriques, l'Égypte était, par elle, en liaison avec la civilisation capsienne. Au cours des temps historiques, cette porte laissera passer, par infiltration continue, des éléments libyens dans le Delta : ceci explique le rôle capital joué par les Tehenou aux moments critiques de l'histoire d'Égypte.

LA HAUTE ÉGYPTE ET LES ROUTES DES DÉSERTS

Le cordon des oasis n'est, à Kharga, qu'à huit jours de marche (200 kilomètres) de la région centrale de Haute-Égypte : Abydos-Koptos-Thèbes[47] où aboutit, sur la rive droite, la route vers la mer Rouge. L'existence de cette voie transversale, de l'est à l'ouest, hors du contrôle du Delta, explique en partie la prédominance historique de la Haute-Égypte et de Thèbes.

43. E. Gautier, *l. c.*, p. 116. Carte des oasis dans Baedeker, p. 370. Sur le nom des Oasis et de leurs habitants, cf. l'article de Sethe, *AZ.*, t. LVI, p. 54.
44. Aujourd'hui Matrouh. C'est de ce port que partit Alexandre pour aller à l'oasis d'Amon (Strabon, XVII, I, 43 et 14 ; p. 446, 419). Une autre route terrestre part du Caire ; cf. G. Steindorff, *Durch die libysche Wüste zur Ammons Oase*, avec fig. (1904).
45. *Le Nil*, p. 86, fig. 16.
46. Également mis en évidence par E. Gautier, *l. c.*, p. 163.
47. Actuellement, Kharga est reliée à l'Égypte par une voie ferrée qui aboutit à Nag Hamadi, près d'Abydos.

3. Races en contact

Au cours de la période antérieure, nous avons vu quatre populations se mettre en place dans la vallée du Nil. Elles s'amalgament pendant le IV[e] millénaire : 1° en Haute-Égypte, domine l'élément le plus anciennement venu dans la vallée, que nous appelons « africain », ces Hamites chasseurs, pasteurs, caravaniers, de la première civilisation préhistorique (Négadah). Ils se rattachent à l'ensemble des Libyens, et restent en contact avec les Temhou de Nubie, et avec les Tehenou des Oasis et de la Marmarique. 2° et 3° Mêlés à eux, des Sémites, peut-être de souches diverses (?), ont apporté un double contingent de population. Les uns, venus d'Arabie et de Pount par l'ouady Hammamat; les autres, venus d'Asie antérieure par l'isthme et la Méditerranée. Ils ont créé ensemble la II[e] civilisation, d'abord distincte de la I[re], puis conquérante de la Haute-Égypte. 4° Une race de Brachycéphales, montagnards arménoïdes, collabore, dans le Delta, à la II[e] civilisation, dès la période protohistorique.

L'HOMME ÉGYPTIEN

De ces éléments divers, combinés dans le creuset nilotique, sortira une population homogène, qui adopte le costume (moins la chevelure et la barbe) et les armes des Libyens. Devenus les sédentaires du Nil, ils se désigneront sous le nom « Hommes de la Terre Noire (*Remtou Kémi*) pour se différencier des nomades et des sédentaires des pays déserts et montagneux *khaset*, qui sont, pour les Égyptiens : les Étrangers *Khasetiou*.

FLORE ET FAUNE

La flore n'est pas variée, mais elle pousse à foison. Les premiers occupants se nourrissaient des figues du palmier doum[48], des fruits du dattier, des tubercules et tiges de plantes aquatiques, telles que lotus et papyrus[49], dont on tira des ressources multiples : farine, boisson, mobilier, matériaux de construction, papier, parures des hommes et des édifices, ce qui en fit les plantes héraldiques et caractéristiques de l'Égypte. Pour les trois céréales, orge, millet, blé et pour la vigne, on a longtemps admis qu'elles furent importées d'Asie[50], mais l'antiquité extrême de leur présence, par exemple au Fayoum (*supra*, p. 45)

48. Strabon, XVII, I, 51, trad. p. 455.
49. Hérodote, II, 92 ; Diodore, I, 10, 34, 36, 43 ; Strabon, XVII, I, 115, trad. p. 426.
50. *Clans*, p. 187. Sur la flore en Égypte, cf. la monographie de V. Loret, *La Flore pharaonique*² ; pour la faune et la flore, F. Hartmann, *L'agriculture dans l'ancienne Égypte* (1923).

semble plaider en faveur de variétés distinctes, spécifiquement « africaines », dans le même sens que nous appelons africaine la race des Hamites. Par contre, les arbres sont en partie d'origine étrangère. L'Égypte n'a que des forêts claires et produit des bois durs, noueux, cassants : palmiers, dattiers, tamarisques, acacias, impropres aux grandes constructions. Les arbres « sacrés », sycomores et perséas, vinrent de Pount et du Yémen et s'acclimatèrent ; mais les sapins et cèdres de Syrie, indispensables pour les poutraisons des édifices et des navires, ainsi que pour leurs résines et huiles industrielles, furent toujours importés par mer du Liban. L'olivier de Palestine et de Libye approvisionnait sans doute déjà l'Égypte d'huile pour la nourriture et la parure.

Il en va de même pour les animaux domestiqués. Des recherches récentes établissent l'origine africaine du chien, des bœufs, chèvres, moutons qu'on voulait faire venir d'Asie occidentale, aussi bien que de l'âne dont la présence en Afrique n'était pas contestée. Par contre, le cheval a été amené, après le XX[e] siècle, de Syrie, avec les Hyksôs. Quant aux animaux du désert, le chacal, la hyène restèrent au voisinage des hommes, mais le lion, la panthère, le léopard, l'éléphant reculèrent devant la civilisation jusqu'en Haute-Nubie; l'hippopotame et surtout le crocodile continuèrent de pulluler tout le long du Nil. Ces animaux gardèrent, comme les hommes, cette fixité du type égyptien qui a frappé les biologistes.

FAIBLESSE RELATIVE DES NOMADES

Sous le régime désertique du Sahara, les Nomades restent faibles vis-à-vis de la masse des sédentaires nilotiques. La rareté des points d'eau et pâturages en désert arabique, la dispersion des oasis en désert libyque, ne permet pas l'existence de grandes tribus guerrières et pillardes, comme celles qui campaient aux abords de la Mésopotamie et de la Syrie. D'autre part, les Nomades convoyeurs de caravanes ne devinrent pas dangereux à cause de la médiocrité de leurs moyens de transport. Ils n'avaient que des ânes ; par indigence, ou, peut-être, par politique prévoyante des Pharaons, le chameau ne sera jamais à leur disposition avant l'époque romaine[51]. L'Égyptien sédentaire n'a donc pas d'ennemi redoutable dans son voisinage immédiat; les seuls nomades dont il souffrira viendront de Palestine ou du Sinaï[52].

51. *Clans*, p. 197 ; Strabon, XVII, I, 53, trad. p. 456, dit que ces nomades ne sont ni bien nombreux, ni belliqueux. E. Lefébure, *Le chameau en Égypte*, ap. *Actes XIV Congrès des Orientalistes*, t. II (1906). — 52. *Clans*, p. 25-34.

Les groupements qui vivaient à l'est du Nil, Troglodytes et Ichtyophages, restèrent d'ailleurs à l'écart de la civilisation égyptienne[53] dont nous allons décrire sommairement les étapes.

II. — Origine et progrès de l'organisation sociale jusqu'aux Thinites

1. — Le Nil et le travail collectif

La crue annuelle du Nil n'apporte pas à l'habitant, sans effort, une abondance périodique. Pour être une force utilisable, le Nil doit être discipliné par la main de l'homme. En cours d'inondation, le fleuve submerge et détruit toute œuvre des riverains; il faudra donc installer villes, chemins, nécropoles loin de l'eau, ou sur levées artificielles[54]; le limon, déposé par le flux, serait repris par le déflux : des digues seront construites pour briser le courant, empêcher le glissement du terreau et le déplacement des limites de propriété. A la décrue, il s'agit de retenir l'eau fertilisante dans des réservoirs[55], puis de la distribuer par des canaux, sans cesse curés et entretenus; dès que le fleuve rentre dans son lit, des machines élévatoires (perches à contrepoids = arabe *schâdouf*, et roues à pots = arabe *saqieh*), puisant l'eau en contre-bas, la feront monter par-dessus les digues[56].

D'autres problèmes, plus difficiles, se poseront pour la répartition équitable des eaux : du haut en bas de la vallée, chaque parcelle recevra, du fleuve ou des réservoirs, une ration d'eau déterminée, mais non davantage, sinon ce serait au détriment du voisin. D'où les règlements d'irrigation, dont l'application est surveillée par les notables (*Sarou*) et le Vizir[57]; leur texte ne nous est pas connu, mais les livres sacrés mentionnent, dans l'autre monde, « le tribunal principal de l'inondation », qui devait être conçu d'après un tribunal terrestre[58]. C'est une faute capitale que de « repousser l'eau en sa saison de crue », ou

53. Leurs coutumes très primitives sont décrites par Strabon, XVI, IV, 17, trad. p. 375.
54. Diodore, I, 57 et 36.
55. Diodore, I, 52 attribue à tort au lac Mœris du Fayoum le rôle de réservoir principal pour les eaux d'inondation.
56. *Le Nil*, p. 518, n. 1.
57. *Le Nil*, p. 325, d'après les Instructions aux Vizirs de la XVIIIe dyn.
58. *Livre des Morts*, ch. 149, l. 98-99 (éd. Lepsius); le tribunal est cité au conte de Sinouhet (l. 209), aux stèles des fêtes du Nil à Silsilis, sur les cotations des crues, aux quais de Karnak (*A. Z.*, t. XXXIV, p. 117). Cf. Ch. Palanque, *Le Nil à l'époque pharaonique*, p. 73.

« de couper un bras d'eau sur son passage » au détriment des voisins[59]. Les défunts continuent, dans l'existence d'outre-tombe, tous les « travaux » qu'ils exécutaient sur terre : « cultiver les champs, irriguer les rives, désensabler terres et canaux[60] ».

Or le « tribunal principal de l'inondation » qui « ouvre à l'usage des défunts canaux et réservoirs, et leur octroie des parts d'eau »[61] était, selon les prêtres, localisé à Babylone, en face de l'île de Roda, où les hommes avaient construit « la maison du Nil Hâpi », Νειλουπόλις, et le Nilomètre par excellence, pour mesurer les crues. Outre de nombreux postes locaux d'observation, il existait deux nilomètres principaux, celui dans l'île d'Éléphantine pour la Haute-Égypte, celui dans l'île de Roda pour la Basse-Égypte[62]. Suivant que les eaux, au 15 juin, s'annoncent normales, excessives ou déficientes, l'administration édictera les mesures pour ouvrir les canaux ou faire jouer les réservoirs, et pourra prévoir les récoltes, ainsi que le taux de l'impôt à percevoir[63].

ANCIENNETÉ DE L'ORGANISATION Cet équipement de la vallée exigea un labeur formidable. Hérodote estimait que la géométrie avait été inventée par ces Égyptiens que la crue contraignait à mensurer sans répit terres, digues, canaux, limites de propriétés[64]. En fait, l'Égypte entière fut *mise au carreau* par un quadrillage de fossés et de digues. L'organisation hydraulique alla se perfectionnant au cours de 5.000 ans de civilisation, mais elle était pratiquement réalisée à l'époque thinite. L'écriture, dès les temps les plus anciens, retrace par un rectangle quadrillé le mot « province » ou « nome » (*spat*). La division territoriale, c'est un bassin d'exploitation agricole, aménagé hydrauliquement[65].

D'autres régions à crues, et à irrigation naturelle ou artificielle, existent en Orient : Mésopotamie, Békaa, Damas. Elles sont soumises à des conditions d'exploitation analogues, réserve faite des usages locaux. On trouverait des éclaircissements sur ces coutumes traditionnelles en étudiant les opérations des « Juntes d'irrigation » d'Espagne et d'Amérique latine.

59. *Livre des Morts*, ch. 125; cf. G. Maspero, *H.*, I, p. 189.
60. Formule gravée sur les statuettes funéraires, *Livre des Morts*, ch. 6.
61. *Todtenbuch* (Naville), Varianten, p. 423.
62. Diodore I, 36; Strabon, XVII, I, 48.
63. *Le Nil*, p. 325.
64. Les scènes des tombeaux thébains montrent les arpenteurs à l'ouvrage : cf. F. Hartmann *L'agriculture dans l'Ancienne Égypte*, p. 94, où l'on trouvera une étude détaillée de la mise en valeur du sol.
65. *Le Nil*, p. 48.

CARACTÈRE COLLECTIF DE L'EXPLOITATION AGRICOLE

Une telle organisation ne se réalise que par le travail collectif et suppose une discipline mutuellement consentie. Cultiver les champs, irriguer les rives, curer les canaux en les désensablant, entretenir digues et canaux, répartir équitablement l'eau, d'Éléphantine à la Méditerranée, c'est travailler non pour tel district isolé, mais pour l'ensemble de l'Égypte. La nécessité imposa donc, dans chaque district, une autorité locale; mais, dans chacune des Deux-Terres, ou mieux, pour la Terre-Noire entière, l'idéal était qu'il existât un pouvoir central, très fort. Le Nil agit donc comme un principe d'ordre, de centralisation ; il a déterminé la subordination de tous à un maître et la monarchie absolue[66].

LE PRINCIPE D'AUTORITÉ EN ÉGYPTE

Telle nécessité de discipline sociale se retrouve, pour mêmes raisons, en Mésopotamie et ailleurs, mais nulle part au même degré qu'en Égypte. En fait, c'est ici que les institutions présentent, sous leur aspect le plus complet, l'origine, le développement et les transformations de cette forme d'organisation politique, la monarchie absolue, imposée par les conditions naturelles : celles-ci ont pu suggérer aux hommes la conception de la « royauté de droit divin ».

Grâce à l'antiquité des témoignages écrits conservés en Égypte, et surtout par l'interrogation des très anciennes sources religieuses (textes des Pyramides), qui expliquent souvent le sens des monuments figurés, nous pouvons tenter d'analyser les conditions où s'est créé et développé un tel régime. L'intérêt du sujet dépasse l'histoire proprement égyptienne. Les conceptions des Nilotiques ne leur sont pas personnelles. On les retrouve assez communément en Orient, non sans variantes locales. L'exemple égyptien permettra de mieux comprendre ce qui, en Mésopotamie ou en Syrie, ne ressort pas, au même degré, des monuments ou des textes.

2. LES CLANS ET LEURS PREMIERS CHEFS : TOTEMS ET DIEUX

ORIGINE DIVINE DU POUVOIR

Les Égyptiens de l'époque dite historique, selon une doctrine commune à la plupart des peuples, faisaient remonter leurs institutions à un Démiurge, créateur de l'Univers. Leurs premiers rois, c'étaient

66. *Le Nil*, p. 39.

les grands dieux cosmiques, personnifiant le soleil, la terre, le ciel, l'eau, etc. Ainsi, le papyrus, de Turin énumère, après le Démiurge, 9 dieux, rois de la Haute et Basse-Égypte, Manéthon en fait des dynasties : deux de dieux, la troisième de « mânes », demi-dieux[67] Νέκυες ἡμιθέοι, intermédiaires entre la divinité et l'humanité. Les rois humains, classés en dynasties, viendraient ensuite, héritiers et successeurs des dieux.

Une telle explication n'a rien de primitif. Maspero a démontré que Manéthon utilise ici le cadre des trois Ennéades dont les théologiens d'Héliopolis faisaient les créateurs et les organisateurs de l'Univers[68]. L'invention des dynasties divines ne remonte pas beaucoup plus haut que l'époque où le clergé du Soleil, à Héliopolis, devint prépondérant, vers la Ve dynastie (2.500 av. J.-C.).

Toutefois cette interprétation religieuse des origines du pouvoir n'est pas aussi chimérique qu'il peut sembler. A étudier les faits, il résultera ceci : les prêtres héliopolitains ont donné une explication *a posteriori*, tendancieuse et favorable à leur doctrine, de croyances beaucoup plus anciennes que le culte solaire d'Héliopolis, et non particulières à l'Égypte, communes, au contraire, dans les sociétés primitives (Australie, Nouveau-Monde, Afrique noire).

TOTEMS ET CLANS

Les sociologues[69] nous ont appris que, chez les primitifs, l'autorité se fonde, le plus souvent, sur un principe mystique, qui est le respect d'une force « sacrée », source de toute vie et de toute puissance, le *Mana*[70]. Cette force n'est pas encore réservée aux dieux, ni surtout à des dieux « universels » ; elle est anonyme, impersonnelle, diffuse dans la nature, mais se concentre dans certains êtres ou objets, les *totems*[71]; à ceux-ci, les hommes prêtent un pouvoir absolu, mais tout local, limité à une cellule sociale élémentaire, le *clan*.

Le clan dit totémique n'est pas une famille soumise à l'autorité du père, ni une agrégation de familles, car l'organisation par familles correspond à un état social plus évolué et succède, d'ordinaire, aux clans. Les hommes qui se groupent par clans ne se reconnaissent pas des liens de parenté humaine ; venus d'origines diverses, ils adoptent,

67. Textes dans *Le Nil*, p. 69.
68. G. Maspero, *Sur les dynasties divines de l'ancienne Égypte*, ap. *B. Ég.* II, p. 279.
69. On trouvera sur les travaux de Robertson Smith, J. G. Frazer, Durkheim, dans leurs rapports avec l'histoire primitive, un exposé critique dans la 1re partie de *Clans*, écrite par G. Davy.
70. *Mana* est un mot des langues mélanésiennes ; défini dans *Clans*, p. 54 et suiv.
71. Mot du dialecte algonquin, signifiant « marque, enseigne ».

comme signe de ralliement et d'union un animal, un végétal, un être ou objet quelconque = un totem — et vénèrent en lui un créateur, père, patron éponyme, possesseur et dispensateur du *Mana* nécessaire à toute existence. Ce mana du totem n'exerce ses effets que sur ses *clansmen* ; il n'influence pas les clans voisins, qui, d'ordinaire lui sont indifférents, ou hostiles, car ils possèdent aussi leurs totems personnels[72], également dispensateurs du mana.

Or, un des traits les plus anciens, et les plus permanents, de la société en Égypte, c'est, d'une part, sa division en petits groupes, les 42 *Nomes* ; d'autre part, le fait que chaque nome reconnaît comme enseigne et patron éponyme un animal (18 cas), un végétal (4 cas), un insigne quelconque (12 cas), etc.[73]. Dans chaque métropole de Nome, le dieu de l'époque historique, entre autres formes, prendra celle d'un animal, dont le culte est tout local.

La vénération de ces animaux et végétaux sacrés ou de fétiches divers, officielle dans tel nome ou telle ville, interdite dans les circonscriptions voisines, a provoqué, depuis l'antiquité[74], l'étonnement et des controverses. De nos jours, on ne s'étonne plus, mais on cherche l'explication historique : s'agit-il simplement de zoolâtrie, de dendrolâtrie, de fétichisme ? ou sommes-nous en présence d'une organisation sociale basée sur le totémisme ? Pour en discuter, définissons ce qu'on entend par clan totémique.

CARACTÈRES DU CLAN TOTÉMIQUE

Dans un tel clan : 1° *les clansmen* portent le nom d'un être, ou d'un objet[75], réputé père, patron protecteur et nourricier de la population ; 2° ils attribuent au totem un caractère sacré, comme dépositaire du *mana*, le vénèrent, s'interdisent de le tuer et de le manger[76], ou de lui nuire (*tabous*) ; 3° ils prêtent au totem le pouvoir de féconder les femmes du clan, dont la maternité n'apparaît pas liée à l'union sexuelle avec leurs maris ; 4° le totem est réputé maître absolu des êtres et des biens du clan.

Des conséquences sociales en découlent : les *clansmen* d'une même génération sont frères et sœurs, en tant qu'engendrés par le totem ; leurs droits à la propriété, à l'hérédité, à l'autorité, sont égaux ; d'où

72. *Clans*, p. 13 et suiv.
73. Liste des 42 Nomes, avec indications des totems et des dieux à formes animales, ap. *Le Nil*, p. 61-67.
74. Surtout Diodore I, 86-87.
75. On peint le signe du totem sur les personnes, les choses du clan, et on le porte sur une enseigne en avant des guerriers, à la chasse et à la guerre ; Cf. p. 59, 93.
76. Sauf dans certains cas de sacrifices rituels.

régime communautaire, propriété collective, autorité diffuse entre tous les clansmen. En pratique, il existe un conseil d'*anciens*, qui gère les affaires du clan et qui peut se choisir un chef, lequel est censé recevoir les inspirations du totem. Souvent les femmes, surtout les mères, que le totem visite et féconde, jouissent de privilèges qui se traduisent : soit par l'autorité d'une femme sur le clan : c'est le *matriarcat* ; soit, plus simplement, par l'usage de la filiation utérine, où les enfants revendiquent origine et droits du côté maternel et non paternel.

Enfin, l'union sexuelle des mâles avec les femmes du clan est souvent interdite, à cause de l'inceste qui résulte de leur filiation commune par rapport au totem : la loi d'*exogamie* oblige, d'ordinaire, à chercher femme, ou mari, dans un autre clan, qui tire son sang d'un autre totem[77].

En résumé, pour chaque *clansman* vivant, le totem est la source de vie physique, le nom (c'est-à-dire l'âme), le protecteur, le nourricier, une sorte de providence non individuelle, mais collective. Après la mort, le clansman espère jouir d'une survie non individuelle, où il se confond avec ses ancêtres : l'esprit « retourne auprès du totem[78] », dont il était issu. Ainsi, pendant la vie terrestre, le clansman est une incarnation du totem ; dans l'autre vie, il se « résorbe » en la force sacrée collective, qui préside aux destinées du clan.

SCHÉMA DE L'ÉVOLUTION DU CLAN

L'organisation du clan totémique évolue sous la pression des circonstances qui transforment les nomades en sédentaires. Ce qui change, c'est moins le principe sacré d'autorité que les modalités d'application. Tant que le clan reste nomade, il peut s'accommoder des déplacements perpétuels que provoque l'exogamie ; dans la stabilité sédentaire, cette règle se relâche ; on tolère les unions entre individus du même clan (*endogamie*), même entre consanguins (au sens moderne).

Les droits et devoirs d'un sédentaire — surtout en des pays tels que l'Égypte et la Mésopotamie, où la nature impose le despotisme de l'Eau et du Soleil — deviennent compliqués et impératifs, assez pour que l'intérêt collectif exige une surveillance, qui sera plus efficace s'il y a centralisation, et non diffusion de l'autorité. La *gérontocratie* se

77. *Clans*, p. 18.
78. Expressions communes chez les non-civilisés, qui se retrouvent dans les textes hiéroglyphiques : *Mystères Égyptiens*, p. 169, n. 1 et 161.

fortifie et se choisit un chef, dont le pouvoir individuel se substituera au régime communautaire. Parallèlement, l'autorité se masculinise : dans le clan, segmenté en familles, le père humain impose à la femme, aux enfants, la protection et l'ascendant de sa force ; le matriarcat recule devant le patriarcat ; la filiation utérine laisse une place à la filiation paternelle. Dans la famille, le travail collectif s'organise, dirigé par le père, ou le mâle le plus âgé; les notions de propriété familiale, d'héritage, entrent dans les mœurs et stimulent l'effort individuel, par le profit qu'en retirent la famille et chacune de ses membres. Il faut, dès lors, coordonner le travail des familles : d'où l'autorité reconnue au chef, que les Anciens désignent, de par sa force, son intelligence, ses richesses, et les secrets magiques que lui communique le totem. On voit surgir des chefs élus, puis héréditaires, des Cheikhs, des Rois.

ÉVOLUTION DU TOTEM

Cette concentration et individualisation du pouvoir dans le clan, s'opère encore au nom du principe sacré, que le totem personnifiait; mais, avec le clan, le totem a évolué. Parmi des sédentaires, le totem s'attache moins à la race (morcelée par l'exogamie, altérée par l'endogamie) qu'à la terre ; on aura des totems de nomes, de villes, à côté de totems de clans. Là où l'autorité passe à un chef, c'est avec lui que le totem entretient des rapports, bientôt exclusifs. L'être sacré perd le contact direct avec les clansmen, devenus les sujets d'un roi ; il se transforme en totem personnel du roi et de la famille royale. Le roi seul, non le clan, sera le fils, l'héritier du totem, portera son nom et lui devra un culte. Dès lors, enfermé dans un temple, parfois relégué loin des hommes, au ciel ou dans un autre monde, l'animal ou l'objet sacré, dépositaire du Mana, devient cet être déjà distant, surnaturel, en dehors de l'humanité, que nous appelons un dieu, local ou universel. Ce sera encore un génie (*genitor*) de la race, il jouera le rôle d'ancêtre et de providence, mais par le canal du chef, *intermédiaire obligé* (prophète = interprète) entre les hommes et les dieux, et *prêtre* du culte divin dans les temples.

Le rôle actif parmi les hommes que jouait le totem, ne convient plus au dieu ; il manifeste sa volonté par des oracles, présages, apparitions, dans les circonstances graves ; c'est le roi qui les interprète et qui agit à sa place. Le roi y gagne le prestige de devenir le personnage

79. *Clans*, p. 82 et suiv.
80. *Clans*, p. 103.

« sacré », dépositaire et dispensateur du *Mana*[81], incarnation du divin parmi les hommes, « image vivante » (en Égypte), ou « vicaire » (en Mésopotamie) du dieu sur terre.

Cette évolution, toute théorique, dans l'état actuel de nos connaissances, ne peut être vérifiée en ce qui concerne l'Ancien Orient, que chez les Égyptiens ; toutefois des faits isolés, en Mésopotamie et en Syrie, relèvent d'explications similaires.

2. — LES FAITS ÉGYPTIENS

CLANS ET EMBLÈMES SACRÉS

Dès la IIe civilisation préhistorique, nous avons signalé (p. 59) des enseignes figurant animaux, végétaux, objets, etc., arborées sur les barques et édifices des villages enéolithiques[82]. Ces emblèmes ont un caractère local, ethnique et sacré : ils deviendront soit dieux des Nomes, soit les animaux et plantes sacrés, ou les fétiches de certains dieux universels ou locaux. Dès l'origine on grave, on peint ces emblèmes sur les édifices, les objets mobiliers, les vases, parfois on les tatoue sur les personnes; jusqu'à l'époque romaine, leur nom, écrit en signe figuratif, désignera, sinon les habitants, du moins les territoires des Nomes : Faucon, Taureau, Ibis, Térébinthe, Sceptre, Sistre, Flèche, Montagne, etc. Ce sont donc des patrons éponymes. Sur les monuments protohistoriques et thinites, on les voit encore conduisant les hommes à la guerre, à la chasse. Ils possèdent une force sacrée génératrice, le *Ka*, que les textes définiront dans des termes qui conviendraient au *Mana*[83]. Des traditions sur leur pouvoir de féconder les femmes subsistent çà et là[84]. On les vénère comme *tabous*; c'est un crime de les tuer, de les manger dans leurs nomes, mais cette interdiction est inconnue hors des limites de leurs provinces. Hérodote constate que « pour tel Égyptien le crocodile est sacré; pour tels autres, il ne l'est pas, et ceux-ci le traitent en ennemi[85] ». Strabon précise la

81. Le *Ka* des Égyptiens : *Clans*, p. 9 et 55.
82. Voir l'exposé présenté dans *Mystères égyptiens*, « La royauté dans l'Égypte primitive » p. 143 et suiv., avec figures.
83. *Mystères Ég.*, p. 202 à 206, fig. 38, 41, 42 ; V. Loret a le premier signalé les rapports du Ka avec le totem ; en fait, c'est avec le *mana* qu'il y a similitude : *Clans*, p. 9, 55.
84. *Mystères Ég.*, p. 157 et 196, n. 1.
85. Hérodote, II, 65, 69, 71 ; Diodore I, 83, raconte la mise à mort de Romains qui, par mégarde, avaient tué des chats sacrés en Égypte.

localisation par nomes du culte de tel ou tel animal — en termes qui concordent avec les sources égyptiennes — et distingue les animaux sacrés, bien moins nombreux, devenus dieux universels[86].

Bref, il ne saurait être question en Égypte de zoolâtrie pure. Ces êtres sacrés, — des animaux, plantes, objets — se comportent comme le feraient des totems, et cela dans des groupements humains où nous trouverons conservés certains traits du matriarcat et la filiation utérine, mais où, par contre, l'endogamie a déjà remplacé l'exogamie.

GÉRONTOCRATIE

Ces clans, qui vénèrent des totems, ont-ils connu le régime communautaire ? Les textes n'en disent rien, car l'écriture ne remonte pas plus haut que l'époque de la monarchie ; toutefois ils signalent, dès les temps « primordiaux », l'existence de conseils de Notables[87] ou d'Anciens[88] (*Sarou*) parallèlement, et peut-être antérieurement à l'existence des rois[89]. On peut reconnaître dans les *Sarou* une survivance de la gérontocratie des institutions primitives. Leur présence dès les temps de Négadah est attestée par les talismans, bâtons de magiciens, insignes ordinaires des chefs[90], dans le mobilier des tombes préhistoriques. En tout état de fait, l'autorité centralisée n'est pas primordiale et résulte d'une longue évolution. Ainsi définis, les villages égyptiens, groupés sous un signe sacré, n'apparaissent pas foncièrement dissemblables des clans à emblèmes ethniques ou territoriaux qu'on retrouve chez d'autres primitifs.

ACTIVITÉ PROGRESSIVE DES EMBLÈMES DE CLAN

A mesure que nous approchons de l'époque historique, où les scènes figurées tendent vers la pictographie, nous sommes témoins de l'activité surprenante des emblèmes de clan (cf. p. 93). Animaux ou objets, on ne les figure plus plantés, inertes; sur les édifices honorifiques : les voici descendus de leur pavois, ils s'animent, mènent les hommes à la chasse, au combat ; ils manient, avec des bras humains, que l'imagination du sculpteur leur attribue, des armes pour tuer les adversaires du clan, des cordes pour capturer le gibier, ou lier des prisonniers (hommes ou totems rivaux), des hoyaux pour détruire les villages fortifiés

86. XVII, I, 40. Sur le culte des animaux: Wiedemann, *Der Tierkult der alten Aegypter* ; Zimmermann, *Die aegyptische Religion* (1912) ; Hopfner, *Der Tierkult...*, ap. *Denkschriften Akad. Wien*, LVII, 2.
87. En Égypte.
88. En Mésopotamie et en pays cananéens.
89. Voir les textes des Pyramides, § 1041 : *Clans*, p. 144.
90. Capart, *Débuts de l'art*, p. 78, 190 (fig.).

des ennemis[91]. Parfois, des groupes d'enseignes ethniques bataillent contre des groupes opposés : il y eut donc, très anciennement, des confédérations de clans[92], des essais de concentration de pouvoir, des tentatives d'hégémonie, tout d'abord au profit des totems.

TOTEMS ROYAUX

Au début de l'époque historique, les figurations des animaux sacrés agissant comme protecteurs se limitent à quelques totems privilégiés, surtout le faucon, et parfois la vipère, le vautour, le taureau[93]. Les textes nous apprendront que ceux-ci deviennent les totems — puis les dieux — d'une famille royale, celle des premiers Pharaons ; ils seront localisés dans les premières capitales thinites. Après une période de lutte (*infra*, p. 173), les totems provinciaux acceptent la suprématie des royaux. Dans les bourgades s'élève, dès lors, un édifice rustique, en clayonnage et terre battue, dont le profil ébauche ce que sera le naos des temples historiques[94] : l'animal ou l'objet sacré y réside. Voici les premiers temples des premiers dieux. On prête à ceux-ci, déchus de leur rôle actif parmi les hommes, l'existence contemplative des êtres divins. De loin en loin, ils descendent encore dans la mêlée ; en réalité, sur terre, à leur place, agissent les chefs des hommes, les rois.

LE TOTEM S'INCARNE DANS LE ROI

La conduite des chasses, de la guerre, des travaux agricoles, sous l'œil vigilant des totems royaux hissés sur des pavois, est maintenant aux mains des rois. Remarquons, toutefois, les noms que ceux-ci portent : faucon, vautour, uraeus, roseau, abeille, taureau; on les figure parfois sous l'aspect de ces animaux (cf. p. 94-96). Cela signifie que : 1° ces totems ont prévalu sur leurs rivaux ; 2° leur autorité idéale a été ensuite accaparée par un chef, dont l'action est *réelle* ; 3° ce chef se proclame l'incarnation du totem dont il prend la figure et le nom.

Finalement, un roi-faucon représente, pour tous les Égyptiens, le *Mana* incarné (ég. *Ka*). Pharaon s'appellera, effectivement, *Faucon*[95] pendant toute la durée de la civilisation égyptienne et deviendra le dieu faucon Horus. On définit l'essence de son pouvoir en ces termes :

91. *Clans*, p. 147, fig. 3 ; Capart, *Débuts de l'art*, p. 222, 229, 230, 234, 242 (fig.)
92. V Loret, *Les enseignes militaires des tribus*, ap. *R. ég.*, t. X (1902).
93. *Mystères Ég.*, p. 152-170 (fig.).
94. *Ibid.*, p. 155.
95. En dehors des cas où le signe du faucon désigne le dieu Horus, ilen est d'autres où est employé le mot faucon (oiseau *bik*), pour désigner le roi, dans son nid, sur le perchoir, etc. Cf. *Mystères Ég.*, p. 160.

« Le roi, c'est le *Ka*[96]. » En sa personne s'est réalisée la concentration et l'individualisation des pouvoirs attribués à chacun des totems locaux, et probablement diffus, à l'origine, entre les hommes de chacun de ces clans locaux.

CONCLUSION Les faits observés en Égypte ne permettent pas de conclure que nous pouvons y remonter jusqu'à l'organisation totémique réelle ; ils attestent cependant des survivances[97], inexplicables si l'on élimine l'hypothèse du totémisme. Ce qu'il y a eu de totémique dans l'Égypte des origines ne nous apparaît plus guère que déformé et ramassé en une seule personnalité, celle du roi. Les sociologues nous confirment que cette évolution est normale dans beaucoup de sociétés primitives.

3. — Royaumes locaux et leurs dieux

La transformation sociale que nous venons d'esquisser a été favorisée, ou hâtée, en Égypte par la venue de populations distinctes qui arrivaient en scène à des degrés variés de culture, de croyances, de développement politique. Les monuments figurés et les plus anciens textes religieux nous permettent de discerner quelques traits de cette évolution décisive[98].

a) LA HAUTE-ÉGYPTE, TERRE DU DIEU SETH Nous avons vu (p. 48) que la Ire civilisation préhistorique, d'origine hamitique-africaine, avait son centre ethnique dans la région de Négadah. A l'époque protohistorique, un centre religieux s'y développe, à Ombos (*Noubt*), localité voisine de Négadah, en face de Koptos : on y révère d'abord un totem local, quadrupède ressemblant à un lévrier, mais dont les traits stylisés ne permettent pas de l'identifier avec précision[99]. Au début des temps historiques, ce totem s'humanise et devient dieu anthropomorphe, on le figure avec un corps d'homme à tête de lévrier. Des cylindres thinites le dénomment *Ash* ou *Sha*, qui semble être son nom d'animal totémique, mais les textes des Pyramides lui donnent déjà son nom de dieu,

96. *Ibid.*, p. 171 (XIIe dyn.).
97. Résumées dans *Clans*, p. 165-167.
98. Documentation, jusqu'en 1925 dans *Le Nil...*, à compléter, pour les dernières années par un suggestif résumé de Mercer, *Études sur les origines de la religion égyptienne*, ap. *Journal of Soc. of Oriental Researches*, 1929.
99. *Mystères Ég.*, p. 164, fig. 37. Cette figure de l'animal typhonien (Typhon = Seth) a été diversement interprétée comme étant le chien, l'okapi, le fourmilier, le porc sauvage. Cf. Newberry, *The cult-animal of Seth*, ap. *Klio*, XII (1912), p. 397.

Seth, qui lui restera acquis. La tradition religieuse le fait naître à Sou, dans le Fayoum ; sa puissance terrestre a pour siège Ombos (*Noubt*) dont il est le seigneur, de par son titre « l'Ombite » (*noubti*) ; sa puissance idéale s'étend au ciel ; c'est un « seigneur du ciel »[100]. Il personnifie la force et l'ardeur dévorante du soleil ; plus tard, on en fera le dieu néfaste du désert aride, et, par extension et confusion avec Soutekh, le dieu des pays étrangers. Seth n'est plus, dès lors, un dieu local ; il se classe parmi les dieux universels. Son domaine, au sens étendu, sera la Haute-Égypte, en tant que « seigneur de la Terre du Sud ». Ses adorateurs, dénommés les « Suivants de Seth », semblent être spécialement les Libyens de Haute-Égypte et de l'Ouest[101]. La domination de Seth sur les nomes de la Haute-Égypte signifie qu'il sont déjà concentrés sous l'autorité des « Suivants de Seth », et, finalement, entre les mains d'un roi de la Haute-Égypte qui deviendra Seth incarné. Nous verrons, en effet, les Pharaons thinites prendre parfois, comme titre royal, l'épithète *Seth noubti*.

b) LE DELTA, TERRE DU DIEU FAUCON HORUS La IIe civilisation préhistorique est l'œuvre, en Égypte, d'une race nouvelle (*supra*, p. 61) dont les nécropoles sont localisées, jusqu'ici, dans la région nord de la vallée, à proximité du Delta. Leur type ethnique les apparente (p. 62) aux Sémites, aux Sumériens, et les différencie des Hamites. C'est depuis leur arrivée que les emblèmes totémiques se multiplient. Au nombre de leurs apports caractéristiques figurent des palettes de schiste, taillées en forme de faucon et de tête de vache stylisée (p. 60). L'évolution, que nous avons décrite pour le cas de Seth, fera aussi, de ce faucon, le dieu Horus, de cette vache, la déesse Hathor, épouse d'Horus. Selon des traditions, à vrai dire bien plus récentes, Horus et Hathor seraient orignaires de Pount, cette région érythréenne[102] qui englobe les côtes arabique et africaine de la mer Rouge. On a retrouvé, en arabe, le mot *hor* dans le sens de « faucon »[103]. Tous ces faits concordent pour suggérer l'idée que les Sémites de la IIe civilisation ont pu amener avec eux, soit par la route de l'ouady Hammamat, soit par l'isthme de Suez, des êtres sacrés, déjà évolués, tels que les dieux Horus et Hathor.

100. *Le Nil*, p. 77.
101. Sous la Ve dynastie, on appelle le dieu Ash « seigneur de la Libye(*Tehenou*) ». Cf. Borchardt, *Grabdenkmal des Sahure*, II, p. 74.
102. Aux Pyramides, § 1505, Horus est appelé « celui qui est dans la Très-Verte », épithète de la mer Rouge.
103. V. Loret, dans *Bull. I. F. A. O.*, 1903, p. 1 : *Horus le Faucon.*

Les textes de l'Ancien Empire donnent à Horus comme résidence Létopolis (*Sekhem*), qui sera une des métropoles du Delta, sur la rive occidentale. Horus y possède son temple, son centre politique. En même temps que la IIe civilisation progresse en Haute-Égypte (p. 54 61, 86), Horus devient le rival de Seth[104]. Lui aussi est tout autre chose qu'un dieu local ; il se nomme, comme Seth, « seigneur du ciel »; sa face possède « deux yeux » qui sont le Soleil et la Lune ; à mesure que croît l'influence de la IIe race, Horus s'élève jusqu'à la puissance de « grand dieu », du soleil, de la lumière, du Bien, et il relègue Seth dans le rôle ingrat de contre-partie, où Seth personnifie la umière nocive et desséchante, puis l'ombre, le Mal. Les Sémitico-Égyptiens qui refoulent les Hamites de la Ire civilisation sont naturellement « Horiens ». Le triomphe progressif de leur dieu leur donne d'abord la souveraineté sur la « Terre du Nord », en attendant celle des « Deux Terres ». Leur chef deviendra l'Horus — faucon incarné — nom qui restera le plus constant, le plus caractéristique de tous les titres des Pharaons.

LE DOUBLE ROYAUME DU SUD ET DU NORD

Les royaumes d'Horus et de Seth répondent à la division naturelle de l'Égypte en Delta et Vallée. La rivalité des deux dieux, devenus frères ennemis, est un des thèmes les mieux connus de la littérature mythique de l'Ancien Empire; Plutarque nous en a conservé l'écho dans le *De Iside et Osiride*. Un arbitrage solennel du dieu Thot d'Hermopolis, ou du dieu Geb (la Terre) aurait rétabli l'harmonie en attribuant la Haute-Égypte à Seth, la Basse-Égypte à Horus, avec une capitale mixte à Memphis, « balance des Deux-Pays, lieu où les Deux-Pays se font équilibre »[105]. Sous l'allégorie se devine l'histoire réelle. Une monarchie dualiste a sans doute précédé, à l'époque préhistorique, la monarchie unifiée.

c) ÉVOLUTION. — LES DEUX CONFÉDÉRATIONS DU DELTA

Des afflux de populations, libyenne à l'occident du Delta, sémitique à l'orient, sont la cause présumée de changements qui survinrent dans le royaume du Nord.

Les dieux du Delta occidental subissent l'influence des *Tehenou*, qui sont les chasseurs, bergers et caravaniers de la Marmarique : un Horus du 3e nome, la grande déesse Neit de Saïs, le loup Oupouat

104. *Le Nil*, p. 75.
105. Texte fort ancien, réédité par Shabaka, sous la XXVe dynastie. Cf. *Le Nil*, p. 82.

reçoivent, sous l'Ancien Empire, l'épithète *tehenou* = libyen ; associés à la déesse-uraeus, Ouazet, de Bouto, ils forment une *Confédération de « l'Occident »*[106], que préside le loup Oupouat. Les institutions monarchiques avaient pris un développement précoce dans cette région. C'est elle qui fournira, par la suite, au protocole pharaonique : la plume d'autruche, la couronne rouge (dite du Nord), l'uraeus du Nord et l'huile (d'olive?) « libyenne » qui sacre les rois.

En opposition, on trouve, dans le Delta oriental, une série de nomes dont les emblèmes : taureaux divers, veau, bélier, attestent, semble-t-il, une population de pasteurs et agriculteurs, où l'élément sémitique domine[107]. Or, ces *Nomes de l'Orient* forment une confédération présidée par une figure d'aspect nouveau parmi les enseignes de nomes : c'est un homme coiffé de deux plumes, tenant d'une main la crosse du pasteur, de l'autre, le fouet du bouvier. On l'appelle *Ânzti*, le « protecteur » ; sa résidence propre est le 9e nome, au centre du Delta, sur la branche du fleuve dite de Damiette. Pour la première fois, un homme nous est présenté comme chef de clans, président d'une association de nomes ; or, cet homme-enseigne, c'est le précurseur d'Osiris, qui sera lui-même le prototype du roi dans l'Égypte unifiée.

LE MYTHE D'OSIRIS

Analysons cette figure[108], appelée à de grandes destinées, et qui marquera de son empreinte tout le monde religieux oriental. La légende d'Osiris, comporte un sens populaire, et une interprétation profonde et mystérieuse, dont les prêtres et les initiés avaient le secret. Ils l'ont si bien gardé que l'Égypte ne nous laisse aucune exposition d'ensemble du mythe, quoique les textes hiéroglyphiques de toute époque fassent allusion à ses épisodes divers. C'est à Diodore que nous devons de connaître la vie légendaire d'Osiris, et c'est Plutarque qui a essayé de nous en déduire les interprétations, réalistes ou mystiques. Bien entendu, ces exposés tardifs, rédigés 4.000 ans après l'origine présumée des conceptions osiriennes, doivent être consultés avec une critique prudente; néanmoins la plupart des faits rapportés s'avèrent de tradition fort ancienne.

OSIRIS, ROI HÉROÏSÉ

Il y a deux personnages en Osiris : le roi et le dieu. Comme roi, la légende fait de lui non pas un chef local, mais un souverain de l'Égypte entière qui, par surcroît, a fait la conquête du monde connu des Méditerranéens.

106. *Le Nil*, p. 86.
107. Suivant Sethe, les Nomades asiatiques auraient créé un royaume dans la zone entre Égypte et Palestine, avec centre vers El Kantara, sur l'isthme (*Die aeg. Ausdrücke fur Rechts und Links*, p. 197).
108. *Le Nil*, p. 91.

On lui attribue en bloc l'invention de tous les arts qui ont transformé la vie des nomades devenus sédentaires, dans la vallée du Nil : l'utilisation du Nil, l'agriculture, l'élevage, l'exploitation des métaux, les industries, les sciences et les lois. Osiris est entouré d'une cour : sa femme Isis, de Bouto, magicienne experte, est de moitié dans ses inventions et gouverne avec lui; Thot met l'écriture et les arts au service du roi, administre comme vizir et premier scribe ; Anubis et Oupouat sont chefs d'armées dans les expéditions conquérantes ; enfin Horus, transformé en fils d'Osiris, recueillera un jour son héritage et perpétuera la lignée d'Osiris.

Que faut-il voir dans cet aspect terrestre d'Osiris ? Probablement le descendant mythique d'Ânzti : les Pyramides nous disent que cet Osiris a pris à Anzti son nom, ses insignes (crosse et fouet), sa ville — qui s'appellera dès lors Busiris (« la maison d'Osiris ») — et la présidence de nomes de l'Orient; l'iconographie prête à Osiris les traits humains et le costume d'Ânzti. Les alliances d'Osiris avec les personnages qui forment sa cour sont révélatrices : il a réalisé l'union du Delta, il a incorporé à sa famille la reine de Bouto, le président de l'Occident et même le roi du Nord, Horus de Létopolis[109].

CONQUÊTE DU SUD ET RIVALITÉ AVEC SETH

La conquête du Sud a-t-elle suivi celle du Delta ? Cela semble résulter du dernier épisode de la vie d'Osiris qui le met en conflit avec le dieu Seth. Celui-ci, d'abord soumis et rallié en apparence[110], ourdit un complot avec 72 conjurés, assassine Osiris et ressaisit la royauté du Sud. Alors Horus, qualifié fils d'Isis et d'Osiris, aidé de ses « alliés », Thot, Anubis, Oupouat, et de sa mère Isis, arrête les conséquences affreuses du crime de Seth : on reconstitue le corps démembré d'Osiris, on le ranime, on lui insuffle une existence nouvelle où il revivra comme roi des morts. En outre, Horus « venge son père » par les armes, arrache à Seth son héritage. Seth fait appel à un tribunal de dieux, revendiquant sa propriété légitime, et contestant les droits d'Horus à se dire fils et héritier. Les dieux déboutent Seth, proclament qu'Osiris est *justifié*, que Seth, criminel, perdra le Sud[111], comme le Nord. Seth se réfugie au désert et à l'étranger[112]. Horus réunit

109. S'il faut accepter qu'il n'y ait eu qu'un Horus dans le Delta ; cf. *Le Nil*, p. 98.
110. La mythologie fera de Seth le frère d'Osiris : *Le Nil*, p. 100 et suiv.
111. *Le Nil*, p. 105, 109.
112. Désormais Seth sera réputé dieu hostile, confondu avec Soutekh, dieu des Hyksôs et des Syriens.

les Deux Terres (*sma-taoui*) ; après lui régneront des rois humains, les suivants d'Horus[113] ».

Tous ces traits ne reflètent-ils pas une conquête effective du Sud par un roi du Nord ? Ne peut-on supposer que notre Osiris-Ânzti soit un « *héros* », magnifié par la légende ? Mais la personnalité complexe d'Osiris enferme d'autres éléments qui lui donnent, sur le plan religieux une immense signification.

OSIRIS, DIEU AGRAIRE

Étroitement mêlée à la légende d'Osiris roi, il existe une légende d'Osiris incarnant les forces vives qui naissent, meurent, renaissent : celles de l'eau de la végétation, du blé, de la vigne[114], etc. Sous cet aspect, Osiris n'est plus le héros local de Busiris, mais une force universelle de la nature, un esprit de la végétation, de la fécondité. La vie royale d'Osiris appartient plutôt à cet Ânzti dont il a usurpé la figure et la fonction, et elle s'efface devant sa vie végétale, devant cette renaissance perpétuelle de l'esprit de la végétation, qui devient le caractère dominant d'Osiris. Il a pour emblème originel un arbre ébranché, le *Zed*, qui est un conifère du Liban[115]; certains épisodes de la légende religieuse se passent à Byblos, d'où les bois de Syrie étaient expédiés par navires en Égypte. Or, Byblos était la cité sainte d'Adonis, le dieu syrien de la végétation, qui meurt assassiné chaque été, pour renaître au printemps; les Mésopotamiens y avaient fait connaître leur mythe très semblable de Doummouzi. Concluons, de ces traits nettement byblites et du parallélisme des légendes, qu'Osiris, dieu agraire et de fond égyptien, se colore des reflets du mythe syrien; sa propagation a été favorisée par les Sémites, depuis longtemps en relations avec le Delta, massés, sous la IIe civilisation, dans la région de l'isthme et dans l'Égypte du Nord. La popularité d'Osiris paraît donc liée à une influence sémitique.

LA PASSION D'OSIRIS

Elle dénonce l'antagonisme naturel entre l'Esprit de la végétation et le dieu du désert stérile; le dépècement, la mise en terre des lambeaux d'Osiris qui fertiliseront le sol, sa résurrection annuelle, avec le Nil en crue et le blé nouveau, sont des épisodes égyptiens qui ont leur contre-partie dans la tradition sémite. La venue du fils, héritier et vengeur de son père, symbolise l'avènement du nouvel Esprit de la végétation. Ainsi,

113. *Le Nil*, p. 117, n. 1.
114. Voir les textes dans *Le Nil*, p. 93 à 98.
115. *Le Nil*, p. 93 et 96 (fig.). On doit penser aux gigantesques arbres morts et desséchés, dont les squelettes se dressent parfois, au Liban, parmi les pins en pleine sève.

la légende osirienne, telle que l'exposent Diodore et Plutarque, c'est la vie bienfaisante d'un dieu inventeur de l'agriculture, qui meurt par assassinat, subit un démembrement et qui se manifeste à nouveau par résurrection et survivance dans un fils : épisodes qui se remarquent dans la plupart des mythes agraires [116]. Nous verrons plus loin que cette « passion d'Osiris » [117] a servi de révélation divine aux Égyptiens, pour leur enseigner les moyens de surmonter la mort. Il en résultera une extension universelle de la « bienfaisante » doctrine et de la légende du « dieu bon », vulgarisée par la célébration des *mystères d'Osiris.*

LES SERVITEURS D'HORUS DANS LES DEUX-ÉGYPTES

Ceux qui aidèrent Horus, héritier d'Osiris, à soutenir son bon droit et à réunir les Deux-Égyptes étaient des guerriers, armés de l'arc, comme les Sémites du Delta oriental, et aussi du boomerang, comme les Libyens du Delta occidental [118]. Leurs chefs furent classés au rang des « Esprits, demi-dieux » par les annalistes officiels, Horus ayant été le dernier dieu qui régna sur terre [119]. On les désigne comme « Serviteurs d'Horus » [120] *Shemsou Hor.*

Nous voici désormais sur le plan humain. Or, nous constatons ceci : malgré l'unification théorique réalisée par Horus, les rois « Serviteurs d'Horus », issus de lui, respectent la division naturelle du pays. Il existe deux familles royales : les rois du Nord, qui incarnent le totem de Bouto : une Abeille (*bit*)|; les rois du Sud, incarnations du totem de Nekheb : un Vautour (*nekhebt*). Leurs capitales sont à Bouto et à Nekheb, « villes royales » qui possèdent les édifices d'administration et les palais, d'un style distinct pour le Sud et pour le Nord [121]. Désormais, l'institution monarchique régit tout le pays ; la tradition lui assigne une durée d'un caractère tout mythique : plus de 10.000 ans.

INFLUENCE DE LA CIVILISATION DU NORD

La monarchie du type osirien signifie donc une nouvelle supprématie de ce Delta, auquel la civilisation préhistorique devait déjà des progrès significatifs (p. 88). Avec Osiris s'installent dans le Sud des dieux du Nord : Horus reçoit un temple à Nekhen, à Edfou ; Isis, sous le nom de Hathor, est adorée à Denderah ; Thot réside à Thermopolis ; Anubis à Siout ; Oupouat à

116. *Id.*, p. 98. Cf. A. Moret, *La mise à mort du dieu en Égypte* (1926).
117. Expression employée par Hérodote, II, 71.
118. *Le Nil*, p. 128, fig. 26.
119. *Le Nil*, p. 117.
120. Ce qui peut signifier, à l'origine, « serviteurs du Faucon », appellation qui n'est pas sans avoir un caractère « totémique ».
121. *Id.*, p. 130, fig. 27.

Abydos, etc. Les dieux nouveaux ne dépossèdent pas les totems des vieilles cités, mais les réduisent au rôle passif de « dieux des nomes », tandis que les alliés d'Osiris sont les « dieux des villes ». Plusieurs cités de la Basse-Égypte essaiment dans la Vallée, y créent des villes jumelles (dont les noms sont leurs doublets), comme des colonies en pays occupé [122].

d) ROLE CIVILISATEUR D'HÉLIOPOLIS

La prépondérance de la civilisation nordique s'affirme encore par les deux inventions mémorables qui ont si efficacement préparé les voies à la centralisation politique : le *calendrier* et l'*écriture* (cf. p. 107, 112). Le mérite semble en revenir à un groupe ethnique dont il n'a pas encore été question : celui des adorateurs du soleil *Râ*, les *Iountiou* [123] d'Héliopolis. Le disque solaire figure parmi les enseignes de la IIe civilisation ; mais nous ne savons si c'est ce clan du Soleil, fixé au sol, qui fut le fondateur d'Héliopolis. Par contre, sous l'Ancien Empire, l'emblème du dieu solaire est un pilier *Ioun*, les villes solaires sont les « villes du pilier » *Iounou* ; les adorateurs du Soleil sont probablement les *Iountiou* (nom faussement lu *Anou*), qui ont fondé Héliopolis (du Nord), *Ioun meh*, et sa colonie en Haute-Égypte : Héliopolis (du Sud), *Ioun shemâ* = Hermonthis, au sud de Thèbes.

Des recherches récentes ont établi que le culte du Soleil, sous forme de pilier, semble répandu, dès l'époque néolithique, parmi les Montagnards alpins, ou arménoïdes, du type mésaticéphale ou brachycéphale, qui, au temps de la IIe civilisation, émigrent du Caucase à la Mésopotamie, à la Syrie et à la Palestine. Or, nous avons signalé (*supra*, p. 62) la présence en Égypte, parallèlement aux Sémites, de mésaticéphales arménoïdes qui amènent avec eux lapis-lazuli et obsidienne de l'Euphrate et de l'Égée, et le cuivre, extrait de Chypre et du Caucase. Les adorateurs du Soleil, en Égypte, seraient, semble-t-il, les représentants de cette quatrième race qui va se trouver, dans la vallée du Nil, en concurrence avec les Libyens, les Sémites méridionaux et les Sémites syriens.

Les statues de fonctionnaires royaux de l'Ancien Empire, avec

122. *Le Nil*, p. 52-60 et 127-8.
123. Les Iountiou d'Héliopolis sont-ils différents des Sémites Iountiou (Troglodytes et Nomades) établis entre la mer Rouge et le Nil ? Ces derniers sont en rapports hostiles avec les Pharaons thinites. Cf. J. Capart, *La Fête de frapper les Anou*, ap. *Revue Hist. des Religions*, XLIII, 1901. En tout cas, les Iountiou héliopolitains ont évolué d'une toute autre façon que les Troglodytes.
124. H. Schneider, *Die Jungsteinzeitliche Sonnenreligion im aeltesten Babylonien und Aegypten* (1923).

leurs faces rondes, à nez court et fort[125], répondent à ce type ethnique arménoïde, de même que les crânes récemment exhumés en Mésopotamie à El-Obéid. Ces hommes, à grande capacité cranienne, manifestent leur supériorité par leur savante technique des métaux, par l'observation scientifique des astres, liée au culte ; elle s'affirmera, à l'époque suivante, par les textes des Pyramides, dont la métaphysique imprégnera les conceptions religieuses et politiques des Égyptiens memphites.

ALLIANCE DES HÉLIOPOLITAINS ET DES HORIENS

Ces « intellectuels » d'Héliopolis ne sont certainement pas restés à l'écart des luttes entre Libyens du Sud et Sémites du Nord, que nous avons décrites. L'adoption du calendrier et de l'écriture par les rois Serviteurs d'Horus prouve que les gens d'Héliopolis soutenaient la politique des Horiens. Bientôt ils s'imposeront à leurs associés : Horus accepte une fusion avec Râ en attendant que Râ surpasse Horus comme dieu de la dynastie royale. A mesure que la société humaine devient plus policée, les éléments totémiques s'éliminent ou s'affaiblissent. Il était logique, pour des esprits cultivés, de faire du soleil un dieu universel, de saluer en lui le Seigneur de cette Égypte qu'il baigne de rayons — tout en conservant, pour la ferveur populaire, les images de son ancienne puissance : faucon Horus et lévrier Seth.

Les adorateurs de Râ deviendront, par leur intelligence, les dirigeants de l'Égypte.

Conclusion

A se contenter d'une vue d'ensemble — certainement trop systématique et incomplète — il y a eu, au cours de l'immense période préparatoire à la monarchie unifiée, quatre groupements humains qui ont frayé le progrès, sous l'égide de quatre dieux principaux. Ce sont : les Hamites-Libyens, avec Seth d'Ombos ; les Sémites méridionaux, avec Horus de Létopolis ; les Sémites syriens, avec Ânzti-Osiris ; les Montagnards-Méditerranéens, avec Râ. La fusion de ces divers éléments ethniques, qui se sont superposés sans s'exclure, aurait produit le peuple homogène des Égyptiens historiques, avec ses grands dieux universels et ses dynasties de Pharaons, héritiers des dieux.

125. Cf. Boreux, *L'art égyptien*, pl. XXIII-XXVII ; à comparer Contenau, M., t. I, p. 104-105, fig. 50-51.

III. — Les deux dynasties thinites

1. — Les Prédécesseurs de Ménès

L'histoire officielle fait commencer la royauté centralisée avec Ménès ; mais les monuments contemporains nous révèlent quelques-uns de ses prédécesseurs, qui se rattachent, semble-t-il, aux mythiques « Serviteurs d'Horus » du Sud et du Nord.

Le Delta, comme il arrive à toutes les époques, n'a presque rien livré. Des Horiens de Bouto, nous ne connaissons que sept noms, écrits sur la Pierre de Palerme, mais qu'aucun monument ne vient confirmer. En Haute-Égypte, Amélineau et F. Petrie ont retrouvé à Thinis (Abydos) la nécropole royale de Ménès et ses successeurs. D'autres tombeaux plus simples, appartiennent peut-être aux prédécesseurs, les Horiens de Nekheb. Il y a six tombes sans inscriptions ; la septième est d'un personnage, *Ro*, dont le nom est surmonté d'un faucon, un des sept Serviteurs d'Horus. Non loin, il existe des inscriptions au nom d'un roi-faucon Ka, attesté[126] aussi à Nekhen et à Tarkhan[127]. D'autres noms d'Horus sont plus douteux.

Nekhen, rive gauche, en face de la capitale politique, Nekheb, est la capitale religieuse du Sud. Quibell y a déblayé un très antique sanctuaire d'Horus-faucon, où le culte dynastique a persisté jusqu'à l'époque grecque, d'où son nom : Hiérakonpolis. Dans le temple le plus ancien, des masses d'armes et une palette de schiste votives, gravées de scènes, nous donnent, pour la première fois, l'effigie de deux rois du Sud : le Scorpion et Nârmer[128].

LE SCORPION VAINQUEUR DU NORD ET DES LIBYENS

Coiffé de la couronne blanche du Sud, le Scorpion s'acquitte, le hoyau en mains, de son devoir : ensemencer la terre (*supra*, p. 95). Autour de lui, sur des pavois, les totems des clans qui reconnaissent le Scorpion comme roi ; devant eux retombent, pendus par le cou, les totems des clans vaincus : ce sont des Égyptiens du Nord (*Rekhtou*) et les *Arcs*[129], nom qui, selon la tradition ultérieure,

126. Petrie, *History*, I, p. 4-5.
127. Nécropole thinite, à 40 kilomètres au sud de Memphis, qui atteste l'activité des gens du Sud à proximité du Delta.
128. Quibell, *Hierakonpolis*, pl. XXVI et XXIX.
129. *Rekhtou* : « Les connus » (du roi), désignation vague du peuple égyptien ; les *Arcs*, appellation des archers sémites, étendue parfois aux Libyens et à d'autres peuples : « les Neuf Arcs ». Meyer, *Hist.* II, § 167 et 227.

désigne des Sémites archers). On en peut conclure : le roi du Sud a eu à combattre une immigration de Sémites dans le Delta oriental, intrus qui tentaient de déposséder les Horiens du Sud de leur conquête[130] grâce à la connivence des Horiens du Nord.

NÂRMER VAINQUEUR DU NORD ET DES SÉMITES

Ce succès dut être confirmé par une nouvelle campagne de Nârmer, successeur présumé du Scorpion. La fameuse palette de schiste, décrite p. 95, montre le roi Nârmer et le Faucon dynastique vainqueurs des « gens du Nord » : ce sont des Égypto-Libyens du Delta occidental, spécialement du nome Harpon où un petit royaume, allié des Libyens, s'était détaché des Horiens du Nord. Nârmer massacre aussi impitoyablement ses frères du Nord que les ennemis libyens[131]. Sur une masse d'armes qui figure ces victoires, les Libyens prisonniers sont dénombrés par milliers, et le butin des bœufs et des chèvres, ramené de Marmarique, atteint des chiffres fabuleux[132].

Au recto de la palette, Nârmer porte la couronne blanche du Sud ; au verso, la couronne rouge du Nord. Que faut-il en inférer ? Une invasion conjuguée du Delta par les Libyens et les Sémites, facilitée par la trahison inattendue des Rekhtou, a mis l'Égypte en péril : les rois du Sud menacés ont voulu supprimer à jamais cette éventualité, et ont repris, les armes à la main, le Delta. La réunion des Deux-Égyptes s'est donc faite au bénéfice du Sud, où l'élément relativement autochtone prédominait. Par l'effet d'un nationalisme qu'exalte la victoire, le protocole assurera toujours aux titres et fonctions de ce Sud, plus spécifiquement « égyptien », la première place par rapport à ceux du Nord.

2. — Ménès et la Monarchie unitaire

L'unité territoriale était réalisée, mais le retour offensif des Égyptiens du Delta, aidés par les Libyens et les Sémites, s'est produit à plusieurs reprises au cours des premières dynasties. Pour consolider les résultats acquis, il fallut « organiser » la monarchie unitaire.

---

130. *Clans*, p. 157, fig. 5.
131. *Clans*, p. 160, fig. 6-7.
132. *Clans*, p. 177, fig. 11.

D'un accord unanime[133], les diverses tables royales, y compris celle de Manéthon, font dater de Ménès, successeur probable de Nârmer[134], les institutions royales définitives et dérivent de lui une première dynastie *thinite*, souche des « Maisons » ou « Dynasties » royales. Les monuments confirment ces témoignages. Ménès et ses successeurs immédiats ont véritablement créé, par un effort conscient et tenace, les principes du premier droit monarchique connu dans l'antiquité, et les cadres d'une administration centralisée.

1° *Les deux premières dynasties*

Elles comprennent 18 rois qui ont régné un peu plus de quatre siècles, environ de 3.315 à 2.895. Pour les noms et le classement des rois, voir le tableau.

Manéthon les appelle Thinites. C'est à Thinis, en effet, que vivaient ces rois. Le site était bien choisi : proche d'Ombos, ville de Seth, et de Négadah, premières capitales de la Haute-Égypte ; au confluent des routes d'Arabie et des Oasis libyennes. Là s'élèvera plus tard Abydos, ville sainte d'Osiris. De la ville archaïque, rien ne subsiste, mais les tombeaux des rois — qu'on retrouve toujours à proximité de la résidence royale — ont été exhumés des sables, au pied de la falaise libyque. De là proviennent quantité de stèles et tablettes officielles, statues vases en pierre dure, or et cuivre, bijoux en or et pierres rares, armes de silex et de cuivre, mobilier précieux ; tous ces objets, gravés de scènes et inscrits aux noms des rois et de leurs fonctionnaires, nous ont conservé le squelette de l'histoire thinite.

Rois des Ire et IIe dynasties thinites

Monuments			Listes royales	Manéthon	Dates approximatives
Nom d'Horus		*Nom de Roi*		*Ire dynastie* (8 rois thinites)	3315
Ahâ	=	Ménès	Ménès	1. Ménès	
Zer	=	Ka (?)	Atoti I	2. Athôthis	
			Atoti II	Athôthès (Eratosthène)	
			Atoti III	3. Kenkhenès	
Zet (Serpent)				4. Ouenephès	

---

133. Voir les tables dans *Le Nil*, p. 136. Cf. Hérodote, II, 4,99 ; Diodore, I, 50.
134. Il reste à savoir si Ménès ne serait pas le nom « royal » de Nârmer, après réalisation de l'unité. Petrie et Naville préconisent cette identification, qui ne me paraît pas encore démontrée.

Monuments	Listes royales	Manéthon	Dates approximatives
Den = Hesepti	Hesepti	5. Ousaphaïs	
Ânzib = Merbapen	Merbapen	6. Miébis	
Semerkhet = Samsou	Samsou	7. Semempsès	
Qâ = Sen	Qebehou		
	Biouneter	8. Oubienthès	
		IIe dynastie (9 rois thinites)	3100
Hetepsekhemoui	Bazaou	1. Boéthos	
Nebrâ	Kakaou	2. Sekhôos	
Neteren	Bineteren		
Sekhemib = Perenmaât		3. Binôthris	
Seth Peribsen	Ouznas	4. Tlas	
Send	Senti	5. Sethénès	
Khâsekhem	Neferkarâ	6. Khaïrès	
Horus-Seth Khâsekhemoui	Nefersokar		
	Houzefa	7. Neferkhérès	
	Zazaï		
	Nebka	8. Sésôkhris	
		9. Khenérès	2895

2° *Principes du nouveau droit monarchique*

A défaut de textes détaillés, les titres protocolaires choisis par Ménès, et gardés par ses successeurs jusqu'à la fin de la période gréco-romaine, expriment l'idée qu'on se faisait alors d'un roi.

NOM D'HORUS

Ménès consacre comme premier nom royal le titre « faucon Horus »[135], porté par ses prédécesseurs. Cela signifie que le roi prétend être le dieu des Serviteurs d'Horus, incarné. Le titre est suivi du nom personnel, porté reçu à sa naissance, variable avec chaque roi ; celui de Ménès est *Âhâ* « le batailleur » ; pour les autres rois, voir le tableau. — Ces titres n'ont encore rien d'abstrait ; leur vie latente se révèle aux yeux : le faucon qui précède le nom *Âhâ* = batailleur, tient dans ses serres le javelot et le bouclier, signes figuratifs du mot *âhâ*[136] ; dans le nom Nârmer, *nâr* est écrit par un poisson, qui manie, à deux bras, une massue pour frapper l'ennemi[137]. L'écriture figurative démontre le réalisme de cette idée que le roi incarne un animal sacré.

135. Les textes grecs le rendent par 'Απόλλων (Horus = Apollon).
136. *Clans*, p. 163, fig. 8.
137. *Clans*, p. 163, fig. 9.

Ce nom d'Horus est souvent inscrit dans le plan rectangulaire du palais royal, sur lequel perche le faucon[138]. Enfin, les deux bras, qui écrivent le mot *Ka* (= *Mana*), embrassent le nom d'Horus[139] : cela signifie que le royal faucon est sous la protection du *Ka*, cette force vitale dont dieux et rois sont dépositaires. Ne savons-nous pas que le roi est le *Ka* incarné (p. 172) ?

NOM DES NEBTI

Tant que le Faucon ne possédait qu'une des deux Égyptes, un seul titre royal suffisait. Pour qualifier le roi des Deux-Terres, il fallut un second titre. On le composa sous forme dualiste, en accolant les deux totems femelles des anciens royaumes de Nekheb et de Bouto, le vautour Nekhebt et l'uraeus Ouazet, le tout se lisant *nebti* « les deux Maîtresses » (du Sud et du Nord)[140]. Le roi *est* l'incarnation de ces déesses. Son titre *nebti* le désigne comme Seigneur des Deux-Terres. Un second nom suit ce titre : Ménès est le nom de *nebti* que porte le Faucon-Horus Âhâ.

NOMS DU SUD ET DU NORD

A dater de l'Horus Den, deux autres totems, du Sud et du Nord, renforcent la titulature qui suivait le couronnement : le Roseau du Sud et l'Abeille du Nord[141]. Le roi les incarne : *nsout biti*, « celui du Roseau, celui de l'Abeille », tel fut le nouveau nom royal, doublet de *nebti*.

Le titre *nebti* qualifiait principalement le roi « porteur des couronnes blanche et rouge », les couronnes étant les déesses Nekhebt et Ouazet ; les Grecs le rendront par : « Seigneur des (couronnes) royales » κύριος βασιλειῶν. Le titre *nsout biti* prit une valeur territoriale : « Roi du Haut et Bas Pays : βασιλεὺς τῶντε ἄνω καὶ τῶν κάτω χωρῶν. » On remarquera la survivance de la division naturelle et le respect de ce dualisme dans le protocole, désormais invariable, de l'Égypte unifiée.

A partir des rois memphites, l'influence héliopolitaine fit adopter d'autres titres et noms royaux : ils désigneront le roi comme étant aussi l'incarnation du Soleil *Râ*, et s'ajouteront aux titres thinites, sans jamais les supprimer.

FONDATION D'UNE CAPITALE DYNASTIQUE

La monarchie unifiée ne voulut pas choisir une capitale dans les anciennes villes royales, Nekheb ou Bouto ; quant à Thinis, elle parut trop distante du Delta. Ménès, sans sup-

138. Bel exemple : stèle du roi Serpent, *Mystères Ég.*, pl. III, 2 ; Boreux, *Art. Ég.*, pl. 18.
139. *Ibidem*, p. 170, fig. 38.
140. *Le Nil*, p. 140, fig. 30.
141. A l'origine, titres des rois d'Hérakléopolis et de Bouto. *Le Nil*, p. 140, fig. 31.

primer les capitales traditionnelles, ni la résidence royale, créa une capitale administrative, une « ville de royauté » (comme diront les Mésopotamiens) en un site choisi avec discernement », celui où les Deux Pays se font équilibre », à Memphis « balance des Deux Pays »[142].

Là, selon Hérodote[143], Ménès aurait élevé des digues pour protéger le Delta contre les crues excessives, ce qui assécha le pays et permit la culture d'immenses territoires marécageux. Sur le sol recouvré, s'éleva une ville avec édifices officiels, palais royaux, ce que Manéthon appelle τὰ ἐν Μέμφει βασιλέα. Strabon[144], qui les a vus en ruines et abandonnés, dit qu'ils couvraient tout le sommet d'une colline et descendaient jusqu'à la ville basse. Un réseau d'inondation et un boulevard fortifié défendaient cet ensemble du côté du Nord, d'où pouvaient venir les attaques[145]. Ce mur, de pierres blanches, dominait le Bas-Pays, symbole de la puissance qui maîtrisait désormais les Deux-Terres ; il est cité dès la IIe dynastie[146] et donna son nom au nome memphite. A l'abri, derrière, s'élevait un grand temple au dieu local, Phtah, appelé, d'après le site, « temple de Phtah-hors-les-murs » (*litt.* : « au sud de son mur »). Bien que le nom de Memphis (Men-nefer) ne date que de Pépi Ier, la cité royale « Mur Blanc » est vraisemblablement contemporaine de Ménès.

RITES DU COURONNEMENT A MEMPHIS

Dans les édifices royaux du Mur Blanc, Ménès et ses successeurs ceignaient les couronnes du Sud et du Nord, étaient oints de l'huile sacrée et « recevaient leur grande fonction royale »[147]. L'analyse de rites du couronnement est aussi significative que celle des noms royaux[148]. D'après les monuments thinites et la Pierre de Palerme, il y avait, dès cette époque, trois cérémonies dont l'usage s'est perpétué, immuable, jusqu'aux Césars romains.

1° *Double couronnement.* — Le roi, coiffé de la couronne blanche, tenant en mains la crosse et le fouet d'Anzti-Osiris, fait un « lever » solennel sur une estrade, munie d'escalier, où il y a un trône. Il répète l'apparition, coiffé de la couronne rouge. C'est le « lever du roi du Sud » et le « lever du roi du Nord » (*khâ nsout, khâ biti*) ; le mot *khâ* signifie

142. Sur ces termes, cf. *supra* p. 174.
143. II, 99.
144. XVII, I, 32, trad. p. 435.
145. Hérodote, III, 91.
146. En égyptien : *inb hez* ; Petrie, *Royal Tombs*, II, 23, 193.
147. Inscription de Rosette, texte grec, I, 8.
148. Étude détaillée dans A. Moret, *Du caractère religieux de la royauté pharaonique*, chap. III; *Le Nil*, p. 142.

que le roi apparaît aux hommes tel que le soleil à l'horizon oriental. Désormais, le roi porte les deux couronnes, non plus séparées, mais emboîtées en diadème double, nommé le *pschent.*

2° *Réunion des Deux-Terres.* — La base du trône royal est ornée d'un pilier à pointe, qui s'enfonce dans le sol. Deux plantes-totems du Sud et du Nord (lis et lotus) s'enlacent autour du pilier, et sont maintenues par des liens que nouent Horus et Seth (ce dernier, souvent remplacé par Thot). Le roi trône sur la flore des Deux Égyptes qui symbolisent les produits de la terre. Ce rite s'appelle « la réunion des Deux Terres » (*sma taoui*).

3° *Le tour du mur.* — Précédé des totems des anciens clans horiens, le roi « fait le tour d'un mur » (*pekhrer ha inb*), qui est vraisemblablement le « mur blanc » de Memphis. Il prend ainsi possession « des territoires d'Horus et des territoires de Seth »[149].

SIGNIFICATION HISTORIQUE DES PROTOCOLES ET RITES ROYAUX

Les titres et les rites royaux montrent comment Ménès a « rassemblé la terre » et réalisé l'unité. Jusqu'à lui, chefs et rois se plaçaient sous l'égide d'un totem, puis d'un dieu ; après l'union des Deux-Égyptes, Ménès fait choix du faucon Horus, comme patron et comme dieu, s'identifie à lui et prend son nom comme premier titre protocolaire. Il semble donc qu'un clan du Faucon et son chef le roi aient réussi à absorber les autres clans et leurs chefs. Ce ne fut ni sans luttes, ni sans concessions réciproques. Les royaumes de Hiérakonpolis et Bouto obtinrent pour leurs totems-déesses, Vautour et Uraeus, l'honneur d'être, après le Faucon, les patrons et noms officiels du roi unique ; le Roseau du Sud (Hérakléopolis) et l'Abeille du Nord eurent le même privilège. Ménès acheta donc son triomphe en adoptant, à côté de son ancêtre personnel, le Faucon, quatre des anciens totems rivaux qui lui assurèrent, en retour, leur puissance matérielle et morale[150].

CONFUSION DU DIVIN ET DE LA SOUVERAINETÉ

Enrichi du prestige sacré que conféraient au roi son assimilation avec Horus et d'autres totems devenus dieux[151], Ménès renforce son caractère divin en *imitant* les rites royaux d'Osiris (sceptre, couronnes, costume) et de Râ (levers solennels) car

149. *Pyr.* § 134 ; des courses et processions se retrouvent aussi dans les cérémonies rituelles des Sémites.
150. *Mystères Égyptiens*, p. 148.
151. Horus, dieu dynastique, a un temple depuis l'époque thinite, à Hiérakonpolis; on y a retrouvé une superbe tête de faucon en or martelé (*Le Nil*, pl. III, 3).

ces dieux fournissaient les prototypes du roi humain et divin. Selon les principes de la magie imitative, Ménès, et tous ses successeurs, imitant les noms et les actes des êtres sacrés, prétendent créer une identité de substance et de rôle social entre eux-mêmes et Horus, Osiris, Râ. Ils imposent, tout au moins au peuple crédule, le respect de cette conception, fondement de leur autorité. Ce n'est pas assez dire, d'une telle royauté, qu'elle tire son autorité du sentiment religieux : il y a confusion entre le « sacré », et le « royal », sous tous les aspects où le sacré » était alors conçu par les Égyptiens.

POUVOIRS MAGIQUES ET RESPONSABILITÉ DES ROIS

La foi populaire prête aux Pharaons tous les pouvoirs, sacrés et magiques, qui caractérisent les dieux. Le roi est « le grand magicien » ; il commande aux forces de la nature, et, tels les chefs des populations non civilisées, il pourrait revendiquer les titres de « roi du temps, du feu, de l'eau, des moissons ». Il lui suffit de proférer, d'une voix juste, des formules rituelles pour que « toute chose se réalise suivant ce qu'il a dit »[152].

« La contre-partie de ces pouvoirs magiques, dans les sociétés primitives, c'est que les rois y sont soumis à des obligations rigoureuses *(tabous)* et sont tenus responsables des récoltes, de la prospérité et de la santé publiques »[153]. L'Égypte thinite est beaucoup trop évoluée pour nous fournir les preuves tangibles de cette mentalité. Toutefois, des traditions obscures existent à ce sujet. Diodore[154] prétend que « la vie des Pharaons était réglée jusque dans ses moindres détails », et cite des tabous alimentaires. Selon Plutarque, les animaux sacrés (totems devenus dieux) étaient tenus responsables des épidémies, des calamités publiques, et mis à mort, à titre de représailles, s'ils ne détournaient pas ces malheurs[155]. Ammien Marcellin prétend que, selon un vieux rite, « les Égyptiens (de même que les Germains) déposaient leurs rois, en cas de défaite militaire ou de moisson insuffisante[156] ». Il ne manque pas, dans la littérature égyptienne, d'exemples où le roi est ainsi accusé et s'effraye de son impuissance[157].

---

152. V. développements dans *Clans*, p. 170, *Le Nil*, p. 84, et surtout dans *La Mise à mort du dieu en Égypte*, p. 9, sq.
153. *Clans*, p. 172.
154. I, 70.
155. *De Iside*, 73.
156. XXVIII, 15, 14.
157. *Clans*, p. 174 : Légendes rapportées par Manéthon sur Aménophis et Bocchoris, responsables de la peste ; tradition biblique sur les sept années de famine et les dix plaies d'Égypte ; stèle attribuée au roi Zeser (IIIe dynastie), à la basse époque, pour sauver, par formules magiques, l'Égypte de la sécheresse et de la famine.

ROYAUTÉ TEMPORAIRE ET FÊTE SED

Chez de nombreux primitifs, on considère que l'âge, la maladie diminuent la force et la vitalité rayonnantes du roi, de qui dépend le bien-être du peuple ; aussi arrive-t-il qu'avant la sénilité, ou après un certain nombre d'années de règne, on mette à mort le souverain. Dans la région du Haut-Nil, chez les Shillouks, le meurtre rituel du chef était encore récemment en usage. Il est remarquable que Diodore et Strabon prêtent aux Éthiopiens une coutume selon laquelle les prêtres peuvent envoyer au roi « l'ordre de mourir et de céder la place à un autre, d'après les vieilles traditions[158] ».

Les Égyptiens ont-ils connu un usage analogue ? Ce que nous savons, c'est que les rois répétaient à plusieurs reprises les rites du couronnement ; ils croyaient renouveler ainsi le potentiel de force sacrée que l'imitation des dieux transfusait en leur corps.

D'autre part, à l'époque thinite, l'événement qui a le plus d'importance, après le couronnement, c'est une cérémonie dite fête *Sed*. Le roi y renouvelle le couronnement, c'est-à-dire rajeunit son incarnation en tant qu'Horus, Osiris et Râ. En second lieu, on « imite » sur sa personne la mort d'Osiris, suivie de la reconstitution d'un corps impérissable ; puis, le roi transformé en dieu Osiris, mort et revivifié, reçoit sur son trône les adorations. Au sortir de ces rites, on dit du roi qu'il a « renouvelé ses naissances », et reçu une nouvelle force vitale « pour des millions d'années ». Renouveau éphémère ! Suivant la durée de la vie royale, nous voyons le souverain répéter cette fête Sed, deux, trois, quatre fois. Il me paraît vraisemblable que la fête Sed — qui restera dans les usages jusqu'à la fin de l'empire égyptien — rappelle un temps où la royauté fut temporaire, où le roi, parvenu à un âge déterminé, devait être sacrifié, ou tout au moins remplacé pour le bien de son peuple. A l'époque thinite, le meurtre a déjà fait place à une représentation adoucie. Au sacrifice réel les rois ont substitué une mort fictive, rituelle, suivie de l'imitation, sur le roi vieilli, des rites mêmes qui opèrent le miracle de ranimer Osiris. En s'identifiant à Osiris, le roi trouvait le moyen de mettre fin à une coutume sanglante et à une royauté précaire[159].

---

158. *La Mise à mort du dieu en Égypte*, p. 48-50.
159. Chez les primitifs, voici l'évolution du rite de la mise à mort du roi : sacrifice réel, puis substitution d'une autre victime humaine, ou de plusieurs victimes humaines, puis substitution de victimes animales, et, enfin, d'une statuette, ou offrande, figurant celles-ci.

CONCLUSION SUR LA ROYAUTÉ THINITE

Tels sont les trois caractères : divin, magique, humain, qu'a pris la royauté de droit divin, à la fin du IVe millénaire en Égypte. Les rites du protocole, du couronnement et du *Sed* doivent à leur antiquité démesurée leur caractère impératif et rituel.

Ces rites s'observent, par traits isolés, chez les Mésopotamiens ; l'exemple égyptien est le plus complet et le mieux connu ; nous y avons insisté pour expliquer ce qui nous apparaît confusément dans d'autres institutions primitives.

3. — Après Ménès

LUTTES POUR LA CONSOLIDATION DE L'UNITÉ

Quoique très obscure et morcelée, l'histoire des deux premières dynasties s'établit à l'aide de documents authentiques : les Tables royales qui dressent la succession des rois[160] ; les Annales (mutilées) rédigées sous la Ve dynastie[161]; les monuments retrouvés dans les tombeaux royaux contemporains : statues, stèles officielles, tablettes commémoratives de grands événements, mobilier, empreintes de sceaux administratifs.

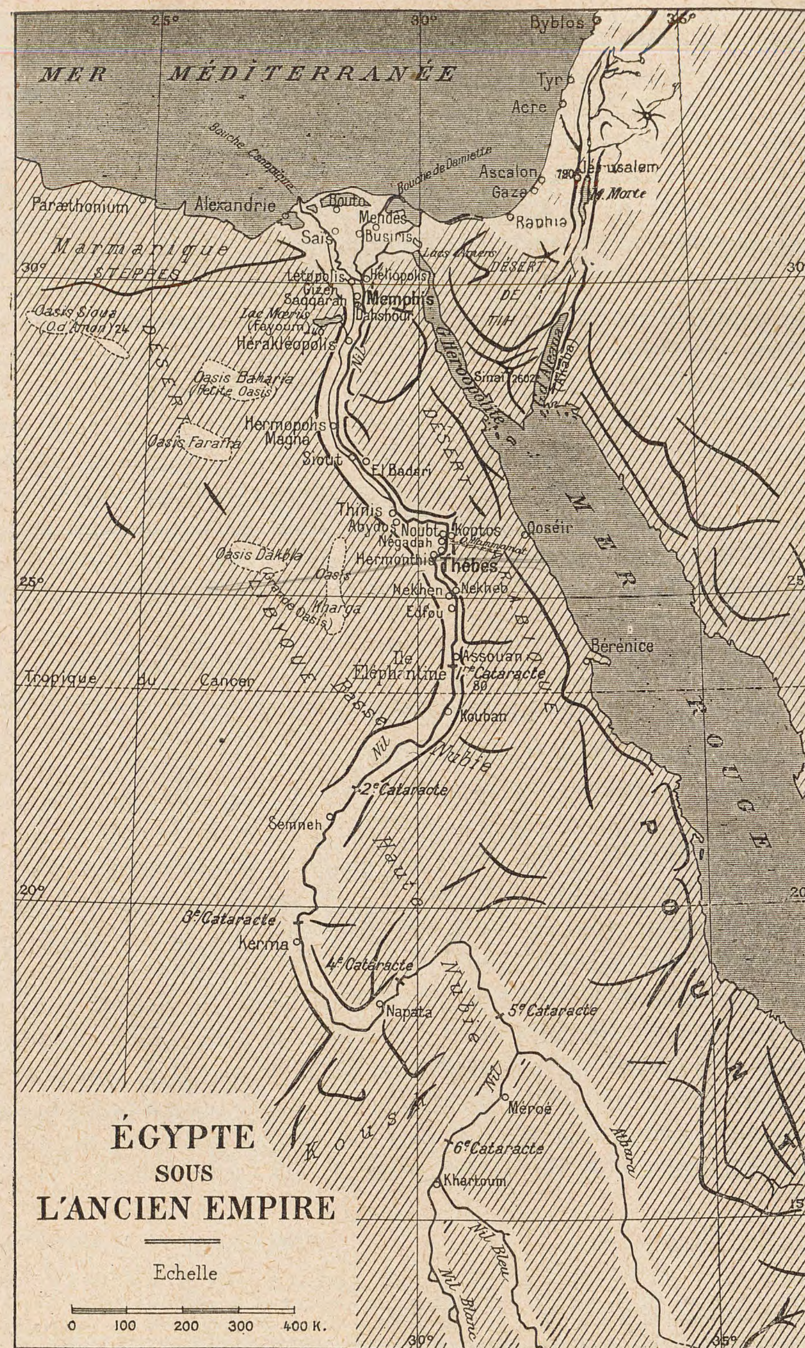
Le but essentiel de la politique thinite est de maintenir l'unité dynastique et territoriale que combattent les partisans des anciennes traditions et du séparatisme. De fréquentes et graves difficultés dans le gouvernement se révèlent par des faits significatifs : variations dans l'hérédité de la fonction royale ; alternatives d'influence entre les vieux cultes et les nouveaux; luttes ethniques entre Sudistes et Nordistes, ceux-ci appuyés par les Libyens et les Asiatiques ; enfin, luttes politiques entre Sethiens et Horiens.

HÉRÉDITÉ MASCULINE OU FÉMININE ?

Selon Manéthon, la dignité royale se transmit de père en fils chez les rois thinites. Cette prépondérance du patriarcat, suite logique de l'évolution sociale, est une nouveauté, — comme la concen-

160. Sur les divergences des tables, cf. Meyer, *Hist.* § 211, et Petrie, *History*, I, p. VII sq.

161. La Pierre, dite de Palerme, retrouvée incomplète et en plusieurs fragments, reproduit des Annales royales rédigées sous la Ve dynastie, et officiellement tenues, par années, depuis les serviteurs d'Horus. Elle note les années de règne de chaque roi, énumère succinctement les grands événements. Le fragment principal a été édité par H. Schaefer, *Ein Bruchstück altaegyptischer Königsannalen*, dans les *Abhandlungen Preuss. Akad.*, 1902. D'autres fragments de la pierre et de documents semblables ont été publiés par H. Gauthier, *Musée égyptien* (du Caire), t. III. Le dernier commentaire est celui de Borchardt, *Ancient Egypt*, 1920, p. 123 ; pour la traduction, cf. *A. R.*, I, p. 51-72.



Carte 4. — L'ÉGYPTE SOUS L'ANCIEN EMPIRE.

tration du pouvoir entre les mains d'un roi[162]. Il y eut, semble-t-il, des réactions en faveur du matriarcat ; ce qui l'indiquerait, c'est l'importance accordée à certaines reines, « mères des enfants royaux ». La femme de Ménès, Neithetep, doit être originaire de Saïs, d'après son nom, composé avec Neit, déesse libyenne. On suppose qu'elle apporta à Ménès des droits héréditaires sur le royaume « libyen » du Delta occidental ; elle reçut l'honneur de posséder un tombeau personnel, avec stèle de type royal. Tombeau, stèle et nom significatif de même style, se retrouvent pour la reine Mertneit[163], femme du roi Zet, mère du roi Den. A la fin de la IIe dynastie, une autre mère des enfants royaux, la reine Hapi-n-maât reçoit les mêmes honneurs que Neithetep et Mertneit ; on célébrait son culte funéraire encore sous les IIIe et IVe dynasties. Or, à propos du troisième roi de la IIe dynastie, Neteren (Binothris), Manéthon atteste que l'on revint à la tradition de la succession au trône en ligne maternelle. Ce retour partiel au matriarcat reparaît à d'autres époques troublées, au début de la XVIIIe dynastie, ainsi qu'à la fin du régime national, au temps des Divines Adoratrices d'Amon.

INFLUENCES ALTERNÉES DES CULTES ANCIENS ET NOUVEAUX

Une autre persistance de la tradition se manifeste, semble-t-il, dans l'institution officielle du culte d'animaux (anciens totems) qui resteront « dieux » jusqu'à la fin de l'empire égyptien : le taureau Apis, à Memphis (Saqqarah), le taureau Mnévis à Héliopolis, pour le règne de Neb-Râ = Kaiechos), le bélier Ba à Mendès. Ce témoignage de Manéthon est confirmé par la Pierre de Palerme qui mentionne une fête (littér. *course*) d'Apis, à la fin de la Ire dynastie et la construction d'un temple au Bélier d'Hérakléopolis, sous Ousouphaïs[164]. Notons que le culte de ces animaux, à l'époque où nous le connaissons en détail, depuis le Nouvel Empire, a les caractères d'un culte royal ; les taureaux Apis semblent constituer une dynastie de rois-taureaux, parallèle aux rois humains[165]. Peut-être faut-il y voir une concession des rois thinites aux traditions totémiques, tandis que, d'autre part, on voit se multiplier des sanctuaires et des cultes de dieux rattachés au cycle osirien ; Horus

162. Davy, ap. *Clans*, p. 42, 106 ; Le Nil, p. 111.
163. Neit-hetep = Neit est en paix ; Mert-neit = l'aimée de Neit, noms que suggérait un lien avec la déesse Neit de Saïs.
164. *Le Nil*, p. 423.
165. *Ibid.*, p. 424.

Anubis, Sokar, Min et d'autres, sont fêtés, dit la Pierre de Palerme, depuis la IIe dynastie.

La doctrine solaire d'Héliopolis, elle aussi, fait des progrès à la cour. Des noms royaux sont composés avec Râ : Neb-Râ = « Râ est maître » ; Ka-Râ = « le génie de Ka », Nefer-Ka-Râ = « beau est le génie de Râ », sont les noms que portent les 2e, 6e et 7e rois de la IIe dynastie, qui se vouent personnellement à l'adoration du soleil. Il y eut donc des influences religieuses d'origine divergente.

SUDISTES ET NORDISTES

Le plus grand danger que courut l'Égypte unifiée fut provoqué par une puissante réaction des Nordistes soutenus par les Libyens et les Asiatiques. Aux divisions politiques s'ajoutaient les indélébiles rancunes religieuses qui opposaient les adorateurs de Seth le sudiste à ceux d'Horus le nordiste.

La Ire dynastie maintint l'unité par la force des armes. Depuis Ménès, les Libyens des oasis et du Sud figurent dans les défilés des vaincus[166] ; le roi Den dédie, dans le Delta oriental, des tablettes où il frappe de la massue les « Orientaux », figurés par un Sémite (vers 3175)[167]. Nous verrons plus loin les expéditions de Smerkhet au Sinaï (vers 3135). Dans la tombe du dernier roi, Qâ, une plaquette d'ivoire porte une figure de Sémite à longue chevelure, barbu (sauf la moustache rasée), debout, les mains liées derrière le dos, symbolisant l'Asie vaincue, puisque le mot *Setet* = Asie[168] est gravé au-dessus. L'Égypte défendait son bien contre les Étrangers.

HORIENS ET SETHIENS

A l'époque troublée[169] que fut la IIe dynastie, la discorde régna entre Égyptiens mêmes. Le nom du 1er roi, *Hetep-sekhemoui* = « les Deux Puissants sont en paix », signifie que Horus et Seth sont réconciliés dans la personne du roi : les adorateurs du dieu Seth avaient donc repris à la cour une influence qui balance celle des Horiens dynastiques. Or, le 5e roi, Peribsen, ne porte pas le titre protocolaire qui le consacre Horus incarné : son nom, dans le cadre du palais, n'est pas surmonté par le faucon Horus, mais par l'animal de Seth, le lévrier aux oreilles droites, à queue érigée[170] ; des empreintes de sceaux ajoutent au nom du roi la

166. Petrie, *R. T.*, t. II, pl. II-IV.
167. *A. Z.*, t. XXXV, p. 8.
168. Lu par Petrie : Libyen, par erreur : *Hist.*, I, p. 25, fig. 18.
169. Troubles qu'attestent les incertitudes sur le classement des rois et la divergence des listes.
170. Sur les sceaux de ce roi apparaît en même temps le dieu Ash au corps d'homme à tête d'animal séthien.

phrase significative : « Noubti (le dieu Seth d'Ombos) a transmis les Deux-Terres à son fils, le roi de la Haute et Basse-Égypte, Peribsen. » Voilà donc Seth dieu dynastique à la place d'Horus[171]. Les successeurs de Peribsen, toutefois, redeviennent des Horus et introduisent Râ dans leur nom (cf. p. 192) : ceci peut indiquer que les Héliopolitains, venus au secours des Horiens, ont rétabli le pouvoir d'Horus. En fin de dynastie, Horus a repris l'hégémonie. Un roi Khâsekhem (« le Puissant se lève ») consacre la victoire de l'un des « Deux Puissants », qui est Horus : dans le sanctuaire de l'Horus dynastique, à Hiérakonpolis, deux statues montrent le roi assis, en costume osirien[172], sur des amoncellements de cadavres nus qui sont « 47.209 et 48.205 vaincus des pays du Nord[173] ». Témoignage éloquent : sur la panse d'un vase, la déesse Vautour, Nekhebt, offre à l'Horus Khâsekhem le signe figuratif du *sma-taoui*, la « réunion des Deux-Terres » (cf. p. 187), « l'année où furent combattus les rebelles du Nord »[174]. Une victoire sur les Libyens de Nubie qui avaient appuyé les rebelles nordistes, est figurée sur une stèle[175]. Toutefois la réconciliation était plus avantageuse que la guerre entre Sud et Nord. Le dernier roi de la IIe dynastie accorde aux Séthiens une satisfaction temporaire : il fait précéder son nom des images affrontées d'Horus et de Seth, faucon et lévrier au lieu du seul faucon, et le nom signifie : « Les deux Puissants se lèvent (car) les deux Dieux se concilient en lui[176] ». Dorénavant il ne sera plus question de Séthiens en révolte, sauf dans les textes mythologiques, et les rois de la dynastie suivante, les Memphites, adorateurs d'Horus-Râ, rétabliront le faucon unique, en rappelant qu'il a vaincu Seth.

Quant aux Nordistes, leurs sentiments séparatistes se réveilleront à chaque époque où l'autorité centrale tombera en carence.

CONQUÊTE DES MINES DU SINAÏ

Hors de la vallée du Nil, les premières expéditions des Égyptiens furent dirigées vers les mines de cuivre et de turquoise du Sinaï. Dès Smerkhet, vers 3135, la vallée rocheuse de Maghâra est occupée par des mineurs escortés de soldats : témoin un bas-relief du Pharaon qui fracasse de sa massue, en présence du chef des troupes, un Sémite

---

171. Pareille mutation ne se reproduira plus en Égypte qu'à la fin de la XVIIIe dynastie, lorsque Aton remplacera Amon.
172. Cape de la Fête Sed : voir Petrie, *Hist.*, I, p. 35, fig. 26.
173. Quibell, *Hierakonpolis*, pl. 39-41.
174. *Clans*, p. 169, fig. 10.
175. Quibell, *Hierakonpolis*, pl. 57.
176. L'image du dieu Ash est gravée à côté du nom. Cf. A. Moret, *Du Caractère religieux*, pl. 1, 6.

aux traits fidèlement reproduits[177]. L'exploitation de ces mines, d'ailleurs pauvres en cuivre, répond aux besoins militaires, commerciaux, artistiques des Thinites ; elle exige l'envoi d'un petit corps d'éclaireurs et de techniciens, missions fréquentes sous l'Ancien et le Moyen Empire[178], mais qui cessèrent sous la XVIIIe dynastie, lorsque les gisements furent épuisés. Les *Iountiou* nomades essayaient en vain de capturer les convois ; Miébis, de la Ire dynastie, les écrasait déjà dans une rencontre qui eut les honneurs d'une mention aux Annales royales[179].

DÉVELOPPEMENT DE L'ADMINISTRATION ROYALE

Les conditions physiques, définies p. 152, appelaient une administration centralisée, dont la Pierre de Palerme nous laisse entrevoir les buts essentiels. La préoccupation qui domine toutes les autres, c'est de tirer le plus d'avantages communs de la crue du Nil. La seule notation qui revienne uniformément, chaque année, dans les Annales, c'est la hauteur de la crue, en coudées, palmes et doigts, par-dessus un étiage déterminé[180]. Cette mention si régulière suppose qu'un service d'hydraulique générale enregistre, d'un bout à l'autre du fleuve, les indications données par les kilomètres. Tous les deux ans, depuis la IIe dynastie, est noté un recensement des terres et de l'or, qui servait sans doute à établir l'impôt en nature, variable suivant la crue et la moisson, que les sujets payaient à l'administration royale. Le recensement alterne, chaque année, avec la fête du Service d'Horus, l'un et l'autre étant événements éponymes de l'année. Le budget était donc établi tous les deux ans.

L'administration centrale[181] est au palais royal, « la grande maison » *per âa*, d'où vient le nom *Pharaon* (qui désignera le roi lui-même depuis la IVe dynastie). Il existe une Cour, composée de la famille royale et de quelques grands fonctionnaires. Dès Ménès apparaissent : le Vizir (*tati*) ; sous Zer, le directeur de l'inondation ; sous Den, le porte-sceau royal et l'architecte royal. Sous Anzib, le curateur des vignobles royaux implique l'existence d'un « domaine royal ». Semerkhet a un général, un premier Prince et Compagnon du roi[182].

---

177. R. Weill, *Recueil des Inscr. du Sinaï*, p. 97 ; Cf. *Clans*, p. 203, fig. 16.
178. Surtout dans la vallée parallèle du Sarbout el Qadem.
179. *A. R.*, I, § 104.
180. La hauteur cotée varie de 1 à 8 coudées, écart qui se produit encore de nos jours. La coudée royale valait 0 m. 52.
181. Les titres des fonctionnaires sont connus par des empreintes de sceaux administratifs sur les bouchons d'argile des grandes jarres à provisions, dans les tombeaux royaux. Réunis par Weill, *La IIe et IIIe dynastie* (1908), et expliqués par Sethe, ap. Garstang, *Mahasna and Betkhallaf* (1902). Cf. *Le Nil*, p. 157-163.
182. Petrie, *Hist.*, I, p. 25-26.

L'administration provinciale, sous la Ire dynastie, comprend des nomarques (*âz mer*) depuis Zet ; cinq nomes du Sud sont cités sur le sceau de Mertneit, avec leurs noms qui resteront[183]. On nous parle de nombreux « sièges d'approvisionnement », qui centralisent les récoltes, car le roi est un pourvoyeur de nourriture pour son peuple ; il y a des administrateurs, des scribes, des scelleurs pour emmagasiner toute marchandise, et ils vont se multipliant pendant la IIe dynastie, en particulier sous Peribsen et Khâsekhemoui[184]. Uniforme sur tout le pays, l'administration garde cependant la traditionnelle division bi-partite. Il y a la « Maison Blanche » pour la Vallée, la « Maison Rouge »[185] pour le Delta, et deux chanceliers, « le gardien de Nekhen » au Sud, le « gardien de Pe (Bouto) » au Nord. Les sujets sont admis à la propriété territoriale, personnelle, et à l'exercice libre des métiers. Le recensement des champs, de l'or, du bétail, qui se maintient jusqu'à la IVe dynastie, indique l'existence de biens individuels, meubles et immeubles qui sont imposables; par conséquent, ils échappent à la gestion des fonctionnaires royaux. En concurrence avec la propriété individuelle, existe un domaine royal, héritage des rois-dieux (biens des temples ?) transmis aux Pharaons. Le progrès de la centralisation amènera l'extension du domaine royal, qui finira par englober tout le sol de l'Égypte. Alors disparaîtront les recensements, rendus inutiles par la comptabilité de l'administration royale[186], lorsqu'elle s'étendra à toutes les terres.

Déjà les textes conservés ne concernent plus que le roi, sa famille, ses grands fonctionnaires, comme si les autres hommes ne comptaient pour rien sur terre. Bientôt l'Égypte sera incorporée dans la personne de « cet Horus unique »[187], comme on appelle le Pharaon.

IV. — Civilisation et Monuments

Les témoignages proviennent en majorité de la nécropole royale d'Abydos, la première de ces cités funéraires des Pharaons que nous

183. Petrie, *Hist.*, I, p. 19.
184. *Ibid.*, p. 33 et 38.
185. Couleurs respectives des couronnes du Sud et du Nord.
186. *Le Nil*, p. 162. L'écriture hiératique y est déjà utilisée pour les comptes, écrits sur *ostraca*.
187. Titre gravé sur les sceaux administratifs.

retrouverons plus tard à proximité des résidences royales, Thinis, Memphis, le Fayoum, Thèbes[188].

Les tombes[189] sont enfouies dans une fosse rectangulaire, de dimensions variables (Ménès : 54 m. × 27 m. ; Zer, 14 m. × 12 m. ; Khâsekhemouî, 74 m. × 18 m.). Les parois de la fosse sont soutenues par des murs en briques crues, rectangulaires, de dimensions moyennes. Ces murs, épais, comportent, du côté extérieur, des saillants et rentrants, comme ceux des édifices sumériens. Au centre, une chambre funéraire, dont le sol, le plafond, parfois les parois, sont recouverts de longues poutres en bois dur, venu de Syrie ; le roi y était enseveli. Aucun corps de Pharaon n'a été retrouvé, mais un fragment de squelette (non momifié) dans la tombe de Zer, doit appartenir à la reine, fille de Ménès : c'est un avant-bras, dont les deux os sont cerclés de quatre bracelets ; trois sont formés de perles et de rosaces montées sur fils, où alternent or, améthyste, lapis ; le quatrième se compose des noms du Faucon Ahâ découpés en plaquettes d'or et de turquoise alternés[190]. Ces objets prouvent une extraordinaire maîtrise dans le travail de l'or et des pierres dures ; ils sont de même style que les bijoux des rois d'Our contemporains.

Autour du caveau se répartissent des chambres, divisées par des murettes en briques ; les unes contiennent de très nombreuses provisions, solides ou liquides, dans des vases en pierre dure, ou des jarres en terre cuite, coiffées d'un bouchon conique. Les vases, en diorite, granit, albâtre translucide (blanc ou jaune, rarement de teinte sombre) s'accompagnent de disques ou plateaux, de bols, assiettes, gobelets[191], tout un service de table, continuant le meilleur style de la période protohistorique (*supra*, p. 57). Ils portent souvent les noms des rois ou reines, finement gravés. La céramique, au contraire, est en pleine décadence, par rapport aux merveilles des époques précédentes[192] ; du moins, les bouchons portent-ils les précieuses empreintes de cylindres, qui nous révèlent les noms des rois, et des fonctionnaires chargés du service des offrandes. Quelques cylindres en pierre dure, en

188. Les monuments thinites sont reproduits dans J. de Morgan, *Le tombeau royal de Négadah*, et G. Jéquier, *Civilisation égyptienne*, p. 93.
189. Les rois de la Ire dynastie ont leurs tombeaux à Abydos. De la IIe dynastie, on n'a retrouvé que les tombes de Peribsen et de Khâsekhemoui. L'analyse plus détaillée de ces tombeaux est dans Petrie, *History*, I, p. 10-39 ; sur les progrès de l'architecture aux temps thinites, cf. R. Weill, *La IIe et IIIe dynastie*, p. 337 et suiv.
190. Flinders Petrie, *Arts et métiers de l'ancienne Égypte*, p. 102, fig. 93.
191. *Ibid.*, p. 94, fig. 87.
192. Exception faite de quelques céramiques émaillées, d'une surprenante technique : Petrie, *l. c.*, p. 128, fig. 116.

ivoire, en bois, de même type que chez les Sumériens, se rencontrent çà et là.

Le reste du mobilier funéraire comprend des masses d'armes en pierre dure, des couteaux en silex, rarement en cuivre, quelques vases et cuvettes de cuivre[193], des lamelles d'ivoire et d'ébène, jadis incrustées sur des meubles brisés, ou servant d'étiquettes à des jarres d'huile ; fragments de sièges (pieds de taureaux) et de meubles à jeux, en ivoire et en ébène[194]. Quant aux palettes de schiste, elles cessent d'être en usage, avec les scènes pictographiques qu'on y gravait. Les scènes figurées sont maintenant plus sommaires, puisque des inscriptions définissent les faits.

CROYANCE A LA SURVIE ET RITES OSIRIENS

La présence des dieux Anubis et Osiris, sur certaines tablettes relatives à la fête Sed, porte à croire que les rites funéraires appliqués au roi sont ceux-là mêmes qu'Isis inventa pour ressusciter Osiris, mais cette tradition osirienne, déjà en faveur à la cour, ne nous sera élucidée, par les textes que sous l'Ancien Empire (*infra*, p. 230). D'ailleurs, les figures d'Osiris, d'Isis et de Seth apparaissent dès l'époque de Peribsen[195] et Khâsekhem. Le culte des rois et reines défunts commence à être assuré dans des temples et « édifices de Ka »[197] (*het-ka*), par des prêtres de carrière, les sacrificateurs *sem*[196], chargés d'apporter régulièrement aux défunts les services d'offrandes.

Il est très remarquable que les tombeaux royaux contiennent, outre les cellules d'offrandes, de nombreuses chambres latérales, occupées par des parents et fonctionnaires du roi enseveli. Leurs corps ont disparu (comme ceux des rois), mais des stèles, où leurs noms sont gravés, et des offrandes, restent en place[198]; parfois des chiens[199], qui ont aussi leurs stèles, ont accompagné leurs maîtres (fait qui se constate à d'autres époques, par exemple pour les rois thébains de la XI[e] dynastie). Le grand nombre et l'usage régulier de ces sépultures additionnelles prouvent qu'une partie de la famille et de la cour, et certains animaux familiers, escortaient normalement le roi défunt dans l'autre monde et

193. Une tablette mentionne l'offrande de vases en or blanc *zam*. au roi Ahâ. Voir Petrie, *Hist.*, I, p. 14 et fig. 8.
194. J. de Morgan, *l. c.*, p. 189 et suiv.
195. Petrie, *Hist.*, I, p. 33.
196. Par exemple : « Le prêtre Sem du temple du roi Qâ », *ibid.*, p. 24.
197. Par exemple : pour le roi Anzib ; voir, *Le Nil*, p. 140, fig. 32.
198. Le nombre des sépultures à l'intérieur des tombes royales varie de 36 (Ménès) à 338 (Zer), celui des stèles retrouvées, de 12 à 70 par sépulture.
199. J. de Morgan, *l. c.*, p. 240, fig. 800-809.

quittaient la vie en même temps. En effet, ces cadavres et ces stèles sont inclus dans le tombeau royal même, quoique en cellules séparées ; comment supposer qu'il fallût rouvrir le tombeau royal à chaque décès d'une personne qui avait appartenu à l'entourage du roi ? N'est-il pas logique d'admettre que ceux qui suivaient le roi dans sa vie l'ont suivi dans sa mort, pour participer à ses éternelles destinées ? Ces rites, qui nous paraissent barbares, se pratiquaient, de même façon, à la même époque, chez les Sumériens, comme l'ont prouvé les fouilles d'Our, où rois et reines ont été ensevelis avec leur cortège de serviteurs.

PROGRÈS DE L'ARCHITECTURE ET DE LA SCULPTURE

Les tombeaux d'Abydos, violés depuis une très haute antiquité, ne nous ont conservé que ce qui a échappé aux pillards, au cours de 5.000 ans. Nous n'avons donc qu'une idée fort incomplète de la civilisation réelle des Thinites. On est frappé toutefois des progrès accomplis par les architectes et les sculpteurs.

La construction, uniquement de briques, au début, passe d'un plan simple (Mertneit, à Négadah) à un ensemble très complexe (Khâsekhemouï). L'enceinte, d'abord continue et sans portes, s'ouvre, du plafond au sol, par des plans inclinés, puis par des escaliers. Le revêtement intérieur se compose de panneaux et poutres, en bois non décoré ; au début de la III[e] dynastie, des panneaux de bois magnifiquement sculptés (tombe de Hesy) montrent l'évolution de ce décor. Puis, l'emploi de grands outils en cuivre permit de tailler les pierres. Le dernier roi de la II[e] dynastie, Khâsekhemoui, donne à la chambre centrale de son tombeau[200] un revêtement de pierres, taillées à la hache, au marteau et au ciseau. Du même roi on a retrouvé, au temple d'Horus, à Hiérakonpolis, des piliers de granit rose, décorés des titres protocolaires et de figures en bas-relief[201]. Manéthon reporte à la II[e] dynastie la première construction d'un palais royal en pierres. Les Annales de Palerme mentionnent, enfin, la fonte de statues en cuivre, sous Khâsekhemoui[202].

La sculpture, associée à l'architecture fait des progrès parallèles. Les stèles plantées sur les tombeaux royaux, celles de Zer, Zet, Mertneit, Smerkhet, Kâ, Peribsen, sont d'un style magnifique et d'une merveilleuse exécution[203]; les statues de Khâsekhemoui, malgré la raideur des

200. Elle mesure 3 m. 25 sur 5 m. 75, et 2 mètres de haut.
201. Quibell, *Hierakonpolis*, p. 7, fig. 11.
202. *A. Z.*, t. LIII, p. 50.
203. G. Bénédite en a fait une étude d'ensemble, à propos de *La Stèle du roi Serpent* (qui est au Louvre), ap. *Monuments Piot*, 1906, t. III, p. 105.

membres encore non séparés du corps, mais déjà animés de gestes, étonnent par le rendu des attitudes, le modelé de la face et des mains ; une statuette d'ivoire reproduisant les traits d'un roi vieilli, vêtu d'une étoffe de laine, de travail asiatique, dénote une pénétrante observation psychologique. La tête, en or martelé, du faucon Horus, avec les yeux rapportés en obsidienne, est un témoignage que, si l'orfèvrerie de cette époque (sans doute dérobée par les pillards) a laissé peu de reliques, elle pouvait cependant réaliser des chefs-d'œuvre comparables à ceux des Sumériens[204]. L'art des bijoux, la sculpture sur ivoire, d'une technique à la fois réaliste et stylisée, atteint alors un degré de maîtrise peut-être non dépassé par la suite.

V. — Conclusion

CARACTÈRE INDIGÈNE DE LA CIVILISATION THINITE

Les créations de l'époque thinite, au point de vue social, politique, religieux, artistique, offrent une originalité saisissante. Les institutions royales y accusent un relief dont les traits ne se marquent nulle part ailleurs avec cette netteté. Aussi en chercherait-on vainement, au dehors, un prototype. La religion, qui a évolué des croyances totémiques aux dieux universels ; le mythe agraire et le mythe solaire, dont nous suivons l'élaboration parallèle, tirent leur caractère des conditions physiques du sol et du milieu. A supposer que Hathor, Horus et Osiris aient été importés de Pount, ou de Syrie, ils sont, dès le début comme recréés et frappés à l'empreinte nilotique. L'art, pour figurer les dieux et les rois, traduit des conceptions indigènes, et il crée un style rigoureux, avec des thèmes si caractéristiques qu'ils resteront traités, dans le même rythme, jusqu'à l'extrême fin de l'État égyptien. Les bas-reliefs de victoires (Smerkhet et Den), les statues royales (Khâsekhemoui), les scènes du couronnement et de la fête Sed, du protocole royal (dont les formules sont des tableaux pictographiques en miniature) sont des inventions faites une fois pour toutes ; elle ne varieront pas plus que le rituel qui les inspira.

Par contre, disparaissent de l'iconographie les multiples thèmes, communs à la Mésopotamie et à l'Égypte, dont la dispersion sur toute

204. Cette tête de faucon semblait d'une perfection insolite ; on n'admettait guère qu'elle pût être antérieure à la VI[e] dyn. ; les trésors d'Our attestent aujourd'hui que l'art métallurgique était fort avancé en Orient dès la fin du IV[e] millénaire.

l'aire de l'Orient s'observait à l'époque protohistorique (*supra*, p. 91-93). En particulier, la faune à stylisation fantastique, certains motifs mythologiques, qui continueront d'alimenter l'art de l'Asie antérieure pendant 4.000 ans, ne se retrouveront plus que par exception — au cours de contacts passagers avec la Syrie — dans l'art de l'Égypte.

Ce n'est pas que les relations avec la Mésopotamie par la mer Érythrée, et avec l'Asie antérieure par la Méditerranée soient moins continues, mais elles sont moins intimes. Les Pharaons ont porté leur police sur l'isthme de Suez, désormais plus fermé aux progressions des Sémites, et, de même, sur l'isthme de Sioua, mieux défendu contre l'agression des Libyens. Les transactions commerciales sont actives : à Byblos, on a retrouvé un cylindre thinite ; en Crète, des vases de pierre et de la céramique égyptienne. En Égypte même, la présence de céramique émaillée, ou à incrustations blanches, originaire de l'Égée, l'usage des cylindres, l'utilisation de l'ambre, du lapis, de l'obsidienne, les constructions en briques, avec façades décorées de saillants et rentrants, montrent la persistance de quelques vieilles traditions artistiques, et la continuité d'échanges de toute nature. Toutefois, l'originalité de la civilisation thinite se dégage et se développe en dehors de ces influences de voisinage ; sa force interne met en œuvre une série de conceptions nouvelles dans le décor de la vie comme dans le domaine social et religieux.

CHAPITRE V

L'ancien empire memphite
*dynasties III à VIII, 2895 à 2360**
Apogée et décadence de la monarchie absolue

DIVISIONS

Les cinq siècles de l'Ancien Empire memphite se divisent en trois périodes :

I. — Les IIIe et IVe dynasties, où l'institution de la monarchie absolue se développe pleinement ;

II. — Les Ve et VIe dynasties, où l'influence des prêtres d'Héliopolis et des grands fonctionnaires transforme cette autocratie en régime oligarchique et féodal ;

III. — La VIIIe dynastie où le régime sombre par l'anarchie intérieure et l'immixtion de l'étranger.

---

*Bibliographie.
I. *Ouvrages généraux.* Les mêmes qu'au chapitre IV.
II. *Sources principales.* 1° Tombeaux : Lepsius, *Denkmaeler*, Abt. II ; Mariette, *Les*
Mastabas de l'Ancien Empire (1889), surtout pour Saqqarah et Gizeh. En Haute-Égypte :
Garstang, *Mahasna and Bêt Khallâf*; Davies, *Rock Tombs of Sheikh Saïd* et *R. T. of Deir el*
Gebrawi. Quelques tombes publiées *in extenso* : Murray, *Saqqara Mastabas* ; Davies,
Mastaba of Phtahhetep ; G. Steindorff, *Grab des Ti*; F. von Bissing, *Mastaba des Gem-*
ni-Kai; J. Capart, *Une rue de tombeaux à Saqqarah*; 2° Pyramides et temples de la IVe dynas-
tie : Fl. Petrie, *The Pyramides of Gizeh* (1895); Hölscher, *Grabdenkmal des Königs*
Chephren (1912). 3° Temples solaires et royaux de la Ve dynastie : F. von Bissing, *Das Re-*
heiligtum des K. Ne-woser-re (1905); Borchardt, *Grabdenkmal des K. Ne-user-re* (1907) ;
des K. Nefer-ir-kere (1909); *Gr. des K. Sahu-re* (1910-13). 4° Textes historiques et religieux :
Sethe, *Urkunden des Alten Reiches*, trad. dans Breasted, *A. R.* I.; R. Weill, *Les décrets*
royaux de l'Ancien Empire (1912) ; A. Moret, *Chartes d'immunités*, ap. *J. Asiatique* 1916-
1917. Les textes des *Pyramides* publiés d'abord par G. Maspero, *Les Inscriptions des Pyra-*
mides de Saqqarah (1894 et *R. T.*), ont été réédités par Sethe, *Die altägyptischen Pyrami-*
dentexte (1908-1922) et retraduits par L. Speleers, *Les Textes des Pyramides Égyptiennes*
(1913).
IV. *Ouvrages spéciaux.* Les mêmes qu'au chapitre IV. Sur l'étude des croyances et des
institutions, voir spécialement Breasted, *Development of religion and Thought in Ancient*
Egypte (1912), et A. Moret, *Le Nil*, p. 169-268. Pour l'iconographie en général, cf. Maspero,
Égypte, et Ch. Boreux, *L'art égyptien.*

I. — IIIe et IVe Dynasties (2895-2680)

1. — Les Rois bâtisseurs des grandes Pyramides

ROIS DE LA IIIe DYNASTIE (2895-2849)

Le classement des rois d'après Manéthon et les Tables reste incertain, au début et en fin de dynastie. Toutefois une personnalité se détache en force, grâce aux monuments, sinon aux textes très succincts; celle de Neterkhet-Zeser, dont le règne, qui a duré près de trente ans, se manifeste par deux splendides édifices, à Bet-Khallaf et Saqqarah, et par des inscriptions qui sont disséminées de l'île Sehel à Héliopolis et au Sinaï.

Un de ses proches successeurs, Nebkarâ, avait, préparé, à Zaouẹit El-Aryan (au sud de Gizeh) une gigantesque excavation dans le style, magnifié à une très grande échelle, des tombes d'Our ; le roi mourut avant d'avoir construit la chambre funéraire[1]. Le dernier roi probable, Houni, n'est connu que par tombeau, à Dahshour, dont le profil évolue vers la forme géométrique de la pyramide.

ROIS DE LA IVe DYNASTIE

Constructeurs des grandes Pyramides, ce sont eux, de tous les Pharaons, dont la gloire et les noms ont été le mieux conservés par la postérité. Manéthon cite huit rois ; les cinq premiers forment un bloc à peu près intangible. Snefrou succède sans heurt à Houni de la IIIe dynastie. Avec lui commence la série des pyramides parfaites et gigantesques ; le goût des constructions démesurées, dans l'ensemble comme dans le détail, apparaît comme une *politique* de la IVe dynastie. D'ailleurs, nous connaissons ces Pharaons, non par des textes (ils se réduisent à des noms), mais par ces monuments et par des statues[2]. Khéops régna au moins vingt-trois ans, pendant lesquels il réussit à bâtir l'édifice le plus considérable qui existe au monde : une figurine d'ivoire révèle sa physionomie énergique et dure, sans finesse, mais d'un ascendant impérieux[3]. Zedfrâ vécut peu; on suppose qu'il était fils de Khéops et que son frère Khéphren lui succéda : une tête mutilée retrace les beaux traits pensifs de Zedfrâ[4]. Quant à Khéphren, ses statues nous le montrent dans la majesté indiscutée du roi-dieu,

---

1. *Au temps des Pharaons*, p. 157 et pl. III ; Maspero, *Égypte*, p. 47, fig. 78-79.
2. Les statues royales du Musée du Caire sont dans le catalogue des *Statuen*, par L. Borchardt.
3. Photog. dans Petrie, *Hist.*, I, p. 57, fig. 39.
4. G. Maspero, *Égypte*, p. 83, fig. 147 ; Boreux, *Art égyptien*, pl. XX.

soit jeune, soit dans l'âge mûr; de telles effigies consacrent l'apogée de la monarchie de droit divin[5]. Son fils, Mycérinos, montre la physionomie bonasse d'un bourgeois, entourant de son bras la taille de sa digne épouse[6]. Des derniers rois, seul Shepseskaf est admis par les tables; après son court règne, la dynastie finit dans des troubles. Durant les 160 ans qu'on peut lui accorder (2840-2680), la IVe dynastie a réalisé la défense et l'organisation de l'Égypte, sous le régime de la monarchie la plus absolue.

2. — Organisation de l'Égypte memphite

MEMPHIS CAPITALE

Ces rois des IIIe et IVe dynasties, Manéthon les appelle *Memphites*. Le centre dynamique s'est donc déplacé de Thinis vers la Méditerranée. Les Pharaons nouveaux bâtissent leurs résidences (aujourd'hui disparues) et leurs tombeaux dans le voisinage du Mur Blanc. Le nom Memphis n'apparaît que depuis Pépi Ier de la VIe dynastie; mais on voit la capitale s'organiser autour des « palais du couronnement » déjà existants, dès que Zeser se fixe au lieu « où les deux Égyptes sont en équilibre ».

PROTECTION DES FRONTIÈRES

Cette descente vers le Nord signifie un élargissement de l'horizon politique des Pharaons. L'unité de la vallée *africaine* réalisée, ils se préoccupent des relations avec le monde méditerranéen. La politique extérieure reste cependant pacifique et ne vise aucune conquête ; elle se propose surtout la protection de l'Égypte sur toutes ses frontières. A cette œuvre, les noms de Zeser et de Snefrou sont attachés.

PORTE DE L'OCCIDENT

Du côté Libye, il y a la « porte », dont nous avons parlé précédemment, ouverte par l'isthme de Sioua. Il est remarquable que l'expression « porte de l'Occident » apparaisse en effet dans les textes de l'Ancien Empire ; sa garde était confiée à de grands fonctionnaires, tels que Meten sous le roi Snefrou (vers 2840)[7]. Cette frontière ne fut pas attaquée sous la IVe dynastie. Pour n'y plus revenir, nous noterons qu'il n'y eut, à notre connaissance, qu'une tentative des Libyens, sous la Ve dynastie,

5. *Égypte*, p. 80, fig. 142-143 ; Boreux, pl. XIX.
6. *Égypte*, p. 82, fig. 145 ; Jéquier, *Civilisation*, p. 124-127. La plus belle statue de Mycérinos (groupe du roi et de la reine) est à Boston.
7. Sethe, *Urkunden*, I, p. 2.

qui mit en péril le Delta occidental ; Sahourâ la repoussa et prit un butin considérable en Marmarique; des bœufs au nombre de 123.400, des ânes au nombre de 223.400, des moutons et chèvres en proportion, amenés par les chefs libyens tatoués, chargés de colliers multicolores, vêtus de laines bigarrées, sont énumérés sur les bas-reliefs d'un temple au Soleil[8]. Les Libyens entrèrent au service des Pharaons comme mercenaires rétribués, et, tels les Bédouins d'aujourd'hui, gardèrent la frontière contre les incursions de leurs propres frères nomades.

PORTE DE L'ORIENT

Le Delta oriental était plus exposé, car les Nomades asiatiques sont plus remuants et agressifs. Une région fortifiée fut organisée dans l'isthme de Suez, là où les lagunes et lacs ne tendent plus leurs eaux protectrices. La route du Nord, de Zalou à la Palestine par la côte, fut défendue par les forts des *Chemins d'Horus*, nom qui évoque soit le dieu dynastique, soit quelque pharaon. Le débouché du Ouady Toumilât fut gardé par la Porte d'Imhetep (le grand ministre et architecte de Zeser, vers 2895) et par le *Quartier de l'Horus Nebmaât*, c'est-à-dire le roi Snefrou[9]. Au delà, les mines du Sinaï furent occupées plus régulièrement qu'auparavant, car les bas-reliefs de victoires remportées par Zeser, Nebkarâ, Snefrou, Khéops s'y multiplient. Dans les gorges montagneuses, des chapelles sont dédiées aux dieux du pays, à Septou, seigneur de l'Orient, à la déesse Hathor[10]. Le roi Snefrou est associé à leur culte, ce qui indique ici, comme plus tard en Nubie, l'effort de coloniser le pays, de l'égyptianiser.

BYBLOS

Les contacts de l'Égypte avec la côte syrienne restent d'abord concentrés à Byblos, puis gagneront la vallée de l'Oronte et la Palestine, en liaison avec les marchés commerciaux, et les établissements politiques des Mésopotamiens qui cherchent accès à la mer. Le chapitre VII exposera ces relations.

LA PORTE DU SUD

La Nubie, habitée par les Libyens du Sud et quelques éléments nègres, suivait, avec quelque retard, la civilisation de la basse vallée. Zeser l'organisa en *marche*, d'Éléphantine à Hiérasykaminos[11], sur une longueur de 12 schènes, d'où le nom « Dodékaschène » que donneront les Grecs à cette région.

8. Borchardt, *Sahure*, II, p. 13.
9. *Urkunden*, I, p. 102-103 ; *A. R.*, I, § 212 ; *Clans*, p. 209.
10. R Weill, *Recueil des Inscr. du Sinaï*, p. 137. Carte, dans Maspero. *H.*, I, p. 349.
11. Un peu au sud de la route des mines d'or (Kouban).

Snefrou partit pour « défoncer le pays des Nehesiou » ; il en ramena 200.000 têtes de bétail et 7.000 prisonniers vivants. Ceux-ci fournirent de la main-d'œuvre pour les travaux agricoles et le service de la police[12] : on les appelait « les Nehesiou pacifiés[13] ». Comme les Libyens du Nord, ils devinrent les auxiliaires de la civilisation égyptienne, et, sous la direction des nomarques d'Éléphantine ou d'Edfou, les protecteurs de la « Porte du Sud », nom attesté sous la VIe dynastie[14].

SÉCURITÉ DE L'ÉGYPTE La garde de l'Égypte était assurée par cette organisation qui complétait les défenses naturelles, déjà très fortes. Désormais, pour employer les termes d'un hymne des Pyramides, « les portes de l'Égypte se dressent, aussi solides que le dieu pilier (Iounmoutef) et elles ne s'ouvrent point pour les Occidentaux, ni pour les Orientaux, ni pour les Septentrionaux, ni pour les Méridionaux, ni pour les hommes du centre de la terre, mais seulement pour le (roi) Horus[15] ». Les Pharaons ne se montrent point avides de terres étrangères ; ils ne se préoccupèrent jamais de former des armées de conquête. Quelques corps de troupes aux portes de l'Orient, Occident, Sud, une réserve générale à Memphis ont suffi, de tout temps[16] à défendre l'Égypte contre les Nomades, ce qui permit à Kémi de développer en paix ses éléments de prospérité naturelle.

3. — L'INFLUENCE HÉLIOPOLITAINE SUR LA PENSÉE RELIGIEUSE ET SUR LE DROIT DYNASTIQUE

Revenons vers la capitale, maintenant installée à Memphis. Ce décentrement s'explique aussi par l'attraction d'Héliopolis dont nous avons constaté l'influence au temps des Thinites. En face du Mur Blanc, ville politique, Héliopolis, ville de Râ, est une métropole religieuse, comme jadis Nekhen et Bouto étaient villes des totems, puis d'Horus, en face des capitales du Sud et du Nord, Nekheb et Dep. Au cours des IIIe et IVe dynasties, la doctrine d'Héliopolis va prendre un ascendant définitif.

12. Pierre de Palerme, *A. R.*, I, § 146.
13. *Clans*, p. 207.
14. *C. R., Acad. des Inscr.*, 1918, p. 105.
15. *Pyr.* Spr. 587. Voir la traduction complète ap. *Clans*, p. 214.
16. Sous les Romains, trois petites garnisons à Alexandrie, Syène et Babylone (Memphis) suffisent à la sécurité de l'Égypte. Cf. Strabon, XVII, I, 12, 30, 53.

A. — *La doctrine d'Héliopolis*

Sous sa forme ancienne, elle transparaît à travers les textes des pyramides de la VIe dynastie[17], combinaison d'éléments hétérogènes, les uns égyptiens, les autres probablement sémitiques.

ÉLÉMENTS ÉGYPTIENS DU CULTE SOLAIRE Dès la IIe civilisation préhistorique, nous avons signalé un totem : le disque solaire sur pavois[18]. Par la suite, le processus animiste fit du Soleil un être qui naît à l'aube, grandit jusqu'à midi, décline jusqu'au soir, et meurt au crépuscule pour renaître au matin suivant.

Ce thème se manifeste sous des aspects divers : faucon Horus, scarabée Kheperer, « veau de lait à la bouche pure », ou enfançon sortant d'un lotus au matin, suivant qu'on exaltait dans le Soleil le souvenir du Faucon totémique, d'un Être aux devenirs (*kheperou*) quotidiens, du petit de la vache céleste Nout, ou du fils d'un dieu anthropomorphe Atoum[19], chef du 13e nome.

ÉLÉMENTS SÉMITIQUES Du monde sémitique revint, dès la IIe civilisation, le culte de l'astre solaire, sous forme de disque[20]. Celui-ci n'exige pas de figuration animale, ou humaine ; on l'adore sous le nom (égyptien) de *Aton*, dérivé du sémitique *Adonaï* (seigneur). On l'évoque dans les hauts lieux, et il y habite une pierre levée, le *béthel*; en Égypte, c'est le pilier *ioun*, ou l'obélisque *benben* dont la pointe est taillée en pyramidion. Sur le benben vient se poser parfois le phénix[21], *benou*, un oiseau magique (le *rokh* des Sémites ?), symbole, plutôt que forme visible du Soleil. Les propagateurs de ce culte, dès la IIe civilisation préhistorique (*supra*, p. 59), semblent être ces Brachycéphales dont une tribu s'appelait les gens du pilier, *Iountiou*, fondateurs des « Villes du pilier » (Ioun), les Héliopolis.

17. Les citations des Pyramides de la VIe dynastie se rapportent aux paragraphes de l'édition Sethe, et de la traduction par L. Speelers.
18. *Clans*, p. 143, fig. 2.
19. Voir les textes dans *Le Nil*, p. 431, 442.
20. W. Max Müller, *Egyptian Mythology*.
21. Sur le phénix, cf. Hérodote, II, 73 : « oiseau sacré venu d'Arabie. » Une très ancienne statue (Caire, no 1), du début de la IIIe dynastie, figure le *benou-phénix* perché sur la pointe d'un pyramidion. C'est l'illustration de *Pyr.* § 1659 : « Toi qui t'es levé comme le Phénix de l'obélisque, en la demeure du *benou*, dans Héliopolis. » (Cf. *Le Nil*, p. 202) ; pour la statue et le dessin : Petrie, *Hist.*, I, p. 29 ; fig. 19 et 20.

LA GESTE DU SOLEIL

Au matin, le Soleil fait son apparition (*khâ*) à l'horizon oriental, au-dessus des collines qui facilitent, comme un tertre étagé, son ascension dans le ciel. Puis il déploie sa splendeur, tel qu'un seigneur glorieux de l'univers. On lui attribue une carrière à épisodes mythiques, des combats contre les nuées, les tempêtes, l'obscurité [22], des victoires, des conquêtes [23]; partout il fait régner la vie, l'autorité, l'ordre, la *justice* et sa lumière bienfaisante, répartie également entre toutes les créatures, en est le symbole. Au soir, l'astre se pose (*hetep*) à l'horizon occidental, et disparaît derrière la falaise libyque, région d'Occident (*Imenti*), domaine des ombres de la mort. Là, le Soleil meurt en effet, mais, chaque matin, il ressuscite à l'Orient.

Pour visiter le monde, le Soleil use d'un véhicule ; c'est une barque ou plutôt, il y a la barque du matin (*mânzet*) et celle du soir (*meskhet*). Ce trait dénoterait-il, comme on l'a hasardé, une origine maritime, par exemple Crête, Chypre, pour le culte du Soleil égyptianisé [24] ? Mais c'est une idée très ancienne, en Égypte, que le ciel bleu n'est qu'un autre Nil céleste ; or, pour le traverser, le Soleil use d'un mode de transport tout africain : les flotteurs de roseaux (*sekhenoui*) [25], avant que d'avoir une barque. Rien dans ce fait n'est un emprunt extérieur à l'Égypte, où la barque est, au contraire, le véhicule obligé répondant si bien aux conditions naturelles que son emploi constant explique l'introduction très tardive en Égypte de la roue et du char.

ADAPTATION AU CADRE ÉGYPTIEN

De même qu'Osiris revêtit dans le 9e nome l'aspect et le rôle d'Ânzti, dieu local, de même le Soleil, sémitique ou non, s'adapta aux cultes solaires indigènes. Les textes des Pyramides nous disent qu'il épouse les formes du Faucon, du Scarabée, du Veau, de l'Enfançon [26], et de l'Horus de Basse-Égypte. L'alliance des Iountiou avec les Horiens fit que la geste épique du Soleil entra dans le cadre tout préparé qu'offrait celles d'Horus et de Seth ; ses victoires sur l'obscurité s'adaptent aux triomphes traditionnels d'Horus sur son ennemi, Seth [27].

22. Figurées par le serpent Apophis et d'autres « monstres ». Cf. *Le Nil*, p. 177, 432.
23. Un récit stylisé, de basse époque, les identifie aux conquêtes des Serviteurs d'Horus (*Le Nil*, p. 124 et 432).
24. Cf. S. B. Mercer, ap. *Journal of Society of Oriental Researches*, janvier 1929. « La notion que le Soleil sort des eaux le matin et s'y enfonce le soir ne fait pas nécessairement partie d'une religion solaire. Toutefois, elle se comprend fort bien dans une religion qui s'est développée ou formée dans une île. On peut en dire de même de l'idée que le Soleil voyage dans une barque. »
25. *Pyr*, § 337 ; cf. *Le Nil*, p. 208.
26. *Pyr.* § 1695, 27.
27. *Le. Nil*, p. 177, 432.

Entre tous ces aspects, le Soleil, à l'origine dépourvu de formes iconographiques, comme d'ailleurs les autres dieux universels [28], préféra celui du Faucon, coiffé d'un disque ailé. On lui donna un nom : *Râ*, mot qui signifie probablement « créateur » et le désigne ainsi par une abstraction [29]. Le Soleil Râ fut dès lors le dieu créateur de l'Univers, animateur de toute vie, rôle qu'il remplit effectivement dans la nature, et, en Égypte, mieux qu'ailleurs. Beaucoup d'anciens dieux nilotiques ne continuèrent de vivre qu'en partageant leur pouvoir avec lui : Horus-Râ, Amon-Râ, Sebek-Râ, etc., expriment, par leurs noms composés, cette tardive association. D'autres dieux entrèrent dans sa famille, ou à son service : Hathor devint son épouse, Thot son ministre, Anubis son messager, Maât (la Vérité-Justice), sa fille. Osiris même — roi de la terre, comme Râ était roi du ciel — n'échappa point à cette attraction. Attendu que la crue du Nil, à son début, coïncide avec le plein éclat du soleil, au solstice d'été, — et avec le lever héliaque de Sothis [30], — Osiris, dieu de la terre, esprit du Nil et de la végétation, vient se rattacher, avec tous ses comparses, à l'empire du Soleil [31].

La mieux connue de ces conquêtes de Râ se situe dans le 13e nome dont la ville, après sa venue, se dénommera *Iounou*, ville du pilier, Héliopolis. Là, avant l'arrivée des Iountiou, régnait un dieu anthropomorphe, Atoum [32], en faveur duquel les Égyptiens du 13e nome, qui avaient la tête métaphysique, avaient élaboré une théorie de la création ; nous connaissons celle-ci par des textes assez postérieurs [33].

LA CRÉATION PAR ATOUM

Au début du monde, il n'existait qu'un *abyssos*, océan primordial (égyptien *Noun*) où flottaient les germes, à l'état inerte (*nenou*) de tout ce qui sera. Parmi eux, il y avait un esprit encore innomé, somme des êtres futurs, le démiurge Toum, ou Atoum [34]. Il existait deux traditions pour expliquer le passage du néant inconscient à l'acte créateur.

Suivant la *tradition populaire*, du 13e nome, Atoum surgit du Noun par l'escalier naturel qu'offre la colline orientale. Sur ce tertre, seul, sans épouse, Atoum tira de lui-même le premier couple [35] qui fut celui

28. *Le Nil*, p. 73, n. 2.
29. Le mot *râ* échange avec le mot *rdou* pour exprimer : donner, faire faire, créer.
30. *Le Nil*, p. 23.
31. Voir les justifications de textes dans *Le Nil*, p. 179.
32. Nom qu'on a rapproché de *Adam*.
33. Textes réunis dans nos *Mystères égyptiens*, p. 108, sq.
34. D'une racine *tm*, qui signifie, à la fois, « ne pas être » et « être au complet », soit les deux aspects d'un démiurge encore inconscient.
35. *Pyr.* § 1659.

des dieux cosmiques Shou (l'air) et Tefnet (le vide). Ceux-ci engendrent un deuxième couple, Geb (la terre) et Nout (le ciel), qui restèrent embrassés jusqu'au moment où Shou, se glissant entre eux, eût séparé le dieu-terre de la déesse-ciel. Du Ciel et de la Terre naquirent quatre dieux, en deux couples rivaux : Osiris (le Nil) et Isis (la terre fécondée, puis Seth (le désert) et Nephthys. Ces quatre couples, plus Atoum, formèrent la première famille divine, la grande *Neuvaine d'Héliopolis*, d'où sortiront les autres dieux : Thot, Anubis, Horus, etc., puis les hommes, et tous les êtres. On symbolisait la création du monde par l'arbre généalogique issu d'Atoum, prototype égyptien de ces généalogies ethniques, dont la Bible offrira un développement bien plus étendu.

La tradition théologique, probablement formulée par les adorateurs du dieu de l'intelligence, Thot d'Hermopolis[36], interprète, de façon *spirituelle*, cette création matérialiste. Atoum, dans le Noun, devient un Esprit qui « désira fonder dans son cœur tout ce qui existe ». Donc, il jaillit du Noun, par la force de ce désir créateur; après quoi « il créa toutes les formes avec ce qui est sorti de sa bouche », en proférant les *noms* (les concepts) des dieux, puis des êtres successifs. Or, la langue d'Atoum n'exprimait que les conceptions de son esprit (*litt.* : cœur); par conséquent, c'est l'esprit qui donne vie, qui suscite à la vie tout ce qui existe. Création par l'Esprit et par le Verbe, qui substitue à la génération physique l'idée, à l'opération matérielle la représentation intellectuelle, de l'Univers conçu par un dieu. Ici se trouve en germe la doctrine hermétique du *Logos*[37].

SYNCRÉTISME DE CES THÉORIES

Comme on le voit, la théologie des adorateurs d'Atoum est postérieure à l'élaboration des mythes d'Horus et de Seth, du mythe osirien, et d'autres systèmes, par exemple celui d'Hermopolis. C'est par un effort de syncrétisme qu'on a subordonné les plus grands dieux universels à un démiurge local, l'Atoum du 13e nome, en imaginant la Neuvaine ou Ennéade d'Héliopolis.

RA S'ASSIMILE ATOUM

Or, lorsque les Iountiou fondèrent *Ioun* = Héliopolis, sur le site du 13e nome, Râ imposa sa suzeraineté à la tradition populaire, comme au système théologique. Sans supprimer Atoum, il se l'annexa, si bien que les

36. *Le Nil*, p. 443.
37. *Mystères égyptiens*, p. 105, sq., « Le Verbe créateur ».

textes des Pyramides nomment le démiurge du nom mixte Râ-Atoum. D'autres doctrines locales furent également assimilées. La fusion de ces personnages et dogmes divers apparaît dans tel passage qui évoque Râ, au grand jour de la création : « O *Atoum*, ô Scarabée (*Kheperer*), toi qui es monté en haut de l'escalier, qui t'es levé comme le Phénix de l'Obélisque, en la grande demeure, dans Héliopolis...[38] »

De ce fait, l'astre créateur de l'univers physique figura, du même coup, la première pensée formulée par le démiurge, le premier élément abstrait dans l'univers métaphysique. A l'origine des choses, ce que le désir créateur a fait surgir de l'abyssos, ce n'est pas seulement la personnalité d'Atoum, mais le doublet Atoum-Râ, c'est-à-dire le démiurge, sous forme de Lumière solaire. C'est, déjà, la tradition que reproduiront les livres hermétiques des Alexandrins : avant la création, « il y avait des ténèbres sans limite sur l'abîme, de l'eau, et un esprit (Νοῦς) subtil et intelligent, contenu dans le chaos par la puissance divine. Alors jaillit la Lumière sainte, et, sous le sable, les éléments sortirent de l'essence humide, et tous les dieux débrouillèrent la matière féconde[39] ».

RÂ PRÉSIDE AUX DIEUX UNIVERSELS DE L'ENNÉADE

A cette fusion avec Atoum, Râ gagne aussi la présidence de cette famille de grands dieux de l'univers, groupée par les théologiens du 13e nome comme descendants d'Atoum (*supra*, p. 210). Les 4 couples + le Soleil primordial s'appelleront dès lors « ce grand corps des dieux nés aux temps primordiaux, qui sont à Héliopolis[40] », les Neuf, la « grande Ennéade » d'Héliopolis.

Une seconde Ennéade, qui groupe des *dei minores*, succédera à la première dans le gouvernement de l'Univers (dynasties divines). Après celle-ci, une troisième Ennéade, formée d'Esprits et demi-dieux[41]. Nous avons vu que les rois humains, les « Serviteurs d'Horus » étaient censés descendre de ces demi-dieux[42] (*supra*, p. 165).

RÂ, PÈRE DES ROIS DIVINS ET HUMAINS

Ici, la mythologie aboutit à l'histoire humaine : Râ devient l'ancêtre direct, le dieu dynastique dont les rois memphites revendiquent filiation et héritage.

38. *Pyr.* § 1659.
39. Louis Ménard, *Hermès Trismégiste*, p. 27.
40. *Pyr.* § 1041.
41. G. Maspero, *Études de Mythologie*, II, p. 289 ; *Sur les dynasties divines de l'ancienne Égypte*.
42. A. Moret, *Du Caractère religieux...*, p. 6-9.

Les théologiens d'Héliopolis ont donc opéré, sur le terrain religieux, au profit de Râ, une synthèse parallèle à celle que les rois thinites avaient menée à bien sur le terrain politique, au profit d'Horus et à leur propre avantage. Aussi la victoire de ces théologiens a-t-elle une signification politique. Les dieux d'Héliopolis, c'est-à-dire leurs prêtres, finiront par confisquer la royauté humaine ; ils font des progrès décisifs sous la IIIe et la IVe dynastie; la Ve consacre leur triomphe.

b. — *Râ, dieu dynastique, et le protocole solaire*

NOMS SOLAIRES ROYAUX Comme chez les Thinites, le protocole révèle l'empiétement de Râ sur le droit dynastique des Pharaons des IIIe et IVe dynasties.

Nous avions signalé l'adjonction *Râ* dans les noms théophores de quelques rois de la IIe dynastie, Neb-Râ, Neferkarâ[43]. Sous la IIIe dynastie, les noms Nebkarâ et Neferkarâ réapparaissent ; sous la IVe, Zedfrâ, Khafrâ (Khéphren), Menkaourâ (Mycérinos)[44], suivent la mode héliopolitaine ; celle-ci deviendra la règle, pour l'un des noms royaux, à dater de la Ve dynastie, et s'imposera presque sans exception.

RÂ ET SETH DANS LE PROTOCOLE Le retour offensif des Séthiens, sous la IIe dynastie, avait déterminé les Héliopolitains à secourir les Horiens attaqués ; une autre trace de cette intervention apparaît dans le protocole royal. Le roi Zeser introduit dans ses titres celui de *Râ noubti*[45], écrit de telle sorte que le nom de Râ domine celui du dieu d'Ombos, Seth. Le roi suivant revient à la tradition selon laquelle c'est Horus qui domine Seth, et corrige ce titre en Hor-Noubti, que les Grecs interpréteront « celui qui domine ses ennemis ».

Mais la fusion qui se prépare entre Horus et Râ permettra d'attribuer un caractère solaire à ce titre, même corrigé. Plus tard, peut-être pour n'avoir plus à prononcer le nom de Seth, devenu maléfique, on jouera sur le sens de *Noub*, qui signifie aussi le métal « or », et on interprétera *Hor-Noub* par « Horus d'or ». Comme le soleil est d'or, le titre ainsi compris reste encore solaire[46].

43. « Seigneur est le ka de Râ ; beau est le ka de Râ. »
44. « Sa stabilité est celle de Râ ; son lever est celui de Râ ; établis sont les ka de Râ. »
45. Protocole dans la pyramide à degrés.
6. Références dans *Le Nil*, p. 172, fig. 42.

LE CARTOUCHE SOLAIRE Zeser innove aussi par l'addition à ses noms d'un cercle vertical, monté sur base plate, signe *shenen*, qui évoque « tout ce qu'entoure (*shenen*) le disque d'Aton », et définit les limites du royaume solaire[47]. A dater de Snefrou (IVe dynastie), ce sceau s'allonge, s'écrit horizontalement et reçoit, dans son ovale, le nom du Pharaon : dès lors, nous donnons à ce *shenen* le nom (d'ailleurs impropre) de cartouche; il signifie que le nom du roi vaut pour tout le domaine que le soleil entoure dans sa course[48].

En fait, le Soleil règne, sous les apparences charnelles du pharaon. Celui-ci n'est que le doublet, sur terre, du Soleil. A dater de Khéphren, le protocole commence à noter cette dépendance, cette « succession » du roi vis-à-vis de Râ, en appelant le pharaon « fils de Râ » = *sa Râ*, épithète d'abord sporadique sous la IVe dynastie, mais qui, depuis la Ve dynastie, sera immuablement attribuée aux rois[49].

CONCLUSION Le nouveau protocole révèle que Râ, sans abolir Horus, s'est attribué la qualité de dieu dynastique. La procession des « Serviteurs d'Horus », bisannuelle jusqu'à la fin de la IIe dynastie[50], disparaît des usages depuis la IIIe dynastie. Râ est maintenant le « *grand dieu* », titre que Pharaon va prendre, avec celui de Râ, et qui définit bien cet âge de la monarchie de droit divin.

4. — L'Administration du roi-dieu

CARACTÈRES DU ROI-DIEU Le pharaon des IIIe et IVe dynasties détient un pouvoir absolu, du fait qu'il est Horus-Râ incarné parmi les hommes, successeur des totems locaux, fils et héritier d'Osiris et Râ. Il synthétise donc en sa personne l'autorité figurée successivement par tous ces types sacrés ou divins.

L'essentiel du pouvoir royal consiste à commander et à juger. Ce sont des opérations de caractère surnaturel, des actes où il entre de la magie. De même que le démiurge Atoum-Râ avait organisé l'univers en « émettant des paroles » qui créent les êtres et les choses, de même, Pharaon profère « des paroles qui se réalisent[51] ». Le verbe du roi

47. Gravé aussi dans le protocole de la pyramide à degrés.
48. A. Moret, *Du Caractère religieux...*, p. 24 ; *Le Nil*, p. 174, fig. 43.
49. *Du Caractère religieux...*, p. 25 ; *Le Nil*, p. 174, fig. 44.
50. Dernière mention sur la Pierre de Palerme à la fin de la IIe dynastie : *A. R.*, I, § 144.
51. *Urk.*, I, p. 39 ; *Le Nil*, p. 184.

engendre des faits par l'obéissance aveugle des sujets. Cette faculté de commandement est si caractéristique du pouvoir qu'elle est personnifiée par *Hou*, dieu du commandement royal[52].

Les ordres du roi sont proférés soit en Conseil royal, soit au tribunal de la Justice royale. Il n'y a pas encore de codes ; le roi improvise chaque jour les règlements administratifs et le droit public. Le droit (divinisé en *Maât* = Justice), c'est « ce que le roi aime » ; le contraire du droit, « ce que le roi déteste »[53]. A-t-on jamais donné définition meilleure du bon plaisir royal ?

Par contre, Pharaon a une très haute conscience de sa « grande fonction royale ». S'il incarne l'État au point qu'il pourrait dire, plus rigoureusement que Louis XIV : « L'État, c'est moi », il justifie, par son dévouement à la chose publique, les pouvoirs exorbitants qu'il tient de son caractère divin. Nous le voyons remplir les charges de prêtre, de juge, de chef d'armée justifiant, par avance, la définition qu'Aristote[54] donnera du roi intégral. L'Égypte de l'Ancien Empire a réalisé le meilleur exemple de la monarchie autocrate et de droit divin ; cet exemple vaut pour les autres sociétés orientales, où les faits sont moins connus.

AUXILIAIRES DU ROI : LA FAMILLE ROYALE

En principe, le roi décide et agit seul ; en pratique, il a besoin d'auxiliaires. Pour administrer ce bien de famille qu'est l'Égypte, il choisira ses délégués parmi ses enfants et ses parents : sans être divine, la famille royale participe de la condition surhumaine de son chef.

Autour de Pharaon, dans la résidence royale, vivent ses « fils » et petits-fils (les « *connus du roi* »), ses « frères », ses « sœurs » qui fournissent les femmes royales et, en particulier, la reine[55]. Viennent ensuite les parents à degrés plus éloignés, puis ceux que distingue la faveur du roi : on les appelle les *amis* de Pharaon[56]. Enfin vivent aussi auprès du roi des hommes liés à lui par une « recommandation » personnelle, ce sont des « attachés », des « féaux », interprétation d'un mot *imakhou* qui a signifié tout d'abord les *nourris* du roi[57]. Ainsi, par la famille et la clientèle, se groupe autour du roi une *cour* de fonctionnaires[58], dont

52. *Urk.*, I, p. 49, 108.
53. *Pyr.* § 412, et *Décrets de Koptos* (*Chartes*, II, p. 277).
54. *Politique*, III ; cf. Fustel de Coulanges, *La Cité antique*, p. 211.
55. Voir les justifications dans *Le Nil*, p. 157.
56. *Ibid.*, p. 183 et 221.
57. *Ibid.*, p. 227 sq.
58. *Ibid.*, p. 222 sq.

la vie, la culture, les goûts, la règle sociale serviront de modèle au reste de la population.

PRIVILÈGE DES FONCTIONNAIRES

Être pourvu d'un office royal, c'est participer aux « secrets de la cour et du roi » et aux choses divines dont le roi a l'exercice. Aussi voyons-nous Pharaon consacrer ses grands fonctionnaires, tout au moins, par une « onction » de caractère religieux, qui leur donne accès au plan divin où se meut le roi. Pour rémunérer ses agents, le roi leur sert une rente alimentaire pendant leur vie et après leur mort ; il leur donne aussi la jouissance, la gestion, et, plus tard, la quasi-propriété de terres, détachées du domaine royal[59]. Situation privilégiée qui se prolonge, nous le verrons, après la mort, car le roi défunt a besoin d'une cour pour le servir et pour rester Pharaon dans l'autre monde.

Voyons maintenant par quels moyens s'opère cette gestion familiale de l'Égypte : dans ses lignes essentielles, cette organisation subsistera jusqu'à la fin de l'histoire égyptienne, tout en s'élargissant à partir du Moyen Empire.

a) Administration locale

NOMES

La monarchie dualiste garde la division du pays en nomes : 22 pour le Sud, 20 pour le Nord[60]. Dans chacun, trois seigneurs vivent en harmonie : 1° *le totem*, qui évoque le souvenir du clan d'autrefois; il donne son nom au nome, possède un temple et un clergé ; 2° *le dieu de la métropole* du Nome, rarement confondu avec le totem, plus souvent dieu « universel », introduit par les Serviteurs d'Horus; à lui appartient le temple principal et le clergé prépondérant[61]; 3° *le roi*, qui réside en personne, ou représenté par un nomarque, dans le château de la métropole, et qui possède la réalité du pouvoir.

Le Pharaon choisit dans sa famille, ou parmi ses clients locaux, le personnel qui, en son nom, exercera cette triple autorité[62]. On distingue : 1° les prêtres (divisés en *prophètes*, qui sont les hauts dignitaires, et en *purs*, qui sont des officiants); ils apparaissent comme les délégués du roi, car Pharaon seul a le droit d'entrer en relations avec

59. *Ibid.*, p. 228-232.
60. Liste des nomes dans *Le Nil*, p. 60, sq.
61. *Le Nil*, p. 50 sq.
62. On trouvera des justifications dans *Le Nil*, p. 48 sq.; p. 303 à 306, et *C. R. Acad. des Inscr.*, 1916, p. 378 : *L'administration locale sous l'Ancien Empire.*

les dieux, ses pères, dans le temple, soit du dieu du nome, soit du dieu de la métropole. Les prêtres résident dans les « châteaux du dieu » = temples; ils administrent les « champs du dieu » et le « bien du dieu ». 2° Le nomarque, qui réside au « Château » de la métropole. On l'appelle « régent de château, administrateur du pays, guide du pays, chef suprême du nome ». Il représente le roi en tout ce qui concerne la police, la justice et l'exploitation de la terre du roi », c'est-à-dire, à cette époque, du sol entier, exception faite des champs des dieux ; encore le nomarque dirige-t-il souvent l'administration des temples, à titre de « directeur des prophètes ». 3° Sous l'autorité du nomarque, il y a des « régents de villes » et de villages qui veillent à la culture du sol et dirigent les agglomérations de laboureurs et d'artisans. Chaque village est une grande ferme, exploitée par l'État, et partout existent des « sièges, maisons, dépôts, greniers, magasins », pour les provisions de matériel et les ouvriers agricoles ou industriels; ils dépendent des « sièges d'approvisionnement » (*supra*, p. 196) et d'une « maison d'agriculture ». Les « régents » sont assistés par les notables (*Sarou*) des villes et villages : ils forment des Assemblées (*zazat*) qui examinent tous cas litigieux d'administration ou de justice, et font appliquer les règlements. Ces *Sarou*, ce sont les Anciens des clans devenus fonctionnaires.

CONDITION DES TERRES ET DES HABITANTS

Le recensement des terres de l'or, que les rois thinites faisaient faire tous les deux ans, disparaît au cours de la IVe dynastie. Est-ce à dire que toute propriété soit devenue indépendante du roi ? Au contraire, si le recensement est devenu inutile, pour fixer l'impôt, c'est que l'ensemble de la terre et de ses produits appartient maintenant à Pharaon. Le domaine royal, au temps des rois dieux, comprend théoriquement l'Égypte entière ; on l'appelle : les champs de Pharaon, la terre du roi. Dans la pratique, on peut distinguer plusieurs statuts de la terre royale et de ses habitants[63].

TERRES ROYALES

La plus grande partie du sol est cultivée, pour le roi (= l'État), par le peuple des paysans, les *mertou* = les gens attachés au hoyau, les laboureurs. Ce ne sont pas de véritables serfs ; en dehors des prisonniers de guerre, le roi d'Égypte ne semble pas avoir possédé d'esclaves. Ils sont cependant attachés à la glèbe, car l'exploitation du sol est leur lot dans la vie sociale. Ils travaillent par « mains », équipes de cinq personnes, groupées en dizaines et en centuries ; probablement la famille, et des

63. *Le Nil*, p. 303 sq.

groupes de familles, correspondent à ces équipes ; elles sont commandées par des chefs de 5 et de 100 travailleurs, peut-être chefs de familles, responsables du travail commun. Les *mertou* n'ont aucun droit sur la terre qu'ils cultivent ; ils reçoivent pour leur subsistance, une portion (que nous ne pouvons préciser) des récoltes et ils ont la jouissance précaire des terres, maisons, bâtiments d'exploitation où ils travaillent. Nous ne savons si l'État peut les déplacer de nomes en nomes et disjoindre les équipes familiales, ni si, de père en fils, la famille se transmet le travail sur une portion de sol déterminée. Peut-être étaient-ils, au début, taillables et corvéables à merci. Cependant, dès les plus anciens textes connus (IIIe-IVe dynasties), les *mertou* possèdent une sorte de statut qui énumère (donc, limite) les *corvées*, ou prestations en nature, et les *impositions*, payables en produits, que l'État exige d'eux. Il existe dans les nomes une « place des charges » qui contrôle le travail des paysans.

TERRES DES PRIVILÉGIÉS

Nous constatons, de tout temps, des privilégiés à qui le roi fait délégation de sa propriété sur les terres. Les temples des dieux, les temples des rois, les chapelles funéraires des rois, de la famille royale, de la cour, ont besoin de gros revenus pour les offrandes, le culte et le clergé ; en général, ils les tirent, eux-mêmes, de terres royales que le roi a distraites de son domaine. Les fonctionnaires reçoivent aussi, pendant leurs années de service, des terres dont les revenus constituent leur traitement. Les amis, les clients, les « nourris » du roi sont entretenus, eux aussi, par les « faveurs de par le roi », donations basées sur les revenus du Domaine. Ainsi se constituent les « champs des dieux », les « biens des administrateurs », les « biens funéraires »[64]. Ces donations vont peu à peu détacher du domaine royal un nombre toujours croissant de fondations perpétuelles, de biens de mainmorte[65] qui, dans certains cas, se transmettent héréditairement, dans les familles des bénéficiaires.

Pendant la IVe dynastie, le roi garde encore la main sur ce domaine qui aspire à sortir de l'obédience directe : il prélève une partie des revenus ; cependant le reste, ainsi que la direction du personnel attaché aux terres, lui échappe pratiquement. L'administration royale constate l'état de choses et tient à jour l'inventaire du domaine

64. *Le Nil*, p. 246.
65. A. Moret et L. Boulard, *Donations et Fondations*, ap. R. T., t. XIX, p. 57 à 95;

réel et du domaine aliéné ; elle rédige les chartes-types des obligations à remplir par les bénéficiaires, et dresse le statut des travailleurs[66] ; elle réglemente la gestion des terres grevées d'affections spéciales, ainsi que les conditions de leur transmission, ou échange, dans les familles bénéficiaires.

MÉTIERS ET ARTISANS

Les gens du domaine royal fournissent non seulement la main-d'œuvre agricole, mais aussi les artisans des ateliers royaux. Les uns se spécialisent dans les constructions en pierre, le travail du bois, des métaux, du cuir, des pierres rares, de la céramique; les autres, dans le tissage, les industries alimentaires, etc. Pas plus que chez les laboureurs, nous ne trouvons ici de travailleurs libres, propriétaires d'un métier ; mais ce ne sont point, non plus, des serfs. Ces artisans œuvrent pour l'État, encadrés, surveillés par des fonctionnaires ; ils se transmettent, de père en fils, les « secrets des métiers » et leur situation sociale. Pour subsistance, ils ont ce que l'État leur abandonne sur le produit de leur travail.

ÉCHANGES EN NATURE

Tous les paiements s'opèrent en nature, par troc; le commerce se fait par échange du bétail, des grains, des tissus, etc., contre d'autres objets, naturels ou fabriqués. Déjà, l'or, l'argent et le cuivre s'emploient comme valeur générale d'échange, soit en poudre et lingots, soit façonnés en anneaux (*deben*), ou en poids à tête de bétail (*pecunia*)[67]. La monnaie proprement dite n'entrera pas en usage avant l'époque persane, mais la valeur marchande des choses pouvait s'apprécier en un poids déterminé d'or, d'argent, ou de cuivre, d'après un étalon appelé *shât*[68], même dans les échanges en nature, et depuis l'Ancien Empire.

B) *Administration centrale*

LE ROI ET LE VIZIR

Tous les services administratifs sont centralisés au Palais du roi (*per âa*) entre les mains du Pharaon, assisté d'un premier ministre (*tati*[69]), que nous appellerons le vizir. En théorie, le roi remplit en personne les fonctions d'administrateur, comme celles de prêtre, juge, général d'armée. En fait, le

66. A. Moret, *Déclaration d'un domaine royal*, ap. *C. R. Acad. Inscr.*, 1916, p. 318.
67. *Le Nil*, p. 520, fig. 82.
68. H. Sottas, *Étude sur un acte de vente immobilière*; cf. R. Weill, *L'unité de valeur Shat* ap. *Revue de l'Égypte ancienne*, t. I, p. 83.
69. Sens probable: *vir*, l'homme par excellence, au service de Pharaon qui est *Dieu* sur terre.

vizir, le supplée, sauf dans les temples, où le roi et ses délégués sacerdotaux, seuls, peuvent officier[70].

Les fonctions du vizir sont donc multiples. La distinction n'est pas établie entre les divers services administratifs. Voici les titres d'un vizir : « Préfet de la capitale, juge de la grande Porte (du palais) ; chef des secrets du roi ; général ; chancelier du Sud et du Nord, directeur des Maisons de l'argent et de l'or, directeur de tous les travaux du roi » : énumération qui équivaut à la totalité des grands ministères administratifs. Dans ce poste de confiance, sous la IVe dynastie, nous ne voyons que des fils de roi ; sous la Ve, en majorité des petits-fils de rois.

Par la suite, ces fonctions trop vastes ont été dédoublées ; sous l'Empire thébain, le « Directeur du Sceau » sera l'adjoint du vizir, comme grand trésorier (dioecète)[71]; dès l'Ancien Empire memphite, une multitude de hauts fonctionnaires et une armée de scribes travaillent aux côtés du vizir.

JUSTICE

Pharaon et le vizir rendent la justice « à la porte du palais », pratique commune aux souverains de l'Orient. Leur juridiction n'est pas seulement directe, mais reçoit les appels des tribunaux locaux tels que les *zazat* des *Sarou*, et les affaires plus importantes qui sont jugées, soit par les dix Grands du Sud, soit par les dix Grands du Nord. Le contentieux est confié à six « Grandes Chambres des ordonnances aux Sarou », dont le vizir est directeur.

FINANCES

L'administration des finances, sous un régime où la monnaie n'existe pas, comporte la manutention et l'utilisation de tous les produits agricoles et manufacturés. Les Trésors sont des magasins, dépôts, greniers où, chaque jour, on enregistre l' « entrée » des choses récoltées ou fabriquées, au titre de redevances *(contributions)*, et la « sortie » des paiements (en nature) à faire aux fonctionnaires, aux bénéficiaires, aux favorisés. L'art d'administrer consiste à recenser et à emmagasiner bétail, récoltes, métaux, meubles, tissus, etc., et à les utiliser sans gaspillage, ni déchet. Des scribes en dressent l'inventaire; des scelleurs mettent, sous le sceau du roi, les matières conservables ; des comptables distribuent aux ayants droit, chaque jour, les matières périssables. Pareils approvisionnements requièrent beaucoup de manutentionnaires et une bureaucratie innom-

70. A. Weill, *Die Veziere.*
71. *Le Nil*, p. 321.

brable. De là l'importance du scribe dans la société égyptienne[72].

Les « entrées » au Trésor et les « sorties » variaient chaque année selon la crue du Nil; c'est elle qui déterminait les réserves de blé, de fruits, lin, cuir, bois, etc., venues des champs et des ateliers, et, par conséquent, la quote-part touchée par l'État, et les allocations de vivres et objets que l'État faisait à la population. Si la crue est déficiente, l'État possède en magasin de quoi nourrir les sujets[73]. Un des titres du roi est : « Celui qui préside aux provisions alimentaires de tous les vivants », et, — ajoutons-le, — de tous les morts[74].

DIRECTION CENTRALISÉE

Les dossiers concernant : le cadastre des terres domaniales et des terres détachées en bénéfices, le service des corvées et des taxes, le statut des travailleurs et des bénéficiaires, etc., étaient placés, sous la direction du vizir, dans quatre « maisons » : celle des Écritures royales (décrets, chartes), des Archives, des Virements (services de nourriture et fournitures en faveur de tels ou tels bénéficiaires), des Actes scellés (visa des contrats pour mutations entre bénéficiaires et autres)[75]. Certains cas, mal définis, pour la justice et l'administration, ressortissent au visa personnel du roi, siégeant en la « Chambre d'Horus ».

Une part très importante de ce variable budget royal est consacrée à construire, décorer et entretenir les gigantesques tombeaux des rois, de la famille royale et des favorisés ; les palais, les bâtiments officiels, et à réparer les digues et canaux. C'est le vizir qui a la haute main sur ces services, comme « Directeur des travaux du roi ». On jugera de leur importance quand il sera question des pyramides et des temples solaires.

ARMÉE

L'armée pouvait être conduite par le vizir, mais elle a ses « chefs » (*hati-â*), ses « directeurs de l'infanterie », ses « directeurs des arsenaux » (où l'on fabrique lances, arcs, flèches, boucliers, épieux). Il y a peu de troupes permanentes : la garde personnelle de Pharaon, qui l'escorte sur terre et sur eau, et une infanterie d'archers libyens et nubiens. Le peuple d'Égypte, peu belliqueux, n'est mobilisé qu'en cas de grande guerre. Chaque nome fournissait des recrues suivant la condition des terres : il y avait les contingents des temples, commandés par les directeurs des prophètes ; les contingents des châ-

72. *Le Nil*, p. 313.
73. *Ibid.*, p. 245-246.
74. *Ibid.*, p. 193 et 231.
75. Cf. mes *Chartes d'Immunités*, ap. *J. Asiatique*, 1916, II, d. 275.

teaux et des villes, sous l'autorité de leurs régents respectifs, et les troupes de couleur : Nehesiou de Nubie, et Temehou de Libye. Le service de l'intendance assurait la distribution des armes et vivres, et interdisait toute réquisition et tout pillage sur le chemin[76]. Les convois militaires, comme les autres transports de terre, s'effectuaient à dos d'homme, à dos d'âne, car on ne connaissait encore ni char, ni véhicule à roue, ni aucun animal d'attelage. Souvent l'armée utilisait les voies fluviales ou maritimes, au moyen de navires de charge, escortés par des navires rapides, construits sur le type des vaisseaux syriens de Byblos, et qu'on appelle les « Byblites » (*kebentiou*)[77], même quand ils circulent ailleurs qu'en Méditerranée.

CONCLUSION

Le Pharaon s'attribue de droit divin une autorité absolue pour « guider le pays », nourrir ses habitants, faire régner l'ordre, la paix, la justice, l'abondance. Il commande, sans contrôle, une population nivelée, où il n'existe pas de classes différenciées en principe ; le rang social s'y détermine par la fonction exercée ; du laboureur et de l'artisan au prêtre et au vizir, tous servent l'État, c'est-à-dire le roi. Il n'existe encore, politiquement, ni nobles, ni plébéiens ; cependant la famille royale et les favorisés du roi tendront à fonder une aristocratie de naissance; de même, les prêtres et les hauts fonctionnaires constitueront une classe de bénéficiaires privilégiés.

Le roi mène à bien la tâche gigantesque de diriger le pays entier à l'instar d'un domaine familial, par une administration composée à l'origine de parents, d'amis et clients. Elle utilise d'ailleurs des organes locaux très anciens (*Sarou*), et coordonne les efforts collectifs dans une puissante centralisation aux mains du vizir et du roi. Dès la IVe dynastie, la bureaucratie déborde, en tous sens, le cadre de l'organisation familiale ; pendant trois siècles, elle fera la force de la royauté, mais son extension se réalisera au détriment du pouvoir absolu.

5. — Le Règne du roi mort et les grandes pyramides

LE ROLE DU ROI MORT

Un autre exploit marque la carrière divine du Pharaon memphite : il cherche à vaincre la mort. Les rois thinites prétendaient (*supra*, p. 189) retarder l'échéance fatale par la cérémonie du *Sed* qui « renouvelle les nais-

76. Inscription d'Ouni (début de V^e dynastie). Cf. *A. R.*, I, § 312, et *Le Nil*, p. 225.
77. *A. Z.*, t. XLV, p. 7[illegible]

sances »; les rois memphites — et tous leurs successeurs — continueront ces rites, mais ils utilisent, parallèlement, pour annuler la mort, un procédé magique qui leur assurera une royauté éternelle après le trépas. Telle est, semble-t-il, la pensée principale de leurs règnes ; ils consacrent la majeure partie des ressources que leur procuraient le labeur de tout un peuple et une scrupuleuse administration, à cette œuvre, en apparence vaine et égoïste : la construction de tombeaux indestructibles, où les rois sont formidablement défendus contre la mort.

Ce sont les grandes Pyramides, dont la solidité a vaincu l'usure du temps, et qui nous ont gardé, jusqu'à nos jours, la renommée légendaire des rois constructeurs : Zeser, Khéops, Khéphren, Mycérinos. Il n'existe pas de monuments plus considérables, ni mieux construits, non seulement en Orient, mais par le globe entier, et à aucune époque. Leur signification historique est immense; elles nous renseignent, d'une part, sur les progrès techniques réalisés dans tous les arts ; d'autre part, sur des croyances religieuses et sociales assez puissantes pour faire accepter au peuple d'Égypte un tel labeur et de tels sacrifices.

a) *Les progrès de l'architecture royale*

ÉVOLUTION DE LA TECHNIQUE

Des Thinites aux Memphites, d'immenses progrès sont réalisés dans l'architecture par le développement de l'outillage en métal : haches, ciseaux, scies, pics en cuivre, parfois en bronze. L'industrie de la pierre taillée devient caractéristique de la civilisation égyptienne et le restera : déjà les Thinites avaient préféré à la céramique les vases de pierre, ce qui atteste l'emploi d'outils perfectionnés, propres à débiter et à travailler les matières les plus dures : diorite, granit, basalte aussi bien que les plus fragiles : calcaire fin, albâtre rubanné, cristal bosdidienne. Des pierres de petite dimension, de la vaisselle ou de la parure, on passera aux grandes pierres de taille. Les jalons, sur la course de ce progrès, sont fournis par le pavement de granit dans la tombe du roi Den ; par la chambre de granit et les piliers sculptés de Khâsekhemoui ; toutefois, encore sous la IIe dynastie, l'architecture en briques et en pisé domine. Le premier grand édifice en pierres appareillées est la pyramide à degrés de Saqqarah, tombeau du roi Zeser, au début de la IIIe dynastie.

L'ARCHITECTE-VIZIR IMHETEP

Manéthon nous rapporte une tradition concordante avec le témoignage des monuments : « (Sous le règne de) ..... (Zeser) vivait Imouthès (*ég.* Imhetep) qui inventa l'art de bâtir en pierres de taille. » Des textes de toute époque confirmant que ledit Imhetep était « vizir, officiant en chef, directeur des travaux du Sud et du Nord » du roi Zeser ; son père Qanefer était déjà architecte en chef du royaume. Des fouilles récentes[78] ont, en effet, démontré l'existence, sur le flanc nord de la pyramide à degrés, de temples à portiques, ornés de magnifiques colonnades, d'un profil tout nouveau, destinés au culte de Zeser, de la famille royale, et de cet Imhetep, directeur des constructions en bois et en pierre[79]. Ces monuments attestent une recherche tenace dans les arts de l'architecture, de la sculpture et de la stéréotomie ; un style essentiellement nilotique s'y révèle par les matériaux, le décor floral des colonnes, le faciès et l'attitude des statues, la disposition rituelle des édifices. On y sent, d'une part, les progrès d'une technique toute égyptienne (indiscernables dans le détail jusqu'ici) et qui ont dû se réaliser depuis la IIe dynastie, et, d'autre part, l'application à l'architecture des doctrines osiriennes. La construction des temples et tombeaux relève autant de la religion que de l'art : aussi Imhetep, inventeur en telle matière, fut-il réputé grand magicien, auteur d'écrits dogmatiques en tous genres, même dans l'art sacré de la médecine. La postérité lui donna des honneurs exceptionnels, il partagea, avec un autre grand magicien de la XVIIIe dynastie, Amenhetep fils de Hâpou, la gloire insolite d'être adoré dans les temples, à côté de Phtah, le dieu des arts : seuls exemples, en Égypte, d'hommes héroïsés, de demi-dieux.

DE LA TOMBE THINITE AU MASTABA

Imhetep achève l'évolution architecturale des nécropoles. Les tombes royales thinites étaient enfouies dans le sable, sans portes, sans chapelle accessible pour le culte ; la pyramide à degrés s'élève à 61 mètres au-dessus du sol, et possède un temple pour le culte et le service d'offrandes. Le passage de l'une à l'autre conception ne peut s'étudier dans les tombes royales de la IIe dynastie, qui ont disparu, sauf deux; mais on l'observe dans les nécropoles privées.

Là, on constate les étapes suivantes : 1° le tas de sable qui recouvre le corps est soutenu par des murettes de briques, et prend une forme

78. *Annales*, t. XXIV à XXIX.
79. R. Weill, *Imhetep*, ap. *Revue de l'Égypte ancienne*, t. II, p. 99.

rectangulaire. 2° Le rectangle de briques s'élève au-dessus du sol, recouvre le sable d'une chemise maçonnée, qui prend la forme d'un banc, sens du mot arabe *mastaba* dont nous nous servirons désormais. Le cadavre y est allongé du nord au sud, la face tournée à l'orient, dans une chambre en briques, creusée sous le mastaba ; on y descend par un puits oblique dont l'orifice s'ouvre au pied du revêtement extérieur ; les vases à offrandes sont déposés au dehors, devant le mur oriental, où la famille rendait le culte. 3° Le mastaba se développe en superficie, englobe les parties jusqu'ici à l'air libre. Dans le rectangle de briques, on ménagera : *a*) un puits vertical, partant du plafond, conduisant à un *caveau* funéraire où repose le cadavre ; *b*) une cachette étroite et longue comme un couloir (arabe : *serdab*), qui abritera les statues du défunt ; *c*) une *chapelle* pour le culte et les offrandes, reliée au serdab par une étroite fenêtre en meurtrière, percée à la hauteur des yeux des statues. La chapelle ouvre sur le flanc oriental du mastaba ; seule, elle est accessible aux parents, — caveau et serdab restant murés après le dépôt du cadavre et des statues. Dans la chapelle, statues et bas-reliefs figurent le défunt ; des formules, gravées sur les murs, rappellent son nom, sa biographie, énumèrent les rites et les offrandes auxquels il a droit et qui constituent le culte funéraire[80]. 4° Par un dernier progrès, réalisé depuis la IVe dynastie, on substitue la pierre de taille (calcaire) à la brique ; on développera en plusieurs salles la chapelle funéraire ; enfin, la décoration rituelle, sculptée sur les murs, retracera, avec plus ou moins de détails, l'existence passée du défunt et celle, toute pareille, qu'il compte revivre après le trépas.

LOCALISATION ET IMPORTANCE Les mastabas se développent, du Fayoum au Delta, sur le sable ou le roc du désert, principalement à l'Occident. Au sud du Fayoum, on creuse les tombes dans la falaise, surtout libyque : dans ces *hypogées*, les trois parties rituelles, caveau, serdab, chapelle se retrouvent, sans autres variantes que de détail.

Ainsi constitué, le tombeau égyptien ne variera plus, ni dans son dispositif, ni dans la doctrine. Protégé par la sécheresse, le sable, la solidité des matériaux, et le respect de la postérité, le mastaba, ou l'hypogée, nous a conservé la civilisation égyptienne en ses témoi-

80. Pour les Mastabas, cf. A. Moret, *Au temps des Pharaons*, p. 178, pl. XII; *Le Nil*, p.492 sq; G. Maspero, *Égypte*, p. 30 sq., fig. 46 à 69 et l'introduction de A. Mariette, *Les Mastabas de l'ancien Empire*.

gnages les plus directs : corps, mobilier, statues, reliefs, tableaux de la vie religieuse et sociale, textes par milliers.

DU MASTABA A LA PYRAMIDE Zeser commence par se construire un mastaba au nord d'Abydos, à Bêt-Khallaf[81]; puis, cédant à l'attraction de Memphis-Héliopolis, il élève un autre monument funéraire, bien plus considérable, à Saqqarah : c'est ce que nous appelons la pyramide à degrés.

De fait, Imhetep a élevé à Saqqarah un monument intermédiaire entre mastaba et pyramide. En apparence, il s'agit de sept mastabas, étagés, et de largeur décroissante, prenant l'aspect final d'un tertre, ou escalier rectangulaire, à sept marches géantes[82]. Toutefois, le noyau central (en tronc de pyramide) a été poussé de terre, en direction du ciel, jusqu'à la hauteur de 61 mètres ; les degrés latéraux résultent de six chemises de renfort, de hauteur décroissante, appuyées aux quatre côtés du noyau central[83]. L'aspiration vers le ciel se marque dès le plan initial, et c'est ainsi que le mastaba tend vers la pyramide[84].

La pyramide à degrés innove encore : en substituant à la brique la pierre taillée, encore de petit appareil ; en déplaçant à l'extérieur le serdab et la chapelle du mastaba initial.

CAVEAU ET CHAMBRES DE CULTE Les trois chambres réservées à l'intérieur de tout mastaba se retrouvent ici, mais agrandies, et, pour deux d'entre elles, reportées hors de l'édifice[85]. Sur le côté nord s'ouvre un couloir oblique qui conduit à un caveau, en deux chambres excavées dans le sous-sol rocheux, au centre de l'aire recouverte par la pyramide. Le sarcophage est au fond d'un puits. Les murs sont plaqués de faïence émaillée bleue, et ces plaques sont encastrées dans le mortier et retenues au dos par une baguette[86]. Le chambranle d'une porte est décoré du protocole de Zeser, encadrée des signes d'Osiris et d'Isis ; des étoiles jaunes constellent le plafond : ce caveau figure le ciel[87].

Le serdab est un édicule construit en blocs massifs sur le côté nord : devant une ouverture trône la statue monolithe, en schiste de Zeser, vêtu du linceul osirien; il regarde dans la chapelle dont les

81. Décrit par J. Garstang. *Mahâsna and Bêt-Khallaf*, Eg. R. Ac., 1902. Photos dans *Égypte* p. 8, fig., 13-14.
82. Base rectangulaire totale : 107 m. 30 × 120 m. 60.
83. Détails ap. L. Borchardt, dans *A. Z.*, t. XXIX et XXX.
84. Photos dans *Égypte*, p. 42, fig. 70-71; Boreux, *Art égyptien*, pl. III.
85. Découvertes depuis les fouilles de Firth ; cf. son rapport dans *Annales*, t. XXV, p. 115 et les restitutions de l'architecte J. Ph. Lauer, *Annales*, t. XXVII et suiv..
86. *A. Z.*, t. XXX, pl. I.
87. Maspero, *Histoire*, I, p. 243 (fig.) ; *Égypte*, p. 95, fig. 170;

murs presque détruits, ne laissent pas discerner le décor[88]. Ce dispositif en trois parties subira de grands développements sous la IVe dynastie.

LES GRANDES PYRAMIDES DE GIZEH

De Zeser à Snefrou, on observe une double tendance dans l'architecture des tombes royales : 1° des dimensions de plus en plus grandes, soit dans le plan général, soit dans la coupe des pierres, par recherche de la solidité et de la magnificence; 2° l'évolution du tronc de pyramide à la vraie pyramide.

Un monument de transition est la pyramide de Dahshour, attribuée au roi Houni, qui, sur une base en tronc de pyramide (mastaba), élève une pyramide pointue, offrant ainsi la vue d'un édifice sans degrés, à revêtement lisse, mais à pans brisés[89]. Vient ensuite l'essai de Snefrou pour aboutir à une formule meilleure : il élève deux tombeaux dont l'un, à Meidoum, répète le plan de Zeser à Saqqarah, avec des tours carrées[90], en retraits successifs, allant à 65 mètres de hauteur ; l'autre, à Dahshour, annonce les dimensions de la grande pyramide de Khéops, avec ses 213 mètres de large sur 99 mètres de haut. Bâtie sur plan carré, chacune des faces est un triangle isocèle : c'est la première pyramide véritable[91], c'est-à-dire un édifice faisant converger vers un point du ciel quatre parois lisses, qui semblent retomber du ciel sur terre en triangles parfaits.

Pour construire les trois grandes pyramides, Khéops, Khéphren, Mycérinos choisirent leurs emplacements à Gizeh, où la falaise terminale du plateau libyque domine la plaine du Delta, comme un promontoire sur la mer.

La « Grande Pyramide » s'appelait « l'Horizon de Khéops »[92]; les mesures exactes lui assignent 230 m. 35 de côté (moyenne), sur 146 m. 59 de haut (réduits actuellement à 137 m. 18)[93]. La seconde

88. Firth, ap. *Annales*, t. XXV, p. 151.
89. Les dimensions en sont déjà considérables : base, 188 m. 56 de côté ; hauteur, 97 m. 26.
90. Trois degrés seuls visibles aujourd'hui ; la largeur de chaque degré est moindre de moitié qu'à Saqqarah, d'où un aspect plus élancé. Photos des deux pyramides ap. *Au Temps des Pharaons*, pl. VII ; Maspero, *Égypte*, p. 43, fig. 72.
91. A. Moret, *Au Temps des Pharaons*, p. 102. Carte des pyramides : Maspero, *Hist.*, I. p. 385.
92. Ce qui signifie « l'horizon où Khéops se lève, tel que le soleil ». La pyramide de Snefrou s'appelle aussi : « Snefrou se lève ».
93. Rapport de l'ingénieur Cole, résumé par Engelbach, *Annales*, t. XXV (1925), p. 167. Ces chiffres rectificatifs démontrent que les déductions aventureuses et mystiques de Piazza Smith et de l'abbé Moreux sur « la science secrète des Pharaons », d'après la mathématique des Pyramides, reposent sur des mensurations inexactes des Pyramides. Sur les Pyramides de Gizeh, l'ouvrage ancien fondamental est : Fl. Petrie, *Pyramids and Temples of Gizeh*, à compléter par les études de Borchardt, *A. Z.*, t. XXIX-XXX, par le rapport d'Engelbach (*Annales*, t. XXV). Photos dans *Au Temps des Pharaons*, pl. VII à XII ; Maspero, *Égypte*, p. 45, fig. 74-75.

pyramide, dénommée « Grand est Khéphren », a 215 m. 25 de côté et 143 m. 50 de haut. Plus modeste est la troisième, « Divin est Mycérinos », ou « Celle d'en Haut », avec 103 m. 04 de côté sur 66 m. 40 de haut, mais les pierres de taille y sont de très grandes dimensions. Nous touchons à la fin de cette aspiration au colossal. Les pyramides conservées des rois des Ve et VIe dynasties reviennent à des proportions très modérées, en comparaison.

LES TEMPLES DES PYRAMIDES

Il y a vingt ans, nos connaissances s'arrêtaient à la pyramide même, qui paraissait être le seul élément du monument funéraire. Les fouilles dirigées par Ernst von Sieglin, depuis 1909, et Reisner, autour de la deuxième et de la troisième, ont démontré que, à Gizeh aussi, la pyramide n'est que le dernier élément d'un ensemble architectural beaucoup plus important, qui comprend : une chapelle accessible au culte, un temple pour les statues et un caveau dans la pyramide proprement dite. En somme, le monument funéraire du roi est l'amplification des trois parties du mastaba normal.

L'exemplaire le mieux conservé est celui de Khéphren[94]. Au bas de la falaise libyque, là où la terre noire touche aux premiers sables, se dresse une grandiose chapelle rectangulaire (50 m. sur 60), le temple de granit, dit du Sphinx, à cause de cet illustre voisinage. Deux portes (une du sud, une du nord) trouent le mur de façade et conduisent à une salle de réception en T renversé où le plafond dallé est soutenu par 16 piliers monolithes, hauts de 8 mètres. Devant chaque pilier, une statue assise de Khéphren[95] (en diorite, albâtre, schiste, etc.) représente le roi-dieu dans une attitude pleine de majesté ; sur l'une d'elles, le faucon Horus protège de ses ailes la nuque du roi, et semble inspirer ses pensées[96]. Aucune inscription ni bas-relief ; les murs sont en blocs énormes, merveilleusement assemblés. Cette chapelle recevait les offrandes apportées aux statues par la famille du roi et les prêtres du culte royal.

Un couloir couvert, en calcaire fin, long de 500 mètres, escalade la

94. Hölscher, *Das Grabdenkmal des Königs Chephren*, 1912, et *Die Ausgrabungen des Totentempels der Chephren-Pyramide*, ap. *A. Z.*, t. XLVI, p. 1 et fig. Analyses avec figures dans *Mystères égyptiens*, p. 282 sq.
95. Les encastrements dans le pavé correspondent aux bases de 23 statues.
96. Statue de Khéphren, avec le détail du faucon Horus protégeant la tête du roi, dans *Le Nil*, pl. III, 1 et 2. Autres statues : Maspero, *Égypte*, p. 81, fig. 142-3 ; Jéquier, *Civilisation*, p. 124-8.

falaise libyque et conduit à un grand temple, sur la face orientale de la pyramide[97]. Il mesure 110 mètres sur 50 mètres, comporte deux hypostyles ouvertes au culte public, et cinq sanctuaires étroits — réservés au culte intime — où se cachaient les statues du roi. Des blocs colossaux, dont l'un pèse 57 tonnes, défendaient ces réduits fortifiés qui correspondent au *serdab*. Le temple était plein d'images royales ; on y a retrouvé des fragments de plus de cent statues[98].

La pyramide, enfin[99], dans ses chambres intérieures de granit, où l'on n'accédait plus après les funérailles, défend de toute sa masse le cadavre royal dans le caveau funéraire. Le sarcophage de Khéops est en place, mais vide ; celui de Mycérinos, richement décoré en façade de palais, contenait encore le cercueil de bois, gravé au nom du propriétaire, et, dans le cercueil, une tête momifiée est peut-être celle de Mycérinos.

LE GRAND SPHINX DE GIZEH

Sur le flanc nord du temple dit du Sphinx, un rocher naturel, en forme de lion accroupi (long de 57 mètres sur 20 mètres de haut) a été régularisé dans son aspect général, et la tête sculptée en face royale, coiffée du voile *nemes*, et surmontée de l'uraeus. Le lion à tête humaine, fréquent dans l'iconographie à l'époque thébaine, a été dénommé Sphinx par les Grecs[100]; il aura plus tard une signification solaire et personnifiera parfois Horus dans l'horizon oriental, Harmakhis ; des files de sphinx encadrent le *dromos* qui conduit au pylône des temples thébains, pour « garder le chemin du dieu ». Le grand sphinx de Gizeh paraît être l'image du roi adorant le soleil levant; bien qu'aucune inscription n'explique sa présence, ni sa signification, il doit être contemporain du temple de granit, anépigraphe comme lui : ce serait une image de Khéphren protégeant l'entrée de son tombeau, de taille colossale, à l'échelle du monument funéraire démesuré[101], et en harmonie avec le goût du gigantesque qui caractérise la IVe dynastie.

97. Plan, ap. nos *Mystères égyptiens*, p. 291.
98. Tête de Khéphren vieilli: Hölscher, pl. XVI. Dans le temple de Mycérinos, d'admirables statues représentent le roi, isolé, avec la reine, ou avec les divinités des nomes: Maspero, *Égypte* p. 81-2, fig. 144 à 146.
99. Description intérieure: *Au Temps des Pharaons*, p. 162 sq, pl. XI (pour la grande galerie); le caveau avec le sarcophage de Khéops : Capart, *L'Art égyptien*, pl. 5 ; pour le ; sarcophage de Mycérinos, Maspero, *Égypte*, p. 28, fig. 43 ; son cercueil et sarcophage : Maspero, *H.*, I, p. 376-377.
100. Sphinx n'est pas un mot explicable par le grec; il transcrit peut-être l'expression égyptienne *seshep ânkh* = « image vivante » (d'Harmakhis).
101. Photos dans *Au Temps des Pharaons*, pl. VIII; Maspero, *Égypte*, p. 80, fig. 141; le Sphinx vient d'être déblayé du sable qui l'envahit périodiquement.

EXÉCUTION ET SIGNIFICATION DES PYRAMIDES

Inspirées par le sentiment religieux qui unit le roi-dieu à ses pères divins, elles sont tout d'abord une œuvre de foi, aussi bien du roi que de son peuple. Elles sont ensuite, de l'avis des Égyptiens mêmes, « des œuvres de magnificence[102] », car elles font éclater la puissance de Pharaon, devenu le « grand dieu ». Hérodote (II, 94-5) rapporte d'intéressantes traditions sur le formidable travail de préparation et d'exécution ; il montre Pharaon suspendant tous autres travaux, même pour les temples et les dieux, afin d'occuper le peuple presque entier à ce grand œuvre, le tombeau royal : les uns dans les chantiers, les autres dans les carrières, ceux-ci dans les bureaux, ceux-là traînant les blocs par terre et par eau : « On employait, tous les trois mois, cent mille hommes à ce travail ; quant au temps pendant lequel le peuple fut ainsi tourmenté, on passa dix ans à construire la chaussée par où on devait traîner les pierres[103] sans compter le temps qu'on employa aux ouvrages de la colline[104]. La pyramide même coûta vingt années de travail... » Elle fut bâtie d'abord en forme de degrés ; on élevait les pierres, à l'aide de petites machines en bois, sur ces assises en escaliers[105]. Puis, des pierres polies, encastrées entre les assises supprimèrent ces degrés, donnant à chaque face son aspect lisse définitif : montant les degrés, on commença ce revêtement final par le haut de la pyramide, et on le prolongea jusqu'aux assises inférieures. Pour le transport des grosses pierres jusqu'à pied d'œuvre, on employait des plans inclinés, en terre battue[106] ce que Diodore (I, 63) appelle des terrasses, qui suppléaient aux machines élévatoires.

Ces travaux de force ont émerveillé les anciens et les modernes, mais plus admirable encore est la taille des pierres; leur ajustement, qui égale en minutie la taille des diamants ou du verre par nos ouvriers modernes ; enfin, cette sûreté dans la construction des chambres intérieures où rien n'a bougé : il y a 5.000 ans que les énormes blocs supportent la pression de la montagne pyramidale. Rien que dans l'orientation des faces et l'aplanissement du sol rocheux, la précision des calculs, pour établir la base et l'exécution technique,

102. « Œuvres de beauté », dialogue du *Misanthrope*, l. 61-62.
103. Sans doute le cheminement entre la chapelle et le temple aux statues.
104. Les deux temples.
105. Ces machines ont été reconstituées par Legrain et Choisy; cf. *Au Temps des Pharaons*, p. 37 et 165.
106. *Au Temps des Pharaons*, p. 35 sq. et pl. IV.

sont telles que le niveau au-dessus de la mer, aux angles nord, est à 8 et 15 millimètres près, le même que le niveau aux angles sud[107].

La perfection de la statuaire, si l'on en juge par les statues de Khéphren et de Mycérinos, n'était pas moindre. L'époque des Grandes Pyramides est celle du triomphe des maîtres d'œuvre et des artisans royaux en Égypte ; ils n'ont été surpassés nulle part au monde dans la grandeur de la conception et la conscience de l'exécution. Or, ces progrès ont été réalisés en deux siècles. Cela est dû à la concentration du pouvoir le plus absolu qui fut jamais, et à la puissance du sentiment religieux qui unissait le peuple à son roi-dieu.

b) *La doctrine osirienne appliquée aux tombeaux*

Si les Grandes Pyramides sont anépigraphes et muettes, les pyramides royales de la VIe dynastie sont gravées de textes, qui définissent la doctrine religieuse d'où relèvent ces tombeaux. Entre tous les peuples de l'Orient, les Égyptiens se sont préoccupés, le plus tôt et le plus obstinément, des destinées d'outre-tombe. La réponse qu'ils ont donnée à cette énigme éternelle de la mort offre un mélange un peu décevant de conceptions magiques primitives, pour ne pas dire puériles, et d'autres d'une haute moralité, un compromis entre le matérialisme barbare et l'idéalisme transcendant : c'est la doctrine osirienne. Appliquée à la destinée humaine, c'est peut-être la création la plus originale de l'Égypte, celle qui marque le mieux son caractère et sa civilisation propres, son apport au patrimoine religieux de l'humanité.

LES MYSTÈRES D'OSIRIS

Le mythe d'Osiris, tel que nous l'avons résumé (*supra*, p. 175) enseigne comment l'Esprit de la Végétation et du Nil triomphe chaque année de la mort. Cet exemple est présenté comme une *révélation* faite à l'humanité. Naturellement, les textes hiéroglyphiques se gardent de l'expliquer, de dévoiler ce mystère sacré, mais ils y font d'incessantes allusions[108]. A l'époque gréco-romaine, au contraire, historiens et philosophes, ayant avec curiosité sollicité les prêtres, essayent d'éclairer le public. Isis, nous dit Diodore (I, 25), dans une formule saisissante, « inventa le remède qui donne l'immortalité », c'est-à-dire les rites funéraires,

107. Respectivement : 60 m. 411 et 60 m. 426 ; 60 m. 413 et 60 m. 421.
108. Sur l'ensemble de la question, cf. nos *Mystères égyptiens*, p, 5 sq ; pour la Passion d'Osiris, voir nos *Rois et Dieux d'Egypte*, p. 85 sqq.

qui, d'Osiris mort, ont fait un dieu ressuscité. Mais l'Être-bon, Ounnefer, manquerait à sa mission sur terre, sa mort et sa résurrection n'auraient plus de sens si elles ne servaient qu'à lui seul. Hérodote (I, 179) affirme qu'il a vu à Saïs « la représentation des souffrances subies par Lui », c'est-à-dire la passion d'Osiris ; — c'est « ce qu'on appelle des Mystères ». Plutarque confirme que « Isis institua des Mystères très saints qui devaient être des images, des représentations et des scènes mimées des souffrances d'alors, pour servir de leçon de piété et de consolation pour les hommes et les femmes qui passeraient par les mêmes épreuves[109] ».

Il faut attendre le Moyen Empire pour que les textes hiéroglyphiques nous décrivent les scènes des Mystères d'Osiris, sans néanmoins en dévoiler le sens : c'est l'époque où ces Mystères reçoivent une vulgarisation étendue. Il est certain, cependant, que, depuis l'Ancien Empire, l'essentiel des Mystères, c'est-à-dire l'imitation des rites funéraires d'Osiris, était pratiqué au bénéfice des dieux, du roi et de certains privilégiés. C'est ce qui explique, en particulier, la disposition rituelle des pyramides et des mastabas.

CONSERVATION DU CORPS : MOMIE ET STATUES

Pour assurer la survie d'Osiris et de ses imitateurs, il fallait tout d'abord que le corps fût conservé incorruptible. Sous le climat très sec de l'Égypte, les cadavres se dessèchent naturellement, les squelettes résistent à la putréfaction ; néanmoins l'art de l'homme ajouta grandement à la nature par une préparation du cadavre spéciale à l'Égypte, qu'on appelle la momification[110]. Le corps est vidé de ses viscères, que l'on conserve à part dans des vases (canopes) ; puis un bain de natron, prolongé soixante-dix jours, dissout les graisses, aseptise les muscles, dessèche la peau. Au sortir du bain, ce cadavre, enduit de bitume, d'huile de cèdre, bourré de sels, d'aromates, mis à l'abri de l'air par un réseau de fines bandelettes, protégé par des amulettes et des formules écrites, est devenu, pratiquement et magiquement, incorruptible ; il garde sa peau, ses chairs, un aspect suffisamment humain. Les premières momies datent de la IIe dynastie, les dernières de l'époque romaine[111].

Pour donner au défunt une autre chance de survie, on fabrique, en

109. *De Iside*, 27.
110. Hérodote, II, 86, décrit exactement la momification. Les textes hiéroglyphiques confirment le délai de soixante-dix jours ; cf. Gardiner, *Tomb of Amenemhet*, p. 56.
111. Pour un historique des procédés de la momification, cf. G. Elliot Smith, *Egyptian mummies*, ap. J. E. A. I., p. 189 (1914) ; cf. la monographie de Budge : *The Mummy*.

toutes matières, des statues qui le figurent aussi ressemblant que possible, du moins quant à l'essentiel : le visage, — et vêtu comme pendant son existence. Le sculpteur, disait-on, « rend la vie » au défunt[112], le « fait naître » par cette image.

Ces rites, inventés par Isis pour faire revivre Osiris, assuraient à tout homme qui les répétait la renaissance dont avait bénéficié Osiris.

LA MAGIE ANIME MOMIE ET STATUE

Cependant corps et statue seraient restés inertes sans l'intervention des magiciens. Avec l'aide d'instruments pareils à ceux dont Isis, Horus et Thot s'étaient servis pour animer Osiris, l'officiant fait le simulacre d'ouvrir bouche, yeux, oreilles (et autres issues) à la momie et à la statue ; il prononce : « Je t'ouvre la bouche pour que tu puisses respirer, manger, parler; je t'ouvre les deux oreilles pour que tu entendes, tes deux jambes pour que tu marches, tes deux bras pour que tu agisses », etc. L'ensemble de ces rites était résumé par la formule : *oup-ra* = ouverture de la bouche[113]. L'imitation des mouvements était censée déclencher la circulation et la vie dans tout le corps momifié ou sculpté, de même que, jadis, dans la momie et la statue d'Osiris. L'âme revient dans le corps qu'elle habitait, et *entre* aussi dans la statue ressemblante. La momie, ou la statue, ranimée par les rites, est qualifiée corps indestructible, éternel (*zet*).

CULTE ET SERVICE DES OFFRANDES

A cette momie ressuscitée, à cette statue animée, il faut maintenant assurer nourriture, aliments, boisson, vêtements, mobilier armes, outils, parures, tout l'équipement usuel du vivant. C'est à quoi veillait la famille du défunt, en particulier son fils, soit en faisant lui-même le service des offrandes, soit en passant un contrat de fournitures, à dates fixes, avec des prêtres professionnels (*hemou-ka*) qui recevaient une rétribution[114]. D'autre part, ces rites de vie devaient être répétés pour raviver leur effet : libations d'eau, fumigations d'encens, ouverture de la bouche, présentation des offrandes, telles étaient les obligations du culte funéraire, rendu par le fils à son père, comme par Horus à Osiris[115].

112. Le sculpteur s'appelle « celui qui fait vivre » l'homme par une « image vivante » ; cf. *Le Nil*, p. 422 et p. 446.
113. *Pyr.* § 11, 1329 ; cf. *Le Nil*, p. 197, 459.
114. Exemples de contrats de l'Ancien Empire dans : A. Moret et L. Boulard, *Donations et Fondations*, ap. *R. T.*, t. XXIX, p. 57-95.
115. La famille qui rend le culte prend les noms des prototypes de la famille osirienne ; voir *Le Nil*, p. 458.

ADAPTATION DE LA TOMBE A CES RITES

A chacune de ces trois opérations : conservation du corps : offrandes, répétition des rites correspond une des trois parties de la tombe. Le *caveau* garde la momie dans son cercueil et son sarcophage; le *serdab* protège la statue qui a vue, par une fenêtre, sur l'eau, l'encens, les offrandes déposés dans la *chapelle*; dans celle-ci, famille et prêtres célèbrent les rites funéraires, devant une stèle, en forme de porte murée, ou de façade, qui conduit, par delà la nécropole, dans l'autre monde.

LE PASSAGE VERS LE KA, DANS L'AUTRE MONDE

Dans la vieille langue égyptienne, le tombeau, dans son ensemble, s'appelle « château du Ka »; le terme « mourir » est souvent remplacé par l'euphémisme « passer à son Ka[116] »; l'autre existence (posthume), assurée par les rites osiriens, consiste à « vivre avec son Ka[117] ».

Le *Ka* a été erronément traduit par le « *double*[118] ». On a cru qu'il était une image aérienne du corps, née avec ce dernier, l'accompagnant dans sa vie comme une ombre. La mort séparerait le cadavre de son Ka ; aussi le culte funéraire aurait-il pour but de rappeler le Ka dans la momie et les statues faites à l'image du défunt ; la vie d'outre-tombe serait subordonnée à cette heureuse réunion[119].

Cette théorie ne répond pas à la notion très complexe du Ka. Voici comment nos recherches nous permettent de la définir[120]. Le Ka est une sorte de génie (*genitor*)[121] de la race humaine et de la nature entière; il anime matière, chair, esprit ; c'est le père commun des êtres et des choses, et aussi le *nom* qui crée les choses et les êtres ; il entretient la vie, après l'avoir donnée, car il dispense la nourriture, les substances alimentaires (*kaou*) n'étant que le Ka monnayé. Sous forme de dieu, le Ka vit au ciel, incarnant substance collective, force universelle. Ressusciter c'est, pour le défunt, rentrer, après la mort, dans le sein de cette énergie primordiale et universelle ; mourir, c'est revenir vers ce Ka d'où il est émané et s'y résorber. Naître à la vie terrestre, c'est donc se séparer, pour un temps, de son Ka : ainsi, le Ka n'est pas une ombre,

116. *Urk.*, I, p. 34, 69, 71 73. Cf. *Mystères égyptiens*, p. 207.
117. *Pyr.*, § 908.
118. G. Maspero, *Études de Mythologie*, I, B. Ég. I, p. 47 sq. et Guide au Musée du Caire, p. 9.
119. Voir la discussion sur la nature du Ka, exposée par G. Steindorff, *Der Ka und die Grabstatuen*, A. Z., t. XLVIII, p. 152, et Maspero, *Le Ka des Égyptiens est-il un génie ou un double ?* ap. *Memnon*, t. VI (1912).
120. On trouvera un exposé complet de la question dans mon étude « Le Ka des Égyptiens est-il un ancien totem ? », ap. *Mystères égyptiens*, p. 199-219 ; cf. *Le Nil*, p. 211-215, 416-419
121. Le terme *Ka* désigne aussi la force génitale.

un double ; c'est une parcelle détachée de la substance divine.

Rien ne ressemble plus au Ka ainsi défini par ses diverses acceptions égyptiennes que le *mana*[122], notion qui résume pour les non-civilisés, vie, énergie, nourriture, intelligence, nom, magie, et qui fait, chez les primitifs, la puissance d'un totem ; chez les civilisés, la force d'un dieu universel, ou d'un Pharaon qui, nous l'avons dit, incarne totem et dieu[123].

RITES DE LA RÉUNION AVEC LE KA

Dès que le « corps éternel « *zet* » avait reçu, grâce à « l'ouverture de la bouche », la vie et la faculté de mouvement, il « se mettait en marche sur les beaux chemins de l'Occident » pour rejoindre le roi des morts, « Osiris, qui préside à l'Occident (*Khent-amenti*), seigneur de la bonne sépulture[124] ». Là, il reprenait contact avec le Ka primordial. Les officiants du culte funéraire opéraient cette réunion du zet et du Ka par des purifications et par les rites de la « spiritualisation[125] ». Le zet, réuni à son Ka, devenait « Esprit » (*akh*) et « Ame » (*ba*) ; c'est dire qu'il recevait les pouvoirs d'un dieu, et, surtout, devenait semblable à Osiris. A l'époque classique, on dira que le défunt « se fond[126] » avec le dieu suprême (suivant les époques, Osiris ou Râ).

On notera que l' « imitation magique » triomphe dans ce rituel funéraire. C'est en répétant sur le défunt tout ce qui a été inventé pour ranimer Osiris qu'on parvient à faire de lui un dieu Osiris également ressuscité. La conséquence, c'est que le rite agirait mécaniquement, sans que la valeur morale du défunt soit une condition de son immortalité. Sans doute l'a-t-on cru aux époques très reculées. Cependant Osiris lui-même n'a conquis la vie éternelle qu'après avoir été justifié (*maâou*) devant le tribunal des dieux (*supra*, p. 176). Le défunt osirianisé doit donc, implicitement, être lui aussi, un Juste.

DESTINÉE D'OUTRE-TOMBE

Devenu un Osiris, le défunt revit pour l'éternité. Comment concevait-on cette existence outre-tombe ? Auprès d'Osiris, le défunt retrouve ses ancêtres, vit en sécurité sans redouter ni faim, ni soif, ni accident et il y attend ses enfants, qui le rejoindront à leur tour[127]. C'est à l'Occident[128], dans des conditions mal définies, sur terre, ou sous terre, à la cour d'Osiris, que se réalisera cette destinée éternelle que l'on peut imaginer sous les traits idéalisés de l'ancienne existence terrestre. D'ailleurs, le séjour dans l'Occident n'exclut pas la possibilité des rapports avec le monde des vivants. La pyramide et le mastaba sont des terrains de transition entre la terre et l'au-delà. La momie et la statue du défunt y résident en contact avec les vivants ; l'Esprit passe à son gré du royaume d'Osiris au tombeau[129], et l'âme, quand elle veut, entre dans les corps de bois, de pierre, de métal[130], c'est-à-dire visite les statues du serdab et de la chapelle pour recevoir les offrandes et revivre dans la tombe.

ROLE MAGIQUE DE LA DÉCORATION DE LA TOMBE

C'est pour faciliter ces retours de l'Esprit et de l'Ame sur terre que les mastabas retracent, en bas-reliefs d'un réalisme merveilleux, les scènes importantes de la vie humaine : travaux de la terre et des métiers, élevage des animaux, scènes de chasse et pêche, de danses et jeux, célébration des rites funéraires, etc., sont perpétués sur les murs, et assurent la continuité efficace de l'action représentée. Ainsi comprise, la tombe entière est un lieu magique[131] où toutes les représentations, toutes les choses et personnes figurées peuvent s'animer, à la volonté des officiants, et selon le désir des défunts ressuscités. Comme les statues des serdabs, les reliefs et les peintures des chapelles deviennent des « images vivantes » ; les formules gravées, qui énumèrent les offrandes et les rites, prennent vie elles-mêmes, et provoquent la réalisation immédiate des promesses inscrites par la piété des survivants.

IMPORTANCE SOCIALE DE LA RÉVÉLATION OSIRIENNE

La magnificence des tombeaux de l'Ancien Empire, pyramides et mastabas, est un garant de la foi des Égyptiens dans la « révélation osirienne » ; toute leur littérature, politique et sociale, comme les textes religieux, en restent imprégnés.

---

122. A ce sujet, voir ce que dit Davy, dans *Clans*, p. 11, 55.
123. Un noble de la XII[e] dynastie, chantant les vertus et les forces de son roi, les résume toutes en disant : « Le roi, c'est le *Ka*, tout ce qui existe est sa création ». (*Mystères égyptiens*, p. 217 ; cf *Le Nil*, p. 417).
124. Formule funéraire des Mastabas. Cf. *Le Nil*, p. 232.
125. *Pyr.*, § 370-375 ; cf. le commentaire donné dans *Le Nil*, p. 210.
126. *Mystères égyptiens*, p. 161.
127. *Le Nil*, p. 199-200. Cf. *Au Temps des Pharaons*, p. 183.

128. L'Occident, où meurt le soleil, est, dès les temps néolithiques, la région de la mort, de même que l'Orient, où le soleil renaît chaque jour, est la région de la vie.
129. Par la fausse porte, tantôt fermée, tantôt ouverte des chapelles. On figure parfois le retour du défunt chez les vivants par une statue qui apparaît par-devant la porte, dans les tombeaux memphites. Cf. *Au Temps des Pharaons*, p. 181 et pl. XIII, et Maspero, *Égypte*, p. 36-38, fig. 60-63. De même, on représente l'âme-oiseau, Ba, visitant la momie, Maspero, *Histoire*, I, p. 108, 177 à 199.
130. Expressions d'un texte analysé dans *Le Nil*, p. 422 et 450 ; d'où le nom des statues : « images vivantes » de tel ou tel.
131. La théorie magique de la tombe a été présentée d'abord par Maspero. J'ai résumé dans la *Revue de l'Histoire des Religions*, t. LXXIV, nº 3 (Nov.-Déc. 1916), les idées émises sur ce sujet dans de très nombreuses publications, et en dernier lieu, ap. *Revue critique*, 7 août 1915.

C'est dans ce sens qu'il faut comprendre le jugement porté par Hérodote (II, 37) sur le peuple égyptien « plus religieux, de beaucoup, que le reste des hommes ». Mais il est essentiel d'observer que l'initiation osirienne, dans une société où le « sacré » domine les rapports des hommes, a constitué une sorte de *jus civitatis* auquel les différentes catégories sociales n'ont reçu accès qu'au prix d'une longue évolution, et, parfois, de révolutions.

9) *Limitation des rites au roi et à la cour royale*

Pendant les IIIe et IVe dynasties, le roi, seul, jouit de la plénitude de l'immortalité osirienne. La « mort du roi » n'est pas « la mort de tout mort », car elle aboutit à la vie éternelle ; déjà dieu sur terre parmi les hommes, Pharaon reste, après la mort, dieu, tel qu'Osiris. Ce privilège sacré est d'ailleurs indispensable au salut des Égyptiens. Le roi, dans l'autre monde, « fait prospérer sa maison après lui et défend ses enfants de l'affliction[132] ». Il y a un tel intérêt pour la société humaine que le roi reste, après la mort, le médiateur auprès des dieux, et le défenseur de son peuple, que celui-ci est prêt à travailler, de toute sa foi, de toutes ses forces, au tombeau colossal, indestructible qui protégera de toute atteinte la momie royale, palladium des Égyptiens.

LES INITIÉS Ces moyens de survie après la mort, les rois ne les communiquent qu'à leurs parents, leurs amis favorisés[133], qui, déjà initiés aux fonctions sacrées de l'État, recevront aussi une part d'initiation aux rites royaux. Les droits religieux sont attachés aux fonctions ; ils sont, en quelque sorte, des privilèges politiques. Encore les Pharaons maintiennent-ils la distance entre eux et les gens de la Cour. Pour la conservation et l'alimentation des cadavres, ils concèdent tombeaux, cercueils, momification[134] ; ils prodiguent « les offrandes que donne le roi[135] » ; ils permettent la « spiritualisation », l' « ouverture de la bouche[136] » et la « marche sur les beaux chemins de l'Occident », auprès d'Osiris[137] ». Toutefois, les favorisés ne sont pas

132. *Pyr.* § 834. Voir *Le Nil*, p. 199.
133. Les *Imakhou* dont il a été question plus haut, *supra* p. 214.
134. Voir les textes que j'ai réunis dans mon mémoire, « La condition des féaux (*imakhou*), ap. R. T., t. XIX, p. 128, sqq.
135. Ces mots traduisent la formule du « proscynème » écrite dans toute tombe, ou sur tout cercueil. Le roi, dispensateur des *kaou* et maître de toutes les substances alimentaires, peut seul donner l'offrande aux dieux et aux morts. Cf. *Le Nil*, p. 231.
136. Rites déjà concédés à Mten, sous la IIIe dynastie : *sakh* et *oupt-ra* (Lepsius, *Denkmaeler*, II, pl. IV-V).
137. Sur ces formules, cf. *Le Nil*, p. 232.

encore, dans l'autre monde, des « dieux vivants », tels que le roi et Osiris ; ils restent à leur rang social ; leur immortalité assure le service de cour auprès du Pharaon.

On peut évaluer le nombre de ces privilégiés — dont les mastabas constituent des villes funéraires autour des Pyramides — à 500 par règne. Quant aux gens du peuple qui bâtissaient les splendides demeures éternelles, il n'y avait pas pour eux d'éternité. On retrouve, à même le sable, leurs corps non momifiés, sans cercueils, munis de pauvres amulettes et de maigres provisions non renouvelées. Ils n'avaient nulle participation à la vie politique, ni à la vie religieuse. Leur survie problématique était limitée à la nécessité pour le roi, et la gens royale, d'avoir encore à son service des travailleurs dans l'autre monde : immortalité occasionnelle, collective, qui n'a encore rien d'individuel ; prolongement des travaux et des obligations de la vie terrestre. Pour eux, la conquête du paradis ne s'obtiendra qu'après un grand bouleversement politique et sera l'effet d'un nouveau statut social.

II. — **Évolution et décadence de la royauté absolue Ve et VIe dynasties (2680-2390)**

1. — Pharaon fils du Soleil

NOUVELLE FAMILLE ROYALE La IVe dynastie finit obscurément ; selon Manéthon, la Ve dynastie est originaire d'Eléphantine. Cela signifie-t-il rupture avec Memphis ? De sinistres et tendancieux récits circulaient encore au temps d'Hérodote (vers 450 av. J.-C.) sur l'égoïsme et la rapacité des rois qui avaient bâti les Grandes Pyramides[138]. Une légende, de source indigène, a peut-être plus de véridique signification. Elle conte que les trois premiers rois de la Ve dynastie seraient trois frères : Ouserkaf, Sahourâ et Neferirkarâ ; ils se seraient succédé — au mépris de l'hérédité en ligne paternelle — et seraient fils d'une femme, mariée à un prêtre de Râ, que le dieu solaire aurait rendue mère[139]. En somme, ils seraient des usurpateurs, suscités par le clergé d'Héliopolis.

138. Hérodote, II, 126-137.
139. Papyrus Westcar ; cf. Maspero, *Contes populaires*, p. 23 et 38-44.

LES ROIS DE LA Ve DYNASTIE

Les Tables et Manéthon concordent remarquablement pour les noms des 9 pharaons de cette dynastie. Les trois premiers : Ouserkaf, Sahourâ, Neferirkarâ forment un bloc de règnes courts, qui ne dépassent pas douze ans. Les deux rois suivants sont mal connus ; mais Neouserrâ, qui leur succède, a dépassé trente ans de règne et édifié le mieux conservé des temples solaires. De Menkaouhor subsiste un bas-relief qui retrace sa physionomie juvénile aux traits délicats (on n'a pas retrouvé de statues des autres rois). Ini et Ounas, avec dix-huit et trente ans de règne) laissent leurs traces non seulement en Égypte, mais au Sinaï, au Ouady Hammamât et à Byblos.

Ce ne sont pas des « héros », comme leurs prédécesseurs de la IVe dynastie ; ils s'effacent devant le soleil Râ, leur père théorique; leurs pyramides seront médiocres; mais les temples de Râ deviendront le grand œuvre dont chaque roi réalisera un exemplaire. Toutefois, ces Pharaons ne seront pas des pontifes de Râ ; la théocratie n'a donc pas supplanté la monarchie civile. Ce qui caractérise la Ve dynastie, ce sera l'ascendant des prêtres de Râ sur la royauté, et la suprématie de Râ sur tous les dieux, même sur Osiris.

NOUVEAUX PROGRÈS DE RÂ DANS LE PROTOCOLE ROYAL

Comme d'habitude, le protocole royal exprime cette évolution. L'épithète « fils de Râ », qui s'annonçait dès la IVe dynastie (*supra*, p. 213) devient constante, ainsi que l'emploi du cartouche « solaire ». Bien plus, depuis le 3e roi de la dynastie, l'usage s'établit qu'au jour du couronnement, le souverain reçoit un second nom qui exprime sa consécration à Râ, et où le mot Râ figure en tête. A partir de la VIe dynastie, ce nom de couronnement, lui aussi dans un cartouche, précédera le nom de naissance et sera relié à celui-ci par les mots « fils de Râ ». Ces additions ne supprimèrent pas les trois autres titres plus anciens : Horus ; Seigneur des Deux Couronnes Horus-Noubti. Désormais, la personnalité de Pharaon est caractérisée par cinq titres officiels [140] où Râ s'est implanté à côté des anciens dieux dynastiques. Ces modifications ne dénotent pas un renforcement de l'autorité royale, mais plutôt de l'influence de Râ. S'appeler « fils de Râ », n'était-ce pas admettre la supériorité de Râ le père, et rabaisser la royauté d'Égypte, en la subordonnant devant une royauté de l'Univers ? Dès ce moment, sans trop l'avouer, Pharaon qui, jusque-là,

140. Ce qu'on appelait le « grand nom » de Pharaon. Cf. Maspero, *Études égyptiennes*, II, p. 273 « Sur les quatre noms officiels des rois d'Égypte », et A. Moret, *Du Caractère religieux...*, p. 37.

était Horus, dieu sur terre, devenait le vicaire du grand dieu Râ, — ce qu'était, en Mésopotamie, le *patési* ou l'*ishakou*, vis-à-vis d'Enlil ou de Mardouk.

2. — La Doctrine héliopolitaine dans les Pyramides de la VIe dynastie

Cette évolution n'est nulle part plus apparente que dans les Pyramides royales. Il nous reste peu de chose des tombeaux royaux de la VIe dynastie, sauf les temples funéraires, bâtis à l'Orient des tombeaux de Sahourâ et de Neferirkarâ; par contre, les Pyramides de la VIe dynastie sont toutes en place sur la falaise libyque de Saqqarah. Leurs dimensions sont humbles par rapport aux colosses de Gizeh : 40, 50, 80 mètres, au plus, de côté; 50 à 30 mètres de haut [141]. La fièvre de construction s'est donc calmée, mais la foi en l'au-delà n'en est que plus tenace, et nous pouvons en juger par des témoignages écrits. Les grandes Pyramides de Gizeh ne renferment aucun texte ; les chambres inférieures des modestes Pyramides de Saqqarah en sont couvertes. Or, ces textes des Pyramides, le plus ancien et le plus complet « corps » de doctrines que l'Égypte nous ait laissé, ont été rédigés par le clergé d'Héliopolis. La doctrine héliopolitaine s'est donc imposée au roi mort, comme au roi vivant.

ASPECT HÉLIOPOLITAIN DES PYRAMIDES

L'influence d'Héliopolis s'exerçait depuis longtemps sur les nécropoles royales, où triompha, tout d'abord, la doctrine osirienne. Avec l'aide des textes, on peut discerner que des rapports existent entre ce symbole du culte solaire : l'obélisque, terminé en pointe pyramidale, — et la pyramide parfaite, aux côtés orientés vers le ciel, qui ressemble à un gigantesque pyramidion accroupi [142]. L'escalier à sept degrés construit par Zeser à Saqqarah évoquait aussi l'escalier (*ouârt*) sur lequel Atoum l'Héliopolitain [143] s'était élevé au-dessus du Chaos ; les flancs polis des Pyramides de Snefrou et de Khéops figuraient le plan incliné (*qa*) qui avait servi au Soleil Râ, ou au Scarabée, lors de la création (*supra*, p. 211) De même que le Phénix, oiseau du

141. Pour les détails, voir Baedeker, *Égypte*. Photos dans *Au Temps des Pharaons*, pl. IX, Maspero, *Égypte*, p. 46, fig. 77.
142. *Le Nil*, p. 204.
143. *Pyr.*, § 1659.

Soleil, s'était posé sur l'obélisque, de même Râ-Toum surgissait de la Pyramide comme de l'Horizon oriental du ciel[144]. D'où la conclusion : l'énorme bâtisse, qui défend de toute sa masse le cadavre royal, immobilisé en terre, est maintenant placée sous le signe et la protection du Soleil, et devient un radieux « escalier du ciel[145] ». Au temps des grandes Pyramides, cette « spiritualisation » était en train de se réaliser puisque celle de Khéops se nomme l' « Horizon (céleste oriental) de Khéops », et celle de son prédecesseur : « Snefrou se lève (là, comme le Soleil) ». De tels noms se rattachent déjà à la doctrine solaire.

OSIRIS ET LE ROI MORT PASSENT DE LA TERRE AU CIEL

Les textes des Pyramides ne dissimulent pas l'antagonisme initial qui existait entre Râ, dieu du ciel, et Osiris, dieu de la terre et des nécropoles. Ils avouent que Râ veut arracher son fils, Pharaon, à l'empire du dieu de la mort, lui faire quitter le funèbre Occident pour l'Orient triomphal[146]. La « révélation » osirienne était cependant si ancrée dans la foi du peuple et de la dynastie que le clergé d'Héliopolis, ne pouvant l'anéantir, s'annexa Osiris, comme nous l'avons vu (*supra*, p. 210). On enseigna que, grâce au grand dieu du ciel, Osiris avait pu ressusciter, que son bon droit avait été reconnu par-devant le tribunal de Râ. Dès lors « Osiris, enlevé aux dieux de la terre, fut compté parmi les dieux du ciel[147] », et incorporé, avec Isis, dans la Grande Ennéade d'Héliopolis[148].

Le roi, dont les rites funéraires faisaient un Osiris, ne pouvait que suivre son divin modèle. Son ascension au ciel[149] est décrite avec amour aux textes héliopolitains ; « Que c'est beau à voir, disent les dieux, que c'est satisfaisant à contempler, ce dieu qui monte au ciel, ce roi Ounas qui monte au ciel... Ainsi donc, tu montes au ciel, Ounas ![150] » Pathétique moment dans l'histoire des croyances humaines ! Désormais c'est à l'Orient du ciel, là où Râ renaît chaque matin, que le roi défunt, devenu immortel sur terre par les rites osiriens, confirmera pour le ciel cette immortalité. Il subira les rites de la spiritualisation, puis les rites de la réunion avec son Ka, qui se passent maintenant dans le palais même de Râ[151].

144. Voir les textes cités dans *Le Nil*, p. 202-205.
145. *Pyr.*, § 751.
146. *Pyr.*, § 349.
147. *Pyr.*, § 1523.
148. *Le Nil*, p. 179.
149. Sur les divers procédés d'ascension, voir *Le Nil*, p. 208-9.
150. *Pyr.*, § 476.
151. Voir les textes ap. *Le Nil*, p. 210.

Voici le roi, dieu du ciel, identifié non plus seulement à Osiris, mais aussi à Râ, gouvernant, non plus la terre, mais l'univers avec Râ, menant avec lui « cette vie délicieuse qu'est celle de Râ », non plus dans les affligeantes nécropoles de l'Occident, mais dans la gloire et la joie d'une lumière divine, dans le respendissement du soleil.

LE JUGEMENT PAR RÂ DU ROI MORT

Pour admettre l'homme à l'immortalité, la doctrine héliopolitaine était plus exigeante que la doctrine osirienne. A celle-ci suffisait que le roi imitât les vertus d'Osiris, mais celle-là réclame une enquête sur la conduite du pharaon et procède à un jugement qui doit être rendu dans les formes légales[152]. Le Soleil, chez tous les peuples orientaux, est le dieu de la Justice[153]; sa lumière, c'est l'équité pour tous, c'est le Droit visible; la déesse Maât (Vérité-Justice) est fille de Râ. Le roi comparaîtra donc au ciel, devant un tribunal de dieux qui, après audition de témoins, établira que le roi « amène avec soi la Justice » et qu'il est « juste de voix par (la vertu de) ses actions ». Donc « le roi n'aura rien à redouter de la Hyène du tribunal (monstre qui dévore les coupables), ni de l'uraeus qui brûle les ennemis de Râ; il ne sera pas donné aux flammes des dieux justiciers; il peut sortir au jour, sous forme juste d'Esprit vivant[154] ».

De ce texte, encore très concis, les théologiens, lorsque la doctrine sera vulgarisée, tireront les développements du fameux chapitre 125 du Livre des Morts, et feront de cette sentence du tribunal la condition de l'immortalité. Pour le moment, le roi seul subit ce jugement divin, de même que, seul, il monte au ciel après la mort. La doctrine héliopolitaine[155] établit la responsabilité du roi vis-à-vis des dieux. C'est la plus forte atteinte que l'on pouvait porter, sur le terrain des principes, à la royauté absolue et au gouvernement du bon plaisir royal.

CONCLUSION

Ces pyramides à textes, ces tombeaux où la parole sacrée remplace les amas de pierre, où l'Esprit l'emporte sur les moyens matériels, dénotent un grand progrès intellectuel. Mais il ne sera pas favorable au dogme de la royauté divine. Le

152. A. Moret, *Le Jugement du roi mort dans les textes des Pyramides*, ap. Annuaire de l'*École des Hautes-Études*, section des Sciences religieuses, 1922-1923.
153. Père Dhorme, *La Religion assyro-babylonienne*, p. 83 : Shamash « juge des dieux et de la terre ».
154. *Pyr.*, § 316, sq. Cf. *Le Nil*, p. 226.
155. Le texte cité dit que le roi qui triomphe de l'épreuve du jugement » a fait aboutir les paroles d'Héliopolis ».

sens critique s'éveille chez les prêtres, les hommes cultivés de la cour et de l'administration. Ils réfléchiront sur le pouvoir exorbitant qu'a pris l'institution pharaonique depuis les anciens âges, et sur son égoïsme sacré. Ils souhaiteront que la valeur individuelle et le droit personnel soient mis à leur place dans la société terrestre et d'outre-tombe. Le démantèlement de la forteresse royale est commencé.

Comme plus tard, en Grèce et à Rome, nous passerons de la monarchie absolue à l'oligarchie, ici représentée par l'élite des prêtres et des hauts fonctionnaires. De la Ve à la VIe dynastie, ces deux classes déjà privilégiées, vont élargir la porte d'accès aux droits religieux et politiques. Le tour de la plèbe ne viendra que deux siècles après.

3. — Les Temples des dieux et la féodalité sacerdotale

L'ascendant du clergé d'Héliopolis amène la création de nombreux temples, puis l'extension des privilèges de la classe sacerdotale.

LE ROI SEUL CHARGÉ DU CULTE

Dès les temps thinites, construction des temples et célébration du culte étaient à la charge du roi-dieu. Une conséquence implicite de la royauté de droit divin, c'est que, *sauf par l'intermédiaire du roi*, les hommes n'entretiennent aucun rapport avec les dieux. En dehors des titres sacerdotaux et des formules funéraires, jamais les dieux ne sont nommés, ni figurés, dans les mastabas[156]. La piété individuelle n'existe pas et ne peut exister ; quand le roi veut faire une grande faveur à un de ses amis, « il prie le dieu pour lui[157] ». Aucun sujet de Pharaon n'a le droit, ni ne connaît le secret, de parler aux dieux. Ce rôle d'intercesseur obligé devint pour le roi impossible à soutenir lorsque se multiplieront les temples, et, dans chaque temple, le nombre de prêtres.

MULTIPLICATION DES TEMPLES

La protection qu'accorde Râ à la famille royale appelle « en échange », suivant l'expression égyptienne, la générosité royale. Le culte des dieux par le roi est une charge familiale qui passe de Pharaon à Pharaon, fils de Râ, fils d'Osiris. Au papyrus Westcar, lorsque Râ annonce aux dieux l'avènement prochain de ses fils, les rois de la Ve dynastie, il définit ainsi le contrat qui lie aux dieux les fils des dieux :

156. A. Mariette, *Les Mastabas*, p. 50.
157. *A. R.*, I, § 155-156, 159-160, 165-167.

« Ils rempliront cette fonction bienfaisante en la Terre entière, vous bâtissant vos temples, fournissant vos autels d'offrandes, approvisionnant vos tables à libations, augmentant vos fondations divines[158] ». La plupart des temples de cette époque ont disparu pour nous, car ils furent recouverts par d'autres sanctuaires à des époques plus récentes, mais la Pierre de Palerme[159] et d'autres textes énumèrent de nombreux sanctuaires ; il n'est pas douteux que, dans les nomes et les édifices métropoles, les « châteaux des dieux » aient été reconstruits, ou agrandis, par les fils de Râ.

TEMPLES DE L'ANCIEN EMPIRE

Ce n'est que par hypothèse que nous pouvons nous figurer l'aspect des temples de l'Ancien Empire. Si l'on en juge par ce qui reste des temples funéraires, le château du dieu devait comprendre une partie ouverte aux fidèles et au culte public, et une partie « secrète » dont l'accès n'était permis qu'au roi et aux prêtres, ses substituts. Le plan général comportait :

1° Une large cour, avec entrée monumentale et portiques latéraux, soutenus par des piliers bruts, ou par des colonnes florales[160] ;

2° Une salle hypostyle où la statue du dieu faisait ses « apparitions » (*khâ*), donnait audience, rendait ses oracles, et prenait ses repas sur la table d'offrandes ;

3° un *adytum*, ou sanctuaire, cellule sans autre ouverture que la porte qui servait de chambre à coucher pour le dieu, son épouse et leur fils (triade sacrée) ; là, pendant le jour, le roi pénétrait pour les rites secrets du culte[161].

Le culte rendu par le roi commençait avec la fondation du sanctuaire ; le roi lui-même en délimitait le pourtour, creusait les fondations et consacrait le sol par des rites, immuablement pratiqués depuis l'époque thinite jusqu'à l'époque romaine[162].

Le dieu et sa famille étaient censés vivre dans le temple : il fallait donc prévoir leur alimentation régulière en offrandes, la fabrication des statues et de leurs vêtements et parures ; les soins à leur donner pour la toilette, la propreté, l'habillage. Un des plus anciens textes sacerdo-

158. Maspero, *Contes populaires*, p. 38.
159. *A. R.*, I, § 155, 156, 159, 160, 165, 167.
160. Aux piliers bruts, non décorés, de la IVe dynastie, succèdent les colonnes florales lotiformes, papyriformes et palmiformes ; photos dans Maspero, *Égypte*, p. 53-4, fig. 69 à 91.
161. A ce sujet, cf. *Du Caractère religieux...*, p. 126.
162. Rites analysés dans : *Du Caractère religieux...*, p. 130-142, avec fig. Cf. *A. Z.* pour le temple de Sahourâ. La Pierre de Palerme nomme déjà ces rites pour la Ire dynastie : *A. R.*, I, § 109.

taux (XIe dynastie)[163] décrit ainsi les besognes matérielles du culte: le directeur des prophètes du nome doit être un expert « connaissant les offrandes des temples, expérimenté sur le moment de les apporter ; écartant (des dieux) leurs tabous ; connaissant ce que désire le cœur de chaque dieu, vis-à-vis de ce qui lui revient ; distinguant le pain (de tout dieu) d'entre les offrandes des autres ; connaissant les images sacrées des enseignes (de nomes) et aussi toutes statues ; ce qui touche au sanctuaire s'ouvre pour lui[163]... »

L'entretien des animaux-dieux, différents dans chaque nome : faucon, ibis, crocodile, bélier, chèvre, serpent, etc. ; celui des arbres sacrés, la conservation des fétiches, tels que le *zed* d'Osiris, le sistre de Hathor, etc., demandaient des soins analogues.

APPLICATION DU RITUEL OSIRIEN

Pour que le Ka sacré, force de vie primordiale, résidât dans chaque temple, toute statue divine bénéficia des avantages apportés par la doctrine osirienne, puis par la doctrine héliopolitaine ; celles-ci, en s'imposant à la dynastie, influencèrent profondément les cultes locaux.

Après le triomphe d'Osiris, tout dieu égyptien prit à son compte les bénéfices de sa passion et de sa résurrection : ainsi, « le remède qui donne l'immortalité » fut-il un bienfait non seulement pour le roi et les hommes initiés, mais encore pour toute divinité. Dans le secret du sanctuaire, le roi, ou son substitut, le prêtre, traita la statue comme si elle était le corps d'Osiris, — reconstitué après démembrement, promu à l'état de *zet* éternel, revivifié par l' « ouverture de la bouche » et la « spiritualisation ». Tout en gardant son nom, sa personnalité physique, ses attributs locaux, sa geste individuelle, chaque dieu fut adoré comme Osiris et fut admis à la résurrection osirienne[164]. Nulle part en Orient, l'identité foncière qu'un rituel commun établit entre dieux, rois et hommes initiés ne se manifeste aussi clairement qu'en Égypte.

D'autre part, la répétition dans chaque temple des rites osiriens donnait au sacrifice d'Osiris sa véritable signification universelle. Le rite quotidien a sur le dieu une action en retour : il lui facilite sa tâche bienfaisante, il l'aide à réaliser son rôle de Sauveur le plus complètement possible.

---

163. Stèle d'un prince, directeur des prophètes de Mentou, à Hermonthis; cf. *A. Z.*, t. XXXIV, p. 33.
164. A ce sujet, cf. A. Moret, *Le Rituel du Culte divin en Égypte* (textes du Nouvel Empire), et, pour l'Ancien Empire, *Le Nil*, p. 455.

TEMPLES SPÉCIAUX DU SOLEIL

Vis-à-vis du Soleil, les rois de la Ve dynastie témoignent leur piété filiale en élevant à leur père des temples magnifiques. Rien ne subsiste plus (sauf un obélisque) du plus considérable, qui devait être le temple d'Héliopolis, ce *château du Sar* dont les textes des pyramides ne parlent qu'en termes réticents[165]. Par contre, sur la rive occidentale, en face d'Héliopolis, s'alignent les restes, assez bien conservés, de six sanctuaires spéciaux, dédiés par six Pharaons de la Ve dynastie; leurs noms composent une litanie au Soleil en célébrant « le Temps, la Campagne, la Place-du-cœur, le Repos, la Gloire, l'Horizon de Râ[166] ». Bâtis en calcaire fin, sculptés de merveilleux reliefs, ils attestent l'effort que chaque roi de la Ve dynastie renouvela pour son dieu, au lieu de le réserver à son propre tombeau, comme l'avaient fait les bâtisseurs des grandes pyramides. D'après ces spécimens nous pouvons, textes aidant, nous figurer le grand temple d'Héliopolis.

LE TEMPLE-OBÉLISQUE DE RÂ

Il ne s'agit plus de bâtir, pour un dieu-homme, une demeure humaine ; il convient d'honorer l'astre solaire en rappelant, par un paysage architectural, son rôle de démiurge et le bienfait de ses rayons ; il faut l'aider à se lever, chaque matin, dans un lieu de culte qui favorise et provoque son apparition quotidienne.

A cet effet, le paysage sacré d'Héliopolis comprenait[167] :

1° Un bassin d'eau fraîche, le *qebhou*, qui, d'une part, rappelle les eaux de l'Océan primordial, et, d'autre part, fournit au soleil levant l'eau nécessaire à sa lustration matinale ; là, Râ lave sa face à l'aurore avec le flot du Noun primitif ;

2° Une colline de sable, un haut lieu, qui évoque la « colline *(qa)*, de la première fois », d'où Atoum-Râ s'est levé, au début de la création[168];

3° Une pierre levée, le béthel, en égyptien *benben*, rayon solaire

---

165. Cf. *Le Nil*, p. 182, où j'ai réuni les courtes allusions aux palais des dieux et des rois dans les textes des Pyramides.
166. Sethe, *Die Heiligtumer des Re, im alten Reich*, ap. *A. Z.*, t. XXVII, p. 111.
167. D'après la description du roi Piânkhi de la XXVe dyn., visitant, vers 722, le temple d'Héliopolis. Cf. *A. R.*, t. IV, § 796, sq. A ce sujet, Blackman, *Purifications and lustrations*, ap. *P S B A*, t. XL, p. 57 et *J. E. A.*, t. v, p. 117 et 148.
168. Les recherches de la mission italienne, dirigée par E. Schiaparelli, ont démontré que Zeser avait édifié à Héliopolis unc construction circulaire, gigantesque, dont le rayon atteint 300 mètres et le mur, en briques crues, 40 mètres d'épaisseur ; à l'intérieur, cinq salles longitudinales à piliers. On ne sait à quel usage était destiné ce monument. Ce type d'édifice fut, par la suite, abandonné et remplacé par le temple à obélisque.

pétrifié[169], sur lequel le soleil, ou son oiseau, le Phénix, aime à se poser;

4° Les deux barques du matin et du soir, dans lesquelles Râ, au matin, Atoum, le soir, visite son empire, l'univers.

Or, les temples solaires de la Ve dynastie, d'après l'exemplaire le mieux conservé, celui de Neouserrâ[170], offrent aussi, dans une enceinte rectangulaire, une cour à ciel ouvert où, sur une colline artificielle haute de 20 mètres, se dresse un obélisque énorme et trapu, haut de 36 mètres[171]. Devant l'obélisque, qui est le dieu Râ pétrifié, une grande table d'offrandes ; au côté nord de la cour, dix grandes vasques, peut-être pour les purifications. En dehors de l'enceinte, la carène en briques d'une grande barque, longue de 30 mètres, à sec sur le sable : elle attend ses divins passagers, toute prête pour les croisières de Râ[172]. Les détails du temple solaire de la Ve dynastie répondent assez exactement à la description d'Héliopolis par le roi Piankhi, et aux desiderata du culte de Râ. Dans les inscriptions, on figure schématiquement l'édifice solaire par un mastaba, que surmonte un obélisque coiffé du disque solaire[173].

LE CULTE SOLAIRE

Le culte de Râ était, à l'origine tout au moins, très différent du culte d'Osiris. Il ne s'agit plus d'un dieu anthropomorphe démembré, dont il faut reconstituer et ranimer le cadavre. L'adoration s'adresse à un astre qui se lève, culmine et se couche ; le culte comprenait, semble-t-il, des purifications matinales, accompagnant le bain de Râ dans le Qebhou, un hymne au Soleil levant, au Soleil en plein midi, au Soleil couchant, avec présentation d'offrandes. La chapelle du culte s'appelait « maison du matin[174] », à cause de l'importance du culte matinal qui provoque, croyait-on, le lever quotidien de l'astre et le retour de ses bienfaisants rayons.

LE CLERGÉ DE RÂ ET L'ASTRONOMIE

Les prêtres de Râ, à Héliopolis, dont les tombeaux ont presque entièrement disparu[175], avaient pour principale attribution d'observer le soleil et les astres. On appelle leur chef « le grand observateur[176] (des astres) »; il est « chef des secrets du ciel »; il dirige donc les recherches des astronomes.

169. Pline, *Hist.nat.*, XXXVI, 14, 1 : « Obeliscos... Solis numini sacratos. Radiorum ejus argumentum in effigie est... »
170. Fouilles de L. Borchardt à Abou-Gourab, près d'Abousir.
171. Ce n'est pas, comme il adviendra plus tard, un monolithe, mais un obélisque construit en moellons de calcaire blanc.
172. Plan, photos et description dans *Mystères égyptiens*, p. 302 à 311.
173. Cf. *A. Z.*, t. XXVII, p. 111.
174. Blackman, ap. *J. E. A.*, t. V, p. 118, 148.
175. Daressy, *La Nécropole des grands-prêtres d'Héliopolis, sous l'Ancien Empire* ap. *Annales*, XVI, p. 193.

D'après les textes des Pyramides, nous savons que les Égyptiens étudiaient au ciel, en dehors du cours du soleil et de la lune, qui sont minutieusement observés, les cinq grandes planètes « celles qui ignorent le repos » (= les « Errantes »), ou « Infatigables » (Jupiter, Saturne, Mars, Mercure, Vénus), et les étoiles circumpolaires qui restent toujours visibles, d'où leur nom « celles qui ignorent la destruction ». Ces observations avaient permis le calcul de l'année solaire, qui dépasse 365 jours, et de l'année sothiaque (*supra*, p. 109), ainsi que les retours annuels du lever héliaque de Sothis, qui fixe le début de l'année. On essaya d'adapter l'année solaire au calendrier par l'introduction de « cinq jours en tête de l'année », les Épagomènes. Les phases à peu près mensuelles de la lune avaient fourni la division par mois[177]. Il y avait 36 étoiles principales présidant à 36 décades, pour les 360 jours de l'année officielle; la plus ancienne liste connue des Décans remonte à la XIIe dynastie. Quant aux 12 signes du zodiaque, leurs noms n'apparaissent, traduits en hiéroglyphes d'après les prototypes classiques, qu'à basse époque, et sont empruntés soit aux Babyloniens, soit aux Grecs qui les avaient reçus de ceux-ci. Notons que tout ce qui concerne la division du temps (mois, décades, heures) relève en Égypte du système duodécimal, alors que l'arithmétique égyptienne repose sur un système décimal. Ceci semble dénoter une origine asiatique, que nous avons déjà soupçonnée pour le culte de Râ. L'observation des astres se faisait à l'aide d'instruments de visée dont nous avons des spécimens. Son application à la vie pratique était l'astrologie et l'horoscopie, en honneur chez les Égyptiens, mais beaucoup moins qu'en Mésopotamie. Aucun recueil officiel d'*Omina*, que nous trouverons si nombreux à Babylone et à Assour, ne nous est parvenu en Égypte[178].

PRÉPONDÉRANCE DU SOLEIL PARMI LES DIEUX

Dès que Râ fut devenu le principal dieu dynastique, il imposa à tous les cultes la théorie de sa création du monde, et les grands dieux universels entrèrent dans une famille issue de Râ (Ennéades). Comme toujours en Égypte, il n'y eut pas suppression des anciennes puissances divines, mais adaptation d'une

176. Littér. « le grand voyeur ».
177. Les mois sont écrits par le signe de la lune. Les têtes religieuses notent les jours du premier quartier: de la pleine lune, du dernier quartier, etc.
178. *A. Z.*, t. XXXVII, p. 11. Cf. *Le Nil*, p. 530 sq.

doctrine métaphysique nouvelle dans les cadres indigènes et les dogmes antérieurs. Râ, puissance métaphysique, s'associe aux dieux des nomes et des métropoles et forme avec eux des composés : Horus-Râ, Min-Râ, Amon-Râ[179], etc., où il est l'intelligence qui féconde la matière Chacun des dieux locaux devint ainsi une forme de Râ et fut adoré comme le Soleil. Osiris lui-même, selon les théologiens du Moyen Empire, est le corps de Râ, — et Râ l'esprit, ou l'âme, d'Osiris[180]. Ainsi se fonde, sur un polythéisme invincible, une doctrine unifiée qui n'est pas du monothéisme (on l'appelle parfois hénothéisme)[181] et qui aboutit cependant, sous la diversité des formes, à une synthèse de doctrines.

L'aspect des temples traduira cette puissance d'assimilation de Râ. Aux édifices osiriens construits sur le modèle des palais terrestres, on ajoutera les obélisques, les autels en plein air, les « maisons du matin », le symbole du disque ailé, les barques célestes. Le temple du Nouvel Empire exprimera au mieux cette pénétration réciproque du culte osirien et du culte solaire.

LES TEMPLES APPAUVRISSENT LE DOMAINE ROYAL

Au lieu de se construire des pyramides démesurées, les rois élèvent des temples au Soleil et aux divinités locales, et ils donnent des terres pour entretenir le culte et les prêtres. Or, voici les conséquences inéluctables : pour être efficaces, ces donations doivent être perpétuelles, leurs revenus, en majeure partie, ou en totalité, aliénés pour le culte; le personnel des laboureurs et artisans ne travaillera que pour le dieu et les prêtres. Ainsi en va-t-il dès le début de la Ve dynastie.

CHARTES D'IMMUNITÉS DES TEMPLES

Aucun texte administratif se rapportant aux temples du soleil, ou au sanctuaire d'Héliopolis, n'a été encore retrouvé ; par contre, les fouilles ont été productives pour des temples de rang bien inférieur, à Abydos et à Koptos. Elles nous révèlent les *Chartes d'immunités*[182] que les Pharaons ont concédées aux temples, petits et grands. La plus ancienne date du premier roi qui ait pris un nom de

179. *Supra*, p. 210.
180. Commentaire du chapitre XVII du *Livre des Morts* ; cf. *Le Nil*, p. 449.
181. D'après Hartmann, l'*hénothéisme* a son fondement dans l'*identité positive* qu'on reconnaît être à la base de toutes les divinités de la nature, identité qui permet d'honorer, dans la personne de chaque dieu, principalement des principaux dieux admis dès l'origine, la divinité au sens absolu, le *divin*, Dieu (Guyau, *L'irréligon de l'avenir*, p. 17).
182. Ces textes d'immunités, dont la plupart ont été retrouvés par R. Weill à Koptos, ont été publiés par lui dans : *Les Décrets royaux de l'Ancien Empire*, puis complétés par d'autres documents nouveaux, retraduits et commentés par A. Moret, *Charles d'immunités dans l'Ancien Empire égyptien*, publiées dans le *Journal asiatique*, de 1912 à 1917.

couronnement solaire, Neferirkarâ. Les prophètes du temple de Khentamenti, en Abydos, affichaient le décret suivant :

Le roi défend à son administration : 1° de prendre aucun prophète du nome Thinite pour lui faire exécuter un travail quelconque, en dehors du service du temple ; 2° d'exiger une prestation quelconque des « champs du dieu », car ils ont privilège d'immunité pour l'éternité. Tout fonctionnaire royal qui contreviendrait à ce décret subirait confiscation de ses biens et de sa personne, au profit du temple[183].

Sous le roi Téti : interdiction de recenser, dans le temple, les champs, le bétail et les corvées dues au roi ; champs et prophètes sont « réservés et protégés » pour le dieu Khentamenti[184]. A Koptos, de très longs décrets, qui constituent la meilleure source d'information pour l'état des biens et des personnes sous l'Ancien Empire, sont rendus par Pépi I, renouvelés par Pépi II pour définir les immunités des prophètes de Min ; ceux-ci et leurs gens sont exemptés des impôts, corvées, services de tout ordre. Nul messager royal ne peut pénétrer sur le domaine du temple ; pénalité grave contre tout vizir, ou moindre fonctionnaire, qui violerait ce décret[185]. Qu'apprendrions-nous, si nous retrouvions les chartes accordées aux prêtres de Râ, à Héliopolis ?

Les prêtres des temples funéraires royaux sont aussi, depuis Snefrou, exemptés à perpétuité d'impôts et de corvées. Les « villes » des Pyramides ont une charte d'immunité enregistrée dans les bureaux royaux[186].

LES VILLES NEUVES

Un autre document définit la condition des « villes d'immunité » sur le domaine royal. On les appelle des « villes neuves » ; un mât, en bois de Syrie, signale de loin leur territoire ; devant le temple, est affiché sur pierre le décret qui atteste leur privilège d'échapper à l'impôt et aux corvées, moyennant le culte rendu à une statue royale ; il énumère par le détail (donc limite), les prestations, heures de service, offrandes, que réclame le culte du roi[187].

FÉODALITÉ SACERDOTALE

Ces chartes iront se multipliant jusqu'à la fin de l'Ancien Empire. En face de Pharaon, seul prêtre en théorie, se dresse maintenant une oligarchie, initiée, par profession, aux rites religieux, aux secrets du roi, d'abord

183. *Chartes*, ap. *Journal asiatique*, 1917, p. 428.
184. *Ibid.*, p. 436.
185. *Ibid.*, 1916, p. 274-295.
186. *Ibid.*, 1917, p. 387.
187. *Ibid.*, 1916, p. 296. Le texte a été commenté plus en détail, ap. A. Moret, *Déclaration d'un domaine royal et transformation en ville neuve, sous Pépi II*, ap. *C R. Acad. Inscr.*, 1916, p. 378. Notons les analogies avec les villes neuves de la féodalité française.

gérante, puis propriétaire en fait, de terres domaniales devenues « champs du dieu »; elle se dérobe aux charges et au contrôle; puis, elle prétend exister en dehors de l'administration royale, et exercer sur la Cour une influence que la Cour ne peut plus avoir sur le clergé. Une aristocratie sacerdotale, le plus souvent héréditaire, empiète sur l'autorité royale : l'exercice des droits religieux l'a conduite à la propriété foncière et à l'influence politique.

4. — La VIe dynastie et la féodalité provinciale

Les rois de la VIe dynastie

C'est surtout pendant la VIe dynastie que le mouvement d'émancipation s'étend des prêtres aux fonctionnaires et devient menaçant pour le roi, en dehors de la cour, surtout dans les nomes.

Les rois qui ont eu à lutter contre ce double courant sont une nouvelle famille d'origine memphite, arrivée au trône par succession, ou usurpation. Leurs physionomies sont moins effacées que celles de leurs prédécesseurs immédiats de la Ve dynastie. Trois d'entre eux ont eu un long ou très long règne : Téti (trente ans), Pépi I (plus de vingt ans), et, après le fils de celui-ci, Merenrâ I, son autre fils Pépi II, mort centenaire ; ce dernier semble occuper le trône de six ans à quatre-vingt-quatorze ans, le plus long règne de l'Histoire, après lequel commence la confusion.. Ces pharaons apparaissent actifs, préoccupés de problèmes extérieurs, en Syrie, au Soudan; toutefois, ils ne réussissent pas à endiguer le morcellement du domaine, ni les empiétements des favorisés ; et, enfin, les audacieux profitent de la sénilité de Pépi II qui ne peut plus garder son énergie de chef. Tous ces rois ont bâti des pyramides, modestes d'aspect, riches de textes, qui aident à notre connaissance de l'Ancien Empire. La physionomie vigoureuse de Pépi I nous est conservée par une magnifique statue de cuivre[188].

Émancipation des nomarques

Depuis la VIe dynastie, les textes abondent, civils ou religieux. Cela tient au développement de la vie sociale. Dans les nomes de la Haute-Égypte (ceux de la Basse-Égypte échappent à l'investigation archéologique), des familles puissantes (issues probablement de ces petits-fils de rois auxquels Snefrou et Khéops confiaient l'administration provinciale) se sont créé une existence brillante en dehors du cercle de la cour : les inscriptions de leurs nécropoles nous racontent leur carrière, leurs richesses, leurs ambitions, d'Assouan à Edfou, Abydos, Méir, Siout, Deir-el-Gebrawi, Sheikh-Saïd. Alors se révèle l'opposition d'une aristocratie provinciale contre la Cour.

188. Petrie, *History*, I, p. 106, fig. 67. Quibell, *Hierakonpolis*, pl. L-LVI.

Les nomarques d'Éléphantine sous Pépi I et Pépi II

L'initiative laissée aux nomarques éclate surtout dans les textes gravés aux tombeaux d'Assouan. Nous avons dit (*supra*, p. 205) l'importance de la Porte sud du royaume qui commandait aux rapports avec la Haute-Nubie et le Soudan. Sous Pépi I, nous voyons un homme de confiance du roi, Ouni, lever des troupes mercenaires au pays des Nehesiou (nègres et Nubiens du Sud), dans les tribus de Iertet, Ouaouat, Imam, Kaou et Temhou[189], et, plus tard, obtenir de celles-ci, et des Mazoï, des livraisons de bois dur pour les constructions royales. Les successeurs de Pépi doivent laisser agir les nomarques d'Éléphantine dans cette « tête de la Haute-Égypte » qui est devenue leur domaine héréditaire. Sous Merenrâ, un certain Iri, le premier nommé de la famille, est envoyé en mission avec son fils Herkhouf, au pays de Imam, en Haute-Nubie, puis Herkhouf part seul pour des pays plus lointains, jamais encore explorés. Il revient, au bout de huit mois, avec de précieux chargements. Dans une troisième razzia, Herkhouf, parcourant la Haute-Nubie, d'Imam aux oasis libyques des Temhou, jusqu'à la « corne occidentale du ciel », rallie à l'Égypte les populations, et les pacifie au point qu'elles adorèrent tous les dieux de Pharaon. Pépi II le félicite par lettre d'avoir rempli si bien sa mission, et d'avoir ramené à la cour un nain danseur, de la tribu des Danga, pareil à celui qu'au temps du roi Issi, on avait amené de Pount[190]. Plus tard, un autre prince d'Éléphantine, Pepinekht, conduisit deux expéditions en Haute-Nubie. L'autorité du Pharaon y était moins respectée ; il dut livrer deux combats sanglants, et rétablir aussi la situation compromise sur les côtes de la mer Rouge, l'insurrection ayant gagné les nomades du désert arabique. Un quatrième prince d'Éléphantine, Mekhou, fut tué dans ces campagnes au pays d'Ouaouat ; le corps fut ramené par son fils après une expédition punitive[191]. Certes, c'est Pépi II qui ordonne ces opérations militaires, mais l'exécution et la gloire en reviennent à cette

189. Textes, ap. Sethe, *Urk.*, I, p. 125, sq.. Trad. ap. Moret, *Clans*, p. 247, et *Le Nil*, p. 227.
190. Voir les détails dans *Clans*, p. 208-9. *A. R.*, § 325 sq.
191. Sethe, *Urk.*, I, p. 135 ; *A. R.*, § 365.

noblesse provinciale qui grave, sur les murs des beaux hypogées d'Assouan, les récits de ses hauts faits.

AUTRES PRÉROGATIVES

Les nomarques de cette époque sont de véritables vice-rois : ils exercent non seulement l'administration des terres, mais la juridiction locale ; ils commandent les milices ; souvent ils dirigent les prophètes des temples ; par conséquent, à ce titre de fonctionnaire sacerdotal, ils participent à l'émancipation déjà décrite.

CHARTES ET FRANCHISES LOCALES

D'ailleurs, ils ont d'autres moyens d'indépendance. Les textes distinguent, dans les nomes, les « biens de la Cour » — c'est-à-dire le domaine royal — et les « biens de la maison du prince », c'est-à-dire le traitement attaché à la fonction de nomarque ; en plus, il existe des « biens familiaux » qui représentent la fortune personnelle, acquise par libéralités du roi, ou profits sur la fonction[192]. Pour ces biens privés, le nomarque prétend recevoir des « chartes d'immunités » qui les détachent du domaine royal. Comme les prêtres, et comme le roi, le nomarque fonde des « villes neuves » ou « villes franches », où il attire les paysans et artisans du domaine royal, ou d'autres nomes, par l'appât des libertés octroyées : « Ceux qui étaient ailleurs des paysans (*mertou*) deviennent ici des notables (*sarou*)[193]. »

HÉRÉDITÉ DES FONCTIONS

Nombre de textes, à Tehneh, à Meir, à Abydos, à Edfou, à Assouan, nous prouvent que la charge de nomarque devient héréditaire dans les familles. Un patriotisme provincial se discerne çà et là : le nomarque, « par amour du nome où il est né[194] », creuse son tombeau dans la nécropole locale, et non plus auprès du roi, dans la ville funéraire royale, comme cela était de règle sous la IVe dynastie. La vanité provinciale s'exprime en termes prolixes, gravés sur les murs des hypogées : le roi a récompensé ces princes en leur donnant des titres de cour, vidés de leur sens ancien et actif, devenus honorifiques[195].

COLLATION DES DROITS RELIGIEUX

Bien qu'enterrés dans leurs nécropoles provinciales, les fonctionnaires provinciaux aspirent à partager comme les gens de cour l'immortalité de Pharaon. Il est remarquable qu'on puisse lire à

192. Ces distinctions apparaissent dans les textes du tombeau d'*Un nomarque d'Edfou, au début de la VIe dynastie*, que j'ai publiés ap. *C. R. Acad. Inscr.*, 1918, p. 105.
193. *Urk.*, I, p. 78 ; cf. *Le Nil*, p. 244.
194. *Urk.*, I, 118-9.
195. *Le Nil*, p. 243-245.

Assouan et ailleurs, les formules funéraires qui autorisent l'espoir « de monter vers le dieu, seigneur du ciel, comme *imakhou* vis-à-vis de Râ », et que ces nobles personnages se tiennent assurés « de traverser le firmament dans les barques du Soleil[196] ». Le ciel s'est donc ouvert aux plus favorisés d'entre eux, à la suite de Pharaon.

ESSAI DE RÉACTION DU ROI

Pharaon comptait sur son vizir et l'administration centrale pour sauver son autorité vis-à-vis de ces provinciaux, les nomarques. Au cours de la VIe dynastie, nous discernons le zèle de cette administration royale qui argumente sur la portée des imprudentes chartes d'immunités, essayant d'annuler leur exécution et de les considérer comme temporaires. Un nouveau poste, celui de Directeur du Sud[197], est créé pour tenir en bride les 22 nomarques du Sud ; il est parfois donné à des hommes nouveaux, choisis par la confiance du souverain, tels que le célèbre Ouni dont la biographie a été conservée[198]. Cette charge même, par la suite, passe aux mains des nomarques, ou s'affaiblit au point de devenir purement honorifique[199].

DÉCADENCE DE LA MONARCHIE

Il résulte de ces faits que les nomarques, comme les prêtres, devenus héréditaires et pratiquement indépendants de la couronne, quoique nominalement des fonctionnaires, s'attribuent les droits religieux et politiques, jusque-là concentrés aux mains des Pharaons. La société unifiée, et dirigée par les fonctionnaires royaux pendant les IIIe et IVe dynasties, passe, par dégradation lente, à une oligarchie, où les prêtres et hauts fonctionnaires vivent aux dépens du domaine royal et s'arrogent des privilèges qui sapent l'autorité de l'État. Le très long règne de Pépi II, qui resta de six ans à cent ans sur le trône, aggrava le péril, du moins pendant la minorité, puis la vieillesse prolongée du souverain, et favorisa le glissement vers l'anarchie. A la fin de la VIe dynastie, la société égyptienne vit sous un régime présentant des analogies frappantes avec la Féodalité que connaîtra l'Europe au Moyen Age. Une noblesse héréditaire et une aristocratie sacerdotale font concurrence au roi.

196. *Urk.*, I, p. 121. Cf. *Le Nil*, p. 249.
197. Sur cette question, voir l'étude de H. Gauthier, ap. *Bibl. École des Hautes-Études*, fasc., 234 (Recueil Champollion), p. 225.
198. Textes traduits dans *Le Nil*, p. 224-7.
199. *Le Nil*, p. 248.

L'ATTENTE DE LA PLÈBE

Que devient le peuple des paysans, des artisans et gens de métier dans cette nouvelle économie de l'État ? Leur nombre et leur importance se sont accrus à proportion du développement des travaux publics, des gigantesques constructions de palais, temples, tombeaux, et des industries de luxe nécessaires aux rois, aux prêtres, aux nobles. Jusqu'à la fin de la dynastie memphite, il ne semble pas que ces prolétaires aient tiré profit des bénéfices que s'approprie l'élite dirigeante. L'anarchie dynastique et féodale, en se précipitant, va leur donner l'occasion d'obtenir une part de droits religieux et civiques.

III — La VIIIe dynastie et la révolution sociale

CHAOS DYNASTIQUE A LA FIN DE L'ANCIEN EMPIRE

Après Pépi II, la VIe dynastie, sombre dans une confusion inextricable de règnes ; les listes se contredisent, les monuments manquent. Deux dynasties memphites auraient encore occupé le trône, d'après Manéthon : la VIIe, avec 70 rois en soixante-dix jours, est inconcevable ; la VIIIe, qui aurait compris 27, 14, 5, ou 16 rois, est obscure. Le Papyrus de Turin ne cite, à la suite de Pépi II, que 8 noms, après lesquels, clôturant la période que nous appelons Ancien Empire, il donne le total des années des règnes depuis Ménès, soit 955 ans. Les Tables sont en désaccord : celle de Saqqarah saute de Pépi II à la XIe dynastie (thébaine), et ne reconnaît donc la légitimité d'aucun pharaon intermédiaire ; la table d'Abydos nomme, au contraire, 17 rois[200]. Quant aux rares monuments retrouvés, ils ne s'appliquent avec certitude qu'à deux ou trois des rois nommés à Abydos, et font connaître deux autres Pharaons qui n'y sont pas cités. Pareil chaos signifie le désordre où s'abîment les dynasties memphites.

DÉCADENCE IRRÉMÉDIABLE DU POUVOIR CENTRAL

Plusieurs décrets d'un roi Neferkaouhor, retrouvés à Koptos, accusent la diminution extrême du domaine royal, l'influence prépondérante d'un vizir, Shemai, directeur du Sud, dont le fils obtient l'hérédité de cette charge[201]. Sous un roi,

200. Ed. Meyer, *Histoire*, II, § 268a ; cf. Petrie, *History*, I, p. 121.
201. *Journal asiatique*, 1916, p. 108. Cf. A. Moret, *Une liste des Nomes sous la VIIIe dynastie*, ap. *C. R. Acad. Inscr.*, 1914, p. 565.

inconnu des listes royales, un autre vizir reçoit des honneurs excessifs et insolites ; il parle du roi en termes tels qu'il semble que des roitelets existassent çà et là, à côté du Pharaon dynastique[202].

ÉLÉMENTS SYRIENS DANS LE DELTA

Flinders Petrie signale la présence inusitée, dans les nécropoles de cette époque, de sceaux-boutons gravés de rosaces, de spirales, de dessins stylisés, analogues à ceux que l'on retrouve en Mésopotamie, en Cilicie, à Alep et en Syrie[203]. Souvent des caractères hiéroglyphiques, maladroitement exécutés, sont insérés dans un décor asiatique. Les cylindres en pierre dure reviennent en usage, alors qu'ils avaient presque disparu depuis les temps thinites. Sur l'un d'eux, le roi Khendi (nommé Khendou sur la table d'Abydos), figuré entre une spirale et une file de bouquetins accroupis, de type sumérien, donne ses faveurs à un Syrien, porteur du kaunakès[204]. La conclusion à en tirer, selon Petrie, c'est qu'une invasion de Syriens (Amorites) occuperait le Delta. La VIIIe dynastie, admise par Manéthon et Abydos, récusée par Saqqarah, serait une dynastie de rois Amorites ; on les trouve installés dans l'Égypte du Nord jusqu'à l'intervention de la IXe dynastie héliopolitaine, puis des dynasties thébaines. L'aspect sémitique d'un certain nombre de noms royaux est indéniable[205] ; l'imitation servile, et répétée par d'autres noms, du cartouche de Neferkarâ (Pépi II) donnerait à penser que des princes étrangers auraient tenté de se raccorder à la VIe dynastie, en reprenant, à 8 ou 10 reprises, un des cartouches de Pépi II. Or, l'invasion du Delta par les Asiatiques est nettement confirmée par des textes littéraires qu'on doit rattacher à cette période, et qui décrivent un formidable mouvement révolutionnaire, soulevant la plèbe contre la monarchie défaillante.

TÉMOIGNAGE DE LA LITTÉRATURE POPULAIRE

Dans une copie tardive de la XVIIIe dynastie, il nous est parvenu un récit où l'auteur dépeint, sous forme de parabole suivant l'usage oriental, des événements dont il a certainement été témoin. Le récit met en scène un vieux roi, à une époque où le pays est plongé dans l'anarchie. Tranquille dans son palais, l'ancêtre (qui évoque probablement le sénile Pépi II, mort centenaire) ne se doute de rien ; mais un sage, vieilli

202. *Journal asiatique*, 1917, p. 367.
203. *History*, I, p. 119-120, fig. 73.
204. *Ibid.*, I, 123, fig. 75.
205. *Ibid.*, I, p. 122.

dans l'administration royale, entre au palais et révèle au roi la vérité ; il appelle aux armes contre la révolution et prophétise les réformes et les restaurations de l'avenir[206]. L'anarchie sociale retracée dans ce texte n'est explicable que si certaines conditions historiques ont été réalisées : décadence et inertie du pouvoir royal, démembrement dû aux privilèges arrachés par la classe aristocratique et sacerdotal, appétits longtemps comprimés de la plèbe, occasion ouverte par la discorde intérieure et l'ingérence étrangère. Or, ces conditions sont toutes rassemblées à la fin de l'Ancien Empire memphite : plus tard, les textes officiels, qui voudront ignorer cette honte, y feront toutefois de réticentes allusions[207]. Nous plaçons à la fin de la VIe dynastie, et au au cours de la VIIIe, cette révolution populaire, terme inévitable de l'évolution commencée, deux siècles plus tôt, au profit du clergé et de la féodalité provinciale.

LA RÉVOLUTION

Au début du récit[208], le témoin constate : les étrangers arrivent de partout en Égypte, les nomes sont dévastés, les archers étrangers viennent du dehors (Syrie) en Égypte. Le Delta n'est plus protégé ; la peste (*iadt* = les Nomades sémites) court le pays, mettant tout à feu et à sang.

Alors les plébéiens (= les pauvres, les petits, les mauvais)[209] exultent Toute ville dit : « Supprimons les puissants parmi nous. » « Le pays tourne (au sens propre : est en révolution) comme la roue du potier. » Voici les grands traits de cette révolution.

VIOLENCES INDIVIDUELLES

Les voleurs deviennent propriétaires ; on met les anciens possesseurs aux meules à grains ; les citadins, vêtus de lin fin, sont battus. Le pays est plein de factieux ; les routes ne sont pas sûres ; le campagnard qui va labourer emporte un bouclier ; les troupeaux errent au hasard ; le pays est abandonné comme un champ moissonné ; les récoltes périssent sur pied ; famine générale. Les magasins (de l'État) sont pillés, détruits, leurs gardiens tués. Pas de commerce avec l'étranger ; on ne navigue plus vers Byblos pour y chercher

206. Voir *Le Nil*, p. 261.

207. C'est ce que nous avons mis en lumière dans *L'Accession de la plèbe égyptienne aux droits religieux et politiques*, ap. *Bibliothèque de l'École des Hautes-Études*, fasc. 234 (1922).

208. Papyrus de Leide, publié et traduit par Alan H. Gardiner, *The Admonitions of an egyptians age*, 1909. Pour la traduction et le commentaire, voir *Le Nil*, p. 261-268.

209. Il convient de noter que le texte égyptien se rapproche étonnamment des doléances poétiques auxquelles se livre Théognis de Mégare lorsque, vers 530 ans av. J.-C., il voyait avec horreur la plèbe briser les cadres de l'oligarchie, violer les lois des nobles, et pénétrer de force dans la cité. Pour Théognis aussi, les anciens maîtres de la cité sont les Bons, les Nobles, ἀγαθοί, ἐσθλοί, tandis que les Révolutionnaires sont les κακοί, δειλοί, méchants.

les bois de pins et les huiles de la momification. L'or et les matières premières sont épuisés. Aucun artisan égyptien ne travaille plus les ennemis du pays ont dépouillé les ateliers. Les Asiatiques travaillent dans les ateliers du Delta. Disette, mortalité générale, villes désertées : des tentes, voilà ce que construisent les hommes, redevenus nomades. Désespoir : on ne fait plus d'enfants. Le Nil a beau ramener la crue, on ne laboure plus, car chacun dit : « Nous ne savons pas ce qui arrive dans le pays ».

ATTAQUES CONTRE LES INSTITUTIONS

Plus de discipline : on pille les grands offices royaux, on pénètre dans tout « lieu secret », pour détruire et confisquer les archives de la justice, des finances, du cadastre. « La sublime salle de Justice, ses écritures sont enlevées, les places secrètes sont divulguées. Les offices publics sont ouverts. Les titres de propriété sont enlevés : aussi les hommes serfs deviennent-ils maîtres de serfs. Les (fonctionnaires) sont tués, leurs écrits sont enlevés. Les scribes du cadastre, leurs écrits sont enlevés. Les vivres de l'Égypte sont à qui dit : « Je viens, je prends. » Les lois de la Salle de Justice sont jetées dans le vestibule ; on marche dessus ; les pauvres les lacèrent dans les rues. Les pauvres vont et viennent dans les Grandes Maisons de Justice... »

ATTAQUES CONTRE LE ROI

Des choses arrivent qui n'étaient jamais advenues : le roi est enlevé par les plébéiens[210] ; ce que cachait la Pyramide est maintenant vide[211]. Quelques hommes sans foi ni loi ont dépouillé le pays de la royauté..., le secret du pays est divulgué ; la Cour, elle, est renversée en une heure.

Le grenier du roi est à tout homme qui dit : « Me voici ! apportez-moi ceci. » La maison du roi n'a plus de revenus. Aucun fonctionnaire n'est plus à sa place. C'est comme un troupeau effrayé sans berger.

ÉMIGRATION DES NOBLES. NOUVEAUX RICHES

La révolution « retourne » toutes les conditions sociales. Avec une pitié, non dépourvue d'humour, notre texte dépeint la misère des nobles, forcés d'émigrer ou de servir comme valets et commis de magasins ; la honte des nobles dames, en vieilles robes, qui soupirent en pensant au luxe de jadis, qui se livrent à des métiers dégradants et qui craignent leurs servantes, promptes à la

210. Attaques contre le roi vivant.

211. Attaques contre les rois morts : les pyramides et les temples funéraires des rois memphites, qui devaient regorger de richesses, ont été violés et saccagés, probablement à ce moment.

réplique ; puis l'insolence, la rapacité, l'imbécillité des nouveaux riches, car « les pauvres du pays sont devenus riches, tandis que les (anciens) propriétaires n'ont plus rien ». Nivellement social : « On ne distingue plus le fils d'un homme de qualité de celui qui n'a pas de père. »

VULGARISATION DES SECRETS ET DES RITES RELIGIEUX

La royauté a perdu non seulement son roi, ses agents, ses domaines, son trésor, mais encore son auréole divine, sa grandeur surnaturelle, tout ce qui faisait son incomparable force magique et religieuse : « les secrets des rois de la Haute et Basse-Égypte sont divulgués... les magies sont divulguées... et, conséquence ultime, capitale : « *le plébéien atteint la condition de la divine Ennéade* » ; cela veut dire qu'après sa mort il règne au ciel, il devient dieu. Ainsi, l'égalité terrestre conduit les révolutionnaires à l'égalité dans l'autre monde. L'immortalité divine n'est plus le privilège de Pharaon, ni de l'oligarchie. Le peuple a voulu conquérir l'éternité ; il a forcé les portes du paradis.

CONCLUSION

C'est la fin du régime de droit divin. La notion du sacré a été profanée ; les secrets de Pharaon, ses augustes magies qui inspiraient vénération et terreur, ont été plus ou moins ravalés à la connaissance du vulgaire ; la foule est avide, sinon d'en pénétrer les mystères, du moins de s'en approprier les bénéfices. De ces droits religieux, condition des droits politiques, qui sont le monopole du roi et d'une élite, elle revendique à présent sa propre part. Le nouveau régime, affermi par les dynasties thébaines, vers l'an 2000, lui accordera cette participation. Après le temps des Rois est venu le temps des Lois. Nous allons constater ce passage non seulement en Égypte, mais en Mésopotamie.

Ancien empire : Rois des IIIe a VIIIe dynasties

Monuments et Listes royales	Manéthon	Dates approximatives
	IIIe dynastie (9 rois memphites)	2895-2840
Neterkhet-Zeser I	2. Tosorthos	
Zeser II	(Les autres noms diffèrent)	
Sezes		
Nebkarâ		
Neferkarâ		
Houni		
	IVe dynastie (8 rois memphites)	2840-2680
Snefrou	1. Sôris	
Khoufou (Khéops)	2. Souphis	
Zedfrâ		
Khâfrâ (Khéphren)	3. Souphis	
Menkaourâ (Mycérinos)	4. Menkhérès	
X	5. Ratoisès	
X	6. Bikheris	
Shepseskaf	7. Seberkhérès	
X	8. Thamphthis	
	Ve dynastie (8 rois d'Éléphantine)	2680-2540
Ouserkaf	1. Ouserkarès	
Sahourâ	2. Sephrès	
(Neferirkarâ) Kakaï	3. Neferkhérès	
Shepseskarâ	4. Siophès	
Khâneferrâ	5. Khérès	
Neouserrâ	6. Rathourès	
Menkaouhor	7. Menkhérès	
Zedkarâ Issi	8. Tankherès	
Ounas	9. Onnos	
	VIe dynastie (6 rois memphites)	2540
Téti	1. Othoès	
Pépi I	2. Phios	
Merenrâ-Mehtimsaf	3. Méthésouphis	
Neferkarâ-Pépi II	4. Phios (2485-2390)	
Merenrâ-Zesamsaf	5. Menthésouphis	
Neteraqert	6. reine Nitôkris	
	VIIe dynastie (fictive) (70 rois memphites non nommés en 70 jours)	
La table d'Abydos nomme après Pépi II 17 rois et passe à la XIe dyn.		
	VIIIe dynastie (24 ou 27 rois memphites non nommés)	fin vers 2360
La table de Saqqarah passe de Pépi II à la XIe dyn.		

CHAPITRE VI

Les premiers Sémites en Asie occidentale*

L'Asie ne commence véritablement qu'avec les hauts plateaux d'Asie Mineure et de l'Iran. Entre ceux-ci et l'Afrique, s'étend une région intermédiaire, prolongation du plateau tabulaire du Sahara. Là sont réparties les populations rivales des Égyptiens, dont les destinées constituent, avec celles des Nilotiques, l'histoire de l'Ancien Orient.

A l'oasis créée par le Nil sur le rebord occidental de ce plateau tabulaire, correspond, sur le rebord oriental, l'oasis symétrique — bien que d'orientation contraire — créée par le Tigre et l'Euphrate. Les communications directes entre les deux oasis sont interceptées par un désert central, le désert de Syrie qui, par delà la mer Rouge, continue le Sahara jusqu'au pied de l'Anatolie et de l'Iran.

DÉSERT CENTRAL ET POURTOUR FERTILE

En dehors de l'Arabie méridionale (voir, p. 150), la colonisation humaine n'a pu s'implanter que sur d'étroites lisières, à l'ouest, au nord, à l'est de ce désert syrien. Populations et cultures se trouvent établies sur un arc de cercle, ou, selon l'expression consacrée, sur un « croissant fertile », irrégulièrement tracé de la mer Rouge au golfe Persique. La branche occidentale, fort étroite, de ce croissant suit la côte de Méditerranée, et forme une région montagneuse, resserrée entre mer et désert, sur une longueur de 900 kilomètres : là s'échelonnent Palestine, Phénicie, Syrie. La branche orientale, qui descend de l'Arménie au golfe Persique, est constituée par

*Bibliographie :
I. *Géographie* : Les descriptions les plus précises sont dans les guides récents : Baedeker, *Palestine et Syrie* et surtout R. Blanchard, *Asie occidentale*, ap. *Géographie universelle*, t. VIII (Colin, 1929).
Pour les cartes, consulter Maspero, *H.*, t. I, p. 349 (Sinaï) : t. II, p. 124 (Palestine); p. 137 (Phénicie et Cœlé-Syrie); p. 142 (Naharina); bonnes vues des pays dans l'illustration.
II. *Généralités sur les Sémites* : Les textes essentiels sont : l'*Ancien Testament* (Bible, trad. Segond ou Crampon), et le *Code de Hammourabi* (trad. Scheil, Leroux), Pour le commentaire : E. Renan, *Histoire du Peuple d'Israël*, t. I; A. Loisy, *La religion d'Israël*; P. Lagrange, *Études sur les religions Sémitiques* ; P. Vincent, *Canaan*[2]. Une étude claire et précise sur les conditions sociales dans les diverses sociétés sémitiques se trouve dans H. Schaeffer, *The social Legislation of the primitives Semites* (1915).

une dépression, élargie au nord, rétrécie au sud, où coulent, du nord-ouest au sud-est, l'Euphrate et le Tigre, tout le long de l'Iran. Sur une longueur de 1.200 kilomètres se répartissent divers pays entre les fleuves, puis la Mésopotamie, Haute et Basse, et — par delà le Tigre — l'Assyrie et l'Élam.

Les deux branches du croissant se soudent au nord, dans la région du Haut-Euphrate et de l'Oronte, le pays des rivières, *Naharina*. Au centre, elles s'écartent de plus en plus, laissant place aux steppes, puis aux sables du haut désert de Syrie, relié par le sud avec le haut désert d'Arabie.

LIAISONS FLUVIALES ET MARITIMES

Une liaison maritime existe entre Égypte et Asie occidentale par la mer Érythrée (mer Rouge). Contournant l'Arabie, cette mer pousse sa corne occidentale, par le golfe Héroopolite, jusqu'au revers du Delta égyptien, et sa corne orientale, par le golfe Persique, jusqu'au Delta mésopotamien. Or, de la mer Rouge au Nil, on gagne, par de courts portages, Koptos ou Memphis ; du golfe d'Aelana à la côte palestinienne, une route s'ouvre par l'ouady de Pétra[1]. Symétriquement, du golfe Persique à Carchémish, l'Euphrate est une voie d'eau qui conduit à la Méditerranée, par le portage d'Alep et l'embouchure de l'Oronte[2].

La Méditerranée offre elle-même une route, fréquentée dès les temps préhistoriques, entre le Delta et le Naharina, par le port de Byblos. Ainsi, des voies d'eaux desservent toute la périphérie du plateau tabulaire, où se sont concentrées population et civilisation.

CONCLUSION

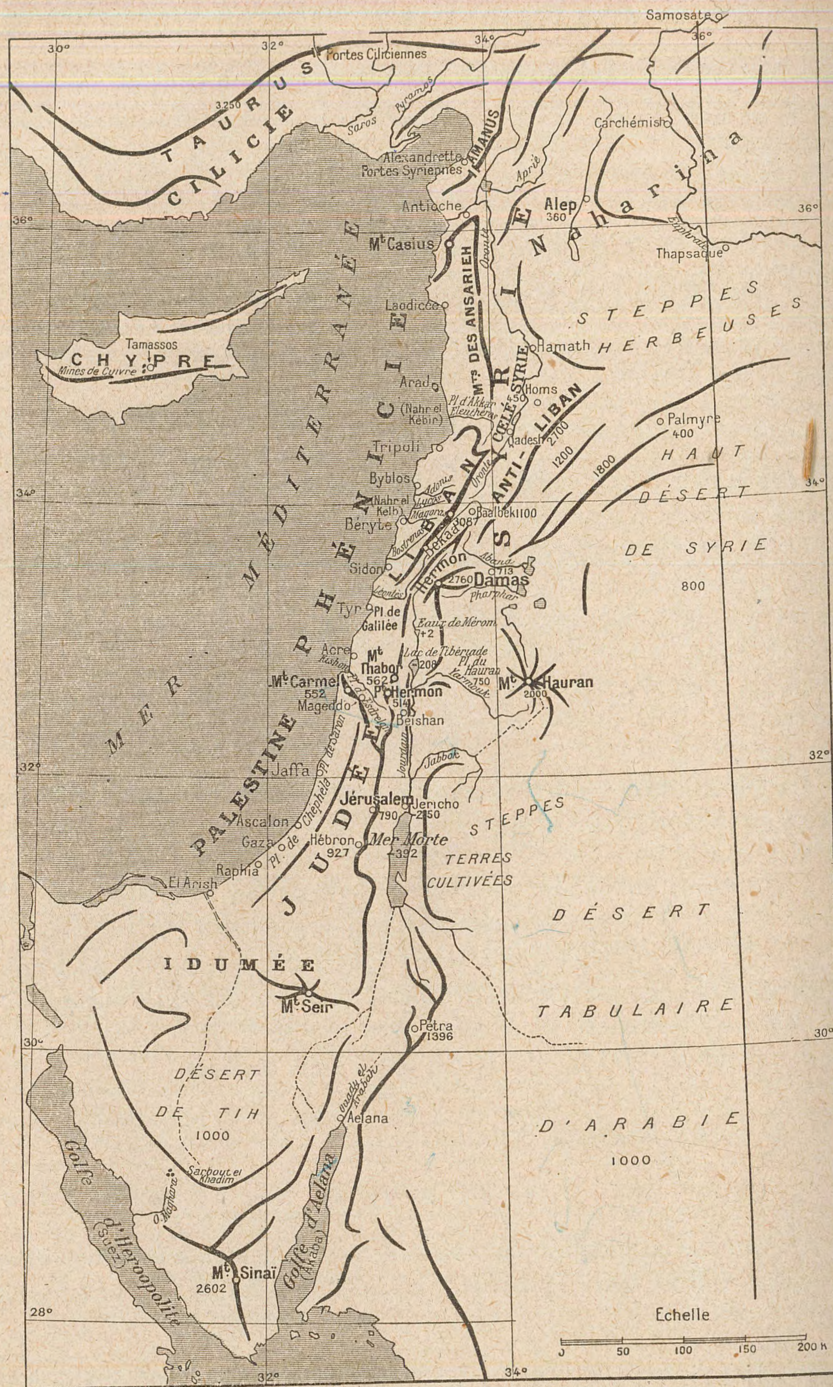
L'Orient asiatique manque d'unité : à son centre, il n'y a que le désert vide. Sur sa périphérie, la nature a distribué des compartiments distincts, reliés par des voies naturelles. La charnière entre Asie et Afrique offre une série de régions de passages qui provoquent la circulation entre deux mondes.

I. — La branche occidentale du croissant fertile

1° *Le Pays*

La branche occidentale du croissant, prend naissance à l'amorce de la longue rupture syro-érythréenne (cf. p. 5), qui fournit la principale

1. *Supra*, p. 52.
2. Hérodote (I, 194) dit que l'Euphrate ne peut être remonté au nord de Babylone; Strabon affirme que des radeaux remontent jusqu'à Thapsaque, au sud de Carchémish (XVI, 2, 3; trad. p. 356).



Carte 5. — L'ASIE OCCIDENTALE DES SÉMITES

voie terrestre de communication entre l'Anatolie-Mésopotamie et l'Égypte.

COULOIR SYRO-ÉRYTHRÉEN

Dans sa moitié nord, ce chemin a les allures d'un couloir montagneux, encaissé entre la Méditerranée à gauche et le désert de Syrie à droite, Tout en haut, le golfe d'Issos (aujourd'hui Alexandrette) marque un effondrement entre le Taurus cilicien et l'Amanus, massifs parallèles, orientés sud-ouest nord-est ; un seuil, creusé de vallées, parallèles aussi, où coulent le Pyrame et l'Aprié, sépare la mer du coude de l'Euphrate, qui est à moins de 200 kilomètres. Ce seuil, entre Méditerranée et Euphrate[3], est d'une suprême importance stratégique et commerciale : nous le verrons disputé par les Hittites, Mitanniens, Assyriens. Là passent les principales routes entre Anatolie et Mésopotamie, d'une part, entre ces régions et l'Égypte, d'autre part :

1° Le long de la mer, une voie mène de Thapsaque, ou de Carchémish (sur l'Euphrate) vers Sardes, par un défilé de l'Amanus (portes syriennes[4]), puis par un défilé du Taurus (portes ciliciennes) ;

2° A travers le seuil, une route conduit de Carchémish, par Alep (Khalep, Chalybon) à la vallée de l'Oronte, ou à la côte, en direction de la Syrie et de l'Égypte.

NAHARINA OU PARAPOTAMIE

Telle est la fameuse région des fleuves que les Égyptiens appelaient, d'après son nom sémitique : *Naharina*[5]. Strabon la dénomme Parapotamie, région « le long des fleuves[6] ». A la basse époque, c'est la province de Commagène[7], sur le *zeugma* (pont) de l'Euphrate, avec Samosate et Carchémish, aux gués du fleuve, et Antioche, Séleucie, sur la Méditerranée.

Au-dessous du Naharina, et jusqu'à l'Égypte, la nature établit une séparation continue entre la côte et la zone intérieure.

a) *Région côtière : Phénicie et Palestine*

La côte présente elle-même deux aspects :

1° Du Mont Casius (1767 m.) au Mont Carmel, elle est abrupte, rocheuse découpée de caps et de rades naturelles, parce que le sol y

3. C'est là que Strabon place le *zeugma* (pont) de l'Euphrate (XVI, II, 2, trad. p. 223).
4. Strabon, XVI, II, 8, « portes amanides ».
5. W. Max Müller, *Asien und Europa*, p. 249.
6. Strabon, XVI, II, 11, trad. p. 330.
7. *Ibid.*, XVI, II, 1 à 9, trad. p. 322 sq

présente les relèvements compensatoires des effondrements maritimes, auxquels est due la profonde Méditerranée orientale.

Les Monts des Ansarieh (1.500 m.) prolongent l'Amanus jusqu'à la dépression de l'Éleuthéros (Nahr el Kébir); la côte est pauvre, inhospitalière; la colonisation y a été tardive; les grandes cités, Alexandrette, Antioche, Laodicée, n'ont pris leur développement que sous les Séleucides.

Après l'Éleuthéros, le Liban détermine l'orientation sud-ouest de la côte. Des ports, Arad, Tripoli, Byblos, Béryte, Sidon, Tyr, Acre, y sont, depuis les temps très anciens, en rapports avec l'Égée et l'Égypte, bien avant de servir aux Phéniciens. Du rivage, le sol monte rapidement aux cimes neigeuses de la haute chaîne du Liban (le « Mont Blanc »), longue de 150 kilomètres, où plusieurs sommets dépassent 3.000 mètres. Sur la lisière maritime, large de 10 à 25 kilomètres seulement, trois zones superposées : 1° le *Sahel*, avec les ports et une étroite plaine très fertile; 2° le *Vousout*, région d'altitude moyenne, où s'étagent les cultures en terrasses, blé, vignes, arbres fruitiers, oliviers, jusqu'à 2.000 mètres; 3° le *Djourd*, haute région, avec pâturages, jadis coupés de magnifiques forêts, où croissaient les fameux pins, cyprès, cèdres du Liban, exportés en Mésopotamie et en Égypte, aujourd'hui presque disparus. Une haute chaîne parallèle, l'Anti-Liban, terminé au Sud par l'Hermon (2.760), domine la Cœlé-Syrie, entre les deux Libans, et l'oasis de Damas à l'Est.

Cette côte très montagneuse, les Égyptiens l'appelaient *terrasses du Zahi*; ce sont nos Échelles du Levant.

Des torrents rapides et tumultueux dévalent à la mer, du haut des monts, après un cours blanchi de cascades vives, illuminant d'éclairs l'horreur sacrée des forêts. On leur a donné des noms tels que le Chien (Nahr-el-Kelb), appelé jadis le Loup (Lycos), le Lion (Léontès), que justifie leur course bruyante ou rageuse. Un autre, l'Adonis (à Byblos), inspire la légende d'un Esprit des eaux et de la végétation. Deux ouvrent d'importantes voies : l'Éleuthéros, aujourd'hui le Nahr-el-Kébir, au nord, vers l'Oronte par la plaine d'Akka, et le Léontès (Litani), au sud, entre les deux Libans par la Békaa.

2° Plus au sud, les chaînes s'abaissent, la côte change de caractère. Du Mont Carmel à l'Égypte, le relief quitte le bord de la mer ; le sol ne monte que graduellement jusqu'à 600 et 1.000 mètres pour dominer abruptement la dépression de la mer Morte. Trois zones espacées s'y dessinent : le rivage sablonneux, avec de rares et mauvais ports,

Jaffa, Ascalon, Gaza[8]; puis, des plaines fertiles, pour pâturages et céréales (plaines de Saron, de la Chéphéla) ; enfin le plateau, de plus en plus élevé, qui forme arrête au-dessus de la mer Morte, région salubre mais pauvre, où poussent encore la vigne, le figuier, l'olivier. Au sud de Jérusalem (790 mètres) et d'Hébron (927 mètres), le plateau s'adosse au massif du Sinaï. Quant aux dunes du rivage, elles aboutissent insensiblement aux lagunes et aux sables de l'isthme de Suez[9], et à l'ouady desséché que la Bible appellera « le torrent d'Égypte » (El Arish).

Ces deux compartiments de la côte correspondent, le premier à la région maritime qu'illustrera le nom de *Phénicie* ; le second à la région agricole qui deviendra la *Palestine*[10].

b) *Vallées intérieures : Syrie, Galilée, Damascène, Judée*

Derrière le Liban et le plateau palestinien, une dépression continue ouvre une route terrestre du Naharina à la mer Rouge : ce sillon suit la fracture syro-érythréenne, et ménage des plaines fertiles, bien arrosées, à la lisière même du désert de Syrie. Symétriquement aux deux régions côtières, on distingue ici encore deux régions agricoles, de type distinct :

1° *La Syrie du nord* = vallée de l'Oronte, lequel prend sa source au centre de la dépression entre Liban et Anti-Liban; il féconde de son limon une haute vallée (1200 à 400 m.). Au centre de la plaine, une forteresse bâtie sur un talus abrupt, Qadesh, la « sainte », domine lac et marécages, dans une position inexpugnable où se livrèrent bien des sièges et combats[11]. C'est vers Qadesh et Homs qu'aboutissent des routes venues de la mer, taillées dans le Liban par les cours rocail-

8. Strabon, XVI, II, 28-30.
9. *Ibid.*, XVI, II, 32, trad. p. 343.
10. Il est bien entendu que les *noms* de Phénicie, Judée et de Palestine appartiennent à une onomastique relativement récente.

Les noms les plus anciennement attestés pour la région Palestine-Syrie, proviennent des sources égyptiennes et babyloniennes (surtout *Lettres d'El Amarna*). Tels sont ; 1° *Canaan* : ég. : (*pa*) *Kanâna* ; Amarna : *Kinakhi. Kinakhni* : au sens large, la Palestine-Syrie sud. (Gauthier, *DNG*, t. V. p. 187). 2° *Kharou* (ég.) : originairement la Palestine occidentale, jusqu'au sud du Liban ; plus tard, la Phénicie et toute la Syrie, jusqu'au Taurus (*DNG*, t. IV, p. 151. 3° *Zahi*, (ég.) : originairement, la région maritime de Palestine et Phénicie ; plus tard, la Phénicie entre Acre et Tripolis (*DNG*, t. VI, p. 108). 4° *Retenou*, (ég.) : au sens large, Palestine et Phénicie : on distingue : *Retenou supérieur* Galilée et Syrie sud ; et *inférieur* Syrie nord (*DNG*. t. III, p. 141). 5° *Remenen* (ég.) = *L b n n* = Liban (t. III, p. 120).
11. Strabon, XVI, II, 10, trad. p. 328, décrit la vallée et le site d'Apamée, au sud de Qadesh.

leux de l'Éleuthéros et du Lycos. Quant à l'Oronte, il se détourne brusquement vers la Méditerranée, après un cours de 380 kilomètres, par une dépression entre les monts Amanus et Casius, et se précipite dans la mer avec une violence extraordinaire, d'où son nom actuel Nahr el Assi « fleuve rebelle ».

LE NŒUD DE ROUTES DU LIBAN

Aux sources de l'Oronte s'ouvre un très important nœud de communications, en toutes directions. Les sources du Léontès, torrent qui mène à Tyr, sur la Méditerranée, celles du Jourdain qui conduit à la mer Morte, celles de l'Abana et du Pharphar, qui irriguent l'oasis de Damas, ne sont séparées les unes des autres que par des plis de terrains. La haute plaine, de 112 kilomètres est encadrée par le Liban, l'Anti-Liban, et l'Hermon d'où ruissellent, comme d'un château d'eau, ces rivières en éventail : « Heureuse contrée — dit Strabon — d'une fertilité exceptionnelle[12]. »

C'est la Cœlé-Syrie des Grecs, aujourd'hui la Békaa = « vallée ».

LA GALILÉE

Du Liban au Carmel, à la chaîne abrupte succède un plateau ondulé, qui s'abaisse vers le Sud, pour aboutir à la plaine d'Esdrélon, encadrée par des collines : le Mont Thabor (562 m.), le petit Hermon (516 m.) et le Carmel (562 m.). Le torrent Kishon y suit une grande voie transversale, de la Méditerranée au Jourdain, à Damas et à l'Euphrate, route des caravanes, bordée de forteresses (Mageddo, Beishan). C'est la riante région de Galilée, dont la fertilité émerveillait les Israélites.

L'OASIS DE DAMAS

Le désert de Syrie borde les vallées de l'Oronte et du Jourdain; mais, à la hauteur de l'Hermon, cime neigeuse, des sources alimentent le Pharphar et l'Abana qui, sortant de gorges rocailleuses et infertiles, se perdent dans les lacs et les jardins merveilleux de Damas (713 m.), port terrestre sur la mer de steppes et de sables qu'est le désert de Syrie.

Syrie Creuse, Galilée, Damascène, telles sont les trois régions de peuplement qui se logeront dans les compartiments de l'Oronte, du Jourdain supérieur et de l'Oasis.

2° *La Judée*. — Au nord du lac de Tibériade s'accentue la rupture syro-érythréenne. Dès lors, le Jourdain descend dans le *Ghor*, « creux » de la terre[13]; à travers le plateau de Palestine il suit la dépression gigan-

12. Strabon, XVI, II, 16, trad. p. 333.
13. Les eaux de Mérom sont encore au niveau de la Méditerranée (+ 2); le lac de Tibériade est à — 208 mètres au-dessous.

tesque où subsiste la « mer Morte », dont le niveau est à 394 mètres au-dessous de la Méditerranée : dans ses eaux salées, profondes de 400 mètres, jaillissent des sources de bitume, d'où son nom « asphaltite ».

La rive orientale s'est brusquement relevée et constitue les hauts plateaux basaltiques du Hauran (pays de Basan), où l'altitude moyenne dépasse 800 mètres, tandis que le Mont Hauran atteint 1.840 mètres. Sur un sol de lave fertile les céréales y prospèrent, comme les forêts; des tribus de Nabatéens (et aujourd'hui, les Druses), y vivaient parfois dans les cavernes, à la façon des Troglodytes de la mer Rouge. Plus à l'ouest, apparaît le prolongement du désert tabulaire d'Arabie, qui garde l'altitude moyenne de 1.000 mètres.

Sur la rive occidentale du Jourdain, le haut plateau de Palestine domine d'abord la mer Morte à 1.200 mètres ; il forme une arête saillante, « l'épine dorsale de la Palestine[14] »; puis, il incline vers la côte ses pentes rocailleuses et mal cultivées où se dressent d'antiques citadelles : Jérusalem, Hébron.

Au sud de la mer Morte, la zone d'effondrement persiste et rend explicable la tradition biblique sur l'engloutissement des villes de la Pentapole[15]. Puis, la dépression se resserre, le fond remonte à l'altitude positive de 250 mètres ; un seuil départage les versants entre mer Morte et mer Rouge. Déjà le désert rocheux reprend possession du sol; le sillon, venu de l'Oronte, y persiste encore pour sombrer dans la fosse maritime du golfe d'Aelana (aujourd'hui Akaba).

A ce compartiment intérieur de la Palestine correspond, sur le plateau occidental, la région de *Judée*[16], et, plus au Sud, l'Idumée rocailleuse et le pays des Arabes Nabatéens dont la capitale montagneuse, Pétra[17] (à 1396 m.), touche déjà à l'Arabie des Troglodytes.

CONCLUSION

Tandis que la nature invitait les Égyptiens à se concentrer dans l'étroite vallée du Nil, elle offrait à la colonisation, sur la branche occidentale du croissant, des compartiments divers : la zone côtière (Phénicie) et la Syrie Creuse, au Nord ; la zone côtière de Palestine et le plateau de Judée, au Sud[18]. Ces régions seront successivement occupées par des Sémites qui y

14. Vincent, *Canaan*, p. 365.
15. *Ibid.*, p. 370.
16. Strabon, XVI, II, 21, trad. p. 336.
17. *Ibid.*, XVI, IV, 18 et 21 ; trad. p. 377 et 383.
18. Ces divisions s'imposaient déjà à Strabon qui distinguait : 1° la Commagène; 2° la Séleucide, dite de Syrie ; 3° la Syrie Creuse ; 4° une dernière division comprenant une zone maritime, la Phénicie, et une zone intérieure, la Judée ; — ou, plus simplement, la Syrie Creuse, la Syrie proprement dite et la Phénicie (XVI, II, 2, trad. p. 323).

fonderont de petits États, tard venus à l'existence politique ; ils resteront toujours morcelés, sans autre unité que la domination étrangère, quand elle s'imposera aux uns et aux autres, venant soit d'Égypte, doit de Mésopotamie. C'est le sort des routes de passage d'être convoitées par les puissants voisins qu'elles relient.

c) *Le haut désert de Syrie*

Tout l'intérieur du croissant fertile est formé par le désert de Syrie dont l'importance est considérable puisque sa superficie dépasse celle des terres habitables, ou cultivées, dans cette partie de l'Orient. Comme les Grecs l'ont bien clairement vu, ce désert prolonge et introduit l'Arabie jusqu'au contact du Liban et du Taurus[19]. Dans sa partie méridionale, règne le sable sur sous-sol rocheux, impropre à toute vie sédentaire. Au centre persiste par places la steppe, qui, fécondée par les pluies printanières, se couvre de graminées, et, çà et là, de végétation arborescente. A la périphérie nord, c'est une région de pâturages et de cultures semi-permanentes ; hoyaux et charrues y déterrent les puissantes racines de grands arbres, disparus soit par suite de l'assèchement, soit sous la dent des chèvres et des moutons. Sur le versant syrien, la splendide oasis de Damas, la petite oasis de Palmyre rappellent, par leurs eaux vives et leur végétation luxuriante, les oasis du désert libyque.

Un tel désert, d'altitude élevée (1.200 à 700 m. nord), semé d'oueds desséchés, où le sol recèle des points d'eau sporadiques, n'est nullement inhabitable[20]. Les Nomades y poussent leurs troupeaux, et aux époques de transhumance, plantent leurs tentes, parfois presque à demeure, aux lisières de la Syrie, de la Mésopotamie et sur la steppe herbeuse. D'autre part, le désert intérieur est sillonné de routes, car il offre aux caravaniers des voies directes de Babylonie en Égypte ou en Syrie, en coupant, par la corde, l'arc de cercle du croissant fertile. Ainsi, le désert de Syrie joue le rôle d'une mer intérieure, avec ports côtiers de cabotage ou de transit : Our et Babylone, à l'Orient, Alep au Nord, Qadesh, Damas, Pétra à l'Occident.

En opposition à la « terre de mort » du désert libyque, le désert de Syrie est donc un « désert vivant ». De là son importance capitale

19. Strabon, XVI, III, 1, trad. p. 353.
20. C'est ce que Strabon, XVI, I, 27, appelle le pays des Arabes scénites, dont la capitale sédentaire est Scenae, bâtie sur un canal transversal, en Haute-Mésopotamie, à 18 stades de Séleucie sur le Tigre.

comme « conservatoire » de la vie nomade ; il imprime un caractère indélébile aux Sémites, dont il est le centre géographique.

2°. — *La Race*

De l'Euphrate à la Méditerranée et à la mer Rouge, le fond le plus ancien de la population, depuis les temps enéolithiques, appartient à la race des Sémites. Par leur nombre, leur caractère physique et social, par leur durée jusqu'à nos jours, ils ont joué dans l'Orient ancien un rôle de premier plan, équivalent à celui des Sumériens et des Égyptiens.

LE TYPE SÉMITIQUE PUR

De nos jours, il se définit par celui des Bédouins d'Arabie, tant au point de vue de la race que de la langue. Dans l'antiquité, l'Arabe de la péninsule arabique échappe à toutes nos investigations : aucun monument local ne subsiste ; de très rares inscriptions remontent à peine au Ier millénaire av. J.-C.. C'est par Strabon que nous pouvons décrire l'Arabie avant l'Islam (*supra*, p. 156) ; leur nom même « Arabe » qui signifie « habitant du désert », apparaît, pour la première fois[21], en cunéiformes, dans des inscriptions de Salmanasar III : il rapporte que, vers 853, à la bataille de Qarqar, le roi « Gindibou d'Arbi[22] » joignit ses troupes, avec mille chameaux, aux adversaires de l'Assyrie. L'obélisque de Salmanasar III figure les chameaux à deux bosses dans le butin pris à l'ennemi, mais la plus ancienne représentation d'un Arabe est sur un bas-relief de Téglatphalsar III (vers 738) ; c'est un conducteur de chameau[23]. Le type ethnique d'alors s'est conservé jusqu'à nos jours : tête étroite et allongée, dolichocéphale ; nez mince et légèrement aquilin ; les yeux noirs, bien fendus ; chevelure longue sur le front et sur le cou, taillée sur les tempes ; barbe pointue, incurvée en avant. Ce sont des nomades, montés sur chameaux ; ils sont nus, ou ne portent qu'un pagne court, avec ceinture[24].

Ce type physique se retrouve parmi les Sémites nomades de la rive droite du Nil et du Sinaï : les Mentiou, les Sentiou, les Iountiou et les Heriou-shâ (« ceux qui sont sur les sables »), qu'énumèrent les textes égyptiens, dès l'époque protohistorique. Si les Arabes autoch-

21. *Reallexicon der Assyr.*, article *Araber*, p. 125 sq.
22. Schrader, *Keilinschriftliche Bibliothek*, I, p. 172.
23. *Public. der Kais. Osmanischen Museen*, Kat. V, n° 1.
24. Meissner, *Bab.* I, Abb., 8, combat d'Assyriens et d'Arabes montés sur chameaux.

tones nous échappent en Arabie, nous les retrouvons donc, nommés, et représentés par des tribus apparentées, à une époque extrêmement ancienne, grâce aux monuments égyptiens. Nous avons signalé une tête d'ivoire de l'époque protohistorique et les reliefs du Sinaï, depuis le Pharaon thinite Semerkhet jusqu'à Khéops qui figurent le type arabe pur, parmi les voisins immédiats de l'Égypte. Les signes du boomerang et de l'arc accompagnent ces noms, et nous montrent les armes favorites des Nomades « armés à la légère ». Aujourd'hui encore, dans ces mêmes lieux, Sinaï et désert arabique, subsistent les Bédouins, nomades et convoyeurs de chameaux.

SÉMITES DU SUD

Les plus civilisés des Arabes sont ceux du Sud. Devenus, de très haute antiquité, des agriculteurs sédentaires[35], ils mettent en valeur les côtes montagneuses de l'Érythrée, autres Échelles du Levant, si riches en aromates, épices, bois de senteur, métaux et pierreries, et les plaines alluviales de l'Arabie Heureuse, plus fertiles encore que la Syrie creuse. Un grand nombre de ces Sémites du Sud restent toutefois nomades ; ils circulent du Nedjed à l'Euphrate, parfois colonisent l'Idumée (Nabatéens) et la Parapotamie (Arabes Scénites), mais, surtout, ils vivent sous la tente, pasteurs, convoyeurs de caravanes, pillards des sédentaires riverains de cet immense désert central, qui se prolonge jusqu'à l'Euphrate, par le désert de Syrie, et qui touche, latéralement, à l'Égypte et à Sumer.

En dehors de l'Arabie et de ses abords immédiats, sur le continent asiatique, des types sémites, plus ou moins altérés, se rencontrent dans des populations mélangées, à dosages divers.

SÉMITES OCCIDENTAUX

1° Sur la côte méditerranéenne (Phénicie), et dans les plaines intérieures (Chéphéla, Békaa, Syrie creuse) — probablement par croisement avec des Méditerranéens néolithiques — le type sémitique varie. Les hommes sont plus grands, plus lourds, avec tendance à l'embonpoint : le faciès reste dolichocéphale, mais le nez, plus fort, est plus recourbé, la mâchoire plus plus massive ; les yeux, noirs en majorité, sont parfois bleus, ou clairs ; la longue chevelure pend, divisée sur l'épaule ; la barbe est carrée, tombante, la moustache rasée. L'existence en pays montagneux, à des altitudes élevées, qui comportent neige et pluie, fait ajouter par-dessus le pagne une chaude robe de laine teinte, à ramages voyants, empruntés aux motifs mésopotamiens ; les pieds de ces Nomades, devenus

25. Strabon, XVI, IV, 2, trad. p. 359

des montagnards, ne sont plus nus, mais chaussés de cuir ; à leurs armes anciennes, ils adjoignent la hache et la lance. Tels sont les *Cananéens*, nomades ou sédentaires, de Palestine, Phénicie, Syrie. Dès le pharaon thinite Qâ, un ivoire nous les figure, avec le nom *Seti* « asiatique[26] » ; la représentation la plus caractéristique est une peinture murale de la XIIe dynastie (vers 1900), à Beni-Hassan : elle nous montre l'arrivée en Égypte d'une petite tribu d'*Âmou* (Asiatiques), guerriers, femmes, enfants, conduits par leur cheikh (*heqa*), venus du « pays vide » (désert), avec ânes, bouquetins, gazelles[27]. Ces Cananéens ne restent nullement confinés dans la région méditerranéenne. Au début du IIIe millénaire, on les trouve en Akkad : témoin la tête de Sémite exhumée à Bismaya, qui retrace avec une grande fidélité ce type ethnique[28].

2° Dans la Syrie nord et la Haute-Mésopotamie, ceux des Sémites que les Babyloniens appellent les gens de l'Ouest = « *Amourrou* », nos Amorites, ou Amorrhéens, présentent une autre modification du type arabe : nez plutôt rectiligne, légèrement renflé ; crâne mésaticéphale, portant chevelure et barbe, avec ou sans moustache ; le front souvent fuyant et la mâchoire prognathe[29]. La tête des rois Narâmsin et Hammourabi[30] des dynasties amorites, et de nombreux monuments assyriens, asiatiques et égyptiens en donnent de fidèles portraits.

3° Le croisement des Sémites avec les Hittites et les Mitanniens semble être à l'origine des types *assyrien*[31], *araméen* et *juif*, à nez plus qu'aquilin, narines charnues, profonde arcade sourcilière, traits accentués, parfois rasés, le plus souvent portant chevelure et barbe, longue et calamistrée. Les statues et reliefs de Ninive et Assour pour les uns, les reliefs égyptiens pour les autres, nous en ont laissé des effigies caractéristiques[32].

Notons que ces types variés des Sémites occidentaux sont très souvent difficiles à classer, surtout sur les monuments asiatiques, où une stylisation précoce confond les divers facies sémitiques, et même les Sémites avec les Sumériens ; les dessinateurs égyptiens sont beau-

26. Petrie, *History*, I, p. 25, fig. 18. H. Gauthier, *D N G*, t. V, p. 95 : *Setet*, *Seti*, est, pour les Égyptiens, le nom le plus ancien de l'Asie antérieure.
27. *Clans*, p. 284 et fig. 22.
28. Banks, *Bismya*, 256 ; Contenau, *Manuel*, I, p. 108 et fig. 58.
29. *C. M.*, I, p. 104 sq ; fig. 59-61.
30. C. M., I, p. 132, fig. 77 et p. 135, fig. 79 ; cf. p. 112, fig. 61. Meissner, *Bab.*, I, Abb., 16.
31. Meissner, *Bab.*, I, Abb., 17-25.
32. C. M., I, fig. 65-70.

coup plus fidèles dans la reproduction nuancée des modèles asiatiques[33].

UNITÉ LINGUISTIQUE

A ces parentés dans l'aspect ethnique, qui, chez les Arabes, Cananéens, Amorites, Assyriens, Juifs, résiste à des croisements variés et subsiste jusqu'à nos jours, répond l'unité bien plus marquée encore du langage[34].

Les dialectes, de l'Arabie à l'Euphrate, sont issus de la même langue sémitique. Leur ensemble comprend :

1° Un sous-groupe occidental, avec l'arabe et l'éthiopien au sud; le cananéen (subdivisé en phénicien, moabite, hébreu) et l'araméen, au nord ;

2° Un sous-groupe oriental, avec l'akkadien et l'assyrien.

Les vocabulaires y montrent des racines communes, où les mêmes consonnes jouent un rôle prédominant; les paradigmes grammaticaux sont généralement semblables ; la syntaxe est de même nature. Dans cet ensemble, le dialecte arabe semble, aujourd'hui encore, le plus voisin du prototype et le moins altéré, ce qui concorde avec la pureté de race qui reste acquise aux Sémites du sud dans la péninsule arabique[35].

ORIGINE DES SÉMITES

Ces similitudes de langue et de race s'expliqueraient au mieux par une origine commune ; les différences résulteraient des modalités du passage de la vie nomade à la vie sédentaire, passage réalisé effectivement à des dates très espacées chez les divers groupements des Sémites.

Sur le pays d'origine, les opinions sont partagées :

1° Une théorie, influencée par les traditions bibliques relatives au déluge, faisait venir les Sémites du Taurus et de l'Ararat[36].

2° Plus récente est l'hypothèse que l'Arabie, qui conserve dans sa pureté la race et la langue, serait le *home* primitif des Sémites de toutes catégories. Les traditions des auteurs classiques sur l'extrême prospérité des quatre États de l'Arabie non désertique : Sabéens, Minéens, Hadramoutiens, Qatabaniens, ont incité d'autres sémitisants[37] à supposer que, dans les oasis et régions favorisées des côtes

33. A ce sujet, Meissner, *Sumerer und Semiten*, ap. *A. F. O. F.*, 1928, p. 1-10 et fig.
34. C. M., I, p. 172-189.
35. C. Brockelman, *Précis de linguistique sémitique comparée* (trad. de W. Marçais et M. Cohen) ; cf. *Langues chamito-sémitiques*, ap. Meillet-Cohen, *Langues du monde*, p. 81, sq.
36. Renan, *Histoire générale des langues sémitiques*, p. 29 ; F. Lenormant, *Les Origines de l'Histoire*, t. II, p. 196 ; J. Peters, *The Home of the Semites*, ap. J. A. O. S., 1919, p. 243.
37. Théorie présentée principalement par Winckler dans sa *Geschichte Babyloniens und Assyriens*, et par Schrader, *Die Abstammung der Chaldaer und die Ursitze der Semiten*, ap. Z. O. M. G.- t. XXVII, p. 397.

méridionales, cette race prolifique se serait multipliée à tel point qu'à intervalles périodiques, environ tous les mille ans, les Sémites d'Arabie s'épanchaient au dehors, comme d'un réservoir trop plein, par de grands courants d'émigration. Ainsi s'expliquerait l'apparition successive des divers groupes de Sémites dans l'Orient asiatique.

CINQ VAGUES D'EXPANSION SÉMITIQUE

1° Au cours du IV[e] millénaire, une migration de Sémites (venue du golfe Persique ?) colonise le futur pays d'*Akkad*, et, par la voie de Pétra, la Syrie, la Parapotamie et le désert de Syrie.

2° Vers 2900, ceux qui seront les *Cananéens* (nom attesté seulement vers l'an 2000) occupent les ports naturels de la Méditerranée (futurs *Phéniciens*)[38], la Syrie Creuse (futurs *Amorites*); en quelques siècles, ils débordent en Haute-Mésopotamie, puis en Basse-Mésopotamie, où ils fondent la dynastie d'Agadé (vers 2845) et la I[re] de Babylone (2105).

3° Vers 1500, mise en place des *Araméens* en Syrie Creuse et Damascène, et des *Hébreux* en Judée.

4° Vers 500, les *Nabatéens* arrivent dans la région d'Idumée et de Pétra.

5° Au VII[e] siècle de notre ère, le flot de l'*Islam* déferle d'Arabie sur tout l'Orient, l'Afrique et jusqu'en Europe.

Cette hypothèse expliquerait, de façon plausible, l'unité de race et de langue ; mais elle repose sur des postulats discutés : population à tel point surabondante dans un pays à demi désertique ; civilisation très ancienne en Arabie, fait probable, mais en tous cas, localisé aux régions prospères que nous avons décrites. On objecte enfin que les deux dynasties sémitiques (Agadé et Babylone), introduites par des invasions en Basse-Mésopotamie, sont parties non d'Arabie, mais du pays d'Amourrou (Syrie Creuse et Parapotamie) ; en effet, dans ces régions, les fouilles récentes révèlent de plus en plus des établissements fort anciens de Cananéens et d'Amorites (fait qui ne peut se vérifier en Arabie). Les textes élucidés par Clay confirment l'importance, jusqu'ici méconnue, d'Amourrou[39]. Ne serait-ce pas dans ces fertiles vallées de l'Oronte, du haut Jourdain et de Damas, qu'il conviendrait de placer le principal réservoir de la race sémitique, soit qu'il s'agisse d'un *home* primordial, soit d'un *relai* de la population venue d'un autre gîte : Arabie, ou région encore inconnue[40] ?

38. Fondation de Tyr par les Phéniciens, selon Hérodote (II, 44) vers 2750.
39. Voir l'argumentation philologique et historique de A. Clay, *The Empire of Amorites*; chap. II.
40. C. M., I, p. 124 ; *Clans*, p. 225.

Les partisans de la thèse amorite ménagent ainsi l'avenir: réserve qui paraîtra sage, à une époque où les découvertes se multiplient en pays cananéen, tandis qu'aucune fouille n'a encore révélé les origines de l'Arabie.

CONCLUSION

Dispersion dans les petits compartiments territoriaux, sans frontières naturelles, d'une région de passage ; mise en place par séries successives, espacées dans le temps, comme sur le sol ; migrations fréquentes de populations entières, en quête d'un meilleur lotissement : tels sont les traits propres aux Sémites. La nature, en partie désertique, les aspérités d'un pays montagneux et morcelé, leur a imposé cet essaimage et ce nomadisme. Caractère instable que les Égyptiens ont défini avec humour : « Vois le misérable Asiatique (*Âmou*) : difficile est le pays où il se trouve, par ses eaux, ses arbres nombreux, ses montagnes qui rendent les chemins malaisés ; quant à lui, il ne peut jamais rester à la même place ; ses jambes sont toujours agitées, et il se bat toujours, depuis le temps d'Horus[41]... » A cette destinée aventureuse et instable des Asiatiques s'oppose celle des Égyptiens : à ceux-ci, la nature a fourni un domaine clos et nullement accidenté, où ils se sont installés définitivement, pour y accomplir une carrière de sédentaires satisfaits, pacifiques, n'ayant plus aucune velléité de migration. Chez les Asiatiques subsisteront toujours des éléments nomades, migrateurs et batailleurs.

2. — Coutumes sociales et religieuses des Sémites en général

CARACTÈRE COMMUN

Les institutions des peuples sémites ont gardé l'empreinte de ce nomadisme primordial, où certains d'entre eux, sur les mêmes lieux, persistent encore aujourd'hui. Leur évolution, suivant les régions plus ou moins favorisées, et suivant les contacts avec des peuples déjà civilisés, Égyptiens et Sumériens, s'est effectuée sans synchronisme, à des dates très différentes ; Mésopotamiens, Cananéens, Israélites, Arabes ne gravissent que les uns après les autres les étapes de la civilisation, et s'élèvent à des niveaux très distants. Néanmoins, il existe des liens sociaux, en dehors des liens de parenté et de langage, qui rapprochent ces communautés de

41. Papyrus 116 de Pétersbourg (M. E.), ap. *J. E. A.*, t. I, p. 2.

Sémites, les unes nomades, les autres sédentaires : ce sont certains principes d'organisation, et certaines traditions sur la divinité et le culte. Ils ont duré à travers toutes les variations causées par le temps et le milieu. On est donc fondé à les isoler, à y rechercher les survivances d'un état religieux et social très ancien, qui fut commun, à l'origine, à tous les Sémites. Cherchons à le définir, avant d'examiner les altérations qu'il a subies au sein de chaque groupement important.

SOURCES A UTILISER

La difficulté principale gît dans le choix des sources écrites. En Mésopotamie, elles sont nombreuses et remontent au début du IIIe millénaire, mais toutes les institutions des Sémites y apparaissent remaniées, sous l'influence de la civilisation préexistante, et longtemps parallèle, ou rivale, des Sumériens. En Syrie et en Canaan, la culture est plus récente, et les textes utilisables ne commencent (sauf rares exceptions), qu'avec les Lettres d'El Amarna, du XVe siècle. En Arabie, pas de témoignages avant le VIIIe siècle, et encore sont-ils si rares qu'on est réduit à la documentation tirée des sources grecques. Restent les textes bibliques, surtout les cinq livres dits de Moïse, le Pentateuque (auxquels on ajoute le livre de Josué, pour former l'Hexateuque), où se trouvent les éléments les plus anciens. Quelle que soit la défiance de la critique, motivée par l'époque tardive de la compilation biblique[42], et par le tour légendaire souvent prêté aux personnages et aux événements, il n'en est pas moins admis que la Bible a saisi sur le vif l'esprit des temps qui ont précédé l'époque historique : elle apporte d'inestimables témoignages[43] sur le sentiment religieux, l'état moral, la constitution de la famille et de la société, chez les Sémites nomades, en général, et non pas seulement chez les Cananéens et ceux d'entre eux qui sont devenus les Hébreux[44]. Bien souvent, les codes et contrats des Sémites babyloniens révèlent, à des dates, plus anciennes parfois de deux millénaires, des coutumes sociales et religieuses que décrivent aussi les légendes patriarcales de l'Ancien Testament. Telle similitude n'est possible que si les éléments sémites de Babylonie, ou d'ailleurs, ont connu, avant leur stabilisation géographique, un *modus vivendi* analogue à celui qui a persisté en Israël jusqu'à la fondation d'un État sédentaire.

42. A. Loisy, *La religion d'Israël*, p. 24-27, place vers le IXe siècle le premier essor de la littérature religieuse, et, vers 400, le travail de compilation définitive.
43. *Ibid.*, p. 39-41.
44. *Ibid.*, p. 46-7 et p. 48, sur la nécessité d'employer la méthode comparative pour l'interprétation des coutumes des Hébreux.

a) *État social des premiers Sémites*

CHASSEURS ET PASTEURS NOMADES

Le régime social commun aux premiers Sémites présente des formes simples. La vie pastorale sur les plateaux de Palestine, dans la Syrie creuse, en Haute-Mésopotamie et dans les steppes du désert syrien, a précédé la vie agricole, et, presque jusqu'à nos jours, n'a guère varié depuis les origines. Les nomades sémites, primitivement devaient ressembler aux chasseurs et pasteurs du désert libyque, avant la descente de ceux-ci dans la vallée du Nil. Ils vivent du gibier qu'ils abattent avec leurs arcs, leurs épieux, leurs boomerangs. A un stade plus avancé, ils sont pasteurs et élèvent bœufs, moutons, chèvres, qu'ils poussent devant eux, de pâturage en pâturage ; des ânes servent aux transports, des chiens aident à la chasse et gardent le bétail[45]. La vie pastorale nécessite un incessant déplacement, car le gibier fuit et les pâturages s'épuisent ; il faut suivre les bêtes de chasse et de pâture. Donc, pas d'établissements durables, avec villages permanents ; on stationne, sous des tentes, à proximité des points d'eau, juste le temps d'épuiser les prairies, ou les ressources saisonnières d'une région fertile en fruits ou giboyeuse. Parfois, la tribu laboure ou ensemence des terres[46] ; mais aucune propriété individuelle ni permanente ne se développe parmi ces familles semi-nomades, qui vivent en camp volant.

FAMILLES ET TRIBUS

Les nomades sont groupés par familles, autour du père qui en est le chef. C'est le clan patriarcal, par filiation paternelle, qui est le plus fréquent. La famille se développe par la multiplication des enfants et par les alliances collatérales. Les descendants restent groupés et forment une tribu, sous l'autorité d'un chef (patriarche), qui est le mâle le plus âgé. Toutefois, le moment arrive vite où les familles prolifiques et riches en bétail doivent se scinder pour vivre chacune plus à l'aise[47], sur des pâturages qui seraient insuffisants pour la totalité du groupe ; à ce motif s'ajoute le goût de l'indépendance et de l'aventure. Aussi familles et tribus ne sont-elles jamais très denses, du moins avant la période de stabilité.

---

45. *Genèse*, XIV, 1-18, vie pastorale d'Abraham et de Lot, riches en bétail (et aussi en or, argent, par suite du commerce avec les sédentaires), se déplaçant d'Our (Basse-Mésopotamie) en Canaan, puis en Égypte, et vivant soit sous la tente, soit dans des villes.
46. *Exode*, XXVI, 12, Isaac chez Abiméleq.
47. *Genèse*, XIII, 6, Abraham et Lot se séparent.

CLAN PATRIARCAL

Tandis qu'en Égypte nous avons vu le clan totémique évoluer très tôt vers la centralisation et la royauté, l'Orient des Sémites offre l'exemple le plus typique de la longue persistance du clan patriarcal, groupement social d'évolution différente, mieux adapté à l'existence moins solidaire, plus individuelle, plus mobile des Nomades. Ici, le Pentateuque fournit les renseignements les plus précieux sur une des formes d'institutions primitives[48] qui n'avaient pas la même place dans le cadre égyptien.

Ce qui fonde le clan patriarcal, c'est le lien du sang entre tous les enfants qui descendent d'un ancêtre commun (lequel est ici un homme, et non pas, comme en Égypte, un être sacré). Chacun des enfants, petits-enfants et collatéraux, chaque membre d'une tribu prétend n'être que « la chair et le sang[49] » du père ancestral. Les degrés de parenté ne constituent pas une hiérarchie, où les droits s'évaluent suivant que l'on est plus ou moins « près du sang ». Tous les descendants sont égaux en droit[50], car le même sang coule dans leurs veines. Chacun est « la chair et l'os[51] » de ses frères. Cet esprit grégaire fait, de la famille ou de la tribu, « un petit monde étroitement lié à l'intérieur, mais sans obligation à l'égard de ce qui n'est pas lui[52] ». Les tribus peuvent être comparés à de petites républiques, dont chacune mène une vie parallèle et symétrique à ses voisines, mais en gardant jalousement indépendance et personnalité.

SOLIDARITÉ SOCIALE

Dans la famille, la communauté du sang rend les hommes solidaires : le groupe y est solidaire de l'individu, et l'individu se doit au groupe. Chacun sait respecter en ses frères le sang commun : car l'âme de toute chair, c'est son sang[53]. Aussi nul ne peut répandre le sang innocent d'un frère[54] sans payer de son sang propre, sans subir la loi du talion, « coup pour coup[55] », même si le meurtre ou la blessure sont involontaires. Plus tardivement, le sang pourra être racheté par une expiation et une

---

48. Voir un bon exposé dans Schæffer, *The social Legislation of the primitive Semites*.
49. II, *Samuel*, V, 1 : les tribus d'Israël s'adressant à David.
50. Sauf privilège social du fils aîné ; voir p. 281.
51. *Genèse*, XXXVII, 27 ; *Juges*, IX, 2.
52. Loisy, *l. c.*, p. 7-8.
53. *Lévitique*, XVII, 14.
54. *Genèse*, IV, Cain et Abel : « La voix du sang de ton frère crie jusqu'à l'Éternel », et *Genèse*, IX, 6 : (L'Éternel dit :) « Si quelqu'un verse le sang de l'homme, par l'homme son sang sera versé. »
55. *Exode*, XXI, 12 : « Celui qui frappera un homme mortellement sera puni de mort. » Pour le talion, appliqué aux crimes et délits sociaux, *Genèse*, XXI, XXII. Nous verrons des survivances de ces coutumes au code de Hammourabi.

amende ; sinon c'est, pour le coupable, la mort, ou la fuite, l'exil volontaire dans une place de refuge[56].

Les meurtres de tribu à tribu sont passibles des mêmes coutumes. Le clan (ou la tribu) tout entier est solidaire pour venger le sang d'un seul de ses membres, répandu par quelqu'un du clan voisin. C'est la « vengeance du sang », loi qui domine la vie sociale à l'intérieur du clan, et dans les rapports avec les clans voisins[57]. Chaque individu a pouvoir justicier ; plus tard, à cette justice individuelle, on substituera l'action d'un tribunal, « les Anciens de la ville », et d'un « Vengeur du sang[58] » officiel ; dans chaque famille, celui-ci sera l'homme le plus près du sang, par rapport au mort, le « goël[59] ».

ALLIANCES PAR LE SANG

La communauté du sang s'acquiert aussi par adoption, et par alliance, avec des rites où on pratique l'échange ou l'effusion réels du sang, ainsi qu'un échange de nourriture (pain et sel) prise en commun[60]. Un étranger au clan, isolé, s'il réclame l'hospitalité, doit être traité, pour un temps, comme s'il était du sang familial. Les alliances entre clans et tribus ne sont respectées qu'après exécution des mêmes rites[61].

PRINCIPE D'AUTORITÉ DANS LE CLAN

Le clan porte le nom de l'ancêtre, réputé souche initiale ; des tribus, formées par développement de familles, héritent ce nom collectif : ainsi les tribus d'Israël, dont les éponymes furent les 12 fils de Jacob[62]. Parfois, la tribu adopte le nom d'un être « sacré », réputé père, chef, dieu de la tribu ; quand celle-ci devient sédentaire, ce nom désigne aussi le siège du groupement : ainsi les noms Édom, Gad, Ashour, Amourrou, Kassou, etc., désignent à la fois le dieu, la tribu, la capitale — où se concentre l'autorité d'un ancêtre.

MATRIARCAT

L'éponymat est parfois réservé aux femmes, dont l'autorité vient de ce qu'elles enfantent la descendance. On admet que le régime du matriarcat a précédé le patriarcat.

56. *Deutér.*, XIX, 3-10 ; *Exode*, XXI, 13.
57. Ed. Meyer, *Histoire*, III, § 337.
58. Deutér., XIX, 11-13.
59. Sur la vengeance du sang chez les Arabes, cf. Schaeffer, *l. c.*, p. 80.
60. *Genèse*, XLIX, et *Exode*, I, 1-4.
61. Hérodote, III, 8, décrit ces rites à propos de l'alliance de Cambyse avec les « rois d'Arabie » : « Il n'y a pas de peuple plus religieux observateur des serments que les Arabes. Voici les cérémonies qu'ils pratiquent à cet égard. Lorsqu'ils veulent engager leur foi, il faut qu'il y ait un tiers. Ce médiateur, debout entre les deux contractants, tient une pierre tranchante avec laquelle il leur fait à tous deux une incision à la paume de la main, puis des grands doigts. Il prend ensuite du poil de l'habit de chacun, le trempe dans leur sang et en frotte sept pierres qui sont aau millieu d'eux, en invoquant Bacchus et Uranie... »
62. *Genèse*, XLIX, et Exode I, 1-4 ; les 12 fils d'Ismaël deviennent aussi 12 chefs de tribus : *Genèse*, XXV, 16.

Avec ce système, la filiation, là où elle est attestée, se rapporte à la mère plutôt qu'au père (c'est ce qui s'observe en Égypte). La mère donne leurs noms aux enfants. A côté de la mère, l'oncle maternel dispose de l'autorité dans la famille.

Quelques-uns de ces traits se retrouvent en Arabie[63]. Il nous intéressera surtout de les noter dans les plus vieilles portions de l'Ancien Testament. La descendance féminine, dans la source jéhoviste, domine ; la descendance masculine apparaît dans la source élohiste. Certaines tribus portent des noms féminins : Agar, Léa, Rachel, etc. ; ce sont les femmes de Jacob, Léa et Rachel, qui « nomment » ses fils[64]. Toute l'histoire de Jacob servant chez Laban atteste des usages anciens et les droits élevés des femmes.

En Babylonie, il n'y a guère de survivances du matriarcat ; mais on remarque, dans les hymnes sumériens, que les femmes sont nommées avant les hommes (ordre que les Sémites renverseront), de même que la déesse Ishtar deviendra un dieu mâle en Arabie du sud et en Moab[65]. S'il existe des traces de matriarcat, elles sont noyées dans un milieu social qui a évolué déjà très anciennement vers le patriarcat.

AUTORITÉ PATERNELLE

C'est d'ordinaire le passage du nomadisme pastoral à l'état sédentaire agricole qui entraîne, avec un régime nouveau de propriété, l'accaparement de l'autorité entre les mains du père. Chez les Hébreux, l'évolution patriarcale s'est dessinée après l'établissement en Canaan.

Cette autorité se définit d'abord comme celle d'un maître, par le mot *baal*, qui exprime la propriété réelle d'une maison, d'une ville, qu'il s'agisse d'un homme ou d'un dieu. Le *baal* est le seigneur[66], au sens féodal. Dans la famille ou le clan, le chef est seul détenteur de toute propriété : il est le *baal* de sa femme, ou de ses femmes, de ses enfants, des esclaves, du bétail, des maisons, des terres[67] ; suivant le contexte, le mot peut signifier : père, mari, maître, propriétaire. Ce sera aussi l'épithète caractéristique du dieu. Le père a le droit de vie et de mort sur ses enfants ; il l'applique lors du sacrifice du premier-né[68], qu'on retrouve en Judée, Canaan, Phénicie, et en Mésopotamie, à titre d'offrande de valeur suprême, pour consacrer un édifice, ou racheter,

63. Nous suivrons, depuis ici, la documentation réunie par H. Schaeffer, *The social Legislation of the primitive Semites*, 1915, p. 1-3. Cf. Blunt, *Israel, social and religious development*, et L. G. Lévy, *La famille dans l'antiquité israélite* (1905).
64. *Genèse*, XXIX, 31, XXX, 7-13 ; XXXV, 18, 23-26. — 65. Schaeffer, *l. c.*, p. 5.
66. C'est l'équivalent de l'égyptien *neb*, qui définit les mêmes pouvoirs de propriétaire, soit d'un homme, soit d'un dieu.
67. Lagrange, *Études...*, p. 83 sq. ; Schaeffer, *l. c.*, p. 15.
68. *Genèse*, XXII, 10 sq. : Abraham sacrifiant Isaac.

vis-à-vis du dieu, la jouissance d'un champ et de ses récoltes. En Babylonie, pendant la période présémitique, les privilèges du père sont encore exorbitants : si un fils est rebelle, le père peut lui appliquer le fer rouge, les chaînes, le vendre comme esclave ; d'après le code de Hammourabi, le père, s'il est endetté, peut vendre sa femme ou ses enfants, ou les louer pendant trois ans. Selon les vieilles lois sumériennes, le père pouvait, à son gré, répudier et déshériter ses enfants, en disant la formule : « Tu n'es plus mon fils. » Toutefois, la dignité future des enfants, qui deviendront à leur tour *baal*, après la mort du père, restreint, dans la pratique, les excès de la *patria potestas*[69].

LE MARIAGE

La polygamie est usuelle ; cependant, comme en Égypte, l'homme n'a, le plus souvent, qu'une femme légitime, et des concubines. Ce qui « légitime » l'épouse, c'est l'obtention par elle d'un contrat. Le mari est un *baal* (propriétaire, seigneur) vis-à-vis de sa femme ; il l'achète au père, ou au chef de famille de celle-ci, sans sortir de la tribu[70]. Une fois le prix versé, le mari est le maître légal de sa femme qu'il ne peut cependant ni vendre, ni traiter en esclave, ni répudier par divorce[71], sans lui laisser en dot le prix d'achat.

Ce prix de la femme, que les Hébreux appellent *mohar*, et les Babyloniens *tirkhatou*, est affecté à l'épouse en *douaire*. Le mari en aura la gestion intéressée et l'usufruit[72]. En outre, le mari peut constituer à sa femme une donation (akkad. : *noudounnou*), qui reste distincte du douaire. Mariage, douaire, donation ne sont valables, en organisation sédentaire, que par contrats, écrits en forme légale[73]. Les concubines n'ont de droits que si elles obtiennent donation par contrat.

PROPRIÉTÉ COLLECTIVE ET INDIVIDUELLE

Le pouvoir du patriarche s'exerce sur les biens de la famille, comme sur les personnes. Au temps du nomadisme, la propriété immobilière n'existe pas ; la richesse (souvent considérable) est en biens meubles, troupeaux, mobilier, outils, armes, bijoux, réserves métalliques[74], et en récoltes des fruits et céréales, fournies par des occupations successives de terrains fertiles, ou par des razzias sur les sédentaires. Ces revenus appartiennent au groupe, famille ou tribu. Quand l'autorité d'un chef s'établit, il reste ceci du

69. Schaeffer, *l. c.*, p. 12-14.
70. *Ibid.*, *l. c.*, p. 15-28.
71. Modalités du divorce dans la période récente, *Deutér.*, XXIV.
72. Schaeffer, *l. c.*, p. 22-23.
73. Schaeffer, *l. c.*, p. 26-27.
74. *Genèse*, XIII, 1-3.

communisme initial que le patriarche possède troupeaux, récoltes, outillage à titre d'usufruitier : à sa mort, les biens de la communauté sont partagés entre ses descendants du premier degré ; chaque mâle devient à son tour chef de famille et usufruitier de la part qui lui est échue et qu'il transmettra.

Pour conjurer la dispersion périodique continuelle du bien collectif, et le relâchement du lien familial, qui résulteraient de ces partages successifs, il existe un *droit d'aînesse*, qui constitue au fils aîné un majorat.

Lorsque, par suite d'établissements sédentaires et de conquêtes en Mésopotamie, Syrie, Canaan, à la propriété mobilière s'ajouta l'immobilière : champs, pâturages, vignes, maisons, — chaque famille cultivant le sol, ou travaillant dans les villes, fut réputée propriétaire du sol, ou de la maison, ou du métier, que son labeur faisait fructifier. Le sol cultivé devint ainsi propriété des familles, mais les pâturages restèrent des pacages communaux pour l'ensemble de la tribu.

CARACTÈRE INALIÉNABLE DES TERRES

Cette propriété foncière resta longtemps inaliénable. La terre conquise par les ancêtres, fécondée par leurs bras, gardée par leurs cadavres ensevelis, nommée par la famille qui y réside, appartient en principe non à un chef de famille, qui n'en a que l'usufruit, mais à l'entité familiale. Aussi Naboth, au temps récent d'Achab, s'appuie sur la tradition pour résister au roi : sa vigne n'est pas sa propriété individuelle, mais appartient à tous les descendants du même ancêtre : « Iahvé défend que je te donne l'héritage de mes pères[75]. »

De même, en Babylonie sémitique, l'interdiction de céder à perpétuité un bien familial resta très longtemps en vigueur. Il y eut aussi, chez les Arabes, une tradition de ne pas aliéner la propriété héréditaire[76].

DROIT D'AÎNESSE

Dans ces conditions, le droit d'aînesse fonde son utilité et gardera longtemps son emploi. Chez les Hébreux, jusqu'au temps des rois, le fils aîné, outre qu'il commande à ses frères[77], reçoit, dans les partages successoraux, une double part des terres[78]. En somme, le privilège du fils aîné est une

75. I, *Rois*, XXI, 3.
76. Schaeffer, *l. c.*, p. 46, 53.
77. *Genèse*, XXV et suiv. : Esaü et Jacob. XXVII, 29 : Isaac dit à celui de ses fils qu'il croit l'aîné : « Sois le maître de tes frères et que les fils de ta mère se prosternent devant toi. Cf. XLIX, 3, Jacob interpelle son fils aîné : « Ruben, toi mon premier-né, ma force et les prémices de ma vigueur, supérieur en dignité et supérieur en puissance », mais il lui retire la *prééminence*, en un cas spécial.
78. *Deutér.* XXI, 17.

conséquence de la prédominance du père, chef de famille, et du droit patriarcal.

En Mésopotamie, des textes antérieurs au code de Hammourabi, donnent au fils aîné l'autorité sur ses frères et sœurs[79]. On l'appelle « l'héritier » par excellence ; il peut prélever un préciput, ou le recevoir de son père, avant le partage égal entre frères, « au titre de préférence attachée à la position de frère aîné[80] ». Le Code, sans définir le privilège de l'aîné, confirme le droit du père de donner à l'un de ses fils, en cadeau, champ, verger ou maison, avant le partage égal qui se fera après la mort du père[81]. Ce fils, sans doute l'aîné, le père l'appelle « le premier de son regard », litt. : « la prunelle de ses yeux ».

Chez les Arabes, le droit d'aînesse n'a pas survécu[82].

MAJORAT ET CULTE DES ANCÊTRES

En Égypte, nous avons relevé des traces évidentes de matriarcat : droit des femmes à la propriété, filiation féminine, droit de tester qu'a la mère vis-à-vis de ses enfants. Néanmoins, parallèlement, depuis l'Ancien Empire, les progrès du régime patriarcal explique aussi la situation privilégiée faite par le père à son fils aîné[83]. Celui-ci est (comme dans la Bible[84]) le « fils chéri » (*sa mer. f*) ; dans les dispositions testamentaires, on le dénomme « l'héritier de son père, maître de tous ses biens[85] », aussi bien que « fils aîné (de sa mère), son héritier[86] »; l'aîné dispose donc d'un majorat qui sauvegarde la propriété familiale. Après la mort du père, la coutume lui donne l'autorité sur ses frères, sauf disposition écrite contraire[87]. A ce titre, il a ses frères et sœurs « sous sa main[88] », principalement pour tous les travaux et les charges qu'imposent sépulture et service des offrandes dus aux parents[89].

---

79. G. Boyer, *Contribution à l'histoire juridique de la Ire dynastie babylonienne*, 1927.
80. Schaeffer, *l. c.*, p. 41, 27.
81. § 165 ; Schaeffer, *l. c.*, p. 14.
82. Schaeffer, *l. c.*, p. 43.
83. Les textes relatifs au majorat du fils aîné, presque tous de l'Ancien Empire, ont été publiés et interprétés par : A. Moret et L. Boulard, *Donations et Fondations en droit égyptien*, ap. *R T.*, t. XXIX (1907), p. 57, sq. ; A. Moret, *Une nouvelle disposition testamentaire de l'Ancien Empire*, ap. *C. R. Acad. Inscr.*, 1914, p. 538 ; A. Moret et G. Lefebvre, *Nouvel acte de fondation de l'A. E. à Tehneh*, ap. *R. Ég.*, N. S., t. I (1919), p. 30 ; Kurt Sethe, *Ein Prozessurteil aus dem alten Reich*, ap. *A. Z.*, t. LXI, p. 69.
84. Iahvé à Abraham : « Ton fils unique, celui que tu aimes. » *Genèse*, XXII, 2.
85. Sethe, *Urk.*, I, p. 31. Cf. *A. Z.*, t. 45, p. 136 « Son fils aîné, son chéri, maître de ses biens, maître de son héritage, possesseur de sa maison. » (XIIe dynastie.)
86. *C. R.*, 1914, p. 538, et *Urk.*, I, p. 2, 1, 10 (Mten).
87. *A. Z.*, t. LXI, p. 69.
88. *R. Ég.*, (1919), t. I, p. 39.
89. « Je suis son fils aîné, son héritier, je suis celui qui l'a ensevelie (sa mère), dans la nécropole » (*C. R.*, *l. c.*). « Je crée mon fils (aîné) chef de toute offrande qui vienne ici dans l'Occident » (*R. Ég.*, *l. c.*). Cf. Petrie, *Athribis*, pl. VI, 1 10 : « J'ai enseveli mon père, orné son tombeau comme le fait un excellent héritier, qui est aimé de son père et qui a enseveli son père. »

En Égypte, la persistance du droit d'aînesse est expressément liée à la charge du culte funéraire ; le « fils chéri » en a la responsabilité, comme son prototype divin, Horus, vis-à-vis de son père Osiris[90]. En pays sémitique, la corrélation entre le privilège du fils aîné et la charge du culte funéraire n'apparaît pas définie aussi clairement, bien que l'inaliénabilité des biens familiaux s'explique aussi par la présence des sépultures ancestrales.

LES FEMMES ET L'HÉRITAGE

En principe, le droit à l'héritage est réservé aux hommes, c'est-à-dire aux guerriers ; les femmes en sont exclues[91]. L'épouse garde cependant un droit sur son douaire (*supra*, p. 271). De plus, si le fils aîné reçoit double part, c'est qu'il prend charge, après la mort du père et de l'époux, des filles et femmes de son père. Cet usage prévaut chez les Hébreux, comme chez les Sémites babyloniens et chez les Arabes[92].

LÉVIRAT

Si le chef de famille meurt sans héritiers mâles, l'héritage passe au frère du défunt, ou à l'oncle paternel, ou encore au plus proche agnat dans la lignée paternelle[93]. Or, ce droit implique, aux temps anciens, le devoir d'épouser la veuve et la charge de donner un héritier à ce frère mort, auquel son frère vivant s'est substitué. C'est l'institution archaïque du *lévirat*[94]. L'enfant doit porter le nom du mort, « afin que son nom ne soit pas effacé dans Israël[95] ». Par la suite, le Deutéronome restreint l'obligation du lévirat aux frères du défunt. Le but essentiel était de maintenir dans la tribu l'intégrité de l'héritage et d'assurer le culte des ancêtres par le rappel du nom. L'institution du lévirat tomba en désuétude avant l'Exil.

Chez les Arabes, où la polyandrie était fréquente, des cas de lévirat devaient être nombreux ; le frère aîné, dans les tribus où les femmes sont communes, a des droits conjugaux supérieurs[96]. En Babylonie, le lévirat semble inconnu ; l'évolution des mœurs y a déjà dépassé ce stade ancien de coutumes familiales.

LE VENGEUR DU SANG

A défaut de fils ou de frère, le plus proche parent est appelé à succéder au patriarche : on lui donne le titre caractéristique de *goël* = vengeur du sang[97]. C'est,

---

90. *Le Nil*, p. 196, 289, n. 3.
91. Schaeffer, *l. c.*, p. 38.
92. *Ibid.*, *l. c.*, p. 31-42.
93. *Ibid.*, *l. c.*, p. 57.
94. L'exemple typique et le plus ancien est l'histoire de Thamar, *Genèse*, 28, 8, qui note aussi la répugnance d'Onan à n'être point le vrai père du fils qu'il pourrait procréer.
95. *Deutér.*, 25,6.
96. Strabon, XVI, IV, 25, trad., p. 390.
97 *Deutér.*, XIX, 6 et 12.

à l'origine, celui qui est chargé de racheter par le sang l'honneur de la famille, en cas de sang versé[98] (*supra*, p. 278), et qui est apte à hériter les biens. Ailleurs, si quelque parent pauvre a été obligé de vendre une part de la terre familiale, au goël incombe le droit, ou l'obligation, de la racheter[99], pour la restituer au fonds familial. Enfin, quelques témoignages portent à croire que le droit du goël à l'héritage comprenait anciennement l'obligation d'épouser la veuve du chef de famille défunt[100]. En ce cas, le goël remplace le *lévir*.

Ce droit de rachat existe dans les coutumes babyloniennes[101], et semble supposer un droit de préemption, non attesté cependant, en faveur du chef de famille. Chez les Arabes[102], le rôle du goël est assumé par le plus proche parent, le *wali*, le vengeur du sang familial, qui étend aussi son action, d'une manière mal élucidée, à la protection de la propriété.

ADMINISTRATION DE LA FAMILLE L'égalité règne parmi les membres de la famille, ou dans l'association de familles collatérales qui constitue la tribu. Ce sont tous des hommes libres, de même droit social. Leur chef (*cheikh*) est le père, ou le plus ancien membre (frère du père, oncle maternel, etc.) de chaque unité familiale. La tribu peut avoir un *cheikh* aux pouvoirs plus étendus. Nous avons vu leur rôle éventuel de « vengeur du sang » et de défenseur de la propriété.

Un conseil, composé des plus anciens, les *cheikhs* des divers groupes familiaux, assiste le cheikh principal dans les affaires de la tribu. Les *Sarou* des Égyptiens (p. 170 et 216), les Anciens de la tribu ou les Anciens d'Israël[103], les Anciens de Mésopotamie, remplissent des fonctions qui ont le même caractère.

ESCLAVES ET CLIENTS En dehors de la famille, parce qu'étrangers au sang, existent, à divers titres, des gens qui n'ont pas, ou qui ont perdu, les droits des hommes libres. Ce sont :

1° Des membres de la tribu, sortis de la condition de propriétaires fonciers, qui vivent au service de leurs frères, comme domestiques, artisans de métiers, surtout forgerons et métallurgistes, et, d'autre part, les artistes, musiciens, chanteurs, danseurs. L'alliance du sang,

98. *Nombres*, XXXV, 12 et 19.
99. *Ruth*, IV, 4-6 ; *Lévitique*, XXV, 25.
100. D'après l'épisode de Ruth et Booz, *Ruth*, III-IV
101. Schaeffer, *l. c.*, p 79.
102. *Ibid.*, p. 80.
103. *Exode*, XVII, 6.

le commerce sexuel est rompu avec eux. Ce sont des manants (*gêr*), placés, comme clients, sous la protection de la tribu.

2° Des étrangers à la tribu, mais de même race, qui ont trouvé refuge, à titre hospitalier — par exemple à la suite d'un meurtre, ou autre circonstance — dans une autre tribu. Ceux-ci sont parfois admis au mariage ; leurs enfants comptent dans la tribu de leur mère.

3° Des étrangers d'une autre race. Les conquêtes amènent, en effet, des rapports extra-familiaux avec les peuples vaincus. « Lorsqu'Israël fut assez fort, il assujettit les Cananéens à un tribut, mais il ne les chassa point[104]. » D'où les alliances, parfois des adoptions, qui introduisent dans la tribu des éléments nouveaux.

4° Des esclaves, et, tout d'abord les prisonniers de guerre, faits au cours des conquêtes qui ont permis la stabilisation des Nomades : ceux-ci sont des esclaves véritables, et à perpétuité. Tombent de même en esclavage, dans des cas de pauvreté, ou de famine, les enfants qu'un père vend pour échapper à la détresse, et ne pas aliéner le domaine familial. Le débiteur peut devenir aussi l'esclave temporaire de son créancier. Tous les esclaves de cette catégorie peuvent se racheter lorsqu'ils en ont les ressources, ou trouvent un bienfaiteur qui paye leur rançon[105]. En dehors de ces cas spéciaux, l'esclavage est incompatible avec les institutions démocratiques des Nomades cananéens.

En Babylonie sémitique[106], il y avait une classe nombreuse d'esclaves, utilisés à la culture, à l'entretien des canaux, à la construction des édifices. On les recrutait aussi : 1° parmi les prisonniers de guerre (comme en Égypte) ; 2° parmi les gens déchus de la condition libre, endettés et insolvables, réduits à se vendre, ou à vendre femme et enfants pour satisfaire leurs créanciers et subsister.

Chez les Arabes nomades[107], les esclaves, produit de la guerre et des razzias, sont nombreux. Cette condition servile y est dure, et dégrade les hommes au niveau de bêtes de somme et de marchandises ; mais l'adoption peut affranchir l'esclave et lui donner accès à la tribu.

3) Conceptions religieuses des premiers Sémites

1° *Les Esprits et les Dieux*

Le lien le plus apparent de ces petites communautés, nomades ou sédentaires, c'est leur conception du divin et du culte. Elle apparaît

104. *Juges*, I, 28, sqq.
105. *Lévitique*, 25, 49. S'il n'est pas racheté, l'esclave sort de servitude, en principe, l'année du Jubilé, dont il sera question à propos des Israélites.
106. Schaeffer, *l. c.*, p. 94, sqq.
107. *Ibid.*, *l. c.*, p. 103 sqq.

remarquablement homogène dans tous les groupes. Malgré les apports, parfois importants, de notions religieuses venues du contact avec les Sumériens, les Égyptiens, les Asianiques, certains principes ont subsisté, immuables, chez tous les Sémites, à travers leur dispersion en divers États. On notera, dans les idées sur la divinité et le culte, une simplicité telle qu'on peut l'attendre des Nomades, et corrélative à leur élémentaire organisation sociale[108]. En vain a-t-on recherché les germes du monothéisme dans les premières conceptions religieuses d'une race qui, parvenue à maturité, créera les doctrines monothéistes les plus sévères (christianisme, mahométanisme)[109]. Tout au contraire, les progrès de l'épigraphie et de l'archéologie ont révélé, chez les Sémites des premiers millénaires, une multitude de formes du sacré et du divin.

L'ANIMISME INITIAL

Le Sémite, comme tous les primitifs, dit Renan, « peupla l'espace de forces libres, passionnées, susceptibles d'être invoquées et fléchies ». Il est naturel, à l'habitant du désert mystérieux et hostile, « de se croire entouré d'ennemis qu'il cherchait à apaiser. L'éducation des sens étant à peine faite, il était dupe de perpétuelles hallucinations... Pour le Sémite, le monde est entouré, pénétré, gouverné par les *Elohim*[110], myriade d'êtres actifs, inséparables les uns des autres, n'ayant pas de noms propres distincts, comme en ont les dieux aryens, si bien qu'ils peuvent être envisagés d'ensemble et confondus[111] ». Ces démons sont, pour les Arabes, les *Djinn*, dont le nom (pluriel collectif) signifie « les êtres cachés ». Leur force magique fait leur pouvoir ; elle ne peut être captée, asservie ou combattue que par des incantations, talismans, phylactères, ou par des représentations figurées qui, précisant la forme et le nom de ces Esprits, les mettent « dans la main » des hommes, les asservissent aux magiciens, qui se croient maîtres des êtres dont ils possèdent l'image et le nom. On prête aux esprits des formes animales, hybrides ou fantastiques ; elles nous sont révélées par les nombreuses amulettes, ou figurines, chez les Cananéens et les Babyloniens ; nous les avons déjà vues dans le décor de la céramique et parmi les motifs de l'art

108. Nous renvoyons pour plus de détails aux excellents exposés, d'inspiration divergente, présentés par le Père Lagrange, *Études sur les Religions sémitiques*[2] (1905), et par A. Loisy, *La Religion d'Israël*[2] (1908).
109. Renan, *Histoire du Peuple d'Israël*, I, p. 49.
110. Loisy, *l. c.*, p. 75-78, attribue à ce pluriel du mot dieu, *el*, l'idée d'intensité : Elohim désignerait la force sacrée.
111. Renan, *Histoire du peuple d'Israël*, I, p. 29-30.

protohistorique, à Suse, en Palestine, en Syrie, comme en Égypte[112].

LES DIEUX

Au-dessus des esprits innombrables, mais éphémères, innommés, inorganisés, le Sémite discerne des dieux, puissances permanentes, définies, inhérentes à l'ordre normal du monde. Ce sont les vrais Maîtres de l'univers, avec qui l'homme doit compter sans cesse ; ce sont les propriétaires éminents du sol, des eaux, des forêts, des moissons ; vis-à-vis d'eux, l'homme n'est qu'un usufruitier[113].

Les dieux sont l'expression du *sacré* qui se révèle dans les astres, les vents, les pierres, les eaux, le monde végétal et animal[114]. Même la nature retouchée par l'homme, par exemple, les champs cultivés, les villes, recèle aussi des dieux-maîtres.

Ceux-ci, chez les premiers Sémites, sont normalement invisibles et impersonnels : ce sont moins des êtres que des forces sacrées. Le *numen* se révèle à l'homme par une sensation d'angoisse, surtout la nuit ; mais le dieu ne se montre que dans des circonstances exceptionnelles[115]; aussi est-il une abstraction, plutôt qu'une personnalité marquée de traits physiques et moraux, et doté d'une geste individuelle. De là les noms vagues, impersonnels que porte le dieu : on le désigne par des termes qui sont des pronoms démonstratifs, ou des noms communs : 1° *El* (akkad. *ilou*) = dieu ; 2° *Baal* = propriétaire, seigneur d'une cité, d'un pays, d'un lieu sacré, d'un objet ou d'un être, épithète de localisation[116] (fém. *baalit*) ; 3° *Melek* = roi, épithète qui caractérise la prééminence d'une divinité parmi ses pairs ou chez les humains, par exemple *melqart* = « roi de la cité[117] ».

Les déesses s'appellent aussi d'un nom, à l'origine commun : *Athar* = *Astarté* (akkad. *ishtar* ; canan. *athtart*), dont le sens premier semble en rapport avec la fécondité du sol et des troupeaux[118]. Les noms *Baal* et *Astarté* seront les vocables les plus fréquents, pour distinguer tout dieu et toute déesse. A ces noms interchangeables, si l'on adjoint quelque épithète personnelle, ce sera pour définir une qualité

112. Les Cananéens adorent des monstres hybrides, à tête de bouc (*Lévit.* XVII, 7).
113. Lagrange, *l. c.*, p. 186.
114. Voir les détails dans Lagrange, p. 158-216 : *Les choses sacrées*.
115. *Exode*, IV, 24 : En un lieu où Moïse passa la nuit, l'Éternel l'attaqua et voulut le faire mourir. *Genèse*, XXVIII, 16 : le rêve de Jacob ; il s'éveilla et dit : « Certes l'Éternel est en ce lieu, et moi je ne le savais pas. Il eut peur et dit : « Que ce lieu est redoutable ! C'est ici la maison de Dieu (béthel). » Après ces épreuves, l'Éternel se révéla visible : à Abraham, parmi les chênes (*Genèse*, XVIII) ; dans un buisson, à Moïse (*Exode*, III, 1-6).
116. Variantes locales : *adon* (seigneur), *raab* (maître).
117. Tout dieu étant baal ou meleq, ces termes généraux ne peuvent être employés au sens individuel, — comme ils le seront pour les dieux phéniciens, Baal, Moloch, — qu'à une époque tardive et par un véritable non-sens.
118. *Deutér.*, VII, 13, où le mot apparaît comme nom commun, relatif à la fécondité du bétail.

« puissant, stable », ou une forme visible : *soleil* (Shamash), aigle, etc. ; ou une phrase qui précisera le caractère de l'action sacrée : *Iahvé* « il est[119] »; *Israël* « le dieu lutte ».

A l'origine, un nom personnel n'est pas nécessaire au dieu, même s'il est patron d'un clan ; la grande masse des Baal ne portait que le nom du lieu où ils résidaient[120]. C'est tardivement, et, semble-t-il, sous l'influence de leurs voisins, que les Sémites ont créé des êtres individualisés, définis par des noms, par une carrière à épisodes naturistes ou mythiques : Shamash, Astarté ou Ishtar, Bel, Dagon, Adad, Adonis, etc., qu'adorent les Cananéens et Phéniciens évolués, et dont la « mythologie » est d'origine non sémitique, mais sumérienne, ou asianique.

DIEUX DE LA GÉNÉRATION ET DE LA FÉCONDITÉ

Un autre caractère commun aux dieux des premiers Sémites, c'est d'exprimer, avant tout, s'il s'agit d'un dieu mâle, la force génératrice et la propagation de la vie ; s'il s'agit d'une divinité femelle, la fécondité universelle de la nature. De là, deux types : le Baal masculin, l'Astarté féminine, qui se ramènent d'ailleurs à un principe commun, celui de la vie sexuelle[121]. Aussi sont-ils interchangeables; chez les Arabes, Athtart-Astarté est parfois un dieu mâle. Il n'est pas nécessaire que ces dieux vivent par couples pour réunir les pouvoirs de la génération et de la fécondité, deux aspects d'un même mystère : certains sont considérés comme androgynes ou hermaphrodites. Nous verrons aussi que l'objet principal du culte, le béthyle, a un aspect phallique.

2° *Rapports de la divinité et des hommes*

LE DIEU, PÈRE ET ÉPONYME DE LA FAMILLE OU DE LA TRIBU

Quand une famille ou une tribu sémite « fait une alliance » avec une divinité, celle-ci devient le *baal*, le *meleq* de la famille, de la tribu ou de la cité. Les hommes adoptent le nom caractéristique du baal : on dira « les enfants d'Israël », et de même, les « enfants de Jacob », car « on a quelque raison de penser que les formes abrégées Jacob et Joseph représentent des divinités éponymes de villes ou de tribus[122] ». Édom, Assour, etc., désignent le dieu, la ville, la tribu.

---

119. *Exode*, III, 13-15.
120. Lagrange, *l. c.*, p. 18.
121. Hérodote, III, 8, signale l'existence de ce couple divin, en disant que « les Arabes ne connaissent point d'autres dieux que Bacchus et Uranie ».
122. Loisy, *l. c.*, p. 59.

L'éponymat s'explique par la paternité : patron et protégés sont de même sang, de même nom. Aux termes de l'alliance entre le dieu père et son peuple[123], en échange de l'obéissance et du culte, le dieu veille sur la fécondité de sa tribu, sur sa propriété ; il guide, sous forme d'étendard, ou d'enseigne sacrée[124], son peuple au combat, lui donne la victoire, prend possession avec lui du butin et du territoire conquis. Dès lors, le petit monde qu'est le clan ou la tribu « s'incarne, pour ainsi dire, en un génie protecteur de la tribu, qui est son père et son maître. Comme on n'a pas souci du reste de l'univers, on ne conçoit pas non plus un dieu s'occupant de tout ce qui arrive sur la terre et dans les cieux. Ciel et terre sont remplis d'êtres divins qui pourvoient à ce qui s'y passe. L'aire d'action du dieu ne dépasse pas les limites d'évolution de sa famille humaine[125] ». Cela reste vrai, même si le baal personnifie, dans son clan, une force universelle de la nature en général, telle que la lumière solaire, ou la fécondité.

PRÉMICES PAYÉES PAR LES HOMMES AUX DIEUX

L'homme reconnaît l'alliance en payant au dieu, propriétaire éminent de la race et de la terre, une dîme sur toute chose dont il jouit, grâce au dieu. Le principe est ainsi formulé chez les Israélites : « Tu ne différeras point de m'offrir les prémices de ta moisson, de ta vendange ; tu me donneras le premier-né de tes fils ; tu me donneras aussi le premier-né de ta vache et de ta brebis... le huitième jour (de sa naissance)[126]. » L'observance en est générale chez les Sémites occidentaux. S'agit-il de bâtir une maison, un palais, un temple ? Le rachat du sol au dieu se fait par le sacrifice de nouveau-nés, enterrés vivants dans les fondations[127]. Lors de calamités, désastres, défaites, l'immolation d'enfants reste l'offrande suprême qui brise la colère du dieu et rachète son pardon[128]. De tels sacrifices humains confirment la « fraternité par le sang » entre le dieu et ses adorateurs[129].

---

123. Ex. : l'alliance entre l'Éternel et Abraham *Genèse*, XVII, et Moïse, *Exode*, XXIII, 27-32.
124. *Exode*, XVII, 15 ; *Nombres*, XXI, 8-9.
125. Loisy, *l. c.*, p. 78.
126. *Exode*, XXII, 29-30. Le sacrifice du premier-né se fait souvent dans la première semaine de son existence.
127. Nombreux exemples en Canaan ; cf. Vincent, *l. c.*, p. 193-196. Cas généraux, ap. Lagrange, *l. c.*, p. 445. Les fouilles récentes attestent le même en usage en Mésopotamie sumérienne.
128. L'idée de rachat, par sacrifice du premier-né n'est peut-être pas inconnue des Égyptiens. Aux textes des Pyramides, il est question, sans autre explication, d'un jour de fête, « ce jour où l'on sacrifie l'aîné », *Pyr.*, § 399.
129. L'étranger est, par excellence, l'incirconcis : *Genèse*, XVII, 11-13 ; Ézéchiel, XXXII, 17-32.

CIRCONCISION

Une substitution de rites atténua la barbarie des sacrifices d'enfants : on remplaça, du moins dans les cas usuels, l'immolation totale par un morceau de chair, prélevé sur l'organe de la génération de tout enfant mâle. Ainsi s'explique la *circoncision*, « faite en signe d'alliance entre vous et moi », dit l'Éternel à Abraham[130]. La signification de rachat par le sang est bien marquée par le fait que l'expression « incirconcis » s'appliquait même aux fruits des arbres, quand ils n'avaient pas encore été rédimés par une offrande à l'Éternel[131]. Circoncire, c'est donc *racheter* par l'effusion de sang, par l'offrande d'un lambeau de chair.

La circoncision n'est peut-être pas une coutume sémitique à l'origine ; les Sémites mésopotamiens paraissent l'avoir complètement ignorée[132]. Comme les Égyptiens la pratiquaient dès l'Ancien Empire, — l'opération est figurée sur des bas-reliefs memphites de la VIe dynastie[133], — on admet l'opinion d'Hérodote[134], d'après qui Phéniciens et Syriens ont emprunté ce rite aux Égyptiens[135]. Il semble qu'à l'origine ce fût une vieille coutume de tribus africaines ; celles-ci consacrent l'initiation du jeune homme à la puberté, et à la vie sociale et religieuse de la tribu, par un pacte de sang[136]. C'est avec cette signification que la circoncision a été adoptée par les Arabes qui en font, de même que l'excision des filles, une cérémonie préliminaire au mariage[137]. Pour les Israélites la circoncision signifiait une initiation au culte national, en même temps que le rachat de la race vis-à-vis du dieu. Chez les Phéniciens le sens du rite semble oublié, car ils en négligent souvent l'application.

PROSTITUTION SACRÉE, HIÉRODULIE

A ce rachat par l'organe sexuel semblent être liées les coutumes, générales chez les Sémites, de la prostitution « sacrée ». Il existait des courtisanes « réservées » au dieu, c'est-à-dire *consacrées* (*qedesh*), et des prostitués mâles (dénommés de même *qedeshim*), dont les faveurs s'achetaient dans les temples, au bénéfice du dieu[138].

130. *Genèse*, XVII, 11-14. « Vous vous circoncirez, et ce sera un signe d'alliance entre moi et vous. A l'âge de huit jours, tout mâle parmi vous sera circoncis..., le mâle incirconcis sera exterminé, il aura violé mon alliance. » L'âge indiqué est le même que pour les sacrifices des premiers nés d'hommes et d'animaux.
131. *Lévitique*, XIX, 23-25.
132. Loisy, *l. c.*, p. 88.
133. Capart, *Une rue de tombeaux*, pl. LXVII ; cf. Chabas, *Œuvres diverses*, II, p. 115, ap. *B. Ég.*, t. X.
134. II, 36, 104.
135. L'usage de la circoncision en Égypte n'est ni général, ni obligatoire ; cf. Wiedeman, *Aegypten*, p. 140-143.
136. Frazer, *Totemism*, p. 47.
137. Lagrange, *l. c.*, p. 245.
138. Surtout en Phénicie; cf. Lucien, *De Syria dea*, 14 ; Eusèbe, *Vie de Constantin*, III, 55. A ce sujet, Lagrange, *l. c.*, p. 220.

En Mésopotamie, selon Hérodote, « toute femme est obligée, une fois en sa vie, de se rendre au temple d'Aphrodite-Mylitta (Ishtar), pour s'y livrer à un étranger[139] »; elle reçoit une somme d'argent « qui devient sacrée » parce qu'elle est remise à la divinité[140]. Cette pratique de l'hiérodulie existe, en effet, dès les origines, en Sumer et Akkad. Des textes très anciens, comme l'épopée de Gilgamesh, les tablettes d'Our, nomment, et le code d'Hammourabi réglemente, les « grandes prostituées » et les « femmes consacrées » des temples. En Syrie, il en était de même, aussi bien à Hiérapolis de Syrie[141] qu'à Hiérapolis du Liban (Baalbek)[142], à Sidon[143], à Byblos[144], et chez les Cananéens de Palestine que l'Éternel poursuit de sa haine, à cause de leurs hiérodules, mâles et femelles, qui se prostituaient dans les temples[145]. Les dieux égyptiens avaient aussi des harems de femmes « pures » (*ouâb-t*)[146], nom correspondant aux « consacrées » des Sémites. Toutefois, les témoignages sur cette prostitution sacrée sont de basse époque ; peut-être celle-ci a-t-elle été importée de Syrie en Égypte.

LES TEMPLES DANS LES HAUTS LIEUX

Le service des prémices et la commémoration de l'alliance avec l'être divin se font dans les territoires sacrés = « réservés » à la divinité. Que la tribu soit encore nomade ou sédentaire, elle croit trouver le dieu plus près dans la solitude, les gorges inaccessibles, le sommet des montagnes, ou, par contraste, dans les oasis fécondes. Là où la nature était sublime ou riante, le Sémite « jugeait convenable de faire au dieu sa part, pour l'honorer d'abord, peut-être aussi pour conserver librement la sienne[147] ».

Les « hauts lieux » chez les Arabes, les Cananéens, les Hébreux, les Mésopotamiens, sont par excellence les emplacements des sanctuaires[148]. Ceux-ci consistent essentiellement en un terrain réservé, consacré (*haram*), qui sert d'asile au dieu et aux hommes. Une *enceinte*,

139. I, 199.
140. Confirmé par Strabon, XVI, I, 20, trad. p. 316.
141. Ephrem, *Opera*, 459.
142. Eusèbe, *Vie de Constantin*, III, 55.
143. II, *Rois*, XXIII, 13.
144. *De syria dea*, 14.
145. I, *Rois*, XV, 12 ; II, *Rois*, XXIII, 7 ; cf. *C. M.*, I, p. 325.
146. Conte de Satni, ap. Maspero, *Contes*, p. 146, qui traduit *ouâb-t* par hiérodule : cf. *l. c.* p. 135. Ce que dit Strabon, XVII, I, 46, trad. p. 451, de la pallacide d'Amon « vierge très belle, de la plus haute naissance, qui est libre de se prostituer dans le temple jusqu'à sa première menstruation, puis se marie » — n'est confirmé par aucun témoignage égyptien et paraît inspiré des coutumes mésopotamiennes.
147. Lagrange, *l. c.*, p. 186.
148. *Canaan*, p. 147 ; cf. I, *Samuel*, IX, 13-14.

soit marquée par des pierres, soit bâtie, délimite le pourtour du territoire ; c'est, à l'origine, le temple même, « sanctuaire de campagne, à ciel ouvert[149] ». Quand, plus tardivement, le temple sera un édifice bâti, l'enceinte persistera tout autour, ou comme annexe.

LE BÉTHYLE : LIEU, AUTEL, DIVINITÉ

Dans l'enceinte sacrée est dressée une pierre monolithe, façonnée naturellement en cône, ou retaillée intentionnellement. Clément d'Alexandrie constate que les « Arabes adressent leur culte à une pierre ». L'usage en était général dans l'Orient méditerranéen. Au temple de Paphos, l'image sacrée était, non pas de forme humaine, mais une pierre large à la basse, amincie au sommet. A Émèse, une pierre noire, conique ; à Byblos, une pierre pointue, en forme de pyramidion, parfois taillée « avec une apparence de tête et de bras informes », type qui deviendra plus tard, à Carthage, l'emblème de la déesse Tanit. Chez les Araméens, la pierre taillée est parfois dénommée *nesib*, « statue ». Chez les Nabatéens de Pétra, une pierre noire cubique, haute de quatre pieds, large de deux, recevait le sang des victimes ; on l'appelait *chaabou*, la « vierge ». Aujourd'hui encore, la fameuse pierre cubique de la Mecque est dénommée *Caaba*[150]. Ces appellations montrent la transition de la pierre brute à la pierre taillée en forme d'idole.

Chez les Babyloniens, on retrouve des pierres levées dans les temples : celui d'Ouroukh en renfermait sept (personnifiant les sept planètes). Sur la stèle du roi sémite Naramsin (vers 2600), dans une scène de guerre en pays de montagne, le roi arrive au pied d'un pic aigu, en forme de cône, montant jusqu'au ciel où rayonnent trois grands astres ; la stèle elle-même (2 m. × 1 m. 05) est en forme de cône[151].

Rappelons que les Égyptiens, qui reçurent probablement des Sémites le culte du soleil Râ, sous la forme qu'il prend dès la Ve dynastie, vénéraient, à Héliopolis, une pierre conique, le *benben*, sur laquelle se pose le phénix, oiseau du soleil ; régularisée, cette pierre conique devient l'obélisque, pierre levée à pointe pyramidale, qui porte le même nom *benben*[152].

En somme, « la pierre sacrée sert à commémorer l'endroit qu'on regarde comme l'habitation d'un *numen* » (Robertson Smith). D'où le

149. Cf. ce qui a été dit des sanctuaires du soleil en Égypte, *supra*, p. 239.
150. Références dans Lagrange, *l. c.*, p. 187 sq.
151. *Ibid.*, p. 92, avec une grande photographie.
152. *Supra*, p. 238.

nom qui désigne la pierre levée « maison de dieu », *beth el*, *bait il*, dont les Grecs ont tiré βαιθύλ, notre « béthyle[153] ».

Le béthyle, brut ou taillé, représente aussi la divinité ; on l'identifiait au dieu : de là, les onctions d'huile[154], les onctions de sang[155] des victimes, les offrandes variées dont la gratifiait, en tout pays sémitique ; de même, l'obélisque, en Égypte, recevait des pains et des liquides[156].

Par suite de ces offrandes, et aussi de la forme cubique qu'offre parfois le béthyle, on le confond avec l'autel. L'un et l'autre s'appellent « maison de dieu », *béthel*. Ainsi Jacob, élevant soit une pierre, soit un autel, à Luz en Canaan, appelle ce lieu Béthel, « maison de dieu, car c'est là que Dieu s'était révélé à lui[157] ».

STÈLES COMMÉMORATIVES, TABLES ET COLONNES D'OFFRANDES

Dans les hauts lieux retrouvés en Canaan, à Tell-el-Safieh, Mageddo, et surtout Gézer[158], le béthyle est encadré d'autres pierres levées, non coniques, cippes ou stèles, en nombres variables (sept à Gézer). Ce sont des pierres commémoratives ; elles servent à marquer les bornes du territoire réservé (cf. les *koudourrou* babyloniens) ; elles peuvent porter des inscriptions, relatant les fondations consacrées au dieu, les circonstances de l'érection du temple. Plus rarement, elles sont gravées d'inscriptions funéraires, et, dans ce cas, semblent figurer un cortège d'assistants humains autour du béthyle divin : ces *masséboth* reçoivent aussi des onctions d'huile, des libations ; parfois, à leur pied, il y a des restes d'offrandes. Pour le service des offrandes, des pierres rectangulaires, avec parfois quatre évidements aux quatre angles et un évidement central, servaient de véritables tables d'offrandes, adaptées, comme celles des Égyptiens, à la présentation des aliments solides et liquides[159].

Là où le haut lieu primitif se transforme en temple bâti, de grandes

153. Le Père Lagrange démontre qu'à la basse époque pour les Grecs, le béthyle désigne plutôt des aérolithes de toutes formes qui étaient censés se mouvoir sous des influences magiques, et que Philon de Byblos appelait « pierres animées » (II, 20).
154. *Genèse*, XXVIII, 18.
155. *Genèse*.
156. Le P. Vincent et R. Dussaud contestent que le béthyle, ou le fétiche quelconque, soit le dieu : ils y voient uniquement sa manifestation ou son symbole (*Canaan*, p. 202, n. 1). Je partage l'opinion du P. Lagrange qui admet que le béthyle soit le dieu même. En Égypte, l'obélisque est certainement Râ pétrifié ; on lui sert des offrandes à manger ; dresser un obélisque, c'est « faire lever Râ ». Chez les Phéniciens et les Amorrhéens, on trouve Baal-Shamman » le (dieu) seigneur du cône de pierre » et la déesse-pieu Ashérat (Meyer, § 348).
157. *Genèse*, XXXI, 7, XXVIII, 19-22.
158. Fouilles de Macalister, en 1903 ; voir l'analyse détaillée, avec figures et plans dans Vincent, *Canaan*, p. 109 sq.
159. *Canaan*, p. 130, fig. 88.

colonnes, dont le sommet découpé semble encadré de deux cornes[160], se dressent parfois à l'entrée de l'édifice. Des pieux sacrés (*ashêrim*)[161] devenus plus tard divinités féminines (*ashéra*)[162], indiquaient l'autel du haut lieu[163]. Peut-être est-ce une image de l'« arbre vert » qui désignait tous les hauts lieux[164]. Nous retrouvons deux pieux à la porte des temples sumériens[165] ; l'entrée principale des temples égyptiens sera aussi précédée de deux, ou quatre obélisques. La Bible nomme ces colonnes *khammamim*, « colonnes du Soleil » ; en Égypte, une vieille tradition, affirme aussi que les obélisques sont des rayons de soleil pétrifiés (*supra*, p. 246, n. 109).

SIGNIFICATION PHALLIQUE

L'aspect phallique du béthyle a frappé les anciens comme les modernes. Il est difficile de n'y pas voir la continuation des menhirs néolithiques qui présentent déjà, le plus souvent, la même apparence. A Gézer, le béthyle n° VIII se distingue nettement des masséboth par ses lignes caractéristiques[166]. Ailleurs, on a retrouvé des séries de pierres phalliques dans les hauts lieux. En Abyssinie, pays colonisé par les Sémites, le Père Azaïs a signalé des régions entières plantées de gigantesques symboles phalliques, en « alignements », comme les menhirs[167]. Rappelons qu'en Égypte l'obélisque a, dans certains cas, une signification phallique, et que Lucien, décrivant les deux *khammamim* du temple de Hiérapolis, les appelle φαλλοί[168].

Nous retrouvons ici une conception de la divinité en tant que principe de vie ; à ce titre, on révère et provoque (magie sympathique) par le culte phallique, la fécondité universelle et de la nature, et des individus auxquels le dieu est lié par l'alliance du sang[169].

LES STATUES DIVINES

A son premier stade, la religion sémitique ne connaît pas de représentations figurées de la divinité. Chez les Cananéens, le béthyle et l'ashéra fournissent un support à l'esprit, mâle ou femelle, en qui s'incarne le sacré. Chez les

160. *Canaan*, p. 124-5 et fig. 83-85.
161. *Canaan*, p. 97.
162. Lagrange, *l. c.*, p. 120 sq. et p. 175 sq., sur les rapports du pieu avec la déesse, en parallélisme avec le béthyle figurant le dieu.
163. I, *Samuel*, II, 9.
164. II, *Rois*, 10.
165. *C. M. I*, p. 453 et fig. 321 ; p. 486 et fig. 356.
166. Vincent, *Canaan*, p. 113, fig. 79 ; la pierre phallique a un socle excavé comme les *hermès*, grecs et les *lingas* de l'Inde, p. 113, n. 2.
167. Cf. G. Bénédite, *Monuments préhistoriques de l'Abyssinie méridionale*, ap. *Revue de l'Égypte ancienne*, t. I, p. 291.
168. *De syria dea*, § 28.
169. P. Vincent, *Canaan*, p. 127 et 203 ; P. Lagrange, *l. c.*, p. 215.

Arabes, la stèle *neseb* a tardivement évolué en statue[170]. En Canaan, c'est l'iconographie égyptienne et sumérienne qui a donné les premiers modèles aux statues divines des Baals et des Astartés, et cela dès la fin du III[e] millénaire, après les contacts entre la Syrie-Palestine et les empires de Mésopotamie et du Nil. Le costume et les attributs des statues montrent des emprunts directs aux divinités d'Égypte et de Babylonie.

Auparavant, l'art cananéen et syrien avait produit, cependant, de grossières idoles, taillées dans de petits morceaux de calcaire blanc. Les plus anciennes et les plus gauches ont un aspect phallique[171] et dériveraient du béthyle; d'autres présentent, à la partie supérieure, quelques traits indiquant les yeux, le nez, la bouche de faces informes[172]. A la fin du néolithique, et — jusqu'au II[e] millénaire, on trouve des fragments découpés dans le schiste, où quelques traits, et des cupules évidées, semblent avoir des intentions iconographiques. A la même époque, apparaissent de très rudes figurines de terre cuite, et des tablettes d'argile découpées de façon à ébaucher une femme nue, dont les bras soutiennent les fortes mamelles, ou s'allongent vers le sexe: figurines au ventre proéminent, aux hanches larges, au pubis sexué[173]. L'exagération naïve des attributs féminins et des caractères de la maternité, font reconnaître la « bonne déesse », forme archaïque d'Astardé nue, déjà signalée à Suse, à Négadah et au Fayoum (p. 60 et 67). Ces pièces archaïques conduisent jusqu'à l'époque où des tablettes d'argile et des statuettes figurent, en creux ou en relief, des Astartés qui ont les attributs et les gestes de l'Hathor égyptienne, ou de l'Ishtar babylonienne[174].

A ces exceptions près, les Sémites n'aiment pas plus figurer leurs dieux qu'ils n'aiment leur donner des noms personnels. Le dieu d'Israël fulmine contre ces figurines barbares, les *théraphim*[175], dérivés du décor des stèles et des masséboth[176], et contre les statues « de fonte », c'est-à-dire de métal[177].

LE CULTE PRIMITIF ET LES SACRIFICES

Des sanctuaires de campagne à ciel ouvert, et sans autre décor que béthyle, stèles, autel, entraînent un culte d'une

170. Lagrange, *l. c.*, p. 209.
171. *Canaan*, p. 153, fig. 95 et 155, fig. 98, pl. III, 7.
172. *Ibid.*, p. 155, fig. 98, et pl. III, 8.
173. *Canaan*, p. 158 et pl. III, 1 à 4.
174. *Ibid.*, p. 159 sq., pl. III.
175. *Genèse*, XXXI, 19, 34 ; *Exode*, XX, 4 ; I, *Samuel*, XIX, 13.
176. *Michée*, V, 12.
177. *Exode*, XX, 13.

grande simplicité. Les rites comprennent essentiellement : 1° des libations d'eau, de lait ; 2° des onctions d'huile, de graisse, versées ou appliquées sur le béthyle, les stèles, l'autel ; 3° des offrandes et des sacrifices sanglants de victimes — qui ont lieu[178] :

a) Lors de la présentation des prémices, aux diverses époques : prémices de la végétation, des troupeaux, des premiers-nés humains, à titre de rachat, par l'homme, des fruits divins de la terre que lui a concédés le dieu, propriétaire éminent du sol ;

b) Lors des cérémonies d'expiation pour des fautes collectives ou individuelles ; à l'occasion de victoires, d'actions de grâce ; et, enfin, pour solliciter l'appui du dieu.

Le sacrifice sanglant semble avoir été la plus ancienne manière de donner au dieu son dû. Le sang, fluide vital, est « l'aliment réservé au dieu-esprit, même quand il habitait dans une pierre, un arbre, ou un autre objet[179] ». On le répandait sur le béthyle, la stèle, l'autel. D'autres parties de la victime, réputées spécialement saintes, furent brûlées ; elles arrivaient au dieu sous la forme plus subtile de la fumée ; le dieu, même localisé au ciel, se délectait à respirer l'odeur des graisses et des chairs rôties[180].

L'immolation, avec sang versé, soit dans le sacrifice normal, soit dans l'offrande des prémices, renouvelle l'alliance du sang[181] entre le dieu et son peuple, confirme ou rétablit l'accord, enfin *engage* le dieu qui l'accepte, vis-à-vis de son peuple. Elle est suivie d'un repas où les prêtres reçoivent une part[182] des victimes animales et des offrandes. Cette manducation en commun établit une « communion » sacrée entre le dieu et les officiants.

LES OFFICIANTS

Ils sont peu nombreux et n'ont point encore le caractère d'un clergé organisé, ou d'une caste cléricale. Le père de famille, le chef du clan, chez tous les Sémites, est apte à faire le sacrifice ; mais, pour les rites qui intéressent la tribu

178. Les rites relatifs aux divers sacrifices : holocaustes, offrandes, actions de grâce, expiation, culpabilité, sont codifiés au *Lévitique*, I à VII.
179. Loisy, *l. c.*, p. 96-7.
180. D'où l'expression rituelle : « C'est un holocauste, un sacrifice consumé par le feu, d'une agréable odeur à l'Éternel » (*Lévitique*, I, 9 ; III, 16, etc.). « C'est après avoir flairé l'odeur du sacrifice présenté par Noé que Iahvé prend la résolution de ne plus faire de déluge. » (Loisy, *l. c.*, p. 97.)
181. Moïse sacrifiant dit : « Voici le sang de l'alliance que l'Éternel a faite avec nous. » *Exode*, XXIV, 8.
182. *Lévitique*, II, 8 : « Tu apporteras l'offrande à l'Éternel... Le prêtre en prélèvera ce qui doit être offert et le brûlera sur l'autel... Ce qui restera de l'offrande sera pour Aaron et ses fils.... » Les victimes animales ne sont mangées que dans certains cas de sacrifices d'expiation (VII, 6-8) et d'actions de grâce (VII, 15 sq., 36). Ici, les prêtres seuls ont part au repas ; ailleurs, la communion s'étend à tous les membres du clan.

entière, on distingue des professionnels. Avant tout, ils sont des « purs », c'est-à-dire purifiés de corps et d'esprit ; ils sont préposés aux sacrifices ; et enfin ils communiquent avec les dieux ; ce sont des devins (ar. *kâhin*, hébreu *kôhen*) qui interrogent le dieu et interprètent ses oracles. Ils sont aussi des aruspices qui consultent les sorts et les entrailles des victimes ; des exorcistes, qui combattent les esprits malfaisants, par la magie. Auprès d'eux sont des chantres et musiciens, parmi lesquels on admet des musiciennes ; les unes et les autres constituent probablement les prostitués sacrés des deux sexes (*qedéshim*) dont nous avons défini le caractère.

JOURS DU CULTE

En dehors des événements fortuits qui motivaient un sacrifice d'imploration ou de reconnaissance, les occasions du culte étaient réglées par le calendrier[183]. Il fallait choisir un jour « faste » (akkad, *noubattou*). Un certain nombre de fêtes sont mensuelles : les néoménies et phases de la lune[184] ; elles relèvent des habitudes nomadiques, car, chez les peuples du désert, la lune guide les caravanes de nuit, et divise le temps par ses phases. En outre, le septième jour, le peuple s'abstenait de travail et consacrait, chez les Cananéens et les Babyloniens, le sabbat au dieu : Ainsi l'homme « rachetait l'activité de tous les jours en faisant la part du dieu », son maître[185].

Un certain nombre de « fêtes de la nature » étaient en rapport avec le cours des saisons, de la végétation et de la croissance des troupeaux. Elles varient selon les pays et revêtent un coloris local. A Babylone, c'est la fête du Nouvel An. En Phénicie, les Adonies de Byblos, au début de l'été, répondent aux rites sumériens en l'honneur de Tammouz-Doummouzi : c'est la passion et la résurrection d'un dieu agraire, réplique asiatique des rites osiriens. Nous les définirons en traitant de chaque civilisation. Enfin, chez les sédentaires, comme chez les nomades, à l'équinoxe du printemps, on célébrait la fête la plus solennelle de l'année (qui deviendra la Pâque des Hébreux) : c'était « le sacrifice des prémices du printemps, moment où les animaux mettent bas, très régulièrement, aujourd'hui encore en Palestine... A cette époque, chacun devait sacrifier au moins une brebis. Les nomades, qui ne récoltent pas de céréales, ne peuvent avoir qu'une fête des prémices, celles des nouveau-nés des troupeaux[186] ». Plus tard, les

183. Loisy, *l. c.*, p. 103 sq.
184. A Babylone, les 7, 14, 21, 28 du mois. Ces fêtes existent aussi chez les Égyptiens.
185. Lagrange, *l. c.*, p. 294.
186. Lagrange, *l. c.*, p. 256, 298-9.

fêtes des Israélites ont reçu une interprétation spirituelle ; mais, à l'origine, la Pâque est la fête du printemps et du renouveau ; la Pentecôte, la fête de la moisson ; la fête des Tabernacles est celle de la récolte des fruits et des vendanges[187].

PÈLERINAGES ET PROCESSIONS

D'autre part, les nomades fréquentent les fêtes urbaines des sédentaires ; d'où le caractère de pèlerinages que prennent ces déplacements. « Les tribus allaient de place en place, tandis que les dieux restaient dans les sanctuaires. Il fallait s'y rendre, s'exposer à y rencontrer des ennemis, sans parler des périls de la route ; d'où la nécessité de proclamer, dans ces temps sacrés, une sorte de trêve de Dieu ». C'était aussi une occasion d'échanges et de commerce : les fêtes deviennent des foires. Comme on ne pouvait se déranger souvent, ces foires étaient fort longues. Aujourd'hui encore, la grande solennité du monde musulman est toujours un pèlerinage, celui de la Mecque.

Dans les rites qui se célèbrent à cette occasion, on distingue surtout : 1° une procession, à marche cadencée, *qui fait le tour d'un objet avec solennité* (ar. *hadji*, d'où *hadj*, « l'homme qui a fait le tour rituel »). L'objet peut être la victime, l'autel, ou même l'enceinte sacrée[189] ; 2° une procession plus lointaine vers un autre sanctuaire, à quelque distance[190]. « C'est par là que les différentes fêtes des Sémites ont vraiment un trait commun[191] ». Les processions les plus solennelles des Arabes se font encore à l'équinoxe du printemps et au solstice d'été[192], comme au temps des Cananéens et des Hébreux.

LES MORTS ET LA VIE D'OUTRE-TOMBE

Le réalisme particulier aux races sémitiques les empêche de s'attacher aux idées de mort et survie des esprits : la résurrection des corps, la vie d'outre-tombe, l'équipement du tombeau pour une seconde existence éternelle, sont des problèmes qui ne les ont jamais obsédés. Une telle indifférence est à opposer à cette attention exorbitante qui, au contraire, caractérisa les Égyptiens et exerça tant d'influence sur les conditions de leur existence terrestre et sur leur civilisation.

---

187. Loisy, *l. c.*, p. 106 ; cf. *Exode*, XXIII, 14-16.
188. *Ibid.*, p. 295.
189. A la Mecque, on fait 7 fois le tour de la Caaba.
190 A la Mecque, c'est la course vers Arafa et Mouzdalifa, à 2 heures de marche.
191. Lagrange, p. 297-8. Nous avons vu que les « processions et le tour du mur sacré » sont également caractéritiques des fêtes les plus anciennement attestées chez les Égyptiens : celles du couronnement, du *Sed* et d'Osiris ; ces traits passeront dans les panégyries liturgiques de l'époque thébaine.
192. Lagrange, *l. c.*, p. 299-300.



Le principe de la vie, pour les Sémite, c'est le souffle (*ruah*, *nefesh*). « Pour lui, ce qui ne respire pas, ne vit pas. La vie, c'est le souffle de Dieu répandu partout. Tandis qu'il est dans les narines de l'homme, celui-ci vit. Quand le souffle remonte vers Dieu, il ne reste plus qu'un peu de terre[193]. »

A part certains morts illustres, ou des rois dont on a fait des dieux, pour raisons politiques, les Sémites ne traitaient pas leurs défunts en êtres sacrés, ou divinisés ; au contraire, les Hébreux, les Phéniciens les appelaient *Rephaïm*, « les faibles, les impuissants », terme dont l'usage correspond le plus souvent à celui de « Mânes ». Parfois on distingue du cadavre un principe, qui ne peut être que l'âme *nefesh* (A. Test.), *ekimmou* (bab.), mais rien n'indique qu'elle soit immortelle par définition[194]. Son existence par delà la mort de l'individu dépend seulement des rites exécutés.

RITES FUNÉRAIRES

Ils lient les survivants, qui célèbrent les funérailles, aux morts déposés dans les sépultures. Chez tous les Sémites, les manifestations de deuil sont excessives : ils déchirent leurs vêtements, se ceignent les reins d'un sac, coupent leur chevelure (pour la déposer parfois sur la tombe), se font des incisions sanglantes, se mortifient par le jeûne, répandent sur leurs têtes cendre ou poussière[195]. Il y a moins d'ostentation chez les Égyptiens dont le chagrin, plus grave, se témoigne par des lamentations, des pleurs, et, pour les femmes, par la chevelure dénouée.

Par contre, nulle préoccupation d'arracher le cadavre à la putréfaction (souci constant des Égyptiens). Le corps était simplement déposé en terre, ou sous un tas de pierre, ou enfermé dans quelque jarre, cercueil, ou sarcophage. Parfois, en Babylonie et en Canaan, les cadavres étaient cousus dans une natte enduite de bitume, incinérés sur un bûcher, les cendres mises dans des urnes[196]. Dans le premier cas, un mobilier funéraire succinct, écuelles, vases, armes, pots de parfum, se trouve, avec quelques provisions alimentaires, dans le tombeau[197] ; dans le second cas, tout est brûlé avec le défunt.

Le grand souci des Sémites, c'est que le repos du cadavre ne soit pas troublé par effraction criminelle, ou introduction de la lumière du soleil dans le tombeau. En Phénicie, une inscription dit : « Ne me

---

193. Renan, *Histoire*, I, p. 42.
194. Lagrange, *l. c.*, p. 315-320.
195. Références empruntées aux Hébreux, Babyloniens, Arabes, ap. Lagrange, *l. c.*, p. 320-326.
196. *Canaan*, p. 267.
197. *Ibid.*, p. 284 sq.

découvre pas et ne me remue pas, car c'est une chose qu'Astarté a en abomination[198]. » En cas de mort violente, il faut que le sang de la victime reste couvert de terre, pour empêcher qu'il ne crie vers le ciel[199]. Violer la sépulture, ou déplacer le cadavre, c'est déranger à jamais le dernier repos : « J'ai emporté les ossements (des rois d'Élam) en Assyrie, j'ai privé leurs esprits de repos, je les ai privés d'aliments et de libations[200] », dit Assourbanipal de ses ennemis.

Par ces textes, nous voyons en quoi consistait le culte des morts chez les Sémites : il reste toujours élémentaire, réduit à quelques provisions d'aliments qui n'impliquent pas l'idée d'un sacrifice à des morts divinisés. Encore les textes ne mentionnent-ils ces offrandes que de la façon la moins précise[201] ; c'est par les trouvailles archéologiques qu'on peut établir leur existence : des libations d'eau et des fumigations de parfums pour les rois ou les gens de haute condition[202]. C'était assez pour que les vivants n'eussent rien à redouter de ces *rephaïm*, aussi peu exigeants que peu considérés.

LA VIE D'OUTRE-TOMBE

Les textes sémitiques ne la définissent que dans des termes très obscurs ; la croyance à la survie du cadavre se déduit de la présence des offrandes alimentaires, de mobilier, d'armes. L'existence d'outre-tombe se passe sous terre ; pour les Hébreux, dans le *Chéol*, « séjour des morts où ceux-ci reposent dans la poussière[203] »; pour les Babyloniens, dans l'*Arallou*. Le nom du défunt persistait à condition d'être écrit sur la pierre tombale (*neseb*), et son âme (*nefesh*) pouvait habiter la stèle. Que ces soins matériels et spirituels viennent à manquer : alors « Ceux qui sont morts ne revivront pas ; les ombres ne se relèveront pas[204]... »

De même, aucun texte proprement sémitique ne définit la vie qu'on imaginait pour les morts, en dehors des textes babyloniens dont les découvertes récentes ont montré qu'ils étaient d'origine sumérienne. Ainsi s'explique le silence de la Bible sur la vie d'outre-tombe.

LES SÉMITES ONT-ILS CONNU LE TOTÉMISME ?

On s'est demandé si le totémisme ne serait pas à la base des conceptions animistes des Sémites, et de leur organisation par clans ou petits états. Des faits ont

198. Textes dans Lagrange, *l. c.*, p. 330.
199. *Genèse*, IV, 10 (Abel) ; *Lévitique*, XVII, 15.
200. Schrader, *K. B.*, II, p. 206.
201. Lagrange, *l. c.*, p. 333-6.
202. *II Chroniques*, XVI, 14 ; XXI, 19 ; cf. Assourbanipal, ap. Schrader, *K. B.*, II, 262, 192.
203. *Job*, XVII, 15.
204. *Isaïe*, XXVI, 14.

été allégués[205] : 1° les clans portant des noms des ancêtres, à la fois pères, patrons éponymes, dieux ; 2° l'importance du lien par le sang, dont ne sont exclus ni les végétaux[206], ni les animaux ; 3° le culte de quelques simulacres animaux : veau d'or[207], serpent d'airain[208], idoles cornues[209], qui fournissent, parfois, des enseignes aux clans[210] ; 4° la filiation par les femmes et certaines survivances du matriarcat. Ces traits seraient-ils explicables par le totémisme, comme ils semblent pouvoir l'être en Égypte ? La question ne peut être tranchée, dans l'état actuel de nos connaissances. D'une part la documentation, par textes et figures, sur l'état social en Mésopotamie et surtout en Syrie-Canaan, ne remonte pas aussi haut qu'en Égypte ; d'autre part, on n'a pu relever chez les Sémites sédentaires ni des survivances totémiques dans les noms et titres des chefs ou des rois, ni un rôle social d'emblèmes à forme animale ou végétale, dans les provinces ou les cités ; ni l'évolution du clan totémique à la royauté de droit divin ; ni des concepts tels que celui du *Ka* — faits qui étayent, en Égypte, l'hypothèse d'un totémisme antérieur.

Jusqu'ici, les Sémites sédentaires nous apparaissent comme ayant dépassé le stade totémique, si, toutefois, ils ont jamais connu un tel état social.

CONCLUSION

ANTAGONISME ENTRE NOMADES ET SÉDENTAIRES

Tels sont les traits essentiels de l'organisation sociale et religieuse des Sémites nomades. La plupart ont persisté à travers les millénaires, et après leur établissement comme sédentaires ; on les retrouve à la base des institutions des Sémites évolués, devenus Babyloniens, Assyriens, Cananéens, Phéniciens et Hébreux.

Pour passer de l'état nomadique à l'état sédentaire, il faut, d'or-

205. Thèse soutenue par Robertson Smith, *The Religion of the Semites*. Cf. J. G. Frazer, *Le Folklore dans l'Ancien Testament*; Lagrange, *l. c.*, p. 112, 252; Loisy, *l. c*, p. 81.
206. *Supra*, p. 290 à propos des fruits « incirconcis ».
207. *Exode*, XXXII.
208. Adoré dans le temple de Jérusalem, jusqu'au temps d'Ezéchias. Cf. *Nombres*, XXI, 8-9 : « L'Éternel dit à Moïse : Fais-toi un serpent brûlant et place-le sur une perche : quiconque aura été mordu (par les serpents vivants) et le regardera, conservera la vie. Moïse fit un serpent d'airain et le plaça sur une perche..., etc. »
209. *Lévitique*, XVII, 7.
210. *Exode*, XVII, 15 : « L'Éternel est ma bannière » (si ces mots ne sont pas pris au sens figuré).

dinaire, une conquête, à main armée, de pays cultivés; aussi les tribus nomades vivent de la guerre et possèdent une organisation militaire. Le schéma est indiqué par l'Ancien Testament, lorsque Moïse rappelle qu'il a mis à la tête des tribus d'Israël des hommes intègres comme chefs de 1.000, de 100, de 50, de 10 hommes[211], pour l'invasion de la Terre promise. Cette organisation militaire des nomades cananéens pour la conquête se retrouve aussi chez les Arabes. La guerre est conduite par un chef suprême, l'*émir* qui, après l'établissement sédentaire, devient souvent roi (*malik*, *meleq*); cf. les *phylarques* de Strabon[212].

PRESTIGE DES NOMADES

Malgré les avantages économiques de l'état sédentaire, les Nomades sémites imposent leur prestige d'hommes libres et forts, qui méprisent la condition du paysan lié à la glèbe, ou du commerçant assis derrière son comptoir[213]. Au temps de Josias, les Nomades récabites se vantent de suivre la vraie tradition de la race, en refusant : de boire du vin, de bâtir des maisons, de semer les champs, de planter des vignes, de posséder des terres ; ils habitent des tentes, et l'Éternel les cite en modèles[214].

Toutes les vagues successives d'envahisseurs, en quête d'établissement sédentaire, Akkadiens, Amorrhéens, Cananéens, Hébreux ont laissé, — en bordure des « terres promises » à leur avidité : Mésopotamie, Syrie-Creuse, Galilée, — d'autres tribus de nomades, qui vivront normalement en hostilité avec les tribus stabilisées. Les textes historiques relatent perpétuellement les incursions de ces nomades libres en pays cultivé, ainsi que les expéditions répressives des sédentaires. Strabon insistera plus tard sur le brigandage endémique en Asie Mineure : il nous décrit les montagnards Cosséens vivant de pillage aux dépens des Babyloniens[215]; les Nomades scénites du désert de Syrie et de la Haute-Mésopotamie », population de pâtres et de brigands, toujours prêts à se déplacer quand les pâturages sont épuisés et que le butin manque[216] »; les montagnards du Liban septentrional « vivant de crimes et de brigandage sur la population paysanne de la plaine, qui a grand

211. *Exode*, XVIII, 21 ; *Deutér.*, I, 15; à comparer avec l'organisation égyptienne analogue, *supra*, p. 220.
212. XVI, I, 27.
213. Meyer, II, § 340.
214. *Jérémie*, XXXV. — Diodore, XIX, 94, cite les mêmes traits chez les Nabatéens, à l'époque des Diadoques.
215. XVI, I, 17 ; trad. p. 313.
216. *Ibid.*, 25, p. 319.

besoin de protection contre les violences des montagnards[217] »; les montagnards de la Damascène qui se cachent « dans un pêle-mêle de montagnes inaccessibles, remplies d'immenses cavernes qui servent de places d'armes et de refuge aux brigands, après leurs incursions contre les greniers de Damas, et surtout contre les caravanes venant de l'Arabie Heureuse[218] ».

LA POLICE DES CARAVANIERS

Ces attaques des Nomades pillards ont existé sous tous les régimes et jusqu'à nos jours. Les gouvernements des Sédentaires sont réduits à acheter leur tranquillité par plusieurs moyens : en payant un tribut occulte, régulier sinon officiel; en tolérant les troupeaux des nomades sur les pâturages, après la moisson ; surtout, en transformant les nomades en gendarmes vis-à-vis d'autres pillards, et en leur confiant l'organisation de caravanes à travers le désert. Paysans, marchands et nomades trouvent profit à ce compromis : « Dans la Mésopotamie désertique — dit Strabon — les Scénites n'inquiètent plus les marchands ; ils modèrent même en leur faveur les droits qu'ils exigent d'ordinaire. Les marchands le savent et s'engagent hardiment dans le désert... pour ne pas avoir affaire aux chefs des tribus sédentaires, riveraines du fleuve : comme ces *phylarques* sont tous indépendants les uns des autres, il leur faudrait payer à chacun un droit particulier et toujours fort élevé, vu qu'il serait bien difficile d'amener un si grand nombre d'intéressés, d'humeur généralement peu traitable, à fixer un tarif commun qui fût avantageux aux marchands[219]. »

LE CHAMEAU ET LES ROUTES DU DÉSERT

Si les sédentaires n'utilisaient que l'âne comme « sommier », les nomades d'Arabie et de Syrie possédaient « l'âne du désert », le chameau, qui permet de convoyer, à travers les sables, les caravanes et les armées. Le chameau est figuré sur des graffiti, par un vase de pierre et une statuette aux temps préhistoriques, en Égypte[220]. Pourtant, les Nilotiques ne l'utilisaient point; c'étaient donc par les nomades que l'animal était connu[221]. Dès que les textes et reliefs assyriens citent les Arabes, la figure du chameau est associée aux nomades. Or, les annales assyriennes et les géographes grecs

217. *Ibid.*, 18, p. 334.
218. *Ibid.*, 30, p. 335.
219. *Ibid.*, XVI, I, 27 et p. 320.
220. A. Wiedemann, *Das alte Aegypten*, p. 198 ; H. Ranke, *Altaegyptisch. Tierbilder*, pl. 2, d'après un vase du Musée de Berlin, n° 18593.
221. *Genèse*, XXXVII, 25, description d'une caravane d'Ismaélites venant de Galaad : leurs chameaux étaient chargés d'aromates, de baume et de myrrhe pour le pays d'Égypte.

nous indiquent les principales routes des caravanes. Au IIe millénaire, le roi kassite Kadashman faisait tracer une piste qui conduisait en quatorze jours de Babylone à Jérusalem, par le désert central, avec postes de garde, puits, caravansérails[222]. La Haute-Mésopotamie communiquait, de même façon, avec Palmyre (Tadmor) et Damas. Strabon décrit l'itinéraire des marchands qui vont de Syrie vers Scenae et Babylone, en vingt-cinq jours, par les régions désertiques de Haute-Mésopotamie : « ils rencontrent, dans le trajet, des hôtelleries tenues par des chameliers, et toujours bien pourvues d'eau de citerne et d'eau apportée[223] ». Avec la base arabique, les communications restaient constantes. Par le golfe d'Aelana (Akaba), les caravaniers arabes apportaient, en soixante-dix jours, les épices, les aromates, les métaux précieux des Minéens jusqu'à Pétra, Gaza, ou l'Égypte[224]. Du côté du golfe Persique, ces chargements gagnaient, en quarante jours, les entrepôts de Gerrhéa[225], d'où ils passaient — dit Strabon — « de main en main » vers Sumer ou Akkad, et jusqu'à Thapsaque, et, de là, dans le monde méditerranéen[226].

INFLUENCE DES NOMADES SUR L'HISTOIRE DE L'ASIE ORIENTALE

Telles sont les conditions sociales imposées par l'antagonisme naturel du désert et des régions cultivées. Il en résultera que la Mésopotamie et la Syrie, bien plus que l'Égypte seront toujours, sur le qui-vive pour défendre leurs frontières ouvertes. Sumériens, Akkadiens, Babyloniens, Assyriens devront s'armer avec méthode et discipline pour repousser ces nomades insaisissables et impénitents, qui renouvellent sans cesse leurs agressions. De même, ils auront à se défendre contre les migrations massives qui, à intervalles, font descendre dans la plaine les Montagnards asianiques. D'autre part, la Babylonie et la Syrie, constamment ravitaillées de sang frais par les nomades devenant sédentaires, auront des populations hétérogènes, d'un tempérament remuant et belliqueux. Tandis que le Pharaon est un empereur de sédentaires pacifiques, les rois de Babylone et d'Assour, parfois issus des nomades, auront une grande histoire militaire[227].

---

222. Meissner, *Bab.*, I, 341 et 344.
223. Strabon., XVI, I, 27 ; trad. p. 320.
224. *Ibid.*, XVI, IV, 4, 19, 23 ; trad. p. 369, 381, 387.
225. *Ibid.*, XVI, III, 3, trad. p. 355.
226. *Ibid.*, XVI, III, 3, et du côté de Pétra, XVI, IV, 23 ; trad. p. 386-7.
227. Cf. E. Gautier, *Le Sahara*, p. 156.

CHAPITRE VII

*La Mésopotamie au début du IIIe millénaire**

I. — Le pays, ses ressources, ses habitants.

Les Sémites migrateurs, dès le IVe millénaire, arrivent au contact des Sumériens sédentaires, établis dans la branche occidentale du croissant fertile.

Le haut désert de Syrie (*supra*, p. 268) incline sa plate-forme vers l'Orient, jusqu'à la rencontre des premiers plissements de l'Iran. Entre la table désertique et les montagnes arrosées et fertiles, s'allonge, du Nord-Ouest au Sud-Est, une basse vallée d'effondrement (*supra*, p. 5-6), par où les eaux issues d'Arménie et de l'Iran coulent vers le golfe Persique. L'Euphrate remplit ce fossé; il est doublé, plus près de l'Iran, par le Tigre. Entre eux, le « Pays au milieu des fleuves », la Mésopotamie, basse et haute, a servi de cadre aux civilisations de Sumer, d'Akkad et de l'Assyrie; le rebord du plateau de l'Iran, qui

---

*Bibliographie

I. — Géographie. Aux ouvrages cités p. 260, ajouter : *Syrie et Irak* (Guide bleu, Con Monmarché, Hachette, 1932); notices sur les dernières fouilles par Maurice Dunand, Pillet, Abel, etc.; au courant jusqu'en 1932; cartes, plans; Blanchard, *Géographie universelle* (Colin), t. VIII (1929), p. 215 : excellente description de l'Irak.

II. — Fouilles. Monuments sumériens retrouvés à Suse : *Mémoires de la délégation française en Perse*, 17 vol. (dep. 1900).

Our : L. Woolley, *The excavations at Ur*, 10 vol. (dep. 1923); *The excavation at El-Obeid* (1924). Ourouk : Jordan und Schott, *Bericht über in Uruk-Warka Ausgrabungen* (1930). Kish : H. de Genouillac, *Premières recherches archéologiques* à Kich (1924); L. Watelin and S. Langdon, *Excavations at Kish*, 4 vol. (dep. 1924). Sippar : V. Scheil, *Une saison de fouilles à Sippar*; ap. *Mémoires IFAO*, 1902. Adab : Banks, *Bismya* (1912). Exposés généraux : avant 1904 : Ch. Fossey, *Manuel d'assyriologie*, t. I (1904). Période actuelle : L. Speleers *Les fouilles en Asie antérieure* (1928); surtout : S. Langdon, *Ausgrabungen in Babylonien* (1918-1928), cartes, plans, figures, ap. *Alte Orient*, t. XXVI. Dans l'excellent *Manuel d'archéologie de* G. Contenau (C.M.), t. I à III (1927-31), les monuments essentiels sont reproduits et commentés.

III. — Histoire. Généralités : G. Maspero, *H.*, t. I; bonne bibliographie et illustration pour la période antérieure à 1893. Ed. Meyer, *Histoire*, trad. fr., t. III (avant 1910). *Cambridge Ancient history*, t. I (1923); surtout : King, *A history of Summer and Akkad* (1920). Plus abrégés : L. Delaporte, *La Mésopotamie*; A. Moret et G. Davy, *Des clans aux empires* (1923). Bonne remise au point d'après les dernières fouilles : Dhorme, *L'aurore de l'histoire babylonienne* (jusqu'à Sargon inclus), ap. *R. B.*, 1924-1926. Religion : Rapports avec les institutions : Dhorme *La religion assyro-babylonienne* (1910). Sources religieuses et mythiques : Dhorme, *Choix de textes religieux assyro-babyloniens* (1907; cité : D. *Textes religieux*).

domine la haute plaine et qui est le domaine de l'Assyrie et de l'Élam, appartient aussi, par son histoire, à la Mésopotamie. Cette branche orientale du Croissant fertile s'agrafe à la branche occidentale (Syrie-Canaan) par le seuil d'Alep, région du *Naharina*, ou *Parapotamie* (cf. p. 263), entre Euphrate et Oronte.

L'EUPHRATE ET LE TIGRE

Ces fleuves descendent, l'un et l'autre, des montagnes d'Arménie (*Ourartou*), château d'eau dont le rôle équivaut à celui que joue l'Abyssinie pour le Nil. L'Euphrate (akk. *Pourattou*) surgit du même plateau, d'où partent aussi l'Halys vers la mer Noire, et l'Araxe vers la Caspienne (carte I, p. 8). Erzeroum (alt. 2.000 m.), près de la source septentrionale, commande une étoile de vallées et de routes, d'où l'importance de l'Euphrate comme voie de pénétration commerciale et stratégique. Déporté vers le Sud-Ouest, le fleuve dévale en torrent, à travers le Taurus, jusqu'à Samosate, où il entre en plaine (465 mètres). Longeant la faille syro-érythréenne (cf. p. 5), à Carchémish (390 mètres), il n'est qu'à 200 kilomètres de la Méditerranée (golfe d'Issos). Un pli de terrain le rejette au Sud-Est; il fait « un grand circuit » (expression des Égyptiens, au temps des Thoutmès), s'engage dans la vallée d'effondrement qui borde le désert de Syrie, et roule ses eaux ralenties vers le golfe Persique, durant 1.000 kilomètres. Pendant ce parcours, il sape, sur la rive occidentale, les falaises rocheuses du désert qu'il ne peut féconder au delà d'une étroite lisière de palmeraies; les infiltrations lui font perdre une notable partie de ses eaux. Peut-être serait-il bu par le désert, comme les fleuves du Turkestan, sans l'apport, sur sa rive orientale, du Balikh et du Khabour, rivières drainant des eaux abondantes, issues des prairies du Naharina oriental[1] qui sera l'habitat des Khourrites et des Mitanniens. Dans ces steppes immenses, l'Euphrate décrit des boucles serrées, jusqu'aux abords de Bagdad (alt. 40 mètres, qui est sur le Tigre, à 30 kil. de l'Euphrate). Les eaux chargées de limon déposent leurs alluvions par couches profondes, accrues chaque année, et grâce auxquelles la plaine de Basse Mésopotamie, comme le Delta d'Egypte, empiète sans arrêt sur la mer. Dans son cours inférieur, l'Euphrate s'écarte à nouveau du Tigre, déplaçant perpétuellement son lit vers le désert (devenu plus perméable, car le sable y a remplacé la falaise rocheuse), et étendant ses eaux en marécages, avant de se déverser, par une bouche individuelle, dans le golfe Persique. Dans l'antiquité, le Chatt el-Arab d'aujourd'hui, fleuve puissant constitué par l'Euphrate et le Tigre réunis, n'existait point; au temps de Néarque, amiral d'Alexandre le Grand, les deux fleuves gardaient encore des embouchures distinctes; au IVe millénaire avant J.-C., Our et Éridou, aujourd'hui à 150 kilomètres de la mer, étaient des ports sur des lagunes, à proximité du golfe Persique.

Le Tigre (akk. *Idiqlat*) sort d'Arménie, au-dessous du lac de Van et de l'Euphrate, à l'allure d'un torrent jusqu'à Diarbékir (alt. 640 mètres) Son cours reste accidenté, le long des chaînons du plateau iranien[2] jusqu'à Ninive (en face de Mossoul, 240 m.); il gagne alors la vaste plaine dans la zone d'effondrement, où il se rapproche de l'Euphrate (à Bagdad), sans jamais se confondre avec lui, sauf par canaux artificiels; dans son cours inférieur, il longe les falaises d'Élam et se jette dans le golfe Persique. Ce trajet direct fait que le Tigre est plus court que l'Euphrate d'environ 900 kilomètres; néanmoins son débit est beaucoup plus considérable, tant en limon qu'en eau, car il s'écarte du désert qu'abreuve l'Euphrate, et il reçoit de l'Iran des affluents vigoureux, le Khoser, le grand Zab, le petit Zab, la Diyala. Les alluvions de Basse Mésopotamie proviennent du Tigre pour les deux tiers. Aujourd'hui, le Chatt el-Arab (Euphrate et Tigre réunis) débite 6.000 mètres cubes à la seconde et gagne environ 1.600 mètres sur la mer tous les trente ans. De nos jours, les fleuves de Susiane (Élam), la Kerkha et le Karoun, confluent aussi, dans le delta, avec le Chatt el-Arab; autrefois, ils se jetaient directement dans le golfe Persique.

CRUES ET ÉQUIPEMENT HYDRAULIQUE

Les cours de l'Euphrate et du Tigre enserrent une « île » (Djézireh), dessinée comme un 8 couché, où Bagdad est au point de rétrécissement. Le renflement supérieur correspond à la Haute Mésopotamie, l'inférieur à la Basse Mésopotamie. Comme la double Égypte, la double Mésopotamie est fécondée par ses fleuves, « ces cours d'eau sublimes qui débordent et étendent l'abondance »[3]; le delta de la Babylonie, comme celui de Kémi, doit l'existence aux alluvions. Même parallélisme dans le fait que le Tigre et l'Euphrate ont, eux aussi, des crues annuelles qu'expliquent, comme pour le Nil, la fonte des neiges et les pluies hivernales (sur les plateaux d'Arménie et de l'Iran). Le Tigre déborde au début de mars; l'Euphrate après lui, fin mars, et il grossit jusqu'à fin mai; la décrue se produit de juin à septembre. A cause de la pente rapide de ces fleuves après leur source,

1. Dénommé aujourd'hui l' « Ile » (Djézireh) entre Euphrate et Tigre.

2. Pays que Strabon appelle *Parorée* : « le long des montagnes ».
3. F. Thureau-Dangin, *Inscriptions de Sumer et d'Akkad* (= *ISA*), p. 155.

leurs crues sont beaucoup plus violentes qu'en Égypte. Strabon, qui nous décrit l'Euphrate d'après Aristobule, dit qu'il prend des proportions telles « que les campagnes seraient dévastées si, à l'aide de fossés et de canaux, on ne dérivait ces eaux débordées, comme on fait en Égypte pour le Nil »[4].

Ce que nous avons dit, à propos de l'Égypte, sur la nécessité d'une organisation collective et d'une discipline sociale, en vue de créer un équipement hydraulique et de l'utiliser pour le bien commun (*supra*, p. 162-164), s'applique donc aussi bien à la Mésopotamie. Creuser des canaux, élever des digues, les entretenir par remblayage ou curage, tel nous apparaît, dans les textes de toute époque, le souci primordial des chefs du pays[5]. Les plus anciens *patésis* datent souvent leurs années par des faits tels que l'ouverture ou la remise en état d'un canal[6]. En Basse Mésopotamie surtout, un réseau innombrable de puissantes voies d'eau artificielles est encore visible et partiellement utilisé. Certains de ces grands canaux sont parallèles à l'Euphrate (depuis Palloukat) et au Tigre (d'Akshak à Idiglat); d'autres relient l'Euphrate au Tigre; les plus importants partaient de Sippar, Babylone, jusqu'à Éridou. A l'intérieur du losange entre les deux fleuves, on circulait par eau de Babylone à Kish, Isin, Nippour, Shourouppak, Ourouk, Larsa, Our, Éridou; et d'Idiglat (sur le Tigre) à la mer, par Oumma et Lagash. Ces travaux sont signés des noms les plus illustres, depuis Ournina, Rim-Sin, Hammourabi, jusqu'à Alexandre le Grand[7]. Sur les grands canaux s'embranchaient les rigoles de dérivation où l'eau était déversée par des machines élévatoires, du même type qu'en Égypte; les bas-reliefs de Ninive montrent en action des batteries de shadoufs actionnés à la main, et des roues à pots, mues par des bœufs[8]. Plus encore qu'en Égypte (où la crue se produit en été), créer des réserves d'eau est une nécessité absolue dans ce pays où la crue finit en mai, au début d'un été très sec, pendant lequel il faut arroser à tout prix (Blanchard).

NAVIGATION FLUVIALE

Fleuves et canaux offraient, mieux que le sol spongieux du delta, d'excellentes voies de transport. Là où le tirant d'eau le permettait, de grands bateaux, à proue et poupe très relevées, d'un type spécial à

4. XVI, III, 9; trad. p. 305.
5. Texte de Goudéa, cité *infra*, p. 366.
6. T.D., *ISA*, p. 13, 15, 323, 329, etc.
7. Cf. C.M., I, p. 66-69, et Meisner, *Babylonien*, I, p. 7.
8. Hérodote, I, 184 et 193. Figures, dans C.M., I, p. 67 et Meisner, I, p. 192.

la Mésopotamie (*supra*, p. 88), et qui reste en usage de nos jours sur le Tigre et le Chatt el-Arab, pouvaient charger plusieurs tonnes de mar-

Carte 6. — BASSE MÉSOPOTAMIE ET SOUBAROU DU SUD.

chandises. Dans le delta foisonnant de roseaux, on utilisait des barques faites de roseaux liés, semblables aux canots de papyrus en Égypte. Des hautes vallées descendaient des esquifs d'un modèle original :

radeaux de bois, flottant sur des outres gonflées d'air (les *kelek* d'aujourd'hui), et *couffah* rondes, en céramique, en bois, ou en osier recouvert de peaux, calfaté de bitume : les Irakiens s'en servent encore[9]. Hérodote en donne cette description (I, 194) qui reste actuelle : « A son arrivée, le radeau est démonté; on vend le bois, qui est rare et apprécié dans le Sud, on dégonfle les outres qu'on charge sur des ânes, et le batelier remonte d'où il était venu, pour recommencer. » On suivait le Tigre jusqu'en amont de Ninive, et l'Euphrate jusqu'à Thapsaque; de là, par caravanes, les marchandises gagnaient la Perse, l'Arménie, la Méditerranée.

CLIMAT

En Basse Mésopotamie et en Assyrie, l'hiver est rude, arrosé de pluies, parfois de neige; en été, l'ardeur du soleil est dévorante; Strabon décrit le climat de feu de la Susiane[10]. L'humidité, suivie d'une insolation torride, y active encore la fertilité du limon. En Haute Mésopotamie et en Élam, le relief ménage un climat tempéré, propice aux arbres fruitiers. L'hiver y amène la neige et la glace; en été, l'altitude permet le séjour dans des sites aérés, que fréquentaient la cour et les riches[11].

Comme dans le Delta égyptien, les immenses marais des deux fleuves étaient souvent malsains, infestés de moustiques dont on se défendait par des moustiquaires, des fumigations, des incantations[12].

CULTURES AGRICOLES

La Basse Mésopotamie, plaine rase, longue de 400 kilomètres, large de 250, n'est qu'en partie fécondée par l'eau[13]; sur ces alluvions fertiles, le terrain cultivable n'atteignait pas les 30.000 kilomètres carrés qu'il a en Égypte. Hérodote (I, 193), parlant de la zone irriguée, dit qu'il « ne connaît aucun pays plus fertile; la terre y rapporte 200 et même 300 fois ce qu'on y a semé de blé, d'orge et de millet ». Témoignage enthousiaste qui n'est pas entièrement confirmé par les textes cunéiformes : ils indiquent un rendement moyen de 50 pour un, à propos de l'orge, céréale de base pour la nourriture des hommes et animaux, et si commune qu'elle servait de monnaie d'échange.

Au début du XIXe siècle, le naturaliste Olivier ayant trouvé l'orge, le blé amidonnier et le froment à l'état sauvage, dans des terrains

9. Figures dans C.M., I, p. 70-76.
10. XV, III, 10, trad. p. 286.
11. *Ib.*, XVI, I, 13 et 16, trad. p. 309, 312, et Meisner, *Bab.*, I, p. 186.
12. Hérodote, II, 95; incantation, Scheil, *Délégation*, VI, p. 49.
13. Au centre, et le long du Tigre, de vastes espaces restaient stériles et inhabités, sauf par des nomades; c'est l'aspect actuel de presque tout ce delta, où l'irrigation est à peine entretenue (Blanchard, *l. c.*, p. 226).

impropres à la culture, sur la rive occidentale de l'Euphrate, on se hâta de conclure que cette région était l'habitat d'origine de ces trois céréales, importées ensuite en Égypte et dans le monde méditerranéen. Des arguments philologiques furent évoqués par surcroît : l'épeautre se nomme *bouttoutou* en akkadien et *bd.t* en égyptien; la bière est *hiqou* en akkadien, *hq.t* en égyptien[14]. Or ces similitudes attestent bien l'existence de racines sémitiques dans le vocabulaire égyptien, mais non l'origine mésopotamienne des plantes cultivées en Égypte (c'est-à-dire de la civilisation agricole primitive); l'habitat, dans la vallée du Nil, d'espèces végétales et animales purement africaines n'est plus contesté.

Strabon confirme que nulle contrée ne produisait autant d'orge que la Babylonie; il ajoute que « tout le reste de sa subsistance, elle le tire du palmier (dattier) qui lui fournit le pain, le vin, le vinaigre, le miel et la farine. Avec les fibres du palmier, les Babyloniens font toutes sortes d'ouvrages, nattés ou tressés; avec les noyaux de dattes, leurs forgerons suppléent au manque de charbon de bois; avec ces mêmes noyaux, qu'on a fait macérer dans l'eau, on nourrit les bœufs et les moutons... Il y a en Perse une vieille chanson dans laquelle sont énumérées jusqu'à 360 manières d'utiliser le palmier ». Les palmiers-dattiers sont fréquemment figurés sur les monuments[15], avec le figuier, la vigne et les fourrés de roseaux dont les hampes droites composent le fond si caractéristique des paysages de la Basse Mésopotamie.

Sur les plateaux et collines de Haute Mésopotamie et d'Élam, les roselières et palmeraies du delta sont remplacées par des saules, peupliers, hêtres, noyers, platanes; plus haut, dans la montagne, abondent les chênes et les pins. De nombreux arbres fruitiers : abricotiers, figuiers, cédratiers, citronniers annoncent le voisinage des vergers de l'Iran. Là encore, de puissants canaux[16], plus rares cependant que dans le delta, font pénétrer l'irrigation à grande distance du Tigre, des Zab, de la Diyala et de la Kerkha.

RESSOURCES MINÉRALES

Le sous-sol est très pauvre en matériaux de construction, en dehors de l'argile. A part un filon de diorite, près du golfe Persique, point de pierres

14. Ed. Meyer, II, § 200.
15. XVI, III, 14; trad. p. 310. Cf. Scheil, *De l'exploitation des dattiers dans l'ancienne Babylonie*, ap. *R. Ass.* X, p. 1. Hérodote (I, 193), parle de la fécondation artificielle, provoquée par l'homme, du palmier. C'est à tort qu'on avait cru voir la figuration de cette pratique dans une scène fréquente aux bas-reliefs assyriens, où le palmier, très stylisé, est aspergé d'eau, au moyen d'une pomme de conifère (C. M., I, p. 243, fig. 149); celle-ci sert simplement de goupillon pour arroser « l'arbre de vie ».
16. C.M., I, p. 67-69.

dures en Mésopotamie. D'où l'usage prédominant de l'argile crue et cuite pour la céramique, l'architecture, la sculpture, et comme matériel scripturaire. Quand on voulait des pierres dures pour les édifices et les statues, on les faisait venir de l'Élam, d'Arménie et d'Arabie. En Assyrie, on trouvait des carrières de calcaire tendre et des plaques d'albâtre qu'on utilisait comme revêtement des parois de briques. De même, les métaux : cuivre, or, argent, dont Sumériens et Sémites faisaient grand usage, provenaient du Caucase, du Taurus, de l'Iran et d'Arabie. A cet égard, la Mésopotamie, aussi dépourvue que l'Égypte, était à proximité plus grande des pays recélant le cuivre, l'argent, le fer, habités par des Montagnards métallurgistes.

Par contre, au rebord de l'Iran, elle trouvait à portée une richesse spéciale : l'asphalte, très abondant soit à l'état presque solide (bitume), soit à l'état liquide (naphte). Très tôt on employa le bitume pour lier et rendre imperméables les briques, calfater l'osier, le bois, les objets en argile (cf. p. 125), ainsi que les récipients et navires de toute taille[17]. Les nappes de Hit, sur l'Euphrate, au nord de Babylone, fournissaient du bitume. Quant au naphte qui sort du sol à Bouchir, à Arbèles et Kerkouk, on l'utilisait déjà « dans les lampes, en guise d'huile à brûler »[18]. Aujourd'hui la région de Bouchir est le centre d'une intensive exploitation industrielle[19]; celle de Kerkouk, au sud de Mossoul, ouvre déjà ses conduites souterraines (*pipe line*) pour amener le pétrole jusqu'à la Méditerranée (Tripoli de Syrie et Caiffa).

FAUNE

La céramique et les bas-reliefs révèlent, dès les origines, la faune du pays. Des animaux nuisibles, ou sauvages, disputaient à l'homme ses champs et ses troupeaux. L'art et la religion traduisent les craintes qu'inspiraient surtout les lions, léopards, panthères, serpents, scorpions, aigles, vautours dont on a fait des démons et des monstres hybrides. Le paysan a déjà domestiqué le bœuf à longues cornes, le buffle, parfois le bison, le porc, la chèvre, le mouton et les oiseaux de basse-cour : oie, canard, poule, tourterelle. Au nomade, la chèvre, le mouton, l'âne, le chameau et le dromadaire, fournissent nourriture et moyens de transport. Dans les maigres pâturages des steppes circulent l'ibex, l'antilope, l'outarde, la perdrix, l'autruche. Sur les plateaux et en montagne, l'homme surveille les hardes de bouquetins, sangliers, cerfs, ours et éléphants. Des molosses

17. Strabon, XVI, III, 15; trad. p. 311.
18. *Ibid.*, XVI, I, 4 et 15; trad. p. 301 et 311; Hérodote, I, 179.
19. Par l'Anglo-Persian Cy.

de forte taille (cf. p. 91) lui servent d'auxiliaires, pour la chasse comme pour la guerre.

Les poissons de mer ou de rivière, appoint important de nourriture, font l'objet d'un commerce actif, attesté sur les listes d'offrandes et tablettes de comptabilité. Hérodote (I, 200) prétend que, parmi les Babyloniens, « trois tribus ne vivaient que de poissons ».

CONCLUSION

Si le delta mésopotamien est comparable au delta égyptien par le climat, la fertilité du sol alluvionnaire, le régime des eaux, l'abondance des céréales, du bétail, du poisson, la rareté d'arbres autres que le palmier, l'influence physique et morale de trois facteurs : l'eau, le soleil, le désert, — par contre, la Haute Mésopotamie, les terrasses où coulent le Tigre et ses affluents diffèrent de nature et d'aspect, et jouissent du régime tempéré des pays montagneux; enfin, le désert de Syrie, qui est un « désert vivant » (*supra*, p. 268), et les plateaux de l'Iran et de l'Élam, peuplés d'une faune abondante et de nomades à demi barbares, recèlent, tout autrement que les déserts africains, aux oasis maigres et espacées, des ressources, mais aussi des menaces qui pèseront sur l'histoire des Mésopotamiens sédentaires.

PREMIÈRES COLONISATIONS EN ÉLAM ET MÉSOPOTAMIE

Depuis notre premier fascicule (1927) des fouilles fructueuses ont permis de mieux discerner l'échelonnement des premières populations civilisées, en Élam et Mésopotamie :

1° Il se confirme que la colonisation de l'Élam, plateau qui domine la rive orientale du bas Tigre a, comme en Égypte, précédé celle de la vallée. Des coupes de terrain, exécutées par R. de Mecquenem à Suse, H. de Genouillac à Lagash, ont démontré que les styles I, II, se succèdent bien stratigraphiquement, par conséquent dans l'ordre chronologique, ce qu'avaient contesté Herzfeld et Frankfort (*supra*, p. 80). Mais Suse I n'apparaît plus splendidement isolée : la céramique fine, peinte, à décor stylisé, qui la caractérise, se retrouve sur tout le pourtour de l'Iran (Persépolis, Nihavend, Téhéran) jusqu'au Turkestan, alors qu'elle n'apparaît nulle part en Mésopotamie.

2° Les fouilles de G. Contenau à Nihavend (1932) démontrent que la céramique grossière, à décor sommaire, du style qualifié I *bis*, — inconnue à Suse, mais retrouvée à Moussian, Bouchir, en liaison avec la céramique peinte de Suse I, et qui s'étend de la Mésopotamie jusqu'à l'Anatolie, — ne dérive pas de cette céramique I, mais lui est très antérieure. Jusqu'ici les trois styles I, I *bis*, II ne s'étaient jamais retrouvés ensemble, ou en succession stratigraphique, dans le même

site ; à Nihavend, pour la première fois, on distingue nettement leur apparition successive : « touchant le sol vierge et sur une épaisseur d'environ 8 mètres se voit la céramique I *bis* ; vers la fin de la couche, quelques spécimens du style I s'y trouvent mêlés ; directement au-dessus de cette couche apparaissent, sur une épaisseur de 3 m., les céramiques des styles I et II, dont les spécimens sont mélangés dans le bas de la couche et dont les motifs sont souvent combinés sur un même vase[20]. »

Le classement chronologique rectifié serait donc : styles ex I *bis*, I, II ; ces deux derniers seraient souvent contemporains plutôt que successifs.

Confirmés par des trouvailles toutes récentes à Lagash, ces résultats permettent d'affirmer que la civilisation de Suse I sort, en partie, d'une civilisation antérieure (ex I *bis*) répandue dans tout l'Iran. Le rôle des Élamites a été de développer magnifiquement les éléments iraniens jusqu'à en faire une culture supérieure : c'est surtout par la céramique que nous discernons cet effort et son résultat : au décor rudimentaire de la vie (ex I *bis*) se substitue l'art magnifiquement stylisé de Suse I.

3° A l'époque suivante, Suse, comme tout l'Iran, entre en contact avec une population qui s'étendit de l'Anatolie à la Mésopotamie, jusqu'au plateau iranien : nous la connaissons par sa métallurgie, ses cylindres, sceaux-cachets, surtout sa céramique grossière, d'argile rouge, à décor polychrome, de style naturaliste (*supra*, p. 75). Entre l'Iran et la Mésopotamie, se développe un échange de techniques et d'idées décoratives d'où naît le troisième style, ex style II, en décadence artistique par rapport au style I, à cause de la prédominance de nouvelles populations, relativement barbares. En Élam et en Iran, les terrains révèlent un mélange constant des éléments I et II ; en Mésopotamie et en Anatolie, l'élément II domine presque exclusivement, parce qu'il y a ses origines profondes. Dans la civilisation du type II, la céramique, art où excellent les Iraniens, se retrouve surtout en Élam ; par contre, l'outillage lithique et métallique domine en Mésopotamie ; le décor naturaliste et mythique, qui se développe à Suse II, provient de conceptions nouvelles, élaborées par les Mésopotamiens.

A cette population antérieure aux Sémites et aux Sumériens, contemporaine des premiers Élamites, nous donnerons le nom provisoire de *Présumériens*.

20. Nihavend est au nord des monts Zagros ; cf. *Syria*, XIV, p. 11.

PRÉSUMÉRIENS = SOUBARIENS

A quelle race appartenaient ces plus anciens colons de la Mésopotamie et de l'Anatolie ? Ici, des hypothèses seulement, faute de textes. Celle qui est en faveur auprès de Chiera, Christian, Speiser, Contenau, voit en eux des Asianiques, populations diverses, comprenant des autochtones d'Asie Mineure et des Indo-Européens immigrés du Nord, qui formeront plus tard les Hittites et les Mitanniens. On donne à ces Présumériens le nom ethnique de *Soubariens*, terme sémitique, ou de gens de *Khourri*, terme asianique[21]. Ces Soubariens-Khourrites n'apparaissent dans l'histoire écrite que vers 2500, localisés en Anatolie. Ils reparaîtront comme envahisseurs, en Mésopotamie, après l'an 2000.

SUMÉRIENS

Le style de Suse II, qui s'épanouit en Élam, s'y caractérise par une céramique polychrome, à décor naturaliste, avec des thèmes plastiques nouveaux dont la plupart viennent de la Mésopotamie. Cette civilisation refleurira au IVe millénaire dans les villes « sumériennes » ; mais, là, nous ne trouvons pas la céramique polychrome commune, c'est-à-dire l'élément proprement susien ; par contre, dans la glyptique, sur la brique, sur la pierre se développent à l'infini les thèmes mythiques dont les textes sumériens révéleront la signification. Céramique à part, la civilisation du style Suse II appartient donc surtout à Sumer : c'est l'expression d'une race nouvelle, les *Sumériens*, dont l'origine est inconnue. On a supposé qu'ils étaient apparentés aux Soubariens, et venus du Nord avec eux, mais supérieurement doués ; par leur vitalité, ils ont submergé la population soubarienne, et, par leur intelligence, dominé toutes les autres races en Asie occidentale.

On a récemment signalé des affinités entre l'écriture ou les sceaux des Sumériens et les figures gravées sur des sceaux exhumés dans de grandes cités très anciennes, à Mohenjodaro et Harappa (vallée de l'Indus). Les Sumériens auraient-ils propagé en Mésopotamie une civilisation déjà évoluée dans la région de l'Indus, et venue, peut-être, des mers du Sud (cf. p. 122) ?

SÉMITES

Un autre élément démographique et civilisateur est fourni par les Sémites dont la migration, venue de Syrie et d'Arabie, aboutit en Mésopotamie, au cours du IVe millé-

21. Voir la bibliographie, ap. C.M., III, p. 1504. Soubarou (*var* : Soubartou) est le nom de la Haute Mésopotamie au temps de Goudéa et de Shoulgi. Rapports avec la civilisation archaïque de l'Indus : J. Marshall, *Mohenjo-daro* (1931).

naire (*supra*, p. 273). Eux aussi apportent des techniques nouvelles, en céramique (amphores à anses), en glyptique (sceaux, cachets, cylindres) qui enrichissent le style II, déjà combiné de susien et de sumérien, mais sans prévaloir, au début, contre la suprématie de la civilisation mixte suméro-élamite.

En résumé, parallèlement aux Élamites de Suse, apparaît en Mésopotamie, à intervalles espacés, une population mélangée de Soubariens (?), de Sumériens, de Sémites, qui se partagent, ou se disputent, la possession des deux fleuves.

RELIQUAT HISTORIQUE : SUMÉRIENS ET SÉMITES

De ces arrivées successives de peuples en Mésopotamie, les dépôts archéologiques, étagés chronologiquement dans le limon, tels que des fossiles, seuls font foi aujourd'hui. En effet, l'histoire officielle des Mésopotamiens n'en avait cure : dans les Listes royales et les Chroniques (*supra*, p. 142), aucune tradition écrite n'en témoigne. Tout se passe comme si, depuis la Création, les Sémites avaient occupé le « pays d'Akkad », au nord de la Basse Mésopotamie, et les Sumériens, le « pays de Sumer », au sud. Nulle allusion à un peuplement plus ancien, ni à la colonisation du pays entier par les Sumériens, ni au refoulement de ces Sumériens vers le Sud par les Sémites.

En fait, dès ce moment, et pour toujours, la civilisation sumérienne, parallèle à Suse II, s'est imposée aux Sémites et aux peuples voisins; mais la souveraineté politique reste instable, passe de ville à ville, et même à des Étrangers.

II. — Traditions mythiques de Sumer et d'Akkad, avant et après le Déluge

LA ROYAUTÉ PRIMITIVE EN MÉSOPOTAMIE

Les listes royales et Bérose mentionnent, au début, une organisation sociale par cités dont l'une, qualifiée « ville de royauté » (*supra*, p. 143, *d*), possède tour à tour la suprématie sur toutes les autres villes. Une telle division du pays par villes[22] semble analogue à celle des premiers nomes en Égypte (cf. p. 141), mais, en Mésopotamie, on ne peut rien discerner d'une vie politique, antérieure à cette société déjà évoluée, et à cette centralisation réalisée,

22. Voir la liste des villes, *supra*, p. 150, et les tableaux p. 348, 378.

à intervalles, par telle ou telle cité. Les rédacteurs des Listes prétendent, cependant, remonter à la création du monde par les dieux : à un moment, « la royauté descend du ciel dans une ville », au bénéfice de tel roi. Explication simpliste où a disparu toute tradition sur les *origines humaines d'un état social* qui devait aboutir aux Cités; pas davantage les monuments retrouvés jusqu'ici ne permettent-ils d'analyser l'organisation antérieure, analyse que nous avons tenté de faire pour l'Égypte (p. 169). Du moins ici, comme dans la vallée du Nil, l'*origine divine de la royauté* apparaît-elle comme un dogme fondamental, universellement accepté, — explication nécessaire et suffisante de toute autorité sur terre.

Toutes les Listes et Bérose divisent les temps des origines en « période avant et après le Déluge ». Une seule (c'est le prisme Weld-Blundell, rédigé avant l'an 2000) résume en quelques mots, comme fera Bérose, les faits antérieurs à l'inondation; *avant*, noms et dates ont un aspect mythique; *après*, le contrôle des noms par les monuments devient possible et les computs sont parfois acceptables (*supra*, p. 142).

A. — Avant le Déluge : les villes mythiques de royauté

Le Prisme et Bérose citent des noms de cités et de rois avec des computs édifiants, non moins généreux que la chronologie biblique des Patriarches. Négligeons les chiffres et examinons les noms, qui sont ceux des villes et de dieux souvent prépondérants dans la mythologie écrite, ou figurée, des Mésopotamiens[23]. Jusqu'ici ils étaient connus surtout par de grandes compositions épiques, d'époque récente, écrites en akkadien, et qu'on supposait d'inspiration sémitique; le Prisme les définit en peu de mots, mais ces brèves notices sont en langue sumérienne, ce qui nous permet de restituer aux Sumériens la création des cités et l'invention des mythes.

ÉRIDOU, LIEU DE LA CRÉATION

C'est à Éridou (auj. Abou-Sharein)[24], la plus méridionale des villes (alors sur la rive du golfe Persique), que « la royauté descendit du ciel » pour la première fois, en faveur de deux rois, Aloulim et Alalgar, inconnus par ailleurs, sauf de Bérose. Or, Éridou est citée par un

23. Nous résumons les articles de Dhorme, *L'aurore de l'histoire babylonienne*, ap. *R.B.*, 1924-1926.

24. Une variante nomme, au lieu d'Éridou, une cité dont le nom sémitique est *Soubarou*, probablement rattachée à Éridou. Nous avons dit, p. 315, l'intérêt qui s'attache à ce nom.

grand Poème de la Création[25] comme étant le lieu où l'univers a commencé à sortir du néant. Les données de ce récit sumérien ont été résumées dans une compilation, au VIe siècle de notre ère, par le chronographe Damascius.

Les Sumériens plaçaient l'origine du monde dans un chaos primordial qui offre cette singularité d'être *double* : il se compose d'un couple, l'*Apsou*, océan bienfaisant, principe mâle, aux ondes douces, générateur de la plante et des eaux de vie, et *Tiamât*, océan maléfique, aux ondes salées, qui enfante des monstres. Apsou et Tiamât restent confondus jusqu'à ce que d'eux sorte, à Éridou, l'Eau primordiale (*Moummou*), source de tout, comme le *Noun* égyptien (cf. p. 209). Après ce fils, le couple Apsou-Tiamât engendre un couple : *Lahmou* et *Lahamou*, dieux bienfaisants, mais monstres composites, à têtes de serpent de mer, qu'on figurera comme gardiens des portes dans les temples (par exemple la porte d'Ishtar, à Babylone). Puis naît un deuxième couple, *Anshar*, le « cercle du ciel » et *Kishar*, le « cercle de la terre »; ils représentent l'échelon essentiel dans cette série généalogique, car d'eux découle une « Triade suprême » de dieux mâles : *Anou* roi du ciel, *Enlil* roi de la terre, *Eâ* roi de l'Apsou. Ces trois dieux créent « les figures des cieux et de la terre », c'est-à-dire le soleil *Shamash*, la lune *Sin*, les planètes comme *Ishtar* (Vénus), etc. Aussi les nomme-t-on « dieux-pères ». A ceux-ci remonte la naissance des divers dieux du ciel, de la terre, de l'Apsou, et l'organisation du monde. Bientôt l'humanité est créée « pour faire habiter les dieux dans une demeure qui réjouisse leurs cœurs », c'est-à-dire, pour organiser temples et services d'offrandes; aussitôt la royauté « descend du ciel » et bâtit les cités avec temples des dieux. Les textes égyptiens ne nous disent-ils pas, en mêmes termes, que le soleil Râ a créé les pharaons pour construire sur terre les sanctuaires, et les fournir d'offrandes dont les dieux ne sauraient se passer (*supra*, p. 243) ?

Dans la Triade suprême domine Eâ, roi de cet Apsou qui a contenu, dès, l'origine, tout l'avenir du monde; il est par excellence créateur de la civilisation sur terre, « le seigneur de l'humanité dont les mains ont modelé les hommes », le dieu potier qui, tel que Khnoum en Égypte, façonne les corps humains sur son tour, avec de l'argile[26].

Pour continuer son œuvre sur terre, Eâ engendre Mardouk, dieu

---

25. Publié par Langdon, *Sumerian Epic of Paradise, The Flood and fall of Man*, analysé par Dhorme, ap. *R.B.*, 1910, p. 259, surtout, 1919, p. 350 : *Traditions babyloniennes sur les origines*, et 1921, p. 300.
26. D., *Religion*, p. 75

de la lumière, qui deviendra un démiurge, vainqueur des puissances destructives : les monstres issus de Tiamât[27]. A *Mardouk*, organisateur du monde, tel que l'humanité le connaît, sera dévolue l'épithète impersonnelle de « Seigneur », *Bel* (le Baal des Cananéens, *supra*, p. 287), qui prendra tout son sens lorsque Mardouk dominera sur terre les autres divinités, comme seigneur de Babylone, devenue capitale de la Mésopotamie. Ces développements existaient en puissance dans l'Apsou. Aussi Éridou, à proximité de cet *abyssos* primordial, passait-elle pour la cité originelle, la première ville de royauté. Bérose s'inspire de cette tradition : la civilisation primitive a été apportée aux Mésopotamiens, dit-il, par Oannès, l'homme-poisson « sorti de la mer Rouge, à l'endroit où elle confine à la Babylonie », c'est-à-dire dans le golfe Persique, à la hauteur d'Éridou[28]. Oannès n'est qu'une déformation d'Eâ, « roi de l'Apsou, roi d'Éridou », que les Mésopotamiens figuraient aussi comme un bouquetin à queue de poisson, pour rappeler qu'il sortait des eaux primordiales.

Le site d'Éridou, fouillé sommairement depuis 1920, par Thomson, Hall et Taylor, conserve une ziggourat, tour à étages, avec enceinte à redans, en briques plan-convexes, et des nécropoles dont l'une remonte aux temps préhistoriques. On y trouve l'outillage néolithique en silex, la céramique rouge du style ex I *bis*, matériel commun aux plus anciennes civilisations soubarienne et sumérienne. Jusqu'ici les monuments datés ne sont pas antérieurs à Boursin, de la IIIe dynastie d'Our (vers 2250)[29].

LE MUR DU MÉTALLURGISTE

La seconde ville suzeraine fut *Badtibira-ki*, « le mur du métallurgiste », près de Larsa (Senkereh actuel), au Tell-Sifr (le tell du cuivre), où Loftus a exhumé, par quantités, des ustensiles de ce métal : le nom souligne l'importance de la métallurgie qui fut l'industrie caractéristique des Sumériens (*supra*, p. 124, 127). Des trois rois de la ville, le dernier n'est autre que « le dieu pasteur Doummouzi » (= Tammouz); chez les Mésopotamiens, il remplit le rôle qu'assument, en Égypte, Osiris, et, en Canaan, Adonis : Esprit de la végétation, qui vit parmi les hommes, meurt avec la moisson, pour renaître avec le blé nouveau; dieu nourricier qui subit une passion et enseigne aux

---

27. La lutte de Mardouk contre Tiamât est un thème de légendes et d'innombrables œuvres de la glyptique et de la sculpture. Cf. Maspero, *H.*, I., p. 541; C.M., I, fig 111 Pour Mardouk, I, fig. 137.
28. C.M., I, fig. 154.
29. Langdon, *Ausgrabungen*, p. 3-9.

hommes, par son exemple, comment un dieu triomphe de la mort[30]. Remarquons que ce héros passe pour un roi ayant vécu sur terre, comme Osiris à Busiris, Adonis à Byblos (*supra*, p. 176). Nous y reviendrons, car un autre Doummouzzi, qualifié « pêcheur », figure parmi les rois d'après le Déluge.

LARAK. SIPPAR. SHOUROUPPAK

La royauté passe à *Larak*, sur le Tigre (site non identifié) et il n'y a qu'un seul roi, doublet de Doummouzi. *Sippar* dans la région nord (Abou-Habba), prend l'hégémonie, comme « ville du Soleil »; ce dieu communique au roi de Sippar la science des rituels, l'initiation aux mystères. La dernière cité royale avant le Déluge est *Shourouppak* (Fara), sur le cours ancien de l'Euphrate, cité « déjà vieille lorsque les dieux voulurent, en elle, faire un déluge ». Le seul roi nommé, Oubaradoudou, fut, d'après le poème du déluge, « le père de cet homme de Shourouppak, Zioudsoudou (Xisouthros de Bérose), que les Akkadiens appellent Outanapishtim; ce dernier est le Noé mésopotamien. Avec lui finissent les règnes antédiluviens : 8, selon la première Liste, avec 241.200 ans; 10 (dont 6 communs avec les précédents), selon la seconde Liste, avec 456.000 ans. Bérose adopte la chronologie longue, 10 rois, avec 120 *sar*, soit 432.000 ans[31].

LE DÉLUGE

Le souvenir d'une inondation diluvienne, resté vivace en Mésopotamie, a inspiré des poèmes, écrits en sumérien, recopiés en akkadien, et aussi le récit de la Bible. Le cataclysme fut réel et ravagea les cités sumériennes : depuis 1929, on en a retrouvé les traces, à Kish et à Our, sous forme d'une couche de sable, déposée par les eaux, sans trace d'occupation humaine, et qui vient séparer brusquement les terrains à vestiges archéologiques. A Our, la bande de sable « stérile », épaisse de trois mètres, coupe un terrain qui est daté par la céramique du type I *bis* (période des Soubariens ?). A Kish, selon Langdon, deux couches de limon, d'épaisseur moindre, ne séparent pas des dépôts de même date qu'à Our; ils s'intercalent plus tard, après la céramique polychrome de Suse II, et avant les tombes royales de la Ire dynastie locale. Ainsi, les phénomènes diluviens auraient été fort prolongés, distincts par l'aspect et par le temps, au moins à Kish et à Our[32]. Mêmes constatations à Lagash (1933).

30. Le dieu de la végétation est anthropomorphe; de son corps, ou de sa main, naissent des rameaux; son attribut animal est le taureau ou un capridé : C.M., I, fig. 428.
31. Dhorme compare ces données des prismes avec celles de Bérose, ap. *R B.*, 1924, p. 550.
32. C.M., III, p. 1506.

Le *récit du Déluge* est inséré dans le grand poème de Gilgamesh (en akkadien), dont Bérose nous a laissé un résumé remarquablement exact[33]. Les hommes étaient devenus rebelles aux dieux et n'offraient plus de sacrifices; or les dieux ont besoin de nourriture et de culte sur terre; aussi résolurent-ils de détruire l'ingrate humanité. Le dieu Eâ, ému de pitié pour ses créatures, confie ce secret à une haie de roseaux[34] pour qu'il soit divulgué au fils d'Oubaradoudou, avec l'avertissement de « bâtir un navire, afin de sauver son existence et toute semence de vie ». Outanapishtim s'empresse de bâtir l'arche; il s'y enferme avec sa famille et des couples d'animaux domestiqués et de bêtes sauvages. Six jours et six nuits, le déluge inonda la terre; le septième jour, il cessa, mais « toute l'humanité était retournée à l'argile »; dans le monde, il n'y avait plus que la terreur sur la mer immense. Après douze jours, l'arche s'échoua sur le mont Nisir. Outanapishtim fit sortir une colombe, puis une hirondelle, qui revinrent, n'ayant pu se poser; enfin, il lâcha un corbeau, qui ne revint pas. La terre était donc émergée : Outanapishtim fit une grande offrande aux dieux « qui reniflèrent l'odeur excellente et s'assemblèrent au-dessus de l'offrande comme des mouches ». Bel, d'abord furieux de voir des hommes ainsi sauvés, apaise sa colère, par l'intervention d'Eâ, et confère l'immortalité au survivant et à sa femme : « Auparavant Outanapishtim était homme; désormais, que lui et sa femme soient vénérés comme nous les dieux; qu'ils habitent au loin, à l'embouchure des mers[35] ». Ainsi fut scellée la réconciliation entre les hommes survivants et les dieux, dans l'allégresse commune des sacrifices offerts et acceptés. Le sacrifice de victimes animales racheta les péchés des hommes. Plus tard, les rituels expliqueront ainsi le but du sacrifice sanglant : « L'agneau est le substitut de l'humanité; il a livré l'agneau pour sa vie..., la tête de l'agneau pour la tête de l'homme... », etc.[36].

Dans la *Genèse*, le récit du Déluge, qui offre avec celui-ci une grande similitude, aboutit, comme il est logique, à une « alliance » formelle entre le Créateur et les créatures sauvées (IX, 9), après que « l'Éternel eut senti l'odeur agréable des holocaustes » (VIII, 21). Les textes égyptiens ne connaissent ni le déluge, ni un héros tel que Noé, mais ils décrivent une révolte contre le démiurge Râ; elle est réprimée par le glaive de la déesse Hathor. Épargnés par la miséricorde de Râ,

33. Frag. 7, ap. F.H.G., II, p. 501.
34. Comparez la fable de Midas et des roseaux parlants.
35. D., *Textes relig.*, p. 110. En abrégé, Maspero, *H.*, I, p. 574. L'arche d'Outanapishtim est figurée sur les cylindres de Goudéa : C.M., II, fig. 438.
36. D., *Religion*, p. 274.

quelques survivants concluent avec lui ce pacte : des victimes animales, substituées à l'homme, rachèteront, à perpétuité, la mise à mort des coupables ; « de là viennent les sacrifices »[37].

C'est ainsi qu'une inondation réelle, aux proportions de catastrophe, a suscité chez les Mésopotamiens une littérature poétique, d'accent naïf et savoureux, exposant les origines du monde, les rapports du Créateur et des créatures, thème qui se retrouve, diversement nuancé, dans la plupart des religions.

B. — Après le Déluge : les villes de royauté mythico-historiques

« Après le Déluge, la royauté descendit du ciel », pour la seconde fois. Nous revenons au point de départ de l'organisation sociale : des hommes nouveaux, sortis de l'arche, occupent la terre. Les Listes, inaugurant l'histoire réelle (*supra*, p. 150) énumèrent *onze villes de royauté* (humaine) avant la Ire dynastie de Babylone (2105). De même qu'au Papyrus de Turin, la personnalité des rois et les computs de règnes gardent, *au début*, un caractère fabuleux ; à la fin du IVe millénaire, la chronologie devient plausible ; des monuments confirment les noms des rois ; nous arrivons progressivement à la période historique, vers le même temps qu'en Égypte.

Ire Dynastie de Kish

« A Kish fut la royauté. » Au centre du pays d'Akkad, Kish, jadis sur l'Euphrate, passe pour la plus ancienne métropole des Sémites en Mésopotamie. La race sémitique s'est donc, dès ce moment, imposée de telle sorte aux Soubariens et Sumériens qu'elle peut disputer à ceux-ci l'hégémonie du pays entier.

La dynastie, d'après le Prisme, comprend 32 rois et 24.510 ans ! Aucun nom n'est authentifié par un monument contemporain. Quelques-uns des rois sont appelés de noms d'animaux : *Chien, Agneau, Scorpion, Aigle*... Le 13e roi n'est autre qu'Étana, héros légendaire transporté au ciel par un aigle. D'où Dhorme a conclu : « Ne s'agirait-il point de constellations ? Les anciens Chaldéens ont eux-mêmes imposé aux astres ces désignations, et ils ont pu imaginer que

37. A. Moret, *Au temps des Pharaons*, p. 225, où l'on trouvera un autre épisode qui semble faire allusion à un châtiment de l'humanité par une inondation.

des rois, porteurs de ces noms d'animaux, avaient été enlevés au ciel (comme Étana) et installés dans leur demeure homonyme... »[38].

Animaux royaux et totémisme

Pour expliquer ces *noms d'animaux*, donnés aux rois très anciens, je les rapprocherais plutôt de ceux portés par quelques rois égyptiens vers la même époque : Scorpion (*supra*, p. 181), Serpent (p. 163), et aussi des titres officiels pris par les Pharaons : Faucon, Vautour, Uraeus, Lévrier (de Seth), Chien ou Chacal, Taureau, Abeille et Roseau, etc., — dont l'usage fut gardé religieusement (p. 185). Nous avons expliqué ces noms par les survivances d'un état social totémique (p. 94, 169-172) qui se discerne à l'origine de la civilisation égyptienne.

En Égypte, le *culte des animaux* persiste jusqu'à la fin, ce qui renforce l'hypothèse des origines totémiques. Nous avons vu (p. 166) les dieux des Nomes garder à jamais l'aspect animal ou végétal ; quant aux dieux politiques et aux grands dieux universels, avant d'être figurés sous la forme humaine, ils sont aussi thériomorphes, figures d'arbres et d'objets (p. 172, 173, 177, 207) ; parfois, ils combinent un corps d'homme avec une tête d'animal, un corps d'animal avec une tête humaine. Horus et Râ restent ainsi à demi faucons, Seth, à demi lévrier ; Amon, Khnoum, Sebek, Hathor, etc., portent le chef de bélier, de crocodile, de vache, etc., jusqu'à l'époque gréco-romaine. En est-il de même en Mésopotamie ? Les recherches minutieuses de Contenau sur l'archéologie de Suse et de Sumer démontrent la fréquence des dieux-animaux dans le panthéon primordial (lion, taureau, bison, serpent, scorpion, aigle), soit pour diviniser les forces de la nature, redoutables ou utiles à l'homme, soit pour représenter les dieux suprêmes : ainsi Eâ est bélier-poisson d'Éridou ; Enki, taureau sauvage du ciel et de la terre ; Enlil, bœuf puissant ; Mardouk, taureau noir de l'abîme, ou lion de la terre funéraire ; Tammouz, serpent chtonien[39], etc. On a cru longtemps que ces désignations n'étaient que des « épithètes poétiques », car on les rencontrait surtout dans les textes mythologiques, de rédaction souvent récente. Or l'étude de la glyptique révèle que de très anciennes divinités sont figurées par des animaux réels. Plus tard, à partir du style Suse II, vers la fin du IVe millénaire, le Mésopotamien donne à ses dieux forme humaine, mais sans oublier les vieilles traditions : l'origine animale est rappelée

38. *R. B.*, 1926, p. 70.
39. C.M., I, p. 280 ; cf. II, p. 636

par un animal-attribut. Tel dieu qui pouvait, autrefois, s'incarner dans un lion, est alors accompagné d'un lion. Contenau admet que les Sumériens se sont attardés, plus qu'on ne le croyait, à « l'étape intermédiaire où se sont arrêtés si volontiers les Égyptiens ». Sur de très anciens sceaux élamites, un dieu-taureau prend des postures humaines; sur des sceaux de Sumer, nous voyons une divinité à tête et buste d'homme, dont le corps est celui d'un serpent; à Our, le taureau de Gilgamesh porte tête humaine; le dieu-scorpion est muni de tête, bras et jambes d'homme. L'évolution mésopotamienne des figures divines s'est donc opérée, jusqu'à un certain point, dans le même sens qu'en Égypte. Toutefois, le Mésopotamien a perdu de vue assez tôt l'origine animale de certaines divinités, et, après le IIIe millénaire, il a réservé les figurations animales et hybrides, de préférence, aux dieux secondaires.

MYTHE D'ÉTANA

Après ces rois, le Prisme nomme « Étana, le Pasteur qui au ciel monta ». Cet exploit, rapporté dans un poème babylonien, montre qu'ici, comme en Égypte, ce fut un roi qui, le premier des hommes, eut accès au ciel[40]. La signification de ce privilège nous est donnée par les textes sacrés d'Égypte : Pharaon, dieu sur terre, peut, après la mort, revivre auprès des dieux; il fraye le chemin, par la suite, à l'humanité entière (*supra*, p. 240). Le récit babylonien est moins explicite; sans dépasser le ton d'un conte populaire, il laisse entendre, cependant, l'importance du but à atteindre. Étana cherche au ciel la « plante de vie » (qui facilite naissances et renaissances), pour guérir sa femme qui ne peut enfanter : l'aigle de Shamash le prend sur ses ailes et l'emporte haut dans les cieux, mais Étana, sur le point d'aboutir, s'effraye, lâche prise et s'écrase sur la terre. La plante de vie, réservée aux dieux, échappe à l'humanité[41]. Bien avant la rédaction de ce poème, les sceaux sumériens figurent l'envol d'Étana, en présence des hommes émerveillés[42].

L'avant-dernier roi « par les armes soumit le pays d'*Élam* ». Dès les origines se constate la rivalité politique entre gens du plateau iranien et gens de la plaine fluviale, fatalité suspendue sur la civilisation mésopotamienne.

40. D., *Textes relig.*, p. 163-181; surtout depuis p. 177. En abrégé, Maspero, *H.*, I, p. 698.
41. Cela est dit en propres termes dans l'épopée de Gilgamesh; voir *infra*, p. 330. Même entreprise, même échec dans le mythe d'Adapa, provenant d'Éridou : D. *Textes relig*, p. 149-161.
42. C.M. I, fig. 146 et II, p. 625.

Ire Dynastie d'Ourouk

« Kish par les armes fut battue; la royauté passe à Éanna (temple d'Ourouk). » Telle est la formule typique qui définit les transmissions d'hégémonie de telle cité à telle autre.

Nous ne sommes plus ici dans un centre sémitique. Ourouk (*sum.* : Érekh, *auj.* : Warka), de toutes les cités sumériennes est la plus illustre, celle qui posséda le plus souvent la suzeraineté, avec cinq dynasties. Ses ruines couvrent un emplacement considérable, mais n'ont pas encore été déblayées systématiquement : les sondages effectués par Loftus, jadis, les travaux récents de Jordan, n'ont pas donné des résultats adéquats à l'importance du site. Nous possédons fort peu de monuments d'Ourouk. Par contre, de grands textes mythiques, rituels, magiques, ont survécu, qui se réclament, comme origine, du temple Éanna et attestent l'immense influence du sacerdoce d'Ourouk. La ville était consacrée à Ishtar, sœur du soleil Shamash, déesse de l'amour et de la mort[43] puisqu'elle préside à la fécondité et à la guerre. Aussi, des 12 rois que les Listes prêtent à sa Ire dynastie (avec 2.310 ans!), trois, qualifiés *ilou* : dieux, sont les héros de récits mythiques; nous y retrouvons une description pittoresque de la vie primitive à Sumer.

MYTHE DE ZOU

Le premier dieu-roi, Lougalbanda, prend part à la lutte que soutient contre les dieux l'oiseau-tempête Zou, devenu, pour un temps, maître de tout savoir ; Zou a dérobé à Bel de Nippour les tablettes du Destin, somme du savoir primordial : nouvel épisode dans la série des tentatives infructueuses pour arracher aux dieux suprêmes les secrets de la vie, de la mort, de toute connaissance[44].

LA PASSION DE DOUMMOUZI

Règne ensuite le « pêcheur Doummouzi », qui figure déjà avec l'épithète « pasteur » avant le Déluge (*supra*, p. 319). Nous avons dit qu'il se confondra avec le Tammouz cananéen, et qu'il joue un rôle identique à celui d'Adonis à Byblos, et d'Osiris en Égypte. On le figure en homme; de ses épaules naissent des épis ou des branches; sous l'aspect animal, c'est un capridé (de même, Osiris et Amon sont parfois béliers[45].) Jeune dieu de la végétation, Doummouzi (originaire de Sou-

43. Ishtar est aussi la planète Vénus.
44. Sur ce mythe : Maspero, *H.*, I, p. 667; Lagrange, *Études sur les religions sémitiques*, p. 384; D., *Religion*, p. 110. Épisode figuré sur les cylindres : C.M., II, fig. 431.
45. C.M., II, p. 624.

barou, ville près d'Éridou) règne à Ourouk, avec Ishtar qui a fait de Doummouzi « l'amant de sa jeunesse ». Résumons les « Élégies » où Ishtar raconte le destin de son époux. En Doummouzi, nom qui signifie « fils légitime de l'Apsou »[46], coule l'Eau primordiale, semence de vie qu'appelle le désir d'Isthar pour enfanter la vie universelle. Des amours de la déesse avec le « pêcheur », ou le « pasteur », naissent tous les fruits de la terre : « quand Doummouzi est grand, il est couché dans la moisson et y repose ». Or, cet Esprit du blé n'accomplira sa mission bienfaisante envers l'humanité que s'il est mis à mort, puis enterré. Un sanglier blesse mortellement Doummouzi; celui-ci passe sous terre, au royaume des ombres que gouvernent Nergal et Allat[47]. Comment faire pour le ramener sur terre, et pour le ranimer, en vue de la moisson prochaine? Ishtar « descendit vers la Terre-sans-retour »; mais elle-même dut subir l'épreuve de la mort[48], épreuve symbolisée par le retrait des sept parures et du pagne de la déesse, aux sept portes successives de l'autre monde. Tant qu'Ishtar restera sous terre, plus d'amour, plus de conception, plus de naissances; bientôt l'univers sera désert, les dieux n'auront plus ni dévots ni offrandes. Alors Eâ façonne un messager qui force Allat à briser les portes d'une Source de la Vie qui se trouve au pays de la Mort. L'envoyé d'Eâ « verse sur Ishtar l'Eau de la vie et l'emmène vers la lumière ». Aux diverses portes, la déesse reprend une de ses parures et son pagne. Maintenant qu'elle est revenue sur terre, elle connaît les moyens de rappeler à la vie son époux. Chaque année, après moissons et vendanges, Ishtar lavera Doummouzi avec l'Eau de la vie, l'oindra de parfums, le revêtira de robes funèbres, le pleurera, tandis que ses prêtresses, menant grand deuil, chanteront, accompagnées de la flûte mélancolique, des hymnes de lamentation et d'espoir :

> Jusques à quand le germe sera-t-il encore retenu captif?
> Jusques à quand la verdure sera-t-elle encore enchaînée?

Doummouzi renaîtra avec la végétation nouvelle. De printemps en printemps, l'amour triomphera de la mort, pour perpétuer la vie

46. Forme complète du nom de Doummouzi.
47. Adapa rencontre à la porte du ciel Doummouzi, qui, avec un dieu analogue Gishzida, est qualifié « dieu mort dans le pays ». D., *Religion*, p. 155. Gilgamesh mentionne la fin prématurée de Doummouzi : *infra*, p. 329.
48. La mort (simulée) était une des épreuves imposées aux initiés dans les Mystères osiriens et isiaques (A. Moret, *Rois et Dieux d'Égypte*, p. 197). La descente d'Ishtar dans l'autre monde préfigure ces rites d'initiation.

dans la nature, pour assurer le salut même des dieux dont l'existence dépend du culte et des offrandes servis par les humains[49].

Comment cette *passion*, suivie de la résurrection du dieu agraire[50], a-t-elle pris le sens d'une révélation à l'humanité? Comment cette révélation a-t-elle donné aux dévots l'espoir d'une immortalité, liée aux lois de la nature et à l'ordre du monde? Il faut en chercher la claire réponse en Égypte, demander à Osiris l'enseignement que contient la vie de Doummouzi, la passion d'Adonis (*supra*, p. 177, 230).

LE HÉROS GILGAMESH

A Doummouzi succède Gilgamesh, « le pasteur d'Ourouk », que chante le grand poème, en 12 épisodes, du héros sumérien. Dès les débuts de l'assyriologie, on a connu cette magnifique épopée par l'exemplaire du VIIe siècle, retrouvé dans la bibliothèque d'Assourbanipal; il en existe des versions sumériennes, antérieures à 2000, et les cylindres de Lagash, et d'Our, de 3000 à 2300, en retracent déjà les scènes, à la façon de *motifs* traditionnels. Gilgamesh y est figuré nu, large d'épaules, étroit de ceinture, bras et jambes d'une musculature héroïque; la tête, de face, s'encadre de boucles éparses et d'une longue barbe frisée; un sourire anime le beau visage aux yeux dominateurs, dont l'éclat garde un reflet du soleil Shamash, son prototype céleste. Il est « dieu pour les deux tiers, et homme pour un tiers seulement ».

Gilgamesh nous apparaît, dans le poème[51], comme le Pasteur des temps primitifs, doué d'une vigueur redoutable : il défend hommes et bétail contre les fauves, et repousse toute attaque des voisins; en même temps, il est guerrier et chasseur comme le puissant Nemrod biblique. Surtout Gilgamesh figure le héros juvénile, débordant d'activité joyeuse et désordonnée, « car les dieux lui ont placé un cœur qui ne dort pas »[52]. Par sa vitalité exubérante, il séduit tous les êtres; mais il abuse naïvement de sa force : querelleur, débauché, « il ne laisse ni un fils à son père, ni une vierge à sa famille, ni une femme à son mari... »; il opprime le peuple d'Ourouk « comme un taureau sauvage qui s'affermit sur les gens ». Aussi la déesse Ishtar, jalouse

49. Traduction complète : D., *Textes relig.*, p. 326-41; en abrégé, Maspero, *H.*, I, p. 693.
50. Mardouk de Babylone, en qui le sacerdoce synthétisera les grands dieux sumériens, sera aussi réputé dieu agraire et souffrira la passion annuelle, à la fête *Akitou* (C.M., I, p. 319 et 339). Son attribut est un instrument aratoire, en fer de lance, le *marrou*, encore en usage pour piocher dans l'Iraq actuel (C.M., I, fig. 99 et 182); il apparaît déjà parmi les *motifs* de la céramique de Suse I et II.
51. Traduction complète de Gilgamesh : D., *Textes relig.*, p. 182-325; en abrégé, Maspero, *H.*,I, p. 575. Épisodes figurés sur les cylindres sumériens : C. M., II, p. 610.
52. Cette épithète caractérise à merveille un héros de la vie; en Égypte, on appelle Osiris, qui est le héros de la mort : « celui dont le cœur est au repos » (*ourz-ib*).

de cette suprématie masculine dans sa ville, se dresse-t-elle en adversaire pour regagner son peuple que l'adolescent héroïque a fasciné.

GILGAMESH ET ENKIDOU

A la demande d'Ishtar, les dieux pétrissent l'argile pour opposer au citadin cruel et civilisé un homme des bois et des champs, tout proche de la nature et des bêtes : celui-ci a le corps couvert de poils, il paît l'herbe et il s'abreuve aux sources avec ses troupeaux; c'est Enkidou (nom lu tout d'abord Éabani) que les cylindres figurent mi-homme, mi-animal, ayant face humaine, à longue barbe, front muni de cornes, un torse et des bras d'homme sur un arrière-train de taureau. S'il a la force d'une brute, Enkidou en a aussi l'instinct subtil, la défiance. Pour en faire le rival de Gilgamesh, il faut l'amadouer. On envoie à l'abreuvoir, où il accompagne ses bêtes, la plus belle des prostituées sacrées d'Ishtar (*supra*, p. 297) : déniaisé, poli par l'amour d'une femme, Enkidou se laisse conduire vers Ourouk. On voudrait « qu'il se jetât sur Gilgamesh, qu'ils luttent entre eux, afin qu'Ourouk se repose ». Qu'arrive-t-il ? Enkidou, depuis qu'il n'est plus vierge, a perdu « son ascendant sur le bétail et ses forces; il a honte, et il comprend, il sent grandir l'entendement »; Enkidou, à présent, « connaît la vie » et pressent qu'il lui manque « quelqu'un qui connaisse son cœur, un ami... ». Lui-même exige qu'on le mène vers ce Gilgamesh parfait en force; et chacun de ces héros trouve en son compagnon ce qui manquait à soi-même; ils deviennent les « frères ensemble ». Voilà la ruse d'Ishtar déjouée. Gilgamesh accueille Enkidou en « petit frère, en ami », le gorge de plaisirs, de richesses et d'honneurs; Enkidou s'enivre d'amitié depuis « qu'il possède le beau Gilgamesh en compagnon. » Le récit tourne au roman des frères d'armes, sujet favori des épopées indo-européennes, à toute époque.

Le goût des aventures les entraîne, par des chemins lointains, vers la Forêt des Cèdres (Amanus[53] et Liban), où les Sumériens allaient, dès les temps les plus anciens, chercher des bois de construction. Malgré le farouche géant Khoumbaba, préposé à la forêt « pour garder intacts les cèdres, ils arrivent et ils considèrent la forêt; du cèdre, ils regardent la hauteur; de la forêt, ils regardent l'entrée, à l'endroit où se promène Khoumbaba[54], la montagne des cèdres, demeure des dieux... » A l'ombre d'un cèdre magnifique, les deux héros capturent ce Khoumbaba « dont la voix est une tempête » et lui coupent la tête.

53. Le nom *Amanoum* apparaît ici.
54. Cf. le *Combabos* cité par Lucien, *De dea Syria*, 17. Figures grotesques de Khoumbaba : C.M., II, fig. 600-601.

De retour à Ourouk, Gilgamesh ceint la couronne et la tunique royales, se montre au peuple dans sa beauté héroïque.

ISHTAR ET GILGAMESH

Alors Ishtar, son ennemie, « lève les yeux sur lui, brûle d'ardeur et lui dit : Sois mon amant! ». Mais Gilgamesh la repousse avec crainte et dédain : il sait, il nous révèle que la déesse de l'Amour — personnifiant l'aveugle instinct — dès qu'elle a pu assouvir son rut saisonnier, abandonne, ou fait périr ses amants : « A Doummouzi, l'amant de ta jeunesse, année par année tu lui as fixé sa lamentation. L'oiseau *allalou*, tu l'aimas, et tu le frappas, tu brisas son aile... Tu as aimé le lion, parfait en vigueur, et tu lui as creusé 7 et 7 fosses!... Tu as aimé le berger, le pasteur... tu l'as frappé, et en léopard tu l'as changé. Ils le pourchassent, ses propres pâtres, et ses chiens mordent sa peau. Tu as aimé Ishoullanou, le jardinier de ton père[55]... et tu le frappas, et en animal *tallalou* tu le changeas... Et moi, tu m'aimeras, et comme ceux-là tu me métamorphoseras[56]. » C'est ainsi que Gilgamesh dévoile « les hontes et les malédictions » de la déesse de l'amour et de la mort.

Ishtar, éplorée, monte au ciel, et déclare à Anou qu'elle arrêtera tout amour et toute vie dans l'univers si elle n'obtient vengeance de cet affront. Les dieux suscitent un bison monstrueux qui ravage la campagne autour d'Ourouk; mais Enkidou l'empoigne par une corne et par la queue; Gilgamesh lui plonge son poignard au cœur. Nouveau triomphe pour le héros et pour Enkidou qui, tous deux, se rient d'Ishtar. Narguée et bafouée, elle ourdit sa revanche : la maladie s'abat sur le beau Gilgamesh, et Enkidou succombe, car « son destin l'atteint ».

LA QUESTE DE LA PLANTE DE VIE

Gilgamesh « pleure Enkidou son ami », mais ce qui le soucie avant tout, c'est d'échapper au même sort : « Je ne veux pas mourir comme Enkidou; aussi irai-je rapidement vers le fort Outounapishtim », car celui-ci (qui est son aïeul) pourra lui révéler comment on devient immortel (*supra*, p. 321). Nous voici revenus à un thème familier des littératures primitives : la *Queste* de la Plante de Vie.

Après quarante-cinq jours de voyage et de combats contre des hommes-scorpions, Gilgamesh arrive jusqu'à celui qu'il appelle « son

55. Cf. la légende de Sargon (*infra*, p. 351).
56. On reconnaîtra, dans cette énumération, de nombreux thèmes mythiques, développés dans la littérature des Indo-européens.

père »[57] et auquel il demande le secret de cette immortalité conférée par les dieux. Ici se place le récit du Déluge (*supra*, p. 321). A Outounapishtim, Gilgamesh demande ce qu'est la « mort irritée » : « Est-ce pour toujours que les frères se séparent ? » Outounapishtim répond, et définit le sort de l'humanité : « O Gilgamesh, pourquoi cours-tu de tous côtés ? La vie que tu recherches, tu ne la trouveras pas! Lorsque les dieux créèrent l'humanité, ils retinrent la vie entre leurs mains. Toi, ô Gilgamesh, remplis ton ventre, jour et nuit, réjouis-toi; toi, chaque jour fais la fête; jour et nuit, sois joyeux et content! Que tes vêtements soient brillants, ta tête lavée avec de l'eau. Regarde ton petit qui saisit ta main! Que l'épouse se réjouisse sur ton sein!... »[58]. Toutefois, ému de compassion pour son petit-fils, Outounapishtim lui prépare un brouet magique où Gilgamesh avale, mange la *sénilité*, c'est-à-dire s'en rend maître et la neutralise. A lui, jeunesse et santé! Les croûtes de la maladie tombent sous les ablutions d'eau magique.

Puis, l'ancêtre divulgue le grand secret des dieux : « Il existe une plante semblable à l'aubépine par la fleur, et dont les aiguilles piquent comme la vipère; si ta main, sans en être déchirée, peut en briser un rameau, il t'assure jouvence éternelle[59]. » Gilgamesh cueille la plante et repart pour Ourouk, où il compte bien la cultiver en buisson, et en manger, pour revenir à la jeunesse. Or, là où il débarque, il aperçoit un puits, veut puiser de l'eau; un serpent en sort et lui dérobe la plante de vie[60]. Déception suprême! Revenu à Ourouk, Gilgamesh fait à Enkidou des funérailles solennelles; il obtient des dieux la faveur d'évoquer l'esprit (*edimmou*) du défunt. Enkidou aux âpres questions de son ami sur les conditions d'existence des morts répond : « Si je te disais ce que j'ai vu, l'effroi te terrasserait, tu t'affaisserais, tu pleurerais! » Ceux-là seuls ont quelque satisfaction dans l'autre terre, qui ont été tués dans la bataille, et que leur famille ensevelit dans un tombeau où ne manquent ni l'eau ni les offrandes. « Mais celui dont le corps reste oublié, son *edimmou* n'a point de repos; celui dont

57. Pour arriver auprès des dieux, il faut traverser « les Eaux de la Mort » dans la barque d'un nocher divin. On a retrouvé des modèles de barques dans les tombes archaïques (C. M., III, p. 1518 et 1535). Même tradition en Égypte (Cf. *Le Nil*, p. 207).

58. En termes semblables, dans les tombes thébaines, le *Chant du Harpiste* invite l'Égyptien à faire « un jour heureux » sur terre, avant la mort inévitable (G. Maspero, *H.*, II, p. 524).

59. Son nom est *Le vieillard devient jeune*. Même nom, au début d'une incantation égyptienne, pour guérir la morsure des serpents et crocodiles (stèle de Metternich).

60. Les Égyptiens situent la « Plante de Vie » au ciel, dans le lac du Lotus (*Pyr.*, § 1216). La *Genèse* (3) décrit l'arbre de la connaissance du bien et du mal, dont les fruits, interdits à l'homme, rendraient celui-ci immortel.

personne ne s'occupe, les restes du repas, ce qu'on jette aux ordures dans la rue, voilà ce qu'il a pour nourriture[61]. »

Ainsi, le poème de la Vie et de la Force héroïques se termine par cet aveu de l'irrémédiable caducité de l'homme, de son impuissance devant la mort. De même nous ouvre-t-il une échappée mélancolique sur la vie d'outre-tombe, destinée peu brillante, peu enviable, acceptée par les Mésopotamiens, comme par les Sémites, avec une apathie, une indifférence qui s'opposent à l'ardente réaction des Égyptiens.

CONCLUSION Sur ces deux dynasties mythiques de Kish et d'Ourouk, les Mésopotamiens raisonnaient comme les Égyptiens sur leurs dynasties de dieux, demi-dieux, ou mânes, avant l'avènement de Ménès (*supra*, p. 165). Comparons la tradition biblique : avant le déluge, c'est l'époque des Géants, nés du commerce des Fils de Dieu et des femmes terrestres, donc des demi-dieux, « héros qui furent fameux dans l'antiquité » (*Genèse*, VI, 4); après le déluge vinrent les premiers Patriarches, à longévité surhumaine, qui introduisent la figure tout humaine de Joseph.

Autre similitude : l'Égypte, à l'origine, possède un régime dualiste : rois du Sud, à Nekhen; rois du Nord, à Bouto. Il est possible qu'en Mésopotamie les dynasties de Kish, au Nord, et d'Ourouk, au Sud, aient été, non successives, mais contemporaines. Cette hypothèse d'un royaume de Sémites au Nord, parallèle à un royaume de Sumériens au Sud, paraît vraisemblable[62] : elle expliquerait la division traditionnelle, Sumer et Akkad, comparable à celle des deux Égyptes.

A côté des analogies, relevons les différences. Sur le Nil, les Pharaons de l'Ancien Empire réalisent à Thinis, puis à Memphis, une centralisation durable; en Mésopotamie, pendant le même millénaire, de 3 à 2000, la suprématie passe à 9 villes différentes, avant de se fixer à Babylone. La vallée du Nil a toujours été plus favorable à la concentration que le pays des Deux Fleuves, où florit la diversité dans l'unité.

« Ourouk par les armes fut battue; la royauté passa à *Our*. » Nous arrivons aux monuments figurés, qui portent écrits les noms des chefs, c'est-à-dire au début de l'histoire attestée.

61. Cf. Ch. Virolleaud, *Le voyage de Gilgamesh au Paradis*, ap. *Revue de l'histoire des religions*, 1930, p. 202.

62. Langdon, *The early chronology of Sumer and Akkad and the similarities in their culture*, ap. JEA, VII, p. 133.

III. Période historique. — Première dynastie d'Our (vers 2950)

Les Listes attribuent à Our I quatre rois, avec 171 ans. Quoique élevés, ces chiffres ne sont plus mythiques[63]. Ces rois n'ont rien des héros divinisés; les noms de deux d'entre eux se retrouvent sur des monuments du temps. A El-Obeid (à 6 kilomètres d'Our), une brique de fondation, dans un temple archaïque, dit que le constructeur est « Aannipadda, roi d'Our, fils de Meshannipadda ». Ce sont les deux premiers rois des Listes[64]. Grâce à ces noms, nous pouvons dater d'admirables monuments de même style, exhumés à Our par Hall et Woolley, qui témoignent de la suprématie effective d'Our, après 3000.

VILLE ET NÉCROPOLE D'OUR I

Le site total d'Our s'inscrit dans un rectangle de 1 kilomètre sur 600 mètres. On y peut suivre, mieux qu'ailleurs, les étapes de la colonisation sumérienne au IVe millénaire. Avant la Ire dynastie existait un village dont on a retrouvé les cabanes, faites en argile, avec armature de roseaux, et les tombes ovales, si petites que les cadavres devaient y être « contractés »; l'outillage en pierre, la céramique grossière I *bis*, les faucilles en silex, les os travaillés évoquent la vie des Néolithiques. A la période suivante, des nécropoles plus vastes présentent des tombes rectangulaires, à cadavres allongés sur des nattes, entourés d'ustensiles et de parures : coquilles à fards diversement colorés, perles de lapis et de cornaline, céramique à anses, décorée de figures nues, vaisselle commune; des haches en cuivre pur, des objets d'argent et de plomb attestent les progrès de la métallurgie; sur des coquilles et cylindres, voici les motifs animaux du style Suse II, fortement influencé par les Sumériens. Une nécropole du même type se retrouve aussi à Kish, couche A.

Vers 3000, Our est une ville de grandes proportions, aux rues quadrillées, les unes bordées d'étroites échoppes, comme dans les souks actuels, les autres, de maisons importantes qui sont munies d'autels, de chapelles, de caveaux funéraires pour la famille, avec statues et tablettes écrites : celles-ci montrent le développement continu de la cité, de la Ire à la IIIe dynastie d'Our, soit de 3000 à 2237. La nécropole présente à ce moment des tombes variées, suivant la condition sociale. Les pauvres sont couchés sur le côté, dans un trou rectangulaire, sans cercueil, parmi de la céramique grossière; les bourgeois sont comprimés dans un récipient ovale, en terre cuite (*larnax*), et munis de provisions que contiennent de grosses amphores et des vases à bec; les riches possèdent un caveau rectangulaire, revêtu de briques, où ils conservent les vases d'argile, les vases et ustensiles de cuivre, les bijoux, en pierres de couleur, en or et argent, les cylindres gravés et tout leur mobilier terrestre[65].

63. Sur la datation d'Our I, cf. C.M., III, p. 1558. Nous adoptons, depuis ici, le comput de Contenau, étant entendu que ces dates sont approximatives.
64. Langdon, *Ausgrabungen*, p. 19, qui départage les témoignages divers des listes.

TEMPLE ARCHAÏQUE D'EL-OBEID

C'est à El-Obeid qu'il faut chercher un temple officiel, celui que construisit le roi Aannipadda. Une base rectangulaire, de 32 mètres sur 25, reposant sur un socle de pierres calcaires, montre une façade, décorée de saillants et rentrants, constituée en briques plan-convexes, cuites et crues. Deux escaliers en grès blanc desservent les angles de cette plate-forme qui supporte un sanctuaire, chambre rectangulaire en pierres et briques. La porte est encadrée de deux fortes colonnes, hautes de 2 m. 30 sur 0 m. 90 de tour : un fût de cèdre, enrobé de bitume, s'orne d'incrustations en nacre blanche et calcaire rouge. Des piliers plus petits supportent le toit; le bois y est revêtu de grandes plaques de cuivre. Aux côtés de la porte : deux protomes de lion, en feuilles de cuivre sur bois. Le linteau est fait d'une forte plaque de cuivre (2 m. 50 sur 1 mètre), où se détache, en relief, l'aigle léontocéphale, Imgig, sur l'arrière-train de deux cerfs qui se tournent le dos. Sur les murs se déroulent, à mi-hauteur, des frises de sujets animaux, ou humains, en plaques de calcaire, ou en coquilles incrustées sur bitume. Une scène, précieuse pour l'historien, décrit la vie pastorale : dans une étable, on voit traire les vaches et barater le lait; les hommes, tête rase, buste nu, portent un épais jupon en mèches de laine pendantes (kaunakès primitif). Ailleurs, des taureaux debout ou couchés, en cuivre pur, battu ou fondu[66]. On ignorait jusqu'ici l'emploi de la pierre et de la colonne dans l'architecture sumérienne, et nous n'imaginions pas les connaissances techniques des métallurgistes sumériens, vers l'an 3000. Ces révélations permettent de dater quantité de morceaux similaires, retrouvés isolément, et sans date, à Kish, Lagash, Nippour et Suse, montrant un emploi identique de la coquille, du calcaire, du bitume et du cuivre[67].

65. L'auteur a visité, en 1932, les sites de l'Euphrate et du Tigre, notamment Babylone, Kish, Our, El-Obeid, Assour, Ninive, etc., en compagnie de M. Maurice Dunand, et sous la conduite des directeurs des fouilles : MM. Watelin, Woolley, Jordan, Frankfort, à qui il exprime ici sa vive reconnaissance.
66. Tous ces sujets sont décrits et reproduits dans Langdon, *Ausgrab.*, et C.M., I, p. 72, fig. 344; II, p. 589, fig. 396 à 399.
67. C.M., I, p. 445-489; II, p. 582-606.

LES TOMBES PRINCIÈRES D'OUR I

Revenons à Our. Là, des tombes princières ont révélé la technique merveilleuse des ateliers royaux. De 1926 à 1930, les fouilles de Woolley ont renouvelé nos connaissances[68] sur la première civilisation sumérienne[69]. Dans des terrains remaniés, près de la ville, quelques pièces splendides firent pressentir l'existence d'une nécropole royale : un poignard en or massif, dont le fourreau ajouré est en filigrane et grénetis; un nécessaire de toilette en or; un jeu, en plaques de nacre et coquille; un bas-relief figurant un char à deux roues, attelé d'animaux fantastiques. Bientôt, des tombes profondes révélèrent une extraordinaire accumulation de richesses et des innovations surprenantes dans tous les arts.

SCÈNES DE GUERRE ET DE PAIX

La tombe la plus ancienne par son niveau (no 779) a trois chambres parallèles dont la porte et les plafonds, en pierres taillées, forment arcs en plein cintre, à voussoirs[70]; aux angles des plafonds, les pierres sont disposées pour former des pendentifs rudimentaires, supportant une voûte en abside; murs et sol, cimentés, portent des traces de peintures. Des quatre squelettes retrouvés, l'un a le crâne coiffé de perles, et semble porter sur l'épaule un pupitre à deux faces (sorte d'étendard, selon Woolley), en bois incrusté de coquilles découpées, où sont retracées des scènes historiques du plus grand intérêt. D'un côté, la guerre : un chef, qui porte épée et crosse de pasteur, debout devant son char attelé de quatre ânes (ou onagres), précède des fantassins armés à la légère et munis de lances; déjà les prisonniers, nus et bâtonnés, défilent devant lui. Plus loin, voici en action l'infanterie lourde, casquée et matelassée de cuir, croisant la pique, puis 4 chars attelés d'ânes, montés par un cocher et un lancier. De l'autre côté, le triomphe : le chef et sa cour, vêtus du simple jupon de laine, sont assis à un banquet, gobelet en main, écoutant un harpiste et une chanteuse; devant eux défile le butin de guerre : taureaux, bouquetins, ânes, et ballots de marchandises à dos d'hommes[71].

68. La plupart des monuments retrouvés dans les tombes princières d'Our ont été exposés au *British Museum* en 1927. Nous les avons décrits dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er février 1929, p. 560.

69. C.M., III, p. 1613; cf. L. Woolley, *Les Sumériens*, 1930.

70. Voir C.M., III, p. 1533, fig. 941. La voûte en plein cintre apparaît en Égypte, dans certaines tombes de la IIIe dynastie, vers 2900.

71. C.M., III, p. 1525, fig. 936-7.

LE CASQUE D'OR DE MESHKALAMDOUG

La tombe no 755 livra un cercueil en bois, avec un corps étendu sur le dos; près du crâne, un casque d'or massif[72], en forme de *perruque*, dont les cheveux ondulés sont serrés par un bandeau qui maintient, sur la nuque, un chignon roulé[73]. Cette admirable pièce est intacte; Woolley la qualifie « le plus remarquable objet qui ait été trouvé en Sumer ». A la ceinture d'argent pendait un poignard d'or; près de la tête, une lampe et deux vases d'or côtelés, portent le nom du défunt : *Meshkalamdoug*[74]. Aucun titre; est-ce un roi ? Son nom n'est pas inscrit aux Listes. Tout au moins est-il prince de la famille royale. Les cunéiformes sont linéaires, du style usité au début du IIIe millénaire (*supra*, p. 132). Autour du cercueil, quelques vases d'argile, surtout des vases d'or et d'argent, parfois en forme de théières à bec, et une vaisselle de table en or, argent, albâtre translucide. Quantité de petites figurines et de bijoux, en or, cornaline, lapis, d'un travail exquis, ajoutent encore à l'intérêt de cette tombe, plus récente, probablement, que les autres.

SACRIFICES HUMAINS

Les tombes no 789 et 800, côte à côte, appartiennent, la première à un roi, ou prince inconnu, la seconde à la « dame *Shoubad* », probablement couple royal[75].

Autour du caveau, Woolley découvrit un cortège émouvant de victimes humaines et animales : six soldats, aux crânes encore casqués de cuivre, lance en main, gisaient à l'entrée; deux chars, à quatre roues pleines, attelés de bœufs portant anneaux d'argent dans les naseaux et larges colliers recouverts de plaques d'argent; les conducteurs étaient couchés à côté de leurs bêtes. Contre le mur, neuf femmes, parées de colliers, de couronnes florales, de hauts peignes en or, argent et lapis; çà et là, d'autres corps étaient étendus pêle-mêle; en tout, une soixantaine de victimes humaines. Que signifie cette « cour », cet entourage de bêtes et gens, immolés auprès du prince défunt ? Hérodote (III, 71) nous dit que, chez les Scythes, le roi mort est enseveli avec ses concubines, ses serviteurs, ses chevaux, ses chars attelés et toutes sortes de richesses. N'avons-nous pas vu que les Soubariens

72. En alliage d'or et d'argent (25 o/o), l'électrum des anciens.

73. Eannatoum, roi de Lagash, porte un casque de même forme sur la Stèle des Vautours; la chevelure apparaît, ainsi nouée, sur de nombreuses figures de Lagash.

74. Les lectures des noms retrouvés à Our, écrits en idéogrammes archaïques, ne sont que provisoires.

75. Sur un cylindre trouvé chez Shoubad, se lit le nom *Abargi*, qui est peut-être celui du prince, son époux.

semblent apparentés aux Scythes ? Cette origine expliquerait peut-être des rites funéraires jusqu'ici inconnus dans les tombes mésopotamiennes.

LES PARURES DE SHOUBAD

La tombe voisine (nº 800) présente le même aspect : à la porte, cadavres de gardes; deux ânes, attelés à une sorte de traîneau, décoré de têtes de lions et de taureaux, en or et argent; cohorte de femmes aux belles coiffures, aux boucles d'oreilles massives en or et lapis; harpiste tenant encore sa harpe, qui a onze clefs de cuivre; d'autres squelettes, à la tête et aux pieds de la *dame Shoubad*, étendue dans une bière ouverte, réduite en poussière, mais recouverte de 170 bijoux et objets divers, en matières précieuses. Shoubad est coiffée d'une couronne de feuilles de mûrier, en or, ornée de grands anneaux d'or; par derrière, un haut peigne d'or, diadème à sept pointes, portant chacune une fleur d'or, à cœur de lapis. Aux oreilles, pendaient deux pesants croissants d'or. Le buste était voilé d'une tunique en perles de lapis, cornaline, or. Enfin, la place du corps était jonchée de bracelets, jarretières, bagues, amulettes animales, palmettes, épis de blé, grenades, en or et pierres de couleur. Autour de la défunte, sa vaisselle précieuse : gobelets, flacons, coupes à bec, passoires, boîtes à fard, lampes, le tout en or; puis des services de table en albâtre translucide, en calcite rose, verte, bleue, blanche, et en pierre dure, granit, diorite, de même caractère et de même galbe que la vaisselle des rois thinites (*supra*, p. 197). Des incrustations de nacre, sur des meubles, retracent les exploits de Gilgamesh.

En 1929, Woolley a découvert une autre tombe où 74 cadavres étaient entassés par couches; pas de noms écrits, mais de nombreux objets précieux, des harpes dont l'une était décorée d'une tête de taureau en or, d'un réalisme saisissant. La plupart de ces inestimables reliques font aujourd'hui la gloire du musée de Bagdad; la couronne de Shoubad est au British Museum et le pupitre-étendard à Philadelphie.

INNOVATIONS. LEURS ORIGINES

Nous avons insisté sur ces admirables trouvailles, parce que c'est la première fois, dans toute l'histoire de la Mésopotamie, qu'on a mis au jour une nécropole royale. Celle-ci, sans être inviolée, nous a révélé les magnificences, inconcevables pour nous, d'une civilisation qui était encore barbare dans certaines traditions et en ses rites funéraires célébrés pour les rois, mais qui avait atteint un haut raffinement dans l'architecture, l'art des métaux, la décoration, la parure et toute les industries de luxe. Une telle découverte, qu'on peut comparer à la trouvaille du trésor des Atrides à Mycènes, a révélé toute la fleur d'une civilisation, alors que nous n'en soupçonnions que le germe obscur.

Les princes d'Our disposaient de moyens très supérieurs à ceux des villes voisines. Ainsi s'explique la suprématie d'Our, devenue ville de royauté après 3000.

Parmi les problèmes que pose cette civilisation révélée, le principal est l'origine de la population dirigeante. A Kish et à El-Obeid, on a exhumé des crânes assez nombreux : leur indice céphalique se rapporte à une population dolichocéphale, bien plus souvent qu'à des brachycéphales, alors qu'on attendait, chez ces Sumériens, les têtes rondes de montagnards nordiques[76]. On peut se demander, dès lors, si l'aristocratie dirigeante, retrouvée dans les tombes « princières » d'Our n'appartenait pas à ces populations indo-européennes venues en Sumer avant les Sumériens, ces Soubariens, que nous retrouverons encore bien plus tard, sous le nom de Mitanniens et de Scythes ? Le fait qu'ils ont amené avec eux des ânes et bœufs d'attelage, et des chars, jusque là ignorés en Mésopotamie[77], semble militer en faveur de cette hypothèse, car le cheval ne sera introduit, lui aussi, en Mésopotamie, que par une autre vague d'Indo-Européens, les Mitanniens-Hittites (vers l'an 2000). L'abondance de l'or, de l'argent, du cuivre s'expliquerait entre les mains de chefs de tribus, venus des régions du Caucase. Enfin, nous avons dit que, par leurs coutumes funéraires insolites, les princes d'Our semblent s'affilier aux Scythes.

Un autre problème est la diffusion de telles inventions en Asie antérieure et jusqu'en Égypte. Chez les pharaons thinites, l'architecture et la métallurgie se révèlent, jusqu'ici, moins avancées[78], mais de nombreux motifs plastiques sont communs à Thinis, à Our, à Suse II; l'emploi, dans les bijoux et parures, de l'or, du lapis, de la cornaline, du jaspe, et, pour la vaisselle de luxe, des pierres ignées et des calcites colorées, est uniforme d'un pays à l'autre et d'un art équivalent[79]. Pareille similitude ne s'explique-t-elle pas par des rapports de voisinage et de commerce, le début du IIIe millénaire convenant, comme datation, aux rois de Thinis, comme aux princes d'Our ?

Cette suprématie d'Our dure moins de deux siècles, et ne se reproduira qu'avec la IIIe dynastie d'Our (2350). Par contre, l'impulsion que sa première suzeraineté avait donnée à la civilisation mésopotamienne se reconnaît chez les cités rivales, dont l'heure était venue.

76. C.M., II, p. 576-582, et III, p. 1557.
77. La roue n'apparaît en Mésopotamie que depuis Our I; en Égypte, treize siècles après (fin du Moyen Empire), comme importation des Hyksôs.
78. Les bijoux, parures, ustensiles d'or, retrouvés dans l'Égypte thinite sont bien moins nombreux (ce qui peut être accidentel) qu'à Our, mais de facture aussi remarquable.
79. *Supra*, p. 88-90, 93, 197-200.

CHAPITRE VIII

*Rivalité de Sumer et d'Akkad** *(2750-2237)*

DIVISIONS

1° Jusque vers 2725, les cités de Sumer dominent tour à tour, sans permettre à l'une d'entre elles de réaliser une durable concentration du pouvoir. En regard des Villes de royauté, Lagash est la cité la plus prospère et la mieux connue;

2° Vers 2725, le roi sémite Sargon fait triompher sa ville Agadé, ou Akkad, non seulement sur le pays de Sumer, mais en Soubarou, Amourrou, Canaan; il fonde un empire que développent encore Narâm-sin, roi des Quatre Régions, et ses successeurs (2725-2543);

3° Une invasion des Barbares de Goutioum détruit l'empire des Sémites, favorisant ainsi une réaction des Sumériens. Ceux-ci s'imposent à toute l'Asie antérieure, au temps des rois de Lagash (vers 2500) et surtout de la III[e] dynastie d'Our (2350-2237), avec un éclat qui ne sera pas surpassé.

Toute la chronologie du tableau donné p. 150 est à rajeunir, selon le comput exposé : C. M., III, p. 1616 et suiv..

I. — D'Our I à Ourouk III. Prédominance de Lagash

DYNASTIES OFFICIELLES

Après Our I et jusque vers 2750, les Listes citent dix dynasties dans les Villes de royauté. Aucun texte ne décrit les destinées des Villes, ni ne confirme le comput des règnes; les noms mêmes des rois ne sont

---

*BIBLIOGRAPHIE

Aux ouvrages cités, *supra*, p. 305, ajouter :

I. — FOUILLES. LAGASH : E. DE SARZEC et L. HEUZEY, *Découvertes en Chaldée* (1884-1912);
L. HEUZEY et F. THUREAU-DANGIN, *Nouvelles fouilles de Tello par Cros* (1910); H. de Genouil-
lac et Parrot, qui ont repris les fouilles depuis 1930, n'ont encore publié que des rapports sommaires.

II. — HISTOIRE. Tous les textes historiques, jusqu'à la I[re] dynastie de Babylone (exclue), publiés avant 1905, sont traduits par F. THUREAU-DANGIN, *Les Inscriptions de Sumer et Akkad* : (T.D., *ISA*); du même: *Recueil de tablettes chaldéennes*, et nombreux articles dans *R. Ass.* A compléter par : Léon LEGRAIN, *Le temps des rois d'Our* (1912) et H. DE GENOUILLAC, *Tablettes sumériennes archaïques* (1909) (avec introductions historiques).

attestés que par exception. Retenons le cadre seul et le fait que la suzeraineté passe de ville en ville, quelques-unes de ces villes étant extérieures à la Basse Mésopotamie. Nous ne savons si ces dynasties étaient parfois parallèles et contemporaines.

A Our I succède *Awan* (n° 4), ville d'Élam. Un des rois de Kish, selon le Prisme, « par les armes avait soumis le pays d'Élam ». L'étranger prit sa revanche, mais fut de nouveau battu par *Kish II* (n° 5). Après celle-ci, la cité de *Hamazi*, voisine de Lagash, prend, une seule fois, la suprématie (n° 6). *Ourouk II* lui succède (n° 7), puis *Our II* (n° 8) dont nous ne savons rien; vient *Adab* (n° 9), avec un seul roi, Lougalannimoundou, dont un texte nous est parvenu[1]; un autre roi d'Adab, Lougaldalou, non cité par les Listes, est figuré par une statue, portant kaunakès à mèches[2], comme les princes d'Our I. Les armes assignent ensuite la royauté à *Mâri* (n° 10), sur le moyen Euphrate, près du Khabour; il y avait donc là des cités en rapport avec Sumer, ce que confirme la trouvaille faite par Thureau-Dangin, à Asharah, (rive droite de l'Euphrate, en amont du Khabour) de céramique, bijoux et cuivre, du style d'Our I[3]. Si la culture sumérienne avait gagné la Haute Mésopotamie, l'esprit offensif des habitants, qui étaient peut-être des Soubariens, mettait en danger la Basse Mésopotamie. Mais *Kish* reprend l'avantage, avec deux dynasties III et IV (n°s 11 et 13) qui n'en font peut-être qu'une, bien que le Prisme les sépare par la dynastie d'*Akshak* (n° 12), ville entre Lagash et l'Élam. Nous ne savons rien d'Akshak, sinon qu'un roi de Lagash, Eannatoum, battit Zougou qui y régnait[4]. Kish III et IV, par contre, ont pris quelque réalité[5]; un texte dit que la première fut fondée par « une cabaretière Kougbaou », probablement contemporaine de la dynastie d'Akshak. Des sept rois que le Prisme attribue à Kish IV, nous n'avons nul vestige; mais les fouilles *in situ* ont exhumé leur palais : Charsagkalama, avec la plus ancienne des ziggourat (tours à étages); non loin, la statuette d'un roi, La...schii, et une perle au nom de Lougaloud, autre souverain. Certaines Listes placent ici des rois : Gimilsin et Ourilbaba, vassaux d'Eannatoum, roi de Lagash[6].

Nous arrivons, vers 2750, à la III[e] dynastie d'*Ourouk* (n° 14), dont l'unique roi, Lougalzaggisi, est bien connu de l'histoire. Ici,

---

1. *R.B.*, 1926, p. 80.
2. C.M., II, fig. 363; armes de cuivre du style d'Our I et II, p. 360, fouilles de Banks.
3. *Syria*, V (1924), p. 265.
4. *R.B.*, 1926, p. 82.
5. Une des listes donnait à Kish III le n° 7, et à Ourouk II le n° 11 (cf. tableau, p. 150);
6. Langdon, *Ausgrabungen*, p. 61 et 65.

nous sommes en contact étroit avec une cité non inscrite parmi les Villes de royauté, mais qui, *depuis environ deux siècles*, était la véritable héritière d'Our I : c'est *Lagash* (Tello), à qui les fouilles françaises ont restitué sa place dans l'histoire de Sumer.

LOUGAL ET PATÉSI. D'OUR I A OUROUK III

Définissons d'abord les termes qui expriment le pouvoir. Comme nous l'avons lu sur le Prisme, « la royauté descend du ciel sur terre » : le gouvernement réel est donc aux mains de la divinité. S'agit-il d'un pouvoir local, limité à une ville ? Le dieu de la ville est son roi (*nin*, ou *baal*)[7]; la déesse, sa dame (*nin* ou *bâlit*) : ainsi, Ningirsou, à Girsou, temple de Lagash; Sin à Our; Ishtar et Assour à Ninive; Bel-Mardouk à Babylone, etc. S'agit-il de la suzeraineté générale de Sumer et d'Akkad, étendue bien plus tard à l'Asie antérieure, au-dessus du patron local de la « Ville de royauté », variable, il existe un patron universel, *Enlil*, « seigneur des pays », qui réside à *Nippour*; cette ville ne fut jamais le siège d'une dynastie, mais semble avoir joué le rôle de capitale religieuse de la Mésopotamie entière. Les fouilles de l'Université de Pensylvanie y ont dégagé une grande ziggourat, l'*Ékour*, « maison-montagne », où s'entassent les *ex-voto* des chefs locaux de toutes villes et des rois du pays entier : hommage au Seigneur suprême de la Mésopotamie, Enlil, « roi de la terre », qui possède la domination sur les hommes et en confie le gouvernement à « celui qu'il appelle » sur le trône[8].

En Égypte, Pharaon est, à la fois, fils consubstantiel et successeur des totems et des dieux; il est « dieu incarné », dès les origines de l'institution pharaonique (*supra*, p. 187). Ces conceptions, en Mésopotamie, ne seront admises qu'assez tard : la divinité du roi, au temps de Narâm-sin (après 2650), et la filiation divine du roi, au temps de Goudéa (vers 2550). Peut-être l'introduction de cette doctrine, si favorable au prestige de la royauté, fut-elle due à l'influence de l'Égypte. La théorie mésopotamienne veut que le dieu garde le pouvoir suprême (local ou universel) et que le chef ne soit sur terre que son *vicaire*, l' « intermédiaire », chef politique et grand-prêtre, entre le dieu-roi et l'humanité. De là, les titres caractéristiques, pris par les dynastes, que nous allons énumérer. Sont-ils des chefs locaux, comme celui de Lagash, ils seront dénommés *patési* qui signifie proprement « serviteur »[9], en

7. Le premier terme est sumérien; le second, sémitique.
8. Ed. Meyer, III, § 380; D., *Religion*, p. 71, 128, et 146-160. Dans ce rôle, Bel et Mardouk seront confondus avec Enlil.
9. Le roi d'Égypte se désigne lui-même par une expression pareille : *hm. f*; nous la traduisons, à tort, par « Sa Majesté », alors qu'elle signifie « son serviteur », par rapport au dieu.

sumérien, et *ishakkou*, c'est-à-dire « remplaçant », en akkadien. Sont-ils rois d'une Ville de royauté officielle, ou d'une ville qui exerce un pouvoir effectif sur le pays entier, ce qui arrivera à intervalles pour Lagash, ils prendront les titres *lougal* (sumérien) « roi » et *en* « seigneur », traduits en akkadien par « *sharrou* » et « *bel* ». Par la suite, *lougal*, *patési* perdront leur sens, celui-ci local, celui-là universel, et deviendront interchangeables; dans notre exposé, nous leur garderons leur valeur originelle, pour distinguer les chefs vassaux et les rois suprêmes qui sont aussi vicaires et prêtres, mais du dieu universel Enlil, en même temps que de leur dieu local.

LES ROIS D'OUR I ET LES PATÉSIS LOCAUX

Au temps d'Our I, seul Meshannipadda et ses successeurs officiels étaient *rois* : les tombes décrites ci-dessus appartenaient à des personnages, sans doute princiers, mais non qualifiés du nom royal. Des monuments, que leur style fait reconnaître contemporains d'Our I, révèlent qu'il existait à Ourouk un chef, Lougalkisalsi; le Louvre possède de lui une belle statue, ainsi que celle de son petit-fils. Dans Adab, commandait Lougaldalou; à Nippour, le chef local était Ourenlil; l'un est connu par une statue, l'autre par une stèle[10]. C'est aussi vers 2900 qu'il convient probablement de fixer l'existence de *Mésilim*, lougal de Kish, non inscrit dans les Listes, mais qui exerçait la suzeraineté, au témoignage de monuments contemporains.

MÉSILIM DE KISH, SUZERAIN DE LAGASH

Fils d'Outoug, patési de Kish, Mésilim s'affirme lougal de Kish et suzerain de Lagash, le jour où il dépose dans le temple de cette ville une masse d'armes de pierre, décorée de saillies en têtes de lion, qui porte en cunéiformes linéaires[11] : « Mésilim, lougal de Kish, constructeur du temple de Ningirsou, pour Ningirsou a placé (ceci), Lougalshagengour (étant) patési de Shirpourla »[12].

Un siècle plus tard, Entéména, patési de Lagash, grave sur un cône de pierre (planté comme borne frontière) la série des interventions de Mésilim à Lagash. Le roi avait fixé, par une stèle, les limites entre Lagash et une ville voisine, Oumma (sum. *Gishou*) : Il arriva que « Oush, patési d'Oumma, suivant des dessins ambitieux, enleva la stèle et envahit la plaine de Lagash »; les dieux de Lagash et d'Oumma en vinrent aux mains; sur l'ennemi de Lagash s'abattit le grand filet d'Enlil, et, au temps d'Eannatoum, la stèle de Mésilim fut remise en

10. C.M., II, fig. 379, 365, 363; I, fig. 338.
11. Texte *ap.* T.D., *ISA*, p. 229; la massue : C.M., I, fig. 328.
12. Shirpourla (ou Shirbourla), nom sumérien de Lagash.

sa place[13] ». Tels sont les pouvoirs d'un *lougal*, élu par Enlil, vis-à-vis des patésis, et tels sont les humbles débuts de Lagash, ville appelée à un rôle de premier plan dans les deux siècles suivants.

LAGASH (TELLO) Au centre du pays de Sumer, sur le Chatt el-Aj qui joint le Tigre à l'Euphrate, s'élèvent les ruines de Tell Lo = Tello, en akkadien *Lagash*, en sumérien *Shirpourla*. Ce fut la première des villes sumériennes exhumée. Depuis 1882, les persévérants travaux de E. de Sarzec, Cros, H. de Genouillac y ont dégagé forteresses, palais, temples (en particulier celui de Girsou, dans le quartier consacré au dieu local, Ningirsou); des nécropoles, statues, stèles, bas-reliefs, vases de céramique et de bronze, par centaines; des tablettes écrites, par milliers. Les interprétations archéologiques de Heuzey, Cros, Pottier, Contenau, les traductions scrupuleuses de Thureau-Dangin ont fourni les premières données exactes que nous possédions sur la civilisation sumérienne, avant l'impulsion qui ranima les fouilles, ces dernières années. Il est remarquable que les matériaux nouveaux, exhumés depuis 1920, à Nippour, Kish, Ourouk et Our, confirment absolument ce que Lagash nous avait appris. S'il y a plus de splendeur dans la civilisation d'Our, cela tient à sa suprématie comme « ville de royauté », mais, après le déclin d'Our I, la documentation retrouvée à Lagash permet seule de suivre l'histoire jusqu'à l'avènement d'Ourouk III.

LE ROI OURNINA Après Lougalshengour, vassal de Mésilim, des patésis, incertains jusqu'ici, mais que les fouilles de Parrot feront connaître[14], maintiennent leur situation contre les empiétements d'Oumma.

Vers 2880, peut-être, Lagash prend la suprématie de fait, car son chef Ournina, fils et petit-fils de personnages importants (mais non qualifiés patésis), porte le titre de *lougal*. Les tablettes nous disent qu'il construisit des forteresses et des temples, consacra des statues, creusa des canaux, éleva des greniers, rassembla du bois venu des montagnes, activité qui indique des relations étendues hors Sumer[15]. Sur des bas-reliefs fameux, Ournina est figuré, vêtu du kaunakès archaïque, portant sur la tête la corbeille à briques (qui caractérise la fondation d'un temple), en présence de l'aigle à tête de lion, — totem de Lagash[16]. Ces monuments portent des inscriptions :

13. T.D., *ISA.*, p. 63-65.
14. *R. Ass.* 1932. Sur d'autres monuments très anciens de Lagash, *supra*, p. 125-128.
15. T.D., *ISA*, p. 14-25.
16. C.M., I, p. 452, fig. 348-350.

il y a donc progrès marqué depuis Our I, où tout reste anépigraphe.

EANNATOUM ET LA STÈLE DES VAUTOURS Après Akourgal, fils d'Ournina, roi lui-même, duquel nous ne savons que le nom, règne Eannatoum, « élu par Ningirsou, dont le nom a été prononcé par Enlil, chéri par Doummouzi, nourri du lait sacré de Ninharsag », avec le titre *lougal*[17]. Lui aussi eut à remettre en place la stèle de Mésilim, renversée par les gens d'Oumma[18]; mais il remporta une victoire que la Stèle des Vautours a commémorée. Le patési d'Oumma, envoyé par son dieu, avait « dévoré le pays chéri de Ningirsou », mais celui-ci visite en songe Eannatoum, pour lui promettre son appui. Le roi de Lagash tue 3.600 guerriers ennemis, « dévaste Oumma comme l'orage, sur les ennemis lance le grand filet d'Enlil », et fait jurer aux survivants et à leurs dieux le respect du traité. Parmi ses conquêtes, il cite Our, Ourouk, Kish, Akshak, Maer (Mâri ?) et l'Élam. C'est presque toute la série des anciennes Villes de royauté[19]. La stèle, qui mesurait 2 mètres sur 1 m. 50, couverte de reliefs et de textes, est, encore aujourd'hui, le plus grand monument historique de Sumer. Au verso, Ningirsou, son totem en main (aigle léontocéphale), lance le filet sur les ennemis; au recto, des vautours dépècent les cadavres sur le champ de bataille; cependant, l'infanterie lourde de Lagash, casquée, cuirassée du bouclier, armée de la lance et de la hache à douille, suit son roi qui brandit la harpé. Au-dessous, l'infanterie légère escorte le roi; celui-ci, debout sur un char, frappe de la lance le roi de Kish, A.. (zou ?)[20]. Le butin, ramené de partout, permit à Eannatoum de réédifier les murs de Lagash, d'achever les temples, d'en construire de nouveaux pour la déesse (Nina), et de multiplier les canaux. Il semble que la fin de son règne fût moins heureuse, et qu'il redoutât quelque entreprise hostile du roi de Kish[21], encore appelé *lougal*, et dont la suzeraineté sur Lagash reste acquise en droit. Ces événements se passent donc à la fin de Kish II ou au début de Kish III.

A Eannatoum succède son frère Énannatoum I, dont le règne fut effacé; après avoir confirmé ses frontières avec le patési d'Oumma, Enakalli, il fut attaqué par le successeur de celui-ci, Ourloumma, et ne semble pas l'avoir repoussé[22].

17. Akourgal et Ournina sont parfois aussi désignés simplement : *patési* de Lagash.
18. T.D., *ISA*, p. 45, et stèle des Vautours, au Louvre.
19. *ISA*, p. 25 à 31, et autres inscriptions.
20. Figures et commentaires dans C.M., I, p. 465, 469 et 479-84.
21. *ISA*, p. 51.
22. T.D., *ISA*, p. 55.

RÈGNE PROSPÈRE D'ENTEMENA

La victoire revint au fils d'Énannatoum, Entéména, qui renouvela les exploits de ses ancêtres[23]. Sur un cône votif[24], il expose le conflit entre Lagash et Oumma depuis le temps de Mésilim, et raconte comment il battit Ourloumma, le poursuivit jusqu'à Oumma et l'y tua. Pour en finir avec cette rivalité séculaire, à Oumma fut installé comme patési un prêtre de Lagash, Ili, qui rétablit les délimitations de frontières et paya un tribut de grains au grenier de Lagash. Le butin servit à construire, ou agrandir, quantité de temples dont nous possédons les pierres de seuil, ou briques de fondation. Un vase de pierre, dédié par Entéména à Enlil, atteste encore sa faveur auprès du grand dieu de Nippour. A Ningirsou, il consacre un splendide vase d'argent martelé, qui passait pour le chef-d'œuvre de la métallurgie sumérienne avant les trouvailles d'Our[25].

Sur ce vase, Entéména, qui ne porte jamais le titre *lougal*, se dit « grand patési de son dieu Ningirsou ». La dédicace est contresignée par le nom de Doudou, prêtre de Ningirsou[26]. Le fait que l'éponymat soit reconnu au sacerdoce[27] prouve la politique envahissante du clergé, empiétement inévitable (comme en Égypte, *supra*, p. 249) dans une royauté élue par le dieu. L'importance de Doudou ressort aussi d'un bas-relief à son nom[28].

Malgré ces symptômes d'affaiblissement de la royauté, Entéména reste un grand chef. Sa suprématie sur le pays entier est confirmée par la découverte, dans un temple, à Our, de sa statue en diorite[29]. L'emploi d'une pierre aussi difficile à travailler que la diorite, pierre venue du pays de Magan (*infra*, p. 352), signale à la fois l'extension de puissance à la cour de Lagash et les progrès de l'art. Ceux-ci apparaissent encore dans un buste de femme, vêtue d'un kaunakès, pour la première fois taillé en forme de robe, et dont la physionomie parlante montre que la technique s'est assouplie et que l'art commence à s'humaniser[30].

USURPATION DU CLERGÉ. RÉACTION D'OUROUKAGINA

Le fils d'Entéména, Énnanatoum (II), fut le dernier « grand patési » de la lignée d'Ournina. Après lui, au cours d'une confuse période de quelque vingt ans, ce sont des « chefs des prêtres

23. T. D., *ISA*, p. 5.
24. Borne de terrains, parfois déposée dans les temples.
25. Fig. et description, ap. C.M., II, p. 602. Au Louvre.
26. *ISA*, p. 59.
27. *Ibid.*, p. 319, pour un autre prêtre, Lougalanda.
28. C.M., I, fig. 357, p. 486.
29. C.M., II, fig. 371, p. 561; la tête manque.
30. C.M., II, fig. 372; cf. fig. 366, 367, 385.

de Ningirsou » qui prennent le titre de patési. Des tablettes de comptabilité, au lieu d'inscriptions monumentales, révèlent les noms, avec courtes années, d'Enetarzi, d'Enlitarzi (qui avaient débuté dans le pontificat dès le règne d'Entéména) et de Lougalanda qui accorde l'éponymat à un « juge »[31]. L'autorité, acquise par une lente usurpation, semble avoir été partagée entre grands fonctionnaires qui empiétaient sur le domaine et les attributions du roi. L'ascendant du clergé se reconnaît encore au fait que de nombreux cylindres, gravés au nom Lougalanda[32], décrivent les épisodes de grands poèmes religieux, en particulier les exploits de Gilgamesh et d'Enkidou, l'arche d'Outounapishtim, la vie diurne et nocturne du soleil Shamash qui ouvre les portes du ciel, rend la justice aux hommes et aux dieux[33]. Les prêtres avaient fait du patésiat une charge élective, limitée à quelques années, car Enlitarzi vivait encore lorsque Lougalanda, son fils, devint patési, et tous deux subsistaient au moment où nous voyons apparaître dans Lagash un patési nouveau, Ouroukagina. Celui-ci personnifie la réaction contre les prêtres. On sut que Ningirsou « disait de bonnes paroles » au sujet d'Ouroukagina, et, après un an ou deux, le dieu suprême de Lagash le mit sur le trône comme *lougal*[34].

Les cônes et tablettes de ce temps, qui relatent les fondations pieuses et l'entretien des canaux, donnent en outre, pour la première fois, un tableau de la vie politique et sociale. Nous voyons le roi combattre les prêtres et les abus de leur gestion; il énumère leurs prévarications contre le domaine royal et les temples mêmes, leurs violences vis-à-vis des paysans et artisans; il s'élève contre la simonie du clergé, la vénalité des fonctionnaires, leurs dénis de justice, en des termes réalistes, saisissants, qui rappellent la polémique éloquente des textes égyptiens de la période révolutionnaire (*supra*, p. 256-258); mais ici, ce n'est point la plèbe qui se révolte, c'est le roi qui prend en main la défense du peuple, la cause de la « liberté »; il restaure la légalité et l'équité, contre la « servitude », fruit de la tyrannie arbitraire et égoïste d'une oligarchie.

LES EMPIÉTEMENTS DU SACERDOCE

En effet, depuis que le patésiat était aux mains des grands-prêtres usurpateurs, ils avaient confisqué à leur profit la maison, les champs de Ningirsou et de son épouse, la déesse Baou;

31. T.D., *ISA*, p. 319-321.
32. Collections de Clercq et Allotte de la Fuye; cf. C.M., II, fig. 414-431; p. 616 et suiv.
33. C.M., II, p. 619-621; conceptions analogues en Égypte, *supra*, p. 208, 209, 241.
34. T.D., *ISA*, p. 73, 81.

les bœufs des dieux étaient employés pour l'irrigation des terres du patési; les moissons des terres divines étaient distribuées à ses hommes; les chevreaux, les oiseaux, les tissus dus au temple en service d'offrandes, on les apportait au palais. Vint Ouroukagina, qui, « dans la maison et le champ du patési, réinstalla Ningirsou leur maître, et Baou leur maîtresse ». De même réforma-t-il l'administration du domaine royal : les fonctionnaires prévaricateurs furent supprimés ou remplacés, les impôts dus au temple, ou au palais, ne furent plus dilapidés par les prêtres. Quant au casuel du clergé, alloué pour la célébration du culte divin et funéraire, pour le service des oracles, les cérémonies de divination, et pour les jugements du tribunal, il fut réduit de moitié ou des deux tiers. Grâce au souverain : « dans le jardin de la mère du pauvre, le prêtre ne pénétra plus, il ne lui enleva plus ses arbres, ni ses fruits ». Défense aux fonctionnaires et aux « puissants » de s'emparer des terres, des troupeaux, des récoltes; tous, au lieu de rançonner les petites gens, durent « payer en bon argent ce qu'ils prélevaient ». Et les champs, comme les villes, furent délivrés des contrôleurs qu'on avait imposés aux paysans, aux pâtres, aux bateliers, aux artisans, à tous les corps de métier, pour lever des taxes abusives. Même la magistrature s'était corrompue : les juges vendaient au plus offrant leurs décisions juridiques, surtout dans les cas de divorce, allant jusqu'à permettre qu'une femme appartînt à deux maris. Ouroukagina « rétablit les décrets d'autrefois, selon les paroles de son roi, le dieu Ningirsou ». Tout « sujet du roi » retrouva donc son statut légal; c'est ainsi que « ces enfants de Lagash, — de la disette, du vol, du meurtre, Ouroukagina les délivra, et il établit la liberté »[35].

Malgré des lacunes nombreuses, le texte en dit assez pour nous assurer que, dans cette société sumérienne, la centralisation avait été beaucoup moins poussée qu'en Égypte : sous l'autorité du roi, le paysan, l'artisan, le commerçant travaillait non pour l'État, mais pour soi-même; une fois l'impôt payé, il restait propriétaire du fruit de son labeur.

L'abondance même des détails fournis par Ouroukagina suggère que la résistance du clergé dut être acharnée. Dès avant la mort du réformateur, ces luttes intestines mettent Lagash en état de moindre résistance contre les ennemis de l'extérieur, et la suprématie de fait passe en d'autres mains.

35. T.D., *ISA*, p. 75-91; cf. Delaporte, *La Mésopotamie*, p. 26-28.

IIIe DYNASTIE D'OUROUK : LOUGALZAGGISI RUINE LAGASH (VERS 2750)

Les derniers lougal et patési de Lagash s'échelonnent en marge de la IVe dynastie sémitique de Kish, qui continue, selon l'histoire officielle, à gouverner la Mésopotamie; mais nous savons, par l'histoire de Lagash, que cette prétention de Kish à l'hégémonie ne correspond pas à la réalité. Vers 2750, nous constatons une révolte générale contre Kish. Sur des débris de vases dédiés à Enlil de Nippour, nous lisons qu'un certain Enshagkoushanna portait les titres ambitieux de « seigneur (*en*) de Sumer, roi du Pays (entier) *lougal kalam* » qui désigneront, par la suite, les rois des dynasties officielles. C'est probablement lui le donateur d'autres vases, dédiés à Enlil par un « roi du Pays » (son nom est en lacune), qui déclare avoir renversé Enbiishtar, roi de Kish, avoir ravagé Kish et Akshak, d'où il emporta tout un butin, statues, métal précieux, pierres rares, offert au dieu de Nippour[36]. Puisque, selon les Listes, Ourouk III a succédé à Kish IV, cet Enshagkoushanna devait régner à Ourouk avant de vaincre Enbiishtar, en qui nous pouvons voir un dernier roi (non officiel) de Kish IV, qui tenait encore Akshak sous son obédience[37].

D'autres rois surgissent au même moment. Les vases de Nippour révèlent l'existence de Lougalkigoubnidoudou qui attribue à un décret d'Enlil le fait d'avoir possédé Ourouk, comme seigneur (*en*), et Our, comme roi (*lougal*). Son fils et co-régent, Lougalkisalsi, se dit aussi roi d'Ourouk et roi d'Our[38]. De ce dernier, Berlin possède une statuette, le Louvre un buste, d'un art déjà raffiné, et, en outre, la statue de son petit-fils[39]. Malgré cette série de personnages royaux d'Ourouk, les Listes n'inscrivent aucun d'eux dans la IIIe dynastie de cette Ville royale : « A Ourouk (dit le Prisme), Lougalzaggisi fut roi, et régna 25 ans » : à lui seul, il constitue ici la dynastie qui a remplacé celle de Kish IV.

Vis-à-vis d'Ourouk, Lougalzaggisi est un usurpateur. Il est originaire de Gishou (Oumma), la vieille rivale de Lagash; son père Oukoush était patési de la ville, vassal d'Ouroukagina, jusqu'au jour de la révolte, facilitée par l'agitation générale qui suivit la défaite de Kish par le roi d'Ourouk. Une tablette d'argile nous apprend que Lougalzaggisi, devenu patési de Gishou-Oumma, attaqua et détruisit

36. T.D., *ISA*, p. 217-219, 223.
37. D'après Dhorme, *R.B.*, 1926, p. 226.
38. T. D., *ISA*, p. 223.
39. C.M., II, fig. 379, 381, 365.

APRÈS LE DÉLUGE. LES VILLES DE ROYAUTÉ SELON LE PRISME BUNDELL (2950-2725)

KISH — OUROUK — OUR — LAGASH

1. Kish I — **2. Ourouk I** : mythiques.

3. Our I (vers 2950) 6 rois. (2e Aannipadda)

4. Awan 3 rois.

5. Kish II (8 rois.) ? Outoug, patési. | Mésilim, lougal (2900 ?).

6. Hamazi 1 roi.

7. Ourouk II 3 rois.

8. Our II 4 rois.

9. Adab 1 roi. Lougalannimoundou.

10. Mâri 6 rois.

11. Kish III 1 roi : La cabaretière Kougbaou.

12. Akshak 6 rois.

13. Kish IV 7 rois. (2e Ourzamama.)

14. Ourouk III (vers 2750) 1 roi : Lougalzaggisi (2750-2725), roi du Pays.

15. Agadé (2725)

Dynasties successives ou parfois parallèles

Lagash (Série continue ; date initiale incertaine) :

Lougalshagengour, patési sous Mésilim.
...
Ournina.
Akourgal.
Eannatoum.
Énannatoum I.
Entéména.
Énannatoum II.
Enetarzi, Enlitarzi, Lougalanda : chefs des prêtres.
Ouroukagina, avant 2750.

Toutes les dates sont approximatives.

Lagash qui fut pillée de fond en comble. « Les hommes de Gishou ont mis à feu et à sang les temples et les palais; l'argent et les pierres précieuses, ils en ont ravi; les statues, ils les ont détruites; des champs de Ningirsou, le grain ils en ont enlevé... les hommes de Gishou qui ont dévasté Lagash, un péché contre Ningirsou ils ont fait. De péché de la part d'Ouroukagina, roi de Gishou, il n'y en a point. Quant à Lougalzaggisi, patési de Gishou, que sa déesse Nisaba le péché porte sur sa tête... » Le document émane donc d'Ouroukagina, surpris en plein règne par la révolte, et brutalement dépossédé[40].

L'EMPIRE DE LOUGALZAGGISI

Nous ne savons ce qu'il advint d'Ouroukagina. La fortune de son vainqueur Lougalzaggisi fut rapide et complète. Sur les vases qu'il dédie, lui aussi, à Enlil de Nippour, il se décerne un protocole de grand style, se disant, vis-à-vis des dieux : « grand patési d'Enlil et nourri du lait sacré de la déesse Ninharsag »; vis-à-vis des hommes, il proclame qu'Enlil lui a donné la royauté du Pays (*lougal kalam*)[41] et qu'à son pouvoir, les hommes il a soumis[42]. Enlil a conquis pour son élu toutes les terres, de l'Orient à l'Occident; de la Mer Inférieure (golfe Persique), à travers la contrée du Tigre et de l'Euphrate, jusqu'à la Mer Supérieure (Méditerranée), les voies il lui aplanit... » Dans les sanctuaires de Sumer, comme patési des contrées, Lougalzaggisi sera établi, d'abord à Ourouk, qui brille entre toutes, puis à Our, Larsa, Gishou. Quant à Nippour, c'est le centre spirituel de cet empire, puisque Enlil est l'auteur du destin prestigieux dévolu à Lougalzaggisi[43].

Aucun texte ne donne de détails sur cette première unification de la Mésopotamie[44]. Cependant, Lougalzaggisi envisage les moyens de la réaliser, puisqu'il implore d'Enlil « des soldats aussi nombreux que l'herbe », et qu'il souhaite de rester à jamais « le bon pasteur qui se tient à la tête (des contrées) ». Malheureusement pour le « grand patési d'Enlil », les Sémites d'Agadé vont arrêter, pour près de deux siècles, l'extension d'un empire sumérien.

40. T.D., *ISA*, p. 91-93.
41. Titre déjà porté par Enshagkoushanna (p. 347).
42. Enlil est le « roi des contrées »; son favori y sera patési.
43. T.D., *ISA*, p. 219-21.
44. En général, les historiens acceptent la réalité de ces conquêtes (cf. Ed. Meyer, § 391). Les textes des vases de Nippour disent seulement qu'Enlil a conquis les contrées de mer à mer pour Lougalzaggi, ce qui peut s'entendre d'une conquête théorique. Ni Kish, ni aucune cité d'Akkad n'est énumérée parmi les villes où le roi est maître. La raison en est claire : les Sémites d'Agadé préparaient leurs propres conquêtes en Mésopotamie.

II. — La dynastie d'Agadé et l'Empire des Sémites (env. 2725 à 2543)

AGADÉ

La lutte pour la suprématie qui, depuis 2750, a suscité Ouroukagina dans Lagash et Lougalzaggisi dans Oumma, puis à Ourouk, se résout au bénéfice des héritiers naturels de Kish la sémitique : ceux-ci sont les Sémites d'une ville qui se révèle à nous, *Agadé* (var. *Akkad*), sémitique par le nom comme par la race. Nous avons dit qu'on opposait Sumer (au Sud) et Akkad (au Nord), pour distinguer l'habitat des Sumériens et des Sémites. La ville donnera encore son nom au dialecte des Sémites mésopotamiens, *akkadû* = akkadien. C'est dire le prestige qu'exerça cette cité, depuis qu'elle devint « ville de royauté ». Cependant, Agadé n'est pas attestée auparavant; son emplacement reste inconnu encore; les textes disent que la ville était située sur l'Euphrate, à proximité de Kish. Dans cette région, aujourd'hui déserte et stérile, des recherches sont commencées pour retrouver le tell d'Agadé[45].

Les rois d'Agadé proviennent-ils de la colonisation initiale de la Mésopotamie par les Sémites, ou — comme le voudrait Clay — sont-ils les chefs de la deuxième migration des Sémites, celle des *Amorrites* ou Amorrhéens (*supra,* p. 273) ? On ne saurait en décider formellement, bien que les Amorrites soient venus tôt en Soubarou.

SARGON ET SES SUCCESSEURS

Le fondateur de la dynastie d'Agadé fut Sargon (*Sharroukin*); ses origines sont aussi obscures que celles de sa ville. Selon le Prisme, il fut, dans sa jeunesse, jardinier au service de l'échanson[46] d'un certain Ourzamama; ce dernier — selon Dhorme — n'est autre que le deuxième roi de la IVe dynastie de Kish. Dans cette hypothèse, Sargon aurait été élevé près d'un homme occupant un poste de confiance à la cour de Kish, où il respira l'esprit d'hostilité contre Lougalzaggisi qui avait enlevé brutalement la souveraineté à Kish, comme à Lagash.

Sargon représente donc la réaction d'Akkad contre Sumer; ayant triomphé, il acquit la réputation d'un héros; une chronique racontait ainsi sa naissance : « Ma mère était pauvre; mon père, je ne l'ai pas connu... ; après ma naissance, ma mère me mit dans une corbeille de roseau bitumé et m'abandonna au fleuve; le flot m'emporta vers

45. La *Genèse* (X, 10) localise « Akkad au pays de Sinéar », après Babel et Ourouk.
46. Le rôle des échansons dans les cours d'Orient est, à toute époque, celui d'un homme de confiance, qui vit dans l'intimité du souverain parce qu'il surveille sa nourriture.

Akki, le libateur d'eau, qui me fit son jardinier. Alors, la déesse Ishtar m'aima; pendant cinquante-cinq ans j'exerçai la royauté[47]. »

En fait, Ishtar, divinité essentiellement sémitique, était la protectrice d'Agadé, tout d'abord sous le nom d'Anounit, puis sous son nom définitif; elle devait évincer partout la déesse sumérienne similaire, Ninni ou Innana. Sargon lui fonda un temple en Agadé, d'où la légende qui le montre aimé et protégé par la déesse. D'autres villes de la région sémitique, Sippar (aujourd'hui Abou-Habba), Babel (plus tard Babylone), existaient déjà; aucune d'elles n'a fourni de monuments antérieurs à la dynastie d'Agadé.

Les premières Listes retrouvées, étant lacunaires, n'avaient point permis de classement correct des rois d'Agadé. On avait confondu Sargon et Shargalisharri, et déplacé Narâmsin. Depuis que Léon Legrain a publié une nouvelle Liste, provenant du temple d'Enlil à Nippour, la position chronologique de Sargon et Narâmsin a pu être fixée. Fait d'autant plus important que la date de Narâmsin, évaluée d'après le témoignage du prisme de Nabonide (*supra,* p. 148), servait de pivot aux calculs chronologiques, anciens et modernes, sur les dynasties mésopotamiennes. Nous avons dit que, tel qu'il nous a été transmis, le calcul de Nabonide est entaché d'erreur. L'époque de Sargon et Narâmsin n'en est pas moins d'un intérêt capital pour la chronologie : la période sumérienne archaïque prend fin avec Ourouk III; la période classique de la civilisation mixte, suméro-akkadienne, commence avec Agadé. D'où les expressions fréquentes : présargonique, postsargonique, pour dater les monuments mésopotamiens d'après ce Sargon (souvent appelé *l'Ancien,* pour le distinguer de Sargon, roi d'Assyrie).

CONQUÊTES DE SARGON

Des faits réels concernant Sargon (2725-2670) sont relatés dans des récits de caractère mythico-historique, fournis par des recueils de présages (*Omina*) — où l'on cite, à titre d'exemple, ce qui advint aux héros — et par des *Chroniques*; les uns et les autres sont de l'époque assyrienne et néo-babylonienne. Il existe peu de monuments contemporains de Sargon, mais nous possédons des inscriptions, gravées sur des statues de l'époque, qui furent recopiées par un scribe assyrien, et retrouvées dans la bibliothèque d'Assourbanipal. D'après les *Omina,* Sargon conquiert d'abord *Ourouk,* défait et capture Lougalzaggisi, l'amène, enchaîné, à Nippour, où Enlil lui retire son titre de « grand patési »,

47. *R.B.,* 1926, p. 237-239. La prédilection d'Ishtar pour les jardiniers est indiquée au poème de Gilgamesh (*supra,* p. 329). Le thème de l'enfant prédestiné, abandonné au fleuve se retrouve appliqué à Moïse, Krishna, Persée, Romulus, et, avec variantes, à Cyrus.

pour le transmettre à Sargon. Après Ourouk, Sargon s'empare des autres villes sumériennes : *Our*, qui fut saccagée et démantelée; *Lagash*, où le temple, construit par Ournina à la « bonne déesse » Ninmarki, fut détruit; *Oumma*, que son hostilité contre Lagash ne fait pas épargner. Sargon descend jusqu'au golfe Persique qu'il marque à son empreinte, en y « lavant ses armes dans la mer »[48].

Un autre « présage » rapporte que Sargon envahit le pays d'*Élam*, s'annexe les troupes et les vivres, et ramène à Nippour le chef « Ouga, homme de Mâri et d'Élam », après avoir « cassé la tête de l'Élam et de Barahsi », contrée voisine. Poussant plus au Sud, Sargon traverse, à trois reprises, la mer de l'Est (golfe Persique) et conquiert *Tilmoun*, c'est-à-dire les îles Bahrein; il disposait donc d'une flotte importante. Un des textes copiés à Nippour ajoute : « Sargon, roi de Kish, a gagné 34 batailles, a détruit les murailles jusqu'au fond de la mer, a attaché au quai, devant Agadé, des vaisseaux de Meloukha, des vaisseaux de Magan, des vaisseaux de Tilmoun[49]. » Le nom de *Melouhka*, dans les textes postérieurs (assyriens), désigne parfois l'Éthiopie, et celui de *Magan*, l'Égypte; mais l'aire couverte par ces dénominations géographiques a pris, avec le temps, une extension que ces noms ne possédaient pas à l'origine. Magan est un pays montagneux, d'où les rois de Lagash et d'Agadé font venir des pierres dures, noires, entre autres de la diorite, pour les statues; Meloukha fournit du bois noir (ébène), de l'or, du porphyre, des dattes[50]. Le plus souvent, les noms de Suse, de Tilmoun, de la Mer Inférieure sont accolés aux précédents. Dhorme, dont nous résumons l'argumentation, conclut raisonnablement : « sans méconnaître que peu à peu ces désignations gagnèrent vers l'ouest de l'Arabie, et finirent même par franchir la mer Rouge (pour se fixer respectivement en Égypte et Éthiopie), il semble que, primitivement, elles s'appliquaient à l'Arabie orientale qui confine au golfe Persique ». Nul document égyptien n'appuie la thèse de certains auteurs qui, sur la foi des Omina, font de Sargon et de son successeur Narâmsin des conquérants de l'Égypte et de l'Éthiopie; l'Égypte, fort puissante à cette époque, ne fut certainement pas envahie aux environs de 2700-2650.

Le dieu Enlil dirige enfin Sargon vers l'*Ouest (Amourrou)*, où il ne trouva « aucun rival, depuis la Mer Supérieure jusqu'à la Mer Inférieure (de la Méditerranée au golfe Persique) ». En l'an 11, « sa main a conquis le pays de l'Ouest jusqu'à son extrémité, a unifié sa langue, a érigé ses statues à l'Ouest, a fait passer leur butin dans le pays ». D'après d'autres stèles, les campagnes s'échelonnèrent de l'an 3 à l'an 11. Les étapes en sont : 1° *Toutoul*, sur l'Euphrate moyen (Hît d'aujourd'hui), où le roi adore le dieu amorrite Dagan. 2° De là, Sargon va conquérir le pays Supérieur, celui qui touche à la Méditerranée (c'est-à-dire le Naharina et Canaan (?)). Les textes y nomment *Mâri*, sur l'Euphrate, *Iarmouti* (plus tard Iarimouta, aux textes d'El-Amarna), qui conduit à la *Forêt de Cèdres* (Amanus et Liban) et aux « *Montagnes d'Argent* » (Taurus); Iarmouti doit donc désigner l'arrière-pays du golfe d'Alexandrette. Sargon a pu y accéder par Tadmôr (Palmyre), ce grand port septentrional sur la mer de sables du désert syrien. 3° Le terme de la campagne vers le Nord est *Ibla*, pays de montagnes et de forêts, où un récit épique, dont Sargon est le héros, place la ville Bouroushshanda, sanctuaire de Dagan. Ce serait la Cappadoce, où nous savons que les Sémites eurent, après Sargon, une colonie très prospère de marchands.

48. Publié par L. Legrain. Les *Inscriptions* de Thureau-Dangin (publiées en 1905) ne contiennent encore aucun texte de Sargon.
49. *R.B.*, 1926, p. 338, d'après Legrain.
50. Les pierres dures et les bois dont il s'agit se trouvent en abondance sur la côte arabique du golfe Persique.

Sargon conquérant devint le héros de nombreuses chansons de geste dont des fragments ont été retrouvés à Assour, à Khatti (Boghaz-Keui) et dans les textes d'El-Amarna[51]. Vers 2715, Sargon avait fondé le *premier empire sémitique*, de l'Élam à Canaan; pour la première fois, les Akkadiens avaient conquis *l'accès aux mers* Supérieure et Inférieure.

AGADÉ CAPITALE

Il est à noter que Sargon et ses premiers successeurs se dénomment surtout « rois de Kish »; le titre « roi d'Akkad » est cependant porté aussi par Sargon et Shargalisharri. En fait, Sargon restaure Kish en sa splendeur antique, y agrandit ses palais et ceux de la cour. Quant à Agadé, il commence à la considérer comme sa capitale personnelle; la Chronique dit, nommant ici Babylone pour la première fois : « Il arracha le sol de l'*esû* de Babylone et fit les limites d'Akkad égales à Babylone. » D'où une grande irritation du dieu Mardouk et de ses prêtres contre Sargon : « Mardouk, par la famine, extermina ses peuples. » Ceux-ci se révoltèrent, de l'Orient à l'Occident, et, sans avoir recouvré le repos, Sargon mourut. Nous savons, en effet, que, tout d'abord, la ville sumérienne Kazalla se révolta et fut détruite, et que, plus tard, « tous les pays s'insurgèrent

51. *R.B.*, 1926, p. 544.

et vinrent assiéger Sargon dans Agadé. Le vieux roi triompha des rebelles et les poursuivit jusque dans le pays de Soubarou.

C'est, en tout cas, comme vainqueur de l'Orient que l'histoire et la légende nous présentent Sargon. Une stèle triomphale, du type de la Stèle des Vautours, a été retrouvée à Suse. On y voit Sargon assis, vêtu du kaunakès archaïque; son geste est indistinct, sa tête martelée, mais on distingue sa chevelure maintenue par un diadème et formant chignon sur la nuque, et une barbe en pointe qui tombe très bas : type classique du Sémite de l'époque (*supra*, p. 271). Derrière lui, des soldats portent le cimeterre courbe (*harpé*). D'autres fragments montrent des soldats armés à la légère, ni cuirassés ni casqués, mais nus et rasés, probablement des Sumériens soumis, amenant des prisonniers; puis, le massacre des vaincus, que les vautours dépècent[52]. Devant la figure du chef assis, on lit : *Sharroukin sharrou*[53], Sargon roi. C'est, jusqu'ici, le seul monument contemporain du grand roi. Des textes postérieurs mentionnent son tombeau; il aurait servi de lieu de sépulture aux rois Kassites.

OUROUMOUSH ET MANISHTOUSOU CONSOLIDENT L'EMPIRE

Le fils de Sargon, Ouroumoush (2670-2660), avait vaillamment aidé son père à maîtriser la grande révolte; des textes, recopiés à Ninive, disent qu'il a vaincu le roi d'Anzan, un Élamite qui dirigeait les insurgés, et l'a conduit, captif, devant le soleil Shamash, à Sippar. Une part du butin fut dirigée sur Nippour. C'est ce que confirment des vases dédiés à Enlil par « Ouroumoush, roi de Kish, vainqueur de l'Élam et de Barahsi ». Dans le sanctuaire de Nippour, il dressa sa propre statue en plomb, gravée d'une inscription bilingue, en sumérien et akkadien, la plus ancienne connue, qui nous montre en action le régime politique mixte, suméro-akkadien. Ouroumoush aurait péri dans un complot ourdi à la cour.

Son frère Manishtousou (2660-2645) apparaît en meilleure lumière, grâce à des monuments retrouvés à Suse. Une statuette du roi, en albâtre, y avait été consacrée dans un temple de Suse, ce qui prouve la possession effective de l'Élam. Plus tard, lorsque Shoutrouk-Nakhounté, roi d'Élam, conquit la Mésopotamie, il ramena en butin plusieurs statues de ce roi Manishtousou qu'avaient connu les Élamites. C'est à cette circonstance que nous devons d'avoir retrouvé à Suse une statue

52. C.M., II, fig. 462-464.
53. T.D. *ISA*, p. 231.

assise du roi, provenant d'Ashnounak[54], deux bases de statue, en diorite et calcaire[55], ramenées d'Agadé, et surtout un bloc de diorite, haut de 1 m. 40, taillé en pyramide, couvert, sur les quatre faces, d'un texte réparti en 1.519 cases, aux signes merveilleusement gravés dans cette pierre très dure[56]. C'est la charte de donation des terrains pris par le roi pour constituer un grand domaine foncier en Agadé, sur les territoires de quatre villes, dont Kish. Figurent comme témoins les fils des patésis de Lagash et d'Oumma, qui sont maintenant vassaux d'Agadé. Des blocs, provenant de Sippar, mentionnent que Manishtousou « a vaincu 42 rois des pays en deçà de la mer (Inférieure ?) ». A Nippour, « Manishtousou, roi de Kish », voue des vases à la déesse Nina et à Bel.

NARÂMSIN, ROI DES QUATRE RÉGIONS (2645-2607)

Le véritable continuateur de Sargon fut son petit-fils Narâmsin. Ici encore, nos sources sont la *Chronique* et les *Omina* que confirment par endroits quelques beaux monuments, contemporains du roi. Assourbanipal a fait recopier une inscription, mutilée, où Narâmsin raconte ses victoires[57]. Il avait dû recommencer des expéditions, analogues à celles de Sargon, sur toutes les frontières : l'Élam s'était soulevé et fut soumis. La Mésopotamie moyenne (Soubarou) avait besoin d'être défendue contre les incursions des *Gouti*, descendus par les cols du Zagros, des *Louloubi* qui habitent les rebords montagneux de l'Iran, des *Manda*, barbares du Nord-Est, qui sont les anciens Mèdes : première mention de ces migrateurs aryens qui se déverseront désormais, à intervalles, sur les rives des Deux Fleuves. Longtemps maîtrisés par de solides barrages de troupes et de forteresses, ils réussiront, à certains moments favorables, à submerger tour à tour Sémites, Amorrites, Assyriens, Chaldéens, Parthes et Romains. C'est Narâmsin qui a reçu leur premier choc et y résiste.

Les Pays de la mer (Inférieure), Tilmoun, Magan et Meloukha, font partie de cette coalition qui aurait compris 17 rois et 90.000 guerriers! Une inscription, sur une statue royale retrouvée à Suse, parle de 9 rois vaincus en une année[58]. Tous ces pays furent de nouveau soumis à

54. Ashnounak (auj. Tell Asmar) vient d'être fouillé par H. Frankfort.
55. Voir ces monuments ap. C.M., II, fig. 465-467.
56. Au Louvre, comme les statues; cf. C.M., I, p. 147, fig. 87, et II, p. 672.
57. Comme les *Omina* de Sargon, le récit des conquêtes de Narâmsin, recopié sous Assourbanipal, confirmé par un duplicatum en langue hittite (Boghaz-Keuï), cache sous une forme légendaire une nomenclature exacte de rois et de pays vaincus; Dhorme et Hrozny lui attribuent une valeur historique : *R. B.*, 1928, p. 172; *Archiv Orientalny*, 1929, p. 65.
58. T.D., *ISA*, p. 239 : « Magan, il vainquit, et Mani, prince de Magan, il vainquit. Dans leurs montagnes, des pierres il tailla, puis à Akkad, sa ville, les apporta... »

l'empire d'Agadé. Du côté de l'Ouest, l'occupation d'Amourrou et de la côte cananéenne paraît vraisemblable. A Chypre, on a trouvé des cylindres, dont l'un gravé par un fonctionnaire de Narâmsin[59], et des figurines de la Déesse nue, adorée par les gens d'Amourrou et de Canaan. Il en résulte des contacts avec les Égyptiens de Byblos et des relations de commerce, par mer, avec le Delta du Nil. Toutefois, l'hypothèse que « Mani, prince de Magan », qui fut vaincu par Narâmsin, serait un roi d'Égypte, attaqué dans son propre pays[60], ne repose sur aucune vraisemblance. Magan, d'où Goudéa exportera des bois de construction, ne peut être l'Égypte qui en est dépourvue (cf. p. 366).

Quelques monuments apportent à la Chronique de précieuses confirmations. Une copie, faite à l'époque assyrienne, d'un texte de Narâmsin relate ses victoires sur le roi d'*Aram*, Harshamatki, dans les monts Tibar (première mention des pays araméens). Près de Diarbékir, une stèle de basalte porte l'effigie de Narâmsin, avec longue barbe pointue, une mitre sur la tête, tenant en mains une masse et la harpé, dans une attitude pleine de noblesse et de douceur, qui semble refléter l'influence des bas-reliefs pharaoniques[61]. La même impression se dégage d'une stèle, retrouvée à Suse (où elle figurait comme butin de guerre capturé à Sippar) : elle montre le roi à la tête de son armée, escaladant les montagnes du pays des Louloubi, dans la région du Zagros, et brisant la résistance « du chef de Sidour, et de Satouni, chef de Louloubi »[62]. Le roi, vêtu d'un court pagne, coiffé du casque pointu à deux cornes, tenant un arc et des flèches, marche sur ses ennemis renversés, au pied d'un cône rocheux (béthyle, *supra*, p. 293) que surmontent le soleil et une étoile. Les soldats, armés de l'arc, de la hache, ou de la lance, vêtus de courtes tuniques, forment l'infanterie légère, en ordre dispersé, bien différente de la lourde et compacte infanterie sumérienne qui combattait en lignes serrées. Les ennemis, vêtus de peaux de bêtes, portent barbiche et cette tresse pendante que nous ne retrouverons que chez les Hittites[63]. La noble ordonnance des personnages, l'élégance des lignes, la vénusté même des contours font de ces monuments des pièces uniques dans la sculpture mésopotamienne.

59. Ed. Meyer, III, § 398.
60. Albright a été jusqu'à préciser que ce Mani est le Ménès de la première dynastie égyptienne (*JEA*, VI, p. 89), au mépris de toute vraisemblance historique et chronologique.
61. Au Musée de Constantinople. Publié par Scheil, *R.T.*, XV, p. 62. Cf. C.M., I, p. 132, fig. 77, et II, p. 678; T.D., *ISA*, p. 237.
62. T.D., *ISA*, p. 239. C'est le fameux monument du Louvre : C.M., II, p. 677, fig. 469.
63. C.M., II, p. 676.

PROTOCOLE IMPÉRIAL ET DIVIN

Les inscriptions révèlent des innovations significatives :

1° Narâmsin ne se fait plus appeler *lougal* de Kish ou d'Akkad; son titre, en langue akkadienne devenue officielle, consacre l'extension de son pouvoir à toute l'Asie antérieure : *shar kibratim arbaïm* « roi des quatre régions »[64], qui sont Sumer, Akkad, Soubarou, Amourrou; et *shar kishshati* « roi de l'Univers », titres à prétention « impériale. »

2° Narâmsin n'est plus « vicaire » du dieu d'empire; il se dit lui-même : *ilou Agadé*, « dieu d'Agadé »[65]. Dans l'écriture, son nom est toujours précédé de l'idéogramme « divin ». Sous les rois précédents, déjà des particuliers portent des noms tels que : « Sargon est mon dieu », « Ouroumoush est mon dieu », ce qui implique un culte officiel rendu aux rois par leurs sujets. Puisque les Sumériens affirmaient que la royauté est d'origine divine, « descend du ciel », la conception du roi-dieu était en germe dans cette doctrine que les Sumériens ont connue dès les premières dynasties (*supra*, p. 340). Le développement final, la conclusion pratique en seront tirés par les rois sémites, logiciens épris de réalités, casuistes de la politique et de la jurisprudence, dont le chef-d'œuvre nous apparaîtra plus tard, sous l'aspect du Code de Hammourabi. Or, dans cette divinisation du souverain, nous devons voir non point tant la vanité d'un homme qu'une *conception d'empire* qui s'est imposée depuis l'extension territoriale. Les rois d'Akkad, devenus rois des quatre parties du monde, chefs de peuples divers : Akkadiens, Sumériens, Soubariens, Amorrites, soit étrangers l'un à l'autre, soit séparés depuis des millénaires, ont ainsi tenté de réaliser l'unité spirituelle — fondement de l'unité politique — par la religion d'État, en introduisant le culte du souverain par les sujets. Peut-être ont-ils trouvé ici, comme pour l'art, un modèle en Égypte[66] (*supra*, p. 205, 251).

RAPPORTS AVEC L'ÉGYPTE PAR SINAÏ ET CANAAN

Des rapports entre les rois d'Agadé et les Pharaons sont admissibles. Sous l'Ancien Empire égyptien, il existe deux points de contact permanent entre l'Asie antérieure et le Delta du Nil : la région du Sinaï, et la côte cananéenne, à la hauteur de Byblos.

Au Sinaï, les Pharaons, après avoir occupé les mines de cuivre et

64. T.D., *ISA*, p. 237.
65. *Ibid.*, p. 241; D., *Religion*, p. 170.
66. A. Moret, *Clans*, p. 245. Nous avons dit (*supra*, p. 141), que Narâmsin a, peut-être, emprunté à l'Égypte l'usage de dater l'année d'après un fait important.

de turquoise (*mefkat*) dès Smerkhet (vers 3155, *supra*, p. 194), n'ont cessé de les exploiter pendant l'Ancien Empire; on y relève les noms de Miébis, Zeser, Snefrou, Sahourâ, Neouserrâ, Pépi I et Pépi II; ils écrasent ceux qui tentent de leur disputer ces richesses, les « Orientaux » : *Âmou* (Asiatiques), *Iountiou* (Troglodytes), et *Herioushâ* » (*supra*, p. 155). A cette époque, les Pharaons ne témoignent aucune velléité de conquête en Canaan. Au contraire, ils redoutent le contact des Asiatiques; Zeser et Snefrou barrent, par un mur de forteresses, l'isthme où est la « porte de l'Orient » (*supra*, p. 205); leurs successeurs le privent d'utiliser le chameau pour empêcher les incursions rapides des Nomades (p. 303).

Canaan, du III[e] millénaire, est mal connu. L'exploration archéosogique n'a donné de résultats importants qu'à *Gézer*, entre Jérusalem et la côte. Nous avons vu qu'antérieurement (au temps de Suse II), par la céramique — à anses ondulées ou portantes, à bec, à décor polychrome —, par l'emploi des vases thériomorphes et des cylindres, Canaan révèle une parenté de race et de civilisation avec les Sémites de Syrie et de Mésopotamie; ses rapports avec l'Égypte préhistorique ont été définis (p. 77-83). Pendant la première moitié du III[e] millénaire, Canaan semble arriéré en regard de la Mésopotamie et de l'Égypte. Aucun texte ne décrit son état social et politique avant quelques rares documents égyptiens de la V[e] et VI[e] dynastie, que nous utiliserons plus loin. La documentation archéologique est très clairsemée, sauf à Gézer. L'outillage de pierre et de silex, la céramique grossière se rapportent à une population encore au stade énéolithique. Quelques cavernes d'usage collectif indiquent une organisation rudimentaire, à Gézer, Mageddo, Taannak.

Non loin de ces installations, à Gézer, Mageddo, au Sarbout el-khadem (Sinaï), existent des hauts lieux, avec allées de pierres levées encadrant un béthyle, des autels, une vasque à libations et une table d'offrandes[67]; le sous-sol recèle des jarres avec ossements d'enfants nouveau-nés : sacrifices de fondation dont nous avons expliqué le sens (p. 289). Le culte des hauts lieux caractérise les Sémites; ussi attribue-t-on ces vestiges de temples à une population sémitique. D'après le tableau présenté p. 273, il s'agirait de la deuxième expansion historique, celle qui amène les *Cananéens* le long de la côte méditerranéenne, et les *Amorrites* en Syrie Creuse, aux environs de 2900. Hérodote (II, 44) nous dit que les Cananéens, qu'il appelle *Phéniciens*, auraient fondé Tyr 2.300 ans avant l'époque de son voyage (450), soit vers 2750, tradition qui concorde avec les données des fouilles récentes. Quant aux Troglodytes des cavernes et nécropoles, ils représentent une population plus ancienne que les Sémites auraient dépossédée. Seraient-ce ces Nephilim, Rephaïm, Anikin, tribus de géants, mythiques à demi, dont la Bible a conservé une tradition confuse? Avant la VI[e] dynastie memphite, nous ne rencontrons en Canaan Sud aucune trace d'occupation par les Égyptiens.

BYBLOS

Par contre, Byblos (Gebel, ég. *Keben*), sur la côte nord, au débouché du Nahr el-Kelb et de l'Adonis, était le port d'où voguaient les navires byblites (*kebentiou*) vers Chypre, la Crète et l'Égypte (*supra*, p. 205, 221). Les Égyptiens importaient des pins et cèdres du Liban et de l'Amanus; des métaux : cuivre de Chypre, argent du Taurus, or du Caucase; du lapis, de l'obsidienne, de l'hématite, d'Anatolie; des laines brutes ou fabriquées, de Syrie; avec les huiles, résines, gommes et bitume, dont on faisait grande consommation pour enduire les momies. En un mot, Byblos était la porte ouverte sur les marchés de l'Asie et de l'Arabie (p. 303-304). Aussi les Pharaons de l'Ancien Empire avaient-ils installé à Byblos une base maritime et un établissement. Montet, et Dunand, ont dégagé, non loin de tombes néolithiques, un sanctuaire où, depuis Khâsekhemoui, de la II[e] dynastie, beaucoup de rois ont laissé des fondations, attestées par des tablettes, des vases, des objets divers, aux noms de Khephren, Ouserkaf, Menkaouhor, Pépi I et Pépi II[68]. Ces documents s'échelonnent environ de 2900 à 2400, c'est-à-dire d'Our I à Narâmsin et Goudéa. La Pierre de Palerme mentionne, parmi les plus notables événements, l'arrivée de flottes biblytes en Égypte : Snefrou reçut 40 navires chargés de bois du Liban[69]. En même temps que les objets de commerce, se répandaient les croyances; nous avons signalé (p. 177) des traits communs à Osiris et Adonis, et les épisodes du mythe osirien qui se passent à Byblos; Isis-Hathor avait un temple à proximité du port; des textes égyptiens l'appellent « la dame de Byblos qui tient le gouvernail des barques funéraires »[70]. Le Soleil d'Héliopolis, chez qui nous avons relevé des traits empruntés aux Sémites (p. 207), s'appelait à Byblos « Râ des Étrangers » (*Râ Khasetiou*, épithète qui désignera les Hyksôs). Sur un cylindre, gravé d'hiéroglyphes archaïques, retrouvé à Byblos, nous lisons les noms associés de Râ Khaset, d'Hathor, dame

67. Haut lieu de Gézer : C.M., I, p. 292 et fig. 219; P. Vincent, *Canaan*[2], p. 207, sq.

68. P. Montet, *Byblos et l'Égypte* (1930).
69. Breasted, *A.R.*, I, 146.
70. Sethe, *A. Z.* XLV p. 7 (XII[e] dyn.).

de Keben, et d'un dieu byblite, Khaytaou, qui joue un rôle, dans les textes des Pyramides, comme dieu-arbre, Esprit de la végétation, au pays de Negaou, dans le Liban[71], — à proximité des lieux où Adonis byblite, Doummouzi-Tammouz de Sumer et Canaan, Osiris d'Égypte subissaient simultanément leur passion. Byblos, centre actif d'échanges commerciaux, était donc, dès ces temps très anciens, le creuset où s'amalgamaient mythes et cultes égyptiens et asiatiques, où les influences se croisaient, accompagnées de réactions réciproques dans le domaine de l'art et de la politique. Ici, où elle excellait, l'Égypte n'avait rien à apprendre, et elle pouvait servir d'éducatrice : n'était-elle pas assez riche d'expérience et de succès pour enseigner aux sculpteurs akkadiens l'art sobre, la rigueur des compositions synthétiques, et, aux rois d'Agadé, la théorie transcendante, et sans défaut, de la monarchie de droit divin ? Voilà l'exemple offert à Sargon et Narâmsin lorsqu'ils eurent frayé leur voie d'accès au Liban et aux ports de la Méditerranée.

DÉCADENCE D'AGADÉ. A Narâmsin succède son petit-fils Shargalisharri (2607-2583)[72], longtemps confondu avec Sargon. Il ne s'intitule plus que « *shar* (roi) d'Agadé ». A ce protocole réduit correspond une diminution réelle d'autorité; sans doute le roi garde-t-il la suprématie en Mésopotamie; à Lagash, par exemple, le patési Lougaloushoumgal se dit « son serviteur »; mais les événements d'après lesquels sont datées les années de règne (suivant la formule instituée par Narâmsin), se rapportent à des attaques sur toutes les frontières. Au début, Shargalisharri repousse une invasion des Élamites; puis, il doit intervenir dans les montagnes d'Amourrou, où il capture Shoulak, roi de Koutû[73] (?). Plus tard, il lui faut châtier Ourouk; donc la révolte gagne le pays de Sumer. Enfin, le roi mène une expédition contre les *Gouti*, du pays de Goutioum (*supra*, p. 355)[74]. C'était le début d'une invasion barbare que les Sémites seront bientôt incapables de refréner.

Les troubles consécutifs à cette menace éclatent à la mort de Shargalisharri : trois ans d'anarchie, avec quatre rois éphémères, et si mal obéis que les Listes posent cette question, non dépourvue d'humour : « Qui était roi ? Qui n'était pas roi ? ». Suivent deux rois, plus réels, que les Listes appellent Doudou, avec 21 ans de règne, et

71. P. Montet, *Le pays de Negaou*, ap. *Syria*, IV (1923), p. 181. Le cylindre est reproduit par C.M., II, fig. 458, p. 653.
72. T.D., *ISA*, p. 235.
73. Probablement Gouti.
74. T.D. *ISA*, p. 321-23.

Soudouroul (15 ans), dont nous n'avons aucun monument officiel. Les Gouti prennent ensuite l'hégémonie (vers 2500).

LES CYLINDRES D'AGADÉ. A défaut de grands monuments, nous possédons, sur la fin de la dynastie d'Agadé, le témoignage de quelques beaux cylindres gravés : à cette époque, ceux-ci sont de grande taille et en pierres dures de belle qualité, serpentine, hématite, marbre et stéatite[75]. Le décor se simplifie; on abandonne les figures empruntées à une flore et une faune de fantaisie, si fréquentes à l'époque précédente; les sujets sont tirés presque exclusivement de l'épopée de Gilgamesh; quelques-uns décrivent des scènes de la vie courante. Le chef-d'œuvre de l'époque est un cylindre, dédié à Shargalisharri, où Gilgamesh, agenouillé, abreuve, avec le vase d'où coule l'Eau de Vie, un buffle sacré[76]. Au point de vue historique, on s'intéressera à une scène qui figure un défilé de prisonniers : un soldat portant l'arc, chaussé de sandales à pointe recourbée, terminée par un pompon[77] (c'est peut-être un mercenaire asianique), entraîne trois personnages vêtus comme des Sumériens dont deux semblent des chefs; deux valets suivent, portant du butin[78]. Sur un autre fragment de vase (Louvre), figure, en léger relief, un prisonnier nu, maintenu par de grosses cordes; sa face, au profil allongé, porte une chevelure divisée en longues tresses dont l'une pend le long de la tempe jusqu'à la ceinture, l'autre s'incurvant sur le dos; une courte barbe en pointe achève de donner à cette physionomie un caractère hirsute et barbare qui la distingue des Sémites à chevelure et barbe bien taillées, et des Sumériens à face glabre, au crâne rasé[79]. A coup sûr, c'est un de ces Barbares dont la Mésopotamie allait subir le choc et la domination.

III. — Invasion des Gouti
Réaction des Sumériens à Ourouk, Lagash, Our III (env. 2500 à 2237)

DIVISIONS. L'écroulement de l'Empire sémitique et des Rois des 4 Régions est certainement dû à l'invasion des Gouti, qui occuperont la Mésopotamie pendant environ un siècle (132 ans,

75. Voir la collection de Clercq au Louvre.
76. C.M., II, p. 689, fig. 479; au Louvre, collection de Clercq.
77. Sandales à la poulaine, que porteront les Hittites.
78. C.M., II, p. 690, fig. 480.
79. C.M., II, p. 695, fig. 485. Cf. les Barbares à chevelure tressée et à barbe calamistrée que les Égyptiens figurent aux époques d'invasion : statues dites d'Hyksôs, à Tanis : Capart, *Les monuments dits Hycsos* (1914).

selon les Listes). Néanmoins, l'histoire officielle, telle qu'on la rédigea plus tard, à Babylone, puis Assour, n'admet pas d'emblée la domination des Barbares. Elle donne l'héritage d'Agadé à une *dynastie d'Ourouk* (la IVe) qui ne dure que 26 ans (env. 2543-2517); elle introduit ensuite une *dynastie de Goutioum* pendant 132 ans (après 2500); puis, le chef qui expulse les Gouti devient l'unique roi de la *V^e dynastie d'Ourouk*; après 24 ans (2374-2350 env.), il cède la place à la *IIIe dynastie d'Our* qui brillera plus d'un siècle (2350-2237).

DYNASTIES PARALLÈLES

Ainsi codifiée, l'histoire des Gouti en Mésopotamie est une préfiguration du cadre que les annalistes égyptiens fourniront pour l'histoire des Hyksôs en Égypte. Ici, comme là, nous admettrons qu'il s'agit non de dynasties successives, mais de dynasties parallèles. Ourouk IV et V représentent la survivance des rois sumériens pendant l'occupation des Gouti. D'autres centres de résistance se sont maintenus ailleurs; l'un d'eux, que les Listes n'ont pas admis à l'existence officielle, n'en est pas moins le plus brillant foyer de l'époque : c'est *Lagash*, où la famille de Goudéa règne, parallèlement aux dynasties d'Ourouk et de Goutioum. Après Lagash, Our III domine [80]. Dans ces villes se concentre l'intérêt historique, pendant et après l'invasion des Gouti, comme, en Égypte, à Xoïs et à Thèbes, pendant et après l'invasion des Hyksôs.

I. LES GOUTI (depuis 2500)

Venus des monts du Zagros (Louristan actuel), les Gouti, repoussés par Narâmsin et Shargalisharri, forcèrent, à la fin de la dynastie d'Agadé, la barrière de forteresses, à la hauteur d'Akshak et de Kish. Nous ne sommes renseignés ni sur leur type ethnique ni sur leur langue; les inscriptions, gravées de leur temps, sont rédigées en akkadien : ils ont donc adopté les coutumes de la civilisation qu'ils ont trouvée en Mésopotamie. A leur arrivée, ils se conduisirent en barbares [81], razziant les villes, saccageant le pays, emmenant les statues des dieux, les trésors des temples, les familles et les troupeaux, comme butin de guerre, « dans les montagnes »; puis ils s'installèrent dans les villes et occupèrent le pays pendant un siècle environ. Des hymnes, dont les uns datent de la dynastie d'Isin, d'autres du temps des Séleucides,

80. Voir le tableau, p. 378.
81. Cf. Ed. Meyer, III, § 411.

décrivent, en style oratoire, mais émouvant, « les champs dévastés, les dieux prisonniers, le peuple accablé de corvées et d'impôts, les canaux desséchés, la navigation abandonnée, les champs sans eau ni moisson », détresse qui s'étendait en Sumer, comme en Akkad, et dont gémissaient Ourouk, Nippour, Kish, Agadé. Ces descriptions sont confirmées par des tablettes contemporaines du temps de Goutioum, et qui mentionnent des villes détruites, entre autres Ourouk [82].

De la *IVe dyn. d'Ourouk*, qui aurait subi l'attaque des Gouti, nous savons qu'elle eut 5 rois (en 26 ans), mais nul monument n'attire l'attention sur eux. Dès le règne du premier roi, Ournigin, les *Gouti*, ayant pris possession du pays, rendirent précaire son autorité; eux, dont les Listes disent que jusqu'alors « ils n'avaient pas de roi », prétendirent remplacer les souverains d'Ourouk. De fait, les Listes les classèrent en une dynastie officielle (132 ans? cinq noms connus). Les rois gouti firent leur soumission aux dieux de Sumer; Lasirab, premier d'entre eux, dédie, à Sippar, une masse d'armes à deux divinités essentiellement sumériennes, Sin et Innina, qu'il appelle « dieux de Goutioum » [83]. A Oumma, un patési date ses monuments d'après le règne de Basioum, roi des Gouti. A Nippour, « Enridoupizir, roi des Gouti et des Quatre Régions », laisse une dédicace. Les places relatives de ces souverains ne nous sont pas connues. Enfin, le dernier roi gouti, Tiriqân, prend quelque relief, grâce à un récit de son vainqueur, Outouhegal, roi d'Ourouk : seule inscription historique de cette époque, elle nous est parvenue dans une copie tardive [84]. Contre l'Étranger bravache, qui se vante de « dominer sur le Tigre jusqu'à la mer », Outouhegal se dresse, à l'instigation des héros protecteurs du pays, Doummouzi, Gilgamesh, pour la revanche nationale d'Ourouk. Tiriqân prend honteusement la fuite; capturé avec sa femme et son fils, il est jeté à terre devant son vainqueur qui lui impose le pied sur la nuque. Conclusion : « Outouhegal a restauré la royauté de Sumer dans toute sa puissance. » Aussi a-t-on attribué à son règne le caractère d'une nouvelle dynastie (*Ourouk V*). En fait, ce « roi d'Ourouk et des Quatre Régions » continue Ourouk IV, tombée en sommeil pendant la prédominance des envahisseurs gouti. Après lui, Ourouk disparaît de l'histoire active, et cède le rôle de capitale à Our III (vers 2350).

82. T D., *ISA*, p. 245.
83. T.D., *ISA*, p. 245.
84. T.D., *R. Ass.*, IX, p. 111.

2. — Lagash au temps des Gouti (env. 2550-2400)

Les Gouti, après les razzias et pillages qui signalèrent leur invasion, séduits et conquis par la civilisation sumérienne, en respectèrent le développement magnifique. Preuve en est la splendeur, vers 2500, de Lagash, où Sarzec exhumait, il y a quelque cinquante ans, les monuments de Goudéa.

Ruinée par Lougalzaggisi, Lagash avait resurgi de ses cendres. Pendant les dynasties d'Agadé et d'Ourouk IV, seuls les noms de trois patésis[85] nous sont connus par les Listes et par de petits monuments. La disparition des puissants rois sémites d'Agadé avait rendu confiance aux dynastes sumériens. Tandis que la IVe dynastie d'Ourouk s'épuise dans sa lutte contre les Gouti, avant 2400 une série de monuments nous révèle une famille princière qui a su restaurer et décupler le prestige de Lagash.

OURBAOU Dans cette dynastie *non officielle*, le premier patési de Lagash est Ourbaou qui releva, de fond en comble, l'antique temple Eninnou (déjà nommé sur la tablette du Personnage aux plumes[86] à l'époque protohistorique). Une petite statue en diorite y représentait Ourbaou vêtu du pagne, long-drapé sur la poitrine, qui remplace le kaunakès à mèches de laine, porté jadis par Ournina. Dix autres temples sont reconstruits pour Ningirsou, Baou, Ninagal, etc. Un clou votif en cuivre, orné d'une statue de dieu aux membres libres, non plus collés au corps informe, montre que le sculpteur sur métal a su se dégager des traditions et assouplir sa technique[87]. L'écriture cunéiforme, désormais codifiée, grave des signes purs et nets dans des cases régulières. A Ourbaou succèdent, comme patésis, ses deux gendres, Ourgar et Nammahni, connus par des briques inscrites, et des statues dédiées par leurs femmes. Dans le temple de la bonne déesse Baou, la mère de Nammahni installe une statue, qu'un prêtre a consacrée, « afin que la statue prononce à l'oreille de la bonne déesse une prière pour la vie du patési »[88]. Ainsi, comme chez les Égyptiens, la statue, image vivante, intercédait dans les temples auprès des dieux, pour ceux dont elle portait le nom et figurait le portrait[89].

85. Nous avons cité l'un d'eux, Lougaloushoumgal, sous le règne de Shargalisharri, p. 360.
86. C.M., I, p. 453, fig. 321.
87. Statue et clou votif d'Ourbaou : C.M., II, p. 703-705, fig. 492, 494.
88. Dédicace d'une statue de femme, T.D., *ISA*, p. 103, *f*.
89. Les rites de l'*Ouverture de la bouche*, décrits *supra*, p. 232, étaient appliqués pareillement aux statues de Mésopotamie : *JEA*, X, p. 47.

GOUDÉA Après un patési obscur, Ourninsoum (dont la place n'est pas certaine), Goudéa, gendre d'Ourbaou, donne à Lagash une prospérité incomparable, qu'attestent les monuments exhumés par Sarzec et que décrivent des textes prolixes. Sur aucune autre époque de la civilisation sumérienne, nous ne possédons autant de témoignages directs et contemporains, en excellent état de conservation (Louvre). La statue B de Goudéa le représente assis, ayant sur les genoux une tablette gravée d'un plan architectural[90], celui du temple Eninnou : palais-forteresse, avec murs à saillants et rentrants. L'édifice que Sarzec appelait « Palais de Goudéa » conserve, dans son enceinte, une plate-forme de briques carrées (et non plan-convexes), qui porte un faisceau de quatre colonnes rondes; chaque colonne est formée d'assises de briques, rayonnant autour de l'axe central[91]. Le temple principal comprenait une tour à étages (*ziggourat*), reproduction de la « montagne de Nippour », sur laquelle Enlil rendait ses décrets (*supra*, p. 340; cf. la pyramide d'Égypte, p. 239).

LES STATUES VIVANTES DE GOUDÉA Comme en Égypte (p. 237), les temples étaient habités par les statues des souverains. Taillées en diorite, elles figurent Goudéa, parfois de grandeur naturelle, une fois de proportions surhumaines, le plus souvent de taille réduite[92] : le patési, assis ou debout, les mains toujours croisées sur la poitrine, se présente dans l'attitude déférente qui convient à un « vicaire » devant son dieu-roi. Toujours le châle drapé, qui remplace le kaunakès, retombe sur le dos et la poitrine, laissant à nu l'épaule et le bras du côté droit[93], instrument de l'action. Ces statues sont de parfaits exemplaires de l'art réaliste sumérien, stylisé par l'influence de l'art plus abstrait des Sémites. Elles rivalisent de beauté avec les statues de Zeser et de Khephren, taillées dans la même matière impérissable, si bien appropriée à ce que les Égyptiens appelaient « des monuments d'éternité ». Nous connaissons la physionomie de Goudéa adolescent, homme mûr, vieillard. Comme en Égypte encore, les têtes échappent à la stylisation du corps; elles sont des portraits ressemblants.

90. D'où le nom : statue de l'architecte au plan, C.M., II, fig. 498; une autre statue porte sur les genoux, avec le plan, une tablette munie du stylet et de la règle graduée (*empan*, long de 0 m. 27 cent., divisé en 16 parties égales) dont se servaient les architectes pour tracer leurs plans (C.M., II, fig. 499); c'est « l'architecte à la règle ». Le plan est reproduit par Maspero, *H.*, I, p. 710.
91. C. M., II, p. 706, fig. 495-490.
92. Le Louvre possède au moins 11 statues de Goudéa dont une complète, et plusieurs têtes séparées. A Copenhague et Bruxelles, deux belles statues avec têtes. Voir le *Catalogue* du Louvre, par L. Heuzey, et C.M., II, fig. 497-508, avec commentaires.
93. C'est aussi le costume des nobles égyptiens sous les IIIe et IVe dynasties.

TEXTES DE GOUDÉA

Les longues inscriptions, merveilleusement gravées, qui déroulent leurs belles lignes sur les statues et les grands cylindres votifs, rehaussent d'un immense intérêt documentaire ces œuvres d'art incomparables. Elles donnent quelques détails sur la situation politique de Lagash : Goudéa dénombre 60 sares de sujets (216.000), alors qu'Ouroukagina n'en comptait que 36.000, mais son prestige s'étend au delà des limites de son patésiat : « Pour construire les temples de Ningirsou, l'Élamite vient d'Élam, le Susien de Suse, Magan et Meloukha rassemblent des bois de construction... »[94]. Et il ajoute : « Le dieu Ningirsou, à Goudéa, depuis la mer Supérieure jusqu'à la mer Inférieure, ouvre les voies. De l'Amanus, la montagne des cèdres, des bois de cèdre de 60 et 50 coudées, Goudéa fit venir... D'Amourrou, de grandes pierres de taille, il tira... De la montagne de Kismash, il fit extraire du cuivre..; de la montagne de Meloukha, il tira de l'or en poudre..; de Magda, de l'asphalte. Par les armes, la ville d'Anzan en Élam, il brisa, et en butin à Ningirsou il offrit. De la montagne de Magan, une pierre de diorite il fit venir; en sa statue il la sculpta... Pour Ningirsou, sa barque aimée il fabriqua... »[95].

Avec Nippour, les relations restaient intimes. Sur un des grands cylindres du Louvre, un exorde pompeux annonce l'alliance du dieu Enlil et du patési : « Au jour où, dans le ciel et sur la terre, les destins étaient fixés, de Lagash les grands décrets furent exaltés vers le ciel. Enlil porte un regard bienveillant vers Ningirsou de Lagash : « Dans ma ville, ce qui convient ne se produit pas; la crue ne monte pas, la crue d'Enlil ne monte pas (*ter*). (Alors), mon temple, que le Roi l'annonce! » Ningirsou, pour satisfaire Enlil, apparaît en songe à Goudéa et lui dit : « Le patési qui construira le temple, c'est Goudéa... Le jour où il y apportera une main pieuse, au ciel un vent annoncera l'eau; qu'alors du ciel l'abondance t'arrive, que la contrée soit enflée en abondance. Lorsque les assises du temple auront été posées..., les grands champs te produiront (des fruits); (le niveau) des fossés et canaux se relèvera; des fentes du sol d'où l'eau ne jaillissait plus, l'eau jaillira; dans Sumer, l'huile sera versée surabondamment, la laine sera pesée surabondamment... »[96].

94. T.D., *ISA*, p. 155.
95. T.D., *ISA*, p. 155.
96. *Ibid.*, p. 109-120, 135. Enlil exige la construction d'un nouveau temple, pour ramener la crue et l'abondance dans le pays.

Voici, d'ailleurs, les devoirs du patési[97] : à lui, qui est en faveur auprès des dieux, étant leur vicaire, de remplir les canaux d'eau courante, de multiplier les poissons dans les étangs, sous la surveillance d'un garde-pêche; à lui de construire les greniers, les étables, les parcs pour les brebis sacrées et leurs agneaux; le patési est là « pour aux béliers donner en partage les brebis sacrées; pour, avec les vaches sacrées, installer des veaux et, au milieu d'elles, faire mugir le taureau; pour mettre les bœufs sous le joug, installer leur bouvier; pour faire porter aux ânes leur bât, il attellera les ânes au char du dieu... Il élèvera la haute maison de mouture; de même, il emplira de joie le parvis du temple avec la flûte, les cymbales, la harpe aimée qui produit une musique parfaite, l'instrument sonore et illustre de ses délibérations...[98] »

D'autres passages font comprendre les pouvoirs magiques que le lougal, ou patési, revendique en Mésopotamie, comme le Pharaon, en Égypte (*supra*, p. 188). Çà et là, des allusions brèves, mais explicites, visent des coutumes populaires auxquelles le souverain condescend, et qui sont empruntées au fonds commun du folk-lore universel.

LES GRANDES PURIFICATIONS LIBÉRATRICES

L'inauguration des temples, construits avec tant de zèle et de pieux scrupules par Goudéa, coïncidait avec des purifications du pays et du peuple, accompagnées de rites orgiaques. Bérose, qui les a vu célébrer à Babylone, les décrit sous le nom de fêtes *Sacea*, et ce qu'il en dit correspond à ce que nous observons à Athènes et Rome, aux fêtes de Kronos-Saturne, que nous appelons Saturnales. Sir James Frazer a démontré que ce sont là coutumes communes à tous les primitifs, et qu'elles subsistent chez nous, méconnues ou altérées, sous le nom de Carnaval.

La plupart dérivent des cultes agraires. Au terme de l'année naturelle, après la moisson, une ère finit, une autre recommence. Le moment est propice à une purification générale, au cours de laquelle on expulsera aussi la Mort et les Esprits mauvais, auteurs des crimes et péchés commis par les hommes, et des malheurs qu'ils subissent. Les Grecs chassaient ces mauvais Esprits aux fêtes de Kronos, et les Latins, pendant les Saturnales; chez eux, comme chez maints primitifs ou sauvages, un homme, déguisé en démon maléfique, était

97. *Ibid.*, p. 147-51. Comme les Pharaons, le patési, par la grâce des dieux, commande à la nature; il fait sortir l'eau à sa voix. Cf. A. Moret, *Pharaon et Totem*, ap. *Mystères Égyptiens*, p. 180.
98. T.D., *ISA*, p. 191-193 : rappelons les harpes et les chars (attelés de bœufs et d'ânes) retrouvés Our I.

alors expulsé, ou sacrifié. Dans l'Orient ancien, nous ne connaissons guère qu'un rite similaire, chez les Hébreux : aux fêtes de l'Expiation, le grand-prêtre chargeait des crimes d'Israël un *bouc émissaire*, et le renvoyait dans le désert[99]. Ces cérémonies d'expulsion se jouaient dans des « Mystères » auxquels participait toute la population, avide d'éliminer les malheurs de l'année révolue[100]. Un des traits permanents de ces fêtes, c'est que chaque individu, après avoir secoué le joug des démons, s'émancipe de toute contrainte morale ou sociale; une licence générale est tolérée pendant quelques jours; le roi est censé avoir abdiqué ou cessé de gouverner; un esclave, coiffé d'une couronne grotesque, règne à sa place, par dérision de l'autorité. Plus de lois : les crimes restent impunis; plus de rang social : serviteurs et plébéiens agissent comme les maîtres et les puissants; tous se livrent aux plaisirs sans frein, dans une promiscuité complète.

Au thème de libération annuelle de l'humanité, par la mise à mort des démons mauvais, s'ajoute parfois le sacrifice annuel de l'Esprit de la végétation. On le figure également dans des Mystères, avec luttes mimées[101] : sacrifice fictif ou meurtre réel, pour assurer le triomphe de la vie sur la mort, la résurrection, certaine et attendue, de l'Esprit qui est dans le grain nouveau; à cette occasion, c'est parfois un homme vivant, et non un simulacre, qui subit la passion et reçoit la mort. Il arrive que l'esclave couronné des Saturnales, le « bouc émissaire », le « dieu qui meurt aux moissons » superposent et confondent leurs rôles qui sont joués par le même individu. Chez les primitifs s'observent de nombreux exemples de ces combinaisons rituelles; les plus caractéristiques ont été relevés au Mexique et au Tibet[102].

LA FÊTE SACÉA A BABYLONE

Bérose, témoin à Babylone d'une fête de ce genre, nous dit :

« Au mois de Loûs, le 17e jour, pendant cinq jours, on célèbre la fête *Sacéa*[103], à Babylone; la coutume est que les maîtres sont commandés par leurs domestiques; un de ceux-ci préside au palais, revêtu d'un costume semblable à celui du roi, et qu'ils appellent zogomé »[104].

99. A ce sujet, A. Moret, *Rois de Carnaval*, ap. *Mystères égyptiens*, p. 221 sq; *Nombres*, 29. Cf. Frazer, *Rameau d'Or*, abrégé, p. 533 et suiv..

100. Voir le récit, dans Apulée, de la fête du Vaisseau d'Isis (*Métamorphoses*, XI) : une procession « de gens masqués, qui couraient de côté et d'autre pour l'amusement du peuple » encadre le cortège solennel de la déesse (*Mystères égyptiens*, p. 241).

101. En Égypte, ces traits se retrouvent dans la célébration des Mystères d'Osiris; cf. *Mystères égyptiens*, p. 11, sq.; Hérodote décrit les rixes et orgies des fêtes de Bubastis et de Saïs (II, 60-63).

102. *Mystères égyptiens*, p. 293.

103. Zimmer, *Das babylonische Neujahrfest*, ap. *A. O.*, t. 25.

104. F.H.G., II, p. 498.

Les scholies signalent que Ctésias, dans ses *Persica*, mentionnait cette fête. Dion Chrysostome[105] ajoute un commentaire pertinent : l'esclave couronné était « choisi parmi les condamnés à mort; placé sur le trône du roi, revêtu des parures mêmes du roi, il disposait de la nourriture royale et des femmes du harem (pallacides) en ces jours de royauté, et nul ne pouvait s'opposer à ce qu'il ordonnait. Après quoi on l'emmenait, pour le battre de verges et le faire mourir par le feu »[106]. Comparons avec les Saturnales à Rome : les esclaves réunis en banquet tiraient au sort celui qui serait le « roi du festin »[107]. Celui-ci commandait, quelques jours durant, à tous, maîtres et serviteurs. Parfois, on sacrifiait ensuite le « roi du festin »; en 303 après J.-C., des soldats romains, en garnison dans la vallée du Danube, procèdent encore à ces rites sanglants[108].

LES SATURNALES SOUS GOUDÉA

Les témoignages que nous venons de citer sont de basse époque, mais voici un extrait de textes, gravés sur une statue de Goudéa et sur un des grands cylindres, qui mettent hors de doute l'extrême antiquité des rites orgiaques et de l'émancipation rituelle, pendant la semaine des grandes purifications : « Lorsque son temple aimé il eut construit, Goudéa délia son foie[109], lava ses mains : pendant sept jours, l'obéissance ne fut pas gardée... (Variante : « Goudéa délie son foie; il laisse reposer ses mains); au jour où le roi entra dans le temple (pour l'inaugurer), durant sept jours, la servante rivalisa avec sa maîtresse, le serviteur et le maître allèrent de pair; dans sa ville, le puissant et l'humble couchèrent côte à côte. Sur la langue mauvaise, les paroles (mauvaises) furent changées en bonnes; tout mal du temple[110], le roi détourna »[111].

C'est donc le retour à la nature : chacun se délivre des contraintes et obéit à l'instinct. Sur l'intermède burlesque et tragique de l'esclave qui devient roi pendant une semaine, avant d'être sacrifié, nous ne possédons que le témoignage de Dion. Toutefois, le texte akkadien mentionne que Goudéa se désintéresse des affaires publiques et laisse, durant sept jours, régner la licence rituelle.

105. *Orat. IV de regno:* cf. Ctesias, éd. Didot, p. 33.

106. Comparer le roi intérimaire du Mexique : *Mystères égyptiens*, p. 235.

107. Le roi de la fève, dans nos carnavals.

108. Parmentier et Cumont, *Le Roi des Saturnales*, ap. *Revue de Philologie*, 1897, p. 143.

109. Nous dirions : il épancha sa bile.

110. Expulsion des péchés et des Esprits mauvais.

111. T.D., *ISA*, p. 195; var. : p. 113.

Après l'orgie sacrée, l'ordre social est restauré; une ère nouvelle s'ouvre aux espoirs qu'a provoqués l'universelle purification.

OURNINGIRSOU VASSAL DES GOUTI (?)

La prospérité de Lagash se maintient sous le fils de Goudéa, Ourningirsou, dont nous possédons une statuette en albâtre, célèbre par ses proportions élégantes et la perfection du modelé[112]. Les pieds reposent sur une file de prisonniers agenouillés qui présentent, dans des couffes, offrandes et vases à provisions[113]; barbus, coiffés d'un turban, à faciès barbare ou négroïde, ils représentent les tributaires de Lagash, que le patési foule aux pieds, dont il fait, suivant l'expression sumérienne, « l'escabeau de ses pieds », image dont usera la Bible. En Égypte, l'iconographie et les textes offrent un thème pareil : Pharaon foule aux pieds les Neuf Arcs et les corps prostrés des Peuples étrangers. La statuette du Louvre est décapitée, mais Berlin possède un buste complet d'Ourningirsou, où la face barbue, coiffée d'un turban d'astrakan, et le haut du corps sont modelés avec un réalisme parfait[114]. D'autres monuments de cette époque, bas-reliefs religieux, cylindres, masses d'armes, vase à libation, statues de particuliers, statuettes de cuivre et de bronze, en forme de clous votifs, témoignent d'une égale maîtrise[115]. Signalons entre tous une admirable statuette de femme, où l'art sumérien s'élève à la pureté et à la rigueur des arts classiques[116].

Or, en ce temps de merveilleuse prospérité, Lagash n'était ni capitale, ni même ville indépendante. Les renseignements sur la situation de Goudéa vis-à-vis des rois gouti restent vagues, mais quelques inscriptions d'Ourningirsou, son fils, font allusion à des livraisons (de tributs ?) faites par le patési de Lagash « au roi, à la reine, aux fils du roi, à la cour »[117].

IV. — Our III. Les Rois de Sumer et d'Akkad (env. 2350-2237)

LES ROIS D'OUR ET LEURS TITRES

La prospérité de Lagash ne survivra pas à la domination des Gouti. D'autre part, le roi d'Ourouk, Outouhegal, qui a vaincu et

112. Au Louvre, C.M., II, p. 28, fig. 509-11.
113. Comme dans l'art égyptien, les objets contenus dans les couffes sont figurés au-dessus de celles-ci, pour que l'œil ne manque pas de les voir : convention habituelle à tout art primitif, qui subsista même aux périodes de perfection technique. A ce sujet, cf. *Le Nil*, p. 498-502.
114. C.M., II, fig. 513.
115. On les trouvera dans C.M., II, 733-59. Surtout : le motif de la présentation des eaux lustrales de vie (fig. 528) et le vase en stéatite du Louvre (fig. 525).
116. C.M., II, fig. 530-531.
117. T.D., *Recueil de tablettes*, n° 211-223.

capturé Tiriqân (*supra*, p. 363), et mis fin à la souveraineté barbare, n'en retirera pas de bénéfice durable. Nous ne savons ni pourquoi, ni comment, à Ourouk V succède la *dynastie d'Our III*. Notre seul guide ici est le cadre dynastique fourni par les Listes; par ailleurs, nous constatons une disette de monuments, analogue à celles que nous observons en Égypte après et avant les invasions.

Par contre, sur la dynastie d'Our III, après son avènement, dont la date initiale reste conjecturale, nous possédons des renseignements coordonnés. La séquence des règnes est fixée par une Liste de Nippour; quelques faits sont rapportés par une Chronique (qui est à Philadelphie), surtout par des tablettes de Lagash et de Nippour qui énumèrent les années des rois, d'après des événements importants sous leur règne : on mentionne 3 années d'Ournammou (sur 18), 46 de Shoulgi[118] (sur 58 ?), 9 de Boursin, 9 de Gimilsin, 2 d'Ibisin[119] (sur 23). On incline à croire que les chiffres des règnes sont exagérés par les Listes. Thureau-Dangin fixe la fin de la dynastie à 2237.

Le protocole des rois d'Our révèle leurs buts politiques : ils prétendent succéder à la dynastie d'Ourouk, car Ournammou insère parfois, avant son titre « lougal d'Our », celui : « lougal d'Ourouk »[120], et il place son fils comme grand-prêtre d'Innina dans Ourouk[121]. Peu après, Ournammou inaugure une épithète nouvelle : *Roi de Sumer et d'Akkad* (sum. : *lougal Kienzi Kiourige*), « par l'ordre d'Enlil, roi des contrées ». Shoulgi n'arbore que ce titre pendant la première moitié de son règne, puis, sans l'abandonner, l'échange, parfois, contre l'épithète chère aux souverains d'Agadé : « Roi des Quatre Régions ». Boursin inscrira toujours cette formule après : « roi d'Our »[122]. Toujours à l'imitation de Sargon et Narâmsin, Shoulgi se fait reconnaître comme dieu : il se construit un temple, où un prêtre du culte royal, et, plus tard, un vicaire (patési) lui offre ces soins que le roi rend lui-même aux autres dieux[123].

L'EMPIRE SUMÉRIEN

Si les Gouti, les rois d'Ourouk et Goudéa semblent vouloir ignorer le nom du pays d'Akkad, les souverains d'Our III, au contraire, s'assimilent les innovations qui avaient accru le prestige du pouvoir suprême à Agadé; ils reprennent en main la suzeraineté sur Akkad. Ournammou dénomme

118. Ournammou et Shoulgi sont les lectures correctes pour les noms qu'on lisait précédemment Ourengour et Doungi. Sur Our III, cf. *R. B.*, 1928, p. 372.
119. T.D., *ISA*, p. 329-37; datations interprétées autrement par Éd. Meyer, III, § 412.
120. T.D., *ISA*, p. 265 *c*.
121. *ISA*, p. 271 *g*, 275 *s*.
122. *ISA*, p. 281-90.
123. T.D., ap. *R. T.*, XIX, p. 185.

une de ses années de règne par l'expédition qu'il dirigea « du Bas pays juqu'au Haut pays », c'est-à-dire de Sumer à Akkad[124]. Si nous en croyons la Chronique, Shoulgi aurait « pillé les trésors du temple de Babylone », ce qui, dans l'opinion du prêtre rédacteur, lui porta malechance. En fait, les constructions gigantesques, exécutées au temps d'Our III, à Our, Éridou, Nippour, Lagash n'ont pu être menées à bien qu'au détriment des villes akkadiennes. C'est à cette époque seulement que nous pouvons apprécier le degré de dépendance des grandes cités par rapport à la capitale dynastique. Des tablettes de comptabilité ou de correspondance, des sceaux, révèlent les noms des patésis locaux : à Our, Nippour, Lagash, Shourroupak, pour le Sud; à Kish, Sippar, Babylone, Adab, pour le Nord[125]; à Ashnounak et Suse, pour l'Élam.

Dans les autres « Régions », les rois d'Our suivent les traces des rois d'Agadé. Des Gouti, probablement assimilés, il n'est plus question, mais, contre les Louloubi, le roi Shoulgi conduit neuf expéditions. L'Élam lui cause des soucis. Le roi marie sa fille au patési d'Anzan, ville élamite. Cela ne suffit pas à asseoir son autorité. En l'an 28, Shoulgi crée à Our un corps d'archers, adopte la tactique des Sémites et les armes de jet, au lieu de l'infanterie lourdement cuirassée et peu mobile qui avait prévalu jusque-là, en Élam comme en Sumer. Cette infanterie manœuvrière lui permet de pénétrer jusque dans les montagnes d'Élam, mais la soumission de ce pays demanda dix ans d'efforts[126]. On retrouve à Suse des briques au nom de Shoulgi dans les nombreux temples qu'il y a fondés, ainsi que des tablettes relatives aux frais de route, pour les officiers royaux envoyés d'Our en Élam. Les mines, carrières, forêts de l'Élam furent exploitées, les villes rançonnées; grâce à ce butin et aux bandes de captifs ramenés en Sumer, les villes de Lagash, Éridou, Ourouk et Our disposèrent des matériaux et de la main-d'œuvre nécessaires pour la réfection ou l'embellissement de leurs temples.

En Moyenne Mésopotamie (*Soubarou*), Shoulgi rétablit sa suzeraineté sur les patésis de Kimash, productrice de cuivre, de Magda et de Arrapkha (Kerkouk), riches en bitume[127]. En Amourrou, les monuments retrouvés à Qatna, sur l'Oronte, permettent de vérifier la pénétration des Sumériens jusqu'au voisinage de la Méditerranée; ils y fondèrent

124. *ISA*, p. 329.
125. Références, *ap.* Éd. Meyer, III, § 413.
126. King, *History*, p. 4.
127. T.D., *ISA*, p. 331.

des temples (*infra*, p. 462). Nous verrons plus loin (p. 414) qu'aux environs de Césarée, en Cappadoce, le site de Kultépé était le siège d'une colonie sumérienne où l'on a trouvé tablettes et sceaux mentionnant les rois d'Our, en particulier Ibisin[128]. Ainsi, l'ambition et le long règne de Shoulgi ont déterminé l'expansion sumérienne vers les routes et les côtes de la Méditerranée; là, les soldats et les fonctionnaires de Sumer se trouvèrent en contact avec les agents des Pharaons.

INTERVENTION DES PHARAONS EN CANAAN

L'invasion des Gouti semble n'être qu'un prélude de migrations immenses, venues du Caucase et des Balkans en direction de l'Iran, de la Mésopotamie (*infra*, p. 411), et qui bouleversèrent non seulement le Soubarou, mais le Naharina et Canaan. Dès cette époque, une partie des Amorrites est repoussée vers la Mésopotamie et vient accroître la population de Babylone qui deviendra capitale de ces Sémites nouveaux venus. D'Amourrou, l'ébranlement gagne la côte de Méditerranée, depuis Byblos jusqu'à l'Égypte : c'est pourquoi, au cours de la Ve dynastie memphite (après 2680), les Pharaons envoient des expéditions militaires en Canaan.

Dans le temple funéraire de Sahourâ, 2e roi de la Ve dynastie, de superbes bas-reliefs représentent l'embarquement, dans de grands navires, de troupes égyptiennes pour une destination que les textes ne précisent pas; mais nous voyons, au retour victorieux de l'armée, figurer, parmi le butin, des ours du Liban et des cruches à anses cananéennes; près d'eux sont des chefs à type et costume sémitiques qui, à la vue de Pharaon, se prosternent dévotement, les mains cachant leur face éblouie, pour adorer le vainqueur[129]. A ces prisonniers n'est donné d'autre nom que celui d'*Âmou*, « Asiatiques »; mais, dès cette époque, nous voyons apparaître, pour désigner les « vaincus » de la côte cananéenne, le mot *Fenkhou*, où certains voient le prototype de Φοίνικες, qui désignera les Cananéens de la côte du Nord : les Phéniciens[130]. Nous plaçons Sahourâ vers 2670; cela correspondrait aux temps, déjà troublés, qui précédèrent le règne belliqueux de Narâmsin.

ATTAQUE DE FORTERESSES CANANÉENNES

Au sud du Fayoum, un tombeau de *Deshasheh*, qui date de la Ve dynastie, représente des Égyptiens donnant l'assaut à une forteresse, enceinte ovale flanquée de tours rondes, qui carac-

128. T.D., *R. Ass.*, VIII, p. 135.
129. L. Borchardt, *Grabdenkmal des Kœnigs Sahure*, II, bl. 12.
130. Identification proposée par Sethe, *A. Z.*, XLV, p. 140, et maintenue par lui malgré de nombreuses contestations (Hall, *R. T.*, XXXIV, p. 35).

térise, dans l'écriture hiéroglyphique, les fortifications cananéennes (*ount*). La garnison est composée de Sémites à barbe et chevelure longue, vêtus de robes, armés d'arcs et de massues; des femmes et enfants implorent un vieux cheikh, que l'âge écarte du combat, pour qu'il rende la place, arrête l'assaut que les Égyptiens donnent déjà, au moyen d'échelles et à coups de bélier. Nulle date, nulle précision géographique autre que le nom de la ville, *Nedja*, par ailleurs inconnue[131].

Ainsi, entre 2600 et 2500, Canaan possédait une civilisation urbaine, assez développée, et subissait déjà l'infortune, réservée aux pays de passage, de servir de champ de bataille entre l'Asie et l'Afrique. Capart a publié tout récemment un autre tableau de siège dans un tombeau memphite[132].

LES ARMÉES DE PÉPI I EN CANAAN

La situation s'aggrava au début de la VIe dynastie memphite, sous le règne de Pépi I (vers 2500), qui correspond à la domination des Gouti en Mésopotamie. Des détails nous sont donnés dans la grande inscription du général Ouni. Les migrations des Gouti et des Amorrites entraînèrent un tel déplacement de populations que des bandes d'Âmou et de nomades Herioushâ, repoussées en direction de l'Égypte, obligèrent Pépi I à mobiliser « des dizaines de milliers d'hommes », depuis Éléphantine jusqu'au Delta et des troupes auxiliaires chez les Nubiens[133]. Ouni fit traverser à ses troupes les fortifications de la Porte d'Orient (*supra*, p. 205) et aborda les Herioushâ, en suivant la côte, probablement au sud du Carmel. Les Égyptiens « défoncèrent, écrasèrent le pays des Herioushâ, démantelèrent leurs forteresses (*ount*), coupèrent figuiers et vignes, égorgèrent les troupes enrégimentées, par dizaines de milliers, et ramenèrent de très nombreux prisonniers ». Après quoi l'ennemi releva la tête. Ouni dut « à cinq reprises (cinq campagnes), écraser les Herioushâ, aussi souvent qu'ils conspirèrent ». Plus tard, pour en finir, « Ouni traversa la mer avec cette armée, lorsqu'il se produisit un soulèvement parmi ces Étrangers (*Khasetiou*) d'Asie, dans la région[134] du Nez de la Gazelle (?). Il aborda derrière la montagne, au nord du pays des Herioushâ, et, sur les hauteurs, massacra tous les insurgés ». Ces traits nous

131. Petrie, *Deshasheh*, pl. 4.
132. Capart, *Memphis*, p. 155, fig. 152.
133. Sethe, *Urkunden*, *A. R.* : I, p. 101-104. Traduction plus complète, dans A. Moret, *Clans*, p. 247.
134. Région de Tiba. Est-ce le Carmel, ou l'Amanus ?

révèlent un Canaan inconnu jusqu'ici, bâti en villes et forteresses, qui sont au cœur d'une riche campagne de céréales et de vignobles où maraudent les nomades du désert et les pillards de la montagne. Si petit soit-il, ce pays agricole et commerçant, couloir de passage, exerce une menace sur l'Égypte, car il subit la pression irrésistible de hordes en migration qui — nous le verrons mieux au temps des Hyksôs — refoulent les sédentaires et entraînent, pêle-mêle, des Cananéens eux-mêmes vers le Nil.

Les textes se taisent pendant la période des rois d'Our III, vers 2350, qui correspond à la VIIIe dynastie memphite (2390-2360), mais l'archéologie nous renseigne. Nous avons montré (*supra*, p. 255) la prédominance à cette époque, dans le Delta, des sceaux-boutons, des cylindres, gravés de motifs sumériens et asianiques; le roi Khendi est figuré en compagnie d'un Syrien vêtu du kaunakès; Petrie admet même que la VIIIe dynastie soit d'origine amorrite. Attendons confirmation de ce fait qui, quoique surprenant, n'est pas incroyable : les textes qui décrivent la Révolution en Égypte nommeront les archers d'Asie, les ouvriers d'Asie, les « pestiférés » d'Asie (nom qui sera donné plus tard aux Hyksôs) parmi les fléaux qui s'abattent sur la Basse Égypte (*supra*, p. 256-257). Nous verrons qu'à l'époque des Héraklèopolitains, les incursions des Âmou dans le Delta persistent jusque vers 2160.

TEMPLES D'OUR III

Tandis que les Pharaons succombent sous la marée des envahisseurs, dont la première vague, aux siècles antérieurs, avait balayé les dynasties de Sumer, les rois d'Our III, dégagés pour un temps, étonnaient le monde oriental par la splendeur de leurs monuments. Jamais encore la Mésopotamie n'avait connu des bâtisseurs comparables à Ournammou, et surtout à Shoulgi, à qui ses cinquante-huit ans de règne ont permis l'accomplissement de vastes projets.

Pour la première fois, en Proche-Orient, Our révèle une « ville royale », quadrilatère de 400 mètres sur 200, avec temples, palais, nécropole. L'enceinte, où se retrouvent les cônes de fondation d'Ournammou, a 12 mètres d'épaisseur. A l'angle sud-ouest s'érige le « temple-montagne », ziggourat de 65 mètres sur 43 à la base, avec quatre étages qui ont, encore actuellement, 20 mètres de haut. Le noyau, en briques crues, ne recèle aucune chambre intérieure, mais le revêtement de briques cuites s'échancre sur la face nord; à l'angle nord-ouest, c'est une chapelle pour le dieu-lune, Nannar, le grand patron d'Our, qui, de plus en plus, sera désigné par son nom sémitique

Sin[135]; à l'angle sud-est, un emplacement symétrique pour une barque qui figure la nef où Sin navigue au ciel (cf. la barque du Râ, au temple d'Abou-Gourab, *supra*, p. 246). La face nord est sillonnée, au centre, par un escalier dans l'axe, et, de part et d'autre, par deux escaliers latéraux, à marches fort raides, qui gravissent la pente jusqu'à la première terrasse; des escaliers plus petits conduisaient aux terrasses supérieures, desservant, sur le faîte, la « chambre à coucher » du dieu Sin. Au dire d'Hérodote (I, 131-132, qui décrit la ziggourat de Babylone), c'était une chapelle, garnie d'un lit et d'une table d'or; une femme, choisie pour le dieu par son prêtre-délégué, y venait passer la nuit, et le dieu la visitait. Une fille de Sargon d'Agadé, grande-prêtresse d'Our, était appelée « femme du dieu »; la sœur de Rimsin, roi de Larsa, et une fille de Nabonide joueront même rôle[136]. Nous verrons qu'en Égypte, depuis la XVIIIe dynastie, la reine est aussi « femme du dieu »[137], et que les rites de la théogamie sont figurés sur les murs des temples, par exemple à Louxor. A Our, la chambre du dieu est revêtue de briques émaillées, bleues (couleur du ciel), comme l'était le serdab de Zeser, à Saqqarah (*supra*, p. 225). En descendant vers le sol, les trois étages étaient revêtus de briques émaillées, rouge-clair, noir, blanc, couleurs correspondant à celles de quatre planètes[138]. De toutes les ziggourat de Mésopotamie, celle d'Our est la mieux conservée; d'autres, plus ruinées, s'élèvent à Éridou, Kish, Lagash. La plus célèbre, jadis, fut celle de Babylone, à sept ou huit étages, décrite par Hérodote, prototype de la fameuse Tour de Babel (*Genèse*, XI); aujourd'hui, réduite à sa base, ce n'est plus qu'un tertre dégradé, qui s'enlise dans un marais, où, rompant le silence du désert, les grenouilles coassent...

Au-devant de la ziggourat, une vaste cour, ceinte de constructions, faisait partie du temple de Sin. A l'Est se présentent trois autres temples, à grandes cours centrales entourées de chapelles sur les côtés, et où d'étroits corridors, dont les portes sont disposées en chicane, conduisaient au sanctuaire de la statue divine. « Nul souci de dégager la façade du temple, ni de ménager un passage facile, de cour en cour, de chambre en chambre, vers le naos, comme le faisaient les Égyptiens. Ici, l'édifice est une forteresse où l'on a multiplié les défenses d'accès, et qu'englobe un haut mur à redans, percé d'une ou deux portes exiguës[139]. »

135. E. Combe, *Le culte de Sin en Mésopotamie* (1908).
136. Dhorme, *R. Ass.*, XI (1914), p. 105.
137. Hérodote compare, d'ailleurs, la coutume babylonienne à celle de Thèbes.
138. Langdon, *Ausgrabungen*, p. 30-33, et pl. 2.
139. C.M., II, p. 773, avec plan.

Toutes ces constructions datent d'Ournammou ou de Shoulgi, mais ont été remaniées, complétées, enchevêtrées par les additions successives de Boursin, le plus actif des bâtisseurs après Shoulgi. Le luxe des revêtements en pierre dure, du mobilier en bois précieux plaqué d'or, d'argent, de cuivre, la splendeur des statues de diorite et d'or, couvertes de parures et de riches tissus, le mobilier sacré, vases, encensoirs, armes divines, harpes et lyres, nous pouvons les ressusciter, grâce aux détails minutieux où se complaisent déjà les textes de Goudéa, et surtout depuis que les fouilles d'Our I nous ont révélé toute la richesse du décor sumérien. Notons les longues sacristies où s'entassaient huiles, fards, vases, laines, meubles, offrandes de toutes espèces; puis, les étables pour les victimes; les logements des prêtres de service et des courtisanes sacrées, vouées à Ishtar; les magasins d'approvisionnement pour le personnel; les réserves de métal, de grains, de fruits, capital dont le sacerdoce disposait pour faire des prêts à intérêts, ou des échanges : tout cela est enregistré sur les tablettes de comptabilité et les contrats retrouvés près d'Our, à Dréhem et Lagash[140].

PALAIS ET TOMBEAUX ROYAUX

A côté des temples, Woolley a déblayé, de 1930 à 1932, de belles constructions en briques. Hautes de 10 à 15 mètres, remarquablement conservées, elles comportent, en sous-sol, des tombes voûtées, et, en superstructure, des appartements destinés aux rois-dieux défunts, appelés à revivre, comme dieux immortels, après les funérailles. Les briques estampées nous disent que ces bâtiments, construits sur le modèle des palais d'habitation des rois vivants, appartenaient à Shoulgi et Boursin[141]. Ces palais ont été pillés dès l'antiquité; peu d'objets mobiliers nous sont parvenus; toutefois, une très importante *stèle d'Ournammou*[142], quoique brisée en nombreux fragments, nous renseigne sur la sculpture de l'époque. Ournammou, coiffé du turban, portant barbe longue, reçoit la visite d'une divinité en plein vol, qui lui présente un vase débordant d'eau lustrale : annonciation d'un messager divin, thème de l'« ange », volant du ciel sur terre, appelé à une si grande vogue dans l'iconographie chrétienne. Des scènes d'offrandes, par le roi, à Nannar; le sacrifice des victimes; la construction de la ziggourat (très mutilée), tels sont les sujets d'autres

140. Documents utilisés par L. Legrain, *Le temps des rois d'Our*, et H. de Genouillac, *Tablettes sumériennes archaïques* (1909); *La trouvaille de Dréhem* (1911).
141. Rapport sommaire et belles photographies, dans *Illustrated London News*, 7 février 1931 et en 1932.
142. Langdon, *Ausgrabungen*, Taf. 3; C.M., II, p. 774, fig. 544-548.

VILLES DE ROYAUTÉ	LAGASH	ÉGYPTE
15. Agadé (2725-2543) Sargon l'Ancien (2725-2670) Ouroumoush (2670-2660) Manishtousou (2660-2645) Narâmsin (2645-2607) Shargalishari (2607-2583) (Anarchie. Fin vers 2543) **16. Ourouk IV** (2543-2517) (5 rois, 26 ans) **17. Goutioum** (132 ans) (depuis 2500)	.... Ourbaou Goudéa Ourningirsou	*IVe dynastie* (2840-2680) *Ve dynastie* (2680-2540) *VIe dynastie* (2540-2390) Pepi I (vers 2500) Pepi II (2485-2390) *VIIe et VIIIe dynasties* (2390-2360)
18. Ourouk V Outouhegal (2374-2350) **19. Our III** (2350-2237) Ournammou (2350-2332) Shoulgi (2332-2274) Boursin (I) (2274-2265) Gimilsin (2265-2258) Ibisin (2258-2237) **20. Isin** (vers 2237)		*IXe et Xe dynasties* (2360-2160)

Toutes les dates sont approximatives.

fragments. Quant aux reliefs, leur style sobre et hiératique semble prolonger l'influence de l'école d'Agadé[143]. Point de grandes statues des rois d'Our : seule, une figurine en stéatite nous donne le portrait de Shoulgi[144]. Au Louvre, une masse d'armes de Shoulgi, une porteuse de corbeille et un taureau (clous votifs en bronze), des statuettes d'ivoire et quelques cylindres montrent que le travail de la pierre et du métal n'avait point dégénéré. Par contre, la céramique, moins abondante, perd de son intérêt, comme en Égypte, à mesure que le métal, le bois, la pierre sont utilisés pour le décor et entrent dans l'usage courant.

LES DERNIERS ROIS D'OUR

Les successeurs de Shoulgi ont des règnes courts; ils restent d'actifs bâtisseurs et des administrateurs vigilants, mais, à l'horizon de la Mésopotamie, ne cesse de grandir la rumeur des Barbares, le tumulte des invasions en cours qui annuleront, une fois de plus, les gains du progrès et le patient labeur des Sédentaires.

Boursin, fils de Shoulgi, et ses successeurs qui sont ses fils et petits-fils, portent des noms sémitiques, composés avec *Sin*, fait qui prouve l'ascendant d'Akkad, l'offensive nouvelle des Amorrites. A côté du roi, se dessine le rôle, de plus en plus inquiétant, de l'aristocratie : un noble concentre dans ses mains le patésiat de six villes, l'administration de cinq autres et de deux régions; cette charge de « ministre suprême » est exercée, sous Gimilsin, par Aradnannar, dont le père et le grand-père étaient déjà en mêmes fonctions[145] : voilà une hérédité de vizirat qui réduit singulièrement l'initiative et l'autorité du souverain! Toutefois, Boursin reste « roi des Quatre Régions »; même, il reçoit l'hommage-lige de Zarikou qui gouverne, avec le titre *shakkanak*, la ville d'Assour[146]. C'est la première mention, dans les annales sumériennes, d'Assour, ville déjà vieille de plusieurs siècles, qui fait consacrer son importance et ses ambitions.

Gimilsin manifeste son activité à Suse et à Our. A l'exemple de son père, par deux fois, il doit « dévaster » des pays voisins, c'est-à-dire repousser des attaques. L'événement essentiel de son règne, qui date de ses 4e et 5e années, c'est « la construction du Mur de l'Ouest »,

143. C.M., II, p. 785 à 795. Dès l'époque de Goudéa, mais surtout sous Our III, la majorité des cylindres reproduisent une scène de *Présentation* d'un personnage (roi ou particulier) à son dieu, une ou deux divinités secondaires introduisant le fidèle devant son patron. La religion en arrive au stade du culte individuel.
144. Au musée de Constantinople; provient de Lagash : C.M., II, p. 782.
145. T. D., *ISA*, p. 289.
146. Delaporte, *La Mésopotamie*, p. 37.

appelé aussi « Mur du dieu Amourrou[147] », barrière contre les dangereuses incursions des Amorrites.

Sur le dernier roi, Ibisin, nous n'avons que de très brèves notices, concernant ses premières années. Pour résister à la pression des Amorrites et des Élamites, il mène une expédition contre Simourrou et Anzan. En vain. Nous apprenons, par allusion fortuite d'un texte magique, qu'Ibisin, vaincu par les efforts conjugués des Élamites et des Amorrites, fut emmené captif à Anzan[148].

Avec la III[e] dynastie d'Our s'éteint, vers 2237, la brillante destinée des Sumériens. De grandes lamentations déplorèrent la chute d'Our[149]. Le pouvoir passe, définitivement, aux Sémites et aux Étrangers.

ASSOUR, DES ORIGINES A OUR III

A partir d'Our III, la ville d'Assour révèle son existence par un temple à son dieu patronyme, *Asour*[150]. Un prince local, *Kikia*, construit l'enceinte fortifiée; un autre, *Oushpia*, fonde le temple. Ces personnages tirent leur autorité de la religion : eux et leurs successeurs, jusqu'au XIV[e] siècle, ne portent aucun titre « royal »; ils sont « gouverneurs pour Enlil et prêtres d'Asour » : la civilisation sumérienne atteste ainsi sa prépondérance aux origines d'Assour.

Tout ce que nous savons des temps antérieurs à Our III provient des substructures du temple, qui comprendra, plus tard, le sanctuaire d'Ishtar[151]. Les fouilles d'Andræ y ont exhumé des statuettes et de la céramique non peinte, du type proto-sumérien, suivies de poterie noire et rouge, à décor géométrique (Suse II); ces couches H et G mènent jusqu'à la dynastie d'Agadé (XXVIII[e]-XXVI[e] siècles), où quelques inscriptions akkadiennes apparaissent. L'influence d'Akkad s'impose pendant la domination de Sargon et de Narâmsin : Assour fait partie de leur empire, sans qu'on sache rien de son histoire particulière. Une couche de cendres signale l'invasion des Gouti (vers 2500), qui détruisent Assour, comme Agadé et Babylone[152]. Des textes, en akkadien, nomment un *Juge*, Jakoulaba, et son fils Ititi : Assour partage

147. T.D., *ISA*, p. 337; *R. B.*, 1928, p. 174 : « mur qui éloigne Tidnoum (Amourrou) ».
148. A. Boissier, *Choix de textes sur la divination*, II, p. 64 (*Omina* d'Assourbanipal), et Langdon, *R. Ass.*, XX, p. 49.
149. Trad. dans *Cambridge History*, I, p. 460 et 472.
150. Pour distinguer le dieu et la ville, nous réservons au dieu la graphie ancienne *Asour* (litt. : *Ashour*), et à la ville, ou au pays, la graphie *Assour* (litt. : *Ashshour*).
151. Andræ, *Die archaischen Ishtartempel in Assour*. Voir le résumé détaillé par E. Unger dans *Reallexikon der Assyriologie* (1929), p. 170 et suiv., s. v. : *Assur*.
152. Résumé historique, ap. *Reallexikon*, p. 229 et suiv., s. v., *Assyrien*, par Forrer. Quelques statues de cette époque, provenant d'Assour (C. M., II, p. 810-811), montrent la tradition sumérienne modifiée par des influences venues du Soubarou, dont les statues de Mâri et d'Ashnounak sont les meilleurs spécimens (C. M., II, p. 799-803).

les destinées d'Akkad. Outouhegal, d'Ourouk V, délivre Assour avec Akkad; les Gouti perdent le pouvoir, mais peuplent la région entre Babylone et Arbèles, qui sera dès lors appelée *Goutioum*.

Our III administre Goutioum et Assour par des *shakkanaqou* (gouverneurs); sous Boursin (vers 2265), des textes en akkadien nomment Assour et son gouverneur Zarikou (*supra*, p. 379). Sous le règne d'Ibisin (vers 2250), l'avance des Soubariens et Amorrites permet l'émancipation d'Assour vis-à-vis d'Our III; mais il s'ensuit l'occupation du pays par les Soubariens. A cette époque se placent *Kikia* et *Oushpia* dont les noms ne sont pas sémitiques, et semblent être soubariens (ou mitanniens ?). Il est très probable qu'Assour a contribué à la défaite d'Ibisin : la chute d'Our III marque le premier épisode connu de la rivalité — qui restera traditionnelle — entre la capitale de la Haute Mésopotamie et celle d'Akkad ou de la Babylonie.

CHAPITRE IX

*Les Amorrites. Babylone capitale au temps de Hammourabi. Migrations des Aryens, Hittites, Kassites**.

I. — Les Amorrites à Isin, Larsa, Babylone.

« A la chute d'Our, la royauté passe à Isin », ville à 30 kilomètres au sud de Nippour (auj. Bahriyat). En réalité, Isin partage la succession d'Our III avec Larsa; plus tard, Babylone supplantera l'une et l'autre. Le pouvoir est partout aux mains de cheikhs *amorrites*, nouveaux venus en Mésopotamie.

MIGRATION DES AMORRITES

Ces Amorrites (les *Amorrhéens* de la Bible) sont des Sémites de cette deuxième vague (*supra*, p. 273), qui envahit la région entre Méditerranée et Euphrate au début du III[e] millénaire.

Le nom *Amourrou* est le terme akkadien (équivalent sumérien : *Martou*) qui, dès Sargon d'Agadé, désigne le pays, les habitants, le dieu national de la zone entre Oronte et Tigre, soit la Syrie et la Djezireh d'aujourd'hui. Par rapport à la Mésopotamie, Amourrou signifie

---

* BIBLIOGRAPHIE

MÉSOPOTAMIE : *a*) Histoire. En outre des ouvrages cités aux bibliographies du chapitre VIII, p. 338, voir les articles critiques de DHORME, dans la *Revue Biblique* : *Les Amorrhéens*, 1928, p. 63 et 161; *Abraham dans le cadre de l'histoire*, 1928, p. 367 et 481, où les textes essentiels sont discutés. Articles variés dans *Reallexikon der Assyriologie*, 6 fascicules parus.

b) Institutions. Le *Code* de Hammourabi (au Louvre) retrouvé à Suse par J. de Morgan en 1901, publié et traduit dès 1902 par le Père V. SCHEIL, *Délégation en Perse*, t. IV, a suscité toute une littérature. Résumé très précis du texte par R. DARESTE, *Le code babylonien de H.*, ap. *Journal des Savants*, oct-nov. 1902. MEISSNER a condensé ses études détaillées ap. *Babylonien*, I, p. 147 (1924). Nous avons utilisé surtout l'ouvrage fondamental, très développé d'ÉD. CUQ *Études sur le droit babylonien, les lois assyriennes et les lois hittites*, 1929; pour les livres de KOSCHAKER et SCHAEFFER, voir notre bibliographie générale, p. XX. Cf. aussi G. BOYER, *Contributions à l'histoire juridique de la I[re] dynastie babylonienne*, 1928.

ARYENS ET HITTITES : Généralités : voir bibliographie, p. XVI. Pour les migrations des Aryens, cf. la bibliographie du chap. III de GLOTZ, *Histoire grecque*, I, p. 61. Rapports entre Aryens et Hittites : STEFAN PRZEWORSKI, *Les problèmes mycéniens et les textes hittites*, ap. *Eos*, XXVIII, Leopoli, 1925; *Grecs et Hittites*, ap. *Eos*, XXX, 1927. Pour la période initiale des Hittites, cf. la critique des textes akkadiens et hittites par le principal déchiffreur, B. HROZNY, ap. *Archiv Orientalny* (abrév. *Arch. Or.*), Praha et Paris, depuis 1929.

l'Ouest, de même que Soubarou-Goutioum équivalent à l'Est, l'Élam au Sud, l'Ourartou au Nord[1].

Les premiers rapports entre Amorrites et Mésopotamiens datent des expéditions entreprises par Sargon, Manishtousou, Narâmsin, Goudéa, Shoulgi pour conquérir l'accès de la Méditerranée. D'autre part, le déplacement des Amorrites vers l'Est, quoique ralenti par le désert, a commencé très tôt. Déjà il semble probable que les Sémites d'Amourrou aient contribué à l'avènement du premier empire sémitique, celui d'Agadé : sous Manishtousou, le dieu des Amorrites, Dagan, est admis dans les temples. Sous la dynastie sumérienne d'Our III, les noms des rois attestent la suprématie croissante de Sin, adoré par les Amorrites comme par les Akkadiens. Après l'avènement d'Isin, se confirment, en Soubarou, à Mâri et en Mésopotamie, les cultes de Dagan, Adad, Amourrou (Martou), dieux de Canaan.

La migration des Amorrites vers l'Euphrate fut en partie déterminée par les immenses mouvements de peuples dont l'Eurasie avait été le théâtre, vers la fin du III[e] millénaire (*infra*, p. 412). Leur progression vers l'Est atteignit le rebord de l'Iran et descendit l'Euphrate moyen — où Mâri est occupé tout d'abord — puis elle gagna le Tigre sur ses deux rives. Des bandes d'Amourrou (ou Martou) sont signalées, par les textes cunéiformes, même au nord-est de la Mésopotamie, ce qui a longtemps embarrassé les historiens modernes, surpris de trouver des « Occidentaux » à l'est du Tigre[2]. Vers la fin d'Our III, le Mur, construit par Gimilsin (*supra*, p. 379) n'arrête plus les Amorrites. Un cheikh de Mâri, Ishbiira, s'alliant aux Élamites, attaque et capture le dernier roi d'Our, Ibisin. Aussitôt, les Amorrites se répandent en Basse Mésopotamie. Laissant, au début, le pays d'Akkad entre les mains de leurs frères sémites, ils portent leur effort contre Sumer, et y fondent des royaumes que les Listes ont enregistrés sous les noms de dynasties d'Isin et de Larsa.

DYNASTIE D'ISIN (2237-2004)

Les Listes nomment 16 rois; selon Thureau-Dangin, le début de la dynastie semble devoir être vers 2237 (et non 2357, suivant d'anciens

---

1. Dès la fin d'Our III, le culte de Dagan, dieu amorrite, prévaut sur le Moyen Euphrate, à Khana et Hit : *R. B.*, 1928, p. 75; *R. B.*, 1928, p. 171.

2. Dans *The Empire of Amorites* (1919), Clay a exposé, parfois en l'exagérant, l'importance des progressions amorrites en Mésopotamie. Bauer, *Die Ost-kanaanäer* (1926), ne reconnaît pa d'Amorrites dans l'Ouest avant El-Amarna; pour lui Amourrou, au III[e] millénaire, ne désigne qu'un pays au N.-E. de la Babylonie, habité par une population d'origine inconnue. Dhorme, *R. B.*, 1928, p. 166-179, démontre par l'onomastique des dieux et des rois, que les Amorrites d'Isin, Larsa, Babylone sont bien d'origine arabo-cananéenne, et réfute Bauer. Voir aussi *Reallexikon*, s. v., p. 99.

computs, cités *supra*, p. 150), et la fin vers 2004. En fait, après 2150, le pouvoir effectif passe à la dynastie parallèle de Larsa. Isin et Larsa sont des cités dont l'histoire antérieure est à peine connue.

A Isin, Ishbiira et ses quatre successeurs constituent une première famille où le nom Dagan, par deux fois, atteste l'origine amorrite. Les rois 6 à 9 constituent un autre groupe. Viennent ensuite d'autres rois qui sont des Sémites à noms akkadiens. On peut supposer qu'il y eut, vers 2100, une réaction générale des éléments sémitiques anciens, ceux d'Akkad, contre les Amorrites, car l'onomastique des rois de Larsa et de Babylone témoigne, comme celle des rois d'Isin, que les dieux d'Akkad redeviennent patrons éponymes des diverses familles royales (voir le tableau). L'assimilation des Amorrites avec les Akkadiens fut donc rapide.

Vis à vis de Sumer, les rois d'Isin, implantés au cœur du pays, se présentent comme héritiers authentiques des rois sumériens d'Our III. Leurs textes, écrits en sumérien, les qualifient : lougal d'Isin, lougal de Sumer et d'Akkad, grand pasteur de Nippour et d'Our; l'idéogramme *ilou* (dieu) précède leurs noms. A ces prétentions répondent mal les modestes clous d'argile et les quelques statuettes dédiées par eux, qu'on trouve à Éridou, Our, Nippour, Kish, Sippar, Lagash, Babylone[3]. Néanmoins, le prestige traditionnel de la royauté divine s'attache à Isin, et explique les rivalités des Amorrites pour s'emparer de cette cité royale.

DYNASTIE DE LARSA

Un autre cheikh amorrite, Nablanoum, dont le nom évoque celui du Liban (*Labnanou, Niblani*), avait pris le pouvoir simultanément, vers 2237, dans le sud de Sumer; à *Larsa* (auj. Senqereh). Comme à Isin, la première série des noms royaux révèle une origine arabo-cananéenne; les rois suivants portent des noms akkadiens qui évoquent Sin, Adad : ce sont des usurpateurs, dont les deux derniers, Waradsin, Rimsin, quoique portant des noms sémites, viennent d'Élam. Les monuments sont plus abondants qu'à Isin : les fouilles récentes de Parrot ont exhumé des édifices et des textes d'une grande antiquité. Depuis le règne de Goungounoum, la lutte pour la suprématie est ouvertement engagée contre Isin, à Our, Éridou, Ourouk, Lagash[4]; mais une concurrence plus redoutable surgit en pays d'Akkad.

3. T. D., *ISA*, p. 291-295; C. M., II, p. 804, 860; *R. B.*, 1928, p. 167.
4. T. D., *ISA*, *ibid.*; C. M., II, p. 809.

BABYLONE

Vers la fin du IIIe millénaire, les Sémites akkadiens, en décadence depuis la chute d'Agadé, reprennent foi en leurs destinées, sous l'impulsion vigoureuse des Amorrites. Cette renaissance se remarque, nous l'avons vu, à Isin; mais le centre sémitique principal, jadis à Kish, est maintenant à Babylone, ville ancienne dont le nom sumérien *Kadingir*, traduit en akkadien : *Babilou*, signifie « porte de Dieu ». Ce nom apparaît pour la première fois dans des textes de Sargon et de Shargalishari (*supra*, p. 353). Babylone avait survécu à la ruine d'Agadé; conquise, démantelée par le Sumérien Shoulgi, elle fut restaurée, ceinte à nouveau de murs, par un cheikh amorrite, Soumouaboum, qui s'y proclame roi[5]. Sa réussite en fera le fondateur de la Ire *dynastie de Babylone*.

Vers le même temps, d'autres cheikhs usurpent le pouvoir royal en Sumer et en Akkad : à Ourouk, il existe deux lougal : Singasid et Singamid[6]; à Kish, surgissent des roitelets, — assez respectés, cependant, pour qu'on ait daté d'après leurs règnes[7]. Partout s'infiltrent des Amorrites, encadrés par les Sémites d'Akkad dont la race semble revigorée par ce sang frais, celui des nomades du désert et de Canaan. Partout les noms des cheikhs fondateurs de dynasties, à Isin, Larsa, Babylone, en Élam même, de consonance souvent similaire, révèlent une parenté ethnique, et évoquent le patronage de grandes divinités sémitiques, singulièrement celui du dieu-lune Sin, protecteur de la vieille cité sumérienne, Our.

Vers 2105, les Amorrites, étayés sur l'organisation akkadienne, se stabilisent; ils réagissent contre le pillage et l'anarchie; cette force neuve prend toute vigueur à *Babylone*. Le destin réservait à cette cité de conserver la suprématie près de 2.000 ans : après tant de villes de royauté temporaires, il n'existera plus, en Basse Mésopotamie, qu'une ville dynastique, Babylone, la cité de Bel-Mardouk.

BABYLONE I, JUSQU'A HAMMOURABI (2105-2003)

Rares sont les monuments conservés : l'histoire utilise des listes de noms d'années, dont chacune est caractérisée par un fait saillant : « l'année de telle victoire[8]... » Des Chroniques, rédigées plus tard, énumèrent rois et années de règnes pour les dynasties de Babylone : base solide de la chronologie après 2105.

5. *Reallexikon*, p. 334.
6. T. D., *ISA*, p. 315-317.
7. *R. Ass.*, VIII, p. 68.
8. *R. B.*, 1928, p. 168.

Soumouaboum (2105-2092) n'est pas seul à secouer le joug d'Isin; dans Assour, un cheikh, Pouzour Assour I, s'émancipe et fonde une dynastie, dont le troisième prince, Ilousbouma, tente de rivaliser avec les rois de Babylone; il prend lui aussi le titre de roi, et envahit la Basse Mésopotamie, soi-disant « pour restaurer la liberté des Akkadiens et de leurs enfants » ainsi, que la liberté d'Our, Nippour, Der, etc. Le roi de Babylone ne se laisse pas distancer par l'Assyrien, et se taille une large part dans les territoires de Dilbat, Kish, Sippar, et même de Kazallou, ville qui touche à l'Émoutbal et à l'Élam. Le long règne de Soumoulailoum (2091-2056) affermit ces conquêtes : tout *Akkad* est soumis; les forteresses démantelées sont remises en état; l'administration est restaurée; on codifie les us et coutumes des villes anciennes à l'usage des nouveaux venus. Hammourabi considérera son aïeul Soumoulailoum comme le vrai fondateur de sa maison. Babylone, avec sa citadelle, ses palais, ses temples à Martou et Ishtar, où Zabioum et Abilsin fonderont édifices et statues, prend figure de capitale. Déjà son influence gagne *Sumer* : Lagash et Dour-Zakar y reconnaissent l'autorité de Zabioum (2055-2042). Puis, Sinmouballit (2023-2004) complète la défense d'Akkad par un réseau de forteresses et se prépare à conquérir Sumer : à ce moment, les Élamites, éternels envahisseurs, remettent en question l'avance des Babyloniens.

LES ÉLAMITES A LARSA ET A OUR

A Larsa, après Soumouiloum, le trône est occupé par des usurpateurs éphémères; 5 roitelets s'y succèdent en trente ans. Le dernier, Tsilliadad, semble avoir été renversé par un roi de Kazallou; mais l'ambition de celui-ci provoque l'intervention de l'Élamite Koudourmaboug, qui saisit l'occasion d'envahir la Basse Mésopotamie. Il occupe donc Kazallou et l'Émoutbal, et y prend le titre *adda* (en sémitique = père). Nous voyons cet Élamite gagné par l'attraction des Sémites, ce dont témoignent aussi les noms akkadiens qu'il donne à ses fils : Waradsin, Rimsin. Enfin, Koudourmaboug prétend supplanter les cheikhs amorrites même chez eux, et il se proclame « adda du pays de Martou ».

Toutefois, Sumer restait la proie la plus convoitée. Au temps où Zabioum fortifiait Babylone, Koudourmaboug occupe *Larsa*, où régneront ses deux fils Waradsin et Rimsin « que désigne Enlil, comme lougal de Sumer et d'Akkad ». Cette phraséologie, qu'attestent de nombreux ex-voto à Nippour, Lagash, Our, Éridou, montre que Waradsin prétend, de Larsa, dominer tout Sumer.

En particulier, il importait aux Élamites de s'affermir à *Our*, qui

gardait la tradition de dernière capitale d'empire. Koudourmaboug occupe la ville et y envoie sa propre fille, la sœur de Waradsin, pour y tenir l'emploi, réservé à une princesse royale, de « grande-prêtresse » et de « femme du dieu Sin » (*supra*, p. 376), dont les rois amorrites revendiquaient partout le patronage.

RIMSIN PREND ISIN, VILLE ROYALE

Contre les Élamites, les rois de Babylone durent s'engager à fond; ils eurent les plus grandes difficultés à vaincre ces concurrents que rendaient redoutables l'occupation des capitales sumériennes, leurs armées aguerries, et les ressources immenses de l'Élam, bien supérieures aux moyens dont disposait alors Babylone.

Rimsin, frère et successeur de Waradsin[9], fut le principal adversaire de Sinmouballit et de Hammourabi; 12 datations d'années commémorent ses hauts faits[10]. « Pour rendre aux champs dévastés de Sumer leur prospérité ancienne, il creuse, jusqu'à la mer, les lits du Tigre et de l'Euphrate » et, tout en insérant le signe *ilou* dans son protocole, il se vante d'être « le prince illustre de Nippour, le pasteur pieux d'Our, d'Ourouk, de Lagash, lougal de Larsa, lougal de Sumer et d'Akkad ». Des dieux qu'il honore, Rimsin attend « une vie de jours sublimes, de longues années, un règne stable, l'obéissance du pays, l'exercice de la royauté éternellement... »[11]

A Isin, subsistait encore la dynastie soi-disant héritière d'Our III; ses derniers rois, Sinmagir et Damiqilishou y gardaient du prestige : Isin n'était-elle pas reconnue comme l'authentique « ville royale » parmi toutes les cités d'alors ? Posséder Isin, ce serait, pour l'Élamite de Larsa comme pour l'Amorrite de Babylone, la consécration officielle. Il semble que Sinmouballit tenta le premier sa chance : en l'an 14 de son règne, il dit avoir battu l'armée d'Our et de Larsa (réunies) et il fait un grand massacre à Our (vers 2009); en l'an 17, il capture Isin (vers 2006). Succès éphémère, car, Rimsin proclame qu'en 2005, « il enlève Dounnoum, quartier principal d'Isin »; l'année suivante (2004), il entre dans « la ville du roi Damiqilishou »[12]. La possession d'Isin, après Larsa et Our, conférait à Rimsin l'autorité sur tout Sumer. Rimsin datera ses monuments : « l'année 5, 6, 8, 13, 18, 30, après la prise d'Isin, la ville royale, grâce à l'arme auguste d'Anou, Enlil et Enki[13]... »

9. Waradsin est contemporain de Zabioum à Babylone et de Sinmagir à Isin; Rimsin est adversaire de Sinmouballit et de Hammourabi.
10. Listes publiées par Schorr, *Altbabylon. Rechtsurkunden*, p. 582.
11. *R. B.*, 1928, p. 375.
12, *Ibid.*, p. 175.
13. T. D., *R. Ass.*, IX, p. 121; *ISA*, p. 301-307.

HAMMOURABI CONQUIERT SUMER ET L'ÉLAM

Rimsin fut assez puissant pour maintenir, pendant trente ans, ses armées en Sumer contre Hammourabi, un des grands chefs de l'Histoire universelle. Dès son avènement (2003), Hammourabi tente de reprendre Isin. A l'en croire, l'an 2 (soit 2002), il dictait ses lois aux grandes villes de son empire, parmi lesquelles il cite : Nippour, Éridou, Babylone, Our, Sippar, Larsa, Ourouk, Isin, Kish, Assour, Ninive... Cependant, Rimsin sut regagner le terrain perdu, puisqu'en l'an 7 (1996), Hammourabi « reprend » Ourouk et Isin, et poursuit Rimsin jusqu'en Élam. Il en fut ainsi pendant vingt ans. Encore vers 1975, une chronique dit : « Hammourabi marche contre Rimsin, roi d'Our, s'empare d'Our et Larsa, et en ramène les trésors à Babylone[14] ». Une fois de plus, Rimsin s'était réfugié en Élam. Vers 1974, Hammourabi « renverse l'Émoutbal et le roi Rimsin, avec l'aide d'Anou et d'Enlil ». Rimsin n'est capturé qu'en 1972[15]. L'Émoutbal et l'Élam furent rattachées à la Babylonie et confiés au ministre Sinidinam dont on a retrouvé la correspondance avec Hammourabi.

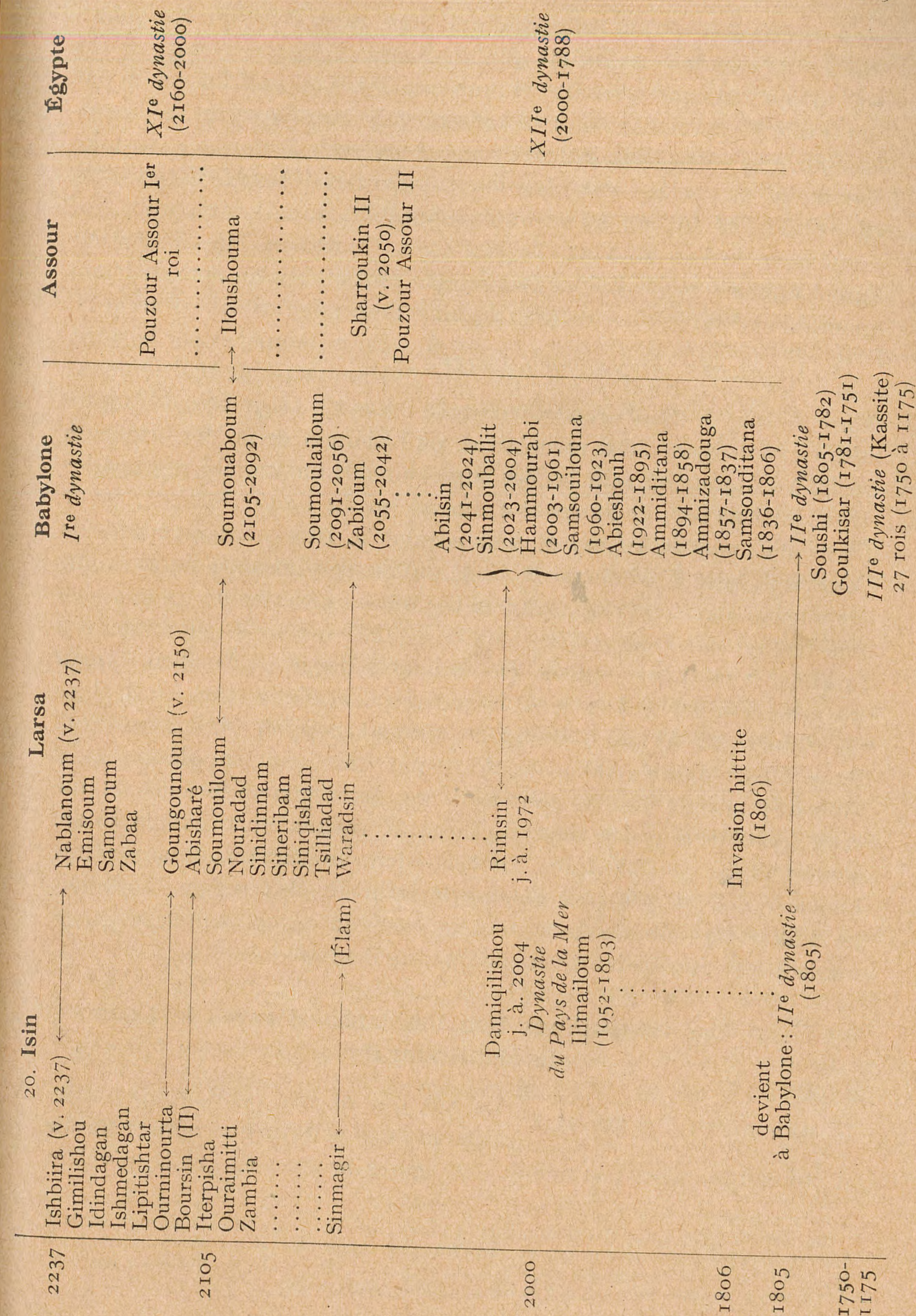
HOSTILITÉ D'ASSOUR : SON EXTENSION EN CAPPADOCE

La résistance de Rimsin profite aux Assyriens. Iloushouma avait déjà disputé Akkad et Sumer à Soumouaboum ; en l'an 16, il ose attaquer Babylone ; plus tard, il conquiert le Soubarou et Goutioum, province limitrophe de la Babylonie. Ses fils fortifient Assour, l'embellissent de temples, en font une capitale. Dès cette époque, Assour prend à sa solde les nomades du pays *Soutioum* (région du Soubarou), qui, sous les noms de *Soutou* et *Khabirou*, joueront, pendant le IIe millénaire, un rôle important dans les rivalités internationales ; déjà, ils avaient servi dans les armées de Rimsin. D'autres Soutou s'établissent, pour le trafic de caravanes, dans tout le Soubarou, jusqu'en Cappadoce, aux environs de Césarée, où ils entrent en contact avec des Indo-Européens.

SHARROUKIN II

Le petit-fils d'Iloushouma, Sharroukin II, dont un sceau retrouvé en Cappadoce reproduit le nom, aurait, si l'on en croit l'assyriologue Forrer, tenu en échec Hammourabi, vers l'an 2000. On possède la copie, d'époque tardive, d'une inscription qui attribue à un Sharroukin (Sargon) la création d'un réseau de routes « impériales » d'Assour à Akkad, jusqu'à l'Élam et au golfe Persique, et d'Assour au Taurus, au Liban, jusqu'à la Méditerranée. La fondation de ce « premier empire d'Assyrie » (?) aurait valu à Sharroukin le titre

14. Pour Waradsin = *ISA*, p. 301-307. Pour Rimsin, p. 307-315, 341-345.
15. *ISA*, p. 343-344. T. D. *J. A.*, 1909, II, p. 339.



	20. Isin	Larsa	Babylone *Ire dynastie*	Assour	Égypte
2237	Ishbiira (v. 2237) ←→	Nablanoum (v. 2237)			
	Gimilishou	Emisoum			
	Idindagan	Samououm			
	Ishmedagan	Zabaa			
	Lipitishtar			Pouzour Assour Ier roi	*XIe dynastie* (2160-2000)
	Ourninourta ←→	Goungounoum (v. 2150)		....	
	Boursin (II) ←→	Abisharé			
2105	Iterpisha	Soumouiloum ←→	Soumouaboum (2105-2092) ←→	Iloushouma	
	Ouraimitti	Nouradad			
	Zambia	Sinidinnam		....	
	......	Sineribam			
	......	Siniqisham	Soumoulailoum (2091-2056)	....	
	Sinmagir ←→ (Élam)	Tsilliadad			
		Waradsin ←→	Zabioum (2055-2042)	Sharroukin II (v. 2050)	
		⋮	⋮	Pouzour Assour II	
			Abilsin (2041-2024)		
	Damiqilishou j. à. 2004	Rimsin ←→ j. à. 1972	Sinmouballit (2023-2004)		
2000	*Dynastie du Pays de la Mer* Ilimailoum (1952-1893)		Hammourabi (2003-1961)		*XIIe dynastie* (2000-1788)
	⋮		Samsouilouna (1960-1923)		
			Abieshouh (1922-1895)		
			Ammiditana (1894-1858)		
			Ammizadouga (1857-1837)		
1806		Invasion hittite (1806)	Samsouditana (1836-1806)		
1805	devient à Babylone : *IIe dynastie* (1805) ←→		*IIe dynastie* Soushi (1805-1782) Goulkisar (1781-1751)		
1750-1175			*IIIe dynastie* (Kassite) 27 rois (1750 à 1175)		

shar kishshati « roi de l'Univers », qui, avec celui de « Roi des quatre régions du monde », avait déjà qualifié Sargon l'Ancien, Narâmsin, les rois d'Our, et que prendra Hammourabi[16]. Ces conclusions n'ont pas rallié l'approbation des historiens, tels que Meyer et Thureau-Dangin, qui rattachent le texte recopié au cycle historico-légendaire (*supra*, p. 351) relatif aux conquêtes de Sargon d'Agadé. Il reste que Sharroukin II fut un adversaire redoutable, que Hammourabi dut combattre de l'an 29 à 31. Depuis 1972, Goutioum, Mâri et Assour furent annexés par Babylone; les actes y sont établis au nom de Hammourabi et d'un « prêtre du dieu Asour », descendant de Sharroukin II.

L'EMPIRE DES SÉMITES RECONSTITUÉ

Entre temps, et par la suite, Hammourabi avait annexé Mâri et tout le Soubarou, y compris l'Assyrie (1970-66). L'Empire sémitique d'Agadé était reconstitué, de l'Élam et de la Mer inférieure jusqu'à l'Amourrou et à la Mer supérieure. Hammourabi reprend les titres anciens : *roi de Sumer et d'Akkad, roi des Quatre Régions, roi de l'Univers (shar kishshati)* et leur adjoint le titre nouveau : *adda de Martou* = père d'Amourrou[17]. Voilà où devait aboutir le mouvement commencé par les cheikhs amorrites, et la pénétration progressive des tribus ouest-sémitiques en Basse Mésopotamie. Hammourabi rappelle à maintes reprises ces origines, disant : « Le dieu Dagan est mon créateur. » Dès lors, le centre de la civilisation se déplace de Sumer en Akkad : Babylone devient capitale définitive de la Basse Mésopotamie; Akkad, renforcé par Amourrou, supplante, mais absorbe l'antique Sumer, pour toujours. La langue officielle indique cette révolution : désormais, les textes royaux (par ex. le Code) sont rédigés en akkadien. Le sumérien ne survivra que comme langue sacrée, à peu près comme le latin au Moyen Age. Toutefois la civilisation sumérienne reste à la base du régime nouveau où se fondent les apports des divers peuples de l'empire.

II. — Les institutions babyloniennes, d'après le Code de Hammourabi.

HAMMOURABI (2003-1961)

Ce roi, qui exerça pendant quarante-trois ans une activité guerrière et sociale si étonnante, n'est pas une de ces figures brumeuses qui se révèlent

16. Sur l'empire fondé par Iloushouma et Sharroukin II, cf. l'article de Forrer, *Reallexikon der Assyriologie*, p. 232 et 237 et suiv. En sens opposé, Ed. Meyer, *Gesch.*, II, p. 73 et 75, n. 1.
17. King, *Hammourabi*, III, p. 239. Dhorme, *R. B.*, 1928, p. 377.

seulement par l'énoncé des titres protocolaires. Sa rude physionomie de Bédouin amorrite, à face allongée, au nez crochu, à barbe longue et cheveux coupés court, revit sur des bas-reliefs. L'autorité éclate dans ses traits pleins, son corps robuste, son port majestueux[18]. Sa personnalité intellectuelle se dégage de sa correspondance administrative et des doctrines qu'expose son Code. Il est le premier roi d'Orient dont nous pouvons analyser les conceptions personnelles sur pièces authentiques.

LE CODE

Hammourabi, conquérant illustre, est plus encore un roi *législe*. Dès l'an 2, il veut « établir le droit dans le pays ». Entre les années 40 et 43 (vers 1960), il fait graver, sur un béthyle de diorite, les 282 articles de ses « décrets d'équité » que lui dicte le soleil Shamash, assis sur le trône, tendant à Hammourabi le sceptre et l'anneau : la loi royale est parole de Dieu. Nous possédions des fragments de codes sumériens, des actes juridiques, retrouvés à Ourouk, Our, Larsa, Lagash, Isin, Nippour, avant la dynastie de Babylone. Soummoulailoum avait commencé de former un recueil de coutumes[19]; mais Hammourabi nous donne, pour la première fois en Orient, un ensemble cohérent de lois qui règlent les conditions de la vie sociale, politique, économique. De nombreux contrats, pièces de comptabilité, lettres administratives, nous montrent comment le Code était appliqué; la correspondance de Hammourabi avec son ministre Sinidinam discute des cas litigieux, explique l'intention du législateur, crée une jurisprudence.

Il était devenu nécessaire d'unifier les coutumes dans un Empire à populations mélangées. Élamites, Sumériens, Soubariens, Sémites, éléments très anciens d'une civilisation évoluée, voisinaient avec des Gouti, des Amorrites, des Kassites, d'infiltration récente et de culture inégale. Hammourabi ne distingue pas entre eux et légifère pour une société nivelée dont il a « unifié les langues ». La loi s'exprime en akkadien, langue officielle, qui s'est superposée aux autres dialectes; le style en est net, dépouillé, la pensée claire, l'expression directe : nulle théorie, des exemples concrets. Comme sera le code Napoléon, le code de Hammourabi est un monument de langue et de civilisation classiques.

18. Bas-relief du Code : *C. M.*, II, p. 325; autre effigie de Hammourabi : I, p. 135.
19. T. D., *ISA*, p. 81, 299, 315; Cuq, *Études*, p. 2.

a) Cadres de la vie sociale

LA CITÉ

La population est divisée en Cités : rappelons les *Villes de Royauté*, capitales successives du pays. Peu de traits y subsistent d'une organisation plus ancienne, par tribus et familles. Les coutumes telles que : autorité absolue du cheikh, lien social limité aux hommes de même sang, vengeance collective du sang versé, propriété collective (*supra*, p. 276-283), sont tombées en désuétude, à de rares exceptions près; le stade d'une vie pastorale et nomade est dépassé partout. L'État est urbain : là où subsistent des nomades, vivant sous la tente par familles et tribus, ils sont, dans leurs rapports avec les sédentaires, justiciables de la loi des villes (23-24) [20].

Le Code régit le roi, comme ses sujets. En Mésopotamie, le chef n'est que Vicaire du dieu; c'est un homme, *primus inter pares*, non pas un être divin comme Pharaon en Égypte. Tout « homme (libre) » se réclame de la loi de Shamash, revendique le droit à la propriété et à la liberté individuelle. Cette « liberté », Ouroukagina l'a défendue contre les empiétements des patésis; Hammourabi la consacre et consolide un régime foncièrement démocratique et humain, qui s'oppose au régime autocratique, de droit divin, que nous avons défini en Égypte. A ces traits, on reconnaîtra les traditions individualistes de ces Nomades du désert, dont sortaient les Mésopotamiens, avec qui ils ont toujours gardé le contact, alors que, dans l'oasis du Nil, mieux close, ce contact fut tôt perdu par les Égyptiens.

CONTRATS. TARIFS D'ÉTAT. ÉTALON MÉTALLIQUE

Le statut individuel des Mésopotamiens est garanti par des lois, chartes, contrats; les Suméro-Akkadiens ont fourni plus de textes légaux, codes, tarifs, jurisprudence, que nul autre peuple. Tout acte d'un citoyen est envisagé par rapport à l'État, la famille, la société, et n'a de validité que par un contrat, scellé par l'administration (48, 104, 151, 165, 177 à 183). S'il est violé, le contrat ouvre droit à réparation. Pour que celle-ci soit uniforme et indiscutée, elle sera réglée par le « tarif du roi » (51), et payée en une matière de valeur invariable, ayant cours dans tout le pays : d'où l'adoption d'un étalon de métal, *l'argent*, pour le règlement des impôts, amendes, comptes privés. Ce régime, attesté dès le temps

20. Les chiffres entre parenthèses se rapportent aux articles du Code. On consultera commodément une édition de petit format publiée par le P. Scheil, *La loi de Hammourabi*, Leroux, 1904.

d'Ournina (XXVIIIe siècle), montre que la Mésopotamie a dépassé très tôt, comme dit Cuq, « le stade de *l'économie naturelle*, phase de la vie économique où la famille produit elle-même ce qu'elle consomme, où la circulation se réduit à l'échange de biens, où l'on ne se préoccupe pas de la valeur économique et du prix des choses... Au siècle de Hammourabi, *l'économie monétaire* prévaut, comme dans les sociétés modernes. Elle a pour trait caractéristique l'achat et la vente au marché, la coopération d'ouvriers et d'artisans, l'emploi d'un métal précieux, l'argent, qui sert à payer les achats, ou à rémunérer les ouvriers. » L'économie naturelle reste cependant à la base des transactions. C'est en grains (orge et blé) que s'effectuent certains règlements, et que l'État paye ses fonctionnaires et ses gestionnaires [21].

b) Classes sociales

La « liberté » ne comporte pas l'égalité absolue. Les hommes se classent suivant leur naissance, leur rôle social, leur fortune. Aux temps d'Our III, le citoyen est « homme » par excellence (libre) = *amelou*, — ou « esclave ». Sous Hammourabi existe une classe intermédiaire : le *moushkinou*. Deux catégories sont hors cadre : les gens du *Palais* (royal), les gens du *Temple*. Nous en parlerons en dernier lieu.

1) *Hommes libres.*

DROIT DE PROPRIÉTÉ

L'amelou tire sa qualité de sa naissance libre; ses enfants la gardent comme « fils d'homme (libre) » [22]; ce sont « gens de condition », des patriciens.

Le droit à la propriété individuelle caractérise l'amelou; ni sa terre, ni ses biens meubles ne sont plus soumis à l'antique régime familial, où la propriété ne peut s'aliéner à des tiers, mais se transmet à la famille seulement, par héritage. L'amelou dispose librement de ses terres, métier, commerce. Toutefois subsistent quelques vestiges du régime patriarcal dans les restrictions imposées aux épouses et aux filles à propos des biens de famille [23]. On ne mentionne la propriété collective que chez les nomades qui vivent en marge des cités [24].

21. Cuq, *Ét.*, p. 163. A l'origine, toute marchandise, même l'argent-métal, était évaluée en grains *she* de céréales, orge ou blé. Ainsi, le *sicle* d'argent (8 gr. 41) valait 180 grains; 60 sicles constituaient la *mine* (505 gr.); 60 mines, le *talent* (30kgr. 500). On conservait l'argent en barres, ou en anneaux, comme en Égypte. L'or valait de 6 à 8 fois plus que l'argent. Pas de monnaie frappée avant Darius (cf. Delaporte, *Mésop.*, p. 251). En Égypte, le mot *shât*, qui signifie auss *graines*, désignait un étalon de valeur.

22. Même expression en Égypte : *supra*, p. 258.

23. Cuq, *Études*, p. 77-81.

24. *Études*, p. 103-108, 128.

Quand l'amelou est un petit propriétaire, il travaille aux champs, avec ses enfants. Les riches, les « puissants »[25], n'exploitent pas eux-mêmes, mais louent à des métayers et ouvriers agricoles d'immenses *latifundia*; d'où l'usage fréquent de contrats de louage et de location, à taux variable, suivant le terrain. Les pâturages sont aux soins des pâtres, payés 8 gours d'orge (20 hectolitres) par an, mais responsables des animaux (57-58). Les champs à céréales s'afferment pour un à trois ans; le bailleur reçoit la moitié ou le tiers des récoltes (46); l'entretien des digues, l'usage correct des eaux d'irrigation est à la charge du preneur (53-56). Les jardins, vergers, palmeraies rapportent 2/3 au propriétaire, 1/3 au loueur (64). Couper un arbre expose à une amende de 30 sicles d'argent.

COMMERCE ET MÉTIERS

La propriété mobilière est libre comme l'immobilière; tout amelou peut exercer, ou faire exercer à son bénéfice, un commerce, un métier. Ici encore, nous constatons des entreprises collectives, alimentées par les gros capitaux du Palais et des Temples, à côté des exploitations individuelles plus modestes. Comme l'écrit Dareste, le commerce à Babylone, au temps d'Hammourabi, était entre les mains de riches capitalistes, ou banquiers, qui dirigeaient de haut leurs opérations. Tout le détail était fait par des agents, ou commis, colporteurs, voyageurs, auxquels les grands négociants fournissaient une commandite, ou des avances en argent, ou en marchandises, une pacotille, avec ou sans intérêts. Pour obtenir cette avance, ou cette ouverture de crédit, le commis était obligé de consigner une somme à la caisse du patron, jusqu'à règlement de comptes. Qu'il ait fait ou non des affaires, le commis doit restituer les avances avec intérêts, sauf s'il est volé en voyage, par l'ennemi (103). De là de nombreux cas de contestation entre patron et commis, sur les avances reçues et les payements effectués : les parties comparaissent en justice devant Dieu, c'est-à-dire au tribunal du Temple, prêtent serment et font entendre leurs témoins. S'il y a condamnation, elle est du triple de la somme en litige pour le commis, du sextuple pour le patron » (100-107). Si un homme reçoit un dépôt d'argent, d'or, de matières précieuses, et se l'approprie, il payera au quintuple ce qui lui a été confié (112). S'il s'agit d'une dette d'orge ou d'argent, et dans ce cas seulement (114-115), le créancier peut exercer la contrainte par corps sur le débiteur, qui devient son esclave temporaire, à moins que soient asservis à sa place sa femme, ses enfants, ou ses esclaves (117); mais ceux-ci seront libérés après trois ans. Si le créancier, par mauvais traitement, cause la mort des fils d'un débiteur amelou, son propre fils sera tué (116); si c'est un esclave qui succombe, le créancier payera un tiers de mine, et perdra sa créance (118). Voilà un exemple de la loi du talion et de l'échelle sociale des châtiments; nous en reparlerons plus loin.

25. *ISA*, p. 89; mêmes expressions en Égypte, *supra*, p. 256.

Le Code, confirmant les coutumes du temps des rois d'Our, distingue seulement deux matières de prêt : 1° *l'orge* : sous ce nom, il faut entendre toutes sortes de grains, ou fruits, spécialement dattes; le taux usuel d'intérêt est 33 pour 100 par an; il baissera par la suite au niveau du prêt d'argent; 2° *l'argent*, dont l'intérêt varie, suivant les circonstances, de 25 à 20, 16, 12 pour 100. Afin de réprimer l'usure, tout contrat de prêt sera visé par le Palais.

DROITS ET DEVOIRS DES AMELOU

Dans sa ville, l'amelou peut faire partie du Conseil des Anciens (*shiboutim*), sorte de conseil municipal, présidé par un maire, le *rabianou*, qui siège au Mur, ou aux Portes de la ville. Cette assemblée gère finances, police, justice locale; elle est responsable des impôts et des amendes, en cas de délit commis sur le territoire de la ville.

L'État, en accordant à l'amelou la faculté de posséder, vendre, acheter la terre, lui réclame des *impôts* et des *corvées* pour l'entretien des canaux, digues, routes dont il profite, parfois pour la culture des terres royales. Comme en Égypte, des chartes d'immunités exemptent certains privilégiés; nous les trouvons surtout à l'époque kassite, gravées sur les *koudourrou* : on y énumère les réquisitions habituelles de l'État, dont sont dispensés les immunitaires.

2) *L'esclave = ouardou.*

En Babylonie, l'esclavage est fréquent. L'amelou peut être asservi pour dette, mais temporairement. Les véritables esclaves sont ceux qui sont nés dans cette condition, au foyer du maître, ou achetés sur le marché, au prix moyen de 20 sicles d'argent, ou capturés à la guerre. Le maître peut vendre son esclave, mais selon les formes légales. L'esclavage n'est pas perpétuel, car le serf peut se racheter à prix d'argent, soit sur ses économies (il peut donc gagner), soit par un emprunt qu'il fera au Temple, lequel fournit des avances. La serve dont le maître a fait sa concubine, ou le serf qui épouse une fille libre, engendrent des enfants libres (143), qui ont part à la succession, pourvu que le père leur ait déclaré : « Vous êtes mes enfants » (170).

3) *Le moushkinou = plébéien* :

Entre l'amelou et l'esclave, une classe intermédiaire s'est créée au cours des siècles, et arrive à l'existence légale au temps de Hammourabi : celle des *gens de peu*, en akkadien : *moushkinou* (d'où dérive, par l'arabe, notre mot *mesquin*). Avant la période babylonienne, les textes citent parfois la plèbe des pauvres hères qui se recrute soit parmi les amelou déclassés, après esclavage temporaire, soit parmi les esclaves émancipés. Ouroukagina prend sous sa protection le « fils du malheureux » qui s'oppose socialement au « fils de l'homme » (de condition)[26]. Hammourabi classe les moushkinou parmi ses administrés; leur valeur sociale, au tarif des indemnités ou des amendes, s'apprécie à mi-hauteur entre l'homme de condition et l'esclave. Il semble que le moushkinou n'ait pas droit à la propriété immobilière, ou ne soit pas en situation de posséder la terre; mais il peut avoir à lui des biens meubles et des esclaves.

c) La Famille

Le Code consacre 67 articles à la famille et aux effets du mariage quant à la propriété (128-195). « On ne trouverait dans aucune ancienne loi des règles aussi simples, un système aussi logique, un ensemble aussi satisfaisant. » (Dareste.)

LE MARIAGE Fondement de la famille, il nécessite un contrat écrit, sans quoi la femme « n'est pas épouse » (128). La fiancée est demandée à son père par le père du fiancé, qui envoie d'ordinaire, mais non obligatoirement, une somme d'argent peu importante (de 1 à 30 sicles), ou divers objets mobiliers. Ce « don de fiançailles » s'appelle *tirkhatou*; il évoque la coutume antérieure, déjà périmée, du mariage par achat (*supra*, p. 280). En échange, le père, ou, s'il est défunt, les frères de la fiancée donnent à celle-ci une « dot », *sheriqtou*, d'une valeur supérieure au « don » qu'elle a reçu (172, 176, 183); la femme en gardera la jouissance jusqu'à sa mort, car c'est sa « part de fille » dans la succession paternelle. A sa mort, *sheriqtou* et *tirkhatou* reviennent aux enfants de l'épouse; si elle n'en a pas, la *tirkhatou* est rendue au mari, la *sheriqtou* à la famille de l'épouse[26]. Le mariage est accompli dès que la femme « est entrée dans la maison »[27] du mari (152). Si l'épouse survit à son mari, elle garde la jouissance de

26. Nous employons les termes techniques choisis par Cuq, *Ét.*, p. 24 à 43. Dans la traduction de Scheil, *tirkhatou* est rendu par « dot », *sheriqtou* par « trousseau ».
27. Mêmes expressions en Égypte.

sa dot, des « dons » qu'elle a reçus du mari, et la moitié des acquêts (176), mais sans pouvoir rien aliéner, car tout reviendra aux enfants.

L'épouse a capacité juridique; elle peut ester en justice; en l'absence du mari, elle gère la fortune familiale (29). De même, elle administre sa dot et les « dons » *noudounnou* (*supra*, p. 280), dispose des esclaves qu'elle achète (146), comme des biens personnels qui reviendront à ses enfants. Par contre, nous avons vu que le mari peut payer ses propres dettes en donnant femme et enfants à son créancier (117), pour un louage de services qui ne peut excéder trois ans. Ceci est le trait le mieux conservé de l'antique puissance paternelle et maritale qui avait été, jadis, sans limites et absolue.

Le divorce est fréquent. Si la femme est négligée, outragée par son mari, elle demandera au Juge l'autorisation de « sortir de la maison »; si son bon droit est reconnu, elle garde sa dot, parfois même fait un prélèvement sur les biens de son mari (137, 142, 149). Une femme qui attaquerait sans motifs son mari en justice risque, en punition, d'être jetée à l'eau (143). Quant au mari, il peut répudier la femme stérile (138-140) par les mots : « Je te répudie »; s'il n'y a pas d'autre motif contre elle, la femme gardera dot et dons. Au cas où la femme serait « coupable », ou « coureuse », elle perd droit à ce « prix de répudiation » (une mine d'argent pour l'épouse d'un amelou). Le mari peut, dans telle circonstance, épouser une autre femme et garder l'ancienne comme esclave (141). Somme toute, la loi est tutélaire pour l'épouse de bonnes mœurs.

CONCUBINAGE LÉGAL. ADULTÈRE L'amelou n'a qu'une épouse légitime. Toutefois, il peut recevoir de sa femme, surtout si celle-ci est stérile, une concubine dans la maison, sans lui donner le rang d'épouse; si c'est une esclave, et qui devient mère, elle ne sera plus vendue, et le mari ne pourra plus prendre d'autre concubine. La Genèse (XVI) nous montre l'épouse Sara donnant à Abraham une concubine, Agar.

En contre-partie, « si le mari a été fait captif, et s'il n'y a pas de quoi manger pour sa femme », celle-ci peut « entrer dans une autre maison », ou « ne pas garder son corps », sans se rendre coupable d'adultère (133). Au retour du mari, la femme retournera chez lui; les enfants suivront leurs pères respectifs. Un mari parti sans excuse ne pourrait reprendre sa femme « entrée dans une autre maison », parce qu'il « a dédaigné sa ville » (136). Surprise en adultère, la femme sera jetée à l'eau, sauf pardon du mari (129). S'il n'y a pas flagrant délit, la femme peut se disculper « en jurant par le nom de Dieu », ou bien, « en se plongeant au

fleuve » (132), car, dans cette ordalie de l'eau, celui que le fleuve noie est réputé coupable (2). Viol et inceste sont punis de mort (120, 152, 158).

BIEN FAMILIAL ; SA TRANSMISSION

Aux origines, les Mésopotamiens, comme les Sémites nomades (*supra*, p. 281), font du bien familial un bloc inaliénable, administré par le père, transmissible aux enfants, ou aux frères, avec double part pour l'aîné. Au temps du Code, cette situation s'est modifiée en partie.

Le père (ou la mère) administre le patrimoine et se sent tenu par la tradition (non par la loi [28]) de le transmettre intact aux enfants. Cette transmission ne s'effectue pas par testament : la *donatio post mortem* n'est pas connue dans l'ancien Orient [29]; on n'y use que de *donations entre vifs*. Le bien familial se transmet donc : 1° par partage d'ascendant : le père (ou la mère) donne de son vivant « une part d'enfant » à chacun des fils ou filles, à charge pour ceux-ci de lui fournir une rente alimentaire; 2° ou, après la mort des ascendants, par un partage entre enfants, conclu soit à l'amiable, soit devant les Anciens ou le Juge royal.

Les immeubles, « champ, verger, maison », ne sont partagés qu'entre fils; la part de la fille dans l'héritage ne comprend que des biens meubles qui constituent, lors du mariage, la dot fournie par son père ou ses frères, en avance d'hoirie. De même, la femme mariée ne peut recevoir, en cadeau de son mari, des immeubles qu'à condition de les laisser à ses enfants, ou, si elle est stérile, ils reviendront, après sa mort, à la famille du mari. Par ces clauses seulement a survécu la coutume antique du bien de famille inaliénable. En revanche, il résulte, non du Code, mais des contrats privés, que les donations par le mari, ou les ventes, contre argent, de « champs, vergers, maisons » à des gens étrangers à la famille, étaient de pratique courante [30]. Le droit individuel supplante donc, dès le IIe millénaire, le vieux droit familial. Avant Hammourabi, le père peut, pour faute grave, déshériter un enfant; selon le Code, l'exhérédation ne peut avoir lieu qu'après sanction du Juge royal qui ne l'autorise qu'en cas de récidive dans la faute (168-169) : atténuation sensible de la puissance paternelle.

RÔLE DU FILS AÎNÉ

Le Code modifie la situation privilégiée qu'avait le fils aîné dans la famille patriarcale (*supra*, p. 282). En droit, l'usage consacre l'égalité des parts entre

28. Cuq, *Études*, p. 240.
29. *Ibid.*, p. 53-68; il en est de même en Égypte, sauf au temps des IVe à VIe dyn. pour les classes aristocratiques, où le fils aîné reçoit un majorat, avec charge du culte funéraire. Voir *supra*, p. 282, et, pour une étude détaillée : A. Moret, *Le privilège du fils aîné en Égypte*, ap. *C. R. Acad. Ions*, 1933, p. 82.
30. Delaporte, *Mésop.*, p. 88.

les fils (biens meubles et immeubles), et réserve aux seuls enfants mâles les « champs, vergers, maisons ». Toutefois, selon le Code (165), le père a la faculté de « donner en cadeau (*noudounnou*) à l'un de ses fils, le premier de son regard, champ, verger, maisons, par une tablette; si ensuite le père meurt, — quand les frères partageront, ce fils gardera le cadeau que le père lui a donné, et de plus, pour la fortune mobilière, on partagera à parts égales ». Donc, la constitution d'un préciput, formé par les immeubles, reste autorisée par le Code, mais ce préciput est donné à l'un quelconque des fils, pas forcément à l'aîné; la mère peut, elle aussi, « attribuer à celui des fils qu'elle préfère les champs, vergers, maisons » qu'elle a reçus, en cadeau, de son mari (150). En fait, comme nous le constatons dans les contrats de partages, il arrive qu'un des frères reçoive à lui seul une part égale à celle qui est attribuée en bloc aux autres. Bien que le mot *aîné* ne soit plus attesté, « il y a tout lieu de croire que c'est l'aîné qui est ainsi avantagé... ; en pratique, l'aîné garde une certaine autorité sur ses frères et sœurs, en l'absence du père ». (Boyer.) « Si le droit d'aînesse ne se rencontre ni dans le Code ni dans les actes de la Babylonie du Nord, on le trouve à Nippour et à Ourouk. »

Sauf exception très rare, les textes mésopotamiens ne lient pas le droit à l'héritage à la charge d'un culte funéraire dispendieux, comme c'était le cas en Égypte. L'héritier était seulement tenu « de verser la libation et de brûler l'huile » pour la fumigation et l'éclairage de la tombe : ceci confirme l'indifférence habituelle des Sémites pour la vie d'outre-tombe [31].

d) ÉCHELLE DES PÉNALITÉS ET DES SALAIRES

Châtiments et amendes varient suivant la « valeur » sociale du lésé et du coupable, — principe que nous retrouverons dans les lois des Barbares, à l'époque romaine (*wehrgeld*). La coutume antique du *talion* subsiste dans l'application des pénalités : celui qui casse un membre, crève un œil, brise les dents d'un *amelou*, reçoit pareil traitement en son propre corps; mais, s'agit-il d'un *moushkinou*, l'amende suffit à réparer le dommage; s'agit-il de l'esclave d'un *amelou*, ou *moushkinou*, le tarif est gradué. Quant au meurtre d'un fils d'*amelou*, il se paye une demi-mine; celui d'un fils de *moushkinou*, un tiers. Par-

31. Cuq, *Études*, p. 63. T. D., *R. Ass.*, X, p. 93, sur l'héritier chargé du culte funéraire.

fois le meurtre d'un fils, ou d'une fille, n'est racheté que par la mise à mort d'un enfant du coupable (192, 214, 230).

Les maléfices et sorts jetés contre une personne appellent la peine de mort, à moins qu'une ordalie de l'eau n'innocente l'accusé; les biens du coupable sont donnés à la victime (1-2). Le faux témoignage est puni de mort ou d'amende. Les vols qui attentent au trésor, aux troupeaux du Palais ou du Temple, sont passibles de mort; s'agit-il d'un *moushkinou*, il n'a droit qu'à une compensation pécuniaire. Rapt, recel d'enfants ou d'esclaves; vols par effraction, brigandage, incendie entraînent la peine capitale (14-25).

Il est remarquable que l'échelle des pénalités soit suivie du tarif des salaires. L'acte criminel ou délictueux semble apprécié, non du point de vue moral, mais dans ses conséquences nuisibles à la société. Salaires et amendes sont parfois énumérés simultanément. Voici les cas du médecin, du chirurgien, de l'architecte, des constructeurs, ou loueurs de navires, dont l'industrie amène parfois des accidents : ils sont déclarés responsables de la santé ou de la vie de ceux qui ont payé leurs services (215-243).

Le « tarif du roi » règle les salaires du laboureur (8 *gours* de grain par an), du bouvier (6 *gours*), du pâtre de bœufs et moutons (8 *gours*), de dix métiers manuels : briquetier, tailleur de pierre, charpentier, maçon, etc., payés de 5 à 4 *shé* d'argent[32].

e) Le Palais et le Temple dans la Cité

Le Code énumère les privilèges des personnes et des biens appartenant au Palais (roi, famille royale, cour) et au Temple (sacerdoce). Palais et Temple sont les forteresses des « puissants » = les gens du patési, les gens du dieu, parfois distincts, parfois confondus, surtout aux temps antiques où le patési-lougal est aussi le grand-prêtre.

1) *Le Palais* :

Le Palais représente la part de l'*État* dans l'organisation politique. D'Our III à Babylone I, l'administration du Palais se superpose aux Anciens des villes, à mesure que le patési gagne en force et richesse. Non seulement le patési-lougal est, de naissance, grand propriétaire, mais à ses biens familiaux s'ajoutent les domaines conquis à la guerre,

32. Le *gour* vaut 120 litres; le *shé*, à l'origine du grain de céréales, devient subdivision du sicle d'argent (*supra*, n. 21). Cf. Meissner, *Babylonien*, I, p. 357; Cuq, *Études*, p. 165-167.

confisqués pour motifs divers, ou achetés contre « bon argent », ainsi que le dit Ouroukagina, prospérité qui s'est accrue à l'apogée de chaque dynastie. La gestion des terres, des édifices, troupeaux, travailleurs, devient si importante que le personnel aux gages du roi forme un corps de fonctionnaires auquel on finira par confier la surveillance, puis l'administration des villes. Au temps d'Our III, l'intendant du Palais dirige aussi des entreprises d'intérêt public, les travaux agricoles du pays, le Trésor du roi, les finances de l'État; des fonctionnaires royaux se chargent, pour le compte de particuliers, de rédiger et authentifier tablettes et contrats. Au-dessous d'eux, des intendants régionaux (*noubanda*) font rentrer les impôts dus à la couronne et exécuter les corvées dont nous avons parlé. Sous Hammourabi, ces cadres s'élargissent en vue de tâches précises : la correspondance du roi avec son ministre Sinidinam marque l'intervention personnelle du roi dans toute affaire importante qui jadis relevait des Anciens; le roi expose son avis ou sa doctrine, et veille avec rigueur à l'application du Code. La « liberté » n'en est peut-être pas diminuée, mais la loi qui régit chaque ville est en passe de devenir le droit du Roi. Écoutons Hammourabi :

« La personne lésée doit s'avancer devant mon image, qui est celle du Roi du droit, lire mon inscription, entendre mes précieuses paroles : mon instruction l'instruira, il verra son droit et mon cœur se réjouira. »

La fréquentation du roi vaut aux gens de la Cour, que le Code appelle parfois les Nobles (176), ainsi qu'aux « favoris » (187, les mignons du roi)[33] et aux esclaves[34] (15, 176), même aux animaux du Palais (8), un traitement de faveur, quand il s'agit de contrats, d'intérêts à toucher, de taxes à percevoir, de réparations judiciaires, en nature ou en argent. Il en est de même pour les principaux agents du roi qui le représentent, en tant que juges et que chefs de l'armée.

Justice royale

Avant la dynastie de Babylone, les tablettes mentionnent deux juridictions : 1° celle des Anciens de la ville (*supra*, p. 170, 216) sous la présidence des *rabianou*; 2° celle des temples que nous étudierons plus loin.

Or dès le temps du grand-père d'Hammourabi, apparaissent des juges civils, d'abord dans les domaines appartenant au roi, puis dans toute ville; au temps de Hammourabi, ils rendent normalement la

33. Pas plus que les prostituées, les « favoris » n'ont le droit d'élever leurs enfants, qui sont confiés à des parents adoptifs (192-193). Sur les prostitués mâles en Canaan, cf. *supra*, p. 290.

34. Les enfants d'un esclave du Palais « valent » autant que ceux d'un mouskhinou (175-176).

justice, non pas seulement aux gens du roi, mais à tout citoyen ou sujet. On distingue dès lors, à côté des juridictions du maire et des notables, celles : 1° du gouverneur de la ville; 2° des juges de Babylone, tribunal suprême qui reçoit les appels et dont la sentence est décisoire. On peut aussi faire appel auprès du roi, et, en son nom, auprès du « ministre suprême »[35].

Le Code établit le droit de regard du roi sur tout tribunal, afin d'assurer l'impartialité de la justice : « Si un juge a rendu une sentence et l'annule (par vénalité), on le fera comparaître pour annulation de la sentence; il payera 12 fois la somme en cause, on l'expulsera de son siège de justice, et plus ne siégera-t-il avec un juge dans un procès (5). »

La preuve, devant le tribunal royal, se faisait par déposition orale des parties, production des contrats, attestation de témoins qui prêtaient serment. A défaut de preuve écrite, ou de témoins, on avait recours au serment, et, dans certains cas, à l'ordalie (2, 112). A l'origine, le serment se faisait « par le nom du dieu », devant les prêtres. Depuis Hammourabi, on admet le serment « par le nom du roi ». Le roi n'est-il pas lui-même un dieu ?

Le juge royal intervient aussi dans la vie sociale et sert d'arbitre : il « examine les raisons » d'une épouse en litige avec son mari (172); une fois divorcée, elle ne peut se remarier « sans le juge », qui reste chargé de sauvegarder les intérêts des enfants du premier lit (177).

EXPLOITATION DES TERRES DU ROI

Au sens étroit, le service du roi comprend le service de cour et l'exploitation du domaine royal, propriété familiale du roi. Le personnel à son service est soumis aux lois, mais jouit de privilèges, définis par des traits particuliers.

Le roi fait cultiver ses terres, garder ses troupeaux, exercer métiers et industries dans son domaine, par des travailleurs à gages, salariés suivant « le tarif du roi ». En outre, il réquisitionne tous les citoyens pour des corvées analogues (*supra*, p. 217). Dans les magasins royaux s'entassaient troupeaux, récoltes, objets manufacturés, réserves de métal provenant de l'exploitation du domaine; en outre, les impôts dus par les citoyens, et payés soit en nature, soit en argent, décuplaient les revenus du roi. Tout cela constituait un *trésor royal* dont il fallait surveiller l'emploi rémunérateur et la conservation (en particulier pour les animaux, les denrées périssables). Les tablettes de comptabilité nous montrent que le Palais faisait valoir ses ressources comme

35. Cuq, *Ét.*, p. 338.

une banque calcule le rendement de ses capitaux : prêts à intérêt, cautions fournies aux industriels et commerçants, participations de tout genre dans des entreprises particulières ou collectives; le Palais (comme le Temple) jouait un rôle principal dans l'activité économique, amplifiant ainsi l'autorité royale sur le pays.

FONCTIONNAIRES FIEFFÉS

A mesure que les commis personnels du roi devenaient des fonctionnaires d'État, un grand nombre d'entre eux recevaient du roi, en guise de traitement, pour subvenir à leurs besoins, un champ, une maison et un cheptel (36) : « C'était une sorte de fief qui leur était accordé sous la condition d'exercer leur charge » (Cuq); le Père Scheil traduit leur titre : « fieffé à tribut ». On relève parmi eux des percepteurs d'impôts, des employés du Palais, des artisans : ils reçoivent des « champs alimentaires » qu'on leur délivre par actes scellés[36]. Ces terres restent propriété du Palais; celui-ci en concède seulement l'exploitation et l'usufruit.

L'exemple le mieux connu est celui des terres cédées aux soldats du roi.

BÉNÉFICES A CHARGE MILITAIRE

Avant Hammourabi, le service de guerre faisait partie des obligations de l'*amelou*, à titre de corvée occasionnelle; mais il y avait des troupes permanentes, composées surtout de mercenaires et d'esclaves, qui constituaient la garde personnelle du roi et les forces de police. Depuis Hammourabi il existe une armée permanente, composée de citoyens et levée parmi des *amelou* qui se lient au roi par des conventions enregistrées au Code (26-41) : on les appelle *redoum* et *bairoum*[37] (pêcheur, preneur, l'équivalent des « chasseurs », dans les armées modernes). Aux uns et aux autres, le roi concède, non en propriété, mais en gestion (28 et 38), avec jouissance viagère, une quantité déterminée de champs, vergers, avec maison, bœufs, moutons, à condition qu'ils accompliront le devoir militaire quand « ordre est donné de marcher dans une expédition royale », ou quand il y a « rappel au service dans une entreprise du roi » (26-32). Ce service sera fourni personnellement; interdiction d'engager un mercenaire ou un remplaçant, sinon l'homme d'armes est passible de mort, et son remplaçant aura sa terre (26).

La terre attribuée au guerrier constitue donc un *bénéfice*, pour user

36. *Ibid.*, p. 150-156.
37. Scheil rend ces mots par « officier » et « homme d'armes »; le Code les traite sur pied d'égalité.

du terme qui définit son équivalent dans la loi franque ou germaine; le Babylonien l'appelle *ilkou*, nom qui désigne, par extension, le *service du roi*, dont il est le gage[38]. Le bénéfice est attaché à la personne du titulaire; il est donc viager (sauf révocation), et ne peut être ni vendu (même en ce qui concerne le cheptel), ni « transmis par écrit à la femme ou à la fille », ni « donné contre une dette » (35-38). Le domaine doit être exploité normalement; en cas d'abandon pendant trois ans, le titulaire sera dépossédé au profit de celui qui a cultivé en sa place (30). Le guerrier peut acheter de la terre pour arrondir son lot : de ce bien personnel et distinct, il disposera librement. Rappelé à l'armée, soit en temps de guerre, soit en temps de paix, pour le service de garnison dans une forteresse, le bénéficiaire reçoit du roi un remplaçant (*ishakkou*), pour cultiver la terre, à moins que sa femme ou son fils ne soient en état d'en assurer la gestion (27-29). A l'armée, le guerrier touche pour son entretien une solde en argent. Le guerrier est-il fait prisonnier, il ne peut donner son « bénéfice » en rançon; s'il ne peut payer celle-ci de ses propres deniers, il sollicitera un secours auprès du trésor du Temple ou du Palais (32).

La transmission de l'*ilkou* au fils du guerrier est dans les usages, mais l'hérédité des bénéfices n'est pas reconnue, en droit, au temps de Hammourabi.

2) *Le Temple* :

Plus riche encore que le Palais, le Temple possède, en chaque ville, édifices, terres, récoltes, troupeaux; il exploite métiers et commerce; ses biens s'accroissent par les dîmes, par les offrandes, d'après tarif, pour les opérations du culte, ou pour autres services, selon la piété des rois, des puissants, des gens du peuple. Les textes de Goudéa nous édifient sur l'opulence des temples et l'abondance des offrandes.

Un personnel considérable de prêtres, conjurateurs, devins, chantres, astrologues[39] accomplissait le service du dieu et administrait le domaine sacerdotal. Le Code ne distingue pas, pour le régime des terres, les prêtres et clercs de la masse des *amelou*, mais la « valeur » de tout ce qui appartient au Temple est appréciée au même tarif élevé que ce qui appartient au Palais (6, 8, etc.). On a laissé subsister dans les Sanctuaires certains organes administratifs qui, jadis, assuraient seuls l'administration du pays, avant la séparation du Temple et du Palais.

38. Cuq, *Ét.*, p. 157-160.
39. Exposé précis dans Delaporte, *Mésop.*, p. 165-175.

JUSTICE SACERDOTALE

Le temple a gardé son droit de Justice, quoique réduit par la concurrence des Anciens, et, plus tard, des Juges royaux. Le Code mentionne le cas où les citoyens doivent « aller devant Dieu », ou « poursuivre devant Dieu » leur accusation ou justification : quand, devant le tribunal civil ordinaire, on ne peut fournir de preuve écrite, ou citer de témoins, alors il est légal de « parler devant Dieu », pour réclamer un objet volé ou une indemnité après un brigandage impuni, ou pour obtenir règlement d'une créance sans reçu, d'un dépôt de blé avarié, ou diminué par inconnu; ou pour être délivré d'une réclamation injustifiée, et indemnisé, en cas d'accident (9, 23, 106, 126, 240, 266). Quand on ne peut administrer preuve matérielle, le fait de « jurer par le nom de Dieu » disculpera le commis, l'épouse soupçonnés, le berger dont le lion aura dévoré le troupeau, le propriétaire d'un taureau qui a tué un homme, l'acheteur d'un esclave étranger qui, sans le savoir, a dépossédé l'ancien maître inconnu, et celui chez qui meurt un esclave fugitif (103, 131, 249, 266, 281, 20).

LE TRÉSOR DES TEMPLES

Le temple possède une administration financière, son Trésor, qui fait fructifier ses capitaux par le commerce de banque, les prêts à intérêts aux négociants, industriels, agriculteurs. Le Code l'oblige, en certains cas, à des largesses d'utilité sociale. Ainsi l'esclave, pour s'affranchir, le guerrier fait prisonnier, empruntent au temple de leur ville (32). S'il s'agit de pauvres, de malades, le temple fera parfois des avances, sans intérêts, de céréales ou d'argent[40].

CONDITION LÉGALE DES PROSTITUÉES SACRÉES OU ORDINAIRES

Le Code légifère pour certaines prêtresses du temple et recluses; il les traite comme les femmes publiques : il s'agit donc de ces prostituées sacrées que les Cananéens honoraient aussi (*supra*, p. 292). Par définition, ces femmes sont hors de la famille : elles n'ont pas de mari; si elles deviennent mères, la loi ne leur reconnaît pas d'enfant légal (187) : il serait de père inconnu. En revanche, elles échappent aux contraintes qui limitent les droits à la propriété des femmes mariées, vis-à-vis du mari et des enfants. Un père qui veut donner une dot (*sheriqtou*) à sa fille prêtresse, ou femme publique, comme « part d'enfant », peut la constituer en biens *immeubles* autant que meubles, et, s'il le stipule, sa fille pourra « donner à qui elle voudra ce qu'elle laissera après elle;

40. *Ibid.*, p. 149.

ses frères ne lui contesteront rien » (179). Faute de cette stipulation expresse, ces biens meubles et immeubles reviendraient aux frères (178).

Il est remarquable que ce privilège soit refusé à une fille « que son père a vouée à Dieu comme hiérodule ou vierge (?), sans lui faire de dot » : elle n'aura qu'un tiers de part sur les biens meubles, et ce tiers reviendra plus tard à ses frères (181). Par contre, la prêtresse de Mardouk, à Babylone, dispose de ce tiers en biens meubles (182). Elle est cependant moins favorisée que les femmes publiques[41]. La femme sortie de la famille, même pour motifs qui nous paraîtraient infamants, est émancipée des contraintes légales qui pèsent sur le bien familial : ceci et d'autres exemples montrent que la réglementation du droit de propriété a pour base essentielle la famille.

INFLUENCE DU CODE Le Code a eu une influence et une longévité exceptionnelles : on l'appliquait encore à Babylone et à Ninive mille ans après sa rédaction. Dans la bibliothèque d'Assourbanipal, on retrouve des fragments transcrits en sumérien, et accompagnés d'une traduction en dialecte assyrien. Avec des additions ou suppressions de détail, il est resté la charte de la société assyro-babylonienne, bien qu'il existât d'autres législations, par exemple en Élam. La lumière qu'il répand sur les institutions de Mésopotamie éclaire d'autres sociétés de l'Ancien Orient. Il nous aide à mieux comprendre l'État égyptien, — non moins fortement organisé, mais où l'appareil des lois formulées en un Code n'a pas encore été retrouvé — et à établir des rapprochements entre coutumes fondamentales des deux sociétés, comme aussi les contrastes qui s'accusent entre les deux régimes politiques.

f) Syncrétisme dans la religion et la vie spirituelle

UNIFICATION RELIGIEUSE : MARDOUK De même qu'il avait adopté, parmi les dialectes, l'akkadien comme langue officielle et unifié la législation, Hammourabi instaure, en religion, une doctrine d'État pour « relier » ses peuples disparates[42]. Tout en conservant leur culte et leur rang aux vieilles divinités de toute ville, auxquelles il restitue leurs statues, dérobées par les gens de Mâri ou d'Élam[43], le roi babylonien fait de Mardouk,

41. Le Code réprime les excès : une prêtresse, non recluse, ne peut ni fréquenter ni ouvrir, pour commerce, une taverne, à peine d'être brûlée (110).
42. Dhorme, *Relig.*, p. 95-99; C. M., II, p. 831.
43. D. *Relig.*, p. 140.

dieu local de Babylone, le roi suprême de l'univers et des grands dieux, le *Bel* (seigneur) par excellence. Dans le prologue du Code, Hammourabi promulgue que les chefs de la Triade suprême, Anou, grand roi du ciel, Bel, seigneur de la Terre, Eâ, roi de l'Apsou, modeleur des êtres, « ont remis les destins du monde et le gouvernement des hommes à Mardouk, fils aîné d'Eâ ». De plus, Mardouk, qui façonne les hommes dans la glèbe mêlée à son propre sang, personnifie l'Esprit de la végétation; tel que Doummouzi, il triomphe de la mort, après une passion commémorée par la fête d'Akitou, le premier mois de l'an; il assigne aux âmes leurs destinées spirituelles, comme dieu de la connaissance suprême[44]. A l'époque néo-babylonienne, les listes des noms portés par Mardouk nous expliquent : Enlil, Shamash, Adad, etc., ne sont que Mardouk lui-même, en tant que Dieu de la domination, de la justice, de la pluie, etc. Les prières aux dieux, les formules magiques sont maintenant sous le patronage de Mardouk. Dans les traductions en akkadien des vieux mythes sumériens, Mardouk est substitué à Eâ pour vaincre Tiamât, perturbatrice de l'ordre cosmique; c'est lui qui brise le crâne de l'oiseau-tempête, Zou, qui a dérobé les tablettes du destin. Parmi les divinités féminines, une concentration parallèle se réalise au profit d'Ishtar, déesse des Sémites et des Amorrites; elle absorbe toutes ses rivales, et son nom devient synonyme du nom commun *déesse*, même au pluriel, cela, dès le temps de Hammourabi[45]. Dès lors, Nippour perd son rang de métropole religieuse; l'antique cité disparaît de l'histoire au profit de Babylone. Pareil effort d'unification religieuse ne se rencontrera qu'en Égypte, au XIVe siècle, lors de la réforme — infructueuse — d'Ikhounaton, à El-Amarna, mais surtout au XIIIe, lorsque Amon-Râ de Thèbes prend la tête du panthéon égyptien.

HAMMOURABI ROI-DIEU Le but de cette synthèse religieuse se révèle dans le prologue du Code : dès que « les dieux eurent transmis la souveraineté à Mardouk, celui-ci désigna par son nom Hammourabi à Babylone » comme son fils et héritier. La théorie de la royauté de droit divin se formule à Babylone, comme elle s'exprimait depuis des siècles à Memphis et à Thèbes : le souverain n'est pas seulement promu au rang des dieux par l'addition

44. D. *Relig.*, p. 96. Mardouk devient « un véritable Osiris babylonien ». Sur la fête Akitou : Delaporte, *Mésop.*, p. 183-186. Les textes dans T. D., *Rituels Akkadiens*, 1921, p. 86-148.
45. D. *Relig.*, p. 89.

du titre *ilou*[46], il fait partie de la race divine de par la loi organique de l'univers. Le culte du roi renforce la cohésion de l'empire en centralisant les forces spirituelles et divines dans la personne du souverain. Hammourabi porte ainsi à sa plus haute puissance la pensée politique déjà conçue par Sargon, « dieu d'Agadé », par Shoulgi et Goudéa. Il s'ensuit qu'on prête serment par le nom du roi-dieu, « dieu des rois », autant que par celui des anciennes divinités : la justice royale en prend la même autorité que les tribunaux des temples (*supra*, p. 402). Comme divinité, le roi s'identifie de plus en plus à Shamash, soleil, père de la justice; le Code qualifie Hammourabi « soleil de Babylone » et « roi du droit à qui Shamash a accordé la justice »[47]; de même, le fils et successeur de Hammourabi portera-t-il le nom « le Soleil est notre dieu », *Samsouilouna* (Samsou étant l'équivalent arabe de l'akkadien Shamash).

FLORAISON LITTÉRAIRE

Pour favoriser l'unité au profit des dieux amorrites, Hammourabi provoque une recension générale des mythes et doctrines, d'où une activité littéraire intense et la traduction, en akkadien, de nombreux écrits sumériens. D'autre part, une littérature se révèle, marquée à l'empreinte spirituelle des Sémites, qui témoigne d'un progrès dans l'analyse psychologique et l'expression de sentiments religieux personnels. Voici des « Psaumes de pénitence » où, pour la première fois, l'Akkadien scrute sa conscience, dénombre ses péchés dans des « confessions » les unes positives, les autres négatives : « J'ai fait » ou « je n'ai pas fait tel péché » — ; il tâche de se concilier son dieu, de rentrer en grâce par une humble contrition, suivie d'hymnes de reconnaissance[48]. Jusque-là, l'homme pieux se contentait de réciter rituels et formules magiques; maintenant, soit qu'il s'accuse, soit qu'il se disculpe, il rend hommage à la justice divine, et en sollicite l'approbation par sa vertu ou son repentir. Dans le psaume du « Juste souffrant », un honnête homme, en butte à l'adversité, s'étonne d'être iniquement poursuivi par la destinée : « Comme si, à mon dieu, je n'avais pas offert le sacrifice régulier..., comme si, dans ma bouche, les prières avaient cessé... Or la prière était ma méditation, le sacrifice était ma loi... J'ai appris à mon pays à garder le nom du dieu — et, la vénération du Palais, j'en ai instruit le peuple[49]. » Dans la conscience éveillée grandit le sentiment des valeurs

46. Sous les rois amorrites, on omet souvent le signe *ilou* (dieu) avant les noms royaux, mais il ne faut pas conclure, comme le fait Ed. Meyer, *H.*, III, § 447, que Hammourabi renonce à la divinité.
47. D., *Relig.*, p. 169-170 et 222.
48. *Ibid.*, p. 226-240.
49. *Ibid.*, p. 216, 219; cf. D., *Textes relig.*, p. 373.

morales. L'individu avoue sa responsabilité, mais revendique ses droits, tels que les a définis le Code, cet autre chef-d'œuvre de littérature sociale.

STYLISATION ARTISTIQUE

Peu de monuments attribuables au temps de Hammourabi nous sont parvenus. Ce qui subsiste témoigne d'une technique souvent impeccable, d'un effort vers la simplification, la codification des formules, mais sans désir d'innover. Déjà, sous la dynastie d'Agadé, de telles tendances se manifestaient; l'esprit de synthèse s'accentue pendant la seconde période de sémitisation. Il semble que le même goût artistique caractérisera les Sémites d'Assyrie, d'Israël, et ceux de l'Islam. Contenau place l'âge d'or de l'art mésopotamien à l'époque de Goudéa et ne relève aucun progrès chez les contemporains de Hammourabi. Par la suite, le déclin ne fera que s'aggraver[50].

Ce qui a survécu de la grande Babylone ne date point de Hammourabi, mais a été refait, 1.500 ans après, pendant la période néo-babylonienne, et ne peut être décrit qu'à propos de Nabuchodonosor et de Nabonide. De même époque récente sont les ruines d'Éridou et de Larsa. Par contre, à Kish, Our et Sippar, des quartiers entiers, construits sous la Ire dynastie de Babylone, ont été exhumés[51].

La sculpture du temps de Hammourabi nous a fourni les magnifiques bas-reliefs de la stèle du Code et d'autres stèles où le législateur est en présence de Shamash; les traits du roi et du dieu sont tracés avec élégance, mais l'anatomie des bustes est peu correcte[52]. Les artistes sémitiques s'intéressent aux vêtements, aux couronnes ou aux coiffures, bien plus qu'aux détails du corps humain; ils s'entendent à composer des tableaux, à grouper les personnages, à les draper dans un style sobre et synthétique.

La glyptique renouvelle ses thèmes par l'introduction des dieux d'Amourrou. Voici Ishtar nue, figurée de face, les mains sous les seins, variante de la « déesse nue » de Canaan et de Cappadoce; parfois, on la campe debout sur un lion passant, son animal-attribut; elle reste la divinité des combats, ceux de l'amour et de la mort, qui stimulent la fécondité ou la renaissance. Adad, dieu des sommets, maître de la foudre, dispensateur des orages fertilisants, apparaît long-vêtu, brandissant une arme et le foudre, parfois debout sur un taureau. Un dieu jeune, court-vêtu, portant massue et crosse de pasteur, suivi d'un

50. C. M., II., p. 827.
51. *Ibid.*. p. 832.
52. *Ibid.*, II, p. 835, 837; I, p. 135.

capridé, figure la divinité d'Amourrou, esprit de la végétation, réplique de Doummouzi et d'Adonis[53].

En Élam, occupé par les Babyloniens, on retrouve aussi, à cette époque, de belles stèles et de curieuses statuettes de bronze, revêtues de feuilles d'or[54] : celles-ci nous montrent des personnages assis en char, dont l'attelage a disparu[55]. Ces figures mutilées n'en sont pas moins significatives : des peuples qui se servent normalement de chars et de chevaux étaient entrés en contact direct avec les Élamites, et vont faire irruption jusqu'en Mésopotamie.

III. — Les Aryens envahissent l'Orient.

L'empire ordonné avec tant de soin par Hammourabi ne devait pas lui survivre, par un effet de cette force destructive constamment suspendue sur l'activité créatrice des peuples mésopotamiens.

1° Les migrations des Aryens

Déjà, au cours du IIIe millénaire, par trois fois, Nomades ou Migrateurs ont eu le pouvoir de changer le cours de l'histoire en interrompant les essais d'empire tentés en Mésopotamie.

Vers 2725, des Amorrites ruinent la domination sumérienne, représentée par Lougalzaggisi, à laquelle se substitue l'empire sémitique de Sargon d'Agadé. Vers 2543, les Gouti le détruisent à son tour et ouvrent les voies à un nouvel empire sumérien, au profit de la dynastie d'Our III. Vers 2327, une autre puissante vague d'Amorrites pénètre à Mâri, Isin, Larsa, et permet la reconstitution d'un empire sémitique à Babylone, qui semble affermi, vers 2000, par Hammourabi. Ainsi, tous les deux siècles, des peuples, venus alternativement de l'Ouest et de l'Est, sapent les efforts des grands rois constructeurs. Or depuis le début du IIe millénaire, le rythme des invasions se précipite : neuf ans après la mort de Hammourabi (1952), les Kassites mettent en difficulté la Ire dynastie de Babylone; un siècle et demi plus tard, des Hittites saccagent Babylone (1806) et abandonnent la Basse Mésopotamie aux Kassites.

53. *Ibid.*, II, p. 840-845.
54. *Ibid.*, II, p. 853-855.
55. *Ibid.*, II, p. 859.

Pendant tout le IIe millénaire, ces mascarets humains, d'une amplitude croissante, déferlent sur l'Eurasie, jusqu'au Nil et à l'Indus. Des cataclysmes vont s'abattre, sans les éteindre, sur les antiques foyers de civilisation : Mésopotamie, Canaan, Égypte. Les vieilles capitales résisteront pendant 1500 ans, pareilles à des digues tantôt submergées, tantôt émergées, qui laissent ruisseler sur leurs rocs la marée montante ou descendante des migrateurs. De ces nouveaux venus, à demi barbares, ignorants de l'écriture, nous ne saurions même pas les noms, si les scribes diligents de Babylone et de Thèbes ne les avaient épelés et transcrits en cunéiformes et en hiéroglyphes. Ainsi, par les archives des peuples envahis, nous apprenons que les auteurs de ces catastrophes, réparties sur deux millénaires, ce sont les hommes d'une nouvelle race, les *Aryens*, émigrant du Nord au Sud, vers le bassin méditerranéen, en quête de terres fertiles et ensoleillées.

Dès lors, l'Ancien Orient cesse d'être le centre unique de l'Histoire. L'Europe méridionale commence à nous révéler ses peuples errants dont les uns s'arrêtent en Thrace, Thessalie, Péloponèse, tandis que d'autres, traversant l'Égée, le Pont-Euxin, le Caucase et la Caspienne, vont s'attaquer à l'Asie antérieure, de l'Iran à l'Égypte. Ce n'est qu'au milieu du Ier millénaire que les Aryens triomphent des Sémites et des Égyptiens, s'assimilent les civilisations de Babylone et de Memphis, dont Athènes, puis Rome recueilleront, cultiveront, accroîtront les fruits. Les migrations, vers l'an 2000, présagent donc le déclin progressif du monde oriental, et préparent l'aube de la civilisation européenne.

LES ARYENS AVANT LES GRANDES MIGRATIONS

Sur l'origine des Aryens, sur leur habitat le plus ancien, depuis les plaines danubiennes jusqu'à la Baltique, d'une part, et jusqu'à la mer Noire et à la Caspienne, d'autre part, enfin, sur leur dispersion aux confins de l'Europe et de l'Asie, nous renvoyons au chapitre III de GLOTZ, *Histoire grecque*, t. I, p. 71. Pasteurs nomades, éleveurs de bœufs et de chevaux, les Aryens se déplacent chaque année pour vivre sur de nouveaux pâturages; tout au plus deviennent-ils sédentaires, l'espace d'une saison, pour ensemencer les terres, faire une récolte unique, et ensuite repartir vers de nouveaux horizons. Leur outillage est celui des Néolithiques; leur organisation sociale est celle de la famille, sous l'autorité despotique d'un patriarche; ils sont groupés en phratries et tribus, mais ne connaissent encore ni cités, ni royaumes. Déjà, ils exportent leur céramique, ornée de spirales, vers les côtes de la Méditerranée orientale, et font des échanges avec les Crétois. Peuple de cavaliers, ils

se déplacent facilement et rapidement; avec leurs chevaux et leurs chars légers, ils triompheront, par surprise, des Asianiques, Sémites et Sumériens qui combattaient à pied, ou sur des chars peu mobiles, attelés de bœufs ou d'ânes, mais non de chevaux.

ESQUISSE DES MIGRATIONS Par hypothèse, nous attribuons les migrations décisives des Aryens à des poussées venues de l'Illyrie et de la péninsule des Balkans, au cours du IIIe millénaire[56]. Lorsque ceux qui seront plus tard les Illyriens se fixèrent au nord-est de l'Adriatique, ils en chassèrent des tribus qui refluèrent au Sud, dans les pays qui s'appelleront l'Hellade, la Thessalie, la Thrace. Ce mouvement ne s'arrêta pas à la côte de la Méditerranée, mais se propagea sur le continent asiatique.

A) Par dela l'Égée et la Propontide, des tribus aryennes se portèrent dans les îles et en Anatolie, où nous les retrouvons, vers l'an 2000, au centre du plateau, dans cette région du Méandre et de la côte que les Grecs appelleront Phrygie. Quinze cents ans plus tard, les historiens grecs, utilisant des traditions très vagues sur leurs lointaines origines, dénommeront *Achéens* tous ces premiers ancêtres, nom qui, au témoignage des textes cunéiformes et égyptiens, ne désignait, en réalité, qu'un des groupes ethniques parmi les migrateurs. L'arrivée des Proto-Achéens en Anatolie détermina un exode des populations asianiques (non indo-européennes), qui furent propulsées sur les Cyclades, en Hellade et en Péloponèse, à maintes reprises, entre 3000 et 2500 (GLOTZ, *H. G.*, I, p. 68-69). De tels chassés-croisés s'observent, pendant toute l'immense période des migrations, dans la Méditerranée orientale, entre les côtes d'Asie Mineure, les îles de l'Égée et le continent hellénique. Les destinées de ce premier groupe de migrateurs relèvent de l'histoire grecque.

B) Parallèlement aux Achéens, d'autres tribus aryennes, vivant au nord du Pont-Euxin, du Caucase, et à l'est de la Caspienne, subissent, pour des raisons inconnues, des perturbations de même ordre. Les unes, refoulées d'abord au Turkestan, séjournent en Iran (qui prit d'elles son nom *Arianie*) et gagnent l'Indus. A celles-là conviendrait l'appellation particulière de tribus *aryennes*, ou *indo-européennes*, que nous avons par trop généralisée. Dans cet ouvrage, leur rôle ne sera étudié qu'au temps des Mèdes et des Perses, à partir du VIIe siècle. Cependant, c'est par le contre-coup de leurs vastes migrations successives que s'explique le refoulement vers la Basse Mésopotamie des *Gouti*, vers 2500 (*supra*, p. 362) et des *Kassites* vers 1750.

56. Przeworski, ap. *Eos*, 1925, p. 11.

D'autres tribus, parties du Caucase ou de la Caspienne, envahissent l'Anatolie par l'Araxe, le Tigre et l'Euphrate : parmi elles, les Hittites et les Mitanniens joueront un grand rôle historique.

On comprend la convoitise des Aryens arrivant au contact de terres fertilisées par l'industrie humaine, de cités regorgeant de vivres, de trésors de métal, de produits fournis par les ateliers des Sumériens et des Sémites, ou convoyés, par caravanes et navires, du fond de l'Arabie, de l'Égypte, de Chypre et de la Crète. Pendant un millénaire, l'attaque des migrateurs et la résistance des envahis se reconnaît, dans les stratifications, à une couche de cendres et de débris qui évoque incendies, ruines, pillages, guerres sans cesse renaissantes, sur toute la zone entre l'Anatolie et l'Amourrou-Soubarou.

2° LES ARYENS EN ANATOLIE

L'exploration archéologique de l'Asie Mineure est trop peu avancée pour qu'on puisse déterminer l'itinéraire des Aryens. De même, la situation antérieure des populations autochtones n'est connue que çà et là. Par les fouilles de Schliemann, nous savons que le passage de l'Hellespont était surveillé par la forteresse de Troie; subissant des assauts répétés, celle-ci passera de main en main, détruite et rebâtie huit fois avant d'être la cité homérique : ainsi Troie II, qui naquit « vers le XXVe siècle et fut détruite par le feu vers le XXe »[57], eut la destinée catastrophique des cités placées sur ces chemins d'invasion.

LES HITTITES A BOGHAZ-KEUÏ Dans la région intérieure de l'Anatolie que les Grecs appelèrent Cappadoce, le bassin de l'Halys, où se raccordent les voies d'eau et les routes en toute direction, allait devenir le centre d'un grand État, issu des migrateurs stabilisés. De 1906 à 1912, l'assyriologue H. Winckler a découvert, sur le site actuel de Boghaz-Keuï, à 165 kilomètres à l'est d'Ankara, environ 10.000 fragments, ou tablettes entières, de briques, écrites en caractères cunéiformes akkadiens. Quelques-uns de ces textes, en dialecte akkadien, furent déchiffrés de suite : on sut que c'étaient là les archives du royaume des Hittites. Beaucoup de textes

57. Glotz, *H. grecque*, I, p. 66.

étaient composés en une langue inconnue, idiome particulier des Hittites. Le déchiffrement en a été brillamment opéré par M. Hrozny[58]; il a reconnu que le hittite était un dialecte des langues indo-européennes occidentales, apparenté au latin, grec, celte, germanique, etc. Les plus anciens de ces textes proviennent de la première moitié du IIe millénaire; le hittite étant, de par sa structure, la plus antique langue connue de ce type, ceux qui la parlaient comptent donc parmi les plus anciennement connus des Indo-Européens[59]. En Asie Mineure, ils prennent contact d'une part avec des autochtones, depuis longtemps installés; d'autre part, avec des colons mésopotamiens, récemment importés, auxquels ils empruntèrent l'écriture cunéiforme.

SARGON, NARÂMSIN EN CAPPADOCE

Sur ces Mésopotamiens, nous avons quelques clartés. Le récit, de forme légendaire, mais de fond historique, qui décrit les campagnes de Sargon l'Ancien au pays d'Ibla et aux Montagnes d'Argent, en l'an 11 (vers 2714), montre les Akkadiens installés en Cappadoce et au Taurus (*supra*, p. 353). Narâmsin, selon un texte de même nature, recopié au temps d'Assourbanipal (*supra*, p. 355), serait revenu en ces régions (vers 2630) pour y combattre de nombreux ennemis. On avait suspecté la véracité de ce récit qui appartient aux *Omina*, mais un texte de Boghaz-Keuï, écrit dans la première moitié du IIe millénaire, a fourni la copie d'un rapport, attribué à Narâmsin en personne, de ses combats victorieux contre une coalition de 17 rois, où sont énumérés les noms des pays et souverains ennemis[60]. Hrosny discerne : 5 rois Amorrites dans la région du Zagros, ce qui révèle une des étapes de la vague amorrite avant la dynastie de Babylone; un roi du pays de la ville d'Amourri, Khouvarouvash, nom qui décèle une origine hittite-louite; enfin « Pamba, roi du pays de la ville de Khatti », cité qui sera, au IIe millénaire, la capitale des Hittites. Un monument de Narâmsin, retrouvé à Diarbékir, semble confirmer cette pénétration des Akkadiens (*supra*, p. 356) en Anatolie. Par la suite, les Sumériens, successeurs de la dynastie d'Agadé, gardèrent la Cappadoce sous leur suzeraineté, ce dont témoignent les textes de Goudéa et des rois d'Our III.

LES ASSYRIENS EN CAPPADOCE

A la fin du IIIe millénaire subsistent encore des nomades et des marchands mésopotamiens à *Kultépé* (aujourd'hui Kanesh, près de Césa-

58. Hrozny, *Die Sprache der Hettiter*, 1917.
59. Hrozny, ap. *Arch. Or.*, III (1931), p. 279; C. M., II, p. 873.
60. Hrozny, ap. *Arch. Or.*, I (1929), p. 65 : *Narâmsin et ses ennemis, d'après un texte hittite.*

rée) : on y a exhumé leurs archives commerciales, écrites sur tablettes, en cunéiformes et en langue sumérienne ou akkadienne; mais, dans ces colonies, le rôle politique est passé aux mains des Assyriens[61]. Bien que l'on ait retrouvé un cylindre d'Ibisin, dernier roi d'Our III, à Kultépé, cela ne signifie pas que les « tablettes cappadociennes » proviennent de ce règne; en fait, le cylindre a été réemployé par des colons qui vivaient sous l'obédience de Sharroukin, patési d'Assour, descendant de cet Iloushouma qui disputa au premier roi de Babylone I, et aux rois amorrites de Larsa et d'Isin, les dépouilles d'Our III (*supra*, p. 388). Vers le XXIe siècle, le commerce des Assyriens embrassait tout le territoire entre la Cappadoce et le Tigre. Les marchands mésopotamiens datent leurs tablettes par des noms de magistrats éponymes, les *limou*, usage spécial aux Assyriens; parmi les noms de divinités, les mieux attestés sont celles de la ville d'Assour, c'est-à-dire Asour et Ishtar. Les Assyriens se contentaient de la suzeraineté, et toléraient des princes locaux, appelés *roubaoum*. Trois noms de ces princes nous sont connus : selon Hrosny, deux sont en dialecte asianique, mais le troisième, « Anita », ainsi que d'autres noms de particuliers, relèvent du hittite indo-européen[62]. « Ces noms nous montrent que des Hittites indo-européens commencent, dès le XXIe siècle, à apparaître en Asie Mineure..., et que leurs premiers princes furent d'abord vassaux des Assyriens. » Peu après, au « cours du XXe siècle, ces princes commencent une lutte acharnée pour leur indépendance; elle se termine par l'expulsion définitive des Assyriens de l'Asie Mineure », au bénéfice des Indo-Européens.

ÉLÉMENTS ETHNIQUES RECOUVERTS PAR LE NOM « HITTITE »

Dès qu'on arrive au XXe siècle, les archives de Boghaz-Keuï nous fournissent, soit des documents attribuables à ce temps, soit d'autres, plus récents, mais faisant allusion à des faits antérieurs. Le déchiffrement, commencé il y a trente ans, fut laborieux et n'est pas achevé : aussi chaque publication, en progrès sur les précédentes, nous amène-t-elle à réformer des assertions prématurées. Aujourd'hui Hrozny — notre autorité en la matière — donne au nom *Hittite*, qu'on avait appliqué

61. Sur les tablettes cappadociennes, de trouvailles soit anciennes, soit récentes, cf : G. Contenau, *La colonisation assyrienne en Cappadoce*, ap. *J. A.*, 1921, p. 295; *Trente tablettes cappadociennes*, 1919; Genouillac, *La céramique cappadocienne*, 1926; Hrozny, *Rapport*, ap. *Syria*, 1927, p. 1. Voir *Reallexikon*, p. 232; C. M., II, p. 811.
62. Hrozny, *Assyriens et Hittites en Asie Mineure*, ap. *Arch. Or.*, IV (1932), p. 112-117. Sur a signification des termes *louite*, *vieux hittite*, voir *infra*, p. 418.

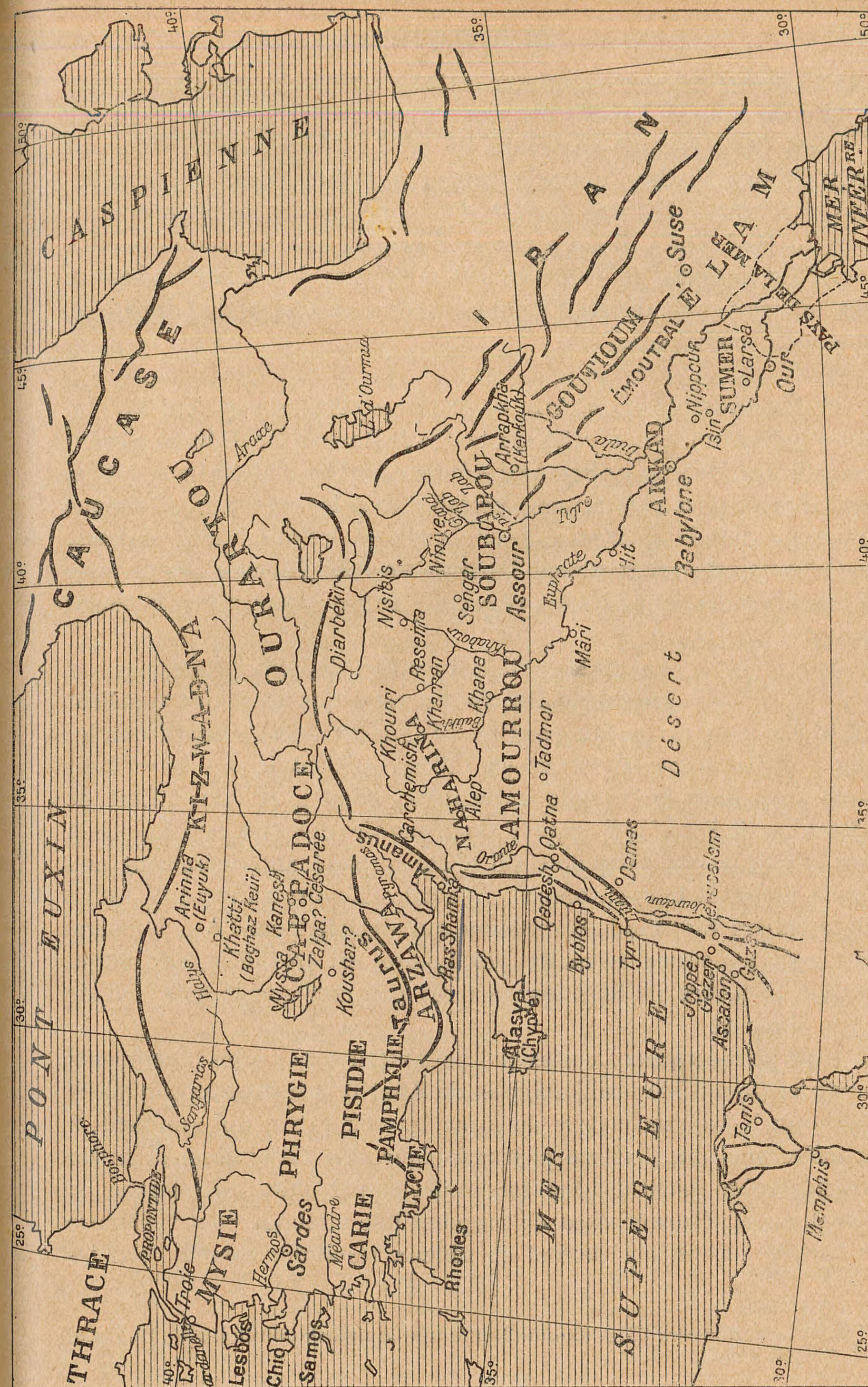
à l'ensemble des tribus indo-européennes, un sens restreint, et distingue, autour du noyau hittite, des peuples d'origine diverse[63].

Les textes de Boghaz-Keuï n'ont conservé aucune tradition sur l'itinéraire des Indo-Européens avant leur installation en Cappadoce, ni sur les populations autochtones qu'ils ont trouvées en place ; c'est l'analyse philologique des dialectes qui a révélé l'existence de groupes ethniques distincts.

1° *Hittites asianiques, ou Khattites.* — Le nom *Hittite* n'est pas indo-européen ; les migrateurs, après la conquête du pays, ont reçu ce nom en héritage des populations « autochtones » auxquelles ils succédaient politiquement. Quelques textes officiels : listes de fonctionnaires, litanies religieuses, rédigés en dialecte indo-européen, sont accompagnés d'une transcription en une langue complètement différente, dénommée *khattili*[64], langue de la ville de *Khatti*, capitale du pays de même nom. Khatti (ou Khattoushash), d'où dérive le nom du peuple khattite, et qui deviendra le siège de l'empire « hittite », est aujourd'hui Boghaz-Keuï, où l'on a retrouvé les archives d'État. La langue propre à la région, le *khattili*, était celle d'Asianiques « autochtones » : ce qu'était, en Mésopotamie, le sumérien par rapport à l'akkadien. Selon Forrer, le khattili s'apparente aux langues caucasiennes du Nord-Est, ce dont témoigne l'abondance des préfixes ; en cela, il se distingue des dialectes de tous les peuples voisins. Du khattili, beaucoup de mots passeront dans le hittite indo-européen : « Nous devons supposer — dit Hrozny — que, lorsque les Indo-Européens, vers 2000 avant J.-C. environ, envahirent l'Asie Mineure, ils y trouvèrent une population indigène qu'ils soumirent, mais à laquelle ils se mêlèrent plus tard. » Confirmation de ce mélange ethnique éclate sur les monuments figurés du IIe millénaire : une partie de la population n'y présente pas le type indo-européen, mais se distingue par des têtes très courtes, un nez long, fort et recourbé, avec menton et front fuyants. Ce type « à grand nez », qualifié *arménoïde* par von Luschan, est « sans doute avant tout celui de la population indigène d'Asie Mineure, les Khattittes. Nous retrouverons aussi ce type à grand nez en Syrie, Palestine, Mésopotamie, en Arménie et en Perse. Plus tard, d'autres peuples, faisant irruption dans ces contrées, se mélangèrent avec la

63. Nous résumons ici l'article de Hrozny, *Le Hittite, histoire et progrès du déchiffrement des textes*, qui traite de l'histoire autant que de la philologie : *Arch. Or.*, III (1931), p. 272-295.

64. La terminaison *li* indique un gentilice : *khattili* = (langue) khattite ; *louili* = (langue) louite. Beaucoup de noms comportent à l'initiale, ou dans le corps du mot, une aspirée forte, h, qui correspond au *ch* allemand, et que nous transcrivons par *kh*. (Hrzony écrit : *Chattite*, *chourri*, etc.) Les Babyloniens et Assyriens transcrivent *Khatti* ; les Égyptiens *Kheta*.



Carte 7. — Asie Antérieure au début du IIe millénaire.

race au grand nez : c'est ainsi que cette race parle, et parlait, dès l'antiquité, les langues les plus diverses »[65].

C'est donc surtout aux traits du type ethnique qu'on reconnaît les véritables Hittites, qui se nomment en réalité *Khattites*. L'appellation moderne « Hittites » n'est d'ailleurs que la forme hébraïque « Heth, Hethéens », donnée par la Bible, du mot asianique Khatti. Venus du Caucase, peut-être au IVe millénaire, les Khattites sont le plus ancien peuple d'Asie Mineure, ou, tout au moins, de Cappadoce, que nous connaissions.

2° *Éléments indo-européens.* — D'autres peuples parlaient les dialectes indo-européens révélés aux textes de Boghaz-Keuï. En analysant ces dialectes, Hrozny y discerne des états variables d'altérations, provenant d'un contact plus ou moins prolongé avec les populations à langue indigène; selon l'importance des emprunts et des altérations, il dresse une chronologie relative pour l'arrivée en Asie Mineure des diverses tribus aryennes. Sous toutes réserves, Hrozny propose le classement suivant :

LES LOUITES

Le dialecte indo-européen le plus altéré par les langues indigènes, est celui que les textes appellent *louili*. Le nom dérive du pays *Louja* (appelé aussi *Arzawa*), que les textes d'El-Amarna situeront en Cilicie occidentale. Le *louili* était parlé aussi dans la capitale autochtone, Khatti, et dans l'État de Kizwadna (le Pont ?); il couvrait donc une aire étendue, de l'Égée à la mer Noire, ce qui s'explique s'il a été importé antérieurement aux autres dialectes indo-européens. Aussi, les *Louites* auraient-ils formé « la première vague indo-européenne qui ait déferlé sur l'Asie Mineure, vers 2500 ». Comme le centre des Louites est en Cilicie, cela impliquerait peut-être qu'ils soient arrivés par mer sur la côte sud de l'Asie Mineure.

C'est peut-être aux Louites qu'il faut attribuer certains monuments rupestres (temple de Iasilikaïa, près de Khatti) et statues ou bas-reliefs (Syrie du Nord), recouverts de caractères figuratifs, qui semblent, à première vue, une écriture pictographique. Le déchiffrement de ces « hiéroglyphes hittites » est très difficile, par suite du manque de bilingues. M. Hrozny vient de proposer une méthode pour la lecture et l'interprétation qui promet de sérieux résultats; comme dans les

65. Hrozny, *Arch. Or.*, III, p. 280-281. Pour le type ethnique des Hittites: C. M., II, p 960-969, 985-996, 1016.

hiéroglyphes égyptiens, on distinguerait, dans cette pictographie, des signes à valeur figurative et d'autres à valeur phonétique. Cette écriture aurait été inventée par un des peuples indo-européens, peut-être les Louites; elle a été surtout utilisée après 1500 et jusqu'à la fin de la civilisation hittite[66].

LES NÉSITES

Le dialecte indo-européen le plus répandu, parlé par une des tribus les plus puissantes, est le *nâshili*, qui apparaît, plus tard, dans les textes bilingues, comme traduction du *khattili*. Forrer avait supposé que *nâshili* désignait la langue parlée à Kanesh, hypothèse aujourd'hui abandonnée, même par son auteur. Hrozny a démontré que *nâshili* désigne le dialecte parlé à Neshsah (la *Nyssa* des Grecs, au sud de l'Halys); les gens qui parlaient le dialecte en question seraient les *Nésites*.

Or l'inscription hittite la plus ancienne qui ait été conservée, celle du roi Anittash[67], raconte, en dialecte nésite, comment les fondateurs du premier empire (dit hittite) étaient partis de la ville de Nyssa et sont donc des Indo-Européens nésites. Hrozny admet que, pénétrant par le Bosphore en Asie Mineure, vers 2000, ils gagnèrent la partie centrale de l'Anatolie, où ils mirent fin à la domination des Assyriens.

CONQUÊTES DU ROI NÉSITE ANITTASH

Les différentes tribus indo-européennes organisent tout d'abord, parallèlement aux Khattites autochtones, de petits royaumes rivaux qui se disputent l'hégémonie. Nous connaissons les royaumes de Koushar (Garsaura ?), de Zalpa (Zoropassos), de Nyssa, qui s'opposent au royaume indigène de Khatti. Bientôt commence la lutte, et ici débute le récit d'Anittash qui régnait à Koushar, vers 1930. Déjà son père, Pitkhanash, avait conquis Nyssa pour en faire sa capitale, mais Anittash dut combattre une coalition formée par le roi de Khatti, Pijoushtish, avec la ville d'Arinna (aujourd'hui Eujuk, à 28 kilomètres nord-est de Boghaz-Keuï) et la ville de Zalpa. A deux reprises, Anittash conquiert Zalpa et Khatti qu'il détruit de fond en comble; il annexe les territoires « jusqu'aux mers », se proclame « grand roi » dans Nyssa, capitale d'un empire qui s'étend de la mer Noire à la Méditerranée, car les Louites de Cilicie sont eux aussi englobés dans la conquête des Nésites[68]. Vers 1900, l'unification de l'Anatolie est réalisée

66. Hrozny, *Les inscriptions hittites hiéroglyphiques* (1933). Analyse dans *C. R. Acad. des Icns*, 9 juin 1933. Spécimens d'hiéroglyphes hittites : C. M., II, p. 945, 1902, 1006.

67. D'après une copie postérieure; Hrozny, la considère comme « le plus ancien texte écrit en indo-européen ». Voir son mémoire: *L'invasion hittite vers 2000, d'après l'inscription d'Anittash*, ap. *Arch. Or.*, I, p. 273; cf. III, p. 284.

68. Discussion ap. *Arch. Or.*, III, p. 283-285.

au profit des Nésites dont le dialecte et l'influence se répandent en Asie Mineure.

LES NOUVEAUX HITTITES

Telle serait la genèse d'un premier empire hittite, fondé par les Nésites indo-européens. Par la suite, les Babyloniens, Assyriens, Égyptiens appelleront ces Nésites (confondus avec les Khattites autochtones) du vieux nom *Khattites*, appellation générale que justifiera la conquête de la ville de Khatti par Moursil Ier, roi nésite, vers 1810. Khatti restera « ville de royauté » jusqu'à la fin de l'histoire hittite. Dès lors, à l'exemple des Babyloniens et Égyptiens, nous pouvons dénommer *Hittites* ces rois indo-européens de Nyssa et de Khatti; nous les distinguerons des anciens princes autochtones en réservant à ceux-ci leur nom originel : Khattites.

Avant d'esquisser les destinées des successeurs d'Anittash, il convient de situer d'autres peuples en concurrence avec les Hittites, au sud de l'Anatolie.

LES KHOURRITES

Dans les textes de Boghaz-Keuï, à côté des dialectes khattite, louite, nésite, en apparaît un quatrième, celui d'un autre peuple dont Hrozny lit le nom : *Khourrite*, et non pas « Kharri », lecture proposée par Winckler et Weidner qui croyaient y retrouver le vocable « arya », c'est-à-dire « aryen »[69]. Non seulement le khourrite n'est pas un dialecte indo-européen, mais ses analogies sont avec les langues caucasiennes; il est, par ailleurs, distinct du khattite. Ce serait la langue d'une population asianique, contemporaine des Khattites, dont l'habitat est le Naharina des Égyptiens, entre Oronte et Euphrate, et la région arrosée par l'Euphrate, le Balikh, le Khabour. Comme les Khattites, « les Khourrites appartenaient sans doute à cette race fixée en Asie antérieure, d'hommes au grand nez, au front fuyant » que nous connaissons, après le XVe siècle, par les bas-reliefs hittites et égyptiens. Dialecte et peuple portaient, comme d'usage, le même nom que leur ville, *Khourri*, dont les textes assyriens du XVIIIe siècle font la capitale du royaume puissant de Khanigalbat (ancien Soubarou). M. Hrozny identifie cette ville à celle que les Grecs appelaient encore Ὄρρα, Ὀρρόη (Ourfa d'aujourd'hui), vers les sources du Balikh[69].

Les Khourrites jouèrent un rôle politique très important, du XVIIIe au XVIe siècle, et annexèrent au royaume de Khanigalbat toute la

69. *Arch. Or.*, III, p. 287. Les Grecs appelaient la région : Orrhoène; Pline qualifie les nomades de l'Euphrate moyen : *Arabes Orrhoei*.

Mésopotamie Nord-Ouest, y compris le pays d'Alep et la Syrie. Nous verrons que les Égyptiens, à cette époque, désignent la Syrie Nord sous le nom de *Kharou*, et que la Bible a gardé souvenir du pays de *Hôr* et des *Hôrites*. Ces appellations, d'après Hrozny, transcrivent les noms de Khourri et des Khourrites.

Au début du IIe millénaire, les Khourrites sont momentanément éclipsés par les Hittites indo-européens, à qui ils barrent l'accès de la Syrie et de la Mésopotamie.

LES MITANNIENS

Un cinquième nom de peuple, *Mitanni* (d'où : Mitannien) apparaît, aux textes de Boghaz-Keuï, fréquemment associé, avec les Khourrites : cela s'explique par le fait qu'à dater du XVIe siècle, le pays de Khourri est occupé et gouverné par les Mitanniens, qui parleront et écriront le dialecte khourrite. Aussi Mitanniens et Khourrites ont-ils été tout d'abord confondus. Les recherches récentes de Hrozny permettent de les dissocier.

De même que les Khattites figurent, vis-à-vis des Nésites et des Louites, un élément autochtone, ou asianique, de même les Khourrites jouent ce rôle, en Naharina, vis-à-vis des Mitanniens, tard venus, qui sont des envahisseurs aryens. Alors que Louites et Nésites avaient pénétré, par le Nord-Ouest, en Asie Mineure, les Mitanniens, descendus, selon toute apparence du Nord-Est, ont pénétré en Soubarou par la vallée du Tigre, ou les routes issues de l'Iran. En fait, on les signale depuis la région de Kerkouk (où les tablettes cunéiformes, au XVIe siècle, citent un roi des *Maiténi*) jusqu'à l'Euphrate, — dans le Soubarou, la Djézireh d'aujourd'hui. Selon Hrozny, ce serait dès les environs de 2000 que les cavaliers mitanniens occupèrent les pâturages de la Djézireh, autour des villes actuelles de Nisibin (grec : Nisibis) et de Ras el-Aïn (grec : Reseina, aux sources du Khabour). De cette dernière ville, Hrozny fait la capitale des envahisseurs, nommée en leur langue : Vashougani[70].

LES INDIENS EN SOUBAROU

Le nom de la capitale, les noms des rois et des dieux du Mitanni sont *aryens*, et, plus exactement, *indiens*. Après une époque où ils furent en contact avec les Nésites (ce qu'indique le culte de dieux communs)[71], les Mitanniens ont suivi les routes de l'Est, de concert avec les tribus

70. *Ibid.*, p. 289-290. Le nom *Mitn*, *Mitna* est attesté tout d'abord dans les textes égyptiens de la XVIIIe dyn.; *Mitanni* (et assyr. *Mitanou*) dans les Lettres d'El-Amarna. Th. Reinach, avait rapproché ce nom de celui des Matiènes, donné par les sources grecques. On n'a pas retrouvé de ville appelée Mitanni : le mot désigne le peuple, non le pays.

71. *Ibid.*, p. 297. C. M., I, p. 85, 766.

qui, par la suite, ont colonisé l'Inde; ils font partie du rameau *indien* de la souche aryenne.

Nous reviendrons plus loin sur les Mitanniens dont l'histoire ne se précise que du XVIIe au XVe siècle, en un rôle de premier plan, dans le monde oriental. Pour les événements envisagés ici, qui se localisent au début du IIe millénaire, il suffit, mais il importe grandement, de souligner que des peuples aryens et indiens effectuent à l'Est leur migration, de la Caspienne à l'Indus, dans le même temps que d'autres Aryens descendent à l'Ouest, vers la Cilicie et la Cappadoce. Parmi ces migrateurs qui côtoient les contreforts de l'Iran, les Mitanniens se détachent vers la plaine entre Tigre et Euphrate, et occupent progressivement Soubarou-Khanigalbat et Amourrou.

Il semble que les Mitanniens aient suivi les traces de l'invasion ancienne des Gouti (*supra*, p. 355) et préparé les voies à l'invasion prochaine des Kassites en Basse Mésopotamie. Leur arrivée sur le Moyen Euphrate a dû dépendre des mêmes causes et se réaliser par des moyens analogues.

3° Démembrement de l'Empire de Hammourabi

Les grandes migrations de ces Indo-Européens enlèvent l'empire de l'Asie antérieure aux descendants de Hammourabi. Ceux-ci sont cependant d'une race vigoureuse, et ils ont des règnes prolongés; ce n'est pas faute d'intelligence ni d'activité qu'ils subissent leur déclin, mais ils sont aux prises avec des envahisseurs bien armés, munis de chevaux et de chars, et dont la ruée, de tous les côtés à la fois, ébranle le vieil Orient.

1re invasion des Kassites (vers 1950)

Neuf ans après la mort de Hammourabi, son fils et successeur Samsouilouna (1960-1923) subit le choc d'une migration qui descend du Zagros dans la plaine babylonienne. Ce sont les *Kassites*, ou *Cosséens* (akk. *Kashshou*, nom du dieu et du peuple); ils descendent en masse, sous la poussée de ces Indo-Européens de la branche indienne qui pénétraient alors sur le plateau de l'Iran, en marche, les uns vers l'Euphrate (Mitanniens), les autres vers l'Indus.

Nous sommes très mal renseignés sur les Kassites. Aucun monument à leur nom ne représente ces migrateurs, ni ne reproduit leur type ethnique. Ils n'avaient pas d'écriture; leur langage n'est connu que par des fragments de vocabulaires où les scribes mésopotamiens classaient des mots sumériens, hittites, kassites, en face des mots babyloniens équivalents. Les noms des rois et des dieux révèlent quelques

analogies avec le sanscrit : le soleil Shouriyash = indien Sourya; Bouriash = Boréas; le mot « dieu » *bougash* = slave *bogou*, phrygien *bagaios*. Toutefois, les noms communs ne se laissent pas rapprocher de l'indo-européen. On en conclut que la classe dirigeante, chez les Kassites, était peut-être fournie par des Indo-Européens, tandis que le peuple se composait des rudes montagnards du Khouzistan actuel, pays qui a peut-être gardé le nom des Kassites[72].

La Chronique qui signale l'attaque des Kassites relate aussi leur défaite et leur refoulement momentané; néanmoins ils s'infiltrent graduellement comme esclaves, soldats, mercenaires, paysans, ouvriers : deux siècles après, ils seront en état d'imposer à la Babylonie les rois de sa IIIe dynastie qui durera près de six cents ans, de 1750 à 1175. La puissance de la migration initiale, en 1950, s'apprécie à ce résultat.

Émancipation du Pays de la Mer et de l'Assyrie (vers 1950)

L'irruption des Kassites détermina un soulèvement général contre Babylone. Un Rimsin II reparaît à Larsa et en Émoutbal, pour deux ans. Beaucoup plus significative est l'émancipation du Pays de la Mer. On appelait ainsi la région marécageuse et couverte de roseaux que le limon du Tigre et de l'Euphrate avait conquise sur la mer : comme la côte du delta égyptien, celle du delta mésopotamien fut souvent un refuge des rebelles, défendus par le réseau des canaux et marais, par les impénétrables fourrés des roselières. Un Sémite, Ilimailoum, s'y fait reconnaître roi après 1950[73]. Les rois du Pays de la Mer prétendent se rattacher à la descendance du dernier roi d'Isin, Damiqilishou, et se dressent en souverains nationaux contre les Amorrites. Ainsi gagnent-ils l'appui de la population, composée probablement de Sumériens : ultime réaction de ceux-ci contre la conquête babylonienne. Vers l'an 30, Samsouilouna doit restaurer les forteresses intérieures, comme l'avait fait Soumoulailoum, lors des débuts de Babylone : c'est que son rival Ilimailoum a repris la plaine de Sumer et la ville sainte Nippour[74]. Dès lors commence une *Dynastie du Pays de la Mer* qui occupe le bas pays de Sumer, de 1952 à 1727, avec six rois dont les deux derniers supplanteront les descendants de Hammourabi, et constituent, après 1806, la IIe dynastie de Babylone[75].

72. *Camb. H.*, I, p. 553.
73. *Ibid.*, p. 556; selon une Chronique, « Ilimailoum s'avança et vainquit les troupes de Samsouilouna ».
74. Chronique citée par *Camb. H.*, I, p. 559.
75. *Ibid.*, I, p. 555. Les rois du Pays de la Mer n'ont laissé aucun monument; leurs noms sont classés par les Listes et Chroniques.

Assour s'émancipe vers le même temps. Samsouilouna se disait encore « roi de l'Univers »; Abieshouh, son successeur, ne revendique plus le titre impérial; même des inscriptions l'attribuent à l'ishakkou d'Assour, Samsiadad I. Ce dernier aurait libéré Assour vis-à-vis de Babylone et reconquis Soubarou et Amourrou jusqu'au Liban et à la Cappadoce. Ce *IIe Empire d'Assyrie*, comme l'appelle Forrer, s'effondre après Samsiadad, dans la tourmente déchaînée par la migration indo-européenne.

RUINE DE L'EMPIRE BABYLONIEN

Profitant du désordre général, des Amorrites attaquent Babylone, vers 1924. La pression exercée par les Hittites sur Amourrou, par les Indiens sur Soubarou, paraît provoquer cette nouvelle migration amorrite : elle amène la ruine de l'empire fondé par Hammourabi.

Les successeurs de Samsouilouma se maintiennent fermement pendant plus d'un siècle, mais tous leurs efforts pour reprendre l'avantage sont vains. Abieshouh (1922-1895) essaye de détourner le Tigre pour mettre à sec les marécages du Pays de la Mer, et pour tenter d'y pénétrer [76]; ni lui, ni ses successeurs (voir le tableau) n'arrivent à reconquérir Sumer. Le royaume de Babylone est réduit à l'ancienne zone d'Akkad, où les derniers rois multiplient les fondations dans les temples pour s'attirer l'appui des prêtres et la faveur des dieux. En vain. Babylone sombre en 1806. Sa ruine est résumée par une Chronique, en termes d'une tragique brièveté : « L'an 31 de Samsouditouna, Khattou vint en Akkad » [77]. Comment la puissance des Hittites s'était-elle ainsi accrue ?

EXTENSION DE L'EMPIRE HITTITE AU XIXe SIÈCLE

Après Anittash (*supra*, p. 419), les renseignements sur les Hittites sont fragmentaires; toutefois des inscriptions, rédigées postérieurement aux faits, subsistent à Boghaz-Keuï.

Un des successeurs d'Anittash, *Tlabarna* (ou Labarna), au début du XIXe siècle, conquiert de nombreuses villes en Cappadoce, occupe le Taurus et étend son autorité au point d'être considéré comme le véritable fondateur du premier empire hittite [78]. Son nom deviendra un titre royal, repris par ses successeurs : on dira « Tlabarna », comme les Romains diront « César ». De son successeur, *Khattousil Ier*, nous

76. *Reallexikon*, s. v. *Assyrien*, 15, 22-24.
77. *Ibid.*, I, p. 155. 561 : chronique du Brit. M. 96152.
78. Inscription de Tlabarna : Forrer, *Bog. K. Texte*, 7 et 30. Ed. Meyer écrit Tabarna; d'autres : Telibinius.

savons qu'il eut des rapports pacifiques avec Alep (Khalpa), alors grande cité amorrite, vers laquelle les routes du Taurus conduisaient les Hittites. Vient le règne de *Moursil Ier*, qui marque des progrès décisifs. Il quitte Nyssa; voici que la vieille ville indigène, Khatti, redevient capitale des Hittites indo-européens; dès lors, le « grand roi » sera désigné par ses voisins sous le nom « grand Khatti » (égyptien : grand Kheta). Cela implique la concentration, dans une même main, des éléments indo-européens et indigènes en Anatolie (1810). Il s'ensuivit une expansion rapide, en direction de Canaan et de la Mésopotamie. Un traité du roi Moursil II (vers 1340) rappellera des faits du passé, d'où il ressort que « Khattousil Ier avait eu des rapports pacifiques avec Alep, mais Moursil Ier anéantit la maison royale et le pays d'Alep » [79]. Par ailleurs, nous savons que Moursil Ier s'était emparé de Carchémish. La voie de l'Euphrate était ouverte aux Hittites; elle les conduisit vers Harran, Assour, Mâri et Babylone.

LES HITTITES A BABYLONE

Aussitôt Moursil Ier descend l'Euphrate et conduit ses hordes en Soubarou et en Basse Mésopotamie; « il s'empare de Babylone qu'il pille et détruit, puis ramène le butin dans sa ville de Khatti » [80]. Les gens du Soubarou (Khourrites ou Mitanniens) avaient participé à la razzia, car les statues du dieu Mardouk et de sa parèdre, la déesse Sarpanit, furent amenées captives à Khana, grande cité du Naharina, et ne seront reprises que par le roi kassite, Agoum II, au XVIe siècle [81]. Nous avons vu que la Chronique babylonienne place l'événement en l'an 31 du règne de Samsouditouna. Selon Thureau-Dangin, la prise de Babylone a lieu vers 1806.

Le flot hittite, après avoir dévasté la Babylonie, reflua vers l'Anatolie. A Babylone, les rois du Pays de la Mer s'installent : Soushi et Goulkishar sont dénombrés comme *IIe dynastie de Babylone* (1805-1751); aucun monument n'en subsiste. Après ces règnes sans gloire, les Kassites imposent leurs chefs aux Suméro-Akkadiens, et constituent la IIIe dynastie de Babylone (1750-1175), d'une durée exceptionnelle.

Tel fut le résultat de la première attaque massive des Aryens contre les Orientaux. Babylone, capitale des vieilles civilisations de l'Asie anté-

79. Ed. Meyer, *Gesch.*, II, 1 (1930), p. 26, n. 1. Hrozny, *Die Länder Churri und Mitanni*, ap. *Arch. Or.*, I (1929), p. 296.
80. Hrozny, *l. c.*, p. 288.
81. Il résulte des textes publiés par Hrozny que le raid de Moursil Ier sur Babylone est la première expédition des Hittites en Mésopotamie et non la seconde comme l'écrit *Camb. H.*, I, p. 561. 564.

rieure, subit, sous diverses dynasties à demi barbares, une éclipse de presque mille ans. Par contre, l'Égypte, — dont nous allons décrire la puissance reconstituée — gardait son prestige et son attrait fascinateur jusqu'en Canaan et Naharina. Aussi, moins d'un siècle après avoir razzié Amourrou et la Mésopotamie, les Aryens entraîneront-ils Asianiques et Sémites à l'attaque du Delta égyptien.

CHAPITRE X

Moyen Empire Égyptien
Migrations des Indo-Européens
L'Empire des Hyksôs

I. — De l'Ancien au Moyen Empire. Hérakléopolis (2360-2160)*

DÉCADENCE DE MEMPHIS

La crise intérieure qui avait causé la ruine de l'Ancien Empire (*supra*, p. 256) vers 2360, s'aggrava des dangers venus de l'extérieur[1] : les migrations des Indo-Européens, dans l'Égée et en Asie Mineure avaient refoulé les Asianiques en toutes directions, de la Mésopotamie jusqu'à l'Égypte.

Peut-être la décadence de Memphis, qui se prolongera des siècles après 2300, résulte-t-elle d'une occupation étrangère, et serait-elle comparable au déclin des cités sumériennes, après l'irruption des Amorrites. La présence même de rois amorrites[2] parmi les Pharaons

---

*Bibliographie.

I. *Ouvrages généraux* : Les mêmes qu'aux chap. IV-V. Ajouter : A. Moret, *L'Égypte pharaonique* (1932), dans *Histoire de la nation égyptienne*, publiée sous la direction de G. Hanotaux, tome II.

II. *Sources principales* : Les tombeaux des princes nomarques de la Moyenne Égypte, à Beni Hassan, El-Bercheh, Meir, sont publiés dans l'*Archaeological Survey* de l'Égypte par Griffith, Newberry, Blackman, etc.; Griffith, *The Inscriptions of Siut and Dêr-Rifeh* (1889); pour Hatnoub, l'ouvrage de R. Anthes, cité ci-dessous. Stèles du M. E. (Thèbes et Abydos), publiées par H. Lange et H. Schaefer, dans *Catalogue général* du Caire.

III. *Ouvrages spéciaux* : Max Burchardt et Max Pieper ont résumé les listes dynastiques et les noms royaux des monuments dans *Handbuch der aeg. Königsnamen*, I, Leipzig, 1921. Sur le même sujet, étude critique détaillée ap. R. Weill, *La fin du Moyen Empire* (1918), avec suppléments. Pour la période féodale, bon exposé et textes ap. Rudolf Anthes, *Die Felsen-Inschriften von Hatnub*, Leipzig, 1928. Sur la période des Hyksôs : W. Wolf, *Der Stand der Hyksosfrage*, ap. *Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft*, 1929, p. 67. J. Capart, *Les monuments dits Hycsôs*, Bruxelles, 1914.

La littérature du M. E. est traduite au complet dans Ad. Erman, *Literatur* (1925); quelques-unes des œuvres se retrouvent dans G. Maspero, *Contes populaires*.

1. La date 2360 est approximative; Ed. Meyer a préconisé successivement 2360 et 2242.

2. *Supra*, p. 255. Parmi les rois que la Table d'Abydos cite pour la période intermédiaire, des usurpateurs portent des noms tels que *Shema* « nomade », *Khendou* « marcheur », épithètes de cheikhs migrateurs, et *Nebi*, *Telelou*, *Anenou*, mots sémitiques égyptianisés. La présence d'Asiatiques dans le Delta est affirmée aux textes cités p. 257. Cf. *J. E. A.*, XII, p. 95.

de la VIII[e] dynastie (p. 255) apparaît plus vraisemblable depuis que nous connaissons mieux l'ampleur des migrations, à la fin du III[e] millénaire.

Toute la période intermédiaire entre l'Ancien et le Moyen Empire égyptien offre les caractéristiques des temps profondément troublés : silence des annales officielles, disette des monuments royaux, décadence de la civilisation et de l'art, transfert de la capitale. La Basse Égypte étant envahie, ou menacée, par les Étrangers, Memphis est désertée par la Cour, et nous trouvons les Pharaons installés d'abord en Moyenne Égypte, à Hérakléopolis, puis, un siècle et demi après, en Haute Égypte, à Thèbes.

HÉRAKLÉOPOLIS ET LA MOYENNE ÉGYPTE

Hérakléopolis magna[3], à 100 kilomètres au sud de Memphis, commande la région moyenne de l'Égypte. Sur la rive droite du Bahr Yousouf, elle surveille la porte naturelle, ouverte dans la falaise libyque, par où un bras du Nil féconde le Fayoum et se déverse dans le lac Moeris (*supra*, p. 152). De cette plaine d'effondrement, riche en cultures, en pêcheries, et propre à constituer un réservoir hydraulique pour la Basse Égypte, les Pharaons avaient fait un district spécial, *Ta she* « le Pays du lac », ou « *She res* » « Lac du Sud »[4], rattaché à Hérakléopolis, car le dieu de cette ville, un bélier sacré, y était nommé « celui qui est sur son lac » *Herj she. f*, dieu de la fécondité et de l'énergie vitale[5]; ce bélier fut identifié par les Grecs à Héraklès : d'où le nom Hérakléopolis magna donné à l'antique métropole du XX[e] nome.

Aux époques où le pouvoir central s'affaiblit, cette région intermédiaire entre les Égyptes du Nord et du Sud aspire à l'autonomie administrative et prend un nom distinct : tel fut le cas, après la décadence de Memphis[6]. Dès la fin de l'Ancien Empire, les textes désignent la région du XXII[e] au XIII[e] nome (d'Aphroditopolis à Siout) sous le vocable *Ta Shemâ* « terre du Sud », entre la Basse Égypte *Ta mehi* « terre du Nord », et l'extrême Sud (du XII[e] au I[er] nome), *Tep Shema* « Tête du Sud », qui relève de Thèbes[7]. Hérakléopolis devint, de 2300 à 2160, le centre politique, et, grâce au Fayoum, la capitale économique de cette Moyenne Égypte où va se fortifier la royauté chassée de Memphis.

3. En ég. : *H(et)-nenj-nesou*, d'où *Hnès* en copte, *Ahnâs* en arabe.
4. Attesté dès le début de la IV[e] dyn.; Gauthier, *D. N. G.*, VI, p. 33.
5. Plutarque, *De Iside*, 37.
6. La Moyenne Égypte se reconstituera à une autre période troublée, de la XXII[e] à la XXV[e] dynastie. Aux temps des Ptolémées, les nomes XV-XVI, XIX à XXII, avec le 1[er] de Basse Égypte sont groupés en *Heptanomide* et rattachés à Memphis. A l'époque arabe, cette division subsiste dans l'*Oustanieh*, qui va du Caire à Siout.
7. Sur ces noms, cf. Breasted, *A. R.*, I, p. 182 *h*; Erman, *A. Z.*, XXIX, p. 120; Sethe, *A. Z.*, XLIV, p. 16; Gauthier, D. N. G., VI, p. 34, 56. La délimitation entre *ta shemâ* et *tep shemâ* varie selon les circonstances politiques.

IX[e] ET X[e] DYNASTIES HÉRAKLÉOPOLITAINES (2360-2160)

Seuls les abréviateurs de Manéthon font une place à ces « Dynasties de rois hérakléopolitains », les IX[e] et X[e], leur attribuant à chacune 19 rois, avec 407 et 185 ans, chiffres invraisemblables. Un seul nom royal est cité, celui du fondateur, Akhthoès (*ég.* : Kheti). Les Tables de Saqqarah et d'Abydos passent de Pepi II, ou de la VIII[e] dynastie, à un des derniers rois de la XII[e] dynastie thébaine, Nebkherourâ-Mentouhetep IV. Seul le Papyrus de Turin énumère, entre la VIII[e] et la XI[e] dynastie, 18 noms, mal conservés, dont le quatrième est un Kheti. Les très rares monuments de l'époque mentionnent trois Kheti (qu'on distingue par leurs noms de couronnement) et un Merikarâ, rois éphémères[8], sans grande force, mais non sans prestige : leur existence se passe à lutter contre les nomarques émancipés de Thèbes; ceux-ci, vers 2160, supplanteront les Hérakléopolitains et seront reconnus comme XI[e] dynastie officielle.

LES KHETI ET MERIKARÂ

Le premier des Kheti était vraisemblablement un nomarque du XX[e] nome, qui, profitant de l'anarchie, usurpa de vive force la royauté qui échappait à Memphis. D'où l'appréciation de Manéthon : « Akhtoès (Kheti), le plus cruel des rois, accabla de maux l'Égypte entière; devenu fou, il fut dévoré par un crocodile. » Faut-il entendre qu'il succomba à une révolte ? Le « crocodile », en écriture égyptienne, peut exprimer symboliquement la violence des hommes.

De petits monuments, au nom d'un Meriibrâ Kheti, semblent désigner cet usurpateur : son pouvoir s'étend jusqu'à la 1[re] cataracte[9], ce qui ne se produit que juste au début de la IX[e] dynastie. L'autorité royale est déjà bien diminuée sous Merikarâ, le fils de ce Kheti, car la Haute Égypte lui échappe : les nomarques thébains ont pris le pouvoir sur la Tête du Sud. Dans le Delta, les Asiatiques, unis aux factieux, occupent villes et forteresses : Athribis, métropole du X[e] nome, nœud des communications (aujourd'hui Benha), devient leur centre : « le nombril des Étrangers (Khasetiou) »[10].

8. Tableau ap. *Chronologie* d'Ed. Meyer, p. 246-249, et 238. Dates rectifiées: *Die ältere Chronologie* (1925), p. 67.
9. Graffito d'Assouan : Sayce, *The Academy*, 1892, II, p. 332.
10. *J. E. A.*, I, p. 22.

LA FÉODALITÉ ET LES HÉRAKLÉOPOLITAINS La IXe dynastie hérakléopolitaine a réussi à se maintenir en Moyenne Égypte, mais au prix de concessions que n'aurait pas tolérées l'absolutisme des Pharaons memphites : de la IXe à la XIe dynastie, l'Égypte du Sud vit sous un régime féodal : le roi n'y est que *primus inter pares*. Même sa puissance est si discutée que les tombes royales ont disparu, alors que les nécropoles des nomarques, devenus princes indépendants, subsistent encore[11]. A Beni-Hassan, El-Bersheh, Meir, Het-noub, Siout, des hypogées, précédés de portiques à colonnes protodoriques, et creusés dans la falaise du désert[12], sont les palais funéraires des familles qui ont usurpé le pouvoir dans les nomes de l'Oryx (XVIe), du Lièvre (XVe), des Térébinthes (XIVe et XIIe). A 50 kilomètres au sud de Siout, le port de Gaou (XIIe) marquait la frontière entre la « Terre du Sud » et la « Tête du Sud », entre l'Égypte moyenne soumise aux Hérakléopolitains et l'Égypte qui reconnaissait déjà la suzeraineté de Thèbes. En amont de Gaou, les nécropoles princières disparaissent, ce qui prouve que la féodalité n'y domine pas; seules ont été retrouvées quelques tombes modestes des premiers rois thébains.

En Moyenne Égypte, les titres du nomarque précisent qu'il s'arroge l'autonomie[13]. Tout en lui gardant la dénomination ancienne « Régent » *heqa*, ou « Grand chef » (*herj zaza âa*) du nome, on l'appelle surtout *hati-â*, ce qui signifie, en ce temps, *princeps*, ou *dux* au sens militaire : le nomarque est chef d'armée. Comme « Directeur des prophètes » (*imra neterhemou*) du dieu local, il détient l'autorité religieuse et administre les biens des temples. La double administration (ex-royale) est passée en ses mains : il est commandant des Deux Sièges (*kherp nesti*), et dirige les Conseils de notables (*Qenbetiou*). Quant à l'ancien domaine royal, avec ses cultivateurs et artisans, le nomarque en a pris possession effective : il en distribue le sol à des tenanciers; ceux-ci, malgré leur humble dénomination : « petit » (*nezes*) ou « malheureux » (*mar*), deviennent quasi-propriétaires de « portions de terres » (*shedou*); ils payent des redevances, servent dans les régiments (*tesou*) levés par le nomarque, ou sur les navires de sa flotte fluviale, mais ils ont une « maison », des terres, un métier, et, en cas de détresse, peuvent compter sur les distributions de vivres, aux frais du nome[14]. Sous l'obédience du nomarque, la plèbe commence à user des droits religieux et civils que la Révolution a étendus à la masse (*supra*, p. 258); l'épithète péjorative qui désigne le plébéien, le « petit, le malheureux », prend dès lors un sens amélioré, au point de signifier « un petit propriétaire », comme le mot *mouskhinou* en Mésopotamie (*supra*, p. 396).

11. Chacune de ces nécropoles princières est l'objet d'une monographie dans *Archaeological Survey of Egypt*, sous la direction de Griffith.
12. Capart, *L'Art égyptien*, pl. 31, 127, 128.
13. Organisation de la féodalité : Anthes, *Hatnub*, p. 81; et *A. Z.*, LIX, p. 100.

Concluons : des familles de féodaux se sont attribuées, à titre héréditaire, privilèges sacrés et devoirs du Pharaon : ils sont chefs d'armées, grands-prêtres, juges, administrateurs, pourvoyeurs de terres et de nourriture, « défenseurs de la veuve, de l'orphelin et des malheureux ».

LA VIE DE CHÂTEAU DANS LES NOMES Sur les murs des hypogées princiers, les peintures retracent la vie de ces féodaux. Pour la première fois dans la civilisation égyptienne, large place est donnée aux scènes de guerre civile, attaques de forteresses, non pas situées à l'étranger, mais dans la campagne nilotique, défilés de troupes, exercices de soldats ou de gymnastes, fabrication des armes. Tel nomarque fait déposer dans sa tombe des figurines en bois, représentant sa garde personnelle, compagnies d'archers étrangers et d'infanterie lourde égyptienne. Les seigneurs se plaisent à surveiller les manœuvres militaires, les reprises de lutte et de boxe, les combats de taureaux; ils consacrent leurs loisirs à des chasses au désert et pêches au marais, suivies de longs repas où de grosses pièces de venaison, rôties à la broche, s'offrent à l'appétit des convives des deux sexes, égayés par des danses et des chants[15]. Nulle représentation de la cour de Pharaon ne se glisse parmi ces scènes de la vie seigneuriale en province. Chaque métropole du nome a pris figure de capitale, est devenue le centre d'une cour; le nomarque date les événements par ses propres années de « principat », il s'octroie les épithètes sacrées : « vie, santé, force », et « protection de vie comme Râ », jusqu'ici privilège exclusif du Pharaon[16]. Seul manque le cartouche : les princes de la Moyenne Égypte s'en abstiennent par un reste de scrupule vis-à-vis des rois hérakléopolitains. Au contraire, les nomarques de Thèbes vont rompre le dernier lien de vassalité en prenant cartouche et titres royaux.

14. Anthes, *Hatnub*, p. 91.
15. Figures dans *Égypte pharaonique*, p. 207 à 233, 267.
16. *Hatnub*, p. 23-68, datations; p. 42, 52, 85, formules royales appliquées aux nomarques.

DÉBUTS DE LA XIe DYNASTIE THÉBAINE (2160)

Antef, le premier prince thébain dans la nécropole familiale, à Drah Abou'l Neggah, n'est encore que « grand chef du nome Sceptre (IVe), directeur des prophètes de Mentou (dieu local de Hermonthis) », mais il commande à la « Porte du Sud » (Éléphantine) et dirige donc toute la Tête du Sud; mais il se dit encore « le grand soutien de Pharaon »[17]. La Table de Karnak le cite en tête des rois thébains de la XIe dynastie, avec son titre *rpât-â'a* « grand chef » sans cartouche. Après lui, le classement reste incertain. A Karnak, les premiers noms inscrits dans un cartouche sont ceux d'un Mentouhetep, suivi de deux Antef[18]. Quant aux monuments thébains contemporains, ils donnent un rôle essentiel au roi « Horus Ouâhânkh, Antef (IV) le Grand, fils de Râ », qui nous apparaît comme le véritable fondateur, sinon de la dynastie, au moins de la puissance thébaine.

Antef (IV) le Grand ne prend qu'un seul cartouche; ses ambitions se limitent encore à la Haute Égypte. Sur la Tête du Sud, les nomarques usurpateurs ont maintenant droit régulier d'héritage depuis que certaine « femme royale Neferoukaït », en épousant l'un d'eux, leur a transmis la propriété — qu'elle-même tenait de sa mère, une « princesse » (*rpât*) — du pays entre le Ier et le Xe nome, d'Éléphantine à Aphroditopolis[19]. Plusieurs stèles thébaines nous disent que cet Antef a réellement conquis Thinis-Abydos (VIIIe nome) et même planté sa Porte du Nord plus loin, à Gaou sur le Nil (XIIe nome). Or, le roi hérakléopolitain Kheti, père de Merikarâ, avoue que tel désastre s'est produit de son temps[20], ce qui fixe la position chronologique des deux familles rivales, vers 2100. Une stèle du Caire, émanant d'un officier qui servit Antef le Grand et ses deux successeurs (un Antef et un Mentouhetep) dit que, l'an 14 de ce dernier, Thinis se révolta contre les Thébains : Merikarâ marque un succès.

SIOUT LUTTE CONTRE THÈBES, VERS 2100

Si Merikarâ put retarder les progrès des Thébains, ce fut grâce à l'appui, intéressé mais efficace, des princes de Siout et de Hetnoub, les féodaux typiques de l'époque. Les textes des hypogées de Siout[21] insistent sur les services que les princes, pendant cinq générations, rendirent à leur royal suzerain. Un des plus anciens, Kheti (I), élevé à la cour de Hérakléopolis, commande les armées et flottes royales; son fils, Tefib, les conduit à l'attaque des troupes du Sud « réunies depuis Éléphantine jusqu'à Gaou »; son petit-fils, Kheti (II), lutte aux côtés de Merikarâ, à Shashetep, dans le voisinage de Siout, lorsque Thinis revient au parti de la cour. A Hetnoub, le prince Neherj contribue « à sauver sa ville, menacée par le roi du Sud » (l'usurpateur thébain), et repousse les Mazaou, Asiatiques et Étrangers, qui renforçaient les factieux[22]. Pendant quelques années, Merikarâ s'affermit, même en Basse Égypte, et il met des garnisons dans les villes des Pyramides autour de Memphis[23]. Succès éphémère : le tombeau du nomarque Kheti (II) garde la trace de violences qui révèlent le retour offensif des Thébains à Siout et leur victoire finale.

17. *Égypte pharaonique*, p. 210. : stèle d'Antef.
18. Les données des Tables et du Pap. de Turin sont condensées dans Burchardt et Pieper, *Handbuch*, p. 22-25.
19. Textes rassemblés par Sethe, *A. Z.*, XLII, p. 133; Ed. Meyer, *Hist.*, II, § 276. Sur la reine Neferoukaït, Petrie, *Denderah*, pl. 15.
20. *J. E. A.*, I, p. 31.
21. Griffith, *Siut*, Tomb III et IV; *A. R.*, I, § 396-404.

LES HÉRAKLÉOPOLITAINS PRÉPARENT LA RESTAURATION MONARCHIQUE

Après Merikarâ, nous ne savons plus rien des Hérakléopolitains. La Xe dynastie, classée par le seul Manéthon, n'a laissé ni un nom, ni un monument; peut-être est-elle fictive comme la VIIe (cf. p. 254). Néanmoins, le prestige de la royauté reste grand; cela ressort d'un texte littéraire, rédigé sous le Moyen Empire, qui nous conserve, soit fiction, soit réalité, les *Enseignement du roi (Kheti) pour son fils Merikarâ*. On y expose la crise politique et sociale, du point de vue de la cour. Le roi Kheti analyse objectivement les faits : émancipation dans le Sud, invasions et troubles dans le Delta; c'est une révolution, mais le roi ne veut pas désespérer : « La royauté reste une belle fonction...; Dieu a créé des chefs pour qu'ils soient des tuteurs capables d'étayer le dos des faibles... » Si le roi reste clairvoyant et sait parler, il sera l'école des nobles et de son peuple. Contre l'anarchie, il faut se dresser implacablement; néanmoins, les revendications du peuple, doivent être examinées par le roi, en son rôle d'arbitre entre les intérêts opposés des grands et du peuple. « Honore les grands, et traite bien ton peuple », voilà le conseil de Kheti à Merikarâ. L'aristocratie peut, certes, devenir une force pour le gouvernement royal : « Grand est le roi qui a des grands (comme conseillers); fort est le roi qui possède une cour; il monte haut, le roi riche en nobles. » A une condition : c'est que la noblesse serve l'État, ce qui n'exclut pas le service du peuple. En effet, le roi proclame la

22. Anthes, *Hatnub*, p. 92.
23. *J. E. A.*, I, p. 30 et suiv..

suppression des privilèges de classe : « Ne distingue pas, dit-il, à Merikarâ, entre le fils d'un noble et celui qui est d'humble naissance... Prends pour ton service l'homme selon ses capacités. »

LE RÈGNE DE LA LOI

Donc, les Pharaons ont compris la leçon de l'expérience révolutionnaire. Le *bon plaisir* royal, même juste et salutaire, ne rencontre plus une soumission sans limite; l'omnipotence quasi surnaturelle du roi-dieu doit transiger avec les aspirations des temps nouveaux; La véritable autorité qu'incarne le roi, c'est celle du *Droit* : il promulguera donc une loi royale. « *Que le roi dise le droit à son peuple,* et le fasse appliquer sans défaillance; alors, *les grands le respecteront..., la cour inspirera du respect au pays...* »[24]. Comme Hammourabi, roi du Droit, Pharaon se présente à son peuple tel qu'un légiste inspiré par son dieu, pour le bien de tous. Au temps jadis, l'Égypte n'avait pas de loi permanente écrite; ni le mot, ni la chose n'existent sous l'Ancien Empire qui ne connaît que le bon plaisir royal (*supra*, p. 214); c'est la voix du roi, l'ordre du roi qui improvisait en toute circonstance, l' « ordre » public, le droit des gens : jurisprudence sujette à caprices, instabilité. Les révoltes sanglantes de la plèbe, les usurpations des nomarques ont montré le vice de ce régime arbitraire et la nécessité d'asseoir l' « ordre royal » sur une législation écrite. La loi devra définir, donc restreindre, les droits de chacun, limiter l'autorité despotique du souverain, comme les revendications égoïstes des grands et du peuple, s'inspirer de l'intérêt général. Voilà ce qui est en germe dans les Enseignements pour Merikarâ.

Il est significatif que cette « doctrine » (*sebaït*), qu'anime un esprit si nouveau, soit mise dans la bouche d'un Hérakléopolitain, et non d'un Thébain : cela indique l'autorité morale qu'avait su garder la « Maison de Kheti ». Sans doute Kheti et Merikarâ ont-ils pratiqué l'opportunisme commandé par les circonstances et accepté de « diviser pour régner », mais ils ont réussi à sauver le prestige de la royauté bienfaisante. En maintenant au-dessus des factions le principe de l'intérêt national et du devoir collectif, ils ont intégré l'avenir de l'Égypte dans la tradition monarchique de droit divin. Pourtant d'autres vont cueillir le fruit de leurs efforts : ce sont les Thébains qui rétabliront la royauté égyptienne, en appliquant la politique libérale des Hérakléopolitains.

24. Ce papyrus de Pétersbourg a été traduit par Gardiner, *J. E. A.*, I, p. 1 et suiv. L'interprétation historique en a été donnée par A. Moret, *L'éducation d'un prince royal de la IXe dynastie, Séance de l'Acad. Ions*, 25 novembre 1927.

II. — Moyen Empire thébain : XIe et XIIe dynasties (2160-1788)

LA XIe DYNASTIE (2160-2000)

A dater d'Antef (IV) le Grand, les Thébains gardent l'avantage; leur succès final les fait reconnaître comme successeurs légitimes des Hérakléopolitains. Manéthon donne « 16 rois à la XIe dynastie de Diospolis[25] », sans en nommer aucun; le Papyrus de Turin classait ici 6 rois, avec 160 ans. Les monuments révèlent un nombre plus grand de chefs ayant pris le cartouche : à côté des rois classés comme authentiques, il y eut donc des usurpateurs locaux. Nous suivrons ici les cadres tracés par Ed. Meyer, d'après le comput du Papyrus de Turin.

Quelques-uns de ces rois se détachent en vigueur, avec de longs règnes et des acquisitions décisives. Antef IV a régné plus de 50 ans; de cet ancêtre aux dernières années de Senousret I (deuxième roi de la XIIe), il n'y a que 4 générations, env. 120 ans[26].

Parmi les successeurs, citons Mentouhetep IV, vers 2060, qui dépassa 46 ans de règne. C'est lui qui restaura l'unité du royaume en conquérant les Deux Terres sur ses rivaux qu'il classe en : Égyptiens, Nubiens, Libyens, Asiatiques[27]; aussi prit-il les deux cartouches, avec un titre significatif : « Seigneur des Deux Terres de Râ ». Il rouvre aussitôt les chantiers de construction et bâtit à Deir el-Bahari un temple funéraire d'un type nouveau : pyramide ceinte d'une colonnade à deux étages, aux piliers polygonaux[28]. Les Tables d'Abydos et de Saqqarah renouent à son nom la liste dynastique interrompue, en faisant de lui le successeur des rois de l'Ancien Empire, comme si nul autre n'avait régné depuis Pepi II.

Le successeur de ce grand roi, Sankharâ Mentouhetep V, reprend la politique d'extension hors frontières, et envoie son vizir Amenemhet, avec 10.000 hommes, à Hammamât, sur la route de Pount[29]. Il semble que ce vizir ait détrôné un dernier roi, Mentouhetep VI (vers 2000),

25. Diospolis traduit l'ég. Nout Amon « ville d'Amon » (abrégé : Nout, « ville par excellence » = No dans la Bible). Le mot Θῆβαι dérive peut-être de *ta apet* « le harem » épithète des sanctuaires d'Amon générateur à Louxor et Karnak. Thèbes porte aussi, comme nom administratif, celui du IVe nome : *Ouast* = Sceptre.
26. Stèle d'Antefaqer, *A. R.*, I, § 529. Pour le classement des rois de la XIe dyn. : Ed. Meyer, *H.*, § 276-277.
27. Bas-relief de Gebeleïn : *R. T.*, XIV, p. 26; XVI, p. 42.
28. Ed. Naville, *The XI dyn. Temple of D. el-B.*, 3 vol.; scènes guerrières. A ce sujet, *infra*, p. 457, pour le témoignage tiré des vases de désécration.
29. *A. R.*, I, § 442.

pour fonder une nouvelle maison royale, la XIIe dynastie des rois diospolitains. Aussi Manéthon nomme-t-il hors cadre un Amenemes, à la fin de la XIe dynastie.

CARACTÈRES DE LA XIIe DYNASTIE (2000-1788)

Les textes dénomment cette dynastie : *Maison d'Ithet-taoui*, celle « qui prend les Deux Terres », d'après le nom de la résidence royale près du Fayoum : son œuvre essentielle est bien la restauration de l'unité territoriale et de la civilisation pharaonique. Par chance, c'est la mieux connue des dynasties égyptiennes ; les monuments, le Papyrus de Turin, les Tables, Manéthon s'accordent pour la séquence des rois[30], et permettent d'évaluer le nombre des années de règne (voir le tableau). Grâce au secours d'une date sothiaque, le point de départ se fixe vers l'an 2000, avec une approximation presque parfaite. Ce repère essentiel permet de calculer, d'après des données fournies par le Papyrus, la durée des périodes précédentes (*supra*, p. 115-116).

La XIIe dynastie constitue un bloc solide, comparable à la Ire dynastie de Babylone, sa contemporaine (2105-1806). L'une et l'autre représentent, à tous égards, la période classique de leur civilisation respective. En particulier, c'est le temps d'une politique sociale, sous l'impulsion vigilante de rois *légistes* ; c'est aussi l'époque de la plus grande floraison intellectuelle.

XIIe DYNASTIE (2000-1788) :

Amenemhet I...	(2000-1981)	Senousret III	(1887-1850)
Senousret I.....	(1980-1939)	(Sésôstris)	
Amenemhet II...	(1938-1907)	Amenemhet III......	(1849-1801)
Senousret II....	(1906-1888)	Amenemhet IV......	(1800-1792)
		Reine Sebekneferourâ.	(1791-1788)

AMON, DIEU DYNASTIQUE SES ORIGINES

Les nouveaux rois se mettent sous le patronage de dieux inconnus à Memphis et à Héliopolis, mais vénérés en Moyenne Égypte : Amon et la déesse Sen, d'où les noms royaux : « Amon est en avant », *Amenemhet*, et « Sen puissante », *Senousret*, Sésôstris). Auparavant, les gens du IVe nome adoraient d'autres divinités : 1° *Mentou*, dieu guerrier, à tête de faucon ; son temple *Per Mentou* = Hermonthis (auj. Erment), sur la rive occidentale, désignait la première métropole du IVe nome. Râ d'Héliopolis s'y était implanté sous l'Ancien Empire ; aussi Hermonthis était-elle surnommée « Héliopolis du Sud ». Sur la rive droite, Mentou avait un autre sanctuaire à Médamoud. Les nomarques thébains avaient pour patron Mentou qui donne son nom aux Mentouhetep (« Mentou est satisfait ») de la XIe dynastie ; 2° Au nord-est de Thèbes, à Koptos, Ve nome, prévalait un très ancien dieu de la fécondité, de la rosée et de l'orage, qui fertilise le désert par les pluies : c'était *Min*, parfois figuré en faucon, parfois sous l'aspect d'un homme ithyphallique ; son insigne était le foudre ; son animal sacré, le taureau ; sa plante favorite, la laitue (riche en vitamine de la reproduction).

30. Discussion du tableau de la dynastie : Ed. Meyer, *Hist.*, II, § 281, note.

Ces dieux ne perdront jamais leur popularité à Thèbes ; cependant, au cours de la XIe dynastie, s'introduit chez les Antef et Mentouhetep le culte d'Amon, venu de Hermopolis Magna, métropole du XVe nome, à mi-chemin entre Siout et Hérakléopolis[31]. A Hermopolis, les prêtres enseignaient que le Démiurge n'était point Atoum-Râ d'Héliopolis (*supra*, p. 209), mais bien le dieu local, Thot, l'ibis. Celui-ci personnifiait l'intelligence suprême : il avait imaginé le monde en sa pensée ; tous ses concepts avaient pris forme et réalité lorsque la voix du dieu (Verbe créateur) avait nommé, donc suscité à l'existence, l'objet de sa méditation. Avant ce moment de la création, Thot restait confondu dans le chaos avec quatre couples de dieux élémentaires, « les Primordiaux », qu'on appelait les Huit (Ogdoade)[32] ; aussi Thot était-il appelé « dieu Huit » (*Khmenou*), c'est-à-dire la somme des quatre couples ; sa ville était « celle des Huit » (Khmenou = auj. : Eschmoun). Parmi les « Primordiaux », le couple essentiel était celui d'*Amon* = le « Caché », l'Esprit mystérieux, et de son épouse Amonet ; lui personnifiait l'*animus*, le *spiritus*, esprit, vent, souffle de vie qui « anime »[33] l'univers. Aussi Amon fut-il considéré comme la cellule initiale de l'Ogdoade. Les théologiens thébains, en écho des traditions de Hermopolis, écriront : « Amon est en avant des autres dieux (donc primordial) ; c'est lui qui enfante les Primordiaux, les Huit, pour se parfaire comme dieu Huit »[34].

31. Sethe, *Amûn und die Acht Urgötter von Hermopolis (Abh. Berl. Akad.*, 1929). Origines d'Amon à Thèbes, *Le Nil*, p. 282.
32. Sur l'Ogdoade de Hermopolis, cf. Maspero, *H.*, I, p. 145 ; Sethe, *l. c.*, § 143. A côté des couples (mâle et femelle), *Hehou* (la durée infinie), *Kekou* (les ténèbres primordiales), *Noun* et *Nounet* (chaos primordial), le couple *Amon* + *Amonet*, signifie : ce qui est caché ; parfois il est remplacé par *Niou* + *Niout* : le souffle, l'Esprit, qui se cache dans Amon (§ 133).
33. Sethe, *l. c.*, § 192, 133.
34. *Ibid.*, § 165.

Or, dès le règne d'Antef (IV) le Grand, mention est faite de constructions royales à Thèbes pour le couple Amon et Amonet, jusque-là aussi peu connu dans le IVe nome qu'il était ignoré à Memphis et Héliopolis[35]. A la fin de la XIe dynastie, on voit apparaître, dans l'onomastique, la formule hermopolitaine : *Amon em het* « Amon est en avant », qui sera le nom du 1er roi de la XIIe dynastie. Dès lors, le culte d'Amon, dieu dynastique, s'installe à Thèbes où il prendra la première place; par la suite, Thèbes étant devenue capitale de l'Égypte, son patron Amon sera promu « roi des dieux du Sud et du Nord ».

Mais comment Amon, dieu d'Hermopolis, a-t-il été adopté par Thèbes ? Sans doute le clergé d'Hermopolis avait-il pris parti pour les Thébains, contre Siout et contre les Pharaons d'Hérakléopolis; une alliance politique, scellée par une alliance religieuse, avait combiné les intérêts des Hermopolitains avec ceux des Antef; mais, si les faits religieux se révèlent à l'analyse, les faits politiques nous échappent encore, faute de monuments.

SYNTHÈSE D'AMON AVEC RÂ, MENTOU, MIN

Grâce à l'esprit politique des rois thébains, le nouveau dieu ne fut pas moins tolérant que ne l'avaient été, sous l'Ancien Empire, Râ et Osiris. Ayant intronisé Amon comme dieu royal, en hommage aux alliés hermopolitains et à la doctrine de l'Intelligence, les rois thébains favorisèrent la fusion d'Amon avec les dieux universels de l'Ancien Empire et les divinités locales. Voici comment on procéda vis-à-vis de Râ : dès le début de la XIIe dynastie, le nouveau dieu thébain est dénommé *Amon-Râ*; son temple de Karnak est désigné comme « Trône des Deux Terres » (*Nes-taoui*), ce qui dévoile l'effort de centralisation des Thébains. Plus tard, les théologiens enseigneront : « Une autre forme d'Amon-Râ, c'est le dieu *Huit*, primordial, qui enfante *Râ*, si bien qu'il s'est complété (devenu parfait) en tant qu'*Atoum* (lequel ne fait) qu'un seul corps avec lui »[36].

Quant à Osiris, autre dieu universel, Amon-Râ lui abandonne la royauté des dieux et des hommes morts, se réservant l'univers des vivants.

Les dieux locaux, Amon-Râ se les assimile sans vergogne. A Mentou, il prend sa coiffure surmontée de grandes plumes; à Min, il dérobe l'aspect d'homme ithyphallique, le taureau, l'emblème, qui est la laitue, et, en outre, les rites saisonniers de sa procession en barque. Cette union

35. *Ibid.*, § 143. Amon et Amonet sont cités une fois aux textes des Pyramides, § 446.
36. Pap. de Leide : *A. Z.*, XLII, p. 33.

intime d'Amon et de Min semble indiquer une alliance politique entre Koptos et Thèbes, au temps de la lutte contre Hérakléopolis.

Stabilisé à Thèbes, dans son double temple de Karnak et de Louxor, Amon y prend comme épouse *Mout*, « la mère » par excellence (qui absorbe Amonet); la famille se complète par un dieu-fils, *Khonsou*. Les temples consacrés à cette fameuse triade thébaine couvriront toute l'Égypte et la Nubie. Sur la rive gauche, région des nécropoles, la déesse Hathor, dont les prêtres d'Héliopolis avaient fait la femme de Râ, s'associe avec Amon-Râ quand il disparaît dans l'Occident; elle l'accueille dans l'autre monde, tel que jadis Râ descendu sous l'horizon.

Ainsi réalisée, la synthèse religieuse permit la synthèse politique, reconstruction essentielle des Thébains.

THÈBES, CAPITALE. ITHET-TAOUI, VILLE DE LA COUR

Autour des sanctuaires d'Amon se construisent les bureaux de l'administration royale, les magasins et greniers, les casernes, les tribunaux, tous les organes de la vie politique. Le directeur ou préfet de la ville (*imra nout*) devient le vizir (*tat*) de l'Égypte entière, rôle que remplissait jadis le préfet de Memphis. Thèbes, sur la rive orientale, prend le rang occupé autrefois par la vieille ville de Mentou, sur la rive occidentale. On appelle la nouvelle cité « la Ville » par excellence, abréviation de « Ville d'Amon », terme où s'affirme l'alliance étroite du Temple et du Palais, d'Amon-Râ et du Pharaon thébain. Cette capitale, retirée à 1.000 kilomètres de la Méditerranée, se trouve à l'abri des Asiatiques et Étrangers qui avaient contribué à ruiner Memphis. Les rois de Thèbes surveilleront le Delta; nous verrons qu'ils fortifient la frontière le long de l'isthme (*infra*, p. 455) et que les grandes villes, qu'avaient saccagées factieux et nomades, retrouvèrent leur prospérité[37].

Fait singulier, les Amenemhet ne fixent pas leur cour, ni leur nécropole à Thèbes, alors que les Antef et Mentouhetep s'y faisaient ensevelir sur la rive occidentale, à Drah Abou'l Neggah et à Deir el-Bahari. Sans doute, pour rester en liaison avec le Delta et la Moyenne Égypte, avec Memphis et Hérakléopolis, c'est à mi-chemin entre Thèbes et la mer, vers l'entrée du Fayoum, qu'ils bâtissent leur résidence de cour : *Ithet-taoui*. A proximité s'élèvent encore aujourd'hui les pyramides royales, en briques, de vastes dimensions, échelonnées depuis Illahoun,

37. Il reste très peu des temples du M. E., soit qu'ils aient été détruits par les Hyksôs (*infra*, p. 470), soit recouverts par des temples plus récents du Nouvel Empire. Amenemhet I avait construit à Memphis des temples à Phtah; Senousret I, à Héliopolis, un temple à Râ, dont il ne reste qu'un obélisque; à Bubastis et Tanis, des statues, sphinx, bas-reliefs datent du M. E.

Haouâra, jusqu'à Licht et Dahshour[38]. Les momies royales ont disparu des sarcophages, mais J. de Morgan a retrouvé les bijoux des princesses qui vivaient sous Amenemhet III : le fameux trésor de Dahshour est au musée du Caire.

EXTENSION EN HAUTE NUBIE (KOUSH)

En même temps que la refonte administrative, les Thébains poursuivent la défense de l'Égypte contre les invasions venues du Haut Nil. Une des causes qui avaient affaibli les rois memphites était la proportion trop grande de mercenaires nubiens (*Mazoi*) dans leurs armées. Après Pepi II, les Mazoi et autres tribus nubiennes empiètent sur la frontière sud, campent à Faras, Koubanieh, Assouan, jusqu'aux environs de Thèbes; quelques-uns de leurs chefs s'enhardissent à prendre le titre d'Horus et le cartouche; mais les uns seront massacrés par Mentouhetep IV, les autres pacifiés.

Amenemhet I reconstitua une armée nationale, avec laquelle il reconquit la Basse Nubie sur les tribus des Mazoi et de l'Ouaouat; ainsi put-il rouvrir les mines d'or et les routes qui conduisaient aux marchés de l'encens, de l'ivoire, de l'ébène et des épices, de Qoséir au pays de Pount. Senousret I, en l'an 18, élève une stèle de victoire à Bouhen (2e cataracte)[39]; c'est la première fois qu'un Pharaon allait, de sa personne, combattre le *misérable pays de Koush*, expéditions jusque-là confiées aux princes nomarques d'Assouan (*supra*, p. 251). Le roi poussa bien plus loin ses troupes que renforçaient les milices de l'Oryx (XVIe nome), conduites par Ameni leur nomarque. Peu après, un nomarque de Siout, Hâpizefa, fut chargé de fonder une colonie à Kerma, au delà de la troisième cataracte. Sous Amenemhet II, on fortifie la région de Kouban, route des mines d'or de Nubie. La conquête définitive du Haut Nil est l'œuvre principale de Senousret III (le Sésôstris de la légende), qui laisse partout des monuments, d'Assouan à Ouadi-Halfa et à Semneh, et qui fait réparer les passes obstruées de la première cataracte pour permettre aux navires de convoyer soldats et marchandises[40]. En l'an 8 et 16 de Senousret III, les falaises rocheuses de Semneh et Koummeh, et l'île Ouronarti, à 60 kilomètres en amont de la deuxième cataracte, deviennent des forteresses où ce pharaon érige ses statues et plante ses stèles-frontières du Sud : celles-ci « inter-

38. Petrie, *Hawara, Biahmu, Arsinoé* (1889); *Illahun, Kahun and Gurob* (1889-90); J. de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, 1894 et 95.
39. *A. R.*, I, § 510, première mention de *Koush*, la Haute Nubie : Mac-Iver et Woolley, *Buhan* (1912).
40. *R. T.*, XIII, p. 202.

disent à tout nègre de descendre par terre ou par eau », excepté pour le commerce local[41]. L'Égypte contrôle donc l'immigration des Africains, tout en ouvrant sa porte au bétail, au bois, aux minerais et métaux, aux richesses de tout genre que l'Afrique équatoriale commence à déverser jusqu'à la Méditerranée. Enfin, un nilomètre, à Koummeh, note les crues pour que le cultivateur égyptien se défende contre l'excès ou la déficience des eaux; les cotes des niveaux y sont inscrites depuis Amenemhet IV, et se continuent sous la XIIIe dynastie[42].

EXPLOITATION DES OASIS ET DU FAYOUM

Thèbes est à la croisée du Nil avec les routes qui mènent à la mer Rouge, à Pount, à l'Arabie, par l'ouady Hammamât, et avec la chaîne des Oasis libyques, par la piste de la Grande Oasis (Dakhala et El-Khargeh, cf. *supra*, p. 158). L'occupation des Oasis, au nom du roi, par des administrateurs de Thèbes et d'Abydos, facilita l'observation des tribus libyennes et la sécurité des transactions commerciales avec ces entrepôts de l'immense Sahara.

C'est aussi de ce temps que date la mise en valeur méthodique de la plus belle des oasis, le Fayoum, dont l'importance économique explique, en partie, la résidence de deux dynasties de Pharaons à Hérakléopolis et à Ithet-taoui. Hérodote, Diodore, Strabon décrivent, à l'entrée du Fayoum, des palais et temples (Labyrinthe), qui sont ceux de la résidence royale. Manéthon attribue le fameux Labyrinthe au roi Lamarès, qui est Nemaâtra-Amenemhet III. Petrie a retrouvé les socles de deux grandes statues de ce roi à Biahmou, colosses que Hérodote vit « en plein lac », c'est-à-dire en temps de crue. Quant à la transformation du Fayoum en lac artificiel (Moeris) pour capter l'excédent des crues, régulariser l'inondation, et restituer, pendant la sécheresse, ces eaux à l'irrigation de la Basse Égypte, — œuvre grandiose sur laquelle les historiens grecs[43] insistent à l'envi, — il ne semble pas qu'elle ait été réalisée avec cette ampleur, ni même ébauchée. Le lac Moeris (*supra*, p. 152) est une dépression naturelle que le Bahr el-Yousouf remplit à chaque crue et dont le trop-plein reflue, à certains moments, au Nil. Le but des Thébains fut, non d'agrandir le lac, mais, au contraire, de récupérer, sur les marais et les eaux permanentes, des terres limoneuses d'une exceptionnelle fertilité. Une digue puissante, qui existe encore à l'entrée du Fayoum, rendit à la culture environ 75 kilomètres carrés, autour

41. *A. R.*, I, § 652 et 656. Un papyrus donne la liste de 12 forteresses en Nubie : *J. E. A.*, III, p. 185.
42. Cotes du Nil : *A. R.*, I, § 749.
43. Senousret I dans la grande oasis : *A. Z.*, XLII, p. 124.

d'une métropole, *Shedet*, que les Grecs appelèrent Crocodilopolis, du nom du dieu local, le crocodile Sebek, dont les rois de la XIIIe dynastie revendiqueront le patronage onomastique. L'assèchement du « Lac » (*ta she*) s'est poursuivi au cours des siècles; sous les Ptolémées, les eaux ne dépassaient guère les limites du Birket el-Qéroun actuel.

Ainsi étendue et fortifiée sur le Haut Nil et dans le désert, l'Égypte africaine ne réclamait plus que l'ordre et la discipline pour recouvrer la prospérité. A cette tâche s'appliquèrent les rois de la XIIe dynastie.

LA FAMILLE ROYALE ET LA COUR

Vers 2000, les nomes de Moyenne Égypte sont encore aux mains de familles princières qui exercent des pouvoirs presque royaux. Amenemhet et ses successeurs mirent un siècle à rétablir leur autorité sur les nomarques émancipés; ils y réussirent grâce à cette tactique persévérante que préconisait Kheti à son fils Merikarâ. Des statues nombreuses de ces Pharaons ont été retrouvées à Karnak[44]; les physionomies ne reflètent ni l'orgueil d'un Khephren, ni la bonhomie d'un Pepi, mais une austérité soucieuse, une finesse attentive; ces rois ont conscience que, pour être obéis, ils doivent rester forts, défiants, mais scrupuleux à remplir leur « grande fonction divine ».

Tout d'abord, les Amenemhet rétablissent une cour, constituée par la famille royale et par les nobles provinciaux qui reçoivent les « faveurs du roi »; bientôt ceux-ci réclament l'honneur d'être le « connu du roi », de « remplir le cœur du roi », de « frayer le chemin de leur Bienfaiteur », et d'accomplir, en un mot, le service de cour (*setep sa*) qui exige la présence auprès du roi, à la résidence, au conseil, à l'armée, par conséquent l'abandon des métropoles provinciales et de la vie de château. Pour annihiler les intrigues inévitables d'une aristocratie de cour, dangereuses surtout au moment des successions au trône, Amenemhet I fait couronner son fils Senousret I de son vivant, dès l'an 21 de son règne, et cet exemple est suivi par tous ses successeurs[45]. Les corégences s'étendent parfois sur de nombreuses années; ainsi fut évitée la période critique des transmissions de pouvoir. Il n'y en eut pas moins des complots à la mort d'Amenemhet Ier, et Manéthon rapporte que son petit-fils Amenemhet II « fut assassiné par ses propres eunuques ». Toutefois, sous aucune dynastie, l'ordre public ne fut mieux respecté.

44. Capart, *L'art égyptien*, pl. 33-40.
45. Pour les années de corégence, cf. Meyer, *Hist.*, II, § 282. Les troubles à la cour sous Amenemhet Ier sont décrits dans les *Enseignements* de ce roi à son fils Senousret I : *Égypte pharaonique*, p. 229 et au conte de Senouhet : Maspero, *Contes*, p. 79.

L'ARMÉE ROYALE PERMANENTE

La sécurité personnelle de Pharaon était assurée par une garde royale, « les Compagnons du Chef » (*shemsou n heqa*), hommes d'élite qui fournissaient des officiers aux troupes ordinaires. Celles-ci comprenaient encore, comme sous l'Ancien Empire, des auxiliaires nubiens, les Mazoi, mais surtout des contingents nationaux. Dans chaque nome, le prince féodal avait introduit l'usage de lever des recrues (*zamou*) parmi les jeunes gens; après la disparition de la féodalité, ce furent les officiers du roi qui recrutèrent les miliciens qu'on appelait « ceux qui vivent à l'armée » (*ankhou n meshaou*), les « militaires », par opposition à « ceux qui vivent à la ville » (*ankhou n nout*), les « civils ». Dans le nome thinite, la proportion était d'une recrue pour cent hommes. Ainsi fut constituée une armée permanente dont les membres, par leur présence sous les armes, payaient leur part de service d'État, situation comparable à celle des guerriers mésopotamiens astreints à l'*ilkou* (*supra*, p. 403). A ce noyau s'ajoutaient des levées extraordinaires en cas de guerre. Cette force nationale contribua puissamment à l'autorité des Pharaons thébains; ceux-ci témoignent de grands égards aux généraux, officiers, soldats qui se distinguent sur le champ de bataille; à ces braves ils donnent des armes d'honneur, des cannes, poignards, et « l'or de la faveur royale », décoration fort appréciée qui se porte comme un collier[46]. Les Amenemhet et Senousret tirent gloire d'être des chefs d'armée, conduisant leurs troupes à la bataille.

LES NOMARQUES RAMENÉS DANS L'ADMINISTRATION ROYALE

L'armée royale réduisit à l'obéissance les princes émancipés. Un prince de Beni-Hassan, Khnoumhetep II, expose, dans une très longue inscription, non pas les hauts faits de sa famille, mais la gloire qu'elle tire d'être rentrée progressivement dans le cadre des fonctionnaires royaux. Dès son avènement, nous dit-il, Amenemhet I inspecta les nomes « pour écarter la rébellion. Il restaura ce qu'il trouvait en ruine, séparant chaque ville de sa voisine; il fit que (toute) ville connut sa frontière d'avec sa voisine; il rétablit leurs stèles-limites, séparant leurs eaux, d'après ce qui est dans les livres, évaluant l'impôt d'après les vieux écrits (des archives), à cause de son grand amour pour la justice[47] ». En fait, dans le nome de l'Oryx, nous voyons Pharaon désigner le nomarque, intervenir à chaque succession, déplacer d'un nome à l'autre le fils d'un prince,

46. Sur les milices et l'armée permanente, voir les textes cités par Ed. Meyer, *Hist.* II, § 284, 287.
47. Newberry, *Beni Hassan*, I, p. 44; *A. R.*, I, § 625. Cf. *Le Nil*, p. 276-277.

remanier les limites des domaines, morceler les fonctions, supprimer l'hérédité des charges. Au temps de Senousret III, les grandes familles provinciales sont éteintes, les nécropoles princières ne sont plus occupées. Là où quelques héritiers survivent, ils ne dirigent plus les temples, les tribunaux, les armées; ils ne comptent plus par ères locales, ils ne s'arrogent plus les épithètes protocolaires du roi; maintenant, ce sont des titres de fonctionnaires et des charges de cour qu'ils inscrivent sur leurs stèles, ou qu'ils revendiquent âprement : « Un autre que mon fils a obtenu tes faveurs », dit avec indignation le prince Khnoumhetep II au roi. Vers 1850, la féodalité a disparu; la noblesse, revenue au service de l'État, trouve honneur et profit à remplir les emplois de vizir, chef de troupes, juge, administrateur, à la cour et dans les provinces.

ACCESSION DE LA PLÈBE AUX DROITS RELIGIEUX

En Égypte, l'accès aux rites religieux était la condition des droits civils et politiques; or sous l'Ancien Empire, seuls les rois, la cour, puis, par concessions successives, les nobles et, par nécessité, les prêtres, étaient initiés aux doctrines osiriennes et solaires, donc pouvaient être délégués par Pharaon à l'exercice de l'autorité. Jusqu'à la Révolution, l'ancien régime reposa sur le droit divin des rois et l'inégalité de plus en plus accentuée des classes sociales (*supra*, p. 221, 236). Après la Révolution, le roi et les hautes classes, de force ou de gré, durent admettre que le peuple entier participât aux rites (*supra*, p. 358). La preuve en est fournie par d'innombrables stèles et sarcophages, retrouvés dans les nécropoles du Moyen Empire, spécialement à Thèbes et Abydos. Que les défunts soient fils de rois, grands fonctionnaires, bourgeois, artisans, paysans, tous demandent, pareillement, en formules identiques, l'offrande funéraire sur terre, l'accès au ciel auprès de Râ; tous proclament que, dans l'autre monde, ils siégeront parmi les dieux et seront des « Osiris justifiés ». Les formules toutes-puissantes, jadis réservées aux seuls rois, puis aux gens de la cour, sont en possession du peuple qui, pendant la Révolution, a violé les « secrets » du Palais. Tout Égyptien a donc droit à l'immortalité. Après 2000, cet octroi à la plèbe des droits religieux a été total et définitif. Les Pharaons font maintenant célébrer en public les Mystères d'Osiris, auxquels la population entière participe. La passion et la résurrection de l'Être-Bon (Ounnefer, surnom d'Osiris) n'avaient, sous l'ancien régime, sauvé de la mort que le roi et des privilégiés; elles valent, désormais pour tous les Égyptiens[48].

48. Célébration des Mystères d'Osiris sous Senousret III : stèle d'Igernefert; cf. *Le Nil*, p. 289-291; démocratisation des rites funéraires, *ibid.*, p. 292-302.

ACCESSION DE LA PLÈBE AUX CHARGES DE L'ÉTAT

Comme plus tard en Grèce et à Rome, la collation de « droits civils » (*jus civitatis*) s'obtint en conséquence des droits religieux. Les stèles dédiées par des gens du peuple, qui gèrent des emplois de l'État, nous permettent de vérifier que les rois ont pratiqué les Enseignements de Kheti à Merikarâ : « Ne distingue pas entre le fils d'un noble et celui qui est d'humble naissance; prends pour ton service l'homme selon ses capacités. » A la cour, dans les bureaux du vizir, ou dans les *Zazat* provinciales, dans les « Conseils » (*qenbetiou*) qui administrent temples, magasins, tribunaux, régiments, la flotte, nous voyons confier des fonctions à tout individu qui fait preuve d'instruction, d'intelligence, de zèle, sans distinction d'origine. Des textes littéraires, qui retracent avec humour et complaisance les avantages de la carrière des scribes, confirment que la bonne volonté jointe à l'instruction peuvent mener le plus humble aux plus hauts emplois[49]. Amenemhet Ier déclare : « J'ai fait *arriver* celui qui n'était rien, comme celui qui était (bien né) »[50].

Quant aux administrés : paysans, artisans, commerçants, eux aussi sont des fonctionnaires; leurs métiers sont définis par le même terme *iaout* que les charges de l'État[51]. Des archives de famille, retrouvées à Kahoun et à Gourob (cités des nécropoles royales), et des documents littéraires permettent de définir la condition des travailleurs dans les villes et les campagnes : ce ne sont pas des serfs; on les appelle « paysans » (*sekhetiou*), ou « citoyens » (*ânkhou n nout*) = « vivant à la ville », ou militaires « vivant à l'armée ». Chaque famille, y compris serviteurs et clients, constitue une « maisonnée », sous l'autorité du père ou du frère le plus âgé; ils travaillent pour l'État, comme gestionnaires, soit sur une portion (*shedou*) de terre, soit dans un métier d'artisan ou de commerçant, soit dans un poste de fonctionnaire, soit encore dans la milice nationale. La terre, le métier, le service administratif sont distribués par les agents du roi, c'est-à-dire par l'État, selon les capacités et en quantité variable, suivant le nombre de personnes dont le père de famille a charge, et qu'il doit « déclarer » au fisc par des actes appelés « inventaires nominatifs » (*im ren. f*). On proportionne au nombre de bouches à nourrir, ou de bras utilisables, d'une part la portion de terre, ou l'importance du métier que chacun exploitera à son

49. *Ibid.*, p. 313.
50. G. Maspero, *Les Enseignements d'Amenemhait I* (*B. d'Études*, I. F. A. O.), p. 41.
51. Pour les détails : *Le Nil*, p. 307-312.

profit, et, d'autre part, la redevance en récoltes, ou en produits fabriqués, perçue par le fisc[52].

LES GRENIERS DE PHARAON

Chacun sert l'État, mais l'État nourrit chacun. Le pourcentage prélevé par le fisc n'est pas connu, mais voici ce que la Bible nous rapporte des instructions données à ce sujet par Joseph, premier ministre de Pharaon : « A la récolte, vous verserez un cinquième à Pharaon, et vous aurez les quatre autres parties pour semer les champs, nourrir vos enfants et ceux qui sont dans vos maisons. Et Joseph fit de cela une loi qui a subsisté jusqu'à ce jour, et d'après laquelle un cinquième du revenu des terres d'Égypte appartient à Pharaon. » (*Genèse*, XLVII).

Le pourcentage versé au fisc ne sert pas seulement à payer les frais de cour. Avec prévoyance, l'administration fait « entrer » dans les greniers et les magasins royaux (le Trésor) toute espèce de grains, fruits, bestiaux, peaux, outils, instruments, produits ouvrés des ateliers, tissus, vases, métaux bruts ou travaillés, toutes denrées et matières périssables ou conservables, dont la gestion réclame une vigilance quotidienne. Aussi paye-t-on les salaires en « sorties » de ces magasins, où les recettes sont des « entrées »[53]. Y a-t-il disette par crue insuffisante, ou en cas de guerre, le premier devoir de tout administrateur est d'ouvrir les greniers du roi et de secourir le malheureux, la veuve et l'orphelin.

COUTUMES LOCALES ET FAMILIALES

Les documents trop rares nous privent des lumières qu'apporte, pour la Mésopotamie, le code de Hammourabi. L'égyptologue déplore la disparition de ces quarante « rouleaux de lois (sur papyrus) que le vizir faisait déposer devant soi quand il siégeait en son tribunal »[54]. Dans chaque « maisonnée », le père est responsable de la part collective due à l'État, soit aux champs, soit à la ville. Il dresse l'inventaire nominatif où il « déclare les gens » (*oupet remt*) qui travaillent sous ses ordres; il doit produire un « inventaire de ce qui est dans la maison » (*imt per*) à l'occasion de tout changement dans l'état des biens, par mariage, mutations entre vifs, vente, achat, etc. Devenu vieux, il procède à un « partage » (*pesesh*) entre les enfants, à la tête desquels il place le fils aîné, parfois la fille aînée, avec part privilégiée, mais avec la charge de diriger et protéger la famille. La position de la femme mariée

52. Selon Hérodote (II, 109), Sésostris aurait partagé la terre entre les Égyptiens, donnant à tous un lot égal et carré, qu'on tirait au sort; le roi fixait la redevance que chacun devait payer annuellement.

53. Expressions des textes de la XVIIIe dyn. qui décrivent l'administration financière du Vizir et du Directeur du Sceau : *Le Nil*, p. 326.

54. *Ibid.*, p. 326-327; Diodore (I, 75) mentionne aussi ces 4 recueils de 10 lois = 4 décalogues.

n'est pas définie en termes précis; toutefois le titre de « maîtresse de maison » (*neb. t per*), qui se généralise depuis le Moyen Empire, atteste que l'épouse dispose de biens personnels[55].

Il ressort d'un tel régime que toute la terre et tous les métiers sont redevenus sinon propriété du Pharaon, comme sous l'Ancien Empire, du moins propriété ou domaine de l'État. Comme il en est de même pour les fonctions religieuses, civiles, militaires, on peut conclure que toute activité publique relève de l'État. Terres, métiers, charges administratives sont confiés par l'État en *gestion*, en régie intéressée, à la population. Si la propriété éminente reste au roi, certains droits d'occupation et de jouissance sont dévolus aux gestionnaires. Les chefs de famille, nous l'avons vu, répartissent terres et métiers entre les membres de la maisonnée; les divers emplois étaient donc *héréditaires*,[56] par coutume, mais non en droit, puisque placés sous le regard et le contrôle de l'administration royale, à effet suspensif. Si les pères de famille pouvaient faire des donations privilégiées à leur femme, ou à tel enfant, et s'il semble que les échanges fussent autorisés entre parents, par contre, les mutations de biens, en dehors des membres de la « maisonnée », avec des voisins ou des étrangers, ne paraissent pas pratiqués avant la basse époque. Toute mutation doit être déclarée aux bureaux du cadastre, afin que les scribes royaux sachent toujours quel membre de la maisonnée est responsable de tel champ, métier, de telle charge. De temps à autre, on fait un recensement général de la population des villes et campagnes, et de la répartition des individus dans chaque catégorie d'emplois[57].

L'administration locale était en partie confiée aux chefs de maisonnée dont l'élite forme le corps des « notables » (*sarou*, litt. : administrateurs). Sous l'Ancien Empire, nous avons vu des *Sarou* réunis en « Conseils » (*zazat* ou *qenbet*) remplir le rôle d'administrateurs provinciaux. Depuis le Moyen Empire, ces Conseils se généralisent, non seulement dans les villes et districts ruraux, mais auprès des organisations d'État, dans les maisons de justice, finances, armée, marine, et dans les temples. Le contrôle des maisonnées et la décision pour litiges simples appartiennent aux *zazat* locales; les affaires importantes ressor-

55. *Le Nil*, p. 317-319.

56. La coutume égyptienne veut que le roi « mette le fils sur la place de son père », si telle faveur n'est pas contraire aux intérêts de l'État.

57. *Le Nil*, p. 315-316. C'est l'extension à la population entière des recensements partiels opérés sous l'A. E. (*supra*, p. 196). A la fin de l'époque thébaine, on catalogue dans ces recensements les éléments de la nature, les dieux, les morts divinisés, en tête des fonctionnaires et des gestionnaires (*Le Nil*, p. 546). La nature, comme la société divine et humaine, est inscrite au Service de l'État.

tissent à la *Grande Zazat* qui est le Conseil du vizir[58]. Pour entrer aux Conseils de la ville ou du district rural, il fallait une instruction moyenne et une bonne éducation qui s'acquéraient dans les écoles de scribes, et, pour les grandes familles, à la cour. Plusieurs papyrus nous ont conservé des manuels de civilité puérile et honnête[59], recueils des règles de la moralité et de la politesse que devaient apprendre et observer les futurs aspirants à ces « Conseils » étagés par hiérarchie; les plus dignes atteignaient les plus hauts échelons.

LE SOCIALISME D'ÉTAT

On voit comment l'institution royale, qui a passé par des moments difficiles au temps des Hérakléopolitains, a pu renaître plus vigoureuse de la Révolution. Discutée par la plèbe et l'aristocratie, les excès sanglants de l'une, les usurpations de l'autre avaient ruiné le despotisme sacré, dilapidé le Trésor, abattu les privilèges. Les premiers rois thébains, se trouvèrent devant une société où les ambitions rivales se neutralisaient et que tant de revendications divergentes avaient pratiquement nivelée : ils purent reconstruire sur table rase. Sous leur direction énergique et juste, le peuple égyptien a réalisé une forme de l'égalité : celle du service dans l'État. Le paysan est passé de la condition de serf à celle de gestionnaire libre et héréditaire, sous le contrôle d'un statut légal. L'aristocratie est devenue un corps de fonctionnaires. Toute la population ressemble à une grande famille dont Pharaon est le père. Au service public chacun, noble ou plébéien, « fils d'homme, bien-né », ou « sans naissance », riche ou pauvre, est enrôlé à une place conforme à ses capacités, depuis le roi jusqu'au laboureur[60]. Au despotisme sacré succède un socialisme d'État.

LES INSTRUCTIONS ROYALES AU VIZIR

Il est probable qu'un statut légal, une loi écrite définissait les charges et privilèges des gestionnaires auxquels l'État accordait terres, métiers, emplois. Pareil statut a été conservé en Mésopotamie, dans le Code de Hammourabi. Jusqu'ici l'Égypte ne nous a rendu aucun recueil de lois, bien que la réputation de ses grands législateurs ait obsédé les historiens grecs[61]. Nous avons vu plus haut que le mot « lois » n'existe pas dans la langue; au Moyen Empire, *hapou* est couramment employé pour désigner les lois et règlements administratifs[62]; la notion du droit, dans l'État, est attestée avec surabondance dans la littérature officielle et privée, où le *Droit* est personnifié par la déesse *Maât* dont le nom signifie « Justice et Vérité ». Certainement les rois de la XII[e] dynastie ont été de grands légistes; mais, faute d'un Code, lequel a dû exister, mais a disparu, le détail de la législation politique et sociale nous échappe.

58. Texte du vizir Rekhmarâ : *Le Nil*, p. 324-325.
59. Voir les *Enseignements* de Phtahhetep et du vizir Kagemni (Erman, *Literatur*, p. 86, 99), textes attribuables à la V[e] dynastie, rédigés au M. E.
60. Dans la société mésopotamienne, la position des serviteurs de l'État, *gestionnaires* des terres et des emplois, est définie par le mot *ilkou* : *supra*, p. 404.
61. Par ex. : Diodore, I, 94.

Par chance, les tombes d'une famille de vizirs, au milieu de la XVIII[e] dynastie (vers 1450), nous ont conservé un recueil d'*Enseignements au Vizir*[63] dont la rédaction, tout au moins l'inspiration, remonte vraisemblablement à la XII[e] dynastie. Là nous apparaît l'esprit juridique de ce que les Pharaons appelaient « la doctrine » du roi. Quand le roi nommait un vizir, il lui adressait un discours en présence du personnel de l'administration centrale :

« Surveille tout ce qui se fait dans la salle d'audience du Vizir : c'est la constitution de tout le pays (qui s'y fonde). Vois : être Vizir, ce n'est pas être doux; c'est être dur... (comme) un mur de bronze autour de l'or, pour la maison de son Seigneur... Ce qu'aime Dieu, c'est que justice soit faite; ce que Dieu déteste, c'est de favoriser un tel[64] (plus qu'un autre)... Voilà la doctrine (*sebaït*)... Vois-tu, on attend la justice d'un Vizir; scribe de Maât, tel est le nom du scribe du Vizir; la salle où tu donnes audience, c'est la salle des Deux-Justices[65]... et celui qui départage la justice aux hommes, c'est le Vizir... »

A tous les degrés de la hiérarchie, ces principes devaient être respectés; de nombreuses stèles funéraires de l'époque conservent des « apologies » individuelles où des fonctionnaires, petits ou grands, s'efforcent de nous convaincre qu'ils ont agi selon la doctrine du roi[66].

LES VALEURS MORALES DANS LE RÉGIME SOCIAL

L'idée de justice et des valeurs morales domine la nouvelle société[67]. Depuis que le peuple entier est appelé à revivre dans l'autre monde, on lui enseigne que l'immortalité individuelle doit être méritée par la bonne conduite sur terre, et que chacun sera

62. Ce sont les « justes lois » *hapou mtr* dont les grands fonctionnaires surveillent l'application : Stèle C 26, l. 11; *A. R.* II, § 765.
63. Tombeau de Rekhmarâ; cf. *Le Nil*, p. 331-332. Le texte cite un beau trait du nomarque Kheti, ce qui permet de le rattacher à la littérature politique du Moyen Empire.
64. Cette maxime est la contre-partie de celle qui définissait sous l'A. E. le *bon plaisir* du roi (*supra*, p. 214).
65. Ce nom désigne aussi le tribunal divin qui juge les morts : la justice sur terre est de même ordre que la justice divine.
66. La plus complète de ces « apologies » est sur la stèle 197 du British Museum : A. Moret, *Une profession de foi d'un magistrat sous la XII[e] dynastie*, ap. *Bibl. École Hautes Études*, IV[e] sect., fasc. 290 (1921). Voir aussi la stèle C 26 du Louvre, *A. R.*, II, § 763-721, pour le N. E.
67. *Le Nil*, p. 297.

jugé sur ses actions par un tribunal divin. Jadis le roi seul, et, par la suite, les privilégiés de la noblesse et du clergé subissaient le jugement qui donne accès au paradis (*supra*, p. 241); depuis le Moyen Empire, le roi et les prêtres ne cessent de rappeler que l'immortalité s'achète par la vertu. Les Osiris innombrables, ensevelis dans les nécropoles, doivent être des « Justifiés » (*maâ kherou*), à l'exemple du dieu-roi Osiris, l'Être-Bon, leur modèle, dans sa vie et dans sa mort. La doctrine royale, qui prêche l'amour du droit, promet donc aux sujets loyaux une vie terrestre honorable, sous l'égide de Pharaon, et la vie éternelle, auprès d'Osiris et en compagnie des dieux du ciel. Ainsi l'immortalité et la résurrection sont, depuis le Moyen Empire, *la clef de voûte du nouvel édifice social* que le roi fonde sur le respect des lois humaines et divines, lois dont l'action se poursuit après la mort comme pendant la vie terrestre.

Les textes abondent pour confirmer notre exposé. Dans les « Enseignements pour Merikarâ », nous lisons ces avertissements qui s'adressent aux rois comme à leur peuple : « L'homme subsiste après l'abordage (à l'autre monde); ses actions sont entassées à côté de lui. C'est l'éternité qui attend celui qui est là; fou, qui méprise cela. Mais celui qui y arrive sans commettre de péché, il existera là-bas comme un dieu... Celui qui passe avec Osiris s'en va (à l'autre vie); mais celui qui a été complaisant pour lui-même est anéanti. »

La littérature populaire, dans un conte fameux, fait parler un paysan qui réclame justice auprès d'un roi hérakléopolitain, un des Kheti : « O mon maître, tu es Râ, maître du ciel... et tu es le Nil qui engraisse les champs. Aussi, réprime le vol, protège les misérables... prends garde que l'Éternité approche et rappelle-toi ta parole : C'est la vie que de faire la justice... Fais la justice de la Justice, car la Justice est pour l'Éternité, elle descend dans l'autre monde avec qui la pratique... »[68].

Voici ce qu'un grand fonctionnaire d'Amenemhet III rappelle à ses enfants :

« Je vous fais connaître la règle éternelle, la règle de vie juste, le moyen de passer à une vie bienheureuse. Adorez le roi dans votre cœur. Le roi, c'est le dieu Sa (l'Intelligence) qui habite tous les cœurs; c'est le dieu Râ... qui remplit les Deux Terres de force et de vie... il donne les nourritures (*kaou*) à ceux qui le servent; c'est le *Ka*, le roi... L'ami du roi arrive à la condition d'*imakhou* (*supra*, p. 214, 236); mais il n'y a

68. *Conte du Paysan* ap. Maspero, *Contes*, p. 58; cf. *Le Nil*, p. 329.

pas de tombeau pour qui se rebelle contre Sa Majesté. Faites donc ce que je vous dis; vos chairs seront saines, et cela vous sera profitable à jamais... »[69].

APPEL A LA CONSCIENCE INDIVIDUELLE

Le ressort du nouveau régime, c'est donc la croyance à une justice immanente dont Pharaon est le porte-parole parmi les hommes. Le roi fait appel direct à la conscience individuelle : voilà une grande nouveauté. Sous l'Ancien Empire, la théocratie, qui concentre toute efficience dans le roi, ignore la responsabilité de l'individu; au Nouvel Empire, l'administration d'État, recréera de nouvelles contraintes, fera de l'homme un rouage irresponsable de la machine à gouverner; par contre, au début du IIe millénaire, au lendemain de la Révolution qui a brisé la féodalité et les cadres sociaux, un souffle de libéralisme traverse la religion, la politique, les mœurs, les arts. Un Pharaon, tel que Merikarâ ou les Amenemhet, découvre l'individu, sollicite sa conscience, lui révèle ses responsabilités, met au premier rang le caractère et les valeurs morales dans le service de l'État, pour l'intérêt général. Aussi les hymnes que les particuliers adressent aux rois et aux dieux exhalent-ils des accents de loyalisme ému, de piété personnelle, qui montrent l'homme émancipé des formules rituelles et des lieux communs consacrés, soucieux avant tout de se concilier « le dieu qui est dans son propre cœur », c'est-à-dire de vivre en paix avec sa conscience.

LA JUSTICE DES PHARAONS COMPARÉE A CELLE DE HAMMOURABI

On voit que les Pharaons thébains ont fondé la société égyptienne sur l'éminente dignité de l'homme qui obéit à sa conscience et pratique la justice, selon la volonté du dieu et du roi. Comme le tribunal divin qui juge les morts, ainsi l'administration royale sur terre reconnaît à tous les individus remplissant leur devoir envers la collectivité et l'État la même valeur sociale. L'idéal politique est un régime d'égalité et de fraternité; Pharaon ne distingue plus entre le « malheureux » et « l'homme de qualité », entre le pauvre et le riche. Un tel nivellement social devant Dieu et l'État résulte de la volonté expresse de Râ : la voici formulée sur des sarcophages du Moyen Empire[70] : « J'ai créé les quatre vents pour que tout homme puisse respirer comme son frère; les grandes eaux, pour que le pauvre puisse en user comme le fait son

69. *Le Nil*, p. 333 : stèle de Sehetepibrâ.
70. Nouveaux textes des Sarcophages, cités par Breasted : *The Dawn of Conscience* (1933), p. 221.

seigneur; j'ai créé tout homme pareil à son frère. Et j'ai défendu qu'ils commettent l'iniquité, mais leurs cœurs ont défait ce que ma parole avait prescrit ». Ainsi, les inégalités sociales de l'Ancien Empire, dont les Égyptiens ne se sont délivrés que par une sanglante révolution, et qui subsistent encore çà et là, sont le fait de la méchanceté des hommes et non d'un décret du Créateur. Breasted a raison de souligner l'importance de ces textes nouvellement publiés : le Créateur a placé tous les hommes au même niveau de responsabilité morale et de droits civils et sociaux, sous l'autorité éminente du roi, son image sur terre. Une telle conception de l'égalité sociale en Égypte, au début du IIe millénaire, prend toute sa valeur si nous la comparons au régime qui prévalait en Mésopotamie, à la même époque, selon le Code de Hammourabi. Dans celui-ci, lois et pénalités sont inégales par définition et graduées d'après le rang des administrés dans la société; elles varient selon qu'il s'agit d'un esclave, d'un « malheureux » (moushkinou), d'un homme de qualité, d'un fonctionnaire du Temple ou du Palais. Crimes et délits y sont « appréciés », d'après leurs conséquences pratiques, en argent ou en grains, et non pas « estimés » selon leur offense à la moralité. En Égypte, le législateur s'attache surtout aux principes d'ordre social et religieux et à la *répression*, uniforme, par l'État, des atteintes au Droit, qui est le même pour les Égyptiens; en Mésopotamie, le législateur considère les intérêts matériels de l'individu, selon son rang, et la *compensation*, variable et corrélative, due par le délinquant à la victime.

SÉCULARISATION DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

L'examen de conscience, la méditation, l'analyse critique abondent — et c'est la particularité de cette époque — dans les œuvres littéraires. Voici le *Dialogue d'un Égyptien avec son âme*[71], où les traditions sur l'immortalité sont scrutées avec scepticisme, effet des révolutions sur les esprits cultivés. Rappelons les réflexions pessimistes des Sages[72] sur l'écroulement de l'Empire memphite (*supra*, p. 256); écoutons les doléances d'un paysan beau parleur sur la misère du peuple, et les réformes qu'il attend d'un roi sauveur[73]; lisons la *Satire des métiers*[74], c'est-à-dire le tableau de la société en évolution démocratique : nous y

71. On désigne parfois cet écrit sous le nom : *Le Misanthrope*; ses accents peuvent être comparés à ceux du *Juste souffrant* de la littérature babylonienne. Trad. complète ap. Ad. Erman, *Literatur*, p. 122; analyse dans *Le Nil*, p. 259.
72. Extraits dans *Le Nil*, p. 257-258.
73. G. Maspero, *Contes*, p. 48.
74. G. Maspero, *Du style épistolaire chez les anciens Égyptiens*, p. 49 et suiv.; Erman, *Literatur*, p. 100; analysé dans *Le Nil*, p. 312.

discernons au premier plan l'individu, soit qu'il analyse ses propres faiblesses, soit qu'il décrive avec humour les travers de ses contemporains. L'esprit critique s'attaque à tous les problèmes : religion, institutions, mœurs d'une société qui est en voie de se transformer.

L'art du Moyen Empire se dégage aussi des canons de la tradition. De l'architecture nous n'avons que de rares spécimens : édifices réduits, aux proportions élégantes et mesurées; colonnes à pans coupés ou cannelés, à chapiteaux simples et purs, dignes d'être appelés « protodoriques »[75]; bas-reliefs où la correction du dessin, la simplicité savante du rendu montrent l'aspiration à une exquise sobriété qui proscrit toute emphase. Selon Petrie, rien n'égale la technique architecturale des appartements intérieurs dans les pyramides de la XIIe dynastie. Les statues royales, nombreuses et bien conservées, offrent des portraits d'après nature, où l'artiste a souci de caractériser l'homme qui règne, et non un Pharaon impersonnel; nous avons déjà signalé l'expression anxieuse, parfois tourmentée, de ces masques où la fatigue des traits ridés, le regard tendu trahissent la méditation ou la vigilance. D'autre part, les peintures des hypogées, à Beni-Hassan, El-Bersheh, Meir déroulent les Travaux et les Jours du peuple égyptien, saisi sur le vif de son labeur et caractère[76]. Sous l'Ancien Empire, les tableaux de la culture et des métiers servaient un but rituel : la préparation des offrandes funéraires; ici, l'artiste, sans arrière-pensée utilitaire, est plus libre et varié; il se divertit à rendre les occupations quotidiennes du peuple, aux champs, dans les échoppes, dans les bureaux, ses jeux et exercices de force, autant que ses fêtes religieuses, telles que la célébration des rites osiriens qui garantissent l'éternité d'une vie future. La précision des détails techniques ou pittoresques, la diversité des sujets, la virtuosité d'exécution, qui aborde toutes les attitudes en bravant les conventions du dessin, l'humour, la gaieté, la malice qui animent les scènes populaires procèdent de la même liberté d'inspiration que cette littérature qui s'est révélée si *personnelle*. L'individu est mis en valeur par l'artiste, et se détache de la foule; des « scènes de genre » humoristiques révèlent l'aptitude à grouper les figures autrement qu'en défilés monotones et conventionnels[77].

Dans les arts mineurs, les bijoux, comme ceux de Dahshour, prouvent la maîtrise et le goût des joailliers et des orfèvres : avec

75. Capart, *L'art égyptien*, pl. 31 et 127, Beni Hassan.
76. Caillaud, *Recherches sur les Arts et Métiers* (1831).
77. L. Klebs a donné un catalogue très complet des scènes figurées dans les tombeaux de l'Ancien et Moyen Empire : *Reliefs und Malerien*, 2 vol. (1915 et 1922).

l'or pur, tantôt massif, le plus souvent cloisonné et serti de lapis, cornaline, jaspe, turquoise, malachite et d'émaux transparents, ils modèlent des armes d'apparat, des vases, des bracelets et des bagues; ils composent, en forme de pectoral, des tableaux minuscules où le jeu des formes et des couleurs rend plaisant et varié le décor de symbolisme strictement rituel[78]. Couronnes fleuries de lotus et de lys, colliers à figurines magiques, bagues qui supportent les cartouches royaux, pendentifs où un naos encadre des scènes de victoire, tous ces joyaux, appliqués sur le front, le cou, les doigts, la poitrine, — à l'origine talismans prophylactiques aux points vulnérables du corps — deviennent, par l'éclat des gemmes, la grâce des contours, des « œuvres de beauté », des parures d'art pur, où le motif religieux s'oublie devant la splendeur de la matière et de l'exécution.

Bref, nous assistons à une *sécularisation* de la littérature et des arts plastiques, qui contraste avec le formalisme religieux des âges antérieurs. Voilà un autre effet de l'individualisme. Sous tous les aspects, religieux, politique, artistique, intellectuel, nous atteignons ici, mieux qu'à toute autre époque, le fonds intime de l'Égyptien.

LA LÉGENDE DE SÉSOSTRIS

Avec la XIIe dynastie, la civilisation purement égyptienne, encore indemne d'influence cosmopolite, atteint son apogée; sous une administration énergique, clairvoyante et juste, l'Égypte réalise pleinement les possibilités de son génie, dans le cadre de la vallée nilotique. Aussi ne soyons pas surpris que la tradition populaire ait forgé, d'après les souvenirs de cet âge classique de prospérité, la figure légendaire d'un Pharaon, glorieux conquérant, insigne administrateur, auquel on attribuera, par surcroît, les exploits d'autres grands rois d'époques successives. Ce héros, aussi fameux en Égypte que le sera Alexandre ou Iskander, dans le monde oriental, c'est le Sésôstris d'Hérodote, le Séoôsis de Diodore. Le nom est appliqué par Manéthon à Senousret III, dont nous retracerons plus loin les expéditions en Asie. Pharaon typique de la XIIe dynastie, son cartouche, mal transcrit, fut le prototype réel de « Sé-ôstris »[79]. Le héros légendaire est né de l'impression profonde que laissa aux bords du Nil l'œuvre bienfaisante des rois thébains.

78. Cf. Vernier, *La bijouterie et la joaillerie égyptiennes* (M. I. F. A. O., II, 1907). Cf. Petrie, *Les Arts et Métiers de l'ancienne Égypte*. Sur le caractère prophylactique et magique des parures et bijoux, cf. A. Moret, *Au temps des Pharaons*, p. 249. Les mots « œuvre de beauté » sont employés dans le *Dialogue d'un Égyptien avec son âme*, pour caractériser les pyramides.

79. K. Sethe, *Sesostris*, ap. *Untersuch. zur Gesch. Aeg.*, II; cf. *A. Z.*, XLI, p. 34; le nom Senousret était jadis lu Ousertesen. Maspero (*J. des Savants*, 1901, p. 594) a montré comment d'autres pharaons belliqueux, entre autres Ramsès II, ont fourni des traits au Sésostris d'Hérodote (II, 102) et de Diodore (I, 53).

III. — Rapports avec l'Asie, de la XIe à la XIIe dynastie

LE DELTA PROTÉGÉ CONTRE LES ASIATIQUES

Sous les Hérakléopolitains, les *Âmou* et les *Setiou*, noms qui englobent les Asiatiques nomades et les armées des États, ont envahi temporairement le Delta, « occupant le pays et ses ateliers, connaissant les secrets des industries et des métiers... Athribis était le nombril de ces Étrangers (*Khasetiou*) ... »[80] Les Pharaons de la IXe dynastie n'avaient pas attaché grande importance à ce contrecoup fâcheux de la migration générale en Asie antérieure; nous avons cité (*supra*, p. 274) l'appréciation méprisante des *Enseignements à Merikarâ*, sur les nomades Âmou. Le roi Kheti ne s'alarme point : « Le misérable nomade ne conquiert rien, mais il n'est pas non plus conquis... Depuis que j'existe, j'ai fait que le Delta écrase les Âmou. J'ai emmené captifs les habitants, j'ai razzié leurs troupeaux. Certes, c'est une abomination que l'Âmou pour l'Égypte. Ne vous faites pas cependant de souci à son sujet... Il peut bien piller un campement isolé, mais il ne s'attaquera jamais à une cité populeuse... »[81].

Ailleurs, le même roi nous dit que les violations de frontières sont le fait, non de soldats réguliers, mais de « nomades qui tentent de descendre en Égypte pour implorer de l'eau, suivant leur coutume, et pour faire boire leurs troupeaux ». Donc, il faut consolider les forteresses qui gardent, depuis Zeser et Snefrou (*supra*, p. 205), la « porte de l'Orient », car ces Âmou « ne peuvent faire du tort à une ville bien fortifiée »[82]. Ce programme défensif fut réalisé par Amenemhet I, qui ferma l'isthme, entre l'ouady Toumilât et la Méditerranée, par une ligne de fortifications qu'on appella « Le mur du Chef (*heqa*) pour repousser les *Setiou* et écraser les nomades qui parcourent les sables (*Nemiou-Shâ*) »; une garnison permanente faisait bonne garde à la frontière[83]. Au cours de la XIIe dynastie, cette barrière ne fut jamais attaquée.

MINES DU SINAÏ ET DE POUNT

La péninsule du Sinaï et la rive égyptienne de la mer Rouge étaient habitées par les *Herioushâ*, les *Mentiou* et les *Iountiou* (Troglodytes), à qui les Égyptiens de l'Ancien Empire avaient dérobé l'exploitation

80. *Supra*, p. 257 et 274. D'après les *pap. de Leide et de Pétersbourg*, 116.

81. *Pap. de Pétersbourg*; *J. E. A.*, I, p. 2.

82. *J. E. A.*, I, p. 105.

83. Le *pap. de Senouhet*, qui narre les aventures d'un prince royal transfuge en Asie, au début du règne de Senousret I, décrit les fortifications de l'isthme : Maspero, *Contes*, p. 79. Comparez avec « le Mur de Gémilous contre Amourrou », *supra*, p. 380, n. 147.

des mines du Sinaï et de Pount (*supra*, p. 195-205). Sous la XIe dynastie, les mineurs, escortés par des soldats, reprennent le chemin de l'ouadi Maghâra; ils découvrent des carrières de malachite et de turquoises, plus riches, dans les gorges du Serabit el-Kadem, où, depuis Amenemhet II, une cité de travailleurs (la plupart Âmou) et un temple consacré à Hathor s'élèvent auprès de « la mine du Chef ». Les tribus du Canaan et de la Syrie Nord étaient attirées vers le Sinaï, réserve non négligeable de cuivre et de pierres rares : des « cheiks (*heqaou*) du Rezenou » venaient trafiquer dans la région. A plusieurs reprises, les Pharaons eurent donc à repousser des bandes d'Âmou, de Herioushâ et de Mentiou qui tentaient de piller les mines[84].

Sous l'Ancien Empire, partaient, du golfe héroopolite qui baigne à l'Ouest le Sinaï, des navires vers la région méridionale de la mer Rouge[85] où s'étendaient, sur les deux rives, les fabuleux marchés de Pount (*supra*, p. 156-158). Dès la Ve dynastie, les Égyptiens ayant pénétré en Nubie, purent, en concurrence avec la voie maritime, utiliser les routes terrestres en direction de l'Érythrée et de la côte des Somali actuelle (*supra*, p. 251). Au Moyen Empire, les caravanes rejoignent la mer à Saou, aujourd'hui Qoseir, par l'ouady Hammamât, route déjà fréquentée à l'époque préhistorique, et qui fut rouverte par de fortes expéditions, comprenant jusqu'à 10.000 hommes, sous Mentouhetep V, et 3.000 hommes, sous Mentouhetep VI[86]. Les Âmou et les Iountiou, qui s'étaient infiltrés sur les routes et dans les ports, furent balayés ou pacifiés; les carrières de Hammamât fournirent des matériaux pour les temples thébains, les « merveilles de Pount » enrichirent les sanctuaires d'Amon et de Hathor, en particulier; ces convois sont énumérés aux bas-reliefs de Deir el-Bahari. Un conte populaire de l'époque nous parle d'une île prodigieuse où réside le roi de Pount, serpent gigantesque, entouré de 75 serpents formant sa cour; on n'aborde à cette île que par le hasard des tempêtes; c'est ce qui arrive à un noble Égyptien qui nous fait le récit de son séjour chez le roi de Pount. Cette histoire est le prototype exact de l'arrivée d'Odysseus à l'île des Phéaciens et des nombreuses légendes de Sinbad le

84. Stèle de Mentouhetep IV : Roeder, *Debod*, p. 279. Sous Amenemhet I, stèle du général Nessoumentou, Louvre, C 1 = *A. R.*, I, § 469. Sous Senousret I, stèle du général Mentouhetep, Caire 20539.

85. *A. R.*, I, § 429, 433; Pount y est qualifié « pays rouge » et « pays du dieu ». On s'accorde aujourd'hui à situer Pount à la hauteur de la côte des Somali, et à comprendre, sous ce nom, le Yemen arabique : cf. les articles de Spiegelberg et Hilzheimer, ap. *A. Z.*, LXVI, p. 37, LXVIII, p. 112.

86. *Supra*, p. 435.

marin[87]. Goût des voyages, amour de l'aventure, voilà un autre trait de mœurs chez l'Égyptien du Moyen Empire, et qui nous montre un caractère élargi, une mentalité renouvelée.

HOSTILITÉ DE CANAAN SOUS LA XIe DYNASTIE

Après les interventions militaires en Canaan, sous les rois de la VIe dynastie, la situation s'était renversée; le Delta, nous l'avons vu, fut envahi par les Âmou, poussés eux-mêmes par les peuples en migration dans le Proche Orient, depuis la fin du IIIe millénaire. L'esprit d'hostilité contre les Égyptiens se manifeste tout le long de la côte de Canaan, comme il ressort de documents récemment publiés. De nombreux débris de vases rouges, retrouvés à Thèbes, sont couverts d'une écriture du type XIe-XIIe dynasties, retraçant un « rite de malédiction » célébré dans les temples contre les ennemis de l'Égypte : on brisait ces vases pour symboliser, ou même provoquer, la mise en pièces des adversaires, dont les noms étaient écrits sur ces poteries de couleur rouge, couleur qui caractérise le Désert (= rouge) et les Étrangers. Or, les noms énumérés sont ceux d' « Égyptiens, Libyens, Nubiens et Asiatiques (Âmou), coalisés et en révolte ouverte », fait que nous ne pouvons situer qu'au début de la XIe dynastie. Parmi les Asiatiques sont cités les *Mentiou* d'Asie (région de l'isthme) et les Âmou de quinze régions qui s'échelonnent d'Ascalon et Jérusalem jusqu'au Pays vide (*shout*, désert de Syrie). Mention spéciale est faite de « tous les Âmou de Kepeni », c'est-à-dire de *Byblos*, suivant la graphie usitée depuis le Moyen Empire. Après les pays, sont nommés les princes, appelés *Heqaou* « cheikhs », avec leurs guerriers *nekhtou*, « forts, héros », et leurs alliés. Ainsi, de Byblos à Ascalon, tout le long de la côte cananéenne, les cheikhs de nombreuses tribus menaçaient la tranquillité de l'Égypte[88]. Parmi les noms de pays et d'individus, les uns sont sémitiques, les autres asianiques, khourrites, ou de langues non identifiées : ceci révèle en Canaan le mélange des populations brassées par les migrations en cours.

SENOUSRET I EN CANAAN

Amenemhet I avait fortifié l'isthme; les expéditions punitives qui eurent lieu sous ses successeurs, rétablirent l'influence pacifique des Pha-

87. Strabon (XVI, 4, 6) décrit, dans la mer Rouge, une île 'Οφιόδης où les serpents abondent au point qu'ils empêchent d'exploiter les pierres précieuses. Le *Naufragé* est dans Maspero, *Contes*, p. 105; pour les comparaisons avec le chant VI de l'Odyssée, Ulysse chez les Phéaciens, cf. *Rois et Dieux d'Égypte*, p. 240 et suiv.

88. K. Sethe, *Die Aechtung feindlichen Fürsten*, ap. *Abhandl. Akad. Berlin*, 1926, cf. l'article de Alt, ap. *A. Z.*, LXIII, p. 39, pour l'identification des noms géographiques. La *malédiction* des ennemis est une pratique magique souvent mentionnée dans la Bible; cf. Lods, *Israël*, p. 243; Dhorme, *Texes phéniciens de Ras Shamra*, *R. B.*, 1931, p. 6-7.

raons en Canaan. En l'an 4 de Senousret I (1976), le général Nessoumentou « abat les Iountiou, les Mentiou d'Asie, et les Heriousha, renverse les forteresses des Kheta (?), comme un loup (?) dans la campagne, entre et sort dans leurs ports sans être (repoussé), d'après l'ordre de Mentou ». La présence ici du nom Khéta n'a pas lieu de nous surprendre : rappelons-nous la pénétration des Hittites en Syrie-Nord au début du IIe millénaire; mais, le mot s'accompagnant d'un déterminatif insolite, un doute plane sur son application aux Hittites de l'histoire[89]; toutefois il se peut que ce soit ici la plus ancienne mention du nom : *Hittite*, dans les textes égyptiens.

BYBLOS ET LE PAYS REZENOU, VERS 1980

Un papyrus littéraire décrit les aventures d'un fils royal, *Senouhet*, dans la zone côtière qui conduit d'Égypte à l'Euphrate. Senouhet fuit la cour, à la mort d'Amenemhet I (1980), franchit à grand péril les fortifications de l'isthme, arrive en Canaan où il est recueilli par un cheikh des Setiou qui a été en Égypte et a connu le fugitif avant l'évasion, histoire peut-être imaginaire en ce qui concerne l'individu, mais pleine d'observations prises sur le vif. Senouhet se déplace avec les tribus (*ouhit*) des nomades; de caravane à caravane et de pays en pays, il approche de Byblos (*Kepeni*), mais s'en va vers l'Orient (*Qedem*) où il devient l'hôte d'Enshi, fils d'Âmou, le « cheikh (*heqa*) du Rezenou supérieur ». D'après Hrozny, le nom géographique *Rezenou*, qui apparaît ici pour la première fois, et où on tentait de retrouver le nom biblique *Lotanou*, est bien plutôt la transcription de *Reseina*, capitale du Mitanni (*supra*, p. 421). Nous savons aujourd'hui que les gens du Mitanni, comme les Hittites, occupaient le pays « à l'orient de Byblos », au temps où Senouhet voyage en ces contrées, auparavant pays Amourrou[90]. La description que nous livre Senouhet du Rezenou est précieuse, car nulle autre source ne décrit, à cette époque, cette terre « de lait et de miel » où nous reconnaissons les champs de blé, vergers, vignes, pâturages et jardins de l'Oronte, et les steppes giboyeuses du Naharina. Les tribus (*ouhit*) qui vivent là

89. *Louvre*, C 1; voir Breasted, *American Journal of Semitic Languages*, 1905, avec photos du passage discuté. Avant les dernières découvertes de Hrozny, on pouvait rejeter toute identification avec *Kheta*, dans un document datant de l'an 2000 env. Cet argument est aujourd'hui sans valeur, car les Khéta arrivent sur l'Euphrate, avec les Khourrites, avant la fin du IIIe millénaire, *supra*, p. 425.

90. G. Maspero, *Contes*, p. 79; voir les *Notes on Sinuhe* publiées par Gardiner, *R. T.*, XXXII-XXIV. Cf. *Clans*, p. 266-271. On avait d'abord identifié *Rethenou* = *Rezenou*, avec *Lotanou*, le Lotan biblique, localisé en Palestine : cf. R. Weill et I. Lévy, ap. *Sphinx*, IX, p. 166. L'identification, faite par Hrozny, de Rezenou avec un nom dérivé de Reseina s'accorde avec le pap. de Senouhet, qui place Rezenou à l'orient de Byblos, vers l'Oronte et au Naharina.

sous la tente sont mi-nomades, mi-sédentaires, chacune avec son cheikh (*heqa*), qui reconnaît la suzeraineté du Cheikh de Rezenou. Senouhet, après avoir épousé la fille de ce prince, prend le commandement de ses armées et de ses héros (*nekhtou*), chaque fois que les *Setiou* (les *Soutou* du Soubarou, *supra*, p. 388) attaquent les cheikhs du pays : pillage des moissons, razzia des troupeaux et des hommes, destruction des tentes et des ouvrages fortifiés, combats singuliers avec les « héros » ou « forts » du village, tels sont les exploits d'un chef de tribus. Nous apprenons que des messagers (nous dirions des ambassadeurs) circulent entre le Rezenou et la cour d'Égypte; auprès du prince il y a des Égyptiens, et Senouhet y entend parler la langue de sa patrie. Parfois le prince s'enquiert de la politique de Pharaon à l'égard de cette Proche Asie, à quoi Senouhet répond : « Il fera la conquête des terres du Sud (la Nubie), mais il ne pense pas aux pays du Nord (quoiqu')il ait été créé pour administrer les Setiou et pour piétiner les Nomades des sables. » Senouhet est enfin rappelé en Égypte par une lettre bienveillante de Pharaon. Il ramène à la cour « des gens du *Qedem* et du pays *Fenkhou* : ce sont des cheikhs authentiques, élevés dans l'amour de ton Ka inoubliable, car le pays de Rezenou est à toi, comme tes chiens »[91].

Ces Fenkhou sont vraisemblablement ces Sémites-Cananéens que les Grecs appelleront Phéniciens[92], et qui occupent les ports de Canaan depuis le temps où la vague des Amorrites déferla en Syrie-Nord (cf. p. 273, 383). Le papyrus de Leide, à propos de la révolution dans le Delta, décrit le commerce maritime entre les pays du Liban, les côtes des Keftiou (Crète) et l'Égypte (*supra*, p. 256-257). Déjà les habitants de ces régions lointaines avaient reçu des Égyptiens les rites de la momification et réclamaient les mêmes produits, bois, huiles, résines, métaux précieux dont les Égyptiens faisaient si grande consommation pour momies, cercueils et mobilier funéraire; pareils emprunts supposent relations de longue date.

L'ÉGYPTE ET LES HAOUNEBOU

Dans ce surnom *Haounebou* « Tous les gens de derrière »[93], les Égyptiens englobaient, avec les Crétois, les habitants des Iles de la Méditerranée orientale, qui seront plus tard les Grecs. Pendant l'Ancien Empire, ces insulaires « viennent chercher dans le Delta de beaux vases de pierre

91. *Senouhet*, B., l. 220 et suiv.

92. K. Sethe, *A. Z.*, XLV, p. 85, 130; *Mitt. Vorderasiat. Ges.*, 1926, p. 305-319.

93. Les Égyptiens, qui s'orientent face au Sud, avaient dans cette position le derrière de la tête (*ha*) tournée vers le Nord. Le nom géographique *Haounebou* apparaît dès les textes des Pyramides : Gauthier, *D. N. G.*, IV, p. 12.

dure, des perles de faïence, des objets de toilette, de l'ivoire; n'ayant encore rien à offrir en échange, ils se font volontiers pirates » (Glotz, *Hist. Grecque*, p. 45). Les Pharaons de la XIIe dynastie répriment ces brigandages qui troublent les relations commerciales. Vers 2010, Mentouhetep VI dit qu'il a vaincu les Haounebou; vers 1930, Senousret I a des scribes qui, de leurs calames, règlent des affaires avec ces lointains correspondants. Petrie a exhumé, à Illahoun et à Kahoun, de la céramique créto-égéenne; servait-elle à des artistes crétois qui seraient venus pour décorer les pyramides de Senousret II et d'Amenemhet III [94] ? De beaux vases du style de Camarès y ont été retrouvés, ainsi qu'en Abydos, et jusqu'en Nubie. Dans le trésor de Dahshour, Morgan signalait des bijoux et un poignard qui annoncent le Minoéen Moyen II (vers 1800). A Cnossos, de même époque, une statuette en diorite figure un Égyptien [95].

BYBLOS VASSALE DE L'ÉGYPTE

Le port de Byblos était le relai, d'une part entre Delta et Méditerranée du nord, c'est-à-dire la Crète et l'Égée, d'autre part avec l'Anatolie et la Mésopotamie. Sous l'Ancien Empire, Byblos, base de la marine égyptienne, occupée par des forces permanentes, livre des monuments aux noms des Pharaons jusqu'au milieu de la VIe dynastie (*supra*, p. 359). Après Pepi II, ces témoignages manquent, les relations cessent, comme nous le savons par le papyrus de Leide; c'est le recul général de l'influence égyptienne en Canaan. Aussi les Âmou de Byblos fournissent-ils la majorité de ces adversaires que les rois de la XIe dynastie poursuivent de leurs malédictions (*supra*, p. 457). La XIIe dynastie ramène la prédominance égyptienne à Byblos. Senouhet, le transfuge, ne visite pas cette ville parce qu'elle a des princes dévoués aux Pharaons. Les fouilles de Montet et Dunand ont révélé le temple du Moyen Empire dédié à Hathor, dame de Byblos, daté par des dépôts de fondation. Une jarre contient de petits bronzes égyptiens du Moyen Empire, des scarabées imitant les prototypes nilotiques, mais décorés de spirales égéennes et d'entrelacs syriens; trois cylindres de type cappadocien attestent l'influence asianique; un pendentif composé de rosaces à six pétales en pierres incrustées, couronnés de disques et croissants d'or, et entourés de cercles filigranés, évoque l'étoile à six branches, symbole d'Ishtar, attribué ici à Hathor. Par ce mélange

94. Caire, Stèle 20425; Petrie, *Kahun, Gurob, Hawara*. Le vase de Camarès est à Oxford.
95. Griffith, *Archeol. Report*, 1899-1900, p. 65.

de symboles et de techniques, l'art de Byblos présente, déjà vers 1800, l'aspect composite qu'aura l'art phénicien du Ier millénaire [96].

Dans la falaise rocheuse de Byblos, apparaissent des hypogées auxquels on accède par des puits profonds, à la façon égyptienne; de grands sarcophages en calcaire y contenaient des cercueils en bois de cèdre, un riche mobilier funéraire, avec des inscriptions, en hiéroglyphes égyptiens, révélant les noms des princes de Byblos. L'un d'eux était un Égyptien, fils et époux d'une Égyptienne [97] : c'était donc un gouverneur envoyé par le Pharaon, probablement au début du Moyen Empire; au contraire, dans la seconde moitié de la XIIe dynastie, les titulaires des sarcophages ne sont plus des Égyptiens, mais des princes cananéens, vassaux des Pharaons, dont les noms sémitiques sont maladroitement transcrits en hiéroglyphes par des artistes locaux. Dans un des grands sarcophages, on avait déposé un balsamaire d'obsidienne, serti d'or, portant les cartouches d'Amenemhet IV, et dédié « au Ka du prince héréditaire, cheikh (*heqa*) des cheikhs, prince de Byblos... » [98] et une harpé de bronze, cimeterre que portaient déjà les Sumériens, insigne de commandement, la *khepesh* des Égyptiens. L'hypogée voisin contenait un pectoral en or repoussé, du type « collier large » des Pharaons, et, chef-d'œuvre des ateliers cananéens, une harpé de bronze, avec lame en forme d'uraeus, niellée, incrustée d'or, appartenant « au prince de Byblos, Yipshemouab, qui renouvelle la vie, fils du prince Ibshemou justifié »; ici encore, un coffret d'obsidienne, rehaussé d'or, est un cadeau d'Amenemhet IV. Le père et le fils ont donc gouverné Byblos pour les Pharaons, entre 1849 et 1792. Le fait que Yipshemouab fait inscrire, sur un pectoral d'or, son nom dans un cartouche, gauchement tracé à l'envers, par des artistes mal familiarisés avec l'écriture égyptienne, suggère que le Pharaon le considérait comme roi local (*melek*).

Les cadeaux égyptiens voisinaient avec des vases en céramique et d'autres vases en argent, véritables théières à anses et à bec, à passoire intérieure et panse côtelée, dans le style sumérien qu'illustre la vaisselle de la reine Shoubad, à Our. Une abondante poterie du Cananéen-ancien II et du Cananéen-moyen représente l'industrie locale. Des tridents de bronze, un couteau d'argent niellé, incrusté de lignes ondulées en or, attestent encore des apports de l'Égée ou de Sumer, qui

96. P. Montet, *Byblos et l'Égypte*, pl. LXV; C. M., II, p. 869-872.
97. P. Montet, ap. *Syria*, 1927, p. 88-92.
98. P. Montet, *L'art phénicien au XVIIIe siècle* (*Mém. Piot*, XXVII, 1924), cf. C. M., II, p. 860-868, avec figures.

proposaient des modèles, en concurrence avec l'Égypte, aux artisans de Byblos[99].

Malgré les influences diverses qui se croisent à Byblos, la suprématie politique appartient à l'Égypte. Les cheikhs locaux sont traités par les Pharaons comme des initiés aux rites osiriens, ce qui ne saurait étonner dans une ville où Osiris et Isis étaient adorés, aux côtés d'Adonis (*supra*, p. 177).

On a retrouvé récemment, dans le commerce, à Beyrouth, un pectoral d'or figurant le Pharaon Amenemhet II enfant, allaité par la vache Hathor : hommage à la Dame de Byblos, l'Isis-Hathor d'Égypte, considérée comme mère des Pharaons. Sans doute ce magnifique talisman est-il un cadeau adressé à un des princes de Byblos. Le style en est aussi parfait que celui des bijoux de Dahshour. Ces présents des Pharaons sortent des mêmes ateliers qui fournissaient la famille d'Amenemhet III.

RELATIONS AVEC QATNA ET RAS SHAMRA

Depuis 1926, au débouché de la dépression qui, de Byblos et Tripoli, mène dans la vallée de l'Oronte, le Service des Antiquités de Syrie a déblayé un camp retranché, sur plan carré, de un kilomètre de côté, qui défendait le temple et la ville de Qatna, à 18 kilomètres au nord-est de Homs. Des tablettes cunéiformes y donnent les inventaires successifs d'un trésor conservé dans le temple de la déesse sumérienne, Ninergal. Qatna était une colonie des Akkadiens depuis Sargon l'Ancien, des Sumériens au temps d'Our III, des Amorrites sous Hammourabi; les richesses consacrées à Ninergal prouvent l'importance de ces établissements[100]. Au IIe millénaire, Qatna fut occupée par les Hittites, puis par les Khourrites-Mitanniens dont nous avons décrit l'extension en Syrie-Nord : la ville est bâtie sur ce plan carré qui caractérise, par la suite, l'architecture des villes fondées, ou rebâties, par les Hittites et Khourrites, soit en Anatolie, en Naharina, ou même en Assyrie (Ninive, Khorsabad). Or dans le sanctuaire de Qatna, un sphinx[101] porte le nom de la princesse Ita, fille de Amenemhet II, ex-voto probablement dédié à la déesse sumérienne, vers 1900.

Sur la côte, au nord de Lattaquié, à Ras Shamra les fouilles de Schæffer et Chenet ont exhumé un très important établissement des

99. C. M., II, p. 860-868, fig.
100. Du Mesnil du Buisson, *L'Ancienne Qatna ou les ruines d'El-Mishrifé* (1927-1928); Ch. Virolleaud, *Tablettes cunéiformes de Mishrifé-Qatna* (ap. *Syria*, IX (1928)), p. 90; C. M., II, p. 878-882, comparaison du temple de Qatna avec celui d'Ishtar à Assour.
101. A. Moret, note sur un sphinx de la XIIe dyn. ap. *C. R. Acad. I^ons*, 13 mai 1927; *Syria*, 1927, p. 191, 1928, p. 11.

Phéniciens; sous les édifices principaux, contemporains de la XIXe dynastie égyptienne, des restes subsistent où se trouvent quelques monuments de la XIIe dynastie : un sphinx au nom d'Amenemhet III et une statue de la princesse Khnemet, sœur de la princesse Ita[102].

Les Pharaons du Moyen Empire étaient donc les protecteurs, sinon les suzerains de cette côte « phénicienne » et de son arrière-pays, qui, sous la XVIIIe dynastie, s'appellera le *Zahi*. Ceci explique maints traits des aventures de Senouhet, au sujet des rapports commerciaux et politiques entre l'Égypte et le Rezenou « à l'orient de Byblos ».

MIGRATIONS DE TRIBUS VERS L'ÉGYPTE

Vers 1880, succède à ces pacifiques relations une offensive égyptienne, revirement qui ne peut s'expliquer que par le progrès des migrations du côté de l'Égypte. Déjà, des Sémites, par petits groupes, ont pénétré dans la vallée du Nil. Vers 1900, en l'an 6 de Senousret II, arrivent à Beni-Hassan, 37 Âmou, conduits par « le cheikh des pays étrangers (*heqa khasetiou*) Ibsha, guerriers, femmes et enfants, poussant devant eux des gazelles et des ânes, apportant comme cadeau « du fard d'antimoine provenant des Âmou du Pays-vide (le désert) »[103].

Peut-on se représenter sous des traits analogues le voyage d'Abraham ? D'après la Bible, il part d'Our (en Chaldée) avec sa tribu, remonte l'Euphrate, séjourne à Harran, ou Aram, centre des Araméens, gagne Canaan, puis, par delà Sichem et Béthel, descend en Égypte, « où il séjourna le temps d'amasser troupeaux, argent et or »; après quoi il revient s'installer aux environs d'Hébron, où les fils de Heth (les Hittites) « étaient maîtres du sol ». Cela se passait « au temps où Amraphel régnait en Sinéar (Babylonie) »[104]. Si cet Amraphel désigne Hammourabi, la migration du cheikh Abraham ne précéderait que d'un demi-siècle celle du cheikh Ibsha; à cette époque, les fils de Heth » étaient sporadiquement établis jusqu'aux environs de Jérusalem, sur la route qui mène de l'Euphrate à l'Égypte.

CAMPAGNE DE SENOUSRET III EN CANAAN

Ainsi s'explique l'intervention des Pharaons à la fin de la XIIe dynastie. Une stèle du Sinaï mentionne l'envoi de divers messagers auprès du Cheikh de Rezenou[105], ce souverain indé-

102. *Syria*, X (1929), p. LIX, 4; XIII (1932), pl. XIV, 1 et XIV (1933), p. 120, pl. XV, 4.
103. Newberry, *Beni Hasan*, I, pl. 30; cf. *Clans*, p. 283.
104. *Genèse*, XII-XIV. Cf. Dhorme, *Abraham dans le cadre de l'histoire*, ap. *R. B.*, 1928, p. 509-511.
105. R. Weill, *Rec. des I^ons du Sinaï*, n° 75, p. 186.

terminé qui accueille Senouhet, le place à la tête de ses armées, et dépêche des ambassadeurs à la cour d'Égypte. Des missions diplomatiques, il fallut passer aux actes. Sebekhou, général de Senousret III, raconte la campagne que son roi conduisit « au nord, contre les Mentiou d'Asie, jusqu'au désert de Sekmem. Le roi en revint heureusement vers la cour (en Égypte), et Sekmem fut renversé avec le misérable Rezenou ». Pour la première fois, l'épithète hostile est accolée au nom de Rezenou. Victoire d'ailleurs temporaire : Sebekhou commandait l'arrière-garde des Égyptiens, sur la route du retour, lorsqu'il dut combattre de sa personne, avec ses miliciens, contre les Âmou : « Je ne rompis pas le combat... ni ne tournai le dos aux Âmou. » Son exploit, qui fut récompensé par des armes d'honneur, a consisté, semble-t-il, à ne point fuir; car l'armée égyptienne était harcelée sur ses derrières. On a voulu identifier Sekmem avec Sichem, au nord de Jérusalem; la mention du désert et de Rezenou, à proximité du site, nous invitent plutôt à localiser Sekmem près du grand désert de Syrie-nord[106]. C'est à peu de distance du pays khourrite que Senousret III a pu rencontrer des adversaires capables d'inquiéter sa retraite. Rappelons que les bijoux de Dahshour représentent Senousret III en griffon qui déchire des Asiatiques et des Nubiens, et Amenemhet III en héros qui lève sa *khepesh* sur la tête d'un Asiatique. A la fin de la XII[e] dynastie, l'état de guerre avec les Âmou du Rezenou devenait un thème de l'art officiel. En l'an 45 d'Amenemhet III (vers 1804), un chef égyptien rapportait encore à son roi « les tributs des Mentiou, à son retour des vallées mystérieuses et des pays reculés, jusque-là inconnus »[107]. Les choses ne tarderont pas à empirer, sous la XIII[e] dynastie.

DÉCLIN DE LA XII[e] DYNASTIE

Le long règne d'Amenemhet III, comme, jadis, celui de Pepi II, est suivi d'un déclin rapide. D'Amenemhet IV (1800-1792) ne subsiste que son nom, à Koummeh, au Sinaï, à Dahshour, où deux pyramides ruinées semblent appartenir à ce roi et à sa sœur Sebekneferourâ. Celle-ci, comme jadis la reine Neteraqert (*supra*, p. 259), faute d'héritier mâle, est le dernier pharaon de la dynastie (1792-1788) : son cartouche apparaît à Hawara et sur un cylindre de style asiatique[108]. Après 1788, le destin de l'Égypte se lie à celui de l'Asie antérieure.

106. Garstang, *El-Arabah*, pl. 5; Sebekkhou était né en l'an 27 d'Amenemhet II, soit vers 1911; l'expédition, où il se distingua, se place avant 1850. Breasted (*A. R.*, I, § 678) situe Sekmem très au nord de la Syrie; Meyer, *Hist.*, II, § 290, propose d'y voir Sichem.
107. *A. R.*, I, § 728.
108. Petrie, *History*, p. 208, fig. 119.

IV. — Fin du Moyen Empire. XIII[e] dynastie (1788-1660). Les Kassites à Babylone; les Hyksôs à Memphis

Tous les symptômes des époques profondément troublées se multiplient après 1788 : rareté de monuments porteurs de cartouches royaux authentiques; abondance de monuments insignifiants avec noms d'usurpateurs; silence des Tables d'Abydos et de Saqqarah qui n'inscrivent aucun nom de roi, depuis la fin de la XII[e] dynastie jusqu'au début de la XVIII[e]. Cependant, quantité de scarabées et d'intailles, révélant l'influence asianique, attestent les noms de quelque 150 roitelets ayant peu ou prou arboré le cartouche. Le papyrus de Turin donne l'estampille officielle — ce qui ne laisse pas d'étonner — à un grand nombre de ces rois; les noms de 70 sont conservés; d'autres devaient exister dans les parties aujourd'hui perdues du papyrus. De même, la Liste des Ancêtres de Thoutmès III, à Karnak, cite 35 noms, attribuables aux XIII[e] et XVII[e] dynasties de rois thébains[109].

CLASSEMENT DES DYNASTIES

Dans cette extrême confusion qui a manifestement embarrassé les chronographes anciens, autant que les modernes, les cadres fournis par les abréviateurs de Manéthon gardent leur utilité. Ils distinguent une XIII[e] dynastie de rois thébains qui dominent l'Égypte entière; viennent ensuite une XIV[e] dynastie de rois égyptiens de *Xoïs*, ville du Delta oriental, et trois dynasties, XV[e], XVI[e] et XVII[e], de rois Hyksôs dans le Delta (*Avaris*), avec une XVII[e] dynastie, parallèle, de rois *thébains*, en Haute Égypte. Les sommaires tirés de Manéthon ne donnent aucun nom, mais, en revanche, des totaux de règne, pour une somme incroyable de 1.590 ans[110]. L'énormité du chiffre n'a pas rebuté des historiens, tels que Maspero et Petrie, qui le jugent acceptable, à cause du grand nombre de noms royaux inscrits au papyrus de Turin et sur les scarabées. En conséquence, ils reculent dans le passé la XII[e] dynastie jusqu'au III[e] millénaire, et la IV[e] dynastie jusqu'au IV[e] millénaire, pour pouvoir loger, entre la XII[e] et la XVIII[e], les 150 roitelets dont les noms sont attestés. Nous n'acceptons pas cette chronologie « longue », pour les raisons exposées *supra*, p. 115-117.

109. Burchardt, *Handb.*, I, p. 29-54. Toute l'onomastique royale à cette époque est recensée et discutée par R. Weill, *La fin du M. E. égyptien* (1918).
110. Ed. Meyer, *Chronologie*, p. 79-95. Le Pap. de Turin n'a conservé aucun total des années de règnes.

Notre chronologie « courte » est confirmée par le synchronisme obligé, et de jour en jour plus précis, que nous devons établir entre les événements d'Asie antérieure et d'Égypte. Les concordances de cette commune histoire orientale nous font adopter, d'après le comput d'Ed. Meyer, deux siècles (1785-1580) pour l'intervalle qui s'écoule entre la fin de la XIIe et le début de la XVIIIe dynastie. Intervalle assez large pour les dynasties XIII à XVII, si l'on admet : 1° qu'après la XIIIe, les dynasties de Xoïs, du Delta (Hyksôs) et de Thèbes sont parallèles; 2° que la multiplicité des noms royaux, sur des monuments insignifiants, correspond à une poussière d'usurpateurs locaux et éphémères qui se lèvent en marge des familles royales, plus stables, de Xoïs, d'Avaris et de Thèbes, lorsque l'occupation de l'Égypte par les Hyksôs a complètement ruiné l'unité nationale et ouvert le champ aux compétiteurs.

LA XIIIe DYNASTIE DE ROIS THÉBAINS (1788-1660)

Les abréviateurs de Manéthon, sans citer aucun nom royal, attribuent 60 souverains à cette dynastie; au papyrus de Turin, une coupure est marquée après le 60e nom; il y a donc concordance apparente pour le nombre de rois. Dans cette multitude, les monuments nous permettent de distinguer trois groupes. Au début, 13 Pharaons, à règnes courts, qui reprennent des noms : Antef, Amenemhet de la XIe et XIIe dynastie, comme pour rattacher des pouvoirs chancelants à une tradition glorieuse; d'autres noms, Sebekhetep, Sebekemsaf évoquent le dieu crocodile du Fayoum. Des statues et bas-reliefs de ces rois ont été retrouvés à Karnak, Medamoud[111], et depuis Semneh (Haute Nubie) jusqu'à Athribis.

Un second groupe, de même nombre, se signale par de plus importants monuments : statues, colonnades, stèles, disséminés de la 3e cataracte (île Argo) jusqu'à la Méditerranée, et restes de temples construits à Louxor, Karnak, Abydos, Memphis, Bubastis et Tanis. L'autorité raffermie est aux mains d'usurpateurs évidents : Semenkhaià, « directeur des soldats » (= général), fait de ce titre son premier cartouche[112]; son successeur prend le nom de « Seth, ka de Râ »; or Seth, ou Soutekhou, dieu guerrier, puissance maléfique de l'orage et du désert (*supra*, p. 173), est le patron des pays étrangers (*Khasetiou*), et il est révéré, dès cette époque, par les Cananéens dont il est le *Baal*, et par

111. R. Weill, *Les successeurs de la XIIe dyn. à Médamoud*, ap. *R. E. A.*, II, p. 114.
112. Burchardt., *Handb.*, p. 33-39.

les Hittites et Khourrites qui l'identifient à leur *Teshoub*, dieu de l'orage et de la guerre[113]. Un autre de ces Pharaons suspects, Neferhetep, sur la stèle qui consacre un temple à Osiris[114], en Abydos, inscrit, après son cartouche, les noms de son père et de sa mère qui ne sont point de lignée royale. Autant de parvenus qui doivent leur pouvoir précaire à la violence, ou à l'appui des Étrangers.

Avec le roi Aij commence le troisième groupe de rois, aussi nombreux qu'éphémères (puisque aucun, d'après le Papyrus, ne règne plus de trois ans), commémorés seulement par une quantité de scarabées, perles, intailles à décor de spirales et lignes pointillées, dans le style de ceux qu'on fabriquait, déjà sous la XIIe dynastie, à Byblos et en Canaan. Les signes hiéroglyphiques en sont mal tracés, parmi des cartouches royaux suspects[115]; nul doute qu'ils sont l'œuvre de graveurs cananéens installés en Égypte, au service de rois usurpateurs. Un de ceux-ci, que le Papyrus cite avant la coupure terminale, répète dans ses deux cartouches le nom *Nehesi*, qui le signale comme Nègre ou Nubien; il règne moins d'un an, mais a dédié néanmoins des statues, dans le temple de Tanis, à Seth, le dieu des *Khasetiou*, et il se proclame « aimé de Seth, seigneur d'Avaris[116] ». Or, Avaris (Péluse) sur la lagune maritime, à la frontière asiatique, va devenir la capitale des Étrangers qui domineront l'Égypte sous le nom de *Hyksôs*. Nehesi est déjà leur vassal. Ainsi finit la XIIIe dynastie, dans une Égypte hétérogène, où se perd la lignée nationale parmi les envahisseurs venus d'Asie et de Nubie.

PRODROMES : LES KASSITES À BABYLONE (1750)

Les plus menaçants de ces envahisseurs sont déjà en route vers le Delta. Les migrations indo-européennes en Asie antérieure, en particulier l'avance des Hittites et Mitanniens, ont déterminé un ébranlement général, depuis le golfe Persique jusqu'en Canaan (*supra*, p. 410 et suiv.). Après le coup de main sur Babylone par les Hittites (1806), émergent, du sud de la Mésopotamie, les gens du *Pays de la Mer*. Émancipés depuis 1950, ce sont eux qui recueillent la succession de Hammourabi; leurs chefs, Shoushi et Goulsikar, sont enregistrés par les Listes comme rois de la *IIe dynastie de Babylone* (1805-1751). Ces survivants des Sumériens (*supra*, p. 423)

113. Sur Seth-Baal, Seth-Teshoub, cf. *J. E. A.*, V, p. 44.
114. Pieper, *Die gr. Inschrift des K. Neferhetep* (1929).
115. R. Weill, *La fin du M. E.*, p. 191, 763, 785.
116. *Ibid.*, p. 168, 171, 196.

reprennent ainsi l'avantage, pour un demi-siècle, sur les Akkadiens et les Amorrites[117].

Deux siècles après la première invasion kassite, repoussée en 1950, Babylone et la Mésopotamie reconnaissent l'autorité de Gandas, fondateur de la *IIIe dynastie de Babylone*; celle-ci se maintiendra près de six siècles, de 1750 à 1175. Que s'est-il passé ? Gandas est un Kassite (ou Kosséen) descendu du Zagros, à la tête de ses tribus de Barbares, comme jadis les Gouti; ces Kassites, depuis la mort de Hammourabi, n'ont cessé de s'infiltrer dans la plaine, tantôt par bandes armées (*supra*, p. 423), tantôt comme ouvriers ou mercenaires. A mesure que s'exerce la poussée des Mitanniens en Soubarou, les Kassites affluent dans cette Babylonie si convoitée. Nul récit ne nous renseigne sur l'invasion décisive, ni sur la prise de Babylone. Les Listes et Chroniques se taisent de tout détail et classent de façon incertaine les 36 Kassites qui prennent le nom de rois de *Kardouniash*. La disette des monuments, qui avait commencé avec les rois du Pays de la Mer, s'accentue; les temples sont à peine entretenus, les statues royales disparaissent. De cette longue domination des Kassites survivent spécialement : 1° des stèles de donations de terrains, ces *koudourrou*[118] dont le caillou Michaux (du XIIe siècle) est l'exemplaire le mieux connu; ils attestent la dilapidation graduelle des domaines royaux; 2° des cylindres-sceaux qui représentent des fidèles adorant leurs dieux, avec une inscription dédicatoire, généralement en sumérien[119]. Ce n'est guère qu'en Élam, rendu à l'indépendance, que l'on retrouve des stèles historiques, des cylindres au décor pittoresque, des statues et bas-reliefs de bronze qui remontent, comme les stèles, aux règnes d'Ountash-gal (XVe siècle), de Shoutrouk-Nakhounté et de Soushinak (XIIe siècle)[120]. Si la production artistique, vivace en Élam, est à présent tarie en Babylonie, c'est que le gouvernement s'affaiblit aux mains inexpertes de rois barbares. La suprématie passe, pour plus d'un millénaire (jusqu'en 612, chute de Ninive), au Soubarou, au Mitanni, à l'Assyrie. Que saurions-nous de la politique des Kassites sans les documents venus de l'extérieur, tels que les *Lettres d'El-Amarna* et les *Archives de Boghaz-Keuï* (XVe-XIVe siècles) ? Jusqu'au VIIe siècle, la Babylonie s'éclipse dans le silence d'une longue lignée de rois, auréolés

117. *Cambridge H.*, I, p. 558 sq... C. M., II, p. 876, 893.
118. C. M., II, p. 896, fig. 621-624.
119. *Ib.*, p. 906.
120. *Ib.*, p. 908-933.

du reflet de l'antique civilisation suméro-akkadienne qui a conquis les Kassites, ses vainqueurs.

KASSITES ET INDO-EUROPÉENS

L'origine ethnique des Kassites reste fort mal connue, en raison même de la pénurie des monuments laissés par ces envahisseurs[121]. Les plus précieux qui subsistent, avec les koudourrou et les cylindres-sceaux, sont des vocabulaires[122] qui servaient aux traducteurs du kassite en akkadien. L'idiome kassite ne se rattache pas plus au groupe sémitique qu'au groupe aryen, mais contient des noms de dieux et de rois qui sont indo-européens (*supra*, p. 423). Nous en avons conclu que la classe dirigeante appartient, au moins partiellement, à la même famille que les Mitanniens et les Hittites, tandis que la masse des Barbares serait un mélange de peuples subjugués. L'invasion kassite n'est donc qu'un épisode de la grande migration en Asie des Indo-Européens, et, en particulier, de ceux qui, sous le nom d'Aryens, pénètrent en Iran et en Soubarou.

Le contact des Kassites avec l'un ou l'autre rameau des Indo-Européens, nous explique qu'ils aient introduit en Mésopotamie l'usage du cheval et des chars (comme d'autres Aryens l'avaient fait en Cappadoce : *supra*, p. 411). Certes, dès Hammourabi, les Babyloniens connaissent « l'âne de la montagne », ce cheval que le roi hittite Moursil II, au XIVe siècle, appelle encore « l'animal de l'Est »[123]; mais, tandis que l'aristocratie aryenne était essentiellement composée de cavaliers et de charriers[124], le cheval n'est point acclimaté en Babylonie, comme instrument de guerre et de transport, avant l'arrivée des Kassites. A dater du XIIIe siècle, de l'Anatolie au golfe Persique, et dans tout Canaan, les chars attelés de chevaux entrent dans l'usage et le commerce : or, le cheval a grandement facilité la migration et les conquêtes des Indo-Européens.

MIGRATION DES HYKSÔS EN ÉGYPTE

L'établissement des Kassites en Babylonie a sa contre-partie symétrique dans l'irruption des *Hyksôs* en Égypte, à la fin de la XIIIe dynastie. Environ le même temps, la marée indo-euro-

121. Delaporte, *Mésopotamie*, p. 47. On trouvera quelques détails sur les monuments de l'époque Kassite ap. A. Boissier, *R. Ass.*, XXIX (1932), p. 93.
122. Delitzch, *Die Sprache der Kossäer* (1884); Mironov, *Aryan Vestiges in the Near Est II Millenary* (1933), p. 180.
123. *C. Hist.*, I, p. 501; II, p. 227.
124. Les textes de B. Keuï ont conservé un traité d'élevage des chevaux en langue khourrite, qui remonte au XIVe siècle : Hrozny, *C. R. Acad. I^ons^* 1931, et *Arch. Orient.*, III, p. 290 : « Ce sont, croyons-nous, les Indo-Européens, les Aryens surtout, qui ont importé, vers la fin du IIIe millénaire, les chevaux en Asie antérieure, où ils étaient très peu connus auparavant. »

péenne, qui a déferlé sur l'Asie antérieure depuis le début du IIe millénaire, jette sur l'Égypte sa dernière vague, précédée d'une infiltration prolongée en Canaan et dans le Delta. Les textes historiques manquent, comme pour les Kassites; les témoignages viennent de l'extérieur : la Bible nous parle des « fils de Heth » disséminés dans la région d'Hébron au temps d'Abraham (*supra*, p. 463); dans toute la région de la Méditerranée orientale se sont multipliés ces scarabées, intailles, boutons, à spirales et rosaces, semis de points, lacis géométriques, qui décèlent l'avance graduelle des Asianiques et Cananéens entre Liban et Delta égyptien. Le temps est venu où ces petits monuments inondent aussi l'Égypte, portant des noms sémitiques, asianiques, khourrites, mêlés à des vocables et des signes égyptiens; les « scarabées hyksôs » jalonnent la route d'invasion et marquent le point d'arrivée d'une immense migration[125].

LE RÉCIT DE MANÉTHON Sur l'invasion même, Josèphe, l'historien juif du Ier siècle de notre ère, nous a conservé un passage intégral de Manéthon, seul morceau authentique des *Aegyptiaca*, le reste de cette œuvre ayant été résumé, sous forme de tableaux de dynasties, par des abréviateurs. Citons ce récit typique, le seul qui nous évoque l'arrivée des migrateurs dans une des vieilles monarchies orientales. Le début, mutilé, nomme un roi d'Égypte, *Toutimaios*, qui a laissé quelques monuments, marqués du cartouche Didoumès (on le classe à la fin de la XIIIe dynastie, avant Nehesi, déjà vassal des Hyksôs[126]).

« Sous son règne, la colère divine souffle contre nous, je ne sais pourquoi, et, à l'improviste, des hommes d'une race inconnue, venue de l'Orient, eurent l'audace d'envahir notre pays, et, sans difficulté, ni combat, s'en emparèrent de vive force. Ces gens se saisirent des chefs, incendièrent sauvagement les villes, rasèrent les temples des dieux, et traitèrent les indigènes avec la dernière cruauté, égorgeant les uns, emmenant comme esclaves les enfants et les femmes. A la fin, ils firent roi l'un des leurs, Salatis. Il résidait à Memphis, levant des tributs sur la province supérieure et inférieure, et laissant des garnisons dans les places les plus convenables. Surtout, il fortifia la région de l'Est, car il prévoyait que les Assyriens, devenus un jour plus puissants, convoiteraient son royaume et l'attaqueraient. Comme il avait trouvé dans le nome sethroïte une ville d'une position très favorable, située à l'est de la branche bubastite, et nommée, d'après une ancienne tradition théologique, *Avaris*, il la rebâtit, la fortifia de très solides murailles; il y établit, en outre, une multitude de soldats pesamment armés, 240.000 envi-

125. Scarabées hyksôs : R. Weill, *La fin du M. E.*, p. 234-252; C. M., II, p. 1052.
126. Burchardt, *Handb.*, p. 38, nº 176,

ron, pour la garder. Il y venait l'été, tant pour mesurer leur blé et payer leur solde, que pour les exercer soigneusement par des manœuvres, afin d'inspirer de la crainte aux étrangers...

« On nommait tout ce peuple « Hyksôs », ce qui signifie Rois pasteurs (βασιλεῖς ποιμένες), car *hyk*, dans la langue sacrée, signifie « roi », et *sôs*, dans la langue vulgaire, veut dire « pasteur »; la réunion de ces mots donne *Hyksôs*. D'aucuns disent qu'ils étaient Arabes[127]. »

Dans ses traits essentiels, ce récit n'est contredit ni par les allusions des textes postérieurs ni par les fouilles. Après l'infiltration des Asiatiques dans le Delta, phénomène qui se reproduit à toutes les époques de faiblesse dynastique, la soudaineté d'une invasion en masse frappa de terreur les Égyptiens. Cette défaite rapide, on peut l'expliquer par l'armement des nouveaux venus, lances, épées, boucliers, cuirasses, casques de bronze et de fer, auxquels les Égyptiens n'opposaient que leurs traditionnelles lames de cuivre, des boucliers de peaux, des pointes de silex[128]; ce furent surtout les chevaux et chars de guerre qui portèrent la panique chez ces riverains du Nil et du désert, qui ignoraient l'animal et cette tactique de combat. Que l'on songe aux conquêtes foudroyantes de Cortez et de Pizarre, débarquant au Nouveau Monde avec des armes à feu et quelques chevaux!

Il est exact qu'Avaris soit devenue la capitale des Étrangers, sous le patronage de Seth, assimilé à Baal et à Teshoub; rappelons les statues dédiées par le roi Nehesi à Seth, seigneur d'Avaris (*supra*, p. 467). Quant à l'étymologie du nom Hyksôs, et à son sens de roi pasteur, célèbre par la tradition biblique, elle appartient à la catégorie des étymologies populaires, souvent incorrectes. En fait, *hyq* correspond à l'ég. *heqa* « régent, cheikh »; mais *sôs* ou *shas* (ég. : *shasou*) « nomade » qui, en copte, garde le sens « pasteur », n'est pas le terme employé par les textes hiéroglyphiques pour désigner les envahisseurs. Le mot utilisé est *khasetiou* « Étrangers », spécialement d'Asie. *Hyksôs* transcrit l'expression : *heqa(ou) khasetiou*, qui désigne traditionnellement les cheikhs des nomades, tels que Ibsha à Beni-Hassan, et les cheikhs de Byblos ou du Rezenou (*supra*, p. 458). Par la suite, lorsque les Pharaons poursuivront les Hyksôs refoulés en Asie, ils désigneront ces adversaires par ces mêmes mots : *heqaou khasetiou*.

127. Fl. Josèphe, *C. Apionem*; dans *Œuvres*, trad. par Léon Blum (1902), p. 15, § 75-86. D'après un autre fragment (p. 45), Avaris était une ville consacrée à Typhon, c'est-à-dire, à Seth ou Soutekhou, dieu égyptien du Désert, des Étrangers (*khasetiou*), spécialement des Cananéens, qui l'identifiaient à leur Baal, et à Teshoub hittite.
128. Pour l'armement, cf. Wolff, *Die Bewaffnung des altdeg. Heeres* (1926), p. 29-59.

DYNASTIES PARALLÈLES DE ROIS HYKSÔS ET ÉGYPTIENS

Josèphe cite encore, d'après le texte de Manéthon, quelques rois des Hyksôs (dont les abréviateurs ne donneront pas les noms) : « Salitis (19 ans), Bnôn (44 ans), Apakhnas (36 ans 1/2), Apophis (61 ans), Iannas (50 ans) et Assi; tels furent les six premiers rois de cette famille qui semblaient vouloir arracher de plus en plus la racine du peuple égyptien. »

Ces six noms se détachent, en effet, parmi une multitude d'autres noms d'aspect étranger, inscrits dans des cartouches, sur des centaines de scarabées, petits cylindres, intailles et boutons, de même décor, qu'on trouve sur le sol de Syrie, de Canaan et d'Égypte. Il est vraisemblable que ces six premiers rois hyksôs aient occupé effectivement les Deux Égyptes : leurs noms sont gravés sur des monuments authentiquement égyptiens, et non pas seulement sur les scarabées égyptisants provenant des ateliers cananéens. Salitis transcrit-il les consonnes radicales de *Khenzer* (nom déjà porté par un roi de la XIIIe dynastie, cité sur la stèle C 11 du Louvre) ? Bnôn est cité au papyrus de Turin : *Bebnou*. Quant à Apophis, c'est un nom égyptien que portent trois rois du Papyrus sous la forme *Apepi*. L'un d'eux érige des colonnes à Bubastis, une porte à Gebeleïn. Iannas est reconnaissable dans *Khian* qui insère dans son protocole : « Cheikh des Pays Étrangers » (*heqa khasetiou*); son nom est écrit à Gebeleïn, à Bubastis. Un petit lion retrouvé à Bagdad, des scarabées à Gezer, un vase d'albâtre à Cnossos, portent son cartouche. Cette ubiquité semble justifier l'ambition que révèle le nom d'Horus pris par Khian « celui qui embrasse les territoires »; encore faudrait-il, pour en avoir la certitude, que ces petits monuments fussent plus significatifs, et qu'ils aient été distribués sous le règne même de Khian, et non par le hasard — toujours possible — des échanges commerciaux. Quant aux noms des rois Assi et Apachnan, ils transcrivent des noms égyptiens, ceux de (I)sheshi (Apophis III) et Aâqenenrâ, que livrent des monuments ou le Papyrus de Turin[129].

Les noms de ces 6 rois figurent au papyrus de Turin, avec 30 autres qui sont parfois sémitiques ou d'idiome inconnu : Iaqob-her, Âmou, Iaôm, Anta-het, Semqen[130]. Il semble que ces 36 noms royaux correspondent aux XVe et XVIe dynasties hyksôs des abréviateurs de

129. Burchardt, *Handb.*, n° 226 et 232.
130. Cf. Mironov, *Aryan Vestiges*, et A. Gustavs, *Subaräische Namen... und ein Subaräischer (?) Hyksos-Name* (celui du roi Semqen), ap. *A. Z.*, LXIV (1929), p. 54.

Manéthon. Quant à la XIVe dynastie de rois résidant à Xoïs (Delta occidental), rien ne subsiste d'elle que des noms au papyrus de Turin[131]; sont-ce des Égyptiens qui se maintiennent à l'abri des marais du Delta, avec le concours des Libyens, occupants traditionnels de la région de Saïs ?

Au Sud, les princes locaux, surtout thébains, qui résistaient aux Étrangers, furent classés dans une XVIIe dynastie d'où vint, plus tard, la délivrance de l'Égypte. Il est certain que Xoïtes et Thébains payaient tribut aux suzerains hyksôs d'Avaris (*infra*, p. 477). La conquête brutale fut marquée, comme le dit Manéthon, par la destruction de villes et la persécution des dieux; aussi les Égyptiens gardèrent-ils l'horreur de ces impies, de ces impurs, qu'ils comparaient à la peste (*iadt*), épithète qui caractérisait déjà les Âmou, lors de la Révolution (*supra*, p. 256).

LES HYKSÔS ADORATEURS DE SETH, A AVARIS ET TANIS, VERS 1710

Que les Hyksôs soient des impies et des impurs pour les Égyptiens, cela s'explique par le culte qu'ils vouent à un dieu de la guerre et de l'orage, *Teshoub*, appelé aussi, ou confondu, avec Reshef et Baal; on le figure sous l'aspect d'un homme, porteur d'une tiare conique d'où descend, par derrière, une mince bandelette; il brandit un foudre ou un épieu; plus tard, cette divinité tiendra la première place dans la religion des Mitanniens et des Hittites. Or les Égyptiens l'assimilent à leur dieu malfaisant du Désert et de l'Étranger, *Seth* ou *Soutekhou*, jadis rival d'Horus et d'Osiris, et dépossédé de l'Égypte par la victoire d'Osiris et de Râ (*supra*, p. 174, 176). C'est pourquoi les textes de la XVIIIe dynastie s'accordent avec Manéthon pour faire des Hyksôs les adorateurs de Seth-Soutekhou, à Avaris et à Tanis, et, par conséquence naturelle, les adversaires déclarés du dieu Râ. Lorsque la reine Hatshepsout « restaure les temples détruits au temps où les Âmou résidaient dans le Delta et à Avaris », elle rappelle que « ces Nomades régnaient en ignorant le dieu Râ, et nul d'entre eux n'obéissait aux ordres du dieu »[132]. Nous avons vu que les progrès des Hyksôs dans le Delta, à la fin de la XIIIe dynasie, se révèlent par la dévotion au dieu Seth d'Avaris et de Tanis, qui gagne même les rois égyptiens (*supra*, p. 467).

Après la revanche des Égyptiens sur les Hyksôs, le dieu Seth fut

131. Encore ces noms ne sont-ils attribués à la XIVe dyn. que par pure hypothèse : Burchardt, *Handbuch*, p. 39-63.
132. Sethe, *Neue Spuren der Hyksôs*, ap. *A. Z.*, XLVII, p. 73.

traité avec les égards que les Pharaons réservaient aux divinités étrangères. Nous verrons, au début de la XIXe dynastie, vers 1310, le roi Ramsès I célébrer le 400e anniversaire de la royauté de Seth à Tanis : cela permet de fixer vers 1710 la prise d'Avaris et de Tanis par les adorateurs du dieu Teshoub-Seth; 7 ans auparavant, selon la Bible (*Nombres*, XIII, 22), la ville de Hébron avait été fondée au pays de Canaan[133]. Indications précieuses pour la justification de la chronologie courte qui fixe l'invasion de l'Égypte, par la route de Canaan, à la fin du XVIIIe siècle, et la stabilisation des Hyksôs en Égypte, vers 1660.

QUI SONT LES HYKSÔS ? Aucun monument contemporain ne nous a conservé le type ethnique des Hyksôs. Certaines statues, retrouvées à Tanis et dans le Fayoum, dont les faces aux traits rudes figurent des étrangers, ne peuvent leur être attribuées, bien que le roi Apophis les ait usurpées et marquées à son cartouche. Peut-être des nécropoles à Abousir el-Meleq et Sedment renferment-elles des cadavres d'Hyksôs, car les corps, de type étranger, y sont ensevelis avec de la céramique cananéenne et des scarabées à spirales; les uns présentent le faciès sémitique, les autres, ni Sémites ni Égyptiens, ne se rattachent pas à une race définie. La dénomination Hyksôs, comme celle de Kassites et de Mitanniens, recouvre une population très composite. Nous avons vu que l'examen linguistique des noms royaux confirme cette diversité hétérogène : Apophis et Apachnan sont des noms égyptiens, réutilisés par des étrangers; Khenzer est sémitique; Âmou, Nehemen, Jakobher, Anta-her, Jamôu, etc., sont cananéens; Bnôn, Khian semblent asianiques ou khourrites.

L'armement en bronze et en fer des envahisseurs les caractérise comme peuples en étroit contact avec les métallurgistes de l'Anatolie. Leurs camps retranchés, à Avaris et à Tell el-Yahoudieh, au débouché soit de la route côtière, soit du Ouady Toumilât, évoquent l'art de la fortification, traditionnel chez les Cananéens qui vivent dans une région de passage, hérissée de forteresses; d'autre part, ces ouvrages sont établis sur le plan rectangulaire familier aux Khourrites et aux Mitanniens. L'usage du cheval et des chars dénote un contact, ou une parenté, avec les Kassites, Mitanniens, et autres Indo-Européens, qui avaient introduit cheval et char en Cappadoce et en Soubarou[134].

133. *Stèle de l'an 400*, commentée par Ed. Meyer (*Chronologie ég.*, p. 97), avec rectifications par Sethe, *A. Z.*, LXV (1930), p. 86. Pour la représentation de Seth-Teshoub, voir le croquis de Mariette, reproduit par Sethe, *l. c.*, p. 87.

134. Sur les éléments asianiques, cananéens, indo-européens dont la réunion constitue les « Hyksôs », et dont les chefs semblent avoir été les Mitanniens, cf. Wolf *Der Stand der Hyksosfrage*, ap. *Z. D. M. G.*, 1929, p. 67; A. Götze, *Das Hethiter Reich*, ap. *A. O.*, 27, conclut à l'identité des termes Khourri-Mitanni et Hyksôs (p. 22). Gustavs ne fait que quelques réserves et appelle *Soubariens* les Mitanniens (*A. Z.*, LXIV, p. 57). L'opinion s'accrédite de plus en plus que l'ensemble des Hyksôs est une masse composite de Sémites, Asianiques, Soubariens et Aryens, où l'élément dirigeant était l'aristocratie des *Mitanniens*, que les textes égyptiens dénommeront, sous la XVIIIe dynastie, les *merinaou*.

Or, au XVIIe siècle, la puissance militaire et politique a échappé aux Mésopotamiens; elle n'est pas encore aux Assyriens, submergés par les Kassites et Indo-Européens, ni aux Hittites dont la maison royale subit une éclipse complète, du XIVe au XVe siècle (*infra*, p. 491); elle n'existe plus, en Asie antérieure, qu'aux mains des Mitanniens unis aux Khourrites. On en a conclu que ces rois et guerriers, armés de bronze, pourvus de chevaux et de chars, adorateurs de Seth-Teshoub, qui ont poussé vers l'Égypte une cohue de Cananéens et d'Asianiques, et qui ont régné depuis le Soubarou jusqu'à Memphis, sont des *Mitanniens*. Voici un argument neuf en faveur de cette hypothèse : sur une stèle, récemment retrouvée sur le Haut Nil, à Napata, Thoutmès III, celui qui vaincra les Heqaou Khasetiou, les refoulera en Canaan et sur l'Euphrate, nous dit que son principal adversaire est « la grande armée du *Mitanni* » (*infra*, p. 497). Tel est, semble-t-il, le nom ethnique, enfin révélé par les Égyptiens, des principaux chefs hyksôs, c'est-à-dire des rois pasteurs de Manéthon.

QUE SIGNIFIE L'EMPIRE DES HYKSÔS ? Cette domination des Hyksôs dans la vallée du Nil, durant un siècle, n'est pas un épisode de l'histoire particulière de l'Égypte : elle s'enchaîne à l'histoire générale de l'Asie antérieure, aboutissement ultime de cette première migration indo-européenne qui a bouleversé tout l'ancien Orient. La « royauté de l'Univers », à laquelle Sargon, Hammourabi, et d'autres, avaient aspiré, nous la voyons, réalisée pour la première fois, du Soubarou au Taurus, de la boucle de l'Euphrate à la 1re cataracte du Nil, par des « Barbares ». Khian a peut-être été un *shar kishshati* : le centre de son empire est à Avaris-Memphis; l'aile occidentale comprend l'Égypte et les îles des Haounebou; l'aile orientale, Canaan et le Soubarou.

Les Mitanniens-Khourrites ont donc été les protagonistes occasionnels d'une politique qu'avaient conçue, depuis mille ans, les chefs des vieilles civilisations mésopotamiennes, dans Our et Babylone. Ceux-ci auraient eu le prestige intellectuel, l'autorité morale pour mener à bien la constitution d'un Empire : il leur a manqué la force du nombre, l'élan irrésistible que possède une migration de nomades disparates et faméliques, guidés par des chefs énergiques.

Par contre, l'empire des Barbares, constitué par surprise, fondé sur la supériorité de l'armement et la nouveauté de la technique militaire, mais aussi sur le pillage, l'intimidation, la stupeur des populations vaincues, était voué à l'échec, par défaut d'organisation interne, et de contact intellectuel avec les peuples soumis. C'est en vain qu'on chercherait, en cette occupation toute militaire, ce qui constitue un État : des principes d'unité religieuse, administrative et politique — ce que le Code de Hammourabi avait tenté de réaliser, quatre siècles auparavant. Massacres, incendies, persécution des dieux indigènes, tels sont les moyens de violence qui les rendent maîtres de l'Égypte, mais pour un siècle seulement.

APRÈS LES ROYAUMES, LES EMPIRES

Toutefois, cette grossière tentative d'empire, réalisée par des Barbares nouveaux venus, va ranimer la politique impériale des vieux peuples de l'Orient. L'afflux de sang étranger, le mélange des races, l'adoption de nouveaux moyens de transport, qui accélère les échanges commerciaux, religieux, politiques, vont contribuer à faire éclater les frontières de l'ancien monde : mais pourquoi abandonner à des Barbares le rôle de constituer un Empire d'Orient ? C'est aux chefs des antiques civilisations à reprendre la direction du monde.

D'ailleurs, les assauts inopinés qui ont fait capituler Babylone, Alep, Memphis, ont mis Mésopotamiens et Égyptiens brutalement devant l'évidence d'un péril jusqu'ici méprisé : l'invasion par les Barbares du Nord. La catastrophe a démontré que, pour se défendre, il faut prévenir l'attaque. Les Égyptiens, qui, dans l'illusoire sécurité de leur oasis, ont été les plus durement frappés, vont résolument sortir de leur vallée pour sauver, avec leur bien propre, la civilisation traditionnelle de l'Orient que l'avide ruée des Indo-Européens a failli anéantir, ou tout au moins paralyser, à Babylone comme à Memphis. Le danger écarté, il faudra tenter de réunir tous ces peuples divers en un Empire pacifique.

V. — Expulsion des Hyksôs par les rois thébains

LA XVIIe DYNASTIE DE ROIS THÉBAINS

Une dynastie nationale se manifeste à Thèbes, concurremment aux six grands rois hyksôs. Un abréviateur de Manéthon, Eusèbe, oppose aux 32 rois pasteurs de la XVIe dynastie, 5 rois thébains; un autre abréviateur, Le Syncelle, classe, en une XVIIe dynastie, 43 Pasteurs et 43 Diospolitains, symétrie tout artificielle dont nous ne retiendrons que l'existence d'une royauté nationale à Thèbes; 18 noms, authentiquement égyptiens, conservés en partie par le papyrus de Turin, lui reviennent peut-être. Des monuments, en Haute Égypte, révèlent une vingtaine de rois, ou roitelets; les cartouches portent des noms soit insolites, soit de bonne tradition thébaine, tels que Antef, Mentouhetep, Sebekemsaf, Râhetep, Thot[135]. Il y avait des rois ailleurs qu'à Thèbes : à Coptos, le roi Antef combat un usurpateur, Minhetep, mais reconnaîtrait des chefs locaux qui agiraient de concert avec lui; au contraire : « Tout roi, tout potentat qui pactisera avec (ce Minhetep), j'interdis qu'il prenne les couronnes blanche et rouge, et qu'il siège sur le trône d'Horus[136] ». La Haute Égypte est donc partagée en petits royaumes dont Thèbes revendique la direction. Or la politique thébaine préparait l'expulsion des Hyksôs.

DÉFI D'UN ROI HYKSÔS À UN ROI THÉBAIN

A la fin de la XVIIe dynastie, le pouvoir royal à Thèbes appartient à une famille dont Maspero a retrouvé les cercueils et momies dans le puits funéraire de Deir el-Bahari[137]. Deux frères, Seqenjenrâ Taou, distingués par des surnoms, l'un *Aâ* « le Grand », l'autre *Qen* « le Brave », se sont succédé sur le trône, vassaux indociles d'un roi hyksôs, Apophis (III). Un papyrus de la XIXe dynastie a conservé la légende suivante que les écoliers recopiaient sur leurs tablettes : « Il était advenu que Kémi était en proie à la peste (*iadt*, c'est-à-dire : aux Hyksôs); il n'existait plus de Pharaon comme roi (unique) de l'époque. Le roi Seqenjenrâ était régent (*heq*) du Sud, mais la peste était dans Héliopolis, et le grand roi (Apophis) résidait à Avaris, où il recevait les tributs de la Terre entière. Or Apophis avait choisi Soutekhou (Seth) comme Seigneur, et n'honorait plus aucun autre dieu de cette Terre... » Pour humilier Seqenjenrâ, qui continuait à adorer Amon-Râ, Apophis lui envoie un défi, sous forme d'énigme à résoudre, n'offrant aucun sens intelligible; si le Thébain la devine, Apophis n'adorera plus qu'Amon-Râ; s'il reste coi, c'est lui, le Thébain, qui adorera Soutekhou, le dieu d'Avaris, et reniera Amon-Râ. A ce défi, où l'antagonisme national se dissimule à peine sous le conflit religieux, Seqenjenrâ répond par la guerre : il tombe sur le champ de bataille, le crâne ouvert, ce dont témoigne sa momie; son héroïsme qui lui mérite le surnom de Brave, excite les Égyptiens à recouvrer

135. Burchardt, *Handbuch*, p. 147-153.
136. Petrie, *Koptos*, pl. 8; au sujet de ces dynastes, cf. Ed. Meyer, *Gesch.*, p. 369.
137. Winlock, *J. E. A.*, X, p. 217.

leur indépendance[138]. Seqenjenrâ laissait deux fils : l'aîné, Kamès, libérera la Moyenne Égypte; le cadet, Ahmès I, chassera les Hyksôs d'Avaris, et fondera la XVIIIe dynastie.

VICTOIRE DE KAMÈS À NEFEROUSI

Une autre tablette d'écolier raconte les exploits de Kamès, devenus légendaires. L'an 3 de son règne, il expose à ses Sarou la situation : il y a un roi asiatique à Avaris, un roi nubien au pays de Koush (Haute Nubie) qui partagent les revenus et le territoire de Kémi avec lui, Kamès : « Je ne puis même aller jusqu'à Memphis, c'est l'Âmou qui possède Hermopolis... Mais je veux lutter, j'ouvrirai son ventre, je veux délivrer Kémi et abattre les Âmou. » Les Sarou, craintifs, conseillent la prudence, puisque Kamès tient le pays, d'Éléphantine à Cusae, et perçoit le meilleur des terres du Delta, une fois le tribut acquitté. Le roi ne les écoute pas; il veut qu'on dise de lui, à Thèbes : « C'est Kamès, le défenseur de Kémi! » Le sens de la patrie égyptienne s'est éveillé au contact de l'étranger détesté. Les dieux Râ et Amon combattent pour Kamès et lui donnent la victoire. Grâce à ses archers nubiens (les Mazoi), les archers asiatiques sont mis en fuite, et la flotte de Kamès enlève la ville de Neferousi (vers Cusae) qui commande la route du Nil. Les ennemis s'enfuient « avec leurs attelages », première mention des chevaux que nous rencontrions dans un texte égyptien[139]. Kamès reprend la Moyenne Égypte et Hermopolis, car le puissant clergé de Thot aide (comme au temps de la XIe dynastie) le roi thébain; aussi Kamès se déclare-t-il « le fils de Aâh (dieu-lune), l'enfant de Thot »; cette dévotion vis-à-vis de Thot restera traditionnelle sous la XVIIIe dynastie.

AHMÈS I REPREND AVARIS (1580)

Kamès ne survit guère à sa victoire, et son frère Ahmès qui lui succède reprend les hostilités. D'après Josèphe, qui résume Manéthon, c'est après une guerre longue et acharnée que les rois thébains, ayant reconquis le Delta, réduisent les Hyksôs à s'enfermer dans Avaris. La guerre d'indépendance est racontée dans un tombeau d'El-Kalb, où florissait une famille noble, apparentée aux princes de la XIIIe dynastie, qui a fourni aux rois thébains deux vigoureux chefs de troupes. L'un, capitaine de marins, Ahmès, fils d'Abna, était officier de Seqenjenrâ, puis remplaça son père sur les navires du roi Ahmès. Au siège

138. Pap. Sallier I, ap. Maspero, *Contes*, p. 288; momie du roi, le crâne fracassé, *H.*, II, p. 79. Les textes que nous analysons ont été retraduits et commentés par Gunn et Gardiner, *The Expulsion of the Hyksôs*, ap. *J. E. A.*, V, p. 36-56.
139. Gardiner, *The Carnarvon Tablet* I, ap. *J. E. A.*, III, p. 95-110.

d'Avaris, qui exigea plusieurs campagnes, il se battit sur terre et sur eau, et participa à la capture de la ville (vers 1580). Après quoi « on assiégea Sharouhana (ville de Canaan, au sud de Jérusalem) pendant trois ans »[140]. Ici, un cousin de notre capitaine, nommé Ahmès, de Nekheb (El-Kalb), nous informe qu' « à la suite du roi Ahmès, il a fait expédition au *Zahi*[141] (côte de Phénicie) ». Après quoi, satisfait « d'avoir massacré les Mentiou d'Asie[142] », le roi Ahmès a la sagesse de ramener en Égypte son armée, trop mal équipée pour attaquer d'autres forteresses cananéennes. Avant de poursuivre plus outre les Hyksôs, il était urgent de réorganiser l'Égypte, et d'en écarter la menace des Nubiens.

140. *Urk*, IV, p. 4; *A. R.*, II, § 6-13; cf. *A. Z.*, XLII, p. 136.
141. *Urk.*, IV, p. 35; *A. R.*, II, § 20.
142. Récit du capitaine Ahmès, *A. R.*, II, § 14.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE II

CHAPITRE III

CHAPITRE IV

CHAPITRE V

CHAPITRE VI

CHAPITRE X

HISTOIRE ANCIENNE I

A. MORET

HISTOIRE DE L'ORIENT

I